



HORRIC



Le domaine de La Barre en Angoumois

*Recueil d'histoires
XV^e-XX^e siècles et six
biographies charentaises
inédites*



GOURDIN
DUBOIS



Vincent de Labarre – 2023

Le domaine de La Barre en Angoumois

*Recueil d'histoires architecturale,
révolutionnaire, militaire, agricole,
forestière, artistique et familiale
XV^e - XX^e siècles*

et

Six biographies charentaises inédites

Jean-Hélie DUBOYS de LA BERNARDE (1716 - 1802)

un maréchal des camps dans le sillage des frères BROGLIE

François DUBOYS de LA MOLIGNIÈRE (1736 – ca 1820)

un globe-trotter de Saint-Domingue et Alexandrie à Saint-Pétersbourg

Citoyen Pierre DUBOYS-LABERNARDE (1758 - 1834)

un révolutionnaire et un homme politique charentais

Léo DUBOYS de LABARRE (1819 - 1905)

un peintre, élève d'Eugène DELACROIX

Jean DUBOYS (du VIGNAUD), alias Jean du BOYS (1834 - 1873)

un homme de lettres, ami d'Alphonse DAUDET

Etienne DUBOYS de LABARRE (1899 - 1967)

un agriculteur engagé pour le département de la Charente

Vincent de Labarre

à la suite des recherches d'Alain, Michel et Roger de Labarre

Préface



le Château de La Barre vers 1970 (cliché Didier Roy, Ballades, Ed. Bruno Sépulchre, 1975)

Lorsque nous avons commencé à chercher une demeure en Charente, nous n'avons pas eu à chercher longtemps : dès que nous avons découvert La Barre, nous avons été immédiatement conquis. Comment pouvait-il en être autrement ? C'est un site si beau, si paisible, si fantastique et chargé d'histoire(s).

C'est avec un grand respect que nous profitons du Château, soucieux d'être modestement les gardiens de son histoire. Nous ne sommes que des passants – et si possible des *passeurs* – le château est là depuis plus de 500 ans et y restera – espérons-le – encore quelques centaines d'années. Nous sommes très reconnaissants et particulièrement humbles d'avoir la possibilité de vivre ici pendant quelques années et de contribuer, pour une toute petite partie (au sens propre et figuré), à la poursuite de l'histoire et de l'âme du château.

Installés au quotidien à La Barre, nous sommes devenus très curieux de l'histoire du domaine et de ses habitants. Nous avons beaucoup cherché et n'avons pas trouvé grand-chose.

Et soudain, un jour d'été, ... Vincent de Labarre s'est présenté à notre porte et nous avons écouté, bouche bée, ses histoires personnelles et touchantes, son enfance, la famille et toutes ses anecdotes liées à l'histoire du château.

Dès lors, Vincent s'est plongé dans les archives familiales : ce qui n'était au départ qu'un petit essai sur La Barre et Delacroix s'est transformé en un livre de 170 pages. Impressionnant ! Et certaines archives qu'Alain, Michel, Roger et Vincent de Labarre ont dépoussiérées et révélées sont étonnantes : des lettres de Jean-Hélie Duboys de la Bernarde à son fils Louis-Robert, des cartes originales de ses campagnes militaires, le lien de La Barre avec Eugène Delacroix, l'histoire du "cognac de La Barre" et du "castrum d'Andone" par exemple. Vincent nous donne un merveilleux aperçu de l'histoire de La Barre et de la vie de certains de ses résidents.

Espérons que Vladimir Ashkenazy a eu raison de dire que *le château va survivre à l'Histoire pour encore 500 ans*. En tout cas, Vincent a veillé à ce que les 500 premières années de l'histoire du château, de ses résidents et de leurs activités soient magnifiquement enregistrées. Il a accompli un travail remarquable pour y parvenir. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Ce recueil vous invite à vous installer dans le château de La Barre et à vous aventurer dans ses histoires choisies.

Aux Pays-Bas, on dit : Chapeau !

Bernard Kuin en Sandra Lourens
Villejoubert, 2021

Avant-propos

« Une mémoire, mon petit, c'est un sacré caveau de famille ! » André Malraux.

L'idée de ce *recueil d'histoires* sur le château de La Barre est née de quatre rencontres :

Tout d'abord, la contemplation de tableaux imposants et accrochés dans des salons familiaux. Ce sont en particulier un *Massacre de Scio* et un *Radeau de la Méduse* qui m'ont quelque-peu effrayé quand, enfant, je passais des vacances estivales au château de La Barre. Ce sont aussi d'autres *peintures de Léo* dispersées par le temps et dont Michel de Labarre – cet oncle *père Noël* de mon enfance – avait fait un inventaire hétéroclite. Toutes ces peintures sont l'œuvre d'un lointain aïeul, Léo de Labarre, *élève d'Eugène Delacroix*. Oui, rendez-vous compte, Eugène Delacroix soi-même ! Pourtant l'affirmation de cette filiation est empreinte de doute, seule la parole de nos anciens en faisant foi. J'ai alors caressé l'envie de me transformer en détective pour résoudre cette énigme restée entière jusqu'alors.

Ensuite, l'exploration de quatre malles pleines d'archives qu'Alain de Labarre s'est évertué – avec rigueur et maîtrise de l'art paléographique – à classer et à déchiffrer. Seize générations de propriétaires de La Barre ont conservé des parchemins, lettres, actes notariés et bulle papale pour en faire, sans le vouloir, une bibliothèque défiant le temps. Une mémoire familiale de 500 ans ! Avec maestria, Alain de Labarre – mon oncle *préféré* – en a fait deux ouvrages, dont une *Histoire de quatre familles*, qui font référence. Il m'a beaucoup donné. C'est en sa mémoire et rempli de gratitude qu'à la suite de ses travaux, je me suis lancé dans l'aventure d'une recherche sur le château et sur ses résidents.

Puis, la découverte du village d'Anais et du domaine de Puyfrançais. Honorables représentants de la *branche aînée* de la famille Labarre, Roger et Zabeth de Labarre en sont à l'origine. À quelques cousines et à moi-même, ils ont eu la gentillesse de confier une mission : celle de représenter la famille *Labarre* à l'occasion de l'inauguration, dans l'église d'Anais, de la réinstallation d'un tableau restauré de l'ancêtre Léo. Journée mémorable. Cinq générations de Labarre ont vécu dans ce village charentais entre 1810 et 1949. Les anciens du village témoignèrent alors de moments passés avec certains de nos aïeux au logis de Puyfrançais, domaine *frère* du domaine de La Barre.

Et enfin, récemment, la rencontre de Ben et Sandra, propriétaires hollandais du château de La Barre. Tombés amoureux du château en 2018, ils se sont lancés dans la folle entreprise de le restaurer et de lui redonner une nouvelle jeunesse *moyenâgeuse*. Sans le savoir, ils ont renoué avec une histoire liant la Hollande et les Charentes depuis le XV^e siècle. En m'ouvrant leurs portes, ils m'ont permis de retrouver des saveurs que j'avais goûtées quand j'étais enfant, et de voir resurgir quelques souvenirs chargés d'émotion.

Ces quatre rencontres m'ont donné l'envie de raconter une histoire du château de La Barre, ou plutôt ... des histoires.

Le personnage central de ce recueil d'histoires est donc un château. Dressons sa carte d'identité :

Son *date de naissance* est incertaine, au plus tôt en 1470 et au plus tard en 1520.

Son *nom*, c'est *château*, *fief* ou *domaine de La Barre* (et d'*Andone*). Souvent je parlerai de son cœur – le *château* ou le *logis* – et de son corps – son *corps de ferme*, ses *terres* et son *exploitation agricole*.

Son *adresse*, c'est l'*Angoumois*, puis le *département de la Charente* pour la période moderne.

Ses *ancêtres*, ce sont le *fortin gallo-romain d'Auzonna* et la *résidence comtale* moyenâgeuse d'*Andone*.

Ses *frères et sœurs*, ce sont des domaines voisins, cogérés, ou alliés, dont le *domaine de Puyfrançais* qui n'hésitera pas à lui tendre la main dans sa maturité.

La *couleur de ses yeux*, ce sont les familles *Triquot-Horric* et *Gourdin-Dubois* que j'ai nommées *seigneurs* ou *propriétaires* ou bien *Jean*, *Antoine*, *Marie-Thérèse*, *Louis-Robert*, *Ludovic* ... Ce sont ses *cheminées* décorées en ocre et rouge au XV^e siècle par un peintre anonyme, ou les *tableaux* de *Léo de Labarre*, l'ancêtre peintre. Ce sont en particulier *Jean-Hélié Dubois de La Bernarde* – militaire éclairé –, *Léo de*

Labarre – hobereau-peintre élève d'Eugène Delacroix –, et *Etienne de Labarre* – agriculteur engagé pour le département de la Charente.

Ses caractéristiques physiques, ce sont ses pierres, sa tour crénelée, ses escaliers à vis et ses dépendances. Ce sont ses bois, sa garenne, sa source d'Andone et la forêt de Boixe. Elles lui ont permis, souvent à grandes foulées, de franchir les différents âges de sa vie.

Cette édition, revue et complétée de six chapitres et d'arbres généalogiques simplifiés, s'évertue à faire *mémoire* d'un lieu, révèle six *biographies* inédites de membres de la famille Duboys – authentiques personnalités charentaises, propriétaires du domaine de La Barre jusqu'en 1994 – et clôt temporairement une *enquête* engagée en 2018 pour résoudre deux énigmes artistiques charentaises.

Je caresse l'idée que ce recueil pourra inciter quelque passionné d'histoire à écrire un *conte charentais* mettant en scène le château de La Barre – à l'exemple du château du *Lys dans la vallée* d'Honoré de Balzac¹ ou bien du *Château* de Franz Kafka.

Davantage, en prolongeant les travaux d'Alain, Michel et Roger de Labarre, j'ai souhaité modestement que ces « histoires » familiales donnent aux jeunes et futures descendances – liées par le sang ou par l'affection au domaine de La Barre et à ses résidents – des repères sur une partie de leur *patrimoine commun*. Elles pourraient satisfaire un jour ou l'autre leur curiosité et, qui sait, nourrir leur présent et éclairer leur avenir. Ce serait une belle manière d'incarner la nouvelle devise de la famille de Labarre – inventée par Michel de Labarre : « *Continuons* ».

Vincent de Labarre, octobre 2023

La Barre ou Labarre ?

Le toponyme (*la*) Barre pourrait avoir trois significations :

- L'enclos, la maison entourée d'une barrière de clôture ;
- Le pic, l'éperon rocheux, la barrière rocheuse ;
- Certains historiens indiquent que ce serait un lieu de passage obligé permettant de contrôler les entrées et sorties d'un fief ou bien un octroi ou bien le surnom du gardien de la barrière de cet octroi.

La question de l'écriture : La Barre est un fief, une terre, un lieu. Il s'écrit en deux mots. Le propriétaire de ce fief est donc seigneur (des terres) de la Barre. Le patronyme de ce seigneur est successivement Triquot, Horric, Gourdin puis Duboys. La tradition fait que l'on rajoute à un patronyme noble tous les fiefs dont il est seigneur. Ainsi, à titre d'exemples :

- Jean-Hélie Duboys porte le nom Duboys – sieur de la Bernarde avant 1771 –, puis en 1771 seigneur de la Barre, d'Andone, de La Faye, de La Barrière, de Pouillac, de Fenestre, du Chatelard et autres lieux ;
- Lors de la succession de Jean Gourdin, l'un des enfants hérite du fief de la Barre, un autre du fief d'Andone ... Le premier porte alors le nom de Gourdin, seigneur de la Barre, le second le nom de Gourdin, seigneur d'Andone.

A partir de 1792, les maires tiennent les registres de l'état-civil qui remplacent les registres paroissiaux jusqu'alors tenus par les curés. Louis-Robert ou son fils Léo Duboys de la Barre se déclareront « Duboys de Labarre », nom qui dévient le patronyme républicain de leurs descendants.

signature de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde (1762) et de Louis-Robert Duboys de Labarre (1822)

¹ A noter que Balzac se sert d'Angoulême comme décor de son roman *les illusions perdues*.

TABLE des MATIÈRES

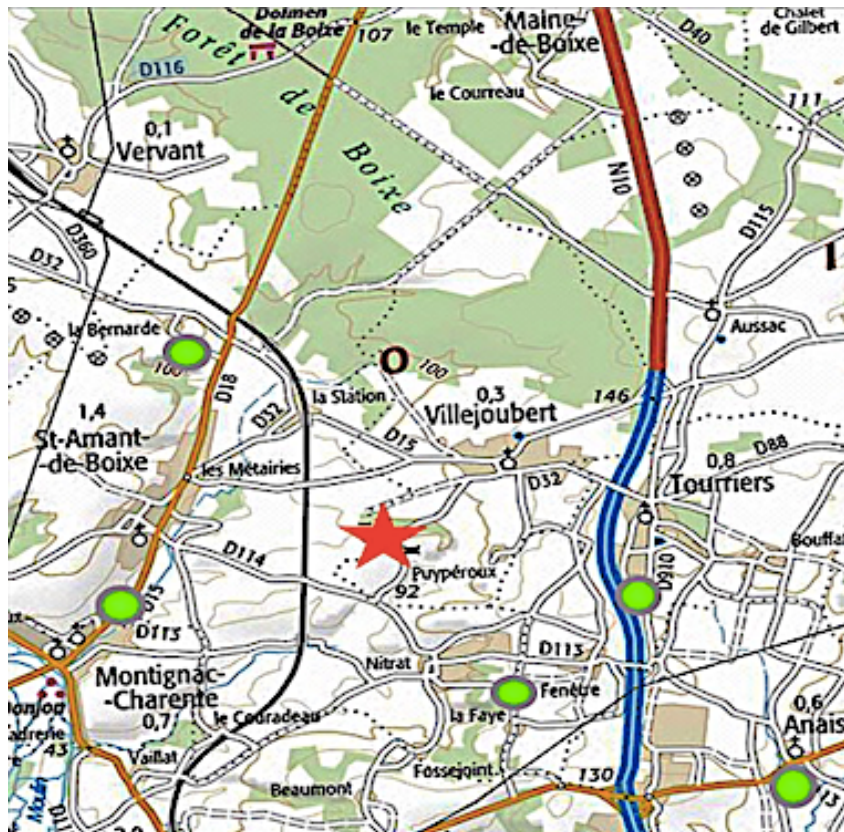
<i>Avant-propos</i>	4
<i>Avertissement</i>	12
CHAPITRE 1	15
Un MILLÉNAIRE du DOMAINE de LA BARRE en NEUF DATES	15
<i>Au commencement... il y a une voie romaine. Nous sommes au IV^e siècle.</i>	17
<i>En l'an 970 : une résidence comtale fortifiée à Andone</i>	17
<i>En l'an 1370 : la guerre de Cent Ans fait rage</i>	19
<i>En l'an 1470 : le château de La Barre est en construction</i>	20
<i>En l'an 1570 : les guerres de Religion sont aussi angoumoises</i>	21
<i>En l'an 1670 : la grande histoire du cognac commence</i>	22
<i>En l'an 1770 : un renouveau viticole pour le domaine à l'aube d'un nouveau monde</i>	23
<i>En l'an 1870 : encore plus de cognac ! et puis le phylloxera ...</i>	24
<i>En l'an 1970 : une nouvelle histoire pour le château de La Barre ?</i>	25
CHAPITRE 2	28
DEUX DYNASTIES et DIX-HUIT SEIGNEURS de LA BARRE d'ANDONE pour un PETIT FIEF	28
<i>Deux dynasties résumées en un tableau</i>	30
<i>La dynastie Triquot-Horric, celle qui « invente » La Barre !</i>	30
<i>La dynastie Gourdin-Dubois</i>	33
• <u>309 années pour une nouvelle dynastie ... grâce à une fille unique</u>	33
• <u>La parenthèse de la Révolution</u>	35
• <u>L'émigration contre révolutionnaire de Louis-Robert Dubois de Labarre</u>	39
• <u>La belle époque viticole post-Révolution</u>	40
<i>Le fief de La Barre : un petit fief noble rural</i>	42
<i>Zoom sur une géographie d'alliances</i>	42
<i>Quelques points de repères sur la famille Dubois</i>	45
• <u>La famille Dubois s'est installée en Charente avant 1505</u>	45
• <u>Une famille catholique d'origine irlandaise ?</u>	46
CHAPITRE 3	51
Du HAUT d'une TOUR CRÉNELÉE	51
<i>Les 1001 châteaux de La Barre</i>	52
<i>Le temps de la construction du château</i>	53
• <u>Tout est une question de bonne implantation</u>	53
• <u>Une histoire d'architecte ?</u>	54
• <u>Un plan exemplaire</u>	54
• <u>Un décor digne de Walt Disney</u>	57
➤ Les éléments défensifs, entre fonctionnalité et symbolique	57
➤ Les gargouilles et machicoulis	58
➤ La chapelle	58
➤ Le colombier	59
➤ Les écus	59
➤ Les peintures	60
➤ Les Cheminées	60
➤ Les Vitraux.....	61
➤ L'accès au château	61
➤ Escaliers et charpentes	62
<i>Donnez-moi du feu et de la lumière</i>	64
<i>Une « histoire de cuisine »</i>	65
<i>Le château n'a pas vraiment la main verte</i>	66
<i>Une double voire une triple vie</i>	67
<i>Une « forteresse » protectrice, mais dont on aime sortir</i>	69
CHAPITRE 4	74
Jean-Hélie DUBOYS de LA BERNARDE, un militaire respectable et un gentilhomme éclairé... 74	

<i>Jean-Hélie, un militaire ... quelquefois parisien</i>	75
• <u>Un brillant officier d'intendance militaire</u>	75
• <u>Un militaire courtisan ...</u>	80
• <u>Un militaire engagé dans les projets français pour l'indépendance des Etats-Unis ...</u>	81
• <u>Un maréchal des camps et armées du Roy (ou une promotion prestigieuse pour une carrière élogieuse)</u>	87
• <u>Un militaire utile à l'armée du Roi</u>	87
<i>Jean-Hélie, un gentilhomme gentiment agronome</i>	88
<i>Jean-Hélie, un père éducateur</i>	89
<i>Jean-Hélie, un noble éclairé ... et royaliste</i>	90
• <u>Sept lettres révélatrices de la personnalité de Jean-Hélie</u>	91
• <u>Sept lettres illustrant l'état d'esprit de la noblesse à la veille de la Révolution</u>	92
<i>Jean-Hélie, un gentilhomme gentiment lettré</i>	93
<i>Jean-Hélie, un gentilhomme angoumois, proche du comte de Broglie</i>	96
CHAPITRE 5	100
François DUBOYS de LA BRUNE, frère aimé et protégé de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde	100
CHAPITRE 6	103
LA BARRE, un DOMAINE AGRICOLE et VITICOLE	103
<i>500 ans d'un banal domaine noble agricole</i>	105
• <u>Un « grand » domaine</u>	105
• <u>Une exploitation agricole avant tout</u>	106
• <u>Un domaine exploité par ses seigneurs et leurs métayers</u>	106
• <u>Un domaine en polyculture-vignoble</u>	108
• <u>Le domaine de La Barre investit dans les techniques agricoles du moment</u>	111
• <u>Un domaine ouvert à l'échange extérieur</u>	112
• <u>Le domaine sait évoluer et s'allier</u>	112
➤ <u>Jusqu'en 1796, l'alliance avec trois autres fiefs</u>	113
➤ <u>Dès 1771, l'introduction d'innovations agricoles</u>	113
➤ <u>Au XIX^e siècle, l'alliance salutaire avec le domaine de Puyfrançais</u>	113
• <u>Une rente foncière significative</u>	115
➤ <u>Estimation des revenus du domaine de La Barre vers 1788</u>	116
<i>Un domaine agricole et viticole qui innove</i>	117
• <u>La production et la commercialisation de fourrages</u>	118
• <u>La traction attelée</u>	119
• <u>La vigne</u>	119
• <u>La pomme de terre à La Barre</u>	120
<i>Au domaine de La Barre, on met de l'eau en bouteille !</i>	121
CHAPITRE 7	123
Pierre DUBOYS de LA MOLIGNIERE (1752 - ca.1820), globe-trotter de Saint-Domingue et Alexandrie à Saint-Pétersbourg	123
<i>Séjour à Saint-Domingue</i>	123
<i>Son intérêt pour l'indépendance des Etats-Unis</i>	127
<i>Aller-retour Paris Saint-Domingue : un procès pour laver son honneur !</i>	129
<i>Commissaire de la Marine et directeur des cultures et fabriques d'Égypte</i>	131
<i>Départ en Russie</i>	132
CHAPITRE 8	137
Le « citoyen » Pierre DUBOYS (de) LABERNARDE révolutionnaire modéré et homme politique	137
<i>Un prêtre révolutionnaire, promu administrateur du département de la Charente</i>	137
<i>Un conseiller de Préfecture respecté et bon « conseiller »</i>	138
<i>Un notable politique caméléon, estimé et soucieux de son clan</i>	139
CHAPITRE 9	142
PETITE HISTOIRE des DROITS FÉODAUX	142

en FORÊT de BOIXE.....	142
<i>Au moyen-âge, des droits généreux concédés aux usagers de la forêt de Boixe.....</i>	143
<i>1669 : les effets du nouveau code forestier ordonné par Colbert</i>	143
<i>1730 : des droits concédés reformés, mais enfin rentables</i>	145
• <u>En 1730, le duc de La Rochefoucauld réforme les droits d'usage ... d'une main ferme.....</u>	145
• <u>En 1740, le duc intente un procès à François Duboys de La Bernardé, que le duc perd et qui fait jurisprudence un siècle durant</u>	146
• <u>... mais qui permet au duc d'améliorer sa rente foncière</u>	146
• <u>En 1780, les ducs reprennent le « combat de la rente ».....</u>	148
<i>Épilogue : le droit féodal survit en partie à la Révolution !</i>	149
<i>Au domaine de La Barre, on chasse !</i>	152
<i>La forêt de Boixe, genèse d'une relation artistique ?.....</i>	153
CHAPITRE 10	157
LÉO de LABARRE, un ÉLÈVE d'EUGÈNE DELACROIX ?	157
<i>Une vocation artistique en forme de point d'interrogation</i>	<i>160</i>
<i>L'enquête ! les 7 indices qui font preuve</i>	<i>160</i>
• <u>Une relation de bon voisinage entre les Duboys et les Delacroix</u>	<u>160</u>
• <u>Des lettres qui révèlent un talent artistique prometteur</u>	<u>162</u>
• <u>Bientôt Paris ! (ou les recettes de Léo).....</u>	<u>164</u>
• <u>A moi Paris ! (ou le porte-monnaie qui parle !).....</u>	<u>166</u>
• <u>Le tableau « portraits de seize jeunes hommes » : la preuve cardinale</u>	<u>167</u>
• <u>« Madeleine » prend le thé au Salon et puis s'en va</u>	<u>168</u>
• <u>Livres de référence et copies de tableaux de Maîtres : des indices accessoires ?.....</u>	<u>171</u>
<i>Et après l'atelier parisien ? les 6 indices manquants.....</i>	<i>172</i>
• <u>L'énigme du portrait de Charles de Verninac : une copie peinte par Léo et signée par Delacroix ?</u> <u>172</u>	
• <u>Une lettre inédite de la fondation de Rothschild</u>	<u>180</u>
• <u>Léo sous l'influence religieuse de son épouse (ou merci le train !)</u>	<u>181</u>
• <u>Une étude académique d'un nu masculin ... troublante</u>	<u>183</u>
• <u>En 1859, Eugène Delacroix annote le nom de Léo sur son journal !.....</u>	<u>183</u>
<i>Ultime et posthume reconnaissance</i>	<i>184</i>
<i>Conclusion provisoire.....</i>	<i>186</i>
CHAPITRE 11	188
Une GALERIE d'ART CHARENTAISE.....	188
CHAPITRE 12	211
Jean DUBOYS (du VIGNAUD), alias Jean du BOYS	211
homme de lettres	211
<i>Jeunesse et formation</i>	<i>212</i>
<i>Entrée dans la bohème littéraire parisienne</i>	<i>214</i>
<i>L'Erotikon Theatron : théâtre libre et provocateur.....</i>	<i>216</i>
<i>Carrière Théâtrale</i>	<i>218</i>
<i>Journaliste et rédacteur en chef.....</i>	<i>221</i>
<i>Feuilletoniste écrivain</i>	<i>225</i>
<i>La comtesse de Monte-Cristo : un succès international.....</i>	<i>225</i>
<i>Un « non » - parnassien</i>	<i>228</i>
<i>Zoom sur une œuvre de théâtre « historique » de Jean du Boys</i>	<i>230</i>
<i>Un personnage caricaturé et « biographié »</i>	<i>231</i>
<i>Une mort jeune</i>	<i>234</i>
<i>Points de repère charentais</i>	<i>234</i>
<i>Un auteur au talent contrasté</i>	<i>241</i>
CHAPITRE 13	245
La DESCENDANCE de Léo de LABARRE FAIT SOUCHE.....	245
Le logis de Puyfrançais (commune d'Anais, Charente).....	245

<i>Etienne et Jeanne de Labarre</i>	246
• <u>Etienne de Labarre pendant la Première Guerre mondiale</u>	248
• <u>un agriculteur engagé pour le département de la Charente</u>	249
• <u>Une vie modeste</u>	253
• <u>Zoom sur deux des enfants d'Etienne et Jeanne de Labarre : Jacques et Alain</u>	253
<i>Le « trio de cousins » : Alain, Michel et Roger de Labarre</i>	257
<i>Souvenirs d'enfance</i>	259
ÉPILOGUE(S)	262
<i>La branche cadette : Ludovic et Clotilde de Labarre et leurs petits-enfants</i>	264
<i>Arbres généalogiques simplifiés liés à Jean-Hélie Duboys de La Bernarde (1716-1802) et à Thérèse Bourée de Balzac (1734-1773)</i>	266
<i>Liste des noms citées dans le Recueil (personnes, lieux, ...)</i>	268
<i>Bibliographie incomplète</i>	273
<i>Remerciements</i>	274





*Le domaine de La Barre en Charente (Villejoubert)
et les fiefs associés Le Chatelard (St-Amant-de-Boixe),
Pouillac, Fenestre, La Barrière (Tourriers) et Puyfrançais (Anais)
(fond de carte IGN)*

CHRONOLOGIE (*)		ÉVÈNEMENTS FRANCE / CHARENTE	ÉVÈNEMENTS DOMAINE DE LA BARRE	
MOYEN ÂGE		Louis VII le Jeune Philippe-Auguste Saint Louis IX	844 : 1ers vikings en Charente 975 : création du comté d'Angoulême Croisades	975? : Edification du castrum d'Andone 1028 : déplacement du castrum d'Andone 1131 : création du village de Villejoubert 1137/1204 : défrichement forêt de Boixe
	GUERRE 100 ANS	Philippe VI 1328-1351 Charles VII 1422-1461	1338 : début de la guerre de Cent Ans 1431 : martyr de Jeanne d'Arc 1453 : fin de la guerre de Cent Ans	1351 : Angoumois place forte contre anglais 1350 : 1er logis noble d'Andonne 1413 : droit chasse, pacage, ... pour La Barre
RENAISSANCE		Louis XI 1461-1482 Louis XII 1498-1515	1492 : Reconquista, découverte de l'Amérique 1494 : fleuve charente navigable Rabelais	1453 : reconquête agricole, avec avantages aux laboureurs et fiefs nobles . 1487 : Jean Triquot, 1er seigneur connu de La Barre
		François 1er 1515-1547	1515 : Angoumois érigé en duché-pairie 1534 : Calvin en Charente, expansion réforme 1548 : révolte de la Gabelle, grande peste Montaigne, Shakespeare, Léonard de Vinci	1470?-1510 : construction du château 1510 : J. Triquot, 1e propriétaire puis Antoine Horric (1495?-1560) 2e prop. 1539 : protestantisme à Montignac (don horric, duboys)
	GUERRES RELIGION	Charles IX 1560-1574 Henri III 1574-1589 Henri IV 1589-1610	1558 : François Rochefoucauld chef réformés 1562 : 1ère guerre de Religion; 1567 : saccage d'Angoulême; 1569 : bataille de Jarnac 1572 : saint Barthelemy 1598 : Edit de Nantes	1577 : fief Chatelard associé à La Barre par alliance vers 1610 : adjuration des Horric et Duboys
PÉRIODE CLASSIQUE	BAROQUE	Louis XIII 1610-1643 Louis XIV 1643-1715 Richelieu, Colbert, Mazarin	début distillation cognac, réforme des impôts 1635 1648 : guerre de Trente Ans 1651-1653 : Fronde; 1658 : saccage Angoulême 1683 : début des dragonnades 1685 : révocation de l'Edit de Nantes	1677 : perte procès lié à droit de chasse dans la forêt de Boixe, Pierre Horric (1650-?) 7e propriétaire 1685 : Jean Gourdin (1630?-1700?) 8ème propriétaire par achat aux Horric fiefs de Pouillac, La Faye rattachés à La Barre
	SIÈCLE des LUMIÈRES	Louis XV 1715-1774 Louis XVI 1774-1791	Guerres de Succession Autriche et Pologne début double distillation eau-de-vie de cognac 1756-1763 : Guerre de Sept ans petite ère glaciaire 1775 : construction route Turgot Encyclopédie Diderot, Voltaire, Rousseau	1700? : réaménagement de La Barre par Jean Gourdin; 1715 : gelée des vignobles charentais 1771 : La Barre passe aux Duboys par lignage maternelle; 1771-88 : nouveaux bâtiments et innovations agricoles Jean-Hélie Duboys 10e propriétaire
	RÉVOLUTION	Révolution 1795-1799 Directoire 1799-1804 Consulat	1789 : grande Peur de Ruffec 1791 : loi sur les émigrés 1792 1799: campagnes contre-révolutionnaires 1793 : exécution de Louis XVI, Terreur, Guerre de Vendée	1791 : émigration de Louis-Robert Duboys de Labarre; 1796 : La Barre sequestré (Bien national) racheté par des neveux de Jean-Hélie Duboys; 1798 : Louis-Robert Duboys 11ème propriétaire
EMPIRE RESTAURATION	RÉVOLUTION INDUSTRIELLE ET ROMANTIQUE	Napoléon Empire 1804-1814 Louis XVIII 1815-1824 Charles X 1824-1830 Louis-Philippe 1830-1848	1825 : loi sur le milliard des émigrés 1831 : création de la société royale d'agriculture sciences et arts Chateaubriand, Hugo, Guericault, Ingres, Eugène Delacroix fréquente entre 1812-1820 Maison des gardes en forêt de Boixe	1803 : retour d'émigration de Louis-Robert de La Barre; 1803-1827 : reconstitution du domaine de La Barre 1810 : La Barre devient annexe viticole du domaine de Puyfrancais, nouvelle résidence des Duboys; 1818 : 1er lien Duboys-Delacroix
IIème EMPIRE	RÉVOLUTION INDUSTRIELLE ET AGRICOLE ÉPOQUE ROMANTIQUE	1848-1851 Napoléon Président République 1852-1870 Napoléon III Empire	1853 : arrivée du train en Charente 1855 : première Exposition universelle 1860 : âge d'or du vignoble charentais Alfred de Vigny, Honoré de Balzac,	1834-1841 : Léo de Labarre suit des cours de peinture à pontlevoy; 1842-1844 : Léo fréquente l'atelier de Delacroix; La Barre = exploitation viticole florissante Léo de Labarre 13ème propriétaire
IIIème-Vème RÉPUBLIQUE	RÉVOLUTION INDUSTRIELLE ET AGRICOLE ÉPOQUE ROMANTIQUE	1871-1872 Adolf Thiers; Mac Mahon; Jules Grévy; Sadi Carnot	1870 : guerre franco allemande; 1871 Commune de Paris; 1879 : crise du phylloxera 1885 : invention de la voiture	1880 : reconversion en exploitation céréalière-élevage-lait; destruction du toit de la tour et 2ème enceinte
	PÉRIODE MODERNE	1913-1920 Raymond Poincaré	1914-1918 : 1ère guerre Mondiale	Ludovic de Labarre (1862-1941) 14ème propriétaire 1887-1941
		(*période de règne ou de présidence)	1939-1945 : Seconde guerre Mondiale mécanisation agricole	1941 : Etienne de Labarre (1899-1967) 15ème propriétaire; La Barre retrouve indépendance agricole; La Barre 1989, Tableaux de Léo 2014, 2014 inscrits à l'ISMH

Avertissement

Ce recueil d'histoires ne vise pas à tout dire du domaine de La Barre. Le parti-pris a été de faire des zooms et de donner des points de repères sur quelques facettes de l'histoire du domaine et sur certains de ses résidents. Il tient compte des grandes lacunes des archives familiales.

Après une présentation du contexte historique dans lequel le château et le domaine de La Barre ont évolué, ce recueil dévoile :

- l'histoire du domaine en tant que fief* et une présentation des deux dynasties – les familles Triquot-Horric et Gourdin-Dubois – qui résident au château pendant 500 ans. Nous ferons un détour par la Révolution ;
- la « vie de château » et l'architecture du château ;
- le domaine en tant qu'exploitation agricole et viticole ;
- ses relations avec la forêt de Boixe ;
- des biographies de certains de ses résidents ou alliés : Jean-Hélie Dubois de La Bernarde (1716-1802), François Dubois de La Brune (1720 - 1798), François Dubois de La Molignière (1752-entre 1818 et 1826), le citoyen François Dubois-Labernarde (1756-1834), Léo de Labarre (1819-1905 – en s'attardant sur sa descendance –, Jean Dubois du Vignaud (1836-1878) et Etienne de Labarre (1899-1967).

Il retrace aussi une enquête artistique menée pour résoudre deux énigmes :

- Léo de Labarre était-il élève d'Eugène Delacroix ?
- le portrait de Charles de Verninac, neveu d'Eugène Delacroix, aurait-il fait l'objet d'une copie en 1847 ? Léo de Labarre aurait-il peint cette copie, que le Maître lui aurait demandé de faire et aurait signée ?

Les matériaux et outils pour mener à bien cette enquête ont été une loupe de Sherlock Holmes, quatre malles d'archives familiales, l'ouvrage d'Alain de Labarre – épiloué avec beaucoup d'humour par Michel de Labarre. Pour combler les silences d'archives, une bibliographie, quelquefois issue d'internet, a été mobilisée. Cette enquête ne s'est attardée que sur les archives familiales au caractère le plus original.

Il a fallu être modeste. Il m'est arrivé, plus que de raison, de faire des raccourcis, des approximations et des interprétations. Malgré l'importance du rôle des femmes dans l'histoire du château, j'ai dû faire l'impasse sur toute figure féminine : les archives familiales sont le reflet d'époques dominées par le genre masculin. Si des clés de lecture contemporaines ont pu être utilisées – elles conduisent quelquefois à des contre-sens –, j'ai essayé de ne pas porter de jugement de valeur sur les postures des personnages présentés dans ce recueil. J'ai eu la chance de pouvoir interviewer des anciens et de bénéficier de contributions familiales complices, sources d'enrichissement d'archives. Qu'ils en soient remerciés. En mettant en scène cette histoire charentaise, il est arrivé de raviver des souvenirs d'enfance et de crier eureka quand une énigme était en passe d'être résolue.

Un certain nombre d'annexes – intégrant des documents originaux – et un petit glossaire « *encyclopédique* » permettent de satisfaire la curiosité des lecteurs de 7 à 77 ans ou de donner des éclairages généraux utiles à la compréhension. Des arbres d'ascendance généalogiques sont présentés en fin de recueil, ainsi qu'une galerie de portraits. Ils ne respectent pas les normes généalogiques.

Certains chapitres ont été soumis au *musée national Eugène Delacroix-Louvre* (Paris) et à l'association *au fil du temps* – société savante dédiée à la *promotion du patrimoine et à l'histoire du canton de Saint-Amant-de-Boixe et ses environs*. Cette association m'a proposé de rédiger des articles relatifs au domaine de La Barre pour sa revue annuelle *Jadis*. Un premier article a été publié en septembre 2021 et un deuxième en novembre 2022.

Quelques conventions

- Les phrases présentées entre guillemets et en italique sont des extraits de lettres originales ou de documents. Certains noms de référence/expressions particulières ou triviales, ... sont écrits en italique et sans guillemets.
- On a écrit « La Barre » en deux mots quand il s'agit du château, du fief ou du domaine, ainsi que les noms de seigneurs/familles avant 1789. On l'a écrit en un mot (Labarre) quand il s'agit de la famille Dubois de Labarre. Pour faciliter la lecture, on a souvent désigné un personnage de cette histoire par son prénom : Léo, Jean-Hélie, Louis-Robert, Jeanne ... Eugène Delacroix est souvent nommé Maître.
- Le signe * renvoie au glossaire.
- Quelques répétitions permettent une lecture autonome de chaque chapitre.
- Quelques textes d'auteurs – que nous espérons bienveillants s'agissant d'une publication à usage familial – n'ont pas été référencés.
- Sauf mention spécifique, les illustrations, photos etc. sont des archives familiales ou de Vincent de Labarre.

Une Collection de cartes postales



Vers 1900, photo familiale



Avant 1900, carte postale



Vers 1930, carte postale



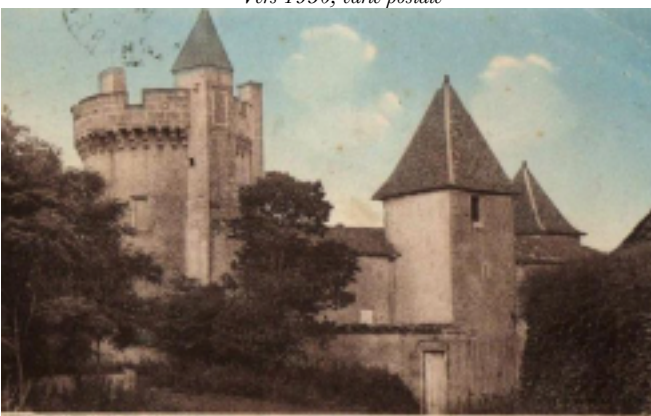
Vers 1950, carte postale



Vers 1950, carte postale



Vers 1960, carte postale



Vers 1950, carte postale colorisée (copyright AGC)



Vers 1960, carte postale



vers 1950, carte postale (couleur)



Lithographie, 1965



Vers 1910, carte postale,



Carte postale de vœux, 2023, Bernard et Sarah Kuhne



Avant 1893, carte postale (tour avec sa coiffe)

CHAPITRE 1

Un MILLÉNAIRE du DOMAINE de LA BARRE

en NEUF DATES

« L'histoire, c'est un conte de faits », Franck Dhumes.

« Tout ce qui est mort comme fait, est vivant comme enseignement », Victor Hugo.

Le château de La Barre est né à la fin du XV^e siècle en la baronnie de Montignac dans l'Angoumois, province qui devient le département de la Charente en 1790. Il est localisé sur la commune de Villejoubert, avec une partie de ses terres sur la commune de Saint-Amant-de-Boixe.

Henri IV appelait la Charente « Le plus beau ruisseau de mon royaume ».

Arthur Young, lorsque en 1787 il parcourt l'Angoumois, écrit : « Nous traversons une région calcaire, largement boisée bien que sans clôtures en direction d'Angoulême ; l'approche est belle ; le pays tout autour est magnifique avec le fleuve Charente qui le traverse ; saisissant ! »

Michelet décrit ainsi la Charente : « Rien de plus doux, de plus gracieux, de plus humain ».

Et Les frères Tharaud² rajoutent en 1933 : « Ce tranquille panorama d'où l'on découvre à la fois la désolation de la Judée et les riches coteaux qui produisent l'eau-de-vie la plus embaumée du monde retient inlassablement les yeux. Mais sa plus grande beauté est dans le ciel, si large, si plein de lumière, que la terre, certains jours, n'est qu'un insignifiant détail, une nuance plus foncée de cette immense étendue bleue ».

Voilà donc une douce et belle demeure pour le domaine de La Barre.

Pour se familiariser avec quelques lieux qui comptent pour le domaine et qui ponctuent les histoires qui vont suivre, sachez que le domaine de La Barre se situe à :

- 300 m des ruines du castrum d'Andone (X^e siècle), rare exemple de forteresse carolingienne ;
- 2 km de Saint-Amant-de-Boixe, siège d'une magnifique abbaye romane du XI^e siècle et d'une gare ferroviaire au XIX^e siècle ;
- 2 km de la forêt de Boixe avec sa Maison des Gardes, où vécut le peintre Eugène Delacroix ;
- 4 km de Tourriers, traversée vers 1770 par la nouvelle route Turgot Poitiers-Angoulême ;
- 5 km de Montignac, posée sur le fleuve Charente, châtellenie suzeraine du domaine ;
- 7 km d'Anais, berceau du domaine frère de Puyfrançais ;
- 10 km de Mansle, grand marché de proximité et étape des Messageries royales ;
- 20 km d'Angoulême, l'horizon urbain des seigneurs de La Barre où ils résident quelquefois ;
- 20 km de La Rochefoucauld et de Verteuil, résidences de la famille de La Rochefoucauld, suzeraine des seigneurs de La Barre et propriétaire de la forêt de Boixe ;
- 40 km de Ruffec, où réside le comte de Broglie, protecteur de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, seigneur de La Barre à l'aube de la Révolution.

La région naturelle du haut-Angoumois est marquée par le fleuve Charente. Ses sols, terres chaudes*, sont plutôt pauvres, pierreux, et l'accès à la ressource en eau est quelquefois problématique. Le domaine bénéficie toutefois des deux rares sources du terroir, sources qui ont peut-être motivé le lieu de l'implantation du château. Le domaine de La Barre se situe en lisière de la forêt de Boixe, une des grandes forêts du massif forestier du Nord Charente.

Deux dynasties président à la destinée du domaine de La Barre d'Andone : la famille Triquot-Horric de 1470 (a minima) à 1685, et la famille Gourdin-Duboys de 1685 à 1994. L'esprit du bâtisseur du château, Jean Triquot de La Barre, a donné le goût du lieu à ses successeurs : Antoine Horric de La Barre (1510 ?),³ Jean Gourdin de La Faye (1685), Marie-Thérèse Bourée de Villement de Balzac (1751), Jean-Hélie Duboys de La Bernarde (1771), Louis-Robert (1803), Léo (1857), Ludovic (1893) et Etienne (1941) Duboys de Labarre.

² Jean (1877-1952) et Jérôme (1874-1953) Tharaud : écrivains « à quatre mains », historiens, académiciens.

³ Année d'entrée dans les lieux en tant que propriétaire.

Le château de La Barre est né à la fin du Moyen-Âge. Avec sa tour crénelée et ses meurtrières, il a gardé l'apparence d'une forteresse, en tout cas dans le regard de l'enfant de cinq ans que j'étais lorsque je le découvris !

Son patrimoine génétique est gallo-romain et féodal, avec les notions de vassalité, de privilèges, de seigneur et laboureur, etc.

Sa construction est fruit de la guerre de Cent Ans et son enfance est marquée par les guerres de Religion.

Le domaine de La Barre passe sa vie mature sous un régime de monarchie absolue qui, au *siècle des lumières**, aboutit à la Révolution française. Les droits féodaux sont alors abolis, le fief devient propriété.

A un âge avancé, le domaine doit se réinventer une deuxième vie au XIX^e siècle. Elle sera viticole. Il s'associe alors à un frère complice, le domaine de Puyfrançais.

Après la crise du phylloxera, le domaine prend progressivement sa retraite et se transforme en domaine céréalier-laitier.

Le voilà aujourd'hui au quatrième âge. Et ne dit-on pas que c'est l'âge du retour en enfance ? C'est l'expérience qu'il traverse grâce à ses nouveaux amis hollandais depuis 2018.

Une existence de 500 ans ! C'est un grand âge, avec une histoire marquée par des maladies presque létales, comme les guerres de Religion, ou nourrie de vitamines revigorantes, dont la vigne en est le meilleur exemple.

Tout au long de son existence, il s'adapte aux évolutions institutionnelles, nationales, économiques, techniques, ... Il n'en prend pas toujours la meilleure part.

Le château-domaine de La Barre a élu domicile dans le haut-Angoumois. C'est à dire historiquement :

- pendant la période gallo-romaine, aux confins de quatre provinces dominées par les Santons, les Pictons, les Lémovices et les Petrucores ;

- au Moyen-Âge, en bordure du duché anglais d'Aquitaine et du Royaume de France ainsi que du diocèse et du comté d'Angoulême ;

- à la période classique, en lisière des généralités de Limoges, de La Rochelle et de Poitiers ;

- enfin, à la période moderne, dans le département de la Charente, *balcon du Sud-ouest*.

Le domaine est donc situé aux confins de *quelque part* : il appartient à un territoire frontalier. Il se situe également en lisière du croissant de la Religion réformée alors que les lignes de démarcation (1940) et de séparation de l'Oc et de l'Oïl lui sont adjacentes (*cf. annexe 1*). L'oïlisation du patois charentais reflète une autre réalité frontalière : au XV^e et XVI^e siècles, c'est un territoire de brassage de populations qui rompt avec la tradition autarcique des campagnes, peu ouvertes à l'économie de l'échange jusqu'au XVIII^e siècle.



limites des Langues d'oc/oïl et saintongeais
(canalacadémies.com)

Le professeur Bercé ⁴ parle « *D'une forme de mentalité angoumoisine particulière marquée par une habitude de révolte et une tradition du refus du droit étatique liées au fait qu'il s'agit d'une région frontalière géographique, juridictionnelle et linguistique* ».

Ce territoire est un territoire rural banal et reflet de la petite histoire de l'Angoumois et de la France. Le domaine de La Barre y a trouvé sa place.

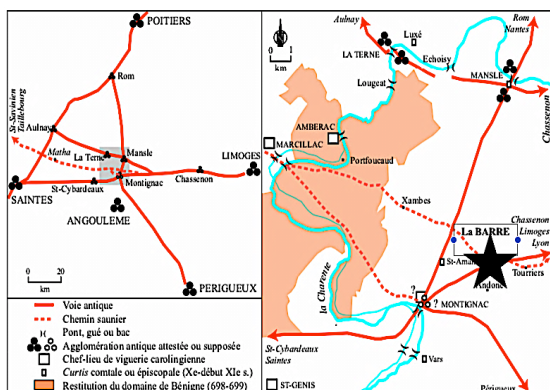
Par chance peut être, le domaine de La Barre a traversé mille ans d'histoire. Presque figé depuis ses origines, le château de La Barre a récemment fêté ses 500 ans.

⁴ M. Bercé, Président des historiens modernistes des universités françaises en 1986.

Voici neuf repères qui marquent son histoire.

Au commencement... il y a une voie romaine. Nous sommes au IV^e siècle.

Au IV^e siècle, la voie romaine Lyon-Limoges-Saintes, dite *voie d'Agrippa*, fait partie des grands axes routiers construits pendant l'Empire romain. Elle longe les terres du domaine de La Barre. Cette voie de communication est support de peuplements et de développement pour cette région et préfigure les occupations ultérieures, dont celle du domaine de La Barre.



les voies antiques autour d'Andone (cartes de Luc Bourgeois)

Les terres de La Barre s'appellent alors *Andone*, ou plus exactement *Auzona*.

On peut imaginer que, en plus d'un petit fortin gallo-romain bâti sur la butte d'Andone pour surveiller la voie romaine, une petite villa gallo-romaine ait été implantée sur le site actuel du château, profitant des rares sources d'eau naturelle dans le secteur.

La toponymie témoigne des temps gallo-romains : le bourg de Villejoubert tire son nom de *villa de Gausbert* ; le toponyme *Auzona* proviendrait du celto-gaulois signifiant les *eaux d'en bas* ;⁵ un chemin d'accès au château s'appelle *ancienne voie romaine*, alors qu'une parcelle nommée *les grands champs* signifie le *grand camp de Caesar*.⁶

⁵ Bourgeois (Luc) Debord (André), *une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an mil : le castrum d'Andone*, Ed. CRHAM, 2009.

⁶ Explication amusée donnée par Etienne de Labarre.

Le fortin d'Andone, juché sur un promontoire surveillant deux voies romaines a un caractère stratégique.

Par exemple en 575, Andone est témoin de la *bataille de Saint-Amant*.⁷

Suite à la mort du roi franc Chiribert, ses quatre frères se partagent son royaume, conformément à la tradition franque. Cela aboutit à une fragmentation où se dessinent des enclaves multiples. « *Ainsi l'Aquitaine est en huit morceaux et les partageants ne sont pas d'accord sur leurs portions respectives. Tout est prêt pour une guerre civile* ». Cette situation se conclut à Saint-Amant vers laquelle convergent les armées belligérantes grâce aux voies romaines, avec des champs de bataille sur les secteurs de La Bernarde, de La Brune,⁸ et d'Andone.

Les terres de La Barre d'Andone sont gallo-romaines !

En l'an 970 : une résidence comtale fortifiée à Andone

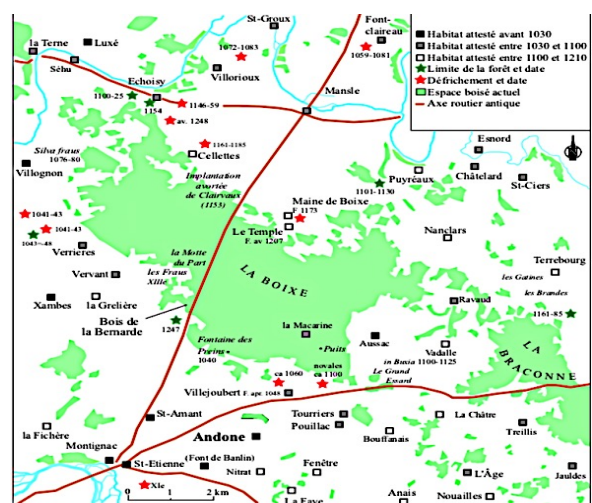


Fig. 5.11 : espaces forestiers et chronologie des habitats autour du massif de La Boixe d'après les sources écrites antérieures à 1200 (carte L. B. d'après A. Debord, 1984, fig. 63, complétée)

Andone, les voies romaines et l'habitat au XI^e siècle
(Illustration Luc Bourgeois)

Vers 970, Arnaud Manzer, comte d'Angoulême, décide d'ériger une résidence comtale fortifiée à Andone. Il l'installe sur la butte gallo-romaine d'Auzona, dont le fortin a été abandonné au III^e siècle. Il souhaite défendre son territoire, surveiller son belliqueux

⁷ Baudet (Jacques), *la bataille de Saint-Amant*, d'après Grégoire de Tours, *histoire des Francs*.

⁸ Au XVI^e siècle, ces lieux sont propriétés des Duboys dont l'un des membres sera seigneur de La Barre. Le nom *Brune* proviendrait de l'allemand *brünnen* : source ou fontaine.

voisin – l'évêque d'Angoulême, Hugues de Jarnac – et chasser dans la forêt voisine de Boixe. Il ambitionne également de tirer avantage du trafic de la voie romaine.

Ayant conclu une paix durable avec son voisin diocésain, son fils Guillaume IV Taillefer décide vers 1020 de transférer cette résidence, en la démantelant, à Montignac, site stratégique sur le fleuve Charente et carrefour commercial florissant.

Il réalise aussi son vœu de créer une grande abbaye, en sortant l'abbaye primitive de Saint-Amant des profondeurs de la forêt de Boixe. Il l'installe à son emplacement actuel. Voilà des gages d'un développement humain, pieux et d'échanges dans ce territoire.

Cette paix motive sans doute Guillaume IV Taillefer à entreprendre en 1026 un pèlerinage à Jérusalem, entraînant avec lui quelques chevaliers angoumois. Un ancêtre des Gourdin de La Barre l'a peut-être accompagné.

Un fief d'Andone, ancêtre du fief de La Barre, est constitué sur place. On en trouve trace entre le XII^e et le XIII^e siècle. Une maison forte préexistait sans doute au château de La Barre : un blason orne une cheminée d'une salle du château – dite *de garde* par Etienne de Labarre (1899-1967). Ce blason ne peut être rattaché à aucun des seigneurs connus du lieu et est proche des armoiries de la Gascogne dont les armées étaient très présentes en Angoumois durant la guerre de Cent Ans.

Cela pourrait constituer une preuve que ce blason ait été gravé sur une cheminée d'un logis préexistant à la construction du château – édifié trente ans après la fin de la guerre. Cette maison forte aurait-elle hébergé des soldats gascons, guerroyant dans la région ? Aurait-elle – et sa cheminée – survécu à la guerre de Cent Ans et été intégrée au bâti de la construction du château de La Barre ?

Lors du démantèlement du castrum d'Andone en 1028, ses pierres sont utilisées pour construire le château de Montignac-sur-Charente, l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe et le château de la baronnie de Tourriers, comme

le précise Alcide Gauguier.⁹ Les mêmes pierres ont certainement servi à construire le possible logis primitif d'Andone puis, 400 ans après, le château de La Barre.

Les pierres du château de La Barre sont donc comtales.

On notera que nos anciens étaient avant l'heure des professionnels du recyclage : les techniques et art d'édifier obligeaient – pour différentes raisons : coûts d'acheminement, disponibilité des ressources, travail sur place des matériaux – à récupérer tous matériaux sur ou à proximité du site de construction.

Le castrum d'Andone ¹⁰

Le castrum d'Andone a été largement décrit par André Debord ¹¹ qui, avec Luc Bourgeois, a conduit des fouilles archéologiques de référence de 1971 à 1995. Au musée d'Angoulême, on trouve les fruits de leurs recherches – monnaies, mobiliers et armes en fer, objets équestres, jeux de société (dont les plus anciennes pièces de jeux d'échec connues en Occident), vaisselle et nécropole etc. –, légués en 1994 par Elisabeth Pellerin-de Labarre



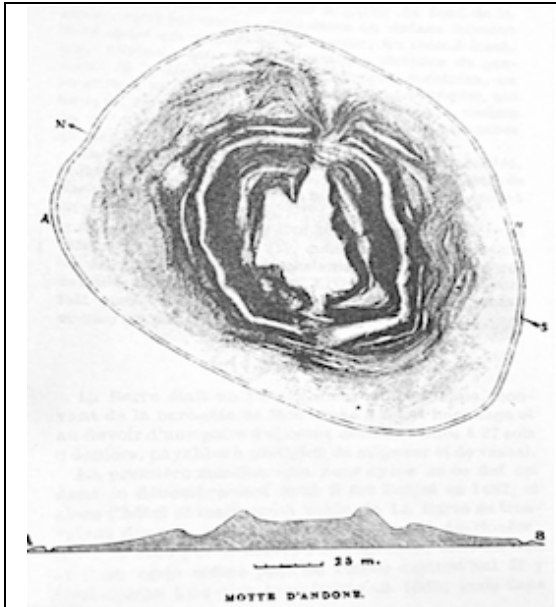
vitrine du Trésor d'Andone, (musée d'Angoulême)

Cette motte féodale fortifiée, large de 35m, entourée de deux douves et dotée de clapiers artificiels, est un bon exemple d'un domaine comtal rural du X^e siècle et du mode vie aristocratique dans une forteresse carolingienne tardive.

⁹ Gauguier (Alcide), *La Charente communale illustrée*, Ed. la Tour Gile, 1868.

¹⁰ Bourgeois (Luc) - Debord (André), *une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an mil : le castrum d'Andone*, Ed. CRHAM, 2009.

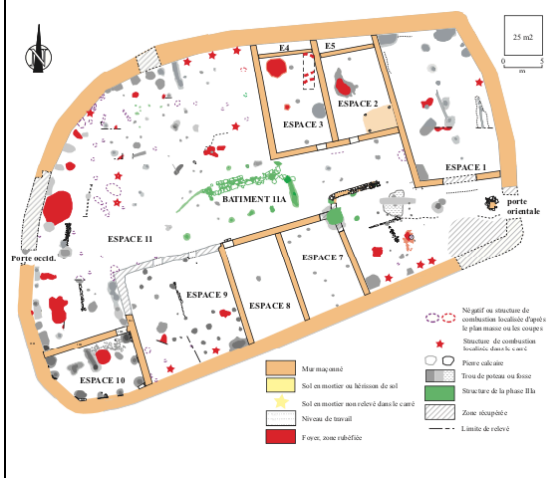
¹¹ André Debord (1926-1996), historien médiéviste, archéologue.



les douves et la motte d'Andone (A-F Lièvre, 1884)



les ruines (« révélées » par A Debord) et les résultats des fouilles du castrum d'Andone (plan de Luc Bourgois)



En l'an 1370 : la guerre de Cent Ans fait rage

La guerre de Cent Ans (1337-1453) n'a pas encore cent ans. L'Angoumois en est un de ses théâtres permanents.

Cela fait près de deux siècles que les relations entre le duché d'Aquitaine (Aliénor puis les Plantagenêt anglais) et le royaume de France sont compliquées, avec de constants affrontements pour la souveraineté des fiefs de Guyenne. Le comté d'Angoulême, objet d'incessantes mutations de suzerain, est souvent confronté à des convoitises ou à des batailles. En 1308, il est directement rattaché à la couronne royale et devient la *pointe avancée* du royaume face à la Guyenne, terre anglaise.

En 1337, Philippe VI, roi de France, fait saisir la Guyenne anglaise. La guerre de Cent Ans commence.

L'Angoumois devient une zone frontière et subit une guerre de sièges et des razzias qui répandent misère et insécurité. Entre les trêves, les armées de deux camps traversent l'Angoumois en saccageant et pillant singulièrement le haut-Angoumois.



L'Angoumois « pointe avancée » de La France face au duché de Guyenne (fond de carte Histoirepassion)

En 1360, le traité de Brétigny offre l'Angoumois au Prince Noir Plantagenêt, qui réside volontiers à Angoulême. L'Angoumois vit alors une période de calme relatif.

Mais, le roi de France décide de reprendre les places fortes tenues par les Anglais. C'est le cas de la forteresse de Verteuil en 1385. En Angoumois, « *L'enchevêtrement des places fortes anglaises et françaises défie l'analyse. Il n'y a pas de*

frontière continue et les opérations se bornent à de multiples coups de main contre les châteaux adverses sans que ne soit modifié l'équilibre des forces ». ¹²

A partir de 1422, Le roi Charles VII réussit, depuis son *royaume de Bourges** et malgré quelques revers comme le martyr de Jeanne d'Arc à Orléans, à reconquérir progressivement les régions du royaume occupées par les Anglais et les Bourguignons. L'Angoumois reste le siège de tensions et batailles avec les Anglais jusqu'en 1445.

Gui de La Rochefoucauld, seigneur de Verteuil, se voit confier – avec son frère – l'administration de l'Angoumois. Défiant le roi, les deux frères en deviennent les véritables maîtres et terrorisent la région. En représailles, le roi détruit le château de Verteuil en 1446, mais pardonne les rebelles.

Les terres de Saint-Amant-de-Boixe et de Villejoubert n'ont pas échappé à ces désordres destructeurs : *l'Angoumois outragé, l'Angoumois brisé, mais l'Angoumois libéré ... et à reconstruire !*

En l'an 1470 : le château de La Barre est en construction

Les nombreux désordres de la guerre de Cent Ans ont vidé les campagnes. En Angoumois, la désolation est partout. L'adage saintongeais « *Les bois sont venus en France par les Anglais* » traduit bien que les campagnes angoumoises soient devenues des déserts à la sortie de la guerre.

En haut-Angoumois, s'ouvre alors une période de défrichements, de reconstruction et de renouveau des campagnes.

Les grands seigneurs engagent une vraie politique d'accueil de nouvelles populations. Celles-ci sont souvent issues des provinces voisines, mais aussi issues des armées qui ont participé à la guerre en Angoumois. Un Duboys, possiblement d'origine irlandaise et ancêtre d'un seigneur de La Barre, en est peut-être (*cf. ch. 2*).

Bien évidemment, le baron de La Rochefoucauld, également baron de Montignac depuis 1398, offre de notables avantages aux laboureurs* qui viendraient

remettre en culture les terres abandonnées : tenure* perpétuelle, redevances réduites, droit de pacage*, de panage* et de bois mort* dans ses forêts. Il offre aussi à ses vassaux des droits particuliers en lien avec sa forêt de Boixe, notamment en matière de chasse et de bois de haute tige.

C'est très certainement une des raisons qui motive Jean Triquot (vers 1460 - avant 1518) , seigneur d'un fief « La Barre » situé à Saint-Amant-de-Nouère, de transporter son fief sur les terres roturières d'Andone, sises à Villejoubert.

« *Les nobles – vassaux-servant* du baron – deviennent des bâtisseurs en utilisant les profits de leurs terres dans la construction de nouvelles demeures mieux adaptées à des temps plus paisibles* ». ¹³ C'est le cas de Jean Triquot de La Barre.

André Debord précise : « *Demeures de plaisance mais capables de protéger, le cas échéant, contre un coup de main, gardant volontiers une tournure militaire de prestige, logis et manoirs répondent tous à un plan général identique : la maison d'habitation est précédée, au milieu de la façade, d'une élégante tour d'escalier souvent octogonale, et flanquée sur un côté d'une grosse tour ronde crénelée et munie à la base de trous de canonnière* ».



Voilà, au créneau près, la parfaite image du château de La Barre ! Le nouveau fief noble de La Barre est créé ... sur les terres d'Andone. Le plan d'une nouvelle demeure est dessiné. Le suzerain a donné son accord. Le château-ferme de La Barre peut sortir de terre.

C'est sans-doute Jean Triquot, ou son père ou son gendre Antoine Horric, qui lance le

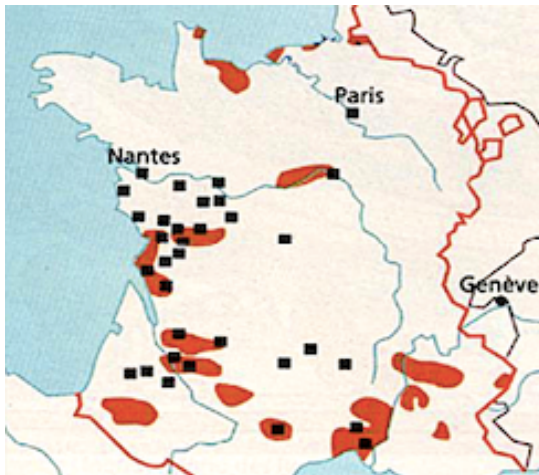
¹² Sous la direction de Jean Combes et Michel Luc, *la Charente de la préhistoire à nos jours*, Ed. Bordessoules, 1986.

¹³ Debord (André) dans *la Charente de la préhistoire à nos jours*, sous la direction de Jean Combes et Michel Luc, Ed. Bordessoules, 1986.

chantier de construction du château de La Barre, peut-être avant 1470. Le château est livré très certainement avant 1510 (cf. chapitre 2).

En l'an 1570 : les guerres de Religion sont aussi angoumoisines

Les guerres de Religion battent leur plein. Le haut-Angoumois en est un des théâtres constants et en subit les conséquences destructrices et humaines.



le croissant protestant en 1598, cf. annexe 2
places fortes et zones à forte densité protestante (© DR museeprotessant.org)

Dès 1517, les premiers adeptes de Luther – implantés en *presqu'île d'Arvert*¹⁴ – diffusent la nouvelle foi en Angoumois, via le fleuve-Charente. Jean Calvin se réfugie en Angoumois en 1534 et ses pasteurs y prêchent à sa suite. C'est ainsi que se constituent dans les années 1560 des Églises réformées à La Rochefoucauld, Montignac, Verteuil et Villefagnan, entre autres possessions de la famille La Rochefoucauld.

Le comte François III de La Rochefoucauld, favori du Roi Henri II, devient un des piliers de la nouvelle foi. Il est proche de l'amiral de Coligny et du prince de Condé. Verteuil et La Rochefoucauld sont des places fortes huguenotes.¹⁵

Le comte de La Rochefoucauld entraîne ainsi vers la nouvelle foi la population de ses

domaines, et singulièrement la noblesse locale. Les Horric, seigneurs de La Barre et d'Andone en sont, ainsi que les ancêtres de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, (1716 - 1802), futur seigneur de La Barre en 1771.

Mais ...

En 1548, la Révolte de *la Gabelle** se propage en haut-Angoumois, en particulier à Ruffec et à Saint-Amant-de-Boixe. Alcide Gauguier¹⁶ raconte que « Plus de 17.000 personnes s'étaient réfugiées dans le bourg de Saint-Amant-de-Boixe, lorsqu'un gentilhomme répandit adroitement le bruit de l'arrivée d'un grand corps d'armée. Les révoltés, sans chef et saisis d'épouvante, se rendent à lui et voient les principaux d'entre eux enlevés violemment et conduits dans les prisons d'Angoulême. Indignés et renforcés par de nouvelles bandes d'insurgés, ils envahissent la ville et forcent les magistrats à relâcher les prisonniers ».

En 1562, la première guerre de Religion éclate. Elle va, avec ses *sept répliques*, dévaster l'Angoumois pendant 30 ans :

- en 1562, Angoulême est prise par les Protestants qui saccagent sa cathédrale ;
- seconde occupation d'Angoulême par les Protestants en 1568 ;
- en 1569, la bataille déterminante de Jarnac, avec la mort de Condé, est remportée par le duc d'Anjou. Pour se rendre à Jarnac, il traverse sans ménagement Ruffec et Verteuil ;
- lors du massacre de la Saint-Barthélemy, le comte de La Rochefoucauld est assassiné. En 1577, Jean II Horric, seigneur de La Barre, épouse Anne de Mergey, fille de Jean de Mergey : bras droit protestant du comte, ce dernier est présent lors de son assassinat et, en 1613, rédigera ses mémoires, rare témoignage des crimes commis à l'intérieur du Louvre. En écho à cet assassinat, la ville de La Rochefoucauld subit des exactions importantes ;
- premières émigrations depuis Ruffec, Montignac et La Rochefoucauld ;
- et tout un cortège de brimades, exactions, et destructions de temples et de châteaux appartenant aux nobles réformés. Le château de La Barre en échappe.

¹⁴ Presqu'île d'Arvert : entre Royan et l'île d'Oléron, région où certains Labarre ont élu résidences secondaires en 1962 et où Léo de Labarre avaient des terres et marais (vers 1860), hérités de ses ancêtres Polignac.

¹⁵ D'après une note personnelle aimablement transmise par Baudet (Jacques), *le protestantisme en Angoumois*.

¹⁶ Gauguier (Alcide), *La Charente communale illustrée*, Ed. la Tour de Gile, 1868.

Les seigneurs de La Barre protestants ¹⁷

Certains propriétaires du domaine de La Barre, ou certains de leurs ancêtres (Duboys) embrassent la Religion réformée. Il semble qu'ils abjurent leur foi nouvelle vers 1610, bien avant la révocation de l'Édit de Nantes, à la suite de l'adjuration en 1609 du nouveau comte de La Rochefoucauld, leur suzerain ou ... employeur. Ainsi :

- Pierre Duboys (de La Bernarde), vers 1560, secrétaire de la section de Verteuil (aïeul de Jean-Hélie, seigneur de La Barre en 1771) ;
- Jean I Horric, vers 1560 ;
- Jean II Horric vers 1560 ;
- Jean III Horric, vers 1598 ;
- Pierre II Duboys, vers 1610 (aïeul de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde) ;
- Jean Babaud de Praisnaux, vers 1700 (arrière-grand-père de Louis-Robert Duboys de Labarre).

En 1598, l'Édit de Nantes* semble ouvrir une concorde. Cognac est l'une des quatre places protestantes de sûreté* protégées par le Roi, avec La Rochelle, Montauban, et la Charité-sur-Loire. En Angoumois, la paix est toutefois malmenée par la Ligue catholique*.

En l'an 1670 : la grande histoire du cognac commence

Le commerce de l'eau-de-vie de Cognac a pris son essor (cf. annexe 3) et, avec lui, la plantation de nombreux vignobles dans le duché de La Rochefoucauld.

La monarchie absolue de Louis XIV est en marche. A la suite du cardinal de Richelieu, le cardinal de Mazarin et Colbert organisent l'administration de la France. Colbert impulse une industrie efficace, développe une marine militaire et réforme la gestion des forêts, dont la forêt de Boixe à laquelle est lié le domaine de La Barre (cf. chapitre 9).

L'Angoumois tire parti de ces politiques, avec le développement du vignoble mais aussi avec l'implantation de forges, de papeteries, d'une poudrerie, et avec le commerce lié au fleuve Charente. La nouvelle organisation de l'administration royale relègue l'Angoumois en province de second plan dépendant de la généralité de Limoges. Cela donnera lieu à des revendications lors des États généraux de 1789.

Mais ...

Dans les Charentes, l'Édit de Nantes est appliqué avec rigueur, et la religion romaine est rétablie partout où elle avait cessé de s'exercer. Dès 1620, le droit au culte protestant est contesté, des temples sont détruits et les Réformés dont le seigneur a abjuré la foi sont privés de liberté de culte. D'ailleurs le comte François V de La Rochefoucauld, baron de Montignac et futur duc, ne suit pas ses ancêtres et abjure la Religion réformée en 1609. Les Horric, seigneurs de La Barre, restent fidèles à la Réforme, alors que les Duboys reviennent au culte catholique. En 1627, Le siège de La Rochelle marque fortement les charentais, sans toutefois amoindrir l'expansion protestante.

En Angoumois plus qu'ailleurs, la décision de Mazarin d'augmenter en 1648 les impôts entraîne des troubles civils qui, après une période de disette, aboutissent à la Fronde des princes*. François V de La Rochefoucauld n'hésite pas à réunir plus de deux cents nobles à Montignac-Charente pour supprimer « l'imposition d'un écu ¹⁸ par tonneau de vin ».

En 1648, son fils, le futur duc François VI de La Rochefoucauld et auteur des maximes, mobilise la noblesse angoumoisine pour lui faire rejoindre la Fronde. Il l'entraîne contre le Roi dans les batailles militaires à Taillebourg, autres places fortes. Un seigneur de La Barre et un Duboys de La Bernarde en sont. La forteresse de Verteuil, propriété du duc frondeur, est détruite en 1650.

Alors que les Innombrables ruines accumulées par les luttes religieuses ne sont pas toutes réparées, on assiste depuis 1650 à de nouvelles persécutions contre les Protestants. La plupart des temples sont détruits. L'exercice de la foi réformée est interdit à Ruffec.

Avec la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, une politique de conversion drastique est mise en place avec les dragonnades (logement de soldats chez l'habitant pour le convertir), très développées à Ruffec, Villefagnan et Montignac. L'adjuration protestante s'amplifie et de nombreux Protestants du quart nord-est de l'Angoumois émigrent notamment vers le Canada et la Hollande. ¹⁹

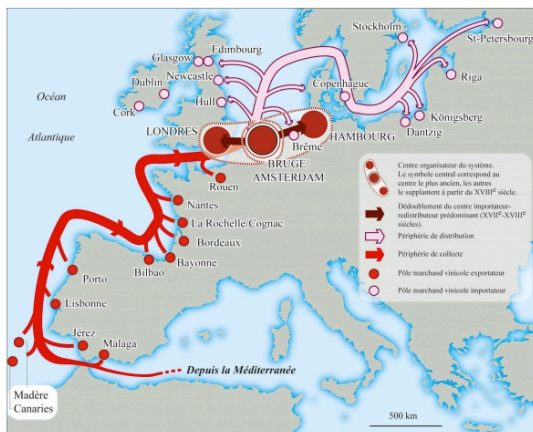
¹⁷ Bujeaud (Victor), *Chronique protestante de l'Angoumois XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*, 1860.

¹⁸ Un écu représente environ 90 €.

¹⁹ Baudet (Jacques).

En l'an 1770 : un renouveau viticole pour le domaine à l'aube d'un nouveau monde

En 1770, la double distillation apporte ses *saveurs de noblesse* à l'eau-de-vie de Cognac. Le cognac se développe grâce aux maisons de négoce. Les forges prospèrent, la fonderie de Ruelle est créée en 1762, le commerce est dynamique. L'Ancien Régime* et le système féodal vivent leurs dernières décennies.



Original (jpeg, 636k)
 Fig. 1 – Logiques d'apparition et d'organisation de « l'interface vitivinicole atlantique du sud-ouest européen » du Moyen Âge au XIX^e siècle

1 2
les routes du vin-cognac, Moyen-Âge-XIX^e 20
(cf. annexe 3)

Le fleuve Charente a été réaménagé, la route royale Poitiers-Angoulême-Bordeaux, dite route d'Espagne, est construite entre 1763 et 1772 par Turgot ²¹ (elle passe par Tourriers à 3 km du domaine de La Barre) et remplace l'ancienne route royale qui évitait Angoulême et passait par Montignac.

Un service des diligences et messageries royales se développe et facilite les liaisons avec Paris. Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, seigneur de La Barre depuis 1771, en profite à plus d'un titre (cf. chapitre 4).

Il faut avoir à l'esprit que, jusqu'au XVIII^e siècle, chaque région naturelle vit en semi-autarcie, avec son propre système de mesures, son patois, ses coutumes (et ses costumes !) et une économie d'échange très limitée. Au village, seuls les bourgeois, les meuniers et les gros exploitants participent à l'économie

d'échange. La faiblesse de la production disponible et sa redistribution sur place sont les facteurs principaux de l'enclavement. Les villages proches d'une route sont en capacité de participer à l'échange. Villejoubert en est et Jean-Hélie Duboys de La Bernarde en tire parti pour le développement de son domaine.

La bourgeoisie s'enrichit, s'intéresse à la rente foncière et achète des fiefs au détriment de la petite noblesse.

Mais ...

C'est aussi le siècle du *petit âge glaciaire**, facteur d'une longue crise climatique et agricole, amplifiée en 1783 par l'irruption du volcan islandais Laki (actif pendant 8 mois).

C'est aussi le siècle des rivalités entre la France et l'Angleterre et des *guerres de successions*. Jean-Hélie Duboys de La Bernarde – officier promu maréchal des camps et des armées du Roi en 1788 –, y combat et noue des relations fidèles avec le duc et le comte de Broglie. Dès 1778, la France s'engage pour l'indépendance des Etats-Unis. Le comte de Broglie, marquis de Ruffec, manœuvre pour ce faire et Jean-Hélie Duboys de La Bernarde y contribue en participant au camp de Vaussieux en Normandie (cf. chapitre 4). Un de ses neveux lui aussi attaché au comte de Broglie, François Duboys de La Molignière (1752-1820), est en contact avec Georges Washington (cf. chap. 7).

La combinaison de crises financières et politiques, d'une succession de mauvaises récoltes de céréales et d'une surproduction de vin en Saintonge et Angoumois, débouche sur une grogne et une spéculation sur le blé qui, comme dans les autres provinces françaises, pose les prémisses de la Révolution.

En 1788, le haut-Angoumois et Ruffec sont particulièrement touchés par des grêles destructrices, une sécheresse estivale puis par un hiver exceptionnellement rigoureux accompagné du gel des vignes et des arbres fruitiers.

Du fait de l'aisance de la famille Gourdin-Duboys, le domaine de La Barre, traverse sans heurts importants cette période. Jean-Hélie Duboys de la Bernarde s'affirme même comme un gentilhomme agronome (cf. chapitre 6),

²⁰ Rejalot (Michel), *Le vignoble de Bordeaux dans l'interface viticole atlantique : un paradoxe identitaire*, Revue Sud-Ouest européen, 2013.

²¹ Anne Jacques Turgot (1727-1781), intendant de la généralité de Limoges 1761-1774, ministre des Finances de Louis XVI entre 1774 et 1776.

soucieux de lutter contre les disettes et de promouvoir de nouvelles pratiques culturelles. Il introduit notamment des innovations techniques et la culture de la pomme de terre, qu'il distribue (dès 1765 et en lien avec le comte de Broglie), à ses tenanciers dans le besoin face aux disettes.



la diffusion de la grande peur de Ruffec de 1789 (montreuilon.eu)

Suite à l'annonce de la prise de la Bastille en 1789, la *Grande Peur de Ruffec**, fruit d'une rumeur non fondée, entraîne une *guerre aux châteaux* contre les nobles et une panique dans le haut-Angoumois. Elle se répand dans tout l'Angoumois et en France. Le château de La Barre en échappe.

Proche du théâtre des opérations de la *guerre de Vendée*, la Charente est contrainte de mobiliser une grande partie de ses ressources en hommes et en produits de toutes sortes, pour contribuer à l'effort de guerre de la 1^{ère} république.

La Révolution transforme radicalement la France. Elle entraîne une émigration motivée par des luttes contre-révolutionnaires.

A partir de 1791, le domaine de La Barre vit des moments compliqués. Louis-Robert Duboys de Labarre (1773-1857), héritier du domaine de La Barre, émigre et combat dans l'armée du prince de Condé. Ses biens sont séquestrés et vendus comme Bien national en 1796.

Des États Généraux au Directoire, l'Angoumois, devenu département de la Charente, reste modéré et sans nécessairement beaucoup d'enthousiasme. Un neveu de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, le citoyen Pierre

Duboys-Labernarde (1756-1834), devient révolutionnaire, président de l'assemblée primaire de St-Amant-de-Boixe et administrateur de département (cf. chapitre 8).

En l'an 1870 : encore plus de cognac ! et puis le phylloxera ...

Le vignoble charentais vit son âge d'or, porté par le développement du *cognac de marque*, par la vente en bouteille et par le commerce international.

Grâce à un subterfuge orchestré par son père lors de l'adjudication du domaine de La Barre en 1796 à son neveu Pierre Duboys, Louis-Robert Duboys de Labarre reconstitue le domaine en 1803.

Il développe, comme l'avait fait son père, le vignoble du domaine, l'associe avec celui de sa nouvelle propriété de Puyfrançais à Anais, et spécialise le domaine dans la production de vin et d'eau-de-vie, tout en restant une exploitation de polyculture-élevage (cf. chapitre 6).

Le département de la Charente reste relativement à l'écart des grands événements du XIX^e siècle. Tout en restant tiraillé par les différents courants politiques qui parcourent ce siècle, il s'adapte aux événements portés par les deux Empires, la Restauration, les Révolutions de 1830 et 1848, ainsi que la guerre de 1870. Il est fréquenté par quelques artistes romantiques*, Alfred de Vigny réside en Charente, Honoré de Balzac fréquente Angoulême, Eugène Delacroix est lié à la forêt de Boixe (cf. chapitre 9).

En parallèle, le département de la Charente s'installe modestement dans la dynamique des révolutions agricole et industrielle, en se spécialisant dans l'industrie papetière.

A partir de 1860, le *traité de commerce** signé entre la France et l'Angleterre dope le commerce du cognac et amplifie encore les plantations de vignobles, notamment dans le nord Charente.

En 1870, le chemin de fer s'est déployé en Charente. En 1854, Angoulême, via Ruffec, est reliée à Paris, plaçant La Barre à moins de neuf heures de Paris et à trente minutes d'Angoulême. La Barre bénéficie d'une gare implantée à Saint-Amant-de-Boixe. À partir de 1890, des lignes secondaires – avec des arrêts à

proximité du domaine – desservent le nord-Charente. On peut parler de désenclavement. Grâce à ces nouvelles facilités de transport, Léo Duboys de Labarre (1819-1905), élève de Delacroix, effectue des séjours à Paris pour exercer son art de la peinture (*cf. chapitre 10 et 11*). Un de ses neveux, Jean Duboys du Vignaud (1836-1873), monte à la capitale et devient homme de Lettres, dramaturge et directeur de publications en vue (*cf. chapitre 12*). Ses romans sont souvent inspirés par ses origines angoumoises.

Après 1879, le domaine de La Barre a du mal à se remettre de la crise du phylloxera, qui détruit progressivement la quasi-totalité de son vignoble. Il ne retrouvera jamais sa vocation viticole. Le domaine se reconvertit en exploitation alliant céréales, lait et élevage. Il ne survit que grâce à son alliance avec le domaine de Puyfrançais.

Cette évolution est à l'image du canton de Saint-Amant-de-Boixe qui subit de plein fouet des bouleversements socio-économiques majeurs liés à la crise du phylloxera : une perte de 20 % de sa population ; les maisons de négoce d'Aigre et Rouillac perdant leurs assises viticoles locales ; l'élevage laitier et des emblavures de blé et de maïs – qui ne compensent pas l'activité viticole – se substituant au vignoble.

Quant au département de la Charente, il est marqué par une lente urbanisation, qui s'accélère après la crise du phylloxera.

Mais, les propriétaires terriens, comme les Duboys de Labarre, ont de plus en plus de mal à vivre de leurs rentes foncières. Ils hésitent ou ne peuvent se résoudre à s'engager dans la voie de la modernité. Le domaine de La Barre, avec le domaine frère de Puyfrançais, tire toutefois parti des avancées technologiques liées à la modernisation de l'économie agricole : moteur à combustion, électricité, mécanisation des tâches agricoles. Il se dote de machines agricoles adaptées à sa nouvelle vocation céréalière et laitière : moissonneuse, batteuse.

L'horizon de la Charente et de ses campagnes est désormais national : la *nationalisation* de la France est au XIX^e siècle ce que sa *mondialisation* est au XX^e siècle.

En l'an 1970 : une nouvelle histoire pour le château de La Barre ?

Le contexte est désormais moins charentais, mais plus national et même mondial avec les Première et Deuxième guerres mondiales. La ruralité vit des mutations significatives. Le XX^e siècle uniformise les campagnes et ouvre tous les terroirs sur une économie de l'échange.

Les territoires ruraux charentais, confrontés à un exode important, accueillent souvent des vendéens pour exploiter les terres. C'est le cas du domaine de La Barre, lors du renouvellement des baux des métayers. Désormais, le domaine doit prendre son destin en main tout seul. Il ne bénéficie plus d'une mutualisation avec le domaine de Puyfrançais, démantelé en 1949 suite au décès de Ludovic de Labarre (1862-1941). Il ne prend pas complètement le tournant de la mécanisation et des mutations agricoles de l'après-guerre.

En 1971, le professeur André Debord, grand historien du Moyen-Âge et archéologue, engage des fouilles sur la motte féodale d'Andone et révèle les richesses de la résidence comtale d'Andone.

Après la mort prématurée d'Etienne de Labarre (1899-1967), le domaine est démantelé. Elisabeth Pellerin - de Labarre transforme le château en résidence secondaire et les terres agricoles de La Barre sont vendues. En 1994, le chef d'orchestre et pianiste de renommée internationale, Vladimir Ashkenazi, acquiert le château et entreprend sa rénovation complète.

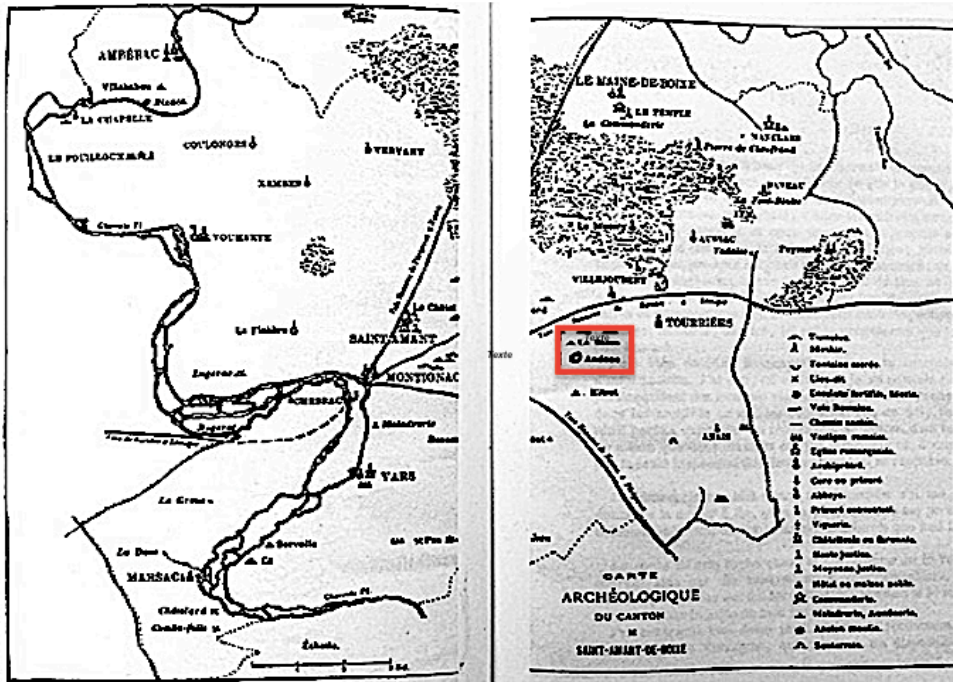
Il dit à Alain de Labarre : « *Soyez rassuré, le château va survivre à l'Histoire pour encore 500 ans !* ».

En 2007, le Conseil général de la Charente s'interroge sur l'opportunité d'acquérir le castrum d'Andone pour en faire un site patrimonial de référence (*journal la Charente Libre, 2 nov. 2007*).

En 2018, Bernard Kuin et Sandra Lourens s'installent au Château.

En 500 ans, la boucle est bouclée : du castrum d'Andone aux fouilles d'Andone.

Le domaine de La Barre s'efface, mais l'histoire du château ne s'arrête pas pour autant.



carte archéologique du canton de St-Amant-de-Boixe (A;F Lièvre 1884) – La Barre/Andone au centre

La Charente à la conquête de la motte d'Andone

Les collectivités souhaitent faire entrer le castrum d'Andone à Villejoubert le domaine public. La vente du château de La Barre ouvre cette opp



Michel REBIÈRE

«Je ne voudrais pas qu'on le laisse échapper une deuxième fois», déclare Patrick Berthault, conseiller général de Saint-Amant-de-Boixe. «Il ne faut pas le manquer comme on l'a manqué il y a une quinzaine d'années», approuve Jean-François Baratin, directeur régional de l'archéologie. Le castrum d'Andone à Villejoubert entre-t-il dans le domaine public? Tel est en tout cas le désir des élus de la Boixe, soutenus par le Département et appuyés par l'Etat. Des juillet, Rosée Michaud, maire de Villejoubert, a alerté le conseil général et le Dnac (Direction régionale des affaires culturelles). Le château de La Barre à Villejoubert est en vente. Ce magnifique logis des XV^e et XVI^e siècles, classé à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, a été superbement restauré par la famille Ashkenazy qui en est propriétaire depuis le milieu des années quatre-vingt-dix. Aujourd'hui, les agences spécialisées dans les demeures de Luxe affichent un prix de vente de 2,6 millions d'euros. Mais ce n'est pas cette splendide demeure avec ses treize-deux pièces, ses tours médiévales en parfait état, son colombier octogonal... qui retiennent l'attention des pouvoirs publics. Dans le parc de dix-sept hectares qui l'entoure se trouve un autre trésor le

«À l'âge de 14 ans, j'ai participé aux fouilles avec André Debord», se souvient Michel Rocton

photo M. R.

castrum d'Andone. Le profane y verra une ruine, quelques vieilles pierres avalées par la forêt. «Mais c'est un témoignage historique formidable», s'enthousiasme Patrick Berthault (lire encadré).

Un site rare

«Les Zettefer, comtes d'Angoulême, l'ont érigé en 850 et l'ont abandonné vers 1025 pour s'installer dans un nouveau château à Montignac, précise Jean-François Baratin. Cette motte féodale n'a donc jamais été transformée. Des sites de ce type, dans cet état de conservation, sont très rares.» L'actualité pousse à cette acquisition. En 2008, va paraître l'immaginaire de la fouille d'Andone menée de 1971 à 1995 par André Debord. Le professeur décédé en 1995 n'a pu réaliser cette œuvre qu'il envisageait pour sa retraite. Luc Bourgeois, maître de conférences d'archéologie médiévale à l'université de Poitiers, s'est attelé

à la tâche. Le musée des Beaux-Arts d'Angoulême, disposant de tout le mobilier découvert à Andone, va consacrer un espace à la représentation de ces trésors de sa découverte. En outre, toute une politique touristique-culturelle autour des richesses du passé se met en place en Charente. «C'est le seul département de France à être doté d'un schéma de l'archéologie», souligne Jean-François Baratin. «Le succès des animations archéologiques que nous avons menées cet été renforce l'intérêt pour cette acquisition», approuve Franck Bonnet, vice-président du conseil général en charge de la culture. L'intérêt des collectivités pour l'acquisition du site est connu du vendeur. «Ce dernier n'a dit ni non ni oui. Il semble vouloir d'abord trouver un acquiescement pour le château de La Barre puis lui demander si serait d'accord pour dissocier la vente de la motte d'Andone», indique le notaire en charge de la vente.

Associer les communes

Les deux sites sont distants de plus de 600 mètres. Le castrum ne représente qu'une petite surface et peut disposer d'une entrée indépendante. Mais l'acquéreur peut vouloir conserver l'ensemble du parc. Dans l'attente d'une réponse et d'une proposition de prix, les élus envisagent la forme que pourrait prendre l'achat. «Le Département aide par l'Etat pourrait acquiescer le site et en laisser la gestion aux collectivités locales», indique Franck Bonnet. Patrick Berthault imagine la création d'un Sbu (Syndicat intercommunal à vocation unique) qui pourrait rassembler toutes les communes voisines disposant de sites archéologiques liés à Andone. «Il y a Vénéant et ses Amusins, Montignac et son doyenné, Saint-Amant et son abbaye, Villejoubert bien sûr, explique le conseiller général. Je veux donner la possibilité d'y participer à toutes les communes qui veulent s'y inscrire. Des associations comme Via Patrimoine, Marnep peuvent y être associées.»

Andone raconte le quotidien des nobles féodaux

Le castrum ou motte féodale est une demeure fortifiée sur une butte, entourée d'un fossé. Celui d'Andone était la résidence de laïcs des comtes d'Angoulême. Le lieu était dédié à la chasse. Les ruines présentent de façon toujours très lisible l'enceinte ovale avec des meurtrières qui atteignent parfois quatre mètres. L'intérieur d'Andone est d'autant plus grand que le castrum a été entièrement fouillé par André Debord de 1971 à 1995. Ces recherches ont considérablement contribué à faire avancer la connaissance des médiévistes sur la vie quotidienne des aristocrates carolingiens. Les fouilles ont livré un mobilier extraordinaire: fers d'armes, trompes de chasse en céramique, collections de mors, d'éperons, de boucles, de fers de chevoux, abondance de jeux de société dont les plus anciennes pièces de jeux d'échecs connues en Occident. A cela s'ajoutent la vaisselle, les outils agricoles et artisanaux, de nombreux ossements animaux qui racontent l'an mille avec plus de détails qu'un livre.

Cet édifice n'existe qu'à l'état d'ébauche et son existence reste liée à une hypothétique transaction. Mais Andone ouvre la possibilité de fédérer tous les trésors de la Boixe dans une même dynamique.

Qui plus est, le site a connu deux autres occupations distinctes. On y a découvert une tombe d'un guerrier du premier âge du fer (environ moins 600 ans avant Jésus-Christ). Et après un long abandon, Andone, proche de deux voies romaines, a été habité par des Gallo-Romains aux II^e et III^e siècles. Chaque époque a livré des trésors. «Je pense qu'il est nécessaire de garder ce témoignage patrimonial pour le montrer au public», estime Jean-François Baratin.

Un regard sur l'Angoumois par un géographe du XIX^e siècle

Onésime Reclus (1837-1916), frère d'Élysée Reclus, écrit en 1908 *la France à vol d'oiseau*. « Géographe dans l'âme », « homme des contrées », il est un des pionniers de la géographie moderne. Il décrit les Charentes (Aunis, Angoumois et Saintonge) dont il rend les espaces vivants, prégnants et quasi enchanteurs. Voici quelques extraits sur l'Angoumois, avec en particulier ses « terres chaudes » où La Barre a trouvé sa place. En voici quelques extraits :

« Dans le nord-ouest de leur pays, dans l'arrondissement de Confolens, l'Angoumois détient des cantons qui font partie du Limousin géologique. Ils se terminent à moins de 10 lieues de Ruffec, comme de Mansle et d'Angoulême.

Les paysans ont fort judicieusement appelé « Terres Froides », ce lambeau du Massif Central, celui qui se rapproche le plus de l'Atlantique vers l'ouest en opposition aux « Terres Chaudes », du reste de leur Angoumois, ce monde si différent des coteaux ardents, pulvérulents, qui se suivent à l'occident à partir du pied de l'acropole française, pareils à des vagues aplaties, à peine soulevées, sans crêtes menaçantes. On n'a pas fait trois pas de l'un dans l'autre qu'on en connaît déjà l'extrême dissemblance. Qui dit ces deux seuls mots : « Terres Froides », fait aussitôt passer sous les yeux une série d'images familières au voyageur en France du Centre : les talus abrupts, les cimes rondes couronnées de bois ou de gazons, les plateaux à bruyères, les arbres vigoureux, soit bosquets, soit rideaux, soit forêts, les ruisseaux d'eau sombre auxquels la ligne droite répugne infiniment, le brouillard qui monte des étangs et des bas-fonds, les cieux traversés de nuages, l'air rayé de pluie, les demeures sombres ou l'on mange du seigle, surtout des châtaignes, au lieu de blé, le paysan rare en paroles qui revient toujours à son rêve ou à son calcul. La Vienne est l'âme des « Terres Froides », mais elle n'y reste guère : le Poitou l'attire.

Enfin, n'y ayant parcouru que 10 lieues, dans une vallée dont les paysans sont restés fidèles à la langue d'oc, mais se francisent de jour en jour, elle abandonne l'Angoumois limousin pour le Poitou.

« Le véritable Angoumois exactement continué par la Saintonge consiste en « Terres Chaudes » qui se raccordent au sud est avec celles du Périgord, au nord avec celles du Poitou. « Terres Chaudes », ces deux mots font jaillir comme ceux de "Terres Froides", tout un ciel, tout un paysage, toute une vie ensoleillée tendant vers le sud. "Terres Chaudes" veut dire aussi : Terres Sèches. Communs aux deux natures de rochers, craie ou jura, sont les plateaux sans autre eau que celle des puits, les ravins sans ruisseaux à des kilomètres ou à des lieues au-dessous du petit cercle de leur origine et qui soudain s'animent d'une onde immortelle à quelque gour profond et bleu, la Touvre en est ici le mémorable exemple. Aussi les vallées, les vallons inférieurs, renouvellent-ils constamment le contraste de leur luxe d'eau, de leurs prairies arrosées, de leurs arbres, de leurs gais villages où l'on passe à son gré de l'ombre au soleil ou du soleil à l'ombre, avec les coteaux pelés, caillouteux, arides, embrasés, blancs-blafards sous l'ardeur du jour. Ici, pas de vraies prairies, mais des herbes, pareilles, a-t-on dit, à des paillassons poudreux. Ce ne sont que sillons altérés, vignes, encore des vignes, toujours des vignes, pour lesquelles on a trop essouché de forêts. Non que la selve y manque absolument. Maints cantons ont conservé de petites forêts, des boqueteaux. »

« Surtout un « Grand Bos », un grand bois s'y déroule sur plus de 25 lieues de longueur, du sud-est au nord-ouest, du Périgord à l'Aunis, halliers où le loup vivait confortablement, à la manière des loups, s'entend, mais ils en ont presque disparu. Le temps est arrivé où ils ne mangeront plus de petits chaperons rouges. Mais la forêt, alors partout présente, a été déchirée, dévastée, brûlée, dessouchée, réduite à des bois courts, à des boqueteaux, et çà et là même, il se peut, à un seul arbre qui témoigne pour les multitudes de jadis. Sous différents noms, tantôt minces halliers, tantôt sylve épandue sur de larges reliefs, ce « Grand Bois », maintenant plus ou moins interrompu, a laissé son nom général à l'un des massifs qui le composent encore, à la forêt de la Boixe : tautologie manifeste. »

Onésime Reclus,
in *la France à vol d'oiseau*, volume 1, p 514, Éditeur E. Flammarion 1908

CHAPITRE 2

DEUX DYNASTIES et DIX-HUIT SEIGNEURS de LA BARRE d'ANDONE pour un PETIT FIEF

« La tradition familiale oblige aussi, comme la noblesse », Ernest Chinard.
 « Vous connaissez le dicton français : noblesse oblige. Eh bien, c'est toute la définition de la noblesse :
 elle oblige et ne fait pas autre chose », Valérie Larbaud.

date propriété	évolution du domaine et (résidences des seigneurs)	propriétaires successifs	
III siècle	fortin d'Auzona		
X siècle	castrum d'Andone	Arnaud Manzer, Guillaume II Taillefer	comtes d'Angoulême
XII-XIII, ?	fief d'Andone		
avant 1470 - ?	nouveau fief de La Barre/Andone; construction du château; (La Barre)	Jean Triquot (1440 ? - ?)	écuyer
	transmission par alliance; (La Barre)	Marthe Triquot	
avant 1520 - ?	(La Barre)	Antoine Horric (1480 ? - ?)	écuyer,
avant 1560 - ?	épouse Louise Laurens, fille d'un maire de Niort	Jean Horric (1515 ? - 1595)	écuyer, gentilhomme de la Chambre du Roi
	adjonction du fief du Chastelars par alliance avec Anne de Mergéy	Jean II Horric (1545 ? - ?)	écuyer,
	(La Barre)	Jean III Horric (1580 ?-1642)	écuyer,
	(La Barre)	Jean IV Horric (1619 - 1695)	écuyer
1675 - 1685	1685 : vente à Jean Gourdin à la suite d'une saisie féodale; (La Barre)	Pierre Horric (1650 - ?)	Chevalier, garde du corps du Roi
1685 - ?	étage noble; association avec les fiefs de la Faye, Fenestre, Pouillac, la Barrière; (La Barrière- Tourriers, puis Maine-Blanc à Angoulême et La Barre)	Jean Gourdin de La Faye (1630 ? - 1700?),	écuyer
? - 1751	jardin d'agrément; (La Barre et Angoulême)	Francois Gourdin (1680 ? - 1751)	Chevalier, Brigadier
1751 - 1771	1751 : hérite de tous les biens de la famille Gourdin; rachète Andone en 1761. Transmission par alliance avec Jean-Hélie Duboys; (Balzac, puis Tourriers; puis La Barre et Angoulême)	Marie-Thérèse Bourrée de Villement de Balzac 1736-1773)	arrière petite fille de Jean, fille de Louis-Robert Bourrée de Balzac - receveur des tailles d'Angoulême
1771 - 1796	extension batiments agricoles; agrandissement foncier; rénovation; (Paris, Angoulême, La Barre)	Jean Helie Duboys de LaBernarde (1716 - 1802)	Chevalier, Maréchal de camp, maire de Villejoubert
1796 - 1803	achat bien national par "financement discret" de Jean-Hélie; retrocession à Louis-Robert Duboys en 1803; (La Bernarde, Angoulême)	Pierre Duboys de Labernarde (1756 - 1834) (et Pierre Hériard de Boisrecloux (1773- ?)), neveux de Jean-Hélie	administrateur de la Charente, député
1803 - 1857	la Barre = annexe viticole de Puyfrançais (Anais); agrandissement foncier; (Puyfrançais, Angoulême)	Louis-Robert Duboys de Labarre (1773 - 1857)	Chevalier, chef d'état major garde nationale Charente, maire d'Anais
1857 - 1887	gestion par Léo de Labarre; (Puyfrançais)	Herminie Duboys de Labarre (1809 - 1887)	sans descendance
1887 - 1893	reconversion lait élevage céréales; (Puyfrançais)	Léo Duboys de Labarre (1819 - 1905)	peintre - élève de delacroix
1893 - 1941	mécanisation; réfection toitures, communs; (Puyfrançais)	Ludovic Duboys de Labarre (1862 - 1841)	
1941 - 1974	électrification; nouvelle restauration; (Angoulême)	Etienne Duboys de Labarre (1899 -1967)	Conseiller général de la Charente
1974 - 1994	résidence secondaire; (Bourges)	Elisabeth Duboys de Labarre (1942)	adjointe au Maire de Bourges

les différents propriétaires des terres /domaine de La Barre(d'Andone) du X^e au XX^e siècle.



*Jean-Hélie Duboys de La Bernarde,
vers 1788, propriétaire de 1771 à 1796*



*Louis-Robert Duboys de Labarre, vers 1850,
propriétaire de (1796)/1803 à 1857*



*Léo de Labarre, vers 1850,
propriétaire de 1857 à 1893*





*Ludovic (et Jacques) de Labarre vers
1938, propriétaire de 1893 à 1941*



*Etienne de Labarre vers 1965,
propriétaire de 1941-1967 (1974)*

PROPRIETAIRES CHATEAU DE LA BARRE 1470-2020

<p>Castrum d'Andone détruit en 1028, seigneurs d'Andonne aux XIIe-XIIIe construction d'un logis noble</p>		<p>famille Triquot-Horric (Xe viking) : 1470-1685 215 ans</p>	<p>date mariage</p>	<p>famille Gourdin-Dubois (croisade) 1685-1994 309 ans</p> 	<p>construction du Château de La Barre</p>
<p>seigneur de La Barre 1er fief situé à St-Amand-de-Neuère</p>	<p>écuyer</p>	<p>1470 ?</p>	<p>1480</p>	<p>Marie de livron</p>	<p>1470 ?</p>
TRANSMISSION PAR LIGNAGE MATERNEL					
<p>Fief d'Andone déplacé à Villejoubert</p>	<p>écuyer</p>	<p>1518</p>	<p>1518</p>	<p>Marthe Triquot</p>	<p>1520 hommage au comte de Rochefoucauld</p>
<p>seigneur de La Barre, de la Mothe d'Andone et d'Andone</p>	<p>écuyer, gentilhomme chambre du roi</p>	<p>1560 ?</p>	<p>1545</p>	<p>Catherine Regnault de st Mary</p>	<p>1560 hommage au comte de la Rochefoucauld</p>
<p>seigneur de La Barre, d'Andone et du Chastelars</p>	<p>écuyer</p>	<p>1675</p>	<p>1577</p>	<p>Anne de Mergoy de Bernage</p>	<p>filie de Jean de Mergoy, fidèle de F. de la Rochefoucauld, protestant.</p>
<p>seigneur de La Barre d'Andone, du Chastelars</p>	<p>écuyer</p>	<p>1675</p>	<p>1637</p>	<p>Louise Laurens de Mortmartin</p>	<p>le père de Louise est maire de Niort</p>
<p>seigneur de la Rochetolay, de La Barre, d'Andone</p>	<p>écuyer</p>	<p>1675</p>	<p>1647</p>	<p>Louise Réorteau de la Rochetolay</p>	<p>procès perdu (1648-1677) liés à droit de chasse dans forêt de Boies.</p>
<p>seigneur de La Barre et d'Andone jusqu'à 1685</p>	<p>chevalier, garde du corps du Roi</p>	<p>1675</p>	<p>1678</p>	<p>Louise Morineau veuve de Iescan</p>	<p>Jean IV Horric teste en faveur de Pierre en 1675</p>
VENTE de LA BARRE en 1685 - VENTE d'ANDONE en 1761 (aux Gourdin-Bourrée)					
<p>seigneur de la Faye, la Barrière, Chatelars, La Barre, Pouillac</p>	<p>écuyer</p>	<p>1685</p>	<p>1663</p>	<p>Madeline de La Sudrie (1649?-1738)</p>	<p>Jean Gourdin acquiert La Barre en 1685 aux héritiers Horric</p>
<p>seigneur de La Barre, du Chatelars, de Fenestre</p>	<p>chevalier, brigadier de l'armée du Roi</p>	<p>1710</p>	<p>1680 ?</p>	<p>Francois Gourdin 1680 ? -1751</p>	<p>Anne Gourdin 1685?-1774 sœur de Francois épouse Jean Baboud</p>
<p>Bourrée : seigneur de Balzac et de Villemont</p>	<p>écuyer, conseiller du Roi</p>	<p>1751</p>	<p>1751</p>	<p>Marie Baboud épouse Louis-Robert Bourrée de Villemont.</p>	<p>Francois (sans descendance) teste au profit M.T Bourrée famille Bourrée : réside à Balzac jusqu'en 1745. Rachète Andone en 1761.</p>
TRANSMISSION PAR LIGNAGE MATERNEL					
<p>seigneur de la Bernarde, puis seigneur de La Barre, La Faye, Chatelard, Pouillac, Fenestre et Andone</p>	<p>chevalier, maréchal de camp</p>	<p>1771</p>	<p>1771</p>	<p>Marie-Thérèse Bourrée de Balzac 1736-1773</p>	<p>Seule descendante Gourdin. Jean-Hélène se marie en 2nd noces avec Guillemine de Guymard (1742?-1810)</p>
<p>Pierre Dubois de la Bernarde et Pierre de Balzacoux (neveux de J-H) rachètent La Barre en 1796-1803 suite à confiscation des biens des émigrés (Révolution française) et le rétrocède à Louis-Robert Dubois de Labarre en 1803</p>					
<p>seigneur de La Barre, du Chatelard, de Pouillac de 1798 à 1857</p>	<p>chevalier, chef d'état major garde nationale conseiller général</p>	<p>1802</p>	<p>1802</p>	<p>Marie de Castelnau de la Loubière 1776-1848</p>	<p>Louis-Robert naît à La Barre, émigre (1791-1800). récupère La Barre en 1803</p>
<p>domaine dirigé par son frère Léo (de 1857 à 1887)</p>		<p>1857</p>	<p>1809</p>	<p>Marie de Castelnau de la Loubière 1776-1848</p>	<p>Louis-Robert a acheté Puyfrancais en 1809. Hermine hérite de La Barre en 1857</p>
<p>propriétaire de La Barre de 1887 à 1893</p>	<p>peintre, élève de Eugène Delacroix</p>	<p>1887</p>	<p>1851</p>	<p>Laure Prévéraud de Chambonnaud 1831-1893</p>	<p>Léo hérite de Puyfrancais en 1857, achète La Barre au décès d' Hermine en 1887</p>
<p>propriétaire de La Barre de 1893 à 1941</p>		<p>1893</p>	<p>1889</p>	<p>Clotilde Cantillon de Lacouture 1867-1949</p>	<p>Ludovic : hérite d'une partie de puyfrancais et de La barre en 1893</p>
<p>propriétaire de La Barre de 1941 à 1967</p>	<p>Conseiller Général de la Charente, C munic villejoubert</p>	<p>1941</p>	<p>1922</p>	<p>Jeanne Martin de Beaucé 1902-1986</p>	<p>hérite de La Barre en 1941</p>
<p>propriétaire de La Barre de 1974 à 1994</p>		<p>1974</p>	<p>1965</p>	<p>Robert Pellerin</p>	<p>hérite de La Barre en 1974</p>
<p>propriétaire de La Barre</p>	<p>chef d'orchestre</p>	<p>1994</p>		<p>Vladimir Ashkenazy</p>	<p>achète en 1994</p>
<p>propriétaire de La Barre</p>				<p>Bernard Kuin</p>	<p>achète en 2018</p>

Deux dynasties résumées en un tableau

Le domaine de La Barre est constitué du fief* de La Barre et du fief d'Andone (ou fief de la Mothe d'Andone)²² sur la paroisse de Villejoubert.

Ces deux fiefs constituent une entité foncière d'un seul tenant. Le fief du Chatelard,²³ dépendant de Saint-Amant-de-Boixe, y est adjoint en 1577 par alliance.

Le domaine est un petit fief agricole, arrière-fief* de la Baronnie de Montignac.

Du XV^e à la fin du XX^e siècle et en 500 ans d'existence, seules deux dynasties de propriétaires président à la destinée du domaine :

- la famille Triquot/Horric de La Barre, de 1470 (a minima) à 1685, soit 215 années ;
- la famille Gourdin de La Faye de La Barre/Dubois de la Bernarde de la Barre, de 1685 à 1994, soit 309 années.

Les différents propriétaires appartiennent à la petite noblesse terrienne de l'Angoumois (cf. annexe 5 : *preuves de noblesse famille Gourdin 1669 pour d'Aguesseau*). Jusqu'à la Révolution, ce sont souvent des écuyers ou des chevaliers. Certains ont acquis des charges royales quelquefois vénales. D'autres occupent des fonctions militaires, où certains font de brillantes carrières.

Mais, ce sont d'abord et avant tout des propriétaires fonciers gérant leur domaine en régime de laboureurs ou de métayage jusqu'en 1994. Les propriétaires successifs du domaine sont sensiblement aisés.

Malgré quelques incertitudes, on a essayé de retracer la succession des propriétaires du domaine, que est synthétisée dans un tableau nominatif donnant des renseignements sur les différents propriétaires.

Quelques charges ou fonctions exercées par les seigneurs de La Barre ou leurs alliés

Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi (charge vénale) (Horric) : Il porte les lettres ou autres communications du Roi à Paris, en province et à l'étranger. Il transmet les compliments ou condoléances du Roi aux grands seigneurs et princes étrangers. Il notifie aux cours étrangères les naissances et décès liés à la famille royale. Il porte les ordres du roi aux parlements.

Garde du corps du Roi (Horric) : cent gardes du corps et quelques centaines de Suisses forment toute la défense du palais. Leur service consiste à monter la garde aux portes des appartements, à prendre les armes quand les princes passent et à escorter les dîners de la famille royale. Ils sont la protection rapprochée du prince. Ils veillent sur le roi à l'intérieur de son palais.

Officier d'artillerie de marine (Gourdin) : Colbert crée en 1680 un corps d'officiers d'artillerie de marine et des compagnies d'apprentis canonnières commandées par des officiers de vaisseau. En 1692 apparaît le corps unique de l'artillerie de marine qui, en 1739, se voit confier la défense des côtes et, en 1761, la mise en œuvre de l'artillerie aux colonies.

Conseiller du Roi (charge vénale anoblissante, très recherchée par la bourgeoisie) – Bourée-Gourdin – : Magistrat et officier de Cour de justice, il est chargé de dresser, signer ou rapporter les lettres de grâce, de rémission et autres actes.

Receveur des tailles de l'élection d'Angoulême (charge vénale) (Bourée-Gourdin) : le receveur des tailles, agissant localement, perçoit les impositions directes et transmet cette recette aux receveur général. Cette charge est particulièrement lucrative. L'élection d'Angoulême était composée de paroisses, devenues des communes, situées aujourd'hui en Charente, Charente-Maritime et Dordogne.

La dynastie Triquot-Horric, celle qui « invente » La Barre !

Le premier seigneur du fief de La Barre identifié dans les archives est Jean I Triquot qui rend hommage à Foucauld III seigneur de La Rochefoucauld et de Montignac en 1429.

²² La Barre et Andone : seuls fiefs de la commune de Villejoubert identifiés dans *l'inventaire des fiefs de l'évêché d'Angoulême*, dressé en 1865 par Edouard Sénemaud. Dans les archives, on trouve deux

dénominations distinctes du fief d'Andone : Andone et/ou la Mothe d'Andone.

²³ On trouve dans les actes et la littérature indifféremment Chatelard, Châtelar ou Chastelars.



« hommage » rendu par Jean triquot (de La Barre), signé Foucault de La Rochefoucault, 1429

Un « Pierre Triquot, dit de La Barre renonce le 10 juin 1456 à son droit de se faire héberger et vêtir par le couvent de l'abbaye de St-Amant-de-Boixe ». ²⁴ Son fils Jean II (ca. 1440 ? - avant 1518) rend hommage en 1487 à l'évêque d'Angoulême pour son fief de St-Amant-de-Nouère. C'est Pierre ou Jean II qui transporte le fief de *La Barre*, sis à Saint-Amant-de-Nouère – sous suzeraineté de l'évêque d'Angoulême – sur leurs terres roturières d'Andone, à Villejoubert. Cette décision est sans doute motivée par les privilèges qu'offre le baron de Montignac, nouveau suzerain, dans la forêt de Boixe, notamment « la liberté d'y chasser à volonté, avec chiens et réseaux, le lièvre, le renard et le chevreuil. ».



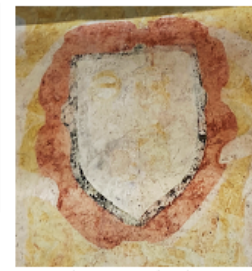
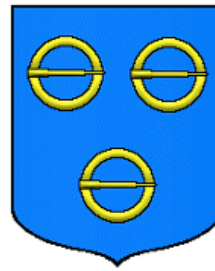
le fief primitif de La Barre à St-Amant-de-Nouère, situé à 13 km à l'Ouest de Villejoubert (IGN)

Sa fille Marthe épouse Antoine Horric (ca 1490 - ?) vers 1515. Cela ouvre la période *Horric* de la vie du domaine. Leur descendance devient seigneur de La Barre par lignage maternel.

²⁴ Lièvre (Auguste François), *exploration archéologique du département de la Charente*, Ed. SAHC, 1884.

²⁵ Ouvrard (Jean-Marie), *Armorial Charentais*.

Blason de la famille Horric ²⁵



peinture sur cheminée, donjon de La Barre, XVe

D'azur à trois boucles alias fermaux d'or

- L'or : richesse, force, foi, pureté, constance ;
- L'azur : royauté, majesté, beauté ;
- Fermail (ou boucle) : nom donné aux boucles des ceinturons, baudriers, harnais : En héraldique, la présence du fermail est une marque de dignité, on s'en sert pour faire des présents aux personnes de considération.

Les *Horric de La Barre* (ou *Horry* ou *Orricq*) sont une des branches d'une famille considérée comme l'une des plus anciennes maisons féodales des provinces de l'ouest de la France. Cette famille aurait eu un ancêtre viking qui se serait fixé sur les bords de la Charente au Xe siècle. Cette famille s'implante dans plusieurs provinces et ses états de services sont brillants.



Contrat de mariage entre Philippe Horric et Marie Anne de Montalembert, 13 février 1685

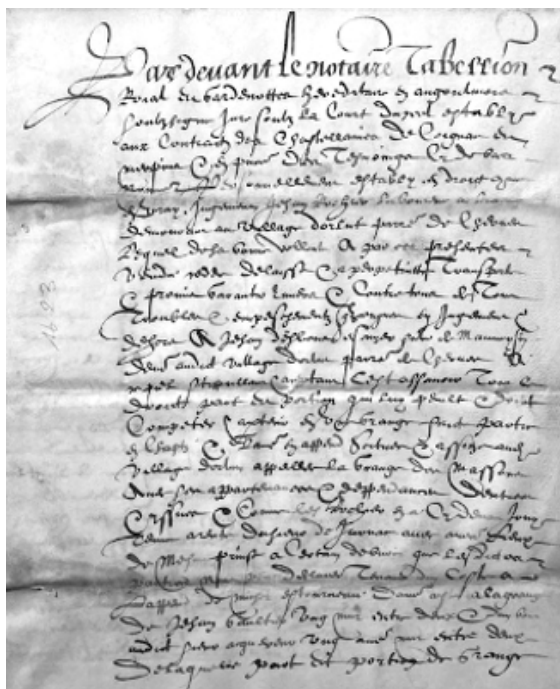
La dynastie Triquot-Horric de La Barre se fixe durablement de 1487 ²⁶ à 1685 sur le domaine de La Barre. Sept seigneurs se succèdent.

²⁶ 1^{ère} date identifiée dans un aveu ; on peut supposer une construction du château autour de cette date.

Le château de La Barre, construit par Jean Triquot (ou son père ou son gendre) à la fin du XV^e siècle, constitue la résidence principale de cette famille. Des mariages et baptêmes célébrés dans la chapelle du château, la signature de contrats notariés et des décès au château en témoignent.

Vers 1550, les membres de la famille Horric se convertissent au protestantisme. En particulier, Jean II Horric épouse en 1577 Anne de Mergy, fille du premier mémorialiste²⁷ du protestantisme et bras droit du comte de La Rochefoucauld, leader national de la Réforme.²⁸ Anne de Mergy apporte à la famille Horric le fief du Chatelard (paroisses de Montignac et Saint-Amant-de-Boixe) distant de 2 km de La Barre.

En 1586, Jean II Horric vend à un tiers une partie de ses droits de chasse dans la forêt de Boixe sans autorisation de son suzerain, le comte de La Rochefoucauld.



acte de mariage Jean III Horric et Louise Laurens, 1617

Jean IV Horric, né en 1619, est le dernier seigneur « Horric » de La Barre, d'Andone et du Chatelard.²⁹

²⁷ Jean de Mergy (1536-1615), protestant, et Marguerite de Valois, catholique, sont les deux seuls mémorialistes qui ont raconté le déroulement des événements de la St-Barthélemy de l'intérieur du Palais du Louvre. Il réside au Chatelard où il écrit ses mémoires en 1613.

En 1648, Jean Horric n'ayant pas rendu et servi l'hommage de son fief, La Barre fait l'objet d'une première saisie féodale. Jean IV s'exécute et donne l'accolade à son haut et puissant suzerain. Tirant prétexte de la faute de l'ancêtre de Jean IV – qui était toujours protestant – et soucieux de retirer le privilège de chasse dans la forêt de la Boixe imprudemment accordé au fief de La barre par ses ancêtres, le duc de La Rochefoucauld engage alors un long procès devant le Parlement de Paris. A la suite de ce procès, que perd Jean IV malgré sa conversion en 1662 au culte catholique, le roi ordonne en 1677 la vente par décret du fief de La Barre.



acte d'huissier à Jean Horric l'obligeant à la vendition de la Barre au profit de Jean Gourdin de La Faye, 19 janvier 1680.

Avant le 19 janvier 1680, les terres de La Barre sont « vendues » à Jean Gourdin de La Faye (ca 1630-ca 1700), mais cette vente est contestée par Jean Horric, comme en témoigne une exploit d'huissier signifiant à Jean IV Horric et à son épouse Dame Réorteau « la

²⁸ Bujeaud (Victor), *chroniques protestantes de l'Angoumois XVI^e, XVII^e XVIII^e siècle*. 1860.

²⁹ On note que Pierre Dubois, aïeul direct de Jean-Hélie Dubois de La Bernarde, rend hommage pour ses terres de La Bernarde à Idas Prévéraud sieur du Chastelard.

sentence d'ordre de la distribution du prix de la vendition d'une terre et seigneurie de La Barre d'Andone ». (cf. annexe 4).

On retrouve un acte du 20 août 1685, par lequel Dame Réorteau passe un accord concernant le paiement de son douaire assigné sur la terre de la Barre, avec sa fille Anne-Renée – épouse de Pierre Réorteau, chevalier, seigneur de la Rochetolay –, et avec Jean Gourdin, écuyer, seigneur de la Faye et de la Barrière. Cet accord est soumis préalablement à l'arbitrage du comte de Jarnac.³⁰

C'est donc finalement en 1685 que Jean Gourdin entre en pleine possession des fiefs de La Barre et du Chatelard, le fief d'Andone étant séparé de la vente et repris par Anne-Renée Horric de la Rochetolay – fief qui est racheté en 1761 par la famille Gourdin ;



acte de Vente de La Barre entre Horric et Gourdin 1682

La dynastie Gourdin-Dubois

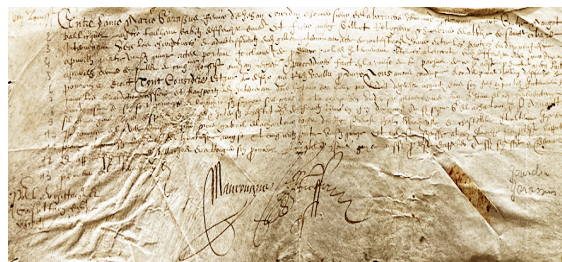
- 309 années pour une nouvelle dynastie ... grâce à une fille unique

Jean Gourdin (ca. 1630 - ca.1700), nouveau seigneur des fiefs de La Barre et du

³⁰ Réf. *Armorial de l'Angoumois*, JM Ouvrard, web. A noter que Jean IV Horric était page du comte Chabot de Jarnac.

Chatelard à partir de 1685, est également seigneur des fiefs de La Faye, de la Barrière, de Fenestre et de Pouillac à Tourriers, paroisse voisine de Villejoubert. Il est propriétaire du logis du Maine-Blanc à Angoulême.

La famille Gourdin est une vieille famille angoumoisine, dont un des ancêtres a sans doute accompagné le comte d'Angoulême, Guillaume VI Taillefer, lors de la deuxième croisade (1147-1149). Tout comme Guillaume Taillefer a conquis son patronyme parce qu'il aurait fendu l'armure d'un viking, le patronyme *Gourdin* viendrait-il de la maîtrise d'un gros bâton par le premier chevalier Gourdin ?



Hommage liant ? Gourdin et ? Garassus 1595

Jean Gourdin de La Faye épouse en 1664 Magdelaine de La Sudrie (? -1738)³¹. Ils ont quatorze enfants, qui vivent tous jusqu'à l'âge adulte, ce qui pour l'époque est exceptionnel. Cette nombreuse famille aurait dû assurer une descendance importante. En réalité seule Anne Gourdin, dame de la Faye, a une descendance.

Ainé masculin de cette nombreuse fratrie, François Gourdin de Fenestre (1671–1751) rachète le domaine de La Barre lors d'une succession. Il accomplit une brillante carrière militaire et prend sa retraite le 17 octobre 1746 avec le grade de brigadier des armées du roi et une pension de 2.500 livres par an.

³¹ fille de noble Barthélémy de La Sudrie, écuyer, sieur de Puyrichard, trésorier général de France en généralité de Limoges, et de Marguerite de Barbarin.

Blason de la famille Gourdin de la Faye, de Labarre et de Fenestre, puis de la famille Duboys de Labarre

D'azur à un calice d'or sur lequel sont penchés deux oiseaux affrontés d'argent baissant la tête dans le calice surmonté d'un croissant d'or, couronne comtale



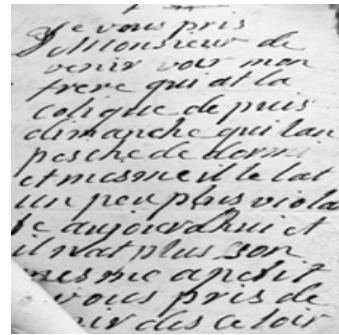
- Le calice : vase sacré, rappelle la coupe de vin de la dernière cène ;
 - Les colombes : amour, paix et fidélité ;
 - L'or : richesse, force, foi, pureté, constance ;
 - L'azur : royauté, majesté, beauté ;
 - croissant : noblesse, accroissement de richesses, honneur et de renommée. Il rappelle les croisades et les expéditions contre les Sarrasins et les Barbaresques ;
 - La couronne comtale : titre de comte.
- « Cette couronne n'est pas présente pour marquer la prétention à un Comté, mais pour signifier que le Gourdin qui accompagnait Guillaume Taillefer en terre Sainte appartenait au comte d'Angoulême. » (Michel de Labarre
- La présence d'un croissant renversé dans le blason confirme la thèse de Michel de Labarre selon laquelle un ancêtre Gourdin aurait participé à une croisade en Terre Sainte. L'hypothèse de la seconde croisade est à privilégier (1147-1149).

La figure « des colombes au calice » est séduisante et très ancienne. Michel de Labarre rappelle la découverte « d'une tombe du III^e siècle retrouvée dans un cimetière romain ornée de rinceaux encore très classiques encadrant le symbole eucharistique de deux oiseaux affrontés buvant dans une coupe, et qui pourrait être celle de Saint-Ausone ».

Cette symbolique religieuse est effectivement fréquente (cathédrale de Ravenne, blason de l'ordre des camaldules (bénédictins) du XII^e siècle, etc.).

Une anecdote originale : on a retrouvé une liasse d'une vingtaine de *billets* adressés à un *médecin* et concernant la famille Gourdin ou

sa domesticité, non datés. Les motifs sont quelquefois amusants et décrits avec réalisme.



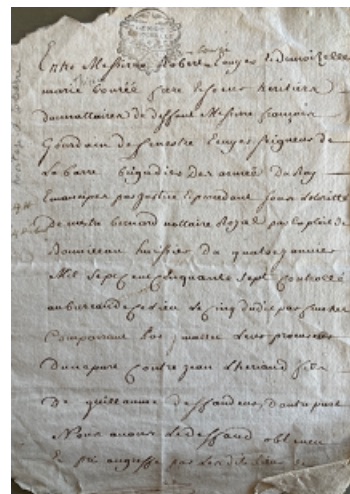
billet demandant à un « médecin » de « venir voir mon frère qui a la colique depuis dimanche qui l'empêche d



dormir », vers 1715

François Gourdin de Fenestre, promotion chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, Juin 1739

François Gourdin n'a pas de descendance. A sa mort au château de La Barre en 1751, il transmet l'ensemble de ses biens à la petite-fille de sa sœur Anne Gourdin, (sa seule petite-nièce vivante), Marie-Thérèse Bourrée de Villement (ca.1736 Balzac-1773 Villejoubert).



Acte par lequel François Gourdin de Fenestre transmet le domaine de La Barre à sa nièce Marie Thérèse Bourrée de Villement de Balzac

La famille Bourée

La famille Bourée est originaire de Picardie. Deux de ses membres ont été échevins de Beauvais en 1552 et 1578 et plusieurs ont été receveurs des tailles en l'élection de Ponthieu.

Marie Thérèse est la fille de Louis-Robert Bourée (1700-1771), seigneur de Villement et du Petit et Grand Balzac, receveur des tailles d'Angoulême et de Marie Babaud (1708 -1789).

C'est le grand-père de Marie-Thérèse, Robert Bourée, qui s'installe à Angoulême après avoir racheté la charge de receveur des tailles de l'élection d'Angoulême à Monsieur de Silhouette, charge qu'il transmettra à son fils. Il fait fortune, achète en 1719 la seigneurie de Villement à Ruelle avec droit de chapelle, fuie et garenne. Cette maison noble restera dans la famille Bourée au moins jusqu'en 1789. Il achète également en 1729 la seigneurie du Grand et Petit Balzac, fief ayant appartenu à Jean-Louis Guez de Balzac, restaurateur de la langue française au XVI^{ème} siècle.

Les parents de Marie-Thérèse vivent grand train comme en témoignent des lettres retrouvées dans les archives familiales : en particulier un échange de correspondances avec une modiste qui transmet des échantillons de tissus et de soies afin de confectionner pour Madame quelques robes, pour monsieur une redingote ainsi que des rideaux pour leurs salons.

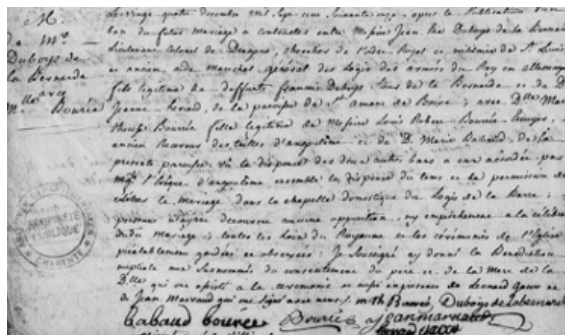
On a aussi retrouvé un inventaire d'une bibliothèque richement dotée (cf. annexe 39).

Un revers de fortune oblige Louis-Robert à vendre sa charge, et à accepter que son futur beau-fils, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, interfère auprès du comte de Broglie pour traiter ses difficultés.



pages d'échantillons de tissus adressées à Madame Bourée (mère), 1763 et 1768

Entre 1751 et 1761, Marie-Thérèse Bourée hérite de la totalité des biens de la famille Gourdin (grands-oncles et grands-tantes restés sans descendance) – fiefs de Pouillac, du Chatelard, de Fenestre et de la Barrière – et son père rachète le fief d'Andone en 1761.



Acte mariage JH Duboys/MT Bourée, registre paroissiale de Villejoubert 1771

En 1771, Marie-Thérèse se marie avec Jean-Hélie Duboys de La Bernarde³² (1716-1802), officier supérieur issu d'une longue lignée de procureurs fiscaux (cf. annexe 36). En 1773, Elle meurt en couche en donnant naissance à un fils unique Louis-Robert : un enfant unique pour une unique héritière, dont la descendance conserve le domaine jusqu'en 1994 et qui prend le nom de Duboys de Labarre : au total, la dynastie Gourdin-Duboys est propriétaire du domaine pendant 309 ans.

Jean-Hélie Duboys de La Bernarde devient seigneur du domaine en 1771. Il mène une carrière militaire brillante, notamment grâce à ses protecteurs le comte et le duc de Broglie.

• La parenthèse de la Révolution

Jean-Hélie Duboys de La Bernarde est membre de l'ordre de la noblesse aux États-Généraux de 1789. Il vit des moments compliqués de 1791 à 1796.

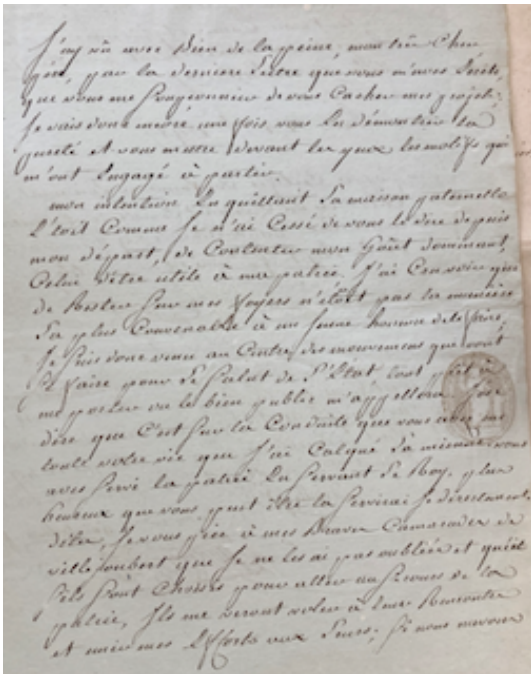
Dès 1790, il s'affirme attentif aux événements révolutionnaires, en particulier pendant la période de la recherche d'une constitution favorable au roi. Ainsi on repère dans le procès-verbal du 15 janvier 1790 repris dans les annales de l'Assemblée constituante³³ une adresse formulée auprès de cette assemblée ainsi reprise : « Adresse de M. Dubois de Labernarde,

³² on note que la veuve de Pierre Duboys, aïeule de Jean-Hélie, afferma en 1640 des terres à Etienne Gourdin, sieur de la Barrière et demeurant au logis noble de Tourriers.

³³ Procès-verbal Assemblée nationale constituante, (1789-1791), France, Paris Baudoin, imprimeur de l'Assemblée nationale.

Maréchal des camps, qui déclare n'avoir jamais eu pour toute fortune que les bienfaits du Roi. Accordés à 55 ans de service et à des servies particuliers. Il fait don de la somme de 1621 liv. 11 s., qui lui est due sur ses appointements, ce qui excède de beaucoup le quart de son revenu ainsi que celui de son fils. Il supplie l'Assemblée de donner des ordres au Trésorier Général de lui faire passer une quittance qu'il puisse donner pour comptant au collecteur de sa paroisse. »

En 1791, son fils Louis-Robert (1773-1857) quitte sans prévenir la Charente et part pour Paris. Il émigre pour s'engager, en tant qu'officier, dans l'armée de Condé et participe aux campagnes contre-révolutionnaires depuis l'Allemagne. Il sert notamment sous les ordres du maréchal-duc de Broglie, le protecteur de son père Jean-Hélie. (Cf. annexe 18).



lettre de Louis-Robert informant son père Jean-Hélie de son « départ à Paris », 1791, contrôlée et annotée par les autorités

Soupçonnant son fils d'être un émigré, les autorités cherchent à déposséder Jean-Hélie de ses biens. Il en résulte un combat riche de multiples péripéties qui dure jusqu'en 1797. Jean-Hélie a alors 81 ans.

« Maire » de la paroisse de Villejoubert en 1790, Jean-Hélie est obligé de démissionner le 27 novembre 1791.

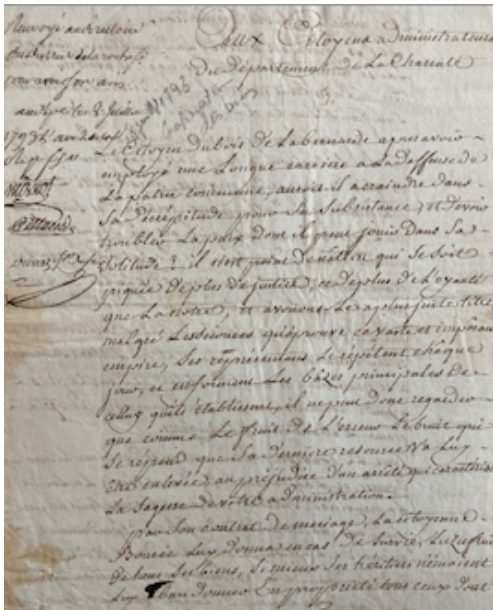
Ses biens ayant été séquestrés, avec paiement d'une caution importante à la municipalité de Villejoubert, Jean-Hélie écrit le 4 avril 1792 une requête aux administrateurs du directoire du département de la Charente :

« [...] Le fils du citoyen Jean-Hélie Duboys de La Bernarde se trouve absolument sans aucun droit actif sur son mobilier ni les autres biens que la loi ou la convention lui attribuent que cependant sous prétexte de l'absence du dit sieur (Louis Robert, son fils) qui n'a dans la vérité pour cause que de parachever son éducation, la municipalité de Villejoubert se serait présentée au lieu de La Barre qu'occupe le citoyen Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, pour l'apposition de scellés et l'inventaire de ses meubles et effets. [...] Le citoyen JH Duboys de La Bernarde demande que l'inventaire de ses meubles et effets ainsi que la cautionnement exigé soient l'objet d'une mainlevée pure et simple et définitive avec défense à la municipalité et tout autre de le troubler à l'avenir soit dans sa propriété soit dans sa paisible possession [...] ».

Le directoire valide la demande de Jean-Hélie tout en maintenant l'obligation de payer la caution. Il obtient, du fait de son grand âge, de garder un tiers de l'usufruit de ses biens et de pouvoir jouir du château, le reste allant à la Nation. (Cf. annexe 15).

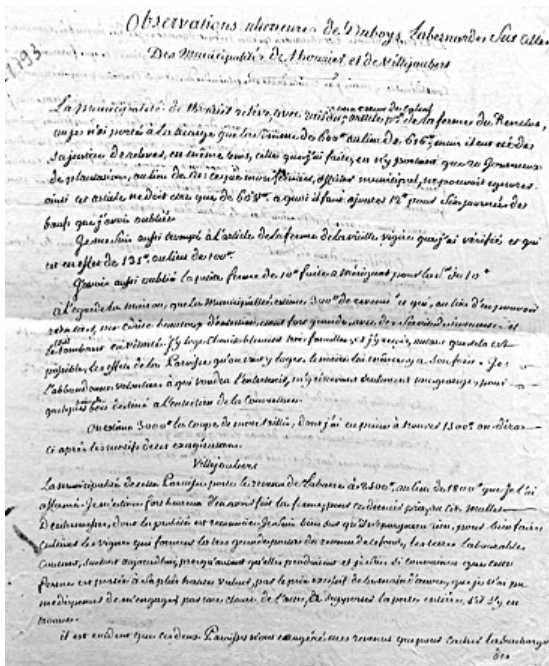
En 1793, cette situation est remise en cause par la *Loi sur les émigrés* (cf. annexe 16). Elle prévoit la suppression de tous les droits attributifs d'usufruit des pères sur les biens de leurs enfants émigrés. Ainsi, Jean-Hélie écrit au directoire du département le 8 juillet 1793 :

« [...] Après avoir employé une longue carrière à la défense de la Patrie commune, le citoyen Duboys de La Bernarde aurait-il à craindre dans sa décrépitude pour sa subsistance et à devoir troubler la paix dont il peut jouir dans sa solitude ? ... Il n'est point de Nation qui se soit piquée de plus de justice et de plus de Loyauté que la nôtre, et Par son contrat de mariage, la citoyenne Bourée lui donna en cas de survie l'usufruit de tous ses biens. N'ayant laissé qu'un fils en très bas âge, elle lui attribua un double titre à l'usufruit universel aux biens de sa succession, l'un fondé sur la loi, l'autre sur la convention. Ce jeune homme à peine pubère et dans cet âge où la séduction a tant d'avantages sur la raison, aurait quitté la maison paternelle clandestinement, et sans qu'il ait pu depuis fournir aucune preuve du lieu de sa retraite. Le citoyen Duboys Labernarde a donc d'autant plus lieu d'être rassuré qu'on ne viendra pas troubler la paix dont il jouit dans la décrépitude ni lui enlever cette dernière ressource, n'ayant point voulu ajouter aux charges de la République en réclamant une traite proportionnée à ses longs services [...] ». (Cf. annexe 15).



Lettre pleine d'ironie du 8 juillet 1793, argumentant contre une confiscation de ses biens en usufruit.

Jean-Hélie est maintenu dans ses droits d'usufruit jusqu'en novembre 1794, c'est à dire jusqu'à la majorité de Louis-Robert.

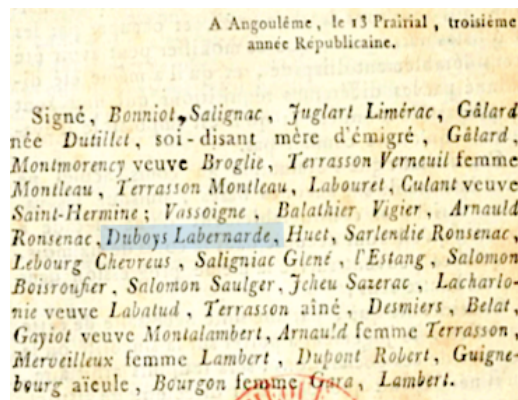
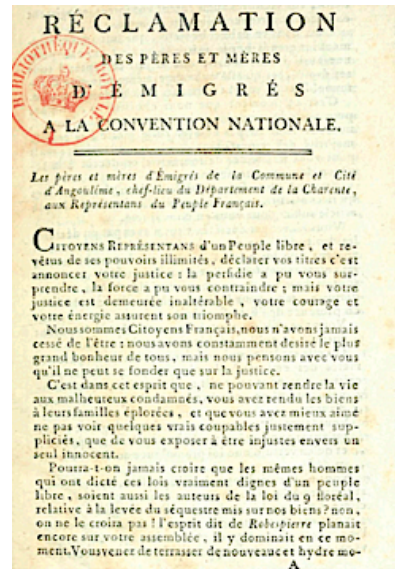


lettre d'observations de Jean-Hélie Dubois-Labernarde relative à une dénonciation de sous-évaluation de ses biens, déc. 1793

À l'occasion de la promulgation de la loi du 9 floréal de l'an III (9 avril 1795) dite de *présuccession* (Cf. annexe 16), Jean-Hélie défend toujours ses droits. Il cosigne ainsi avec d'autres parents d'émigrés de la cité d'Angoulême – comme Broglie, Terrasson, Montalembert pour n'en

citer que certains – une *Réclamation des pères et mères d'émigrés à la Convention nationale*.³⁴ (Cf. annexe 16).

Cette pétition n'aboutit bien évidemment pas, mais elle permet des rapprochements entre nobles, ce qui se traduira par des mariages concernant des descendants Duboys.



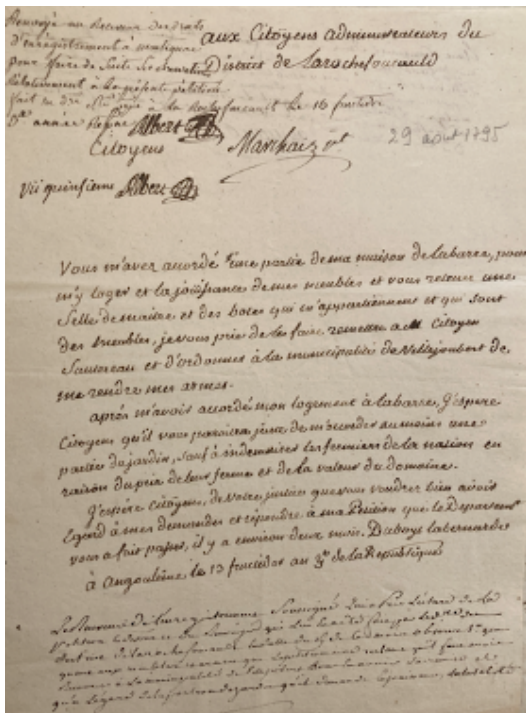
Réclamation des pères et mères d'émigrés, 1^{er} juin 1795

En 1795, on laisse toutefois à Jean-Hélie la jouissance d'une partie de sa maison et de ses meubles, comme en témoigne une lettre adressée le 29 août 1795 aux citoyens administrateurs du district de La Rochefoucauld :

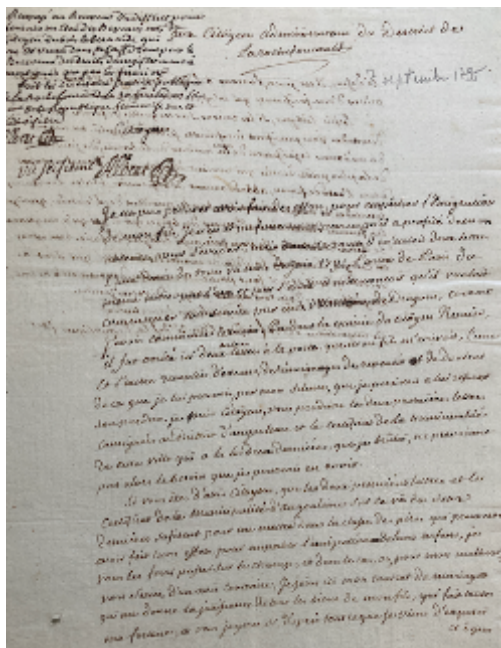
« [...] Vous m'avez accordé une partie de ma maison de La Barre pour m'y loger et la jouissance de mes meubles et vous retenez une selle de maître et des bottes qui m'appartiennent et qui sont des meubles. Je vous prie de les faire remettre au citoyen Sautereau et d'ordonner à la municipalité de Villejoubert de me rendre mes armes. Après m'avoir accordé mon logement à La Barre, j'espère,

³⁴ Archives familiales.

citoyens, qu'il vous paraîtra juste de m'accorder au moins une partie de mon jardin [...] ». Le 1^{er} octobre, le district lui donne son accord.



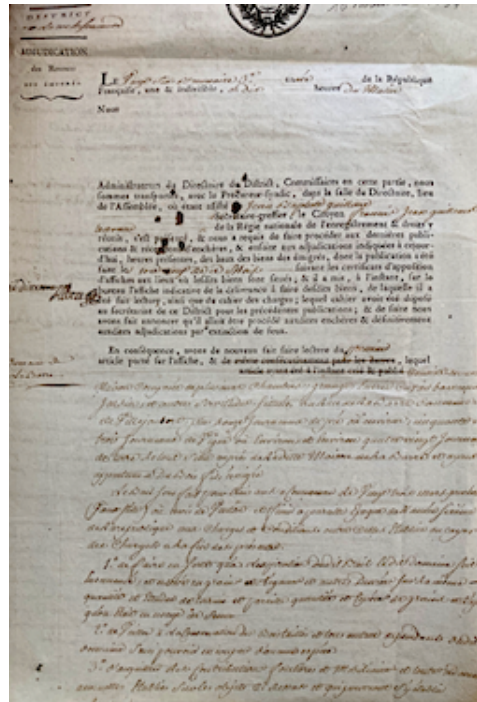
Lettre de Jean Hélie pour demander à ce qu'on lui rende « ses bottes etc. », revêtue d'un accord des administrateurs du 15 fructidor an III (1 sept. 1795)



Lettre du 21 fructidor an III (7 sept. 1795)

Il réécrit le 21 septembre 1795 aux citoyens administrateurs du district de La Rochefoucauld pour justifier les efforts qu'il a fait en tant que père afin d'empêcher son fils d'émigrer, et ainsi échappé à la loi de 1793 et surtout obtenir qu'on lui laisse la jouissance, en plus de sa maison de Labarre, de jardins, communs et terres. (Cf. annexe 15).

En 1796, la vente de ses propriétés est ordonnée par adjudication en tant que Bien national. (26 brumaire an V).



adjudication du domaine de La Barre, 16 nov. 1796

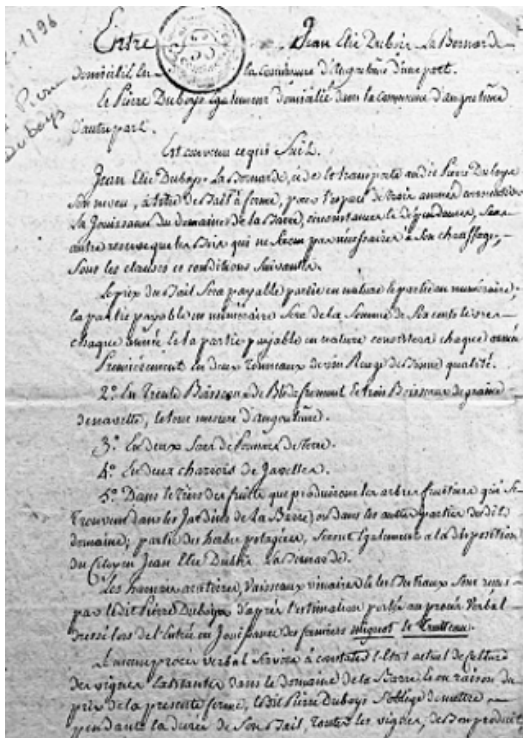
En accord avec Jean-Hélie – et pour conserver ses biens au profit de son fils – deux neveux de Jean-Hélie – Pierre Hériard de Boisrécloux ³⁵ (1759-1835) et, pour la plus grande partie de ses biens, le citoyen (1756-1834) – rachètent le 22 juillet et septembre 1796 le domaine de La Barre et le 13 février 1797 partie des autres fiefs associés. Jean-Hélie, en sous-main, finance ce rachat.

Il conserve toutefois la faculté d'établir les contrats d'affermage afin de bénéficier d'une partie de l'usufruit, ³⁶ comme en témoigne un contrat d'affermage* passé en 1798 entre Jean-

³⁵ P. Hériard de Boisrécloux, neveu par sa mère de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde. Il joue un rôle dans le rapprochement de la famille du peintre Eugène Delacroix avec Louis-Robert et Léo Duboys de Labarre.

³⁶ Cette disposition semble déroger aux règles d'adjudication : Pierre Duboys-Labernarde, membre du directoire du département, a son doute aidé à cette situation positive pour Jean-Hélie.

Hélie et un des adjudicataires (cf. annexe 22). Il réside alors à Angoulême.



baîl entre Jean-Hélie Duboys La Bernarde et son neveu Pierre Duboys relatif aux terres de La Barre, (28 frimaire an V) (18 déc. 1796, un mois après son adjudication)

Jean-Hélie se bat au-delà de 1798 pour préserver les biens de son fils. Il rédige par exemple une *Adresse* aux députés de la Charente, dans laquelle il s'insurge contre deux articles de la Constitution du 22 frimaire an VIII, texte adopté le 13 décembre 1799 et instaurant le Consulat dans le cadre de la première République. Les articles 93 et 94 de cette constitution prescrivent l'interdiction du retour des émigrés et que les biens des émigrés sont irrévocablement acquis au profit de la République (cf. annexe 16).

Vers 1798, Jean-Hélie rédige un testament olographe : « [...] ne voulant pas que les précautions que j'ai prises pour conserver à mon fils sa propriété soient infructueuses, j'ai fait mon testament olographe de la manière suivante : il contiendra moins des dispositions lucratives que des dispositions de prévoyance et j'ose assez bien présumer de la loyauté française et de l'attachement pour moi des personnes que j'y indiquerais [...] Mais nos lois actuelles sont tellement sévères que je n'ai pu me rendre acquéreur en mon nom et que le domaine de La Barre a été adjugé à Pierre Dubois mon neveu et à Pierre Hériard mon autre neveu. J'ai fourni les fonds dont je pouvais disposer, en sorte que la partie importante du domaine de La Barre est

entrée dans mes mains en toute propriété. C'est surtout ce qui résulte de la contre-lettre que m'a donnée le sieur Dubois mon neveu et que je joindrai à mon testament [...] ». (Cf. annexe 17).

En 1796, Pierre Dubois-Labernarde a donc racheté le domaine de La Barre en faisant la promesse écrite de le rendre aux héritiers de Jean-Hélie lors du règlement de la succession de celui-ci. Il n'est donc que propriétaire *temporaire*.

- L'émigration contre révolutionnaire de Louis-Robert Duboys de Labarre

Le fils de Jean-Hélie, Louis-Robert Duboys de Labarre (1773-1857), rejoint l'Allemagne et reste sous les drapeaux *contre-révolutionnaires* de juin 1791 jusqu'à fin 1800.

Il rejoint d'abord l'armée du duc de Bourbon dans la compagnie des officiers du maréchal de Turenne et participe à la campagne de 1792. Le 24 décembre 1794, il rejoint Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé et fait les campagnes de 1795-1796 et de 1797 dans le régiment des chevaliers de la Couronne, compagnie de la Roche-Aymon. Il entre comme cadet au régiment de Waldeck Dragons autrichiens où il fait les campagnes de 1798-1799 et 1800. Il rejoint le prince de Condé le 4 novembre 1800 dans la compagnie N° 10 des chasseurs nobles.

Depuis l'Allemagne, Louis-Robert Duboys de Labarre revient en France fin 1800, après une traversée risquée du territoire.

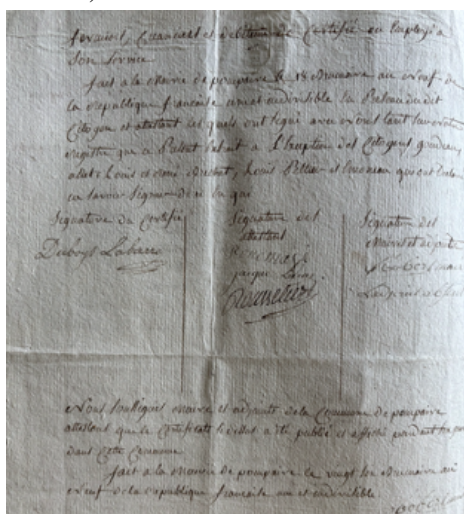


certificat d'engagement en Allemagne de Louis-Robert (Ludwig) Duboys de Labarre lors des campagnes contre-révolutionnaires, 1800, en allemand

Durant toutes ses campagnes, Louis-Robert « [...] s'est retrouvé à toutes les affaires et s'est conduit avec honneur se distinguant par son zèle et par son courage ».

Il s'installe clandestinement à Niort, bénéficiant de l'hospitalité des Dumas-Vigant.

Afin de faciliter son retrait des listes des émigrés, il réussit à se faire établir un faux certificat de résidence qui apporte la preuve qu'il n'avait pas quitté le territoire français. Ce certificat est établi par le maire de Pompaire (près de Parthenay) attestant « [...] qu'il avait vécu du 1^{er} mai 1792 au 1^{er} septembre 1799 sans interruption dans une maison appartenant au citoyen Savaton à la Carrinière où demeurait le citoyen Louis Sicot. Et que du 1^{er} septembre 1799 au 22 mars 1800, il était parti pour le service aux armées des Vendéens ou des Chouans, selon certificat de JB Barnaud, général de Brigade, commandant le département de la Mayenne ». (Cf. annexe 18).



Certificat du Maire de Pompaire (extrait) 30 brumaire
an 9 (21 novembre 1800)

Contre-signé Dubois Labarre

Le 7 juin 1801 (18 prairial an IX), il est amnistié, en surveillance à Niort, provisoirement rayé de la liste des émigrés et autorisé par le préfet de la Charente à résider à Angoulême près de son père infirme et octogénaire.

Louis-Robert s'emploie à régler son problème de suppression définitive de la liste des émigrés.

Son ami Charles Boyer ³⁷ lui écrit le 29 juillet 1801 une lettre depuis Paris : « [...] Je n'osais plus t'écrire, mon cher Labarre, étant très inquiet

de tes papiers. Heureusement M. de Talleyrand est de retour et avec lui son secrétaire avec qui j'ai soupé hier et passé une bonne partie de la nuit. Je suis allé le voir ce matin et j'ai revu et touché tes papiers. Je dois les prendre demain matin pour aller chez Maurice lui rappeler ses promesses et lui demander une radiation définitive ».

Afin de revenir en Charente et régler la succession de son père (décédé le 4 février 1802, Louis-Robert ne revoit pas son père), il fait sa déclaration devant le préfet de Charente le 19 mai 1802 (29 floréal an X). (Cf. annexe 18).

L'affaire n'est toujours pas réglée courant 1802, comme en témoigne une lettre de Mme Rambaud de Néville, proche du Ministre de la Police, indiquant qu'elle s'occupe avec difficulté de son dossier.

De retour à Angoulême fin 1802, il s'installe comme locataire chez Mme Delisle, une veuve qui habitait près du couvent des Ursulines à Angoulême. Il y transporte quelques meubles prêtés par son père (« [...] 24 draps, 5 douzaines de serviettes, 1 lit garni de 2 matelas, 4 malles, 6 poches d'oreillers, 1 tourtière, 1 graphomètre, 1 bouilloire d'étain, 1 étui de mathématiques [...] »).

Louis-Robert est définitivement amnistié le 9 décembre 1802 (18 frimaire an XI).³⁸

• La belle époque viticole post-Révolution

Comme l'avait projeté son père, Louis-Robert Duboys de Labarre récupère en partie ses biens en 1803, et notamment le domaine de La Barre. Pierre Duboys les lui restitue les 25 janvier, 14 mars 1803 et 12 août 1804.

En 1803, il épouse Marie de Castelnau de La Loubière (25 oct. 1776 à Charmant – 07 oct. 1848 à Angoulême)³⁹. Ils ont 5 enfants.

A l'occasion du décès de Guillemine de Guimard de Couzier (1740-1809) – seconde épouse de son père – Louis-Robert rachète à ses héritiers et restructure le domaine voisin de Puyfrançais, situé à Anais. Il s'y installe définitivement vers 1811. Sa descendance fait de Puyfrançais sa résidence principale. A partir de 1810, le château de La Barre devient une annexe viticole du domaine de Puyfrançais.

³⁷ Sans doute un camarade d'armes en Allemagne : on a retrouvé une lettre rédigée en allemand daté du 13 juin 1801.

³⁸ Abbé Pierre Bureau, *les émigrés charentais*, Ed. Pulim 2003.

³⁹ Fille de Jean-Marie de La Loubière, seigneur de Bernac (6 mars 1748 à Bernac - 17 mars 1798 en Allemagne) et de Jeanne Guy de Livernant 1743 - 1813.

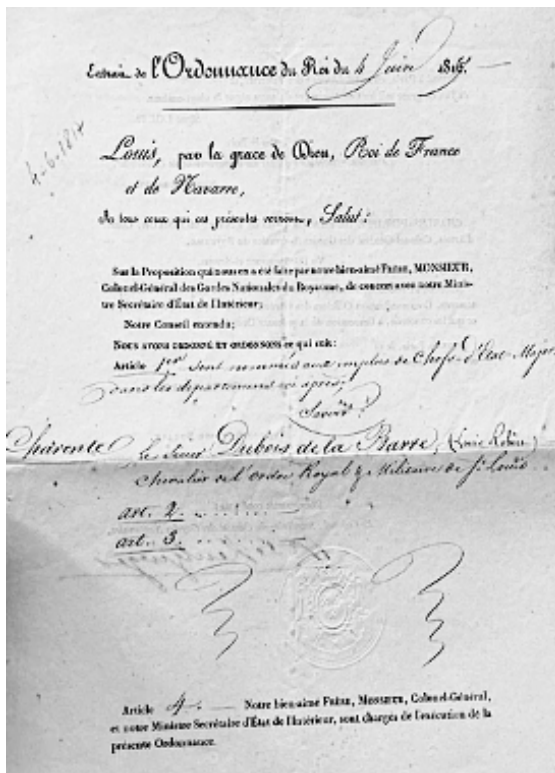
Louis-Robert Duboys de Labarre devient assez vite un notable charentais et assure des fonctions publiques. En 1815, il est nommé maire de la commune d'Anais. Le 4 juin 1816, il est promu chevalier dans l'ordre de Saint-Louis (cf. annexe 9) et nommé chef d'état-major de la Garde nationale du département de la Charente. Il est élu conseiller général de la Charente avant 1822 et l'est toujours après 1830. Il est membre de la société d'agriculture de la Charente.

Il bénéficie de la loi dite du milliard aux émigrés* promulguée par Charles X du 28 juin 1825. Cette loi indemnise les émigrés qui ont perdu leurs biens vendus comme Bien national sous la Révolution. Cette indemnisation permet à Louis-Robert de compléter la reconstitution de son patrimoine, notamment en rachetant une partie de ses terres de Pouillac et quelques parcelles manquantes du domaine de La Barre.



« Lettres de Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis », Louis-Robert Duboys de Labarre, 20 septembre 1816

A partir de 1857, année de la mort de Louis-Robert, son fils Léo de Labarre (1819 Anais - 1905 Anais) gère le domaine de La Barre pour le compte de sa sœur Herminie (1815-1887) qui en a hérité. Léo rachète le domaine lors de la succession de sa sœur en 1887. Il devient peintre après avoir été élève d'Eugène Delacroix de 1842 à 1844 (cf. chapitre 10).



ordonnance du Roi du 4 juin 1816 nommant Louis-Robert Duboys de Labarre chef d'État-major de la Garde Nationale du département de la Charente



nomination de Louis-Robert, Conseiller Général, en tant que membre de la commission des comptes de gestion, 4 juin 1830

En 1893, Ludovic de Labarre (1862-1941) hérite du domaine qu'il afferme à trois métayers à qui il met à disposition le château.

Etienne de Labarre, nouveau propriétaire du domaine depuis 1941, est très attaché à son territoire. Il est engagé dans les institutions agricoles du département et est élu pendant près de vingt ans conseiller général du canton de Saint-Amant-de-Boixe et conseiller municipal

de Villejoubert (*cf. chapitre 13*). Il fait d'une partie du château sa résidence secondaire.

Après sa mort en 1967, sa succession entraîne un démantèlement du domaine. Les terres agricoles sont vendues et le château, avec les 16 ha de la motte d'Andone, est transformé en résidence secondaire, propriété d'une de ses filles, Elisabeth Pellerin.

Vladimir Ashkenazi⁴⁰, pianiste et chef d'orchestre de renommée internationale, achète le château en 1994, et y réside jusqu'en 2018, date à laquelle de nouveaux propriétaires, Bernard Kuin et Sandra Lourens – d'origine hollandaise – reprennent le témoin, décidés eux aussi à le faire revivre le château de La Barre.

Le fief de La Barre : un petit fief noble rural

La paroisse de Villejoubert a peut-être hébergé plusieurs fiefs nobles, dont l'un appartenait à un Montalembert⁴¹. Mais le domaine de La Barre est le *grand* fief noble de la paroisse.

Au Moyen-Âge, cette paroisse accueille des laboureurs*, des journaliers* et bordiers*, des agriers*, des forestiers, quelques artisans et bourgeois. Elle est très dépendante :

- de l'exploitation de la forêt de Boixe – s'étendant alors jusqu'aux limites du village – qui avait été assurée par un Gausbert, d'où l'origine du nom de la paroisse.

- de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe et de sa vocation religieuse, avec le prieuré de Gaubert, la chapelle de St-Saturnin-et-St-Amant et l'ermitage de La Macarine.

Jean Triquot édifie le château de La Barre à la fin du XV^e siècle. Sa construction dure entre trois et cinq ans. Elle mobilise une main d'œuvre locale et de nombreux artisans sont hébergés sur place. La résurrection du fief d'Andone (La Barre) à la sortie de la guerre de

Cent Ans et les défrichements associés sont vecteurs d'un repeuplement de la paroisse.

C'est dire que le fief de La Barre, petit fief sans droits seigneuriaux* importants, fait référence dans le paysage paroissial. Le suzerain du fief est jusqu'en 1791 le baron⁴² – puis le comte, puis le duc – de La Rochefoucauld et, pour quelques terres, l'évêque d'Angoulême à la Renaissance.

La noblesse du fief est attestée par la grosse tour nord, le caractère défensif du château, la présence d'un pigeonnier et d'une garenne, ainsi que par les droits spéciaux en matière de chasse et de prélèvement de bois de construction dans la forêt de Boixe, octroyés en 1413 par le baron de Montignac.

On ne sait si le seigneur de La Barre exerce un droit de justice, mais la configuration du logis et les peintures murales du XV^e siècle retrouvées dans certaines salles du château, laissent supposer qu'il exerce au moins une basse justice, en réalité des arbitrages pour des questions d'héritage et de bornage de terres.

Le seigneur de La Barre perçoit des loyers (cens et mi-fruit*) pour les tenures qu'il loue aux laboureurs, auxquels s'ajoutent les droits seigneuriaux (banalités*, lods et ventes*, etc.) (*cf. annexe 8*).

On connaît différents aveux* ou hommages* rendus par les seigneurs du fief à leur suzerain. Ces aveux donnent quelques points de repères sur les droits et devoirs des seigneurs de La Barre (*cf. annexe 6*).

Zoom sur une géographie d'alliances

Le tableau en *annexe 7* et les cartes qui suivent présentent les différents fiefs ayant appartenu directement à la dynastie Gourdin-Dubois entre 1685 et 1949.

On peut noter la stratégie – est-elle volontaire ? – de concentration des fiefs opérés

⁴⁰ Vladimir Ashkenazy (né en 1937), pianiste virtuose, directeur musical du Royal Philharmonic Orchestra, du Deutsche Symphonie-Orchester Berlin, des orchestres symphoniques du Japon et de Sydney.

⁴¹ Montalembert : famille noble charentaise, dont un pair de France. Marc René, marquis de Montalembert (1714-1800) – maréchal, fondateur

des forges de Ruelle qui fournissaient les canons de la Marine – est propriétaire d'un logis à Villejoubert vers 1750. Un neveu Dubois de Godefroy de Jean-Hélie, dernier seigneur de La Barre, a épousé Françoise de Montalembert.

⁴² A la fois baron de Montignac et baron de La Rochefoucauld.

par la dynastie Gourdin-Duboy. Six fiefs localisés sur des communes limitrophes sont, à des périodes différentes, directement contrôlés par le Seigneur de La Barre :

- à Tourriers : les fiefs de La Faye, de Fenestre, de la Barrière et de Pouillac, acquis avant 1685, vendus comme Bien national en 1796, puis partiellement récupérés par Louis-Robert Duboy de Labarre avant 1827 ;

- à Angoulême, le logis du Maine-Blanc, sans doute acquis au début du XVIII^e siècle et vendu en 1772 par Jean-Hélie à la famille Sazerac ⁴³ (de Forge) ;

- à Villejoubert, le fief de La Barre, acquis en 1685, et le fief d'Andone acquis en 1761. Ces deux fiefs sont vendus en 1796 comme Bien national et récupérés par Louis-Robert Duboy de Labarre en 1803 ;

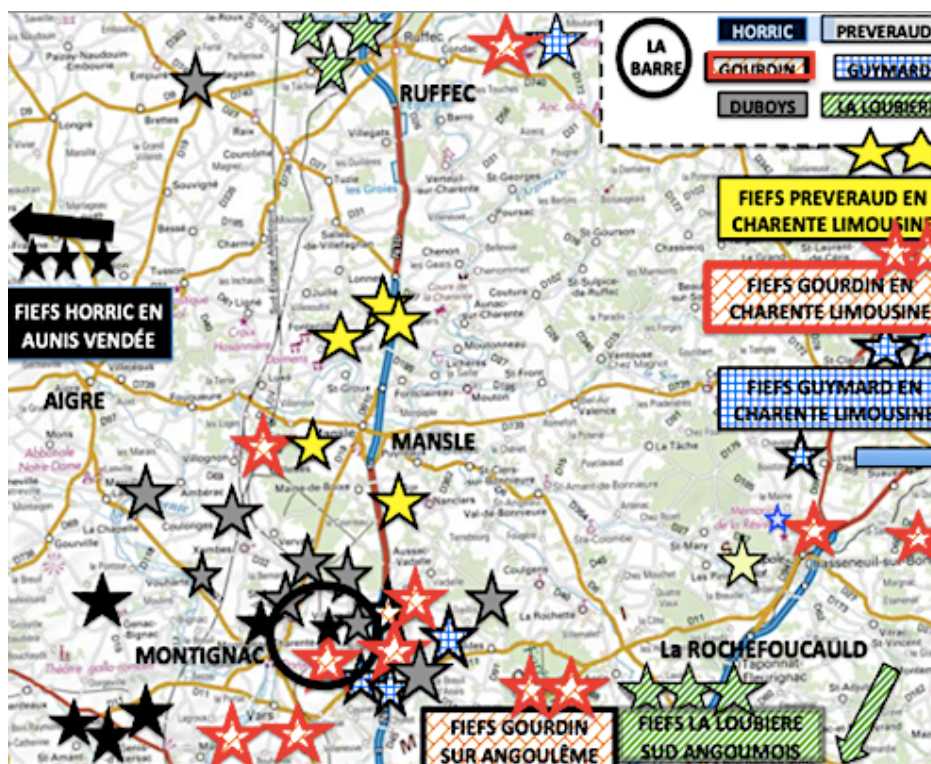
- Des terres acquises par alliance : sur Montignac, le fief du Chatelard acquis en 1685, puis récupéré partiellement par Louis-Robert Duboy en 1803 après sa vente comme Bien national en 1796 ;

- à Anais, le domaine de Puyfrançais acquis par alliance en 1809 ;

- Des terres reçues en héritage : Paroisse de Saint-Amant-de-Boixe, des terres du village de La Bernarde, dont Jean-Hélie renonce en partie lors de la succession de son père en 1764 ; Paroisse de Vars, le fief de Balzac, acquis par alliance et vendu en 1745.

Quelques autres terres acquises ou héritées au XIX^e siècle ont été repérées, notamment des terres à Xambes, Villognon, Aussac ou des fiefs en Vendée, en Charente-Maritime à Marennes, à Saint-Georges de Didone (Royan) et Saint Just, des terres en Charente limousine ou en Picardie.

La carte qui suit présente un inventaire incomplet (1510-1810) de certains fiefs *alliés* aux Seigneur et fief de La Barre. Il s'agit soit d'un fief que le seigneur de La Barre possède directement (par acquisition, héritage etc.) soit d'un fief d'alliés.



fiefs alliés par famille entre le XV^e et le XIX^e siècle

⁴³ Famille Sazerac : faïenciers, maitres de forges. Elle achète en 1781 le logis de Forge (Mouthiers-sur-Boême) pour y créer un moulin à papier. Par héritage,

ce logis est aujourd'hui propriété de la famille de Beucé – Jeanne de Beucé est l'épouse d'Etienne de Labarre.



On peut constater une forme de concentration géographique : ce n'est pas étonnant. Les alliances de la petite noblesse se font dans la châtellenie d'origine. Jusqu'au XVIII^e siècle, on vit dans sa paroisse et son horizon est le *pays* rythmé par les marchés et des cercles limités d'échange.

Il arrive qu'un nouveau cercle de fiefs alliés se constitue à l'occasion de l'alliance de descendants avec la seigneurie d'un fief plus éloigné géographiquement. C'est le cas de la famille Gourdin – avec des fiefs du côté de Confolens –, ou de la famille Horric – avec les branches de Contré (Charente maritime), de la Courade, de la Motte Saint-Genis, de La Rochetolay (Deux Sèvres) –, ou de la famille Duboys – avec des branches en Dordogne ou en Bretagne.

Dans l'Ancien Régime, la question de la transmission est importante. Elle est réglementée par la Coutume d'Angoumois. La transmission de fiefs est même un des piliers du système féodal*. On en retrouve l'importance dans les aveux* où il est prévu qu'à mouvance du seigneur-dominant (suzerain) ou du vassal-servant, ce dernier doit payer une redevance,

qui peut être significative pour les tenanciers.

La question des alliances est tout aussi importante. Si les sentiments amoureux existent, les mariages sont clairement d'intérêt. Ils visent à regrouper un maximum de seigneuries. Les mariages servent également à nouer des alliances entre différentes dynasties.

« *Le meilleur moyen pour un groupe social de s'imposer politiquement a toujours été l'enrichissement. Les nobles ruraux s'emploient donc à grossir leur fortune pour convaincre le pouvoir de leur poids politique et pour maîtriser la pression des classes roturières actives. Appauvris, voire totalement ruinés à la fin des guerres, les gentilshommes arrondissent leurs biens en utilisant les techniques connues de regroupement des terres. Ils se marient par intérêt. Ils cherchent les héritages. Globalement, il y a un véritable marché des seigneuries. D'un côté, il y a des petits seigneurs qui sont aux bords de la faillite, et de l'autre côté des seigneurs qui sont spécialistes des rachats de fiefs. Ces transferts de seigneuries qui profitent aux seigneurs les plus riches sont très nombreux et permettent de posséder plusieurs domaines* ». ⁴⁴

⁴⁴ Renaudin (Hélène), *les logis nobles bâtis dans le Maine*, Ed. Université du Maine, 2014.

Quelques points de repères sur la famille Duboys

- La famille Duboys s'est installée en Charente avant 1505

La famille Duboys est repérée au XV^e siècle avant 1505 sur la paroisse de Saint-Amant-de-Boixe. A cette dernière date, elle rend *hommage** au comte de La Rochefoucauld pour la tenure perpétuelle dont elle a hérité de Jean Mangon et Jean Croizat tenanciers d'une baillette, ayant rendu hommage le 16 juillet 1469.⁴⁵ Le premier Duboys connu est Pierre Duboys (?- vers 1590), identifié en 1579 en tant que procureur fiscal en la châtellenie de Montignac⁴⁶. Il est installé au village de La Bernarde (paroisse de Saint-Amant-de-Boixe), où il fait souche avec sa famille en tant que *sieur de La Bernarde*. La famille Duboys fait partie de la bourgeoisie de robe.

Un logis à belle allure est construit au cours du XVII^e siècle.



les Duboys construisent un logis au XVII^e à La Bernarde. Le Château actuel est réaménagé au XIX^e (photos A de Montleau)

A sa suite, sa descendance produit, sur quatre générations, des procureurs fiscaux* en la baronnie de Montignac (Pierre II ?-1620, Samuel ?-, Hélié ?-1727 et François 1682-1764), par rachat de la charge). Cette charge, relativement lucrative, leur permet d'acheter de nombreuses tenures, mas et terres sur les paroisses de Saint-Amant-de-Boixe, de Xambes et de Vervant. On a évalué à 170 ha les terres attachées à La Bernarde (vers 1750), comprenant le bois de La Bernarde (intégré à la forêt de Boixe), les terres de La Bernarde, La Brune et La Plaine – le tout étant d'un seul tenant.

Lors de transmissions, les héritiers de certains mas prennent le nom de ces terres. Cela crée la branche Duboys de la Brune (terres dans le village de La Bernarde), les branches Duboys de Godefroy et de La Plaine (terres dans la commune de Vervant), les branches Duboys de La Broue et Duboys de La Molignière (terres sans doute de la Moulignière à Saint-Groux – Villorioux), et enfin la branche Duboys du Vignaud.

La famille Duboys ⁴⁷

« Le village de La Bernarde, de Saint-Amant-de-Boixe, mérite une mention particulière. C'est là en effet, que depuis presque trois siècles habite une famille considérée, les Duboys. A diverses époques, elle fournit aux armées françaises plusieurs officiers distingués, entre autre Samuel Duboys, capitaine des gardes du comte de Jarnac en 1659 ; Elie Duboys de la Bernarde, maréchal de camp en 1769, ses frères Duboys de Belleplaine (capitaine de vaisseau), François Duboys de La brune (capitaine) et son frère Duboys de Godefroy (chef de bataillon) ; enfin Samuel, capitaine au 30^{ème} de ligne, frappé prématurément le 27 mai 1849 arrête une carrière qui s'ouvrirait belle devant lui. Tous ces valeureux enfants de la commune ont répandu leur sang pour la patrie ».

Jean-Hélié Duboys de La Bernarde, premier seigneur « Duboys » du domaine de La

⁴⁵ In mémoire établi par François Duboys en 1740 et accord notarial intervenu entre Le duc de La Rochefoucauld et le sieur Duboys en 1741. Archives familiales.

⁴⁶ Contrat de mariage entre Pierre Duboys et Lucrèce Prévéraud au temple de Verteuil, 8 février 1579. Archives familiales.

⁴⁷ Gaugué (Alcide), *La Charente communale illustrée*, p.171, Ed. de la Tour Gile, 1868. Certaines dates, grades et prénoms sont erronés.

Barre par alliance, est le fils aîné de François Duboys de Labernarde (ca 1682 -1764) et Jeanne Hériard (1685-1770).

Les « Duboys » sont référencés dans le *dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*⁴⁸ : « [...] La famille Duboys de La Bernarde, aujourd'hui Duboys de La Barre, appartient à l'aristocratie de l'Angoumois. On en retrouve une généalogie dans l'ouvrage de M. Callendreau : l'ordre de la noblesse de l'Angoumois aux États-Généraux de 1789 ».

- Une famille catholique d'origine irlandaise ?

Comme le relate Michel de Labarre, « [...] La famille Duboys serait d'origine irlandaise : chassée de son pays par les persécutions religieuses anticatholiques, elle serait venue depuis longtemps se fixer en Angoumois. De l'Irlande, les premiers départs ont lieu sous Edouard II avec le statut de Kilkenny (1366, dispositions visant à « angliciser » l'Irlande), le second temps fort de l'émigration catholique hors d'Irlande se situe à la fin du XVI^e siècle sous Jacques I^{er} (1566-1625). On se sait dire lors de quelle vague la famille Duboys a émigré ».⁴⁹

La dernière hypothèse n'est pas recevable : on repère des Duboys dès 1505.

On peut émettre une nouvelle hypothèse : le premier ancêtre Duboys serait venu en France avec l'armée anglaise pendant la guerre de Cent Ans et se serait établi en Charente lors de la phase de défrichement vers 1450.

Quant au nom Duboys – que certains écrivent Dubois ou Duboÿs – il pourrait être d'origine anglaise : l'usage du tréma commence dans les langues occidentales à partir du XII^e siècle en lien avec les anglo-normands – dont la

langue issue de l'ancien français est parlée en Angleterre. Mais ne nous laissons pas abuser par une similitude phonétique avec le *boy* anglais ! A noter que le *ÿ* ne s'utilise que pour les noms propres.

Une autre hypothèse : s'installant en lisière de la forêt de Boixe et exploitant peut-être la forêt, le premier Duboÿs aurait pris le surnom de « du bois » que la population de la paroisse de Saint-Amant-de-Boixe lui aurait donné en référence au fait qu'il soit installé en lisière de la forêt de Boixe, dont il était un défricheur.

En effet, alors que les patronymes n'existaient pas toujours, la coutume moyenâgeuse voulait qu'on nomme deux individus portant le même prénom en attribuant un qualificatif distinctif (soit une de ses caractéristiques physiques, *le chauve*, *le fort*, soit professionnel, *le forestier*, *le febvre*, soit géographique, *la fontaine*, *du bois*, soit d'origine provinciale, *le normand*, ...). Le nom *Duboÿs* aurait peut-être comme origine : « habitant près du bois ».

* * *

On trouvera en annexe des arbres généalogiques présentant les ascendances ou les descendances de certains des résidents du château de La Barre, ainsi que de leurs épouses. Ces tableaux ne respectent pas les règles généalogiques mais ont été élaborés à partir de bases de données vérifiées et recoupées (base Roglo, Base Geneanet, Armorial de l'Angoumois / J.M Ouvrard, histoire de quatre familles / Alain de Labarre Jean-Claude Pallas et archives familiales).

Quelques « parents » charentais de Louis-Robert Duboys de Labarre vers 1800 : émigrés contre-révolutionnaires :

- François-Joseph de Corlieu (sgr de Loches et de la Croix, 1745 - avant 1828, oncle par alliance),
- Jean-Elie Duboys de Godefroy (lieutenant-colonel d'infanterie, 1763 - 1829, cousin germain),
- Christophe-François Labouret, dit Nersac (1767 - 1856, beau-frère par alliance),
- Jean-Marie de La Loubière, (sgr de Bernac et Livernant, 1748 - 1798, beau-père),
- François de Robinet de Plas (Baron de Plas, 1767 - 1835, beau-frère par alliance),
- Jean-Annet Leroy de Lenchères (sgr de Lenchères, 1767 - 1842, cousin par alliance),
- René-Gabriel Terrasson de Montleau, (sgr de Moulidars, Etaules, les Courades, 1773 - 1842, beau-père de sa fille Charlotte),

Révolutionnaires :

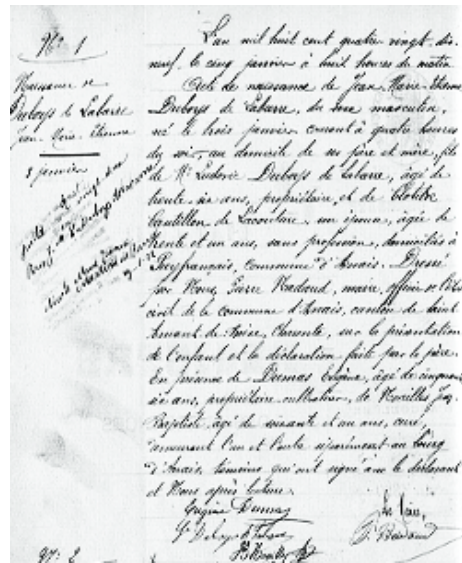
- Pierre Duboys Labernarde (1756 - 1834, président de l'Assemblée primaire de St-Amant-de-Boixe en 1790, Conseiller général en 1792, député en 1815, son cousin germain)

⁴⁸ Tome XIV, Gustave Chaix d'Est-Ange, 1915, Évreux, imprimerie Charles Berissey.

⁴⁹ Biographie de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde tableau d'honneur de la légion d'honneur, 1904.



acte naissance de Ludovic de Labarre, 16 juillet 1862



acte de naissance d'Etienne de Labarre, 2 janvier 1899 (ADC)



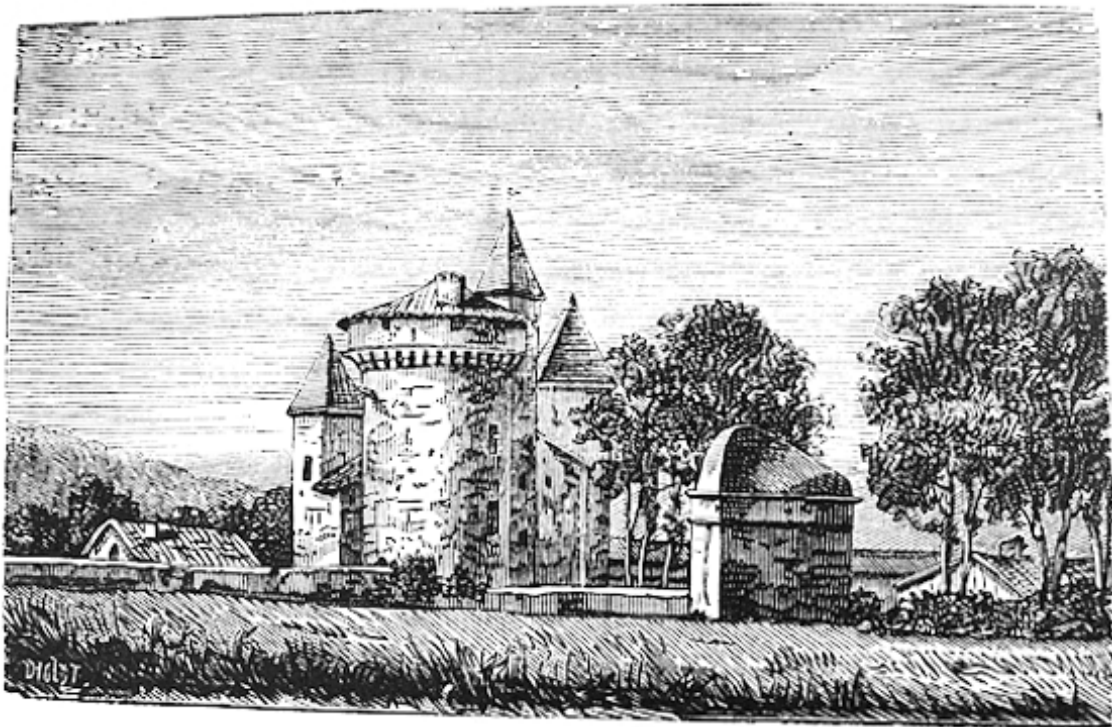
tombes des Labarre au cimetière d'Anais (Louis-Robert, Mimi, Léo, Yvan, Laure, Ludovic ...)



Tombe de Ludovic de Labarre (Anais)



tombe de Léo de Labarre, (Anais)



(Lithographie extraite de la *Charente communale illustrée*, Alcide Gauguier, op. cit.)



(cliché Chantal Rocton)



(cliché Bernard Kuhn)



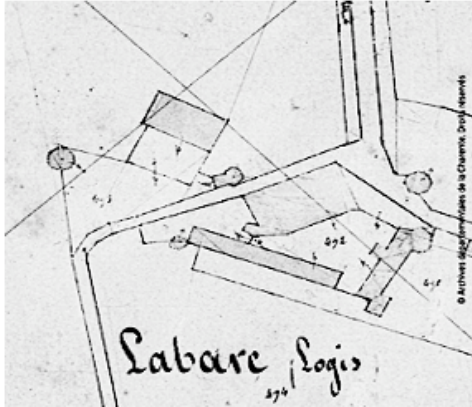
(David Bourdau ,© tête -en-ciel)

CHAPITRE 3

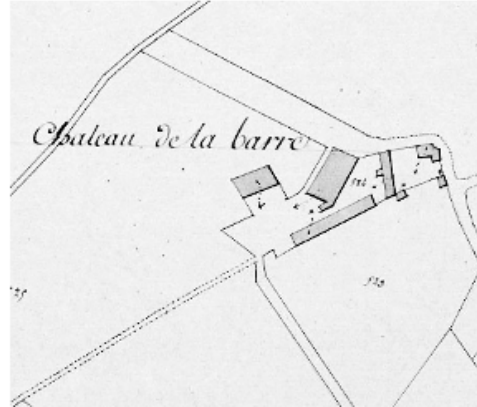
Du HAUT d'une TOUR CRÉNELÉE

« La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose que pierre.
Mais de collaborer, elle s'assemble et devient temple », Antoine de Saint-Exupéry.

« En France, la vie de château est une véritable chimère, car elle y est impossible », Honoré de Balzac.



cadastré napoléonien 1809 (Archives Départementales Charente)



cadastré napoléonien 1844 (ADC)

* * *

Une Tour crénelée donne à une demeure seigneuriale un caractère de forteresse moyenâgeuse. C'est souvent pour cela que l'on s'autorise à la nommer *château*.



Pourtant, la liste des dénominations d'une demeure seigneuriale du XIV^e-XVI^e siècle est particulièrement longue : on parle de maison forte, gentilhommière, domaine, château, maison seigneuriale, hébergement, manoir, logis seigneurial, fief, terre seigneuriale,

La décision de le construire est prise après une intense phase de défrichements réalisée

maison manable. Cette dénomination varie selon le temps, la qualité du résident, les régions ... et des usages locaux. Elle est aussi liée à l'usage que le seigneur du lieu a retenu lui-même. Bref, de quoi s'y perdre.

Pour le cas de La Barre, la cartographie est assez constante : on y trouve le terme *logis* (cadastré napoléonien 1809, IGN 1950) ou *château* (cadastré napoléonien 1844, IGN 2017 ...). La littérature régionaliste traitant des demeures et logis charentais parle elle aussi soit de *logis* soit de *château*.

Les cartes postales emploient le terme *château*. Effet touristique ?

A Villejoubert, la *voie romaine de la Barre et Andone* permet d'accéder au domaine et un panneau indique simplement *la Barre*. De mémoire, l'usage dans la famille de Labarre a toujours été de nommer le château par un bref *La Barre*, sans autre forme. Affection ?

Alors *château* ou *logis* ? La Barre sera un *château*. C'est un choix ... du rédacteur.

Le bâtisseur du château serait soit Jean Triquot, à moins que cela ne soit son père ou son gendre Antoine Horric. On ne sait précisément quand est construit le château de La Barre. Il est identifié dans un aveu de 1520.

entre 1450 et 1500. Le démarrage des travaux intervient sans doute entre 1470 et 1480. Il faut sans doute entre 3 et 5 ans pour l'édifier.

Il a fallu, pour le bâtisseur penser l'implantation du château, dessiner son plan architectural, et le construire. Il a fallu l'agrandir et l'adapter aux modes du temps et aux nouveaux usages agricoles et viticoles Aux XIX^e et XX^e siècle, il est même peint et fait l'objet de cartes postales !

Découvrons donc maintenant La Barre en faisant un plongeon dans la « *vie de château* » !

Les 1001 châteaux de La Barre

En 1975, lorsque Jeanne de Labarre⁵⁰ l'interrogea sur l'intérêt architectural du château de La Barre, André Debord – l'archéologue-inventeur du castrum d'Andone – lui répondit avec un peu de malice : « *Madame, le logis de La Barre est très banal. Il n'est qu'un des exemplaires de ces centaines de petits châteaux ayant été construits en Charente à la sortie de la guerre de Cent Ans. C'est un peu comme les pavillons de banlieue d'aujourd'hui. Il n'a qu'une originalité : ses pierres sont celles d'un château féodal* ».

Il n'est pas question de remettre en cause la parole d'un éminent spécialiste du Moyen-Âge. Mais, entendre que le château de La Barre est au Moyen-Âge ce que le pavillon d'une banlieue est au XX^e siècle, cela peut surprendre. Je comprends l'étonnement de ma grand-mère, qui était restée simple même si elle avait de l'allure et n'aurait pu renier ses origines.

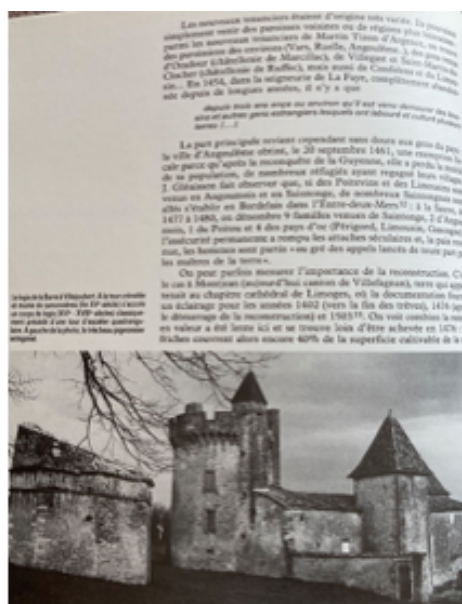
Nous l'avons déjà dit : La guerre de Cent Ans a entraîné une grande vague de destructions, alors que les trente dernières années du XV^e siècle et le début du XVI^e siècles sont une époque florissante pour la reconstruction des demeures nobles. Ainsi l'Angoumois se couvre d'une multitude de logis-châteaux et nombreux sont ceux qui ressemblent au château de La Barre.

Pour s'en convaincre, il suffit de feuilleter le très beau livre sur les *Châteaux, Manoirs et Logis*

de la Charente⁵¹ – un livre de référence. Pour l'anecdote, un prospectus de souscription à ce livre, prend, en couverture, l'exemple du château de La Barre. Voilà une belle reconnaissance !



Mais 1001 châteaux similaires, cela fait beaucoup ! Voilà donc le château de La Barre avec tout plein de *jumeaux*.



le château de La Barre illustre le chapitre d'André Debord dans « *la Charente de la préhistoire à nos jours* ».

Mais un château de référence ! A.F Lièvre publie dans le bulletin de la SAHC le compte-rendu d'une exploration archéologique organisée le 28 mai 1874 : La Barre est une des quatre étapes de son itinéraire de visite au point que « *nous avons déjeuné au bord de la source*

⁵⁰ Jeanne Martin de Beaucé (1902 - 1986), épouse d'Etienne de Labarre, propriétaire de 1941 à 1974.

⁵¹ Floris (Philippe), Talun (Pascal), *Châteaux et logis de Charente*, association Promotion Patrimoine, Ed. patrimoine et médias, 1993.

d'Andone à La Barre »⁵² ; André Debord le prend comme illustration de ses propos sur les châteaux de la fin du XV^e en Charente.

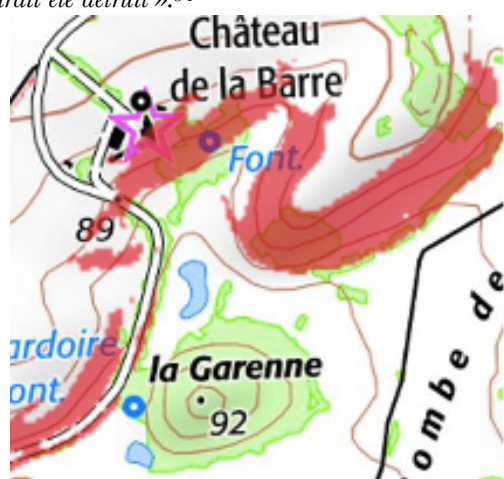
Le temps de la construction du château

- Tout est une question de bonne implantation

Le choix de l'implantation du château n'est pas dû au hasard.

Une tour ronde crénelée, des meurtrières, une double enceinte close, aucune ouverture au rez-de-chaussée du château (à l'origine), ... pourraient laisser penser que le site a été choisi pour des raisons défensives. En fait, ce n'est pas le cas. Sinon le bâtisseur du château aurait choisi le site du castrum d'Andone, situé à 300 mètres et en position dominante et sécurisante en temps de guerre, comme cela avait été le cas du temps de la résidence comtale au X^e siècle.

On retrouve souvent dans la littérature dédiée aux châteaux de l'époque qui nous intéresse⁵³ les mêmes règles d'implantation que celles qui ont certainement régi le choix d'implantation du château de La Barre. « L'implantation est liée à la fois à la présence d'une source, d'une situation en mi-pente, d'un bois à proximité, et souvent de la préexistence d'un logis qui aurait été détruit ».⁵⁴



un château à mi-pente (IGN)

De fait, le bâtisseur de La Barre a recherché à la fois des conditions favorables au développement agricole, une bonne accessibilité et des commodités, tout en donnant un caractère protecteur presque symbolique.

L'utilisation d'un ancien site – que nous supposons être les ruines d'une maison-forte « d'Andone » détruite pendant la guerre de Cent Ans – représente un avantage pour Jean Triquot. Comme l'évoque V. Manase,⁵⁵ « Le fait de ressusciter un ancien fief permet de justifier et renforcer la domination du nouveau seigneur ».

On note la présence de la source d'Andone au pied d'une pente douce qui part du château et celle de la source de la Gardoire au pied du castrum d'Andone. Ces sources ont d'autant plus d'importance qu'elles favorisent la présence de prairies permanentes. La source d'Andone est d'ailleurs incluse dans la seconde enceinte du château. Ces sources ont une valeur unique dans le terroir : la paroisse de Villejoubert dispose de peu de sources et de peu de prairies productives, limitant la capacité à élever facilement le cheptel.

Le château à mi-pente surplombe les champs, les prairies, et les divers bâtiments du domaine. Cette position permet de mieux protéger les bâtiments des inondations, de surveiller le cheptel et de contrôler éventuellement le travail des journaliers.

Enfin, au-delà des conséquences de l'abandon des terres agricoles du domaine pendant la guerre de Cent Ans – déprise qui a laissé place à des bois et landes spontanés – puis de leur défrichement important à partir de 1450, le fief dispose du bois de Lagarde et d'un bois important sur la butte d'Andone.

L'orientation Sud-Ouest / Nord-Est a été choisie : la lumière du soleil est présente tout au long de la journée.

Un ultime critère du choix de l'implantation réside aussi dans sa capacité à assurer une observation de l'horizon. La tour permet de contrôler les alentours du château.

⁵² Lièvre (Auguste François), *exploration archéologique du département de la Charente*, Ed. SAHC, 1884.

⁵³ Renaudin (Hélène), *logis nobles maçonnés bâtis dans le N.E du Maine (XIV^e- XVI^e siècle)*, Ed. Université du Maine, 2014.

⁵⁴ Douart (Christel), *Architecture et manière d'habiter : l'exemple de manoirs du XV^e*, Ed. PUR.

⁵⁵ Manase (Viviane), conservatrice du patrimoine, université de Haute-Bretagne.

- Une histoire d'architecte ? ⁵⁶

Le seigneur-bâtitteur a-t-il employé les services d'un architecte ? Nous n'en savons rien bien évidemment, mais en ces temps reculés, la pratique n'est pas courante.

Les constructions sont soumises à des règles bien précises. Les constructions d'éléments défensifs (enceintes, tour crénelée) ont dû être autorisées par le baron de Montignac, suzerain du seigneur de La Barre. Une fois l'autorisation accordée, l'ouverture du chantier est alors effectuée. Un maître-d'œuvre a conçu et soumis un plan, puis dirige la construction.

Le seigneur de La Barre supervise peut-être lui-même les travaux mais il est certainement assisté d'un contre-maître chargé de transmettre les ordres et de remplacer le Maître lorsqu'il s'absente.

Parfois, un charpentier, un maître maçon ou un tailleur de pierre ont pu être spécifiquement chargés de la construction d'un édifice déterminé. Il devient alors le maître d'œuvre dudit édifice, et en dessine les plans et élévations. Pour les ensembles les plus ostentatoires (la tour, les escaliers à vis, la chapelle) il est donc possible que le bâtisseur ait fait appel à des spécialistes qui jouent le rôle d'architecte.

Les ouvriers travaillant sur le chantier pour le gros œuvre sont originaires de la région. Les tailleurs de pierre et les maçons sont des artisans locaux, mais les constructions en pierre étant encore rares, il faut aussi les faire venir d'autres chantiers – souvent éloignés – les installer et organiser leur travail. Ils restent quelques années, puis vont plus loin, attirés par le goût du voyage et du changement, plus encore que par l'appât d'un gain supérieur, ou simplement parce que le manque de ressources prive momentanément l'architecte de ses ouvriers.

Au niveau des délais, les travaux peuvent être interrompus et faire l'objet de plusieurs campagnes de construction, certainement du fait du manque d'argent au lendemain de la guerre de Cent Ans.

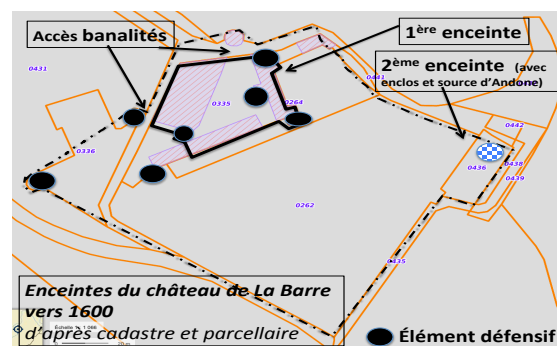
Les matériaux de construction sont recherchés sur place. Les ruines du castrum d'Andone en fournissent l'essentiel, les pierrailles des champs aussi, alors qu'il existe sur les terres de La Barre une carrière de sable, encore présente dans les années 1960. Les bois de charpente, d'échafaudage et d'aménagement intérieur sont prélevés dans la forêt de Boixe, grâce au droit spécial dont bénéficie le seigneur de La Barre : il peut « [...] y prendre et couper tout bois de ligue vert ou autrement pour le chauffage de quelque lieu sa résidence et tous autres bois pour bâtir et coiffer où il lui plaira sans s'étendre au-delà de la baronnie de Montignac ».

- Un plan exemplaire

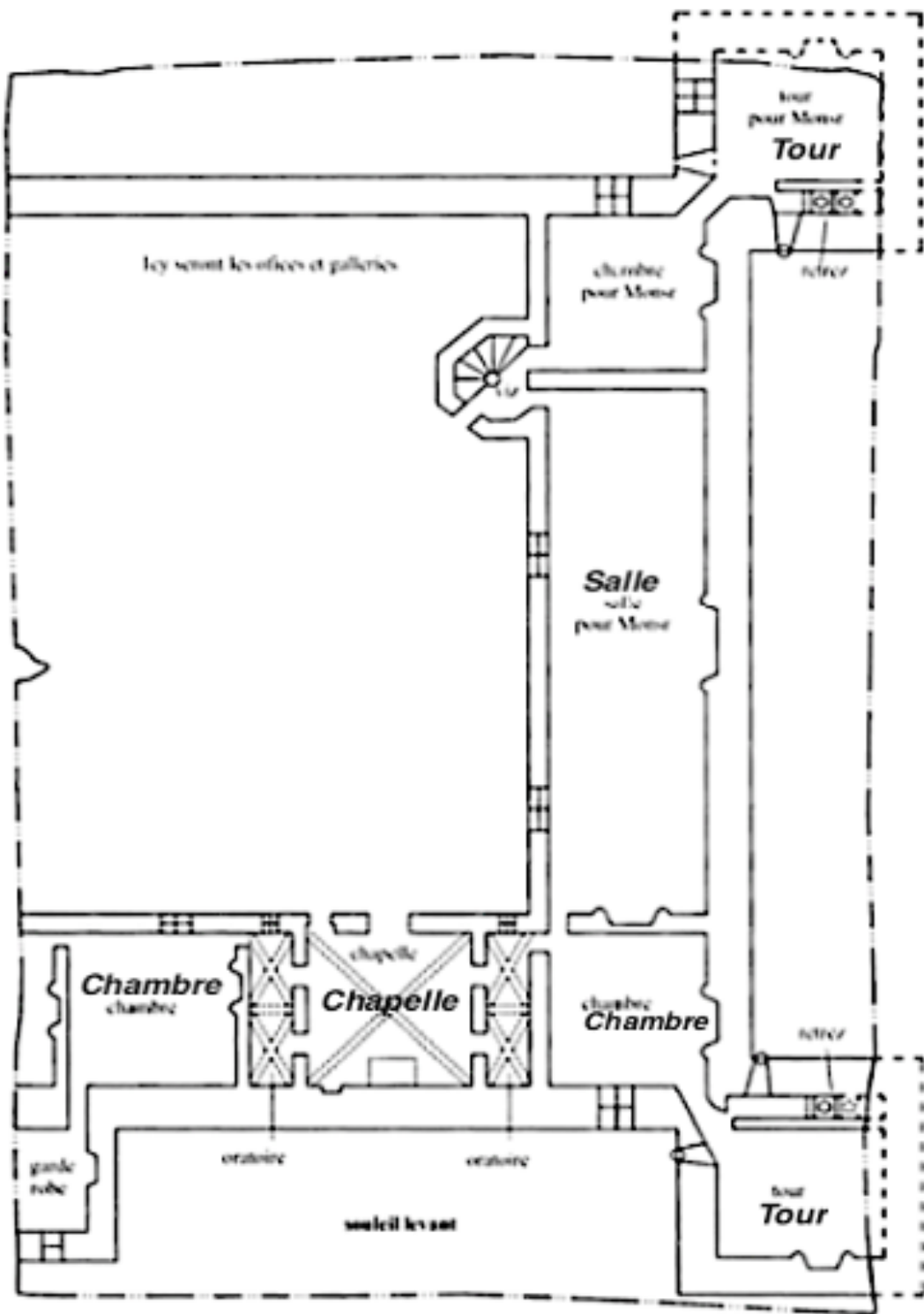
Le plan du château est très caractéristique de l'époque et des mille et un jumeaux du château : forme rectangulaire, présence d'une cave, deux ou trois salles en rez-de-chaussée, pièces communicantes, surmontées de chambres – qui sont transformées en étage noble à la fin du XVII^e siècle –, combles et grenier. La tour accueille sans doute l'appartement du seigneur, bénéficiant d'une protection renforcée en cas d'attaque.

Les spécialistes du Moyen-âge ont retrouvé un plan datant de la fin XV^e - début du XVI^e siècle et cartographiant un logis noble. C'est l'un des rares plans retrouvés *en original*, considéré comme le modèle type des constructions nobles de cette période. On peut comparer ce plan avec celui du château de La Barre. La similitude est saisissante, même si l'on observe quelques spécificités pour chacun.

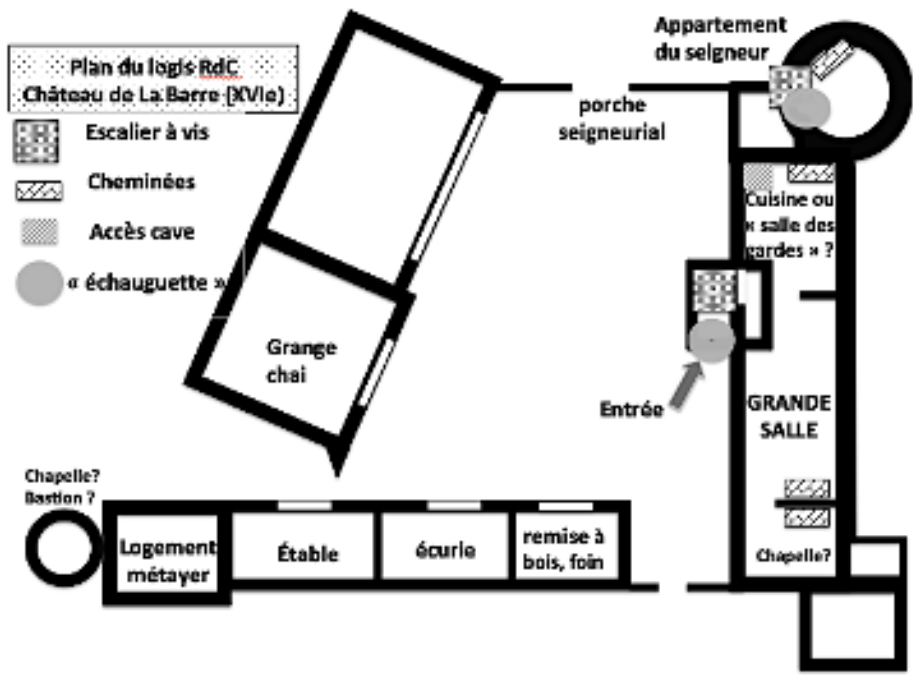
Le Château-ferme est pourvu de deux enceintes.



⁵⁶ Renaudin (Hélène), *Les logis nobles maçonnés bâtis dans le nord-est du Maine (XIV^e - XVI^e siècle)*, Ed. Université du Maine, 2014.



*plan "type" d'un manoir fin XV^e,
(d'après un plan original datant du XV^e)*



Dans la première enceinte se trouvent les dépendances agricoles (la grange à foin, les bâtiments d'élevage, les remises à outils et à bois, le chai), dont l'orientation et le caractère de *murailles* contribuent à la fonction défensive. C'est une résidence parfaitement adaptée à la petite aristocratie rurale aux moyens limités, qui n'a de militaire que la forme miniature du donjon. Cette enceinte, faisant corps de ferme avec le logis, a été doublée d'un deuxième ouvrage de protection. Comme le dit Alcide Gauguier,⁵⁷ il faut imaginer un « *château enserré dans une deuxième enceinte plus grande, munie de bastions et assurant une protection de l'enclos seigneurial et des banalités* ». On retrouve les ruines d'un bastion et des traces de murets à l'extérieur de l'enceinte actuelle. En témoigne des gravures et peintures du XIX^e siècle et le cadastre napoléonien de 1809, où sont dessinés des bâtiments aujourd'hui disparus ou en ruine.

Châteaux et logis de Charente ⁵⁸

« *L'élégant château de La Barre se présente comme un grand corps de logis unique, orienté nord-sud. Il a perdu la toiture haute. Ses fenêtres à meneaux ont fait place à de hautes fenêtres au XVIII^e. Son angle nord-est est flanqué d'une grosse tour ronde à trois niveaux éclairés par de petites baies à appui mouluré, couronnée d'un élégant parapet crénelé sur mâchicoulis.*

Cette tour est flanquée d'une petite vis logée dans une tourelle polygonale couverte d'une pyramide d'ardoise à six pans. La tour est ornée de gargouilles anciennes.

La façade sud du logis porte en son milieu une tourelle d'escalier rectangulaire de grande dimension, du XVI^e siècle, coiffée d'une haute pyramide de tuiles plates et flanquée au midi d'une pittoresque échauguette sur culot mouluré. Les fenêtres du XVIII^e siècle qui décorent l'étage noble de ce côté sont en arc bombé. Ce logis formait le côté Est d'une enceinte, occupée aujourd'hui par des communs assez informes.

Mais on reconnaît les traces d'une enceinte en moellons qui la protégeait, avec des bastions circulaires. Un pigeonnier isolé, qui l'accompagne, est aujourd'hui en ruine ».

Pour l'époque, le château-logis témoigne d'un certain confort. Il est doté de 24 pièces.

Chaque pièce de la tour dispose d'une cheminée et de deux ouvertures. Globalement, la question du chauffage semble bien assurée.

Les liaisons internes (horizontales ou verticales), reflètent une conception encore archaïque. Le château ne dispose d'aucun couloir : le passage se fait directement d'une pièce à l'autre. Et le seul escalier que l'on distingue n'a rien de monumental dans sa forme ou ses proportions : c'est une vis hors d'œuvre et décentrée par rapport à la façade. La répartition des pièces correspond à un schéma traditionnel.

• Un décor digne de Walt Disney

« *Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? Je ne vois que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie* ». L'allure du château, et surtout sa tour, nous projette dans un conte de Charles Perrault où seigneur et chevalier ont toute leur place sur leur destrier ...

➤ *Les éléments défensifs, entre fonctionnalité et symbolique* ⁵⁹

Les logis nobles – détenus par des seigneurs essentiellement chevaliers et écuyers, ce qui est le cas des premiers seigneurs de La Barre – comportent des caractéristiques propres à leurs fonctions. Avec tours crénelées et éléments défensifs, avec fuie* et tours carrées, beaucoup de châteaux se démarquent assez facilement de l'habitat rural classique. Ils s'inscrivent dans une symbolique chevaleresque et seigneuriale. C'est le cas du château de La Barre.

Le château est conçu avec une cour triangulaire dessinée par des bâtiments faisant office de murailles et avec plusieurs tours rondes, dont l'une est toujours dressée et l'autre en ruine à l'extérieur de la première enceinte. La tour est assez sommaire, mais donne au site un aspect de petite forteresse. Elle est agrémentée de meurtrières et d'une rambarde en mâchicoulis. Initialement, elle était coiffée

⁵⁷ Gauguier (Alcide), *La Charente communale illustrée*, Ed. de la Tour Gile, 1868.

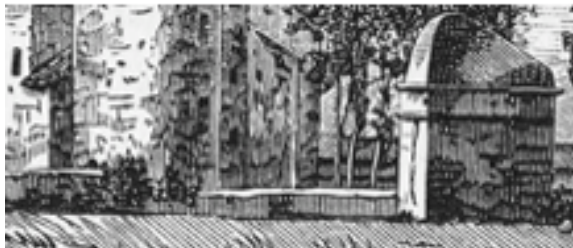
⁵⁸ Floris (Philippe), Talun (Pascal), association Promotion Patrimoine, Ed. patrimoine et médias 1993.

⁵⁹ Renaudin (Hélène), *Les logis nobles maçonnés bâtis dans le N.E du Maine (XIV^e- XVI^e siècle)*, 2014.

et permettait une surveillance et une protection permanente. Les tours carrées d'escalier sont aussi un support privilégié pour les éléments défensifs : construites hors-œuvre, elles offrent des angles de tirs plus efficaces.



coiffe de la Tour, détruite avant 1893 (carte postale)



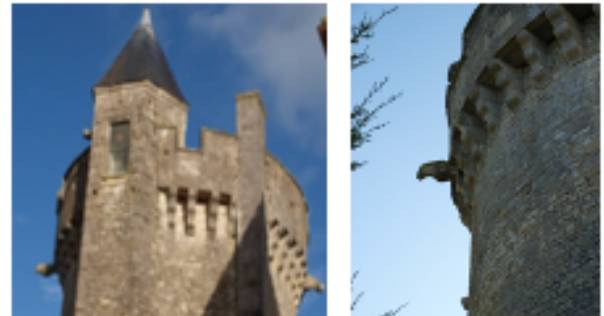
murets de la seconde enceinte, détruits avant 1893, (lithographie Gauguier, 1868)

Mais ces éléments défensifs ont plus une fonction symbolique que réellement militaire. Ils peuvent tout au plus limiter les risques de brigandage. Selon Alain Salamagne ⁶⁰ « *L'autorisation de fortifier constituerait une lettre de noblesse, en particulier pour les membres issus de la bourgeoisie et aspirant par affinité avec les grands seigneurs du royaume à la reconnaissance sociale* ». Cette vision indique donc que les éléments défensifs sont un moyen d'affirmer un art de vivre noble.

Par sa valeur esthétique, comme celle de l'escalier à vis hors-œuvre, la tour sert aussi à témoigner du savoir-faire du maître d'œuvre capable de réaliser des ouvrages complexes.

⁶⁰ Salamagne (Alain) : professeur d'histoire de l'art médiéval, université de Tours.

➤ *Les gargouilles et machicoulis*



La tour de La Barre est ornée de belles gargouilles*. Elles ressemblent aux gargouilles animalières qui sont apparues dans les églises à partir du XIII^e siècle. Ces animaux sont très prisés – on leur prête un effet protecteur – et sont en lien avec la mentalité du temps. Il y a alors une certaine tendance au mysticisme, car les temps sont encore incertains, et la guerre a laissé des traces aussi bien au niveau du bâti, qu'au niveau psychologique. Cette fin de siècle se caractérise par une certaine peur du futur.

➤ *La chapelle*

Les bâtiments tels que la chapelle et le colombier ont eux-aussi une valeur symbolique. La chapelle, de par sa fonction, rappelle que le seigneur est impliqué dans la vie religieuse et a un mode de vie établi suivant des règles de conduite chrétienne.

Cette chapelle domestique est régie selon des règles bien précises. Il faut l'autorisation de l'évêché pour établir ce lieu de culte. Son rôle se limite à la célébration de messes ordinaires et à la prière privée. Mariages et baptêmes font l'objet d'une autorisation spéciale. Le prêtre est rémunéré pour toute célébration. Elle était encore fonctionnelle après 1796 ⁶¹ : on sait qu'un certain nombre de mariages et de baptêmes y ont été célébrés.

Possible Chapelle installée dans une petite tour ronde à

⁶¹ Descriptif du domaine de La Barre lors de son adjudication le 8 thermidor de l'année IV de la République.



moitié détruite et son sol en pisée

Etienne de Labarre situait la chapelle hors du logis dans un petit bâtiment rond, doté d'un pavement dessiné (sol en pisée dit du Périgord),⁶² mais aujourd'hui en ruine. Une autre localisation serait possible : dans le logis à la suite de la grande salle. La découverte en 2019 d'un grand bénitier accroché à un des murs semble confirmer cette thèse. Anaël Vignet, directeur de l'espace d'architecture romane de St-Amant, indique que ce bénitier pourrait avoir été récupéré de la chapelle de la Macarine dans la forêt de Boixe.

➤ *Le colombier*

Le colombier (ou fuie* ou pigeonnier) est soumis à autorisation et sa dimension est régie par la coutume d'Angoumois. Sa taille est révélatrice de la richesse du seigneur. Celle de La Barre est moyenne.

Tout seigneur haut justicier et tout seigneur de fief a droit de colombier. « *Il peut seulement avoir volière ou fuie, pourvu qu'il ait 50 arpents de terre* ». La règle est simple : le nombre de niches est proportionnel à l'étendue du domaine seigneurial.

Outre l'aspect symbolique qu'elle peut véhiculer, la fuie joue un rôle économique. L'intérêt est double, alimentaire et agronomique. Les pigeons fournissent une viande fraîche qui est un mets apprécié sur la table seigneuriale. La fiente de pigeons est un très bon engrais naturel, riche en azote. On la répand pour fumer les jardins et les vignes. Les pigeons peuvent toutefois générer des dégâts importants pour les champs alentours.

Le pigeonnier est situé à une certaine distance du château à cause des nuisances sonores et olfactives.



colombier octogonal, type très rare

➤ *Les écus*

Si le plan et l'aspect global du château doivent permettre de montrer que le détenteur est issu de la noblesse, les éléments symboliques ne font que renforcer le prestige du seigneur. Les écus en sont le meilleur exemple : ils rappellent les origines de la famille et sont marques de propriété. La mise en valeur de l'héraldique est très importante même pour les petits seigneurs ruraux.

Sur les deux portes d'entrée du château, on trouve les écus de la famille Horric de La Barre et sans doute celui de la famille Triquot. Un écu inconnu est gravé sur une cheminée : son blason est constitué de deux gerbes de blé et de deux lions (proche du blason de la Gascogne).



Porte d'accès au logis avec écu

⁶² Le sol en pisée est constitué de pierres de lauze enfoncées dans la terre battue. On retrouve deux

dessins discrets dans des salles du château : un cœur et une rosace.



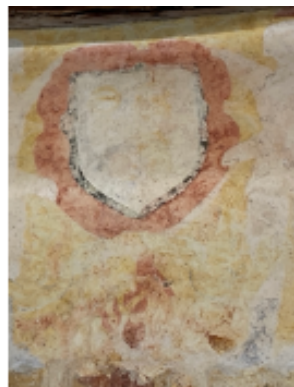
écu Cheminée salle des gardes



blason Horric

➤ *Les peintures*

Les décors peints sont également très appréciés durant le Moyen-Âge. C'est un luxe. Ces peintures figurent souvent de préférence dans les salles de justice pour recevoir les hommages et pour prononcer les arbitrages d'une manière solennelle.



Peinture de la cheminée de la pièce haute de la tour, avec le blason de la famille Horric

Une peinture orne le dessus d'une cheminée dans une des pièces de la tour. Le blason Horric y est peint au centre. Il ne s'agit sans doute pas d'une salle de justice, son accessibilité n'étant pas adaptée à l'accueil des justiciables, mais certainement de la chambre du seigneur.

➤ *Les Cheminées*

Dans le haut Moyen-Âge, le combustible destiné au chauffage domestique (et à la cuisine) était placé dans un brasier ou dans un chariot à feu plein de braise ardente que l'on transportait dans les différentes salles.

Au XI^e siècle l'usage de cheminée se généralise. Elles pénètrent peu à peu dans les riches demeures. Ces cheminées sont

énormes ; elles tiennent presque toute la largeur des salles, on y met des bancs, et des escabeaux. Au XIII^e siècle, les cheminées atteignent leur maximum de largeur ; leur manteau se taille en arc plus ou moins fermé, la forme de la hotte s'arrondit légèrement. Au XV^e siècle les cheminées des châteaux sont de magnifiques monuments. Ce n'est pourtant qu'à la fin du XVIII^e siècle que la construction de ces appareils de chauffage commence à s'améliorer au point de vue du rendement. On diminue la largeur et la hauteur des âtres ; la section des tuyaux de fumée est réduite.

Dans la majorité des cas, la cheminée du XVII^e siècle de la maison paysanne et du petit manoir, suit un schéma assez constant : une ouverture assez grande en largeur et en hauteur et une hotte saillante. Le rayonnement du feu reste la question centrale car c'est un chauffage par radiation et non par convection. Il s'agit majoritairement d'une cheminée à faux-manteau, elle est adossée ou très peu incorporée dans le mur, les angles abattus en chanfrein. Au XVII^e siècle, les cheminées en pays gallo portent encore très largement les empreintes de l'époque médiévale. Formant un faux-manteau ou à piédroits, les éléments de la cheminée sont souvent d'aspect et de style gothiques. Les ressauts, les superpositions de corniches, les moulures rappellent les valeurs dont on a du mal à s'aliéner. Pendant le Grand Siècle, c'est toujours un élément d'ostentation tel que le rappelle Pierre Le Meut en 1623 :

« [...] comme il a été dit : et s'il est possible, il faut faire que la cheminée soit veuë de front par celui qui entrera dans la salle. »

A La Barre, chaque pièce est pourvue de cheminée, y compris les pièces attribuées aux domestiques. Si certaines datent de la construction du château (avec écu), deux cheminées au rez-de-chaussée ont été transformées à la Renaissance (avec ressauts, superpositions de corniches, moulures, blason et scènes sculptées). Elles ont malheureusement disparues avant 1900, mais on ne sait pas pourquoi.



LA BARRE - CHEMINÉE



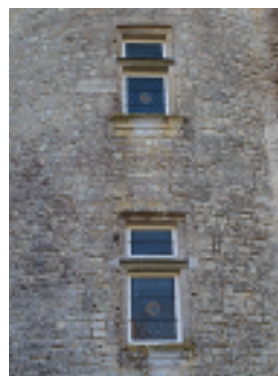
D'autres cheminées, de type moyenâgeuse avec moulure, ont été refaites lors des aménagements du début de XVIII^e, lorsque les chatelains ont transformé la 1^{er} étage en salons.

➤ *Les Vitraux*

Jusqu'alors réservé aux édifices religieux, le vitrail se diffuse progressivement dans les constructions civiles au cours du XV^e siècle. Cela reste un matériau rare et coûteux. Les Maîtres verriers sont rares dans la région

On ignore si certaines fenêtres du château étaient réellement dotées de vitraux, comme

on l'observe aujourd'hui dans la chambre du seigneur de la tour. Cela paraît toutefois plausible. Cela serait cohérent avec le caractère et l'esthétique de la tour qui cherchent à démontrer la richesse du premier seigneur de La Barre. A l'origine, toutes les fenêtres étaient à meneaux.



➤ *L'accès au château*

Le Logis de Le Barre est marqué par deux enceintes :

- l'une est délimitée par le logis et ses dépendances, et seule une porte monumentale (avec porte charretière et porte piétons), qui a été détruite au XIX^e, permet d'accéder à la cour ainsi délimitée.



Porte actuelle d'accès à la cour, avec passage piéton

- l'autre est constituée de murets d'une hauteur de 2m avec deux passages-portes qui permettent d'accéder aux four à pain, moulin et pressoir ouverts aux paysans, localisés à l'intérieur de cette deuxième enceinte.



Le four banal accessible par une porte « dérobée »

- Enfin une allée de tilleuls, sans doute existant depuis l'édification du logis (elle est repérée dans la carte de Cassini et les cartes napoléoniennes), permet d'accéder au domaine.

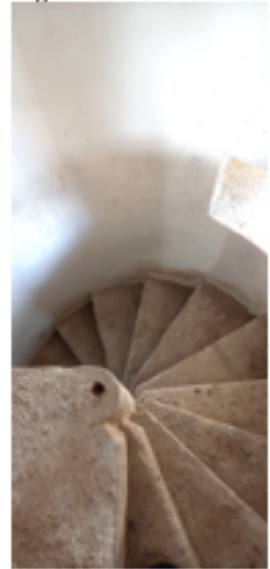


- On notera l'existence, à l'intérieur de la deuxième enceinte, d'un chêne de plus de 300 ans, inventoriée comme arbre remarquable.

➤ *Escaliers et charpentes*



coffrage de l'échauguette et charpente de la tour à vis d'accès au logis



Escaliers à vis de la tour d'entrée et du donjon.

Le Château de La Barre est protégé par arrêté du 30 avril 1990 au titre des Monuments Historiques pour le logis, les 3 tours, le pigeonnier, les enceintes, le portail.





un logis discret dans son paysage, mais un tour de guet observant l'horizon (cliché Bernard Kuhn)

Donnez-moi du feu et de la lumière

L'ensemble du château-ferme n'a sans doute subi que peu de modifications au cours des siècles. On peut repérer :

- au XVI^e siècle, le rajout de cheminées renaissance dans le château ;
- fin XVII^e, le percement de portes dans les «*murailles*» pour ouvrir le logis sur l'extérieur et les jardins, l'agrandissement d'un certain nombre d'ouvertures, le remplacement des fenêtres à meneaux, ainsi que l'élévation du logis et la réduction de la pente des toitures ;
- la pose de belles boiseries XVIII^e siècle dans certaines pièces du château ;
- la construction et la transformation de bâtiments agricoles extérieurs à l'enceinte, à la fin du XVIII^e siècle ;
- l'occultation de nombreuses fenêtres au début du XIX^e siècle ;
- la destruction de la coiffe de la tour et du porche à la fin du XIX^e ;
- la destruction du porche noble et des murs de la deuxième enceinte, dans le courant du XIX^e siècle, notamment pour faciliter l'accroissement du vignoble ;
- l'aménagement d'un logement et des communs avec ouverture sur les potagers, l'électrification du château en 1925.⁶³

Le cadastre napoléonien, datant de 1844, dessine un certain nombre de bâtiments extérieurs à la première enceinte alors que des dessins de 1860 montrent une tour (bastion, moulin, ancien colombier, banalités ?), deux bâtiments dont l'un avec une tour ronde (pressoir ? octroi ?) et des murets à l'extérieur de l'enceinte. La deuxième enceinte dessinée par ces murets, moins stratégique, intègre l'accès aux *banalités** (four, pressoir, bastions), et permet de rentrer le cheptel (vaches, moutons) dans des enclos ou sous *des toits* (à cochons) accolés à certains murs des bâtiments communs.

A la fin du XVII^e siècle – sans doute au moment de l'acquisition du domaine par Jean

Gourdin – le premier étage est transformé en étage noble : il a besoin de chauffage et de lumière pour ses nouveaux salons. De grandes portes-fenêtres remplacent les fenêtres à meneau du premier étage. Le corps du logis fait l'objet d'une élévation afin d'agrandir les pièces du premier étage pour les transformer en salons hauts de plafond. Les toits étaient antérieurement très pentus comme cela se faisait à la fin XV^e siècle pour signifier le caractère noble du logis.

Il est donc temps de laisser la lumière pénétrer le château !

Jean Gourdin a aussi besoin d'un accès direct au jardin qu'il souhaite créer à l'extérieur de l'enceinte : une porte d'accès au jardin est percée au rez-de-chaussée de la tour.



le château de La Barre tel qu'il pouvait être en 1520
(dessin Joshua Mainprize)

En 1783,⁶⁴ c'est Jean-Hélie Duboys de La Bernarde (1716 - 1802) qui édifie la *grange-neuve* et des bâtiments agricoles à l'extérieur de l'enceinte. Ces constructions sont motivées par les exigences logistiques de la nouvelle spécialisation viticole du domaine mais aussi pour engranger les grandes quantités de foin et de paille vendues par le domaine. L'ancienne grange située dans l'enceinte du château est en partie transformée en chai avec l'alambic. La *grange-neuve*, transformée en étable vers 1890, subsistait encore en 1980, date à laquelle elle a été démolie. Un devis⁶⁵ datant de 1783 indique que les matériaux nécessaires à ces constructions, y compris les bois de la charpente et des fenêtres, sont fournis et transportés par Jean-Hélie depuis ses bois, la forêt de Boixe et ses carrières de pierres.

⁶³ Archives familiales, facture d'installation.

⁶⁴ Préalablement, en 1781, Jean-Hélie passe marché avec Jean Rougier, dit le méchant, pour l'entretien des toitures et ouvertures.

⁶⁵ Archives familiales : devis de 1783 et contresigné par le maître d'œuvre, pour 800 livres, un tonneau de vin, hors matériaux et charrois fournis par Jean-Hélie.



1783, Contrat de construction entre JH Duboys et Rougier, tailleur de pierres, charpentier pour bâtir d'ici la fin de l'été ... une grange de 70 pieds de longueur sur 36 de largeur en dedans de murs de 15 pieds... les murs faits à la chaux et à sable bien conditionnée en tous points... bien couverts de tuiles avec des fermures de 6 portants et des fenêtres... moyennant le prix de 800 livres et 2 livres pour acheter du tabac et deux barques de vin que (JH) lui fournira (archives familiales)

En 1812, Louis-Robert Duboys de Labarre (1773 - 1857) élit résidence principale au logis de Puyfrançais et transforme le domaine de La Barre en annexe. La descendance de Louis-Robert délaisse progressivement le château de La Barre, mais pas le domaine agricole.

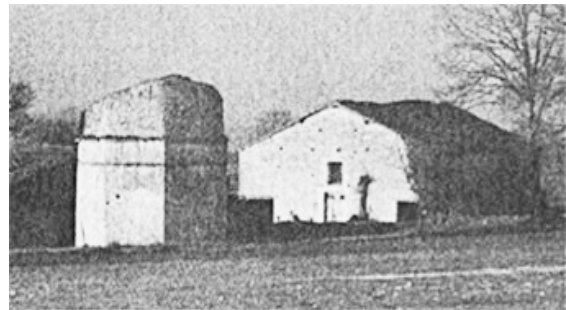
C'est Louis-Robert qui, vers 1812, occulte un certain nombre de fenêtres et supprime les fenêtres à meneaux subsistantes. Il souhaite ainsi réduire la charge de *l'impôt sur les portes et fenêtres* qui a été introduit par la loi du 4 frimaire an VII (24 novembre 1798). Cet impôt vise à taxer les constructions en prenant le nombre de portes et de fenêtres (avec autant de fenêtres comptabilisées que de lucarnes dessinées dans une fenêtre à meneaux) comme base d'imposition. On taxe ainsi un signe extérieur de richesse plutôt qu'une *surface habitable* ou un nombre de cheminées intérieures, dont le calcul aurait violé l'espace privé. Cet impôt sévit de 1798 à 1926.

Léo de Labarre (1819-1905) semble ne pas s'être beaucoup intéressé au corps du logis, tout en assurant le minimum d'entretien,

comme en témoigne Alcide Gaugué en 1868 : « *L'aspect (du château) est coquet. L'illusion ne dure guère quand on pénètre par une petite porte étroite dans la cour intérieure. Le logis semble triste, quoiqu'assez bien entretenu ; il y manque la vie, le mouvement [...]* ».

En 1894, Ludovic de Labarre (1862-1941) supprime la coiffe en tuiles de la tour et quelques bâtiments, avec le souci de réduire les coûts d'entretien du château, dont il n'avait plus l'usage. Il refait en partie les toitures et certaines cheminées⁶⁶ alors qu'Etienne de Labarre (1899-1967), gestionnaire du domaine pour le compte de son père, électrifie le château et les dépendances en 1925.

Après la lumière du jour dans le logis au début du XVIII^e, la lumière de la fée électricité en 1925.



grange, nommée Grange-Neuve, construite par Jean-Hélie en 1783, détruite vers 1980 (photo, Didier Roy, 1970)

Une « histoire de cuisine »

Malgré son aspect austère et l'absence de jardin d'agrément, la vie au château n'est pas nécessairement synonyme d'inconfort et encore moins un lieu où la lumière et l'hygiène, tout comme une organisation spatiale fonctionnelle, font défaut.

Pièce relativement modeste, qui présente à l'évidence le moins d'apparat décoratif, la cuisine est placée au rez-de-chaussée. Elle est dans l'alignement de la grande salle, comme dans tous les châteaux comparables à celui de La Barre. Elle est dotée d'un évier avec évacuation et bénéficie d'une ouverture permettant d'acheminer l'eau du puits du jardin, sans doute avec un âne. Elle donne accès à la cave.

Dans la plupart des demeures nobles connues, l'association salle-cuisine au rez-de-chaussée est une constante, créant ainsi un périmètre réservé à l'intendance du domaine,

⁶⁶ Factures retrouvées dans les archives familiales.

à la conservation des denrées alimentaires et à la préparation des repas. Il constitue le cœur de la vie quotidienne d'une communauté domestique et rurale, un lieu de convivialité où maîtres et serviteurs, étrangers et résidents, se rencontrent.⁶⁷

Un *manuel d'art ménager*⁶⁸ du XVI^e siècle précise les bons usages pour une cuisinière d'un logis noble :

« *Qu'elle [la ménagère] serre bien les chaumes & les sarmens pour le chauffage du four, & ne laisse périr des cossats de fèves, pois, vesses, & les chardons, hyebles, marc de pressoir, & herbes inutiles, pour en temps d'hiver les réduire en cendres, & en faire munition, tant pour ses lessives que pour en débiter à la ville. Rende bon compte à sa dame, ou à son Seigneur des œufs, & des petits, tant des volailles comme d'autres bestes. Sçache la médecine naturelle, pour les siens & autres, quand malheur viendra, mesme pour les vaches & pourceaux & volailles, car d'avoir le medecin à toutes heures, sans urgente nécessité, ce n'est pas le profit de la maison. [...]. Gouverne si bien le pain que l'on en use que de rassis, & en temps de cherté face mouldre parmy le bled quelque quantité de vesses, ou de fèves, ou de bled sarrazin, car le meslange de ces farines fait fondre la paste, & le pain plus eslevé, & de plus grand volume. En ce mesme temps elle gardera ses marcs du pressoir, leur faisant bailler une serre moins, pour les appliquer à faire de la despence, pour la boisson des serviteurs, afin que le vin serve pour son mary, & pour les survenants ».*

Le château n'a pas vraiment la main verte

On ne peut pas dire que le château de La Barre brille par la qualité de ses jardins, même si Alcide Gaugué⁶⁹ indique en 1868 que « [...] Derrière le château s'étend un vaste jardin, où nous avons remarqué un lierre vraiment extraordinaire : il a les proportions d'un chêne divisé en quatre troncs issus de la même souche. Il forme à lui seul un cabinet de verdure pouvant abriter cinquante personnes ; aux environs de Paris, on le transformerait en restaurant champêtre. Bien des siècles ont dû passer sur la tête de ce géant qui couvre de son ombre un puits profond non moins ancien ».

⁶⁷ Douard (Christel), *Architecture et manières d'habiter : l'exemple de quelques manoirs au XV^e siècle*, Ed. PUR.

On accède au château par une grande allée de tilleuls sans doute très ancienne. Le cadastre napoléonien de 1809 en témoigne et cette allée est alors bordée de vignes. Elle est le seul élément d'aménagement paysager pensé par les seigneurs de La Barre.

A l'origine et jusqu'au début du XVIII^e siècle, les pourtours du château sont réservés à des vergers et à des cultures potagères au pied des murailles ou des bâtiments d'enceinte.

Il faut attendre le percement d'une porte extérieure en rez-de-chaussée de la tour pour que soit aménagé un premier jardin d'agrément. Encore devait-il être modeste, dessiné avec deux ou trois allées et pelouses au centre desquelles ont été plantés des arbres d'ombrage ou des fruitiers. Pas de jardin à la française ! Peut-être y avait-il un jardin d'herbes culinaires et médicinales.



le portail d'accès au domaine (2021) et l'allée de tilleuls (cliché Bernard Kuin)



façade Est

C'est Vladimir Ashkenazi qui aménage un authentique jardin d'agrément.

On retiendra plutôt le paysage de l'ensemble du domaine, que l'on peut

⁶⁸ Estienne (Charles) Libbault (Jean), « *L'agriculture et maison rustique,...* », Lyon, 1637.

⁶⁹ Gaugué (Alcide), *la Charente communale illustrée*, Ed. de la Tour Gile, 1868.

découvrir du haut de la tour. Il a forcément beaucoup changé, mais on admire un paysage doux, coloré en automne et entremêlant prairies, chemins couverts, bois, vignobles, jardins, vergers, et zones cultivées.

Il faut imaginer surtout l'époque viticole du domaine. Le vignoble ne dessine alors certainement pas une *mer de vignes*, comme on en voit dans les Champagnes cognaçaises. Mais les vignes devaient entourer en partie l'enceinte du château (parcelle dénommée *la vigne blanche*) et recouvrir les pentes, orientées Sud-Sud-Ouest, qui conduisent vers Saint-Amant-de-Boixe.



prairie - jardin devant les communs, 2022



Chêne remarquable de La Barre, âgé de plus de 250 ans

Une double voire une triple vie

Jusqu'au début du XVIII^e siècle, les seigneurs de La Barre habitent en résidence principale au château. Ils peuvent occasionnellement occuper un autre logis noble (Tourriers par exemple) et quand ils y migrent, leur domesticité doit sans doute les accompagner. Ils ont une maison à Angoulême qui reste un horizon *administratif* et commercial pour y trouver un tailleur, des denrées de luxe, des objets intéressant la maisonnée ou encore y vendre des eaux-de-vie. ...

D'une manière générale à partir du XVIII^e siècle, la vie nobiliaire est de plus en plus rythmée par un modèle de double résidence : on passe l'été à la campagne sur ses terres et on réintègre la ville à l'automne, en octobre, souvent après les vendanges. Au printemps, la migration reprend en sens inverse : domestiques, femmes et enfants quittent la ville, suivis quelques jours ou semaines plus tard par les hommes qui ont réglé leurs dernières affaires. Le château n'est pas toujours un lieu de réception. On y vit en famille, souvent intergénérationnelle. On n'y accueille régulièrement que les proches, la famille élargie, les nobles du voisinage et les véritables amis.⁷⁰

De fait, cette double résidence ne se traduit pas par un abandon du château. Les seigneurs de La Barre y laissent sans doute un domestique à demeure, chargé de l'entretien quotidien. Un régisseur assure alors la gestion

⁷⁰ Jarnoux (Philippe), *La noblesse au xviii^e siècle : les tiraillements de la modernité*, Ed.PUR.

du domaine (par exemple, à partir de 1771, le frère de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, François Duboys de La Brune (1721-1798) (qui a son propre domaine à La Bernarde).

Les seigneurs de La Barre se partagent ainsi entre leur domaine agricole et la ville. Le cas emblématique est celui des Gourdin de La Barre qui acquièrent à la fin du XVII^e siècle le logis du Maine Blanc – auquel est attaché une borderie –, au pied des remparts d'Angoulême.



le Maine-Blanc, Angoulême (Wikipédia) et Villement, Ruelle



château de Balzac, où M.T Bourée, épouse de Jean-Hélie, passe son enfance (Ed. Bruno Sépulchre)

Jusqu'en 1771, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, quant à lui, se partage entre ses destinations de campagnes militaires, la propriété de ses parents à La Bernarde (Saint-Amant-de-Boixe) et Paris. Puis à partir de 1771, il occupe alternativement le château de La Barre, le domaine voisin de Tourriers⁷¹, où résident ses beaux-parents, l'hôtel particulier du Maine-Blanc⁷² – puis une maison⁷³ – à Angoulême, les lieux de ses campagnes

⁷¹ La belle-mère de Jean-Hélie y meurt en 1774.

⁷² XVI^e siècle, le Maine-Blanc est situé dans la vallée de l'Anguienne, au sud du plateau d'Angoulême, seule en subsiste une tour Renaissance en pierre. Le bâtiment est actuellement intégré dans le *Centre départemental de l'Enfance Leclerc-Chauvin*. Ce

militaires et Paris – où il vit une bonne partie de son temps de 1773 à 1786.

Nous avons retrouvé un écrit attestant qu'il loue à Paris un appartement à une autre famille noble qui possède un hôtel particulier, en l'occurrence l'Hôtel d'Anjou. Il meurt dans son logement d'Angoulême en 1802, devenu sa dernière résidence principale.



façade sud



façade Ouest

Jusqu'en 1810, le château reste en tout état de cause la résidence de référence des seigneurs de La Barre. Il constitue le siège de leur domaine agricole auquel – avec le vignoble en particulier et les autres fiefs voisins (Pouillac, Tourriers, Fenestre, Le Chatelard) – ils consacrent du temps malgré leurs charges locales ou militaires.

Jusqu'en 1857, Louis-Robert, le fils de Jean-Hélie, suit le modèle de résidence de son père. Il se partage entre une résidence à Angoulême - lui permettant notamment

logis, avec quelques autres terres, est vendu en 1772 à la famille Sazerac (de Forge) moyennant 11.000 £.

⁷³ fait attesté sur plusieurs documents, mais nous n'avons pu retrouver l'adresse exacte

d'assumer ses fonctions électives et militaires – et le château de La Barre, puis, à partir de 1811, le logis de Puyfrançais (Anais à 6 km de La Barre) qu'il restructure et en fait son domaine de référence.

Les successeurs de Louis-Robert résident uniquement dans leur propriété de Puyfrançais jusqu'en 1949. Le château de La Barre est mis à disposition de *métayers**. Ils se réservent toutefois la tour du château. Etienne de Labarre, héritier du domaine de La Barre en 1941, s'installe à Angoulême en 1935 et transforme le château en résidence secondaire, tout en assurant la gestion agricole du domaine avec un métayer.

Une « forteresse » protectrice, mais dont on aime sortir

. Les bâtiments agricoles et le logis dessinent une cour triangulaire et forment une « muraille » protectrice sans ouverture sur l'extérieur de l'enceinte. Un grand porche (aujourd'hui détruit) permet seul d'accéder à la cour close, qui commande tous les accès.

Les accès sont pensés :

- au droit d'une des tours carrés, un passage est réservé pour amener le cheptel à l'enclos seigneurial et aux jardins potagers protégés par une deuxième enceinte ;

- devant la maison du métayer, un passage permet la manipulation du cheptel mort et des tonneaux ainsi que le passage du animaux de trait logés dans les communs ;

- du côté du colombier, un accès est réservé aux usagers du four banal, construit à l'extérieur de la première l'enceinte ;

- le long des bâtiments agricoles formant muraille, un chemin permet l'accès aux autres banalités (moulin, pressoir, alambic), contrôlé par un bastion détruit sans doute vers 1809 ;

- enfin un porche noble, au droit de l'allée de tilleuls et du colombier, est réservé au seigneur.

Les banalités sont directement enserrées dans une deuxième enceinte, accessibles par les habitants et laboureurs : ils n'ont pas à rentrer dans l'enceinte du château.

Un premier chemin, dit ancienne voie romaine de La Barre et d'Andone, conduit à Villejoubert, à Tourriers et à la forêt de Boixe.

A partir de 1770, Il permet de rejoindre la route royale *Turgot* située à 3 km. Il donne accès au château par la belle allée de tilleuls.

Un deuxième chemin – desservant les prairies, la sablière et la butte d'Andone – permet d'accéder à Saint-Amant-de-Boixe, à Montignac et au fleuve Charente.

Un nouveau chemin est tracé en 1995. Il permet de dévier le *trafic* à 100 m du château.

Les propriétaires du domaine bénéficient aussi progressivement de moyens pour sortir du domaine. Cette question est bien évidemment liée à l'évolution des infrastructures et des moyens de transport.

Le domaine a la chance d'être situé à proximité d'infrastructures d'échange (fleuve Charente, route royale puis route Turgot) qui se développent singulièrement au cours du XVIII^e siècle.

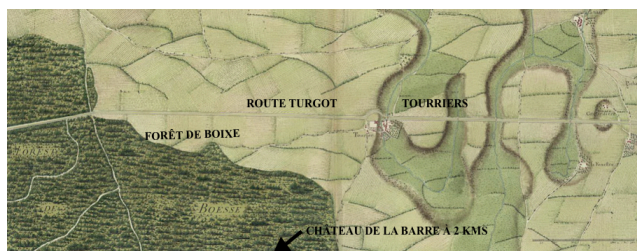
A l'origine du château, il y a peu de routes et se déplacer est dangereux. Le réseau routier est encore marqué par le réseau de l'Empire romain et par les routes de Saint-Jacques-de-Compostelle. Au mieux, on se déplace dans la baronnie de Montignac, entre marchés et affaires comtales. Les premiers seigneurs de La Barre ne vont peut-être pas souvent à Angoulême. Ils se déplacent à cheval et en charrette. Ils franchissent peut-être les limites du comté pour combattre auprès du comte de La Rochefoucauld, défendre la Religion réformée, fronder ou assurer leurs charges royales ou militaires.



1770 les routes autour de La Barre, en pointillé la route Turgot

C'est au XVIII^e siècle que démarre la grande aventure de la mobilité pour les résidents de La Barre. L'amélioration des routes royales, la création de la route de Turgot vers 1765, puis l'arrivée du train en 1853 sécurisent les voyages et ouvrent le

terroir à l'échange extérieur.



route Turgot à Tourriers (Villejoubert/La Barre en bas du plan), construite vers 1770 (Turenne, Géoportail-IGN)

La Barre à un ailleurs de plus en plus proche en temps de parcours. La création des Messageries royales⁷⁴, de la malle-poste⁷⁵ et les améliorations techniques des véhicules de transport sont aussi des facteurs qui rendent possibles les voyages.

Au XVIII^e siècle, le cheval-monté reste toutefois le moyen le plus rapide pour se déplacer. Les diligences, la malle-poste sont lentes et finalement pas nécessairement plus rapides que si l'on parcourt une distance à pied. Au mieux 10 km à l'heure ... Pas étonnant que l'on mette presque neuf jours pour rejoindre Paris depuis Angoulême avant 1770 !



un modèle de chaise de Jean-Hélie, (sans doute à partir de 1763)



vers 1772, un modèle de calèche de Jean-Hélie (Wikipédia)

Jean-Hélie achète en une calèche 1772⁷⁶. Elle lui permet de rejoindre facilement son hôtel d'Angoulême et de visiter le Comte de Broglie à Ruffec par exemple. Avant, il voyageait en chaise comme une correspondance de son frère le précise : « [...] Je vois que vous vous êtes engagé de voyager en chaise avec Mr. de Chevreuse sans connaître les chemins de Villognon à Villefagnan qui sont impraticables avec votre voiture qui a la voie trop large [...] Il vaut mieux différer d'un couple de jours et même de ne point le faire en voiture que d'exposer Mme de Chevreuse [...] » ,

C'est la création du réseau Turgot en 1770 puis l'arrivée du train en 1853 qui changent radicalement les temps de parcours pour les résidents de La Barre.

Quelques illustrations :

- Vers 1765, Jean-Hélie de La Bernarde met 7 jours pour rejoindre Paris. Il reste alors à Paris quelques mois... il ne peut faire moins !

- De 1781 à 1788, Louis-Robert de Labarre fait ses études dans le Tarn (collège de Sorèze). Et cela à partir de l'âge de 8 ans : il met 5 jours pour rejoindre son collège. Il ne revient chez lui que deux ou trois fois par an ;

- Entre 1832 et 1840, Léo de Labarre fait ses études au collège militaire de Pontlevoy dans le département du Loir-et-Cher. Il met 3 jours pour rejoindre son collège. Il ne revient qu'aux vacances scolaires ;

- Entre 1842 et 1844, ce même Léo rejoint Paris pour être élève de Delacroix : il lui faut deux jours pour atteindre Paris. Dix ans plus tard, quand il monte à Paris pour fréquenter les musées du Louvre et du Luxembourg et y peindre des copies de toiles de grands Maîtres, il n'a besoin que de 8 heures : tous les tronçons ferrés de la ligne Paris-Bordeaux ont été réalisés ! L'avènement de la voiture révolutionne la mobilité. Une première voiture est acquise par Ludovic de Labarre en 1905. Cela n'empêchera pas, à Anais, de voir son épouse se déplacer en charrette tirée par un âne en 1941 !⁷⁷

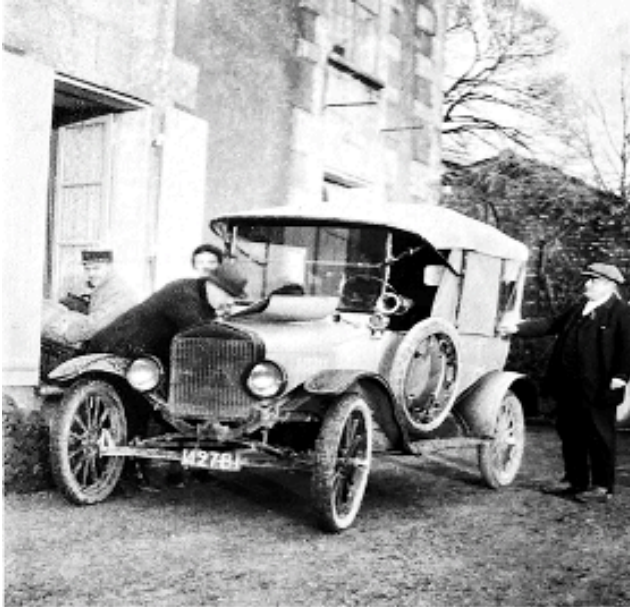
⁷⁴ les différents services de messageries existants jusqu'alors sont unifiés en 1775 par arrêt du Conseil royal en date du 7 août, pour former les *Messageries royales*.

⁷⁵ La malle-poste, développée sous Louis XV, peut transporter passagers et courriers. C'est une voiture

suspendue sur des ressorts tirée par 4 ou 5 chevaux. Elle est plus rapide que la diligence.

⁷⁶ Lettre de Jean-Hélie demandant à son frère François de la Brune de récupérer une calèche d'occasion (achetée 1.500 £).

⁷⁷ Anecdote racontée par un ancien du village d'Anais.



la voiture de Ludovic de Labarre vers 1920



vers 1935, on reste fidèle à l'âne



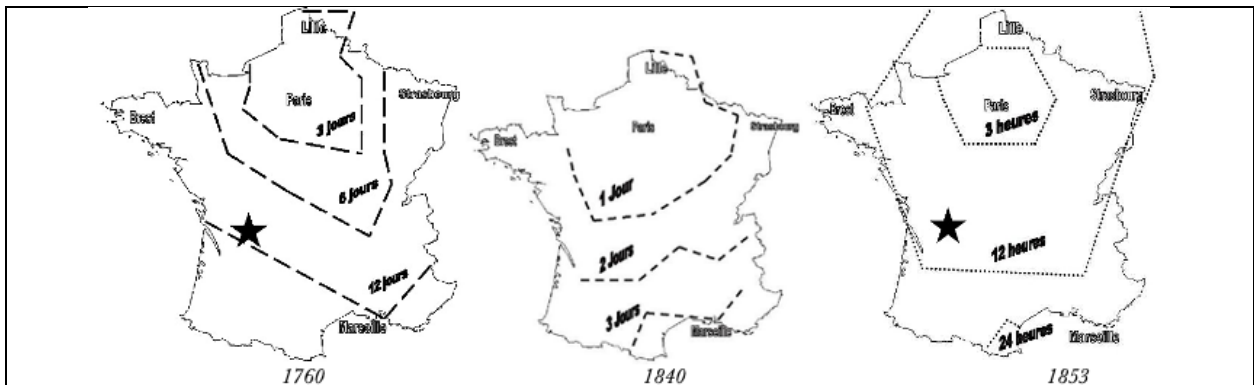
façade sud (Bernard Kuhn)



Vers 1925, un petit-fils imite le grand-père



modèle de « passeport à l'intérieur »
nécessaire pour sortir du département



Temps de parcours en 1760 (diligence) en 1840 (diligence par route Turgot et train)
et en 1853 (train) depuis Paris

De Paris à :	Au rythme du pas (60 000 pas /jour)	Diligence 1800	Diligence 1830	Malle poste 1840	Train 1870
Angoulême	8,5 jours		48 h	30 h	8h30
Rennes	6,5 jours	96 h	60 h	26 h	7h55
Amiens	2,5 jours		15 h	10 h	2h10
Toulouse	12,5 jours	192 h	108 h	54 h	20h
Lille	4 jours	48 h	28 h	18 h	4h30



le maréchal Jean-Hélie Dubois de La Bernarde, vers 1788

les différents uniformes de Jean-Hélie entre 1737-1791



régiment du Périgord



dragons d'Orléans



tenue civile



Maréchal de Camp



estil uniforme de maréchal de camp.

CHAPITRE 4

Jean-Hélie DUBOYS de LA BERNARDE, un militaire respectable et un gentilhomme éclairé

« Il y a trois sortes de savoir : le savoir proprement dit le savoir-faire et le savoir-vivre ; les deux derniers dispensent assez bien du premier », Talleyrand.

Jean-Hélie Duboys de La Bernarde ⁷⁸ (1716-1802) est issu d'une longue lignée de procureurs fiscaux* et bourgeois de robe de la baronnie de Montignac. La famille Duboys est installée au village de La Bernarde (paroisse de Saint-Amant-de-Boixe) au moins depuis le 15^e siècle et occupe le village jusqu'au XIX^e siècle. Elle y construit le premier logis de La Bernarde.

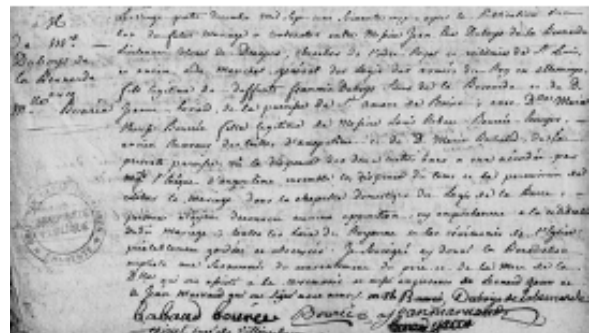
Jean-Hélie ⁷⁹ est l'aîné masculin des 19 enfants (dont 5 assurent une postérité) de François Duboys, sieur de La Bernarde et du Breuil (ca. 1622 -1764)⁸⁰, et de Jeanne Hériard (1689 -1771)⁸¹.

Il est le protecteur-conseiller et chef du clan Duboys, qu'il soutient sans compter. Il nourrit une correspondance prolixe avec ses frères et sa sœur religieuse.

Jean-Hélie accomplit une brillante carrière militaire et sert l'armée pendant presque cinquante ans. Son engagement constant aux côtés du comte de Broglie,⁸² marquis de Ruffec, et de son frère le duc de Broglie,⁸³ pair de France, lui vaut de construire avec eux une relation fidèle nourrie de respect réciproque. Il accomplit à leurs côtés de nombreuses campagnes militaires.

Sa carrière suit la fortune des frères Broglie. Il doit au duc de Broglie certaines de ses promotions (lieutenant-colonel, aide-maréchal des logis, maréchal des camps et armées du Roi), comme en témoigne son dossier militaire.

Le 19 mai 1771 au château de La Barre, Jean-Hélie épouse l'héritière du domaine de La Barre, Marie-Thérèse Bourée de Balzac (ca. 1736 - 1773).⁸⁴ Celle-ci meurt alors qu'elle donne naissance à leur fils Louis-Robert (1773-1857).⁸⁵



Acte de mariage JH Duboys de la Bernarde et MT Bourée, avec « un permission de célébrer le mariage dans la chapelle domestique du logis de La Barre ». 19 mai 1771

Ce mariage offre à Jean-Hélie un patrimoine conséquent et une belle aisance. Il prend en charge, avec esprit d'innovation, la gestion du domaine de La Barre et des fiefs associés, dont il est seigneur.

En 1781, il épouse en secondes noces Guillemine de Guimard de Couziers (1740 ?-1809), dont les héritiers vendent le domaine de Puyfrançais à Louis-Robert Duboys de Labarre en 1809.

Il est maire de la paroisse de Villejoubert de 1790 jusqu'au 27 décembre 1791.

⁷⁸ Jean-Hélie : décembre 1716 à la Bernarde/St-Amant-de-Boixe - 4 février 1802 à Angoulême.

⁷⁹ Références biographiques : *Panthéon de la légion d'honneur, Histoire de familles* (Alain de Labarre) 1992, site web *l'armorial charentais* (JM. Ouvrard), *dossier militaire de Jean-Hélie* et archives familiales.

⁸⁰ François : ca.1682 à la Bernarde/St-Amant-de-Boixe - 28 août 1764 à la Bernarde.

⁸¹ Jeanne Hériard : 2 mars 1689 St-Amant-de Boixe - 22 janvier 1771 à la Bernarde/St-Amant, fille Jean Hériard, juge sénéchal de Montignac et de Marguerite Pigornet. Elle est de la famille qui deviendra Hériard-Dubreuil par le mariage, en 1811 de Jean Casimir

Hériard (1781 - 1863) avec Émilie Audoin-Dubreuil (1784 - ?).

⁸² Charles-François, comte de Broglie (1719 - 1781), marquis de Ruffec, ambassadeur en Pologne, chef du cabinet secret de Louis XV, lieutenant général.

⁸³ Duc Victor-Marie de Broglie (1718 - 1804), maréchal général, contre-révolutionnaire.

⁸⁴ Marie-Thérèse : ca.1736 à Balzac ou à Villemont /Ruelle-sur-Touvre - 29 janvier 1773 à La Barre/ Villejoubert.

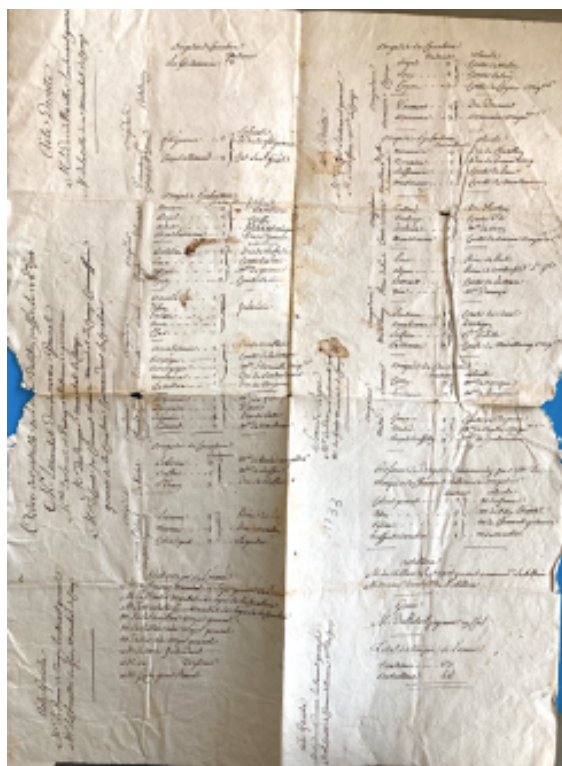
⁸⁵ Louis-Robert : 29 janv.1773 à la Barre /Villejoubert - 11 déc. 1857 à Puyfrançais /Anais.

Du fait de l'émigration de son fils Louis-Robert, parti participer à des campagnes contre-révolutionnaires, Jean-Hélie se bat pour préserver son patrimoine séquestré en 1791 puis vendu comme Bien national en 1796. Il traverse alors une période compliquée, vit très modestement et meurt en 1802 à Angoulême.

Jean-Hélie, un militaire ... quelquefois parisien

• Un brillant officier d'intendance militaire

Le jeune Jean-Hélie Duboys de La Bernarde fait des études dans un collège militaire⁸⁶. En 1736, il commence sa carrière militaire sous le règne de Louis XV, en rejoignant le régiment du Périgord. Il participe à la *guerre de Succession de Pologne** en combattant en Flandres et en Alsace.



Organigramme d'une bataille « 1733 », sans doute un exercice « scolaire » de Jean Hélie dans son collège Militaire

En 1742, il s'engage au régiment d'Orléans-dragons, où il sert le comte de Pons-Saint-Maurice,⁸⁷ commandant de ce régiment. Il a ses quartiers à La Rochelle et sur l'Île de Ré. Il participe à la *guerre de Succession d'Autriche**. Il combat en Bohême et rejoint le corps expéditionnaire envoyé par Louis XV et commandé par le général de Broglie. Il participe en 1742 à l'occupation de Prague et en 1745 à la bataille de Fontenoy⁸⁸ qui offre la victoire à la France.

De 1757 à 1762 il participe aux campagnes de la *guerre de Sept Ans** contre l'Angleterre et l'Allemagne, première guerre pouvant être qualifiée de mondiale et qui conduit à la disparition du premier Empire colonial français. Il intègre l'armée du Rhin, regroupant 100.000 hommes, conduite par maréchal de Soubise,⁸⁹ duc de Rohan. Il rejoint l'avant-garde de l'armée du Rhin conduites par le duc Victor-François de Broglie et par son frère le comte de Broglie qui deviennent ses protecteurs.

La carrière militaire de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde

- 1736 : lieutenant en second au régiment du Périgord (il a 20 ans) ;
- 1736-1738 : guerre de Succession de Pologne ;
- 1742 : volontaire au régiment d'Orléans, dragons ;
- 1742-1748 : guerre de Succession d'Autriche ;
- 1743 : cornette (sous-lieutenant de cavalerie) ;
- 1748 : lieutenant en second ;
- 1752 : lieutenant de compagnie, dans l'infanterie ;
- 1757-1762 : campagnes d'Allemagne, guerre de Sept Ans ;
- 1760 : aide major, capitaine (en tant qu'officier de compagnie chargé de fournir recrues, vêtements, armes, chevaux et matériel ...) ;
- 1761 : lieutenant-colonel aux dragons d'Orléans ;
- 1778 : aide-maréchal des logis, membre de l'état-major de l'armée de Normandie ;
- 1780 : brigadier, sert en corse ;
- 1788 : maréchal des camps et des armées

⁸⁶ On ne sait pas lequel.

⁸⁷ Comte Emmanuel de Pons-Saint-Maurice (1712 - 1791), lieutenant général du Roi en 1780. Jean-Hélie est en contact avec lui au moins jusqu'en 1789.

⁸⁸ On a retrouvé dans les archives familiales une copie manuscrite (écriture de Jean-Hélie) du *poème sur la bataille de Fontenoy* de Voltaire.

⁸⁹ Maréchal de Soubise (1715 - 1787), ministre d'État dès 1755, maréchal de France, pair de France. Jean-Hélie le connaît pendant la guerre de Sept Ans.

Jean-Hélie participe à quelques batailles mais est très vite affecté à des missions d'intendance et de logistique. Il dirige alors *l'administration des fourrages et des voitures de la Hesse*.

En 1760, il participe à la bataille de Corbach, première bataille de la campagne de 1760 pour l'Armée du Rhin, et première bataille et victoire pour le Duc de Broglie, tout juste nommé par le Roi commandant de l'armée du Rhin. Jean-Hélie y joue d'ailleurs un rôle particulier, puisqu'il participe à la gestion d'une phase sensible pour l'armée qui, épuisée par plusieurs jours de marche forcée, et ayant progressé rapidement, se trouve obligé de réorganiser sa chaîne d'approvisionnements, n'ayant plus assez d'autonomie de pain notamment⁹⁰. De nouveaux fours doivent être construits avant de pouvoir reprendre la progression. C'est sans doute à cette occasion que Jean-Hélie se fait particulièrement remarqué par le duc de Broglie.

Il conduit diverses études pour l'armée, dont plusieurs nous sont parvenues. L'une d'elles concerne un règlement relatif à *l'approvisionnement et l'utilisation des fourrages*, règlement qui inspire peut-être une *Ordonnance du Roy* de mai 1758 *concernant la fourniture du fourrage aux troupes qui composent l'armée en Allemagne*.

En janvier 1761, il exprime ses doutes sur les qualités du Maréchal de Soubise, alors commandant de l'armée du Rhin : « *On dit, et j'ai de la peine à le croire, que les armées vont rentrer en France, excepté les 24000 mille hommes que le Roy, par son traité avec l'impératrice, s'est obligé à lui fournir. Cette retraite ne ferait guère d'honneur à la Nation dans la circonstance où sont nos affaires et après l'affront que Mr de Soubise nous a fait essuyer. Tu aurais en effet bien fait d'envoier des perdrix à Mr le Chevalier de Pons et tu ferois bien encore et d'y joindre quelques truffes, pourvu qu'elles ne soient pas chères. Tu sais qu'il en faut payer le port. Écris-lui en peu de mots une lettre de politesse, le priant de recevoir cette faible marque de la reconnaissance dont tu es pénétré par ses bontés, desquelles tu espères encore la continuation, sans lui rien dire ni de moi ni de ton affaire* ». (lettre du 18 janvier 1761, Xanten, à son frère François Duboys de La Brune)

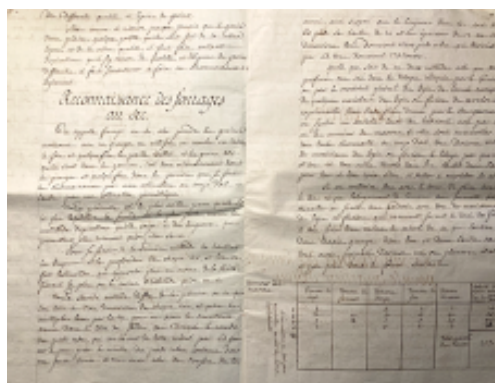
En mars 1761, Jean-Hélie participe à la défense de la ville de Cassel (capitale de la

Hesse), dont le siège par le duc de Brunswick avorte. Le *journal de la défense de Cassel par le comte de Broglie*⁹¹ est particulièrement éclairant sur le caractère déterminant de la gestion de l'intendance, des vivres et des rationnements dans la résistance de la ville puis dans sa libération. Nul doute que Jean-Hélie, officier en charge d'une partie de ces questions, y a contribué et qu'une relation de confiance se noue alors entre les Maréchal et comte de Broglie et Jean-Hélie.

On a également retrouvé un mémoire intitulé *L'approvisionnement : les fourrages en campagnes* (militaires), ainsi qu'un manuel concernant *La Nature du fourrage et la quantité relative qu'on donne aux chevaux*. Il s'agit de véritables traités agronomiques.



Devoirs des préposés aux distributions des vivres, 1756



manuel d'instruction fourrages, 1761

⁹⁰ Pajol Charles, « *Les guerres sous Louis XV* », Paris, Firmin-Didot 1886, p. 58.

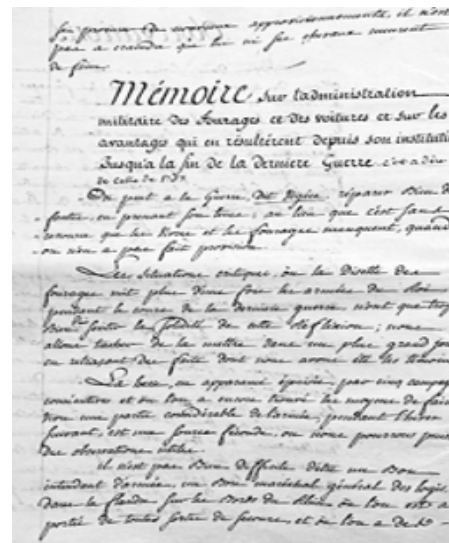
⁹¹ Baron Varelle-Sommière, *Journal de la défense de la ville de Cassel par M. le comte de Broglie*, Ed. Henry Louis Broenner, vers 1770 – Gallica.



Règlement et manuel d'instruction pour les préposés aux opérations de vivres et fourrages. Projet concernant les subsistances des troupes qui doivent être cantonnées en Hesse pendant l'hiver de 1762 à 1763

Dans ce manuel, il ose critiquer le système de gestion en cours. Il y formule une proposition visant la nécessité où se trouva Monsieur le maréchal (de Broglie) de substituer une nouvelle administration à la régie des fourrages et rédige un Précis d'instruction

donné aux sous-administrateurs fort de treize articles. Ce manuel est sans doute rédigé en 1761.



mémoire sur l'administration militaire des fourrages et sur les avantages qui en résultèrent depuis son institution jusqu'à la fin de la dernière guerre. Jena Hélié Duboys de La Bernarde, 30 pages, 1757



planches d'un plan de bataille s'étant déroulée un 21 juillet sans doute dressé par Jean-Hélié Duboys de La Bernarde (c'est son écriture) et au verso le descriptif des différentes manœuvres successives (fantassins, artillerie, fusilleurs, dragons, ...) de la bataille



carte militaire campagne de la Hesse, 1760

carte militaire campagne de la Hesse, 1760



Carte militaire « Hesse », Rhein, Mayence et Bingen, 1731 (archives familiales)

Par des notes stratégiques à sa hiérarchie, il alerte et propose des solutions à des enjeux logistiques pour la bonne gestion des cantonnements ou pour la conduite d'actions militaires. A titre d'exemple, il rédige une note *concernant les subsistances des troupes qui doivent être cantonnées en Hesse pendant l'hiver 1762/1763*.

Jean-Hélie rapporte de ses campagnes une série de cartes d'état-major, précieuses reliques de ses six années passés en Allemagne.

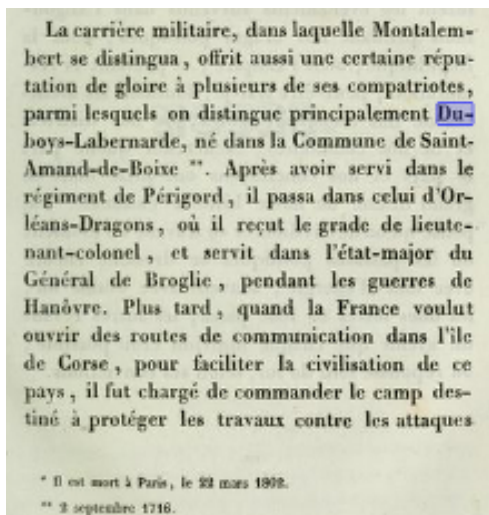
Le duc de Broglie lui confie le soin de rédiger des bilans tactiques et logistiques des batailles passées, dont on a retrouvé une planche dans les archives familiales. Elle est datée d'un 21 juillet et il y est indiqué : « *Ceci est une disposition pour dérober le mouvement à l'ennemi par lequel on débordera son front afin d'attaquer ses flancs avec avantages* ».

Enfin, en 1761-1762, le Maréchal de Broglie établit des bulletins des opérations militaires qu'il conduit dans la Hesse (guerre de sept ans). Il confie leur élaboration à son frère le comte de Broglie, alors Maréchal des camps et Logis, en collaboration avec Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, expert et principal organisateur, auprès du comte, des opérations relatives aux approvisionnements et à la gestion des bêtes, fourrages et vivres.

Le bulletin de la SAHC de 1845 repère le maréchal Duboys de Labernarde comme une figure remarquable charentaise. Dans son discours du 29 août 1845, Eusèbe Chassaingne ⁹², secrétaire de la Société, indique : « *je ne vous ai rien dit de nos races chevaleresques, des vaillants guerriers enfantés par le sol patriotiques de l'Angoumois, et de ces capitaines renommés de nos jours, des Montalembert, ... des Labernarde, des Hemery, des Dumesny ... et tant d'autres tout aussi braves parmi les braves.* ».

De même François Marvaud, dans son « *Etudes Historiques sur l'Angoumois* » ⁹³ écrit en 1835 : « *La carrière militaire, dans laquelle Montalembert se distingua, offrit aussi une certaine réputation de gloire à plusieurs de ses compatriotes parmi lesquelles se distingue principalement Duboys-Labernarde, né dans la*

commune de Saint-Amant de Boixe. Après avoir servi dans le régiment du Périgord, il passa dans celui d'Orléans-Dragons, où il reçut la grade de lieutenant-colonel, et servit dans l'État-Major du Général de Broglie, pendant la guerre de Hanovre. Plus tard, quand la France voulu ouvrir des routes de communication dans l'île de Corse, pour faciliter la civilisation de ce pays, il fût chargé de commander le camp destiné à protéger les travaux contre les attaques des indigènes ».



Extrait « *études historiques de l'Angoumois* », Jean Marvaud⁹⁴ (1835, ed. A. Cognasse) : première petite biographie de Jean Hélie Duboys de La Bernarde

Jean-Hélie, un factotum modeste et indispensable auprès du comte de Broglie ?

Il est difficile de dater et qualifier la genèse des relations de confiance entre Jean-Hélie et les duc et comte de Broglie. On sait qu'ils ont tous trois participé en 1744 à la guerre de Succession d'Autriche. Peut-être se sont-ils alors fréquentés ? Mais il semble bien qu'une relation de confiance éprouvée et totale se noue à partir des années 1757, et singulièrement entre 1759 et 1762, que cela soit pour gérer les questions d'intendance de l'armée du Rhin, ou le siège de Cassel par exemple. Les événements observés, les nombreux indices relevés, les complicités (introduction de la Pomme de Terre en Charente-Poitou, implication de Jean-Hélie dans la gestion de marquisat de Ruffec, rôle ambiguë de Jean-Hélie dans des missions du Secret du Roy, participation au camp de Vaussieux (1778), les correspondances échangées à partir de 1762, la proximité amicale avec la garde rapprochée du comte et du duc et leurs familles...) témoignent de ce rapprochement.

⁹² Castaigne Eusèbe (1804-1866), Historien et Bibliothécaire. Considéré comme un des plus grands érudits charentais du XIXe siècle.

⁹³ Marvaud François (1800-1879) *Etudes historiques sur l'Angoumois*, Angoulême Ed. A. Cognasse, 1835.

⁹⁴ Jean Marvaud (1801-1879)

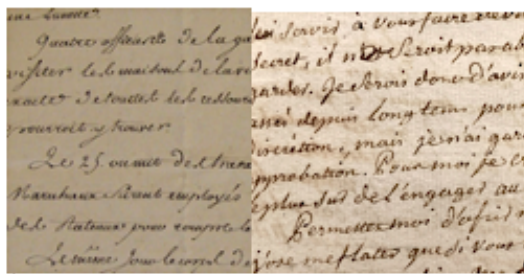
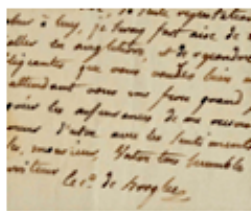
On peut (et on doit) donner sens à une mention trouvée dans les archives familiales indiquant que les bulletins « quotidiens » des opérations militaires du Maréchal de Broglie « ont été rédigés par Jean-Hélie Duboys de La Bernarde en collaboration avec le Comte de Broglie. 3 indices pourraient nous en convaincre :

- Les nombreux détails, reports et importances donnés aux questions et opérations de gestion de l'intendance dans les bulletins, sont nécessairement relatés par un expert (même si on connaît le caractère extraordinairement actif du comte).

- Une comparaison des écritures des originaux des bulletins et autres comptes rendus « signés Duc de Broglie » mais dont on affirme officiellement qu'ils ont été écrits pas le comte de Broglie, prouve que c'est l'écriture de Jean-Hélie qui est calligraphiée.



Bulletin des opérations militaires commandées par le Maréchal de Broglie du 18 nov. au 19 déc 1760. Praetiriti Fides, Exemplumque Futuri (PFEF) www.pfef.free.fr



Écriture du comte de Broglie (haut), de JH (gauche) et d'un bulletin (droite)

- On peut imaginer que le comte a dicté les bulletins que Jean-Hélie aurait alors transcrits. Il est plus probable que ce travail a été fait en collaboration.

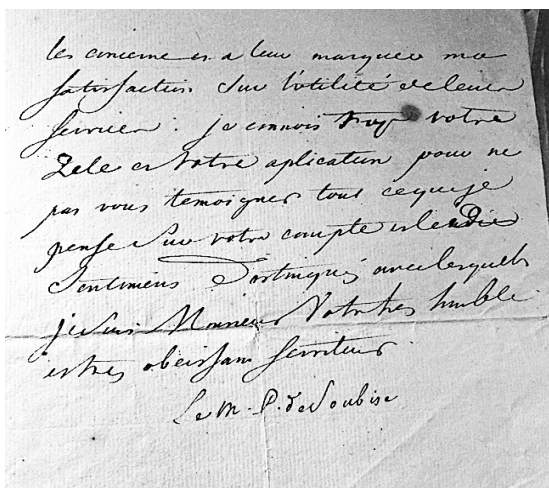
- Un article de presse sans doute des années 1900-1920, précise : «... JH Duboys de La Bernarde a écrit le bulletin de l'armée de Broglie en Allemagne, mais aussi modeste et vaillant, il ne parle jamais de lui-même ...»



• Un militaire courtisan ...

De 1762 à 1773, Jean-Hélie vit une période de disette militaire, notamment du fait de son soutien aux frères Broglie, alors en disgrâce royale. Il conduit quelques missions pour l'armée qui le mènent souvent à Paris.

Début 1762, il sollicite à plusieurs reprises le maréchal de Soubise (cf. annexe 11). Le 15 mars 1762, Soubise, qui apprécie son subordonné, lui répond : « [...] J'ai été trop satisfait du compte qui m'a été rendu de l'utilité dont vous êtes à l'administration des fourrages et des voitures de la Hesse et de l'intelligence avec laquelle vous dirigez ce service pour ne pas désirer de vous voir continuer un travail sur lequel vous réunissez tous les suffrages [...] » et le 22 mars 1762 : « [...] je connais trop votre zèle et votre application pour ne pas vous témoigner tout ce que je pense sur votre compte [...] ».



extrait - lettre du maréchal de Soubise à Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, manuscrite avec signature, 3 pages, 22 mars 1762 (archives familiales)

En 1767, Il écrit au duc de Choiseul,⁹⁵ alors chef du Gouvernement et lieutenant général des armées du Roi, pour lui demander audience. Une note propose au duc de Choiseul de le recevoir « [...] un demi quart d'heure d'audience, qui lui (Jean-Hélie) suffira pour avoir l'honneur de rendre compte des observations qu'il lui a ordonné de faire ».⁹⁶

En 1774, Louis XVI monte sur le trône de France, et met fin à la disgrâce de certains officiers généraux, dont les frères Broglie. Jean-Hélie reprend alors activement sa carrière militaire à l'âge de 58 ans. Il réside essentiellement à Paris.

Il y fait l'apprentissage de la Cour, comme en témoigne cette lettre de mai 1774 « [...] Le nouveau règne donne la plus grande espérance. Le Roy a travaillé avec M. de Maurepas (alors premier ministre) et verra pour la première fois les ministres et travaillera avec eux. Il a été obligé de quitter Choisy où Mme Adélaïde et Mme Sophie

ont la petite vérole et est venu avec les princes et les princesses au château de la Muette [...] ». Il ne goute pas vraiment l'attrait de la Cour.

Jean-Hélie y consolide ses contacts avec la haute hiérarchie de l'armée royale, et en particulier avec certains officiers généraux qu'il a fréquentés pendant la guerre de Sept Ans. Il n'hésite pas à courtiser certains ministres de Louis XVI et autres personnages en vue comme Jean-Frédéric de Maurepas,⁹⁷ le chevalier de Muy,⁹⁸ le comte de Lusace⁹⁹ ou le marquis Gabriel de Castries.¹⁰⁰ Il peut ainsi intercéder pour son évolution de carrière ou pour des tiers, comme c'est le cas pour ses neveux, son futur beau-père Bourée ou pour lui-même comme l'indique une lettre adressée à son frère La Brune (1721-1798) le 26 janvier 1776 : « [...] J'ai vu le comte de Saint-Germain.¹⁰¹ S'il n'a à me faire faire d'autre opération que celles dont il m'a chargées, elle ne sera pas de longue haleine [...] ».

- Un militaire engagé dans les projets français pour l'indépendance des Etats-Unis ...

Au printemps 1778, Louis XV décide d'organiser en Normandie une opération militaire de grande envergure – un cinquième de l'armée royale y est rassemblé, une grande partie de l'élite militaire française du temps y est présente – afin de faire croire à la Couronne britannique qu'une invasion de l'Angleterre se prépare. Le camp de Vaussieux est aussi l'occasion de comparer deux tactiques de combat en vogue à cette époque en Europe : « l'ordre mince » et « l'ordre profond ».¹⁰²

⁹⁵ Duc de Choiseul (1719 - 1785), pair de France, chef du gouvernement de Louis XV de 1758 à 1770.

⁹⁶ Dossier militaire de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, archives des Armées.

⁹⁷ Jean Frédéric de Maurepas (1701 - 1781), ministre d'État de Louis XVI de 1774 à 1781.

⁹⁸ Louis Nicolas d'Ollières, Chevalier de Muy (1711-1775), secrétaire d'État à la Guerre en 1774. Jean Hélie l'a fréquenté pendant la guerre de Sept Ans.

⁹⁹ François-Xavier de Saxe et Pologne (1730 - 1806). Jean-Hélie est en contact avec lui pendant la guerre de Sept Ans, alors que le prince de Saxe conduit l'armée saxonne. Le prince rédige une recommandation pour Jean-Hélie.

¹⁰⁰ Gabriel de Castries (1727 - 1802), maréchal de France, secrétaire d'État à la Marine 1780-1787.

¹⁰¹ Comte de Saint-Germain, (1707 - 1778), secrétaire d'État à la Guerre en 1775. Il élève le moral de l'armée, favorise la petite noblesse au détriment de la haute.

¹⁰² Théorie développée par Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de Guibert (1743-1790) (dont les essais militaires sont lus par Jean-Hélie), maréchal de camp, écrivain, académicien français. Comme Jean-Hélie, il est lié au duc de Broglie et au comte de Saint-Germain. Les manuels d'intendance militaire écrits par Jean-Hélie pourraient avoir inspiré Guibert. Guibert préconise la réduction du coût des armées en proposant de ravitailler les

Le véritable objectif militaire du rassemblement de Vaussieux est lié à la guerre d'Indépendance des Etats-Unis. Depuis plus de deux ans, les troupes de Georges Washington se battent pour leur liberté contre l'armée anglaise. Elles essuient de nombreux revers surtout dus au manque de formation de ses hommes. Le roi veut faire craindre aux Anglais un possible débarquement sur leurs côtes. La stratégie vise à maintenir une grande partie de l'armée anglaise loin du théâtre des opérations du Nouveau Monde. Cette diversion est destinée à diminuer la pression militaire sur l'armée de Washington. Plusieurs régiments présents à Vaussieux partiront pour l'Amérique avec le Comte de Rochambeau en 1780 et contribueront à la victoire de Yorktown qui permettra aux Etats-Unis d'accéder à l'Indépendance.

Le maréchal-duc de Broglie est chargé de cette manœuvre normande et de préparer une descente contre l'Angleterre.

Après avoir été promu aide-maréchal des logis, Jean-Hélie Dubois de La Bernarde est appelé par le Maréchal de Broglie. Il a mission de préparer l'organisation du Quartier Général à Bayeux et à Vaussieux. (cf. annexe 13). Il est membre de l'État-Major.

Le 17 juillet 1778 de Bayeux, Jean-Hélie écrit à son frère La Brune : « [...] La flotte sortie du port de Brest a ordre d'attaquer les Anglais. Si nous remportons sur eux une victoire complète, on ne doute pas que l'armée du maréchal de Broglie ne passe en Angleterre. On m'envoie ici en poste pour y préparer l'établissement du Quartier Général. Ceux qui doivent le composer arrivent tous les jours, ce qui me donne beaucoup d'embarras [...] ».

ÉTAT MAJOR DE L'INFANTERIE		ÉTAT MAJOR DE L'ARMÉE.	
MAJOR GÉNÉRAL. M. le Ct. ^e de Guibert, M. de c.	ADJOINT AU MAJOR GÉNÉRAL. M. le Ct. ^e de Damas, M. de b. ^{er}	MARÉCHAL GÉNÉRAL DES LOGIS DE L'ARMÉE, M. PREMIER AIDE, FAISANT LES FONCTIONS DE MARÉCHAL GÉNÉRAL DES LOGIS, M. le Marquis de Lambert, Brigadier.	
AIDES.		AIDES.	
M. le Baronde Zanthier, M. de Laffus.	M. de Loyer, M. le Ct. ^e de Damas.	M. de Beville, M. le Baron de Melnil Durand.	M. Dubois de la Bernarde, M. le Marquis de la Pallu,
AIDES SURNUMÉRAIRES.		AIDES SURNUMÉRAIRES.	
M. le Ct. ^e de Guibert, M. le Ct. ^e de Broglie.	M. de la Varenne.	M. le Chevalier Degueffau, M. le Marquis de Savines, M. le Marquis de Chateaufort, M. le Comte d'Esterbazy.	M. le Chevalier de Coigny, M. le Vicomte de Noailles, M. le Comte Jules de Polignac, M. le Chev. Théod. de la Meuh.
M. BERTIER, Commissaire des Guerres, Chef du Bureau de l'Etat Major de l'Armée.			

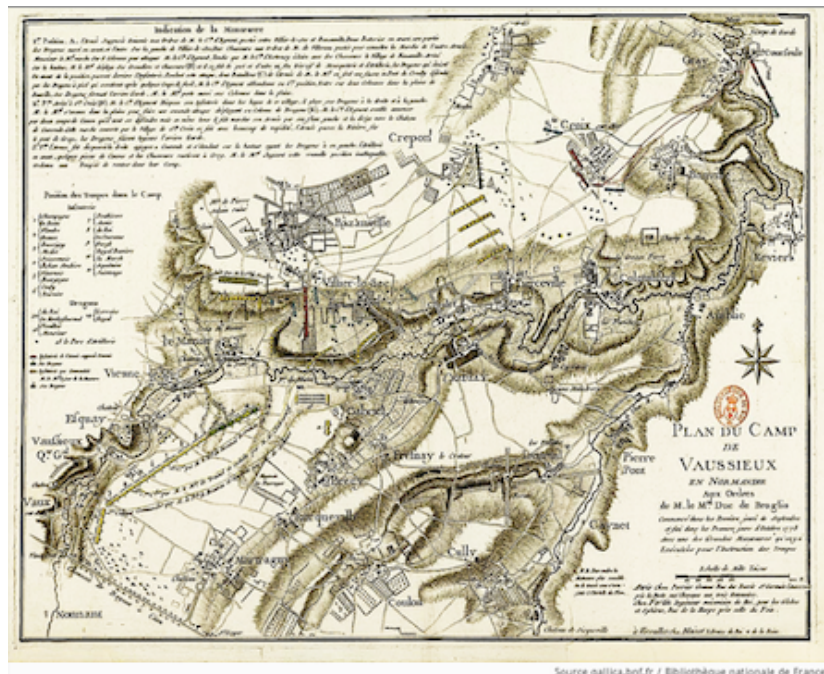
Extrait de l'organigramme de « l'ordre de bataille de l'Armée aux ordres du maréchal duc de Broglie campée près Bayeux en Normandie », 1778, Bayeux (archives familiales). JH Dubois de Labarre est précisé dans la case État-major de l'Armée, comme Aide du Maréchal Général des logis de l'armée

hommes avec des ressources sur place aux dépens des populations locales. Il s'oppose au pillage, il

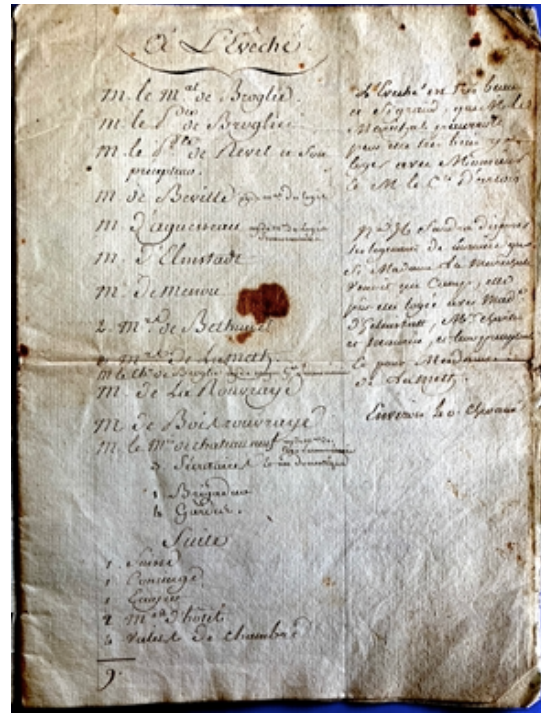
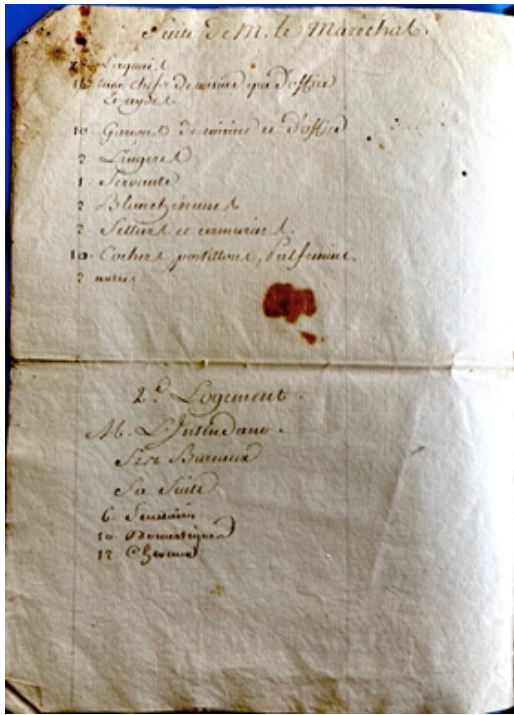
préconise le recours à des ententes avec les pouvoirs locaux.



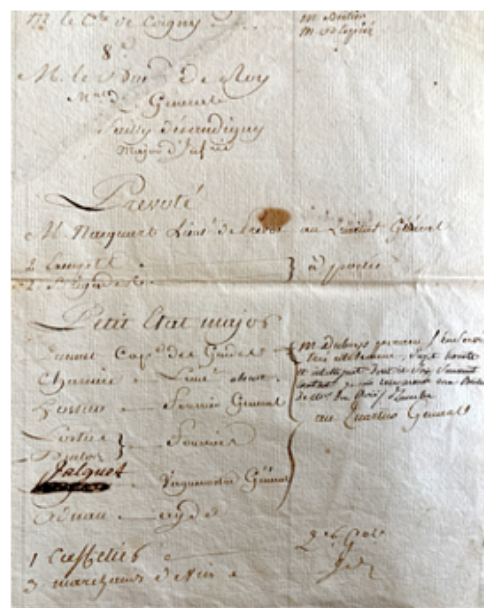
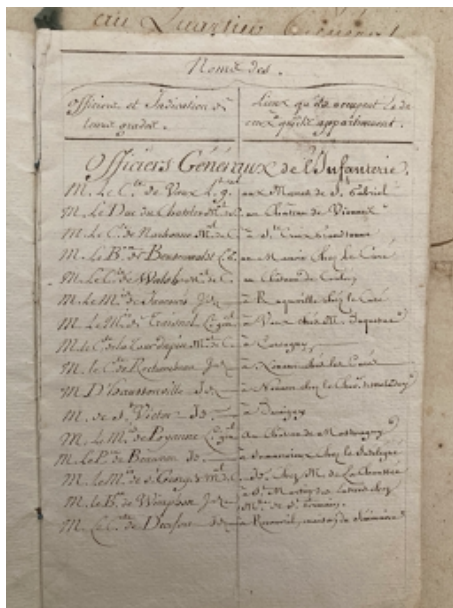
organigramme de « l'ordre de bataille de l'Armée aux ordres du maréchal duc de Broglie campée près Bayeux en Normandie », 1778, Bayeux (archives familiale)



Plan du camp Vaussieux (BNF)



Carnet de Vaussieux. Pages concernant le Maréchal de Broglie



Répartition des logements pour les officiers généraux de l'infanterie (comte de Rochambeau : chez le curé de Nonans ; comte de Vaux : Prieuré de Saint Gabriel ; Duc du Chatelet : château de Vienne ;)/ le Petit État-major est logé à la Prévôté : il est précisé que les 7 membres de celui-ci pourrait être dirigé très utilement par M Duboys de Labernarde (logé au Quartier Général), avec un commentaire très élogieux.

De fin août à début octobre 1778, loger plus de 30.000 hommes est en soi une performance logistique et sanitaire : C'est trois fois la population de Bayeux. Trois des régiments d'infanterie alors engagés participent quelques années plus tard au siège de Yorktown, engendrant un nouveau monde, celui de l'indépendance américaine.

Cette opération est le prolongement d'un premier projet conçu – mais avorté notamment du fait des agissements du

chevalier d'Éon – vers 1763 par le comte de Broglie.

Le carnet « logements de Vaussieux » élaboré par Jean-Hélie Duboys de La Bernarde

On a retrouvé un carnet rédigé par Jean-Hélie organisant l'affectation des différents logements à chacun des membres de l'État-Major à Vaussieux et Bayeux. L'évêché est réservé au duc-maréchal de Broglie et la fiche

correspondante est ainsi rédigée : « L'évêché est très beau et si grand que M. le Maréchal pourrait peut-être très bien y loger avec Monsieur le Comte d'Artois et Madame. Il faudra disposer les logements de manière que si Madame la Maréchale venait au camp, elle peut être logée avec Madame Adelaïde, MM. Charles et Maurice (ses enfants), leur précepteur et pour Mesdames (??). » Serait ainsi logés à l'Évêché : Maréchal de Broglie et sa garde rapprochée : Mrs Comtes de Beville, d'Aguesseau, de Menou, de Béthune, de Lameth, de la Rouvraye, de Boisrouvraye.

Il est assez intéressant (et édifiant) de dénombrer la « suite rapprochée » du Maréchal : 84 personnes ! : 4 gardes, 1 brigadier, 3 secrétaires, 1 suisse, 1 concierge, 1 écuyer, 2 maitres d'Hôtel, 4 valets de Chambre, 8 laquais, 14 cuisiniers (dont chef de cuisine et chef d'office), 10 garçons de cuisine et d'office, 2 lingères, 1 servante, 2 blanchisseuses, 2 selliers et armuriers, 10 cochers, postillons, palefreniers, 2 autres.

Dans un logement indépendant, logent l'intendant, 6 secrétaires, 10 domestiques, 12 chevaux.

Duboy de La Bernarde est logé dans un 7^{ème} logement de l'Évêché avec Mr de Mesnil.

Dans ce carnet, il est précisé le nom de 7 officiers constituant le « petit État-Major », avec ce commentaire¹⁰³ : « [...] M. Duboy pourrait s'en servir très utilement. Sujet honnête et intelligent, sûr et vraiment constant. Je le recommande [...] ».

Jean-Hélie est membre de l'État-Major de l'Armée, en tant qu'Aide du Maréchal Général des Logis.

Le comte de Broglie, Jean-Hélie Duboy de La Bernarde et

¹⁰³ On se sait par qui ce commentaire a été rédigé.

¹⁰⁴ Créé en 1722, le « Secret du Roi » est une diplomatie parallèle développée par Louis XV à l'insu de ses représentants officiels. C'est l'ancêtre de la DGSE. Louis XV en confie l'administration au comte de Broglie de 1757 à 1774. L'existence du Secret ne fut découverte que quelques jours avant la mort de Louis XV. S'il le dissout officiellement en 1774, Louis XVI utilise toujours ce réseau des « bons

l'indépendance des colonies anglaises en Amérique

Bien qu'en disgrâce, le « petit comte », comme était appelé le comte de Broglie, est alors chef du Secret¹⁰⁴ auprès de Louis XV. Il œuvre en secret pour le Roi et s'affaire pour préparer une invasion de l'Angleterre. Ce 1^{er} projet fait suite au traité de 1763 qui avait mis fin à la guerre de Sept Ans et qui consacrait une victoire totale de l'Angleterre sur la France, lui faisant perdre ses colonies américaines.

Dès 1775, Le comte de Broglie réactive ce projet auprès de Louis XVI avec en ligne de mire l'appui à la guerre d'indépendance des Etats-Unis.

C'est à Metz et à Ruffec que le comte organise plusieurs rencontres secrètes, notamment avec La Fayette. Le comte de Broglie est très impliqué dans la lutte contre l'Angleterre et est un partisan engagé pour la lutte pour l'indépendance de l'Amérique : il est le guide du destin du marquis de La Fayette et son mécène en l'aidant en 1776 à armer son navire « la Victoire »¹⁰⁵ pour rejoindre l'Amérique.

Il se rêve même « roi temporaire de la République américaine ».¹⁰⁶

Jean-Hélie Duboy de La Bernarde est-il associé à aux projets américains de Broglie ? Était-il un « honorable correspondant » au service du comte de Broglie, chef du Secret du Roy ? Des indices pourraient nous le faire croire : sur recommandation de Jean-Hélie, le comte de Broglie intervient en 1775 pour nommer François Duboy de la Molignière, (1752 -ca 1820), neveu de Jean-Hélie, en tant que conseiller au Conseil Supérieur de Port-au-Prince à Saint-Domingue. C'est encore Jean-Hélie qui fait chaperonner ce dernier par un certain M. d'Hemery, picto-ruffécois,

amis du Roi » et en particulier les services du comte de Broglie.

¹⁰⁵ En avril 1777, La Fayette fait un 1^{er} voyage sur le navire *La Victoire* (livraison d'armes), depuis Bordeaux (sans l'appui du roi) lors de la déclaration d'indépendance par Jefferson, puis un deuxième en 1780 sur *l'Hermione* (appui de la France).

¹⁰⁶ Réf : Mazère (Alain), *Charles de Broglie, Un ruffécois espion de Louis XV et promoteur de La Fayette*, Éditions Douin 2022.

combattant à Yorktown aux cotés des indépendantistes. La Molignière transmettra en 1783 à G. Washington un projet de Législation pour les Etats-Unis (cf. chapitre 7). Cette transmission était-elle faite en lien avec les projets du comte ?

La participation de Jean-Hélie au camp de Vaussieux lui vaut d'être reconnu par la SAR¹⁰⁷ comme officier français ayant participé à l'indépendance des Etats-Unis.

Jusqu'à quel point et depuis quand Jean-Hélie Duboys de La Bernarde était-il associé au projet américain du comte de Broglie ?

Il est difficile de répondre à ces interrogations, s'agissant a priori d'une participation secrète et discrète. Des indices sérieux nous permettent d'ores et déjà de justifier ces questionnements :

C'est Jean-Hélie qui, en 1775, recommande son neveu, François Duboys de la Molignière¹⁰⁸, au comte de Broglie pour le nommer conseiller à Saint-Domingue, base militaire dont se sert la France pour soutenir l'indépendance des Etats-Unis. Dans un courrier de 1775, le comte se préoccupe même du bien-être de l'impétrant !

C'est Jean-Hélie qui finance à hauteur de 6.500 £, somme mirobolante pour l'époque, l'installation de son neveu à St Domingue.

C'est en février 1776 que La Molignière s'embarque à Bordeaux pour rejoindre Saint-Domingue, concomitamment avec les préparatifs du comte dans ses projets pour les Etats-Unis et pour La Fayette.

C'est Jean-Hélie qui facilite l'installation de son neveu sur l'île en le faisant chaperonner par François Olivier d'Hemery (1742-1829) capitaine au corps royal d'artillerie, et qui combattit et fut blessé à Yorktown en 1781, bataille qui signe la défaite de la Grande-Bretagne dans la guerre pour l'indépendance américaine. Il est le neveu d'Olivier Mathurin d'Hemery (1716-

1779), seigneur de l'Abrégement, fief dépendant de la baronnie de Verteuil, officier lié au comte de Broglie et allié de Jean-Hélie.

C'est en lien avec Jean-Hélie que La Molignière s'implique directement dans la lutte pour l'indépendance des Etats-Unis. Ainsi le 27 juillet 1783, La Molignière écrit à Georges Washington pour lui transmettre un projet de législation et un discours, certainement inspiré par le comte de Broglie avant sa mort. G. Washington lui répond le 1^{er} oct. 1783. Il écrit également à Benjamin Franklin où l'on peut lire : « [...] *Le chef de ma famille, Mr. Duboys de La Bernarde brigadier des armées du roi est au surplus le seul à qui j'en aye adressé une copie. [...]* ». Cette dernière mention laisse d'ailleurs supposer que Franklin connaissait Jean-Hélie de nom.

En tout état de cause grâce à la grande proximité de Jean-Hélie avec le comte de Broglie, voici révélées trois personnalités charentaises contrastées – discrète (Jean-Hélie Duboys de La Bernarde), originale et sulfureuse (Duboys de La Molignière), ou engagé (d'Hemery) – ayant œuvré pour l'indépendance des Etats-Unis.

Leur destin s'est façonné sous l'influence du comte de Broglie, protecteur du charentais Jean-Hélie Duboys de La Bernarde et en fait des « *enfants* » du département de la Charente associés au destin des Etats-Unis.

En 1780, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde est promu brigadier des armées du Roi.

En 1780, il est missionné en Corse¹⁰⁹ – il réside alors à Corte – pour « [...] *suivre la réalisation des travaux qui sont à faire pour la confection de deux chemins* ». François Marvaud précise en 1835 dans ses études historiques de l'Angoumois « [...] *Plus tard, quand la France voulut ouvrir des routes de communication dans l'île de Corse pour faciliter la civilisation de ce pays, il (Jean-Hélie) fût chargé [...] et de commander le camp destiné à protéger les travaux contre les attaques des indigènes* ».

¹⁰⁷ National Society of the Sons of the American Revolution (www.sar.org) est une société américaine à but non lucratif, réservée aux hommes dont un des ancêtres en lignée directe a participé à l'Indépendance des Etats-Unis : Christophe Morand du Puch en est membre en

tant que descendant du maréchal Jean-Hélie Duboys de La Bernarde.

¹⁰⁸ Voir Chapitre 7

¹⁰⁹ La République de Gênes cède à la France la souveraineté de la Corse en 1768.

Il y reste pendant deux ans, mais malade, doit retourner « [...] en France sans avoir pu s'acquitter de la totalité de ses missions ».

Il semble que Jean-Hélie ait supervisé l'aménagement de deux chemins reliant Bastia-Saint-Florent et Bastia-Corte pour en faire des routes d'intérêt militaire.

- Un maréchal des camps et armées du Roy (ou une promotion prestigieuse pour une carrière élogieuse)

Le 1^{er} mars 1788, il est promu maréchal des camps et des armées du Roi ¹¹⁰ par Louis XVI, charge anoblissante, et rentre dans la caste enviée des officiers généraux. En 1789, l'armée française compte 789 maréchaux.

Pour accéder à un grade d'officier général, comme c'est le cas pour le grade de maréchal de camp, l'impétrant doit normalement être présenté au Roi. Cette présentation n'est pas qu'un honneur. « Elle confère des avantages considérables, notamment dans l'armée ; elle permet de briguer les hautes charges militaires. Eût-on tout le mérite du monde, on ne peut dépasser le grade de colonel si l'on n'a pas été présenté ». ¹¹¹

Un contemporain ¹¹² de Jean-Hélie rapporte cette anecdote : « Un lieutenant d'infanterie du nom de Montfalcon, nous raconte M. Carré, bien qu'il ait été remarqué par le maréchal de Ségur, n'arrive à rien, ou peu s'en faut ; on le fait chevalier de Saint-Louis, major d'une petite garnison, mais il s'arrête là, parce qu'il n'est pas « présenté ». Or, il découvre chez une tante, aux environs de Nîmes, une liasse de parchemins établissant qu'il descend de l'ancienne famille d'Adhémar ; il accourt à Paris, soumet les pièces à Chérin, qui les déclare authentiques ; il est « présenté », devient colonel ; puis, comme il est souple et fin, d'allure discrète, avec des airs d'homme du monde, il épouse une riche veuve, dame d'honneur de la Dauphine, et le voici ministre de Louis XVI à Bruxelles ».

On peut en déduire que Jean-Hélie a suivi cette procédure et a été présenté au Roi.

Jean-Hélie Duboys de La Bernarde quitte l'armée à l'âge de 72 ans, deux mois avant la prise de la Bastille en 1789.

- Un militaire utile à l'armée du Roi

Somme toute, fort d'une expertise avérée en matière de logistique et d'intendance militaires, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde est un constant collaborateur direct des officiers généraux et des chefs de campagnes de l'armée du Roi. Preuve sans doute que les chefs qu'il a servis – en particulier les comte et duc de Broglie avec qui il noue des relations de respect réciproque et d'amitié – ont bien compris qu'une bataille se gagne en ne négligeant aucun détail et surtout pas la question de l'intendance.

Les grades d'officier supérieur de Jean-Hélie

1778 : aide maréchal général des logis. Il est le second du maréchal général des logis - 3^{ème} personnage de l'armée après son commandant et le maréchal de camp (de Broglie). Il se substitue souvent au maréchal général des logis. Il est chargé d'organiser les camps, les marches de l'armée et la réunion de moyens tels que l'artillerie, la poudre, les vivres, les fourrages...

1780 : brigadier des armées du Roi. Grade intermédiaire entre colonel et maréchal de camp (général de brigade). En temps de paix, il commande deux ou trois régiments réunis pour former une brigade.

1788 : maréchal des camps et des armées du Roi. Il est un officier général. Il assure les marches devant les armées et répartit les troupes dans les camps et sur le champ de bataille. Il commande des régiments.

Jean-Hélie doit au duc de Broglie sa promotion de chevalier dans l'ordre de Saint-Louis en 1760, sa promotion de brigadier du Roy et son grade honorifique de maréchal des camps et des armées du Roy,

Jean-Hélie a des états de services élogieux, quoique non prestigieux : il faut dire qu'il œuvre dans l'ombre des officiers généraux. Il est associé aux projets de la France pour l'indépendance des colonies anglaises d'Amérique.

Certaines de ses propositions permettent de substantielles économies aux finances du Roi, par exemple plus de 200 000 écus ¹¹³ sur

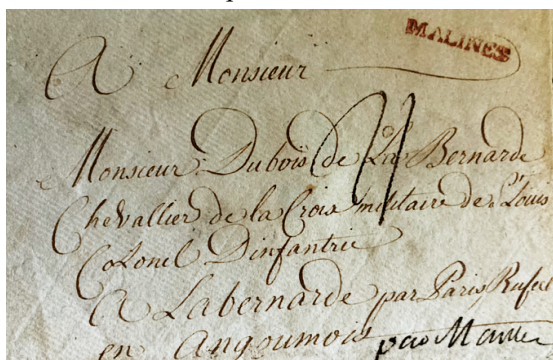
¹¹⁰ Certificat signé duc de Broglie, 1789.

¹¹¹ See (Henri), *La France Économique et Sociale au XVIII^e siècle*, Ed. Colin, 1925.

¹¹² See (Henri), op. cit.

¹¹³ Mention dans le dossier militaire de Jean-Hélie avec gratification ; et mention rédigée par Jean-

le budget militaire pour l'armée de la Hesse en 1761. Il produit des règles et procédures d'intendance qui sont diffusées dans l'ensemble des corps d'armée.



courrier adressé à Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, colonel d'infanterie "chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis" vers 1762. On trouve aussi cette mention attribuée à Jean-Hélie dans différents actes datés de 1763 et 1765

Cela lui vaut une mention spéciale dans ses états de services et des gratifications ¹¹⁴, et d'être promu en 1760 chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis (cf. annexe 9).

- **Dubois** de la Bernarde (Jean-Elie), chevalier de Saint-Louis en 1760 (porté 1^{er} volume, page 520), est né en 1717 à la Bernarde, en Angoumois. Lieutenant en second au régiment de Périgord en 1736, il fut réformé en 1737, devint volontaire au régiment d'Orléans-dragons en 1742, cornette en 1743, lieutenant en 1748, aide-major en 1760, eut le rang de capitaine en 1761, celui de lieutenant-colonel en 1762, et fut placé à cette époque comme lieutenant-colonel réformé à la suite du régiment. (Registre des capitaines de cavalerie et dragons, de 1731 à 1763, régiment d'Orléans-dragons, folio 233, verso) (1).

Alexandre MAZAS, dans son livre « L'histoire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ¹¹⁵ » indique : « Dubois de la Bernarde (Jean-Elie), chevalier de Saint-Louis en 1760 (porté 1^{er} volume, page 520 ... » et précise en note de bas de page : « cet officier est porté deux fois sur le registre de l'ordre de 1737 à 1762 d'abord à la date du 18 octobre 1759, avec envoi de la croix le 13 octobre au Maréchal de Contades¹¹⁶. Cette nomination

Hélie auprès des administrateurs de la Charente pour défendre ses droits en 1793.

¹¹⁴ Dossier militaire de Jean-Hélie.

¹¹⁵ Histoire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis depuis son institution en 1693 jusqu'en 1830, Alexandre Mazas (1797-1856) terminé par Théodore Anne (1797-1869), Ed. Le Dentu Paris, 1860, Tome 1 et 2.

¹¹⁶ Louis Georges de Contades (1704-1795) maréchal de France (1758). Commandant de

est rayée avec la note suivante : « N'a pas été reçu ; la croix a été renvoyée. » - Ce renvoi avait lieu lorsque le parrain n'était pas à portée de recevoir le chevalier nommé. - Il est inscrit pour la seconde fois à la date du 23 février 1760, avec envoi de la croix le 14 février au Maréchal de Broglie ».

On dit de lui en 1746 « A fait la preuve de son zèle et de sa capacité pendant la campagne où il commandait », en 1758 « Officier d'un mérite distingué », en 1762 « il a pu faire vivre l'armée en Hesse les deux derniers hivers » et en 1778 « On dit du bien de cet officier ».

Issu d'une lignée de bourgeois de robe relativement aisés et ancrés dans leur terroir, ce n'est ni un parvenu ni un Rastignac. Il s'attache lui-même à ses terres charentaises.

Jean-Hélie Duboys de La Bernarde a su exploiter des relations nouées durant sa carrière militaire – en particulier lors de la guerre de Sept Ans – avec des officiers généraux au destin prestigieux qui, pour beaucoup, deviennent des gouvernants et proches conseillers des rois Louis XV et Louis XVI.

Il pourrait être qualifié de haut fonctionnaire « efficace, zélé, constant et sûr », ¹¹⁷ et « Intelligent et utile à l'armée ». ¹¹⁸ Il est quelquefois *technocrate*, mais suffisamment sincère et *droit* pour nouer des relations fidèles avec la haute hiérarchie militaire.

Jean-Hélie, un gentilhomme gentiment agronome

Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, une partie de la noblesse française a joué un rôle décisif dans la diffusion des nouveautés agricoles.

Jean-Hélie Duboys de La Bernarde ne fait pas vraiment partie de cette élite agronomique. ¹¹⁹ Toutefois, il rapporte de ses

l'armée du Rhin en 1757, il est défait à Minden (18 août 1759) et allégua alors les « mauvaises dispositions » du duc de Broglie, que le Roi, n'ayant pas été convaincu, nomma commandant de l'armée de Rhin.

¹¹⁷ Commentaires dans le *cahier de Vaussieux* 1778.

¹¹⁸ Dossier militaire de Jean-Hélie.

¹¹⁹ Les descendants de Jean-Hélie sont toutefois engagés dans les institutions agricoles

campagnes militaires en Allemagne des connaissances qu'il valorise en Angoumois. En particulier, il introduit dans l'exploitation du domaine la culture du sainfoin, les prairies artificielles, la culture de la pomme de terre et il développe la traction attelée à cheval et le vignoble. Il se révèle être un innovateur pragmatique, ce qui autorise à le qualifier d'agronome. Cette facette de sa biographie est présentée au *chapitre 6* du présent recueil.

Jean-Hélie, un père éducateur

Jean-Hélie Duboys de La Bernarde devient père à un âge avancé : il a 54 ans quand naît son fils Louis-Robert en 1773.

Jean-Hélie est très attentif à l'éducation de son fils orphelin de mère :

- Lorsqu'en 1778 il monte à Paris pour reprendre activement sa carrière militaire, il emmène avec lui Louis-Robert et le confie jusqu'en 1781 à une institution religieuse. Il souhaite être proche de lui, plutôt que le laisser à sa nourrice et à ses beaux-parents en Angoumois ;

- Pensant qu'il ne vivrait plus lorsque son fils arriverait à sa majorité, il rédige en 1778 *Sept lettres à mon fils*, pour lui transmettre des valeurs et « éclairer sa route » ;

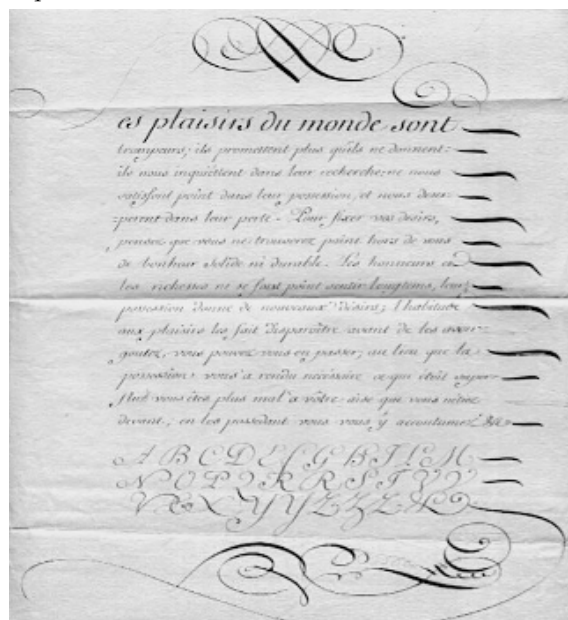
- En 1781, il invite son fils à rejoindre l'école militaire royale de Sorèze (Tarn) (cf. *annexe 10*).

Le comte de Saint-Germain, que Jean-Hélie a fréquenté durant la guerre de Sept Ans et avec lequel il était en relation jusqu'à sa mort en 1778, influence sans doute Jean-Hélie pour le choix de l'école militaire de Sorèze, réputée pour ses innovations pédagogiques. Parmi les réformes opérées par le comte – alors ministre de la Guerre – il impose aux candidats officiers de suivre les cours des jésuites, notamment à Sorèze ou à Brienne.

De l'âge de 8 ans à l'âge de 17 ans, Louis-Robert suit ainsi ses études au collège de Sorèze.

Il semble que Louis-Robert soit un élève moyen, surtout doué en géométrie et en arithmétique. Comme l'écrit le directeur du collège à son père, en 1784, « *Monsieur votre fils se conduit fort sagement et s'applique à divers objets dans ses études. Il est dans les premiers dans sa classe de troisième et réussit mieux à l'arithmétique qu'à l'écriture et à la musique* ».

Quelques temps plus tard le même directeur indique que « *Votre fils réussit bien à la musique et à l'arithmétique et il pourra ainsi suivre l'an prochain la classe de géométrie. Le latin et l'allemand vont bien. On l'a remis aux premiers principes de l'écriture qu'il ne connaissait pas et qui sont nécessaires pour former la main. Il faut de la patience pour qu'il acquiert une belle écriture* ».

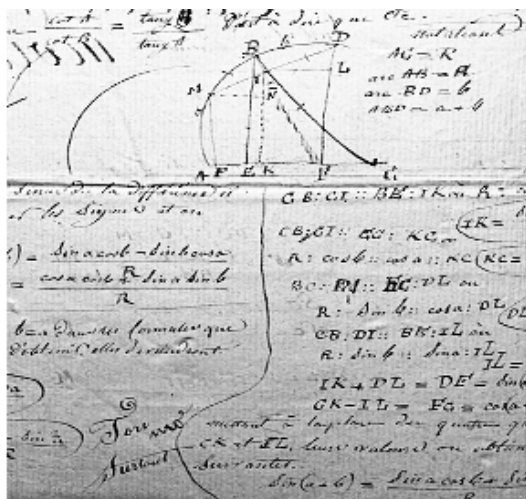


*exercice d'écriture à Sorèze,
Louis Robert de Labarre, vers 1785*

Des cahiers de géométrie et arithmétique – qui pourraient presque faire rougir un élève contemporain de classe préparatoire aux grandes écoles – nous sont parvenus.

départementales : son petit-fils Léo fait partie de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente. Dans les années 1950, son arrière-arrière-petit-fils Etienne est très

impliqué dans les missions de la chambre d'agriculture et du syndicalisme agricole départemental.



exercice de géométrie, Louis-Robert – Sorèze, vers 1787

<i>f</i>	re. sol.	D.	re. sol.
<i>f</i>	ut. fa.	C.	ut. fa.
<i>e</i>	my. my.	B.	ci. my.
<i>d</i>	re. la.	A.	la. re.
<i>c</i>	ut. sol.	g.	sol. ut.
<i>B.</i>	fa. fa.	f.	fa. ci.
<i>A.</i>	my. la.	e.	my. la.
par 6	mont. de fleu art. dants	par 6	par 6
			par 6

cahier de solfège, Louis-Robert – Sorèze, vers 1784

A Sorèze, Louis-Robert fréquente l'aristocratie, des fils de la bourgeoisie liée au grand négoce, la noblesse de robe, et des étrangers (espagnols, allemands, italiens, ...). Certains émigrent avec lui pendant la période révolutionnaire.

Jean-Hélie, un noble éclairé ... et royaliste

En 1778, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde rédige « Sept lettres à mon fils »¹²⁰ afin de transmettre des valeurs morales à son seul héritier. Le Recueil comprend : le livret « recommandations à mes jeunes amis », qu'il missionne, s'il venait à mourir, pour prendre en charge l'éducation de son fils ; un « avis pour mon fils » ; un recueil de Sept lettres.

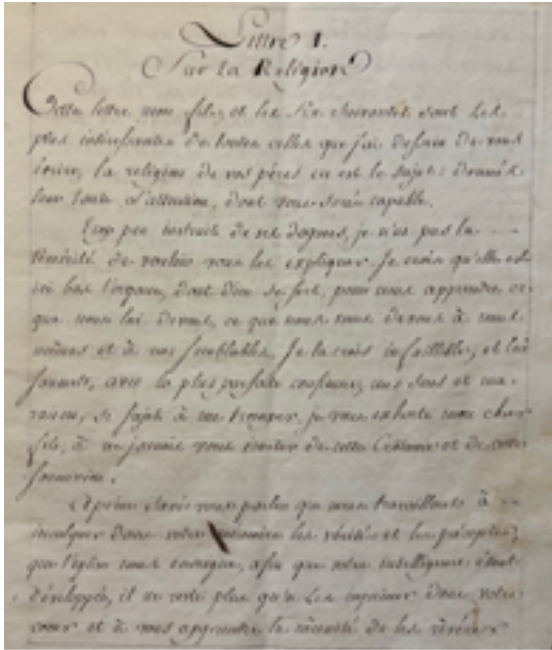
Avis à mon fils
C'est pour vous mon fils, que je prends la plume; et vous commencez à peine l'alphabet; mais vous commencez votre carrière, et je m'approche à si grand pas du bout de la mienne, que j'ai tout lieu de craindre que, lorsque vous serez en état de me lire et de m'entendre, je ne sois plus dans le cas de vous élever, de je pourrais espérer une assise longue vie, pour présider à votre éducation, je tâche de remplir ce devoir important, mais se sentant un flater, je vous laisse, par ce, si j'en ai le temps les leçons que j'aurois voulu vous donner moi-même, mais l'idée de ce projet m'est venue trop tard, j'aurois dû m'en occuper dès l'instans de votre naissance; et je me voyant à cet état d'éducation, j'improvisai avec moi les justes regrets de cinq années que j'aurois perdus, si j'en avais pu, que j'ai en tranquillité et sçait de vous de faire un livre, le public n'a pas besoin de mes instructions, je me suis vu un savant, si un bel esprit; mais un bon père j'ai pas de quitter son fils sans le chemin de l'honneur et de la

Recommandation
à
Mes jeunes amis
Puisque la différence de votre âge au mien n'a pas été un obstacle pour vous à la tendre amitié qui nous lie, je supplie moi de vous en demander d'avance le plus sincère témoignage qui soit en votre pouvoir, j'ai tout lieu d'espérer mes amis, que vous me servirez à cet égard non seulement mon fils à l'âge le plus tendre, et je dois présumer que je le laisserai dans la première effervescence de la jeunesse, le maître de ses vœux et de sa fortune. Mais je vous prie de tenir dépositaires et les intérêts des faibles instructions, que je vous lui trace, et surtout j'ai les vôtres, les conseils et les exemples de vos aïeux et de vos parents, surtout bien plus de pouvoir sur lui que des écrits de la lecture, lui sera peut-être le plus utile, je suis ardemment qu'il me remplisse dans vos cours, il ne lui faut pour se rendre digne que la franchise d'une âme droite, il me semble que si j'aurois, pour lui, cette espérance flatteuse, elle seroit pour moi, une seconde vie; mais je n'ai qu'un des vœux à former pour cela.

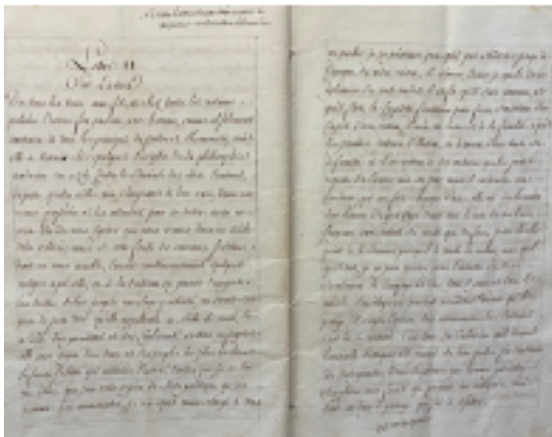
En voici l'introduction : « [...] C'est pour vous mon fils que je prends la plume. Vous connaissez à peine l'alphabet. Mais vous commencez votre carrière et je m'approche à si grand pas du bout de la mienne que j'ai tout lieu de craindre que, lorsque vous serez en état de me lire et de m'entendre, je ne sois plus dans le

¹²⁰ Archives familiales : livret manuscrit de 30 pages, sans doute « édité » en plusieurs exemplaires.

cas de vous écrire. Si je pouvais espérer une assez longue vie pour présider à votre éducation, je tacherais de remplir ce devoir essentiel. Mais n'osant m'en flatter, je vous laisserai par écrit, si j'en ai le temps, les leçons que j'aurais voulu vous donner vivantes. [...] Ne pensez pas que j'ai l'orgueilleux et futile dessein de faire un livre. Le public n'a pas besoin de mes instructions. Je ne suis ni un savant ni un bel esprit mais un bon père jaloux de guider son fils dans le chemin de l'honneur et de la vertu [...]. (Cf. annexe 20).



Livre manuscrit « Sept lettres à mon fils », Jean-Hélie Dubois de La Bernardie, extraits, 1778



A titre d'exemple, le voilà défenseur de l'État providence (lettre III) : « [...] Les hommes réunis en société se doivent des secours réciproques et aucun des individus qui la composent ne peut se soustraire à cette réciprocité sans manquer à la société. Si c'est un effort de charité et un devoir social que de se mettre gratuitement dans la peine pour en retirer son

compatriote, c'est une infraction abominable de ce devoir que de lui tendre, en apparence, une main formidable pour le plonger en effet dans le précipice et profiter de ses dépouilles. Telle est maintenant la maxime qu'on souhaite établir dans ce siècle si lumineux et si humain. Mais heureusement cet établissement est impossible. Nul souverain, nul despote même ne pouvant prétendre au droit barbare de faire d'une petite partie de ses sujets un peuple de cannibales pour lui livrer l'autre à dévorer ».

Ou encore, le voilà promoteur de la religion de ses pères : (Lettre I : sur la religion) « Cette lettre, mon fils, et les six suivantes sont les plus intéressantes de toutes celles que j'ai dessein de vous écrire. La religion de vos pères en est le sujet donné. Portez leur toute l'attention dont vous serez capable. Trop peu instruit de ses dogmes, je n'ai pas la témérité de vouloir vous les expliquer. Je crois qu'elle est ici-bas l'organe dont Dieu se sert pour apprendre ce que nous lui devons, ce que nous devons à nous-mêmes et à nos semblables. [...] C'est mon fils dans le soin d'un peuple grossier qu'il plut à Jésus-Christ de faire éclore sa religion dont l'accroissement fut si rapide qu'on la vit bientôt déployer les ailes immenses dont elle enveloppe une grande partie de la terre. [...] Vous voyez mon fils, par tout ce qui vient d'être dit combien il est difficile d'être homme de bien sans religion et que l'attaquer, c'est faire aux hommes la plus cruelle de toutes les guerres [...] ». (Cf. annexe 20).

- Sept lettres révélatrices de la personnalité de Jean-Hélie.

Ces lettres constituent autant un manuel d'éducation morale qu'un réquisitoire contre les nouveaux philosophes, les physiocrates et les libéraux* du siècle des lumières*.

Il y pourfend les idées nouvelles, qu'il estime sans avenir. Conscient qu'il ne saurait les combattre directement, il supplie les « [...] autorités ecclésiastiques de mobiliser leurs docteurs pour y pourvoir et le gouvernement d'œuvrer à les corriger pour maintenir l'ordre des choses et, par exemple, pour rétablir les lois contre l'usure ».

Ainsi, il consacre toute une lettre à la question de l'usure, qu'il combat avec fermeté. Avec lyrisme, il illustre son propos d'exemples qui mettent en scène tantôt un petit commerçant abusé, tantôt un tenancier déshérité, tantôt un père de famille malade avec un fils rapace, tantôt un noble dans une gêne temporaire, tous confrontés à un usurier.

Jean-Hélie milite pour l'idée que *le contrat libre* (commercial, affermage, financier, etc.) – s'il n'est pas encadré par la loi, l'intérêt général ou l'église –, « [...] est nécessairement inique pour le peuple et le commerçant ». Jean-Hélie n'est décidément pas acquis aux idées libérales.

Il est aussi critique, voire très critique, vis à vis de la noblesse de Cour et des *hauts-fonctionnaires* parisiens. Il milite ainsi contre le luxe, la frivolité et le train de vie de la Cour. Il dénonce un Paris sourd aux affres de la Province, il pourfend l'éloquence perverse et le savoir idéologique coupé du réel.

Il se montre sensible au sort du peuple et des *petites gens*. En tout cas il a une connaissance bienveillante de leurs réalités matérielles et de leurs difficultés.

Jean-Hélie se pose en défenseur de :

- la religion, qui, avec le Roi, protège, entretient l'espoir, apaise les craintes et prescrit un ordre moral salutaire.

- l'ordre moral, et ses vertus en matière de justice, d'humanisme et de mœurs ;

- le patriotisme, et l'importance d'une armée protectrice – s'appuyant sur des officiers méritant ;¹²¹

- un état régulateur et investisseur, gage d'un développement juste et d'une stabilité propres à assurer la puissance économique de la Nation ;

- un ordre nobiliaire, incarné par une noblesse terrienne proche des gens et encadrant les bourgeois spéculateurs ;

Ainsi, ces Sept *lettres à mon fils* lui permettent de distiller les *vertus et valeurs* qu'il souhaite lui transmettre : la bonté, la modestie, le patriotisme, l'esprit critique, le discernement, le savoir éclairé, l'attention aux plus faibles, la charité, la simplicité, une résistance à l'éloquence, au luxe et à la frivolité, l'honnêteté, le sens de l'effort, l'engagement et la libéralité.

Il conseille également à son fils de ne pas s'endetter, de ne rien exiger de plus que ce qui

lui est dû et d'éviter les querelles. En latin, une citation de l'évangile selon Saint-Luc, chapitre 6, verset 35, est annotée en bas de page : « *Au contraire, aimez vos ennemis, faites du bien et prêtez sans rien espérer de retour. Alors votre récompense sera grande, et vous serez le fils du Très-Haut, car lui, il est bon pour les ingrats et les méchants* ».

Somme toute, Jean-Hélie s'inscrit totalement dans l'idéal nobiliaire. Il ne perçoit pas le bruit de fond qui va conduire à la Révolution. Pour lui, le gentilhomme doit se consacrer avant tout au service de Dieu et du Roi. Le monde ne peut et ne doit pas changer car l'idéal nobiliaire a montré son efficacité depuis longtemps.

Il invente une fable digne de Jean de La Fontaine par laquelle il dit son approche du mariage, et des relations au deuxième sexe (*cf. annexe 20*). Il n'y parle pas de bagatelle. En fait, cette fable se moque du libre penseur, de sa duplicité et de l'imposture de la libre pensée.

Il semble toutefois ne pas avoir négligé les choses de l'amour. Alors âgé de 26 ans, Jean-Hélie répond à son frère La Brune qui lui conseille de se marier : « *Tu peux parler mariage, mais tu sens bien que ce serait une folie de s'adresser à une jeune personne, d'ailleurs ce n'est pas mon goût. J'aime mieux une personne raisonnable. Je ne voudrais pas trop donner dans l'ancienne futaille*¹²² ».

Enfin, Il faut saluer la démarche de ce père soucieux de transmettre des valeurs à son fils. L'idée de rédiger des *lettres à son fils* est singulière. Elle rejoint, modestement, des initiatives plus modernes comme celles de Alexandre Dumas, ou Rudyard Kipling.

- Sept lettres illustrant l'état d'esprit de la noblesse à la veille de la Révolution

Ces *lettres à mon fils* montrent aussi l'état d'esprit qui règne dans les années 1780 dans une partie de la noblesse et de l'armée de l'Ancien Régime*. Elles attestent que Jean-Hélie a ses habitudes à Paris, qu'il y fréquente la Cour ainsi qu'un cercle d'officiers supérieurs de l'armée avec lesquels il échange sur les idées nouvelles.

pussent par eux-mêmes conférer la noblesse sans qu'elle ne soit onéreuse [...] ».

¹²² Lettre à son frère François Duboys de La Brune, 20 mai 1762 depuis Cassel.

¹²¹ En 1752, Louis XV crée la noblesse militaire, afin de permettre à des familles de roturiers modestes de monter dans l'échelle sociale de manière à ce que « [...] les services de plusieurs générations dans une profession aussi noble que celle des armes

Si Duboys de La Bernarde n'est pas député représentant la Sénéchaussée d'Angoulême aux États généraux convoqués en 1789, il est membre ¹²³ de l'ordre de la noblesse de la Sénéchaussée et participe aux réunions visant à rédiger le cahier de doléance. Dans ce cadre, il a peut-être œuvré pour promouvoir ses idées, sans doute en lien avec le comte Broglie lui-même membre de l'ordre. A titre d'exemple, le contenu des *Sept lettres* de Jean-Hélie fait écho à certaines revendications du cahier des doléances de la noblesse angoumoisine – sans savoir si son contenu est singulier.

- Art 21. Faire de l'Angoumois un état provincial indépendant, notamment pour garantir que ses contributions financières soient réinvesties en son sein ;

- Art 27. Les charges conférant la noblesse ne seront accordées que pour les grands services rendus ou pour des actions d'éclat faites à la guerre, sous contrôle des états provinciaux et des autorités militaires ;

- Art 29. Ne pas décourager l'agriculture par un impôt trop considérable sur les terres et d'en rejeter une partie sur les droits d'entrée des villes ;

- Art. 62. Encourager la circulation de l'argent, en autorisant par une loi la perception de l'intérêt à 5% avec les retenues légales sur le prêt pur et simple ;

- Art 70. Les députés demandent que les lois contre les banqueroutiers et les usuriers soient remises en vigueur ;

Différents articles demandent la suppression et la diminution des charges non justifiées : diminution des dépenses de la maison du Roi, des procureurs et des huissiers priseurs.

On retrouve le même genre d'idées dans le cahier des doléances du Tiers-État de la paroisse de Villejoubert :

- revendication que la province d'Angoumois soit traitée comme les autres, et

¹²³ Archives départementales de la Charente et ordre de la noblesse, Callendreau. « *Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, à cause de son fief de La Barre, est membre de l'ordre de la noblesse aux États-Généraux (généralité de Limoges, Sénéchaussée d'Angoulême). Il assiste aux*

que l'impôt soit mieux réparti entre les trois ordres, ou entre les aînés et les cadets ;

- « [...] *L'État de la France pourrait être délivré de tous les financiers et combattre les ennemis intérieurs bien plus redoutables que les ennemis extérieurs [...]* » ;

- demande de diminuer la Taille et droits perçus sur le vin, dont les récentes augmentations sont injustifiées.

Cahier des doléances (Villejoubert) : poids de la fiscalité sous l'Ancien Régime ¹²⁴

- Il est fait état du problème de « [...] *l'entretien de la grande route de Paris à Bordeaux [pour lequel] les habitants de la paroisse sont exclus des adjudications attribuées à des étrangers [...]* », travaux que « [...] *Les habitants de la paroisse pourraient réaliser sans difficulté alors qu'ils sont privés du travail de leur bras [...]* »

- « [...] *L'augmentation de la taille [...]* » alors que « [...] *La paroisse est accablée par la grêle et autre fléau [...]* est insupportable et nourrit l'État et le Roy sans justification. La perception des impôts est en tout point très vicieuse et les droits fonciers entrant dans la caisse du Roy sont impossibles à supporter [...] ».

- Les habitants ont « [...] *des difficultés à payer les propriétaires et ne peuvent vivre de leur vin [car] au-delà des droits exorbitants, les bouilleurs ne peuvent acheter qu'au 1/3 de leur valeur, les bouilleurs étant eux aussi assujettis au droit annuel. C'est sans compter les amendes [...]* » (toutefois le cahier prend la défense des bouilleurs et des propriétaires : ce sont les impôts royaux qui sont visés) et rappelle qu'« *on ne doit pas omettre le détail des calamités, qui accablent la paroisse* » ;

Jean-Hélie, un gentilhomme gentiment lettré

Au-delà de sa stature militaire, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde s'avère aussi un lettré.

Les *lettres à mon fils* révèlent qu'il a lu les ouvrages des nouveaux philosophes et des économistes.

premières séances puis est représenté par M. de Chevreuse de Lafont, résidant à Villefagnan (sans doute Louis de Chevreuse 1750-1818, neveu de Jean-Hélie) ».

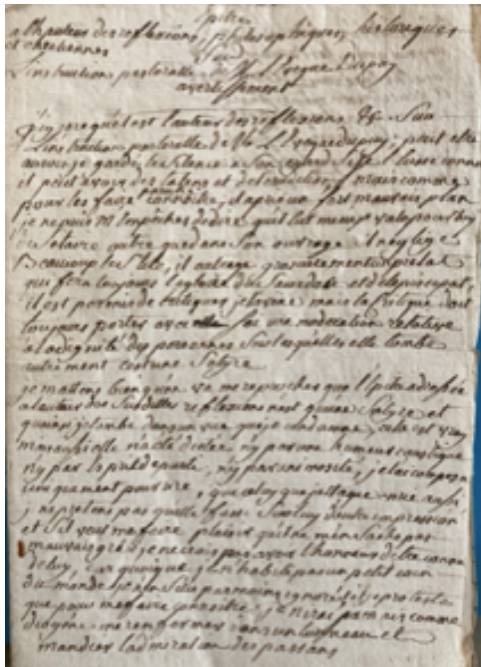
¹²⁴ *Cahier des doléances du Tiers-État*, archives départementales de la Charente.

Ainsi, le voilà critique des nouveaux philosophes (lettre II) :

« *La philosophie moderne a ses aigles, elle a aussi ses reptiles, hommes singes qui, incapables de former une opinion, croient s'approprier celles de leurs modèles et atteindre à la même hauteur de génie en balbutiant des blasphèmes* ».

Jean-Hélie a lu des œuvres religieuses, à l'exemple de l'encyclique du Pape Clément XIV ¹²⁵ *Cum summi apostolatus* (1769). D'ailleurs, Il conjure son fils de suivre les enseignements de ce Pape.

Le Pape Clément XIV
Même si les avis officiels peuvent être contrastés, Clément XIV est qualifié « d'homme vertueux, d'homme d'État, ami des sciences, protecteur des juifs, pourfendeur du népotisme ». Son encyclique recommande obéissance aux princes, respect de l'amour, et fait valoir que le bien de l'Église est inséparable de la paix des États. Il est antilibéral et pourfend la pensée libre. Il supprime la Compagnie de Jésus et crée le musée du Vatican.
Ce Pape semble un modèle pour Jean-Hélie.



Hauteur de vue philosophiques, historiques et chrétiennes sur l'instruction pastorale de M^{sg} l'Évêque Dupay

Jean-Hélie se permet même d'écrire une forme de pamphlet en rime – « *composé uniquement pour rire* » – relatif à une *instruction pastorale* écrit par l'évêque Dupay (?), dont il critique le style, le pédantisme au savoir incertain, et l'éloignement de l'enseignement de la foi.

S'excusant de malmener l'évêque avec humour et sans malice, il indique : « *je ne crois pas avoir le plaisir de connaître celui-ci, car, quoique je n'habite pas un petit coin du monde, je n'en suis pas moins ignoré et je ne proteste que pour me faire connaître. Je n'irai jamais comme Diogène me ranger dans un tonneau et mendier l'admiration des passants* ».

Quelques vers pris au hasard :

« [...] *mais ce qui rend plus digne / votre belle production / sont les traits de l'érudition / qu'on y découvre à chaque ligne / lates, Pythagore, Platon / Cléante, Aristote, Chrysippe / Epicure puis Aristippe / les Héraclites, les familiers Zénon / vous sont tous connus par leurs noms / vous les citez joliment, / je vous avoue iniquement / qu'il faut avoir de la mémoire / car de retenir tous ces faits / ce n'est pas bagatelle / et pour embrasser tant d'objets / il faut une bonne cervelle* ».

« [...] *vous faites briller vos lumières / en faisant des citations / et ferme sur un tas d'époques / chef d'œuvre d'érudition / qui montre jusqu'où le génie peut être célébration / le raisonnement embarrasse / et nul ne voulant dans la nasse / se jeter trop impunément / n'aura qu'à suivre votre trace [...]* »

« [...] *ne craignez point ces traits persans / de toutes parts comblés d'encens / par le miel et ambrosie / vos jours couleront florissants [...]* »

« [...] *mais étant jeune, votre veine / peut avoir lieu de se former / et vous pourrez dans l'hypobreme / aller quelques jours l'animer / le bruit court même que minerve / vous a fait serment en secret / qu'elle s'engagerait arrouel / à vous faire présent de sa verve [...]* ».

Jean-Hélie écrit même de longues fables (cf. annexe 20).

Il maîtrise le latin, l'allemand et manie la langue française avec lyrisme, et un sens certain de la métaphore

A titre d'exemple, voici une métaphore marine sur la question de l'usure : « [...] *Un navire Espagnol, soit par les effets de la tempête ou de la*

¹²⁵ Clément XIV (1705 - 1774), Pape de 1769 à 1774. Jean-Hélie écrit ses *Lettres à mon fils* cinq ans après la mort du Pape.

vétusté, est tout prêt d'être submergé. Le capitaine aperçoit un corsaire algérien dont il implore le secours. Celui-ci ne veut le lui accorder que s'il consent que tout son équipage et lui soient dépouillés et mis aux fers. Ces conditions barbares sont acceptées. Je demande si le contrat est libre entre le libérateur et celui que son avarice arrache au péril des flots. Il a le choix entre l'esclavage et la mort, comme l'emprunteur entre la loi que lui impose l'usurier et la perte prochaine de sa fortune ».

Il possède une bibliothèque, comme l'indique l'inventaire de ses biens meubles (« volumes et livres ») lors de son décès.

Il s'autorise à rédiger des pétitions pour défendre les intérêts des parents des émigrés ou des adresses aux députés charentais en 1795 et 1799 par exemple.

Vers 1765, Jean-Hélie écrit ses mémoires de la guerre de succession d'Autriche (1740-1748). Il y évoque en particulier le siège de Prague (1742). On sait d'ailleurs qu'il lit des essais de stratégie militaire, dont ceux du comte de Guibert – essais ayant inspiré Napoléon-Bonaparte.

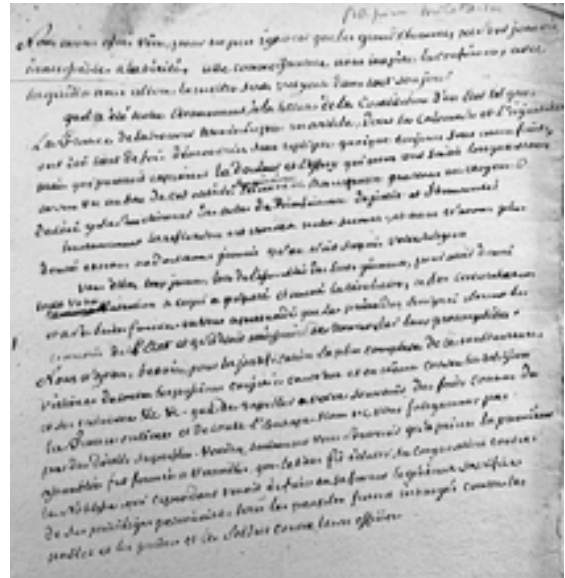
Plus qu'une chronique de son engagement militaire personnel, ce texte s'avère être un vrai propos d'historien, mêlant descriptions des campagnes militaires des différents belligérants, anecdotes, explications stratégiques, et analyse des motivations économiques, territoriales et personnelles des princes de guerre. Le prisme narratif de Jean-Hélie reste toutefois militaire et les chefs des armées ont une place primordiale dans ses mémoires. Jugeons-en :

« Cette alliance entre l'Autriche et la France, qui étonna toute l'Europe et qui fut regardée comme un chef d'œuvre politique, n'était qu'une affaire de circonstance. [...]. Les desseins de cette cour étaient dirigés contre l'Angleterre. Elle voulait s'emparer d'Hanovre pour atteindre un but important qu'elle se proposait en Amérique ».

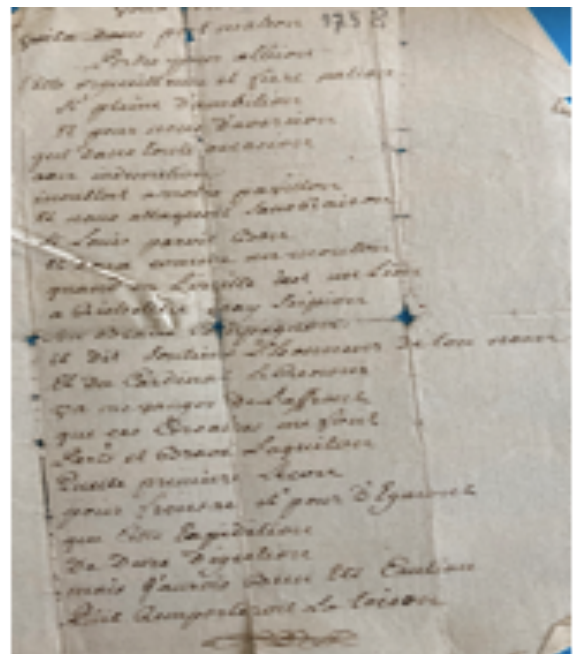
« [...] Le 6 mai au point du jour, 100 000 prussiens se trouvaient rassemblés près de Prague. Bientôt après commença une des batailles les plus mémorables qu'offraient les annales de la guerre. L'armée prussienne qui prit part à cette affaire était de 68.000 hommes, celle des autrichiens de 76.000 hommes. Cette dernière était retranchée sur une hauteur. Les défilés pour y

arriver étaient des marais, des étangs abandonnés couverts d'herbe, des ravins profonds et si étroits qu'on ne pouvait y passer qu'un à un ».

« [...] Frédéric laissa pourtant le palais du roi intact. Il y visita la superbe galerie de tableaux mais sans rien s'en approprier. Au contraire il récompensa en argent ceux qui étaient préposés à la garde de ce bel établissement ».¹²⁶



« Mémoires de Guerre », Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, sans doute vers 1765, feuillets épars, avec ratures.



Ode à la gloire du Maréchal-Duc de Richelieu¹²⁷, que Jean-Hélie a servi en 1758 dans l'armée de Hanovre. Jean-Hélie l'avait connue en 1745 à la victoire de Fontenoy

¹²⁶ Non signées, les feuilles éparses retrouvées ne sont pas authentifiées. Toutefois, le raturage

pourrait être un indice que l'auteur est bien Jean-Hélie.

Enfin, c'est aussi un chansonnier-poète. On a retrouvé des feuillets dispersés, (certains datés de 1757 et de 1758), noircis de chansons en rime. Il se laisse aller à quelques odes à l'amour courtois, quelques poèmes de louange à son Roi, et même quelques chansons grivoises (cf. annexe 21).



Chanson « l'Amour d'un militaire pour Daphné »
1746 par Jean-Hélie Duboys de La Bernarde

Ce plaisir de la langue serait-il aussi un art que Jean-Hélie transmet à son fils Louis-Robert ? Souvent inspiré par ses convictions royalistes ou par son humour potache, son fils Louis-Robert écrit lui-aussi des poésies et Adresses licencieuses. Il recopie mêmes des chansons patriotiques et nostalgiques, dont l'une de Chateaubriand intitulé *Souvenirs de France* (écrite vers 1805).

Militaire comme son père – même s'il est militaire de circonstance révolutionnaire – Louis-Robert apparaît donc dual, à la fois homme d'autorité et à la fois enclin à l'humour, aux belles lettres et laissant sa sensibilité s'exprimer. A-t-il accompagné les penchants romantiques de son propre fils, Léo, qui deviendra peintre dans l'atelier du romantique Eugène Delacroix ? Le chapitre 10 éclaire cette question.

¹²⁷ Se rapporter aux articles de la revue Jadis – association au fil du temps – et à la biographie Charles de Broglie. *Un ruffécois espion de Louis*

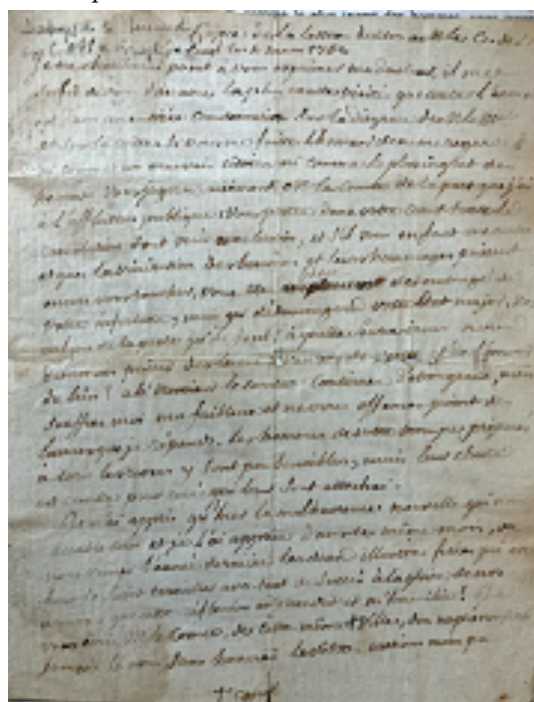
Jean-Hélie, un gentilhomme angoumois, proche du comte de Broglie

Jean-Hélie Duboys de La Bernarde doit beaucoup au comte de Broglie et à son frère aîné le duc de Broglie.¹²⁷ (Cf. annexe 12).

Son engagement constant aux côtés de frères Broglie – au titre de ses fonctions militaires ou en Angoumois –, lui vaut de construire une relation fidèle nourrie de respect réciproque.

Retraçons en pointillés l'évolution des relations de Jean-Hélie avec le comte de Broglie en reprenant quelques extraits de documents retrouvés dans les archives familiales.

Apprenant la disgrâce royale qui frappe le comte de Broglie, Jean-Hélie lui écrit le 4 mars 1762 depuis Cassel :



Copie, Jean Hélie Duboys Labernarde au Comte de Broglie, Cassel, le 1^{er} mars 1762

« [...] Je ne chercherai point à vous exprimer ma douleur, il suffit de vous dire avec la plus exacte vérité que toute l'armée est dans une entière consternation sur la disgrâce de M. le Maréchal et sur la vôtre. Si vous me faites l'honneur de me regarder ni comme un mauvais

XVI et promoteur de La Fayette, Alain Mazère, édition Douin 2022.

citoyen ni comme le plus ingrat des hommes, vous jugerez aisément, M. le comte, de la part que j'ai à l'affliction publique. Vous portez dans votre cœur toute la consolation dont vous avez besoin. S'il vous en faut une autre et que la vénération des hommes et leurs hommages puissent encore vous toucher, vous êtes bien dédommagé de votre infortune. Mais qui dédommagera votre état-major, vos enfants de la perte qu'ils font ? A quelle source irons-nous désormais puiser les leçons vivantes de vertu et l'amour du bien ? Ah ! M. le comte, continuez d'être grand mais souffrez-moi ma faiblesse et ne vous offensez point des larmes que je répands. Les hommes de votre trempe préparés à tous les revers y sont peu sensibles, mais leur chute est cruelle pour ceux qui leur sont attachés [...] Je vous écris de cette même ville, Cassel, dont on ne prononcera jamais le nom sans honorer le vôtre [...] Je reçois dans l'instant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 février. Elle redoublerait mes justes regrets, s'ils pouvaient s'accroître [...] Je sais que M. le chevalier du Muy a eu la bonté de le demander pour moi. Et l'acceptant, je m'en acquitterais comme si j'avais le bonheur d'être encore sous vos yeux [...] Enfin puisque ma malheureuse étoile me sépare de vous, quelque partie du monde que je puisse habiter, en quelque état que je serve le Roy, le souvenir de vos leçons me sera toujours utile, celui de vos bontés toujours précieux [...] ». (Cf. annexe 12).

Une lettre de la même veine est envoyée au duc de Broglie.

Ainsi, affecté par la disgrâce des Broglie, Jean-Hélie hésite à continuer ses engagements militaires comme en témoigne une correspondance adressée à son frère La Brune le 1^{er} décembre 1767 : « [...] Il n'y a rien encore décidé pour moi. M. le comte de Broglie me mande de ne rien presser et de l'attendre. C'est le parti que je prends. C'est un excellent sollicitateur [...] ».

En Angoumois, Jean-Hélie et le comte de Broglie introduisent sans doute de concert la pomme de Terre, comme nous le verrons dans le chapitre 6.

Avant 1767, on mesure une relation plus proche et constante entre les deux hommes comme l'indique une lettre adressée le 11 mai 1768 par Jean-Hélie à son frère La Brune :

« [...] M. le comte de Broglie part avec M. Hugué seulement lundi prochain en huit jours. Je

*souhaiterais fort être en état de le suivre. Je ne peux lui parler de ce que tu désirerais, puisque je ne saurais le faire sans révéler le secret d'Audinet [...] »*¹²⁸ ou celle adressée le 15 août 1770 à Jean-Hélie par d'Ormoy depuis Ruffec : « [...] Vous avez un compliment à faire à M. le comte qui est nommé au gouvernement saumurois et haut Anjou. [...] Cela nous procurera, à M. le comte et à moi-même, le plaisir de vous voir. Toute la maisonnée vous dit bien des choses honnêtes [...] ». (Cf. annexe 12).

La relation entre les deux hommes est aussi mutuellement protectrice.

Le 3 déc. 1770, Jean-Hélie écrit à un tiers sans doute en attente d'une faveur du comte :

« [...] quoique qu'il (le comte de Broglie) n'ait pas une bonne idée de votre affaire, il ne faut pas en désespérer. M. le comte de Broglie doit partir dans les fêtes de Noël. J'aurais quelques points à faire avec Monsieur avant son départ. [...] Il ne faut pas perdre un instant à me faire passer votre réponse aux observations de M. Thoret. J'ai pensé que M. le comte cherchera à découvrir qui dans cette succession peut regarder. Un objet aussi considérable est capable d'exciter sa curiosité. Je crois que dans ce cas il ne lui sera pas difficile de la satisfaire, cette succession pouvant faire grand bruit dans la Province [...] ». Jean-Hélie se préoccupe ainsi de l'implication positive du comte dans les affaires angoumoises. (Cf. annexe 12).

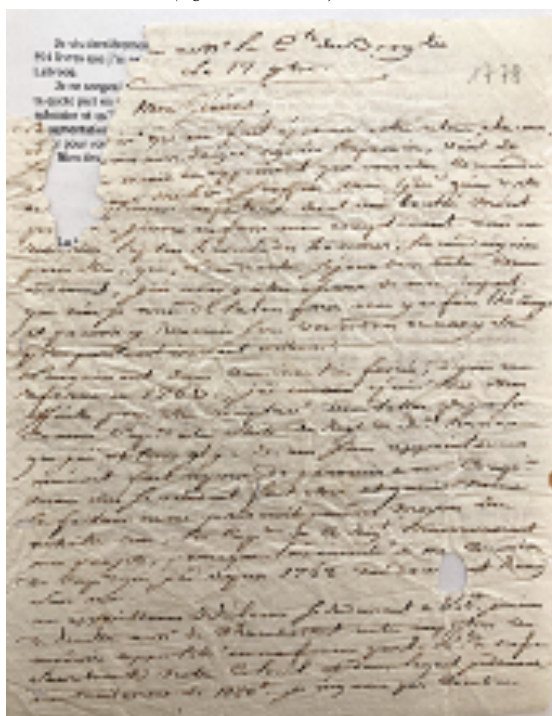
Alors qu'en 1774, le comte de Broglie est confronté à des plaintes en Angoumois, Jean-Hélie n'hésite pas à œuvrer pour l'honneur du comte, comme en témoigne une lettre adressée à un « noble » voisin de Jean-Hélie :

« [...] Vous convenez de bonne foi que le comte de Broglie ne vous a jamais ni fait ni occasionné aucun tort. Pourquoi portez-vous donc des plaintes contre lui ? Pourquoi lui dites-vous et répandez-vous en public les injures les plus atroces contre lui ? Vous avouerez que les ennemis de M. de Broglie, sans vous avoir consulté, vous font jouer un rôle bien peu digne de vous et du nom que vous portez et vous faisant servir d'instrument à leur injuste passion. Enfin M. le comte de Broglie d'après ce que je lui ai dit de vous, désirerait fort que vous ne fussiez pour rien dans ce mémoire et je le désirerais plus que lui [...] ». (Cf. annexe 12).

¹²⁸ Audinet : Intendant du comte de Broglie à Ruffec à des dates inconnues. Duboys de La Brune ayant été intendant du comte de 1762 à 1768, on peut imaginer que cet Audinet était le candidat des

deux frères Duboys pour remplacer la Brune et que ce dernier n'avait toujours pas annoncé au comte son désir de démissionner et de retourner à St-Amant-de-Boixe.

Ces relations deviennent *presque familières*. En juillet 1775, il écrit à son frère La Brune : « [...] le voyage de Mme de Broglie a été jusqu'ici infructueux et elle m'a confié qu'elle craint que son exil ne soit long. [...] ». Ou encore cette lettre du 14 oct. 1780, adressée par M. de Chaumont : « [...] M. le comte de Broglie est ici depuis deux jours et vous l'allez revoir pour deux mois à Ruffec avec tous les siens [...] ». (Cf. annexe 12).

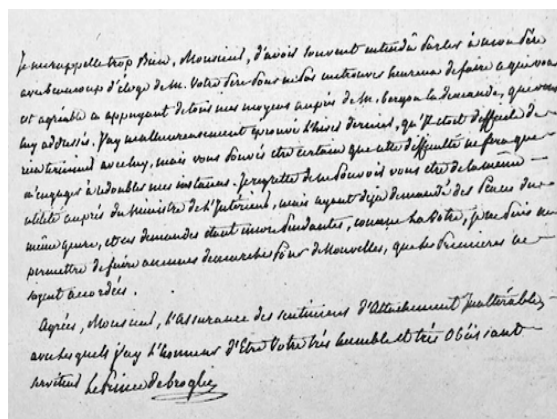


lettre de JH adressée au comte de Broglie, broailles, 17 septembre 1778

Alors en poste en Normandie, appelé par le duc de Broglie à participer à une descente contre l'Angleterre, Jean-Hélie écrit à son frère La Brune en juillet 1778 « [...] A mon grand regret et contre toute attente, M. le comte de Broglie ne vient pas à l'armée, il doit être parti pour Metz [...] ». D'ailleurs, lors du deuxième retour en grâce du comte, Jean-Hélie n'hésite pas à lui écrire en septembre 1778 : « [...] La joie que m'a fait éprouver votre retour à la Cour. Permettez que je vous en fasse compliment. Vous me rendez le plus heureux des hommes et je serais heureux, lors de votre séjour de votre commandement, d'y aller vous assurer de mon respect. [...] ».

Cette relation a sans doute évolué vers une forme d'amitié, comme en témoigne une lettre du prince de Broglie – petit-fils du Duc

– adressée en 1816 au fils de Jean-Hélie (Louis Robert) : « [...] je me rappelle trop bien, Monsieur, avoir souvent entendu parler avec beaucoup d'éloges de votre père et de l'amitié qui les liait dans un attachement inaltérable [...] ». (Cf. annexe 12).



lettre du prince de Broglie évoquant les « liens d'amitiés » de JH avec le duc de Broglie, 1816 (archives familiales)

Enfin, cette fidélité facilite les intercessions de Jean-Hélie notamment au bénéfice de ses frères et neveux.

Ainsi, à partir de 1762, François Duboys de La Brune (1721-1798), frère cadet de Jean-Hélie, est appelé par le comte de Broglie pour gérer ses propriétés de Ruffec. Il est de fait le ministre plénipotentiaire du Comte de Broglie pour administrer les terres du comte, plus souvent à Paris que sur ses terres. (cf. chapitre 5). De même, le neveu de Jean-Hélie, François Duboys de la Molignière (1752- 1820 ?/1826 ?) (cf. chapitre 7) obtient en 1776 par l'entremise du comte de Broglie un poste de conseiller au Conseil souverain de Port-au-Prince à St-Domingue.

On a vu les engagements du comte de Broglie, chef du Secret du Roy sous Louis XVI, dans la lutte contre l'Angleterre et pour l'indépendance des Etats-Unis.¹²⁹

Homme engagé et sans doute assez droit, royaliste, brillant et efficace officier militaire, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde doit autant son ascension sociale à son mérite qu'à ses liens assez singuliers – marqués par une remarquable et indéfectible fidélité 30 ans durant – avec les frères Broglie, avec qui il

¹²⁹ Réf : Mazère (Alain), *Charles de Broglie, Un ruffécois espion de Louis XV et promoteur*

de La Fayette, Éditions Douin 2022 et Gilles Perrault *le secret du Roi*, Ed. Fayard 1996.

partage sans doute des valeurs et convictions au service du Roi, du Royaume et de l'Église.

Les frères Broglie ont facilité sa carrière militaire et il s'est avéré courtisan. Il a œuvré au projet d'Indépendance des colonies anglaises d'Amérique, comme en témoigne l'épisode du camp de Vaussieux en 1778. Cela lui vaut d'être reconnu aux Etats-Unis comme acteur de cette Indépendance.

Les Duboys et les ducs de La Rochefoucauld *Jean-Hélie Duboys de La Bernarde entretient des relations courtoises avec le duc de La Rochefoucauld¹³⁰ et avec la mère de ce dernier, la duchesse d'Enville (1716-1797). En 1782, Il négocie par exemple l'anoblissement de ses terres de Tourriers avec la duchesse – alors sa suzeraine –, à des conditions très favorables.*

De même, il obtient que son frère, François Duboys de La Brune, occupe les fonctions de capitaine de vénerie pour gérer l'entièreté des chasses et de la forêt du duc. Vers 1780, il obtient même la possibilité de pouvoir chasser en forêt de Boixe, propriété du duc.

La famille Duboys est de longue date en lien avec le duc de La Rochefoucauld. Les ancêtres de Jean-Hélie – procureurs fiscaux de la baronnie de Montignac –, étaient de fait les employés de la famille de La Rochefoucauld, baron de Montignac. Cette relation n'a pas toujours été facile : le père de Jean-Hélie doit se défendre à partir de 1740 dans un procès intenté par le duc de La Rochefoucauld dans une affaire de droits de pacage en forêt de Boixe. Ce procès, perdu par le Duc, a des répercussions jusqu'au-delà de la Révolution, – le jugement au bénéfice des Duboys devenant jurisprudentiel pour le maintien des droits et servitudes pour les ayants droits. (cf. chapitre 9).

Sa fidélité active à ses origines angoumoises – notamment du fait de son rôle protecteur pour sa fratrie et de ses liens étroits avec le comte de Broglie –, son implication constante dans l'administration de ses domaines charentais, ses innovations agronomiques – originales dans le paysage charentais –, ses brillants états de services

militaires et son ascension sociale exemplaire en font une authentique personnalité charentaise.



Chateau de Verteuil, résidence des "La Rochefoucauld" dont dépend la Forêt de Boixe



Mise au tombeau (germain pilon) dans l'église Saint Médard de Verteuil. Groupe sculpté en terre cuite polychrome commandé par Anne de Polignac, épouse de François II de la Rochefoucauld. Demeuré jusqu'en 1845 dans la chapelle du château.



2 des 7 tapisseries « la chasse à la licorne »¹³¹, présentes à Verteuil jusqu'en 1923 (aujourd'hui à New-York), et symboles de la passion des Ducs pour la chasse dans leur forêt de Boixe

¹³⁰ Louis-Alexandre de La Rochefoucauld 6^e duc de La Rochefoucauld, (1743 - 1792).

¹³¹ En 1793, ces tapisseries furent prises par des paysans qui les utilisèrent pour protéger leurs

pommes de terre du gel. En 1923 elles furent vendues à John D. Rockefeller Jr. et expédiées à New York qui en 1937, les offrit au Cloisters Museum où elles sont aujourd'hui visibles dans les galeries médiévales.

CHAPITRE 5

François DUBOYS de LA BRUNE, frère aimé et protégé de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde

« Aide le bateau de ton frère à traverser le fleuve et le tien aussi arrivera sur l'autre rive », proverbe de l'Inde

François Duboys de La Brune (1720-1798)¹³² est le frère « aimé » de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde (1716-1802) – frère aîné et chef du clan Duboys, seigneur de La Barre en 1771.

Il se marie trois fois¹³³, mais n'a d'enfants que de son premier mariage (9 nov.1745) avec sa cousine germaine Catherine Hériard du Rondeau (1719-1757).¹³⁴ Ils obtiennent une dispense en Cour de Rome au second degré de parenté datée de septembre 1745. Le fils du frère de Catherine, Pierre Hériard de Boisrecloux, sera à l'origine des liens de bon voisinage qui se noueront entre Eugène Delacroix et Louis-Robert Duboys de La Barre (1773-1802), seigneur de La Barre à partir de 1798.

Ils ont sept enfants dont seuls trois assurent une postérité connue : François Duboys de La Molignière (cf. chapitre 7), Charlotte qui épouse Guillaume Rigat de la Rénière et Pierre Duboys-Labernarde (1756-1834 (cf. chapitre 8).

Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, son frère « chef de clan », lui prodigue moult conseils et joue de ses réseaux pour lui offrir un destin « charentais » de qualité, notamment en le faisant employer par le comte de Broglie puis par le Duc de La Rochefoucauld.

Ainsi une lettre de Jean-Hélie conseille François : « Je t'exhorte beaucoup à ne rien négliger de l'éducation de tes enfants, surtout à ne les point gâter comme je t'y connais du penchant. C'est le vrai moïen d'en faire de mauvais sujets qui te donneroient du chagrin un jour. Il ne faut jamais les entretenir dans l'enfantillage, mais leur parler toujours raison, c'est le moïen de les apprendre à raisonner à bonne heure. J'espère que lorsque l'aîné aura l'âge je pourrai le placer, pourvu qu'il soit présentable, par son éducation. Adieu mon cher Labrune ».

Propriétaire lui-même à La Bernarde, François accomplit une carrière d'administrateur de terres au service de « grands seigneurs » en Charente et des terres de sa famille.

Entre 1745, on le retrouve fermier gestionnaire du marquis de Bayers.

En 1762, sur recommandation de son frère Jean-Hélie – collaborateur du comte pendant la guerre de Sept Ans –, il est appelé à gérer les propriétés du Comte de Broglie, nouveau marquis de Ruffec. Il réside dans une annexe du château de Ruffec. Il reçoit une première procuration le 26 septembre 1762 : « Nous, Charles de Broglie, lieutenant général des armées, Ambassadeur extraordinaire près la république de Pologne, reconnaissons avoir donné pouvoir à M. Duboys de La Brune de se transporter en la ville de Ruffec pour y prendre communication des baux, sous-baux, censiers, papier terrien et généralement de tous les titres et de tous les revenus de la terre de Ruffec [...] ».

Le comte Broglie donne une première « instruction pour le sieur Duboys de La Brune, capitaine des chasses et administrateur en chef du marquisat de Ruffec : en lui confiant l'administration de mes terres, j'ai compté autant sur son activité et son zèle pour mes intérêts que sur sa réputation d'honneur et de probité. Il suffit donc qu'en partant de Ruffec, je lui fasse connaître mes intentions, ne doutant qu'il fasse son possible pour s'y conformer et que même il me supplée aux choses que j'aurais pu oublier. Il connaît aussi bien que moi le désordre où étaient et où sont encore les différentes parties de cette terre. Il devra gérer ces terres avec ce principe : on viendra à bout de tout beaucoup plus tôt qu'on ne se le serait imaginé et ne jamais remettre au lendemain ce qui peut être fait le jour même ».

Il reste au service du comte sans doute jusqu'en 1768, date à laquelle on le retrouve administrateur de propriétés de l'Abbaye de Saint-Amant-de-Boixe.

¹³² né le 14 avril 1721 à la Bernarde/St-Amant-de-Boixe - 22 octobre 1798 au logis de la Bernarde.

¹³³ 2^{des} noces en 1757 avec Françoise Birot (ca. 1708 - 1788) et 3^{èmes} noces en 1788 avec Marie Leroy de Lenchères.

¹³⁴ 24 sept. 1719 à St-Groux - 06 janv. 1757 à Villorion/St-Groux, fille de Jean-Elie Hériard sieur du Rondeau (ca. 1681 - 1745) (frère de la mère de François Duboys) et Catherine Rambaud (1693 - 1738).

De 1764 à 1789, il gère les terres de son frère Jean-Hélie Duboys à La Bernarde et le domaine de La Barre, dont Jean-Hélie est seigneur.

En 1780, le duc de La Rochefoucauld lui confie l'administration des chasses dans sa forêt de Boixe. (Cf. annexe 35).

Il est de fait *administrateur des biens* du clan Duboys. Il est aussi *gestionnaire des affaires* du

clan : par exemple successions d'un frère et de nombreux neveux et alliés, (avec souvent des tensions et procès), règlement de dettes, prêts ... On trouvera *en annexe 34* certaines correspondances de son frère Jean-Hélie le conseillant ou lui donnant des consignes pour gérer les affaires familiales du clan Duboys.



dispense en cours de Rome de second degré de parenté (en latin) pour le mariage de Catherine Hériard et de François Duboys de La Brune (frère de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde), septembre 1745

Instruction du Comte de Broglie à François de La Brune, 26 septembre 1762 (annexe 33)

Les instructions données par le comte de Broglie au sieur François Duboys de La Brune révèlent sa méthode de « gouvernement ». Après avoir donné formellement mandat au sieur La Brune pour administrer son domaine en lui donnant toute confiance et de larges prérogatives, le comte de Broglie formule toutefois des instructions précises d'organisation de son administration, des consignes concrètes pour la restructuration de son domaine et son agrandissement, et sur la manière dont La Brune doit lui rendre compte. Tous ces éléments ne semblent pas devoir souffrir d'écart !

A titre anecdotique, le comte précise « Le sieur de Labrunne m'écrira une fois par semaine pour me rendre compte de tous les détails de son département. Il faudra se servir toujours du papier de même grandeur même pour les états joints aux lettres afin que toutes celles d'une année puissent être reliées dans le même carton sans être obligées de se faire enregistrer ».

Il précise que « le petit tableau qui sera joint à cette instruction intitulé distribution des administrations renferme le détail de la manière dont les différents objets doivent être régis et le nombre des personnes qui doivent y être employées ». Il indique également « pour les envois à Paris à commencer la semaine d'après mon départ, on pourra envoyer jusqu'à la concurrence d'une douzaine de perdrix rouge ou grise. Cela est indifférent. On pourra aussi envoyer une dinde aux truffes par semaine ».

Ses propos son concluent par 10 items dont on appréciera la précision :

« Il est impossible qu'il n'y ait pas beaucoup de choses oubliées dans cette instruction. Je suis persuadé que le sieur La Brune supplée et ne négligera aucun des objets qui lui sont confiés pour l'administration desquels il faut qu'il observe principalement le contenu des articles résumés ci-après

1- il fixera sa demeure à Ruffec et renoncera à toutes autres affaires pour se livrer sans réserve des charges dont il est revêtu.

2- Il aura en main une copie de l'instruction particulière de son administration à ses ordres et aura soin de s'assurer qu'ils l'ont bien encadrée, qu'elle est bien gravée dans leur mémoire et qu'ils s'y conforment très scrupuleusement.

3- ... s'ils imaginent quelques avantages à y faire des changements (à ses instructions), il sera toujours bien reçu à me communiquer ses idées pourvu qu'il attende mes ordres pour les mettre à exécution à moins qu'elles ne portent sur des objets peu ... ou dont les circonstances ne souffrent point de délai.

4- Il ne souffrira jamais que dans aucune partie de son administration le labour des terres se ralentisse. Pour cet effet, il aura soin de pourvoir chaque sous-administrateur d'un nombre suffisant de bœufs de labour pour que les terres soient labourées autant de fois que Mr Patule le prescrit dans son traité et dans les termes qu'il indique et d'autant de bestiaux de l'espèce la plus convenable à chaque district que les fourrages et les pâturages du lieu peuvent permettre.

5- le 1^{er} jour de chaque mois, il se fera fournir par ses sous-administrateurs un état de la situation actuelle de leur district et des recettes et dépenses du mois précédent et en conséquence de ces états, il composera l'état général de son administration ainsi que de sa recette et dépense, le tout dans l'ordre et suivant les modèles qui lui seront fournis. Il m'enverra ses états soit à Paris soit à Broglie.

6- Il observera la plus grande économie dans toutes les dépenses relatives à son administration sans toutefois rien épargner pour les travaux nécessaires. Il apportera la plus grande attention aux différents prix des ouvrages soit qu'ils soient faits à la journée ou par l'entreprise et s'accoutumera à juger de ce qu'un homme peut faire dans un jour, dans une semaine ou dans un mois, de telle ou telle espèce d'ouvrages.

7- Il visitera souvent, et au moins une fois par semaine, les différents districts de son administration et aura attention d'y arriver à l'improviste afin de mieux connaître leur vigilance et activités, leur exactitude à remplir ses ordres et les leurs et faire leurs domestiques du matin, à faire prendre un soin particulier des bestiaux, à économiser les fourrages, à faire bien faire les labours, à faire ranger soigneusement les foins, pailles, denrées, instruments de labour, voitures, harnais, à empêcher la chasse la pêche, à faire punir les délits dans les bois et de ne pas multiplier les travaux inutilement. Il asservira ses sous-administrateurs avec politesse et ce même avec fermeté de ce qu'il ne trouvera pas en règle et au cas qu'il aperçoive de leur part une négligence décidée, il m'en rendra compte.

8- Il s'appliquera beaucoup à connaître pour lui-même ses sous-administrateurs et leurs domestiques ainsi que les gardes de la terre. Il renverra sans hésiter tout garde ou domestique paresseux et surtout ceux qui seront soupçonnés d'infidélité même dans les plus petites choses. Il veillera à ce que chaque administrateur y donne la plus grande attention.

9- Il fera chaque mois la confrontation de l'état qu'il aura reçu de chaque sous-administrateur avec son livre de compte et s'il y trouve des différences notables ou qui lui fussent suspectes, il m'en rendra compte

10- A l'égard de Mr de Mauroy et dont les commissions sont étrangères à l'administration la trouve, il les aidera en tout ce qu'il pourra et leur les mémoires et éclaircissement qui dépendront de la et j'exige absolument de lire qu'il continue de voir avec eux meilleure intelligence en observant que la moindre division sont nuisibles à mes intérêts et de surcroit tout l'édifice que je m'évertue à construire à la perfection duquel on ne pourra parvenir qu'avec l'union et la concorde la plus ... ; »



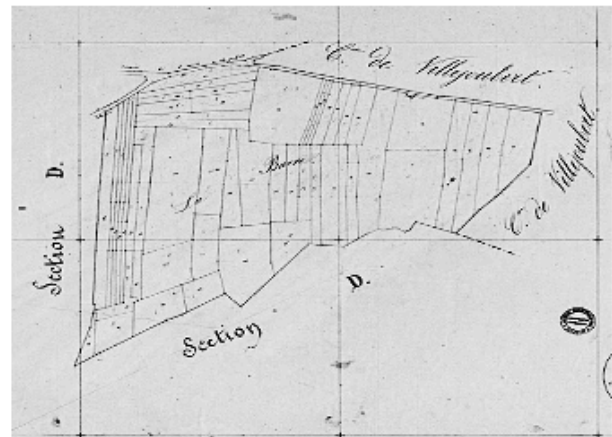
Instructions pour « sieur Duboys de Labrunne » par le comte de Broglie 1762

CHAPITRE 6 LA BARRE, un DOMAINE AGRICOLE et VITICOLE

« Le charentais est un amant fervent de sa terre
en particulier quand elle peut porter de la vigne ».



les cinq fiefs-domaines agricoles associés jusqu'en 1771 : Chatelard, La Barre, La Faye-Fenestre, Pouillac, La Barrière à Tourriers ainsi que le domaine de Puyfrançais associé à partir de 1809 (fond de carte IGN)



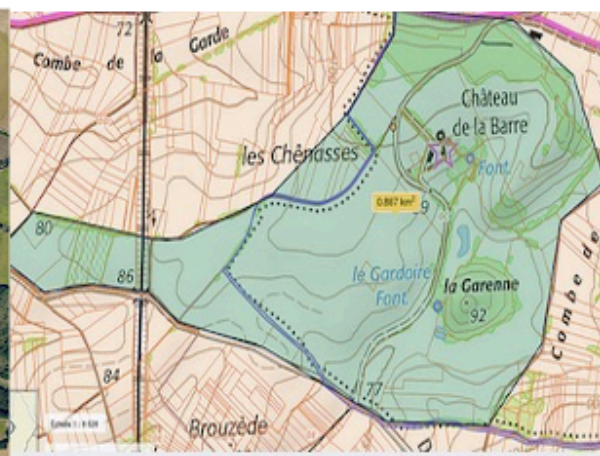
sections du cadastre napoléonien "La Barre" de Villejoubert et de St-Amant, 1809 (ADC)



le domaine de La Barre en 1950, un îlot de bois et de grandes parcelles témoins d'une vieille histoire (IGN), carte de Cassini 1778



domaine agricole de La Barre, parcellaire 1950 (Luc Bourgeois) parcellaire vers 1790 (Luc Bourgeois, revu d'après archives)



vue aérienne : on distingue la butte d'Andone (photo IGN, géoportail)

le domaine de La Barre vers 1771 (IGN, géoportail)

Gageure que de vouloir raconter l'histoire agricole du domaine de La Barre alors que les archives agricoles familiales sont rares (*quelques livres de comptes, des baux, des essais agronomiques etc.*). Une histoire de 500 ans qui a vu l'agriculture passer du quasi servage à l'agriculture productiviste, et la France rurale, en se désertifiant, devenir métropolitaine. Mais l'ingénieur agronome, rédacteur de ce modeste recueil, n'a pas résisté à l'envie de retracer l'histoire d'un domaine qu'il croyait agricole et qui s'est révélé un ancien domaine viticole.

500 ans d'un banal domaine noble agricole

Le domaine de La Barre est localisé sur la commune de Villejoubert, dans la région naturelle du haut-Angoumois. Il est constitué de deux fiefs : La Barre et Andone.

De 1487 à 1994, on observe la stabilité des caractéristiques foncières du domaine et son caractère compact. Les seigneurs de La Barre ont pu façonner le domaine agricole depuis l'aurore de sa naissance.

Avant 1789, le domaine est l'unique grand domaine d'un seul tenant de la paroisse de Villejoubert – avec sur la paroisse de Saint-Amant-de-Boixe des parcelles attenantes aux terres du domaine – comme le montre le cadastre Napoléonien daté de 1844 (section intitulée *La Barre*).

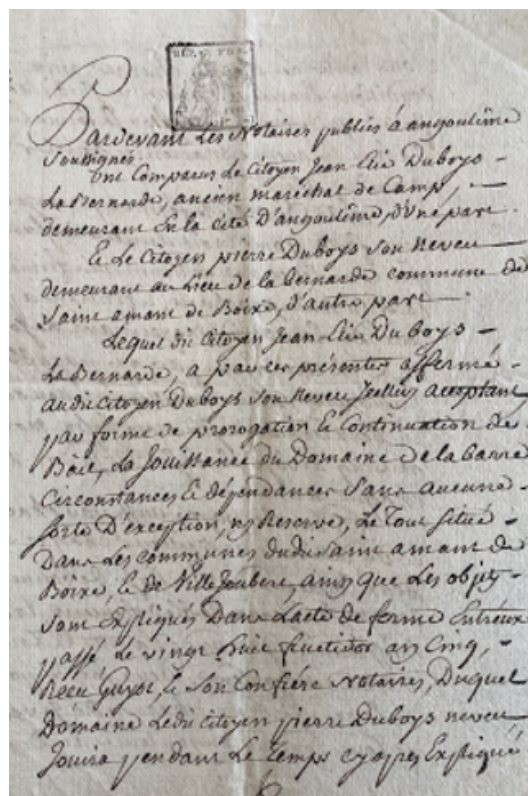
Jusqu'en 1796, les fiefs du Chatelard (paroisses de Montignac et St-Amant-de-Boixe), ceux de La Faye, la Barrière, Fenestre et Pouillac, (paroisse de Tourriers) puis à partir de 1809 le domaine de Puyfrançais (paroisse d'Anais), sont associés à l'histoire agricole du domaine de La Barre.

- Un « grand » domaine

En 1751, la superficie du domaine est de 209 journaux ¹³⁵ (soit environ 75 ha). Un accroissement est observé au XVIII^e siècle puis au XIX^e siècle. Ces deux agrandissements sont motivés par le développement du vignoble.

Le domaine atteint plus de 95 ha à la veille de la Révolution.

En 1796, la vente en tant que Bien national disperse les terres. Dès 1803, le domaine est reconstitué par l'héritier du domaine, Louis-Robert Duboys de Labarre (1773-1802). Toutefois, ce dernier doit attendre 1827 pour le reconstituer presque totalement. Le domaine atteint alors 95 ha lors de la succession de Léo de Labarre (1819-1905), superficie qui se stabilise à 75 ha après la crise du phylloxera et ce jusqu'à la fin du XX^e siècle.



28 nov. 1798, bail entre Jean-Hélie Duboys de La Bernarde et son neveu Pierre Duboys-Labernarde pour les terres de La Barre. Pierre rendra La Barre en 1803 à l'héritier

Jusqu'au XX^e siècle,¹³⁶ sa superficie le place parmi les grandes exploitations agricoles charentaises.

La qualité des terres du domaine est relativement médiocre, les rendements en céréales sont faibles, et comme le dit Arthur Young en 1787, « *La province (Angoumois) ne produit pas le quart de ce que de très semblables terres produiraient en Angleterre* ».

¹³⁵ Dénombrement lors de la succession de François Gourdin de Fenestre en 1751.

¹³⁶ Statistiques de 1954 : sur 27.540 exploitations en Charente, 2 % ont entre 50 et 100 ha, 0,3% au-delà de 100 ha.

Poids et Mesures sous l'Ancien Régime

Le système métrique a été institué en 1795, mais c'est à partir 1840 que toutes les anciennes mesures furent interdites sous peine de pénalités. Avant la Révolution, on trouve presque autant de mesures que de paroisses. Seul le nom des unités de mesure sont à peu près communes à l'ensemble de la France (journal, arpent, acre, boisseaux, hommée, barrique, tierçon, etc.).

La grande variabilité locale de la valeur de ces mesures est liée, pour chaque région, à l'organisation pratique des chantiers (labour, transport, etc.), à un facteur limitant le système (le travail, la semence, etc.) ou aux besoins vitaux d'une famille. Le nom même de ces mesures est le reflet des pratiques en jeu, par exemple :

- *la surface semée : la charrée, surface qui fournit la récolte d'un char de foin ;*
- *la surface travaillée en un jour : le journal, l'arpent ou l'acre, surface qu'un homme avec 2 ou 3 chevaux selon la force de la terre peut labourer en un jour ou en deux jours avec des bœufs ;*
- *la surface cultivée dans l'année permettant de nourrir une famille : la tenure, la mense, i.e. la table ou la maison.*

On comprend aisément que la valeur de ces mesures varie en fonction du type de sol, de l'énergie du journalier, de la nature du terrain (pente, sol granitique, calcaire, etc.) du type de profondeur de labour, de la force de l'attelage, des types de culture ... et donc de chaque région. Par exemple : Journal de Mansle = 0,34 ha, celui de Segonzac = 0,38 ha ; Barrique mesure d'Angoulême = 202 litres, celle de Cognac = 208 l ; Boisseau mesure d'Angoulême = 55 l, celui de Jarnac = 33 l.

La conversion en ha et quintaux proposée dans ce recueil est à prendre avec une très grande prudence.

Le cahier des doléances de la paroisse de Villejoubert confirme cette médiocrité des terres et indique que la paroisse « [...] est aride, n'a aucune prairie naturelle ni même artificielle ayant trop peu de terres végétales bonnes, trop de grande quantité de pierres, obligeant les laboureurs à chercher la subsistance de leurs bœufs à deux lieues. Les habitants de la paroisse récoltent trop peu de bled, la plupart des terres plantées de vigne ». ¹³⁷

La paroisse de Villejoubert est donc sèche, exception faite du domaine de La Barre qui

bénéficie de deux sources et de nombreuses prairies permanentes.

• Une exploitation agricole avant tout

Le château, ses dépendances et les terres d'Andone et de La Barre sont indissociables. Ils constituent le domaine agricole de La Barre. L'enceinte ramassée autour du logis en est le cœur, conçu dès l'origine comme la ferme fortifiée du fief de La Barre d'Andone.

Pendant la guerre de Cent Ans, l'exploitation des terres du domaine primitif d'Andone a été abandonnée et la nature y a repris ses droits. Tirant parti des avantages offerts par le baron de Montignac afin de remettre en culture sa châtellenie, le seigneur de La Barre entreprend des défrichements. Il confie à des laboureurs la remise en culture des terres du fief qu'il leur loue en tenure perpétuelle. Cela participe à repeupler la paroisse et à ancrer des familles localement.

Dès lors, le domaine de La Barre redevient une exploitation agricole et le restera toute sa vie durant. Le domaine de La Barre n'est pas un domaine d'agrément.

• Un domaine exploité par ses seigneurs et leurs métayers

Organisation d'un fief agricole

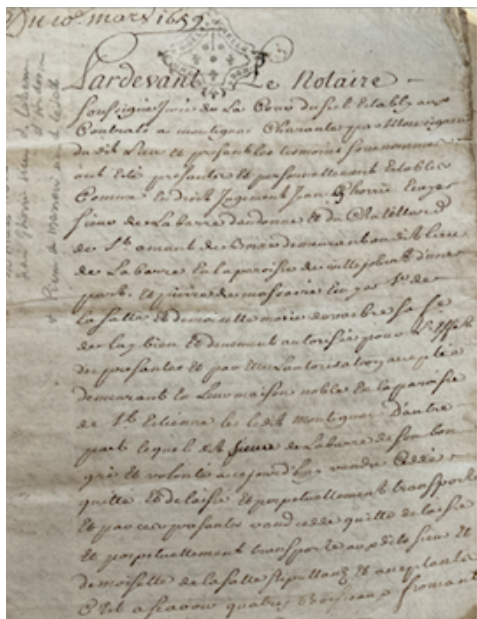
Jusqu'au XVIII^e siècle et avec quelques évolutions qui modifient l'organisation féodale d'origine, le domaine est divisé en trois parties :

- *« domaine retenu », réservé à l'usage du seigneur de La Barre, appelé « réserve » : le château et ses pré-clôtures, sa tenure réservée (sa propre exploitation agricole sur laquelle on trouve les installations banales), sa garenne (bois et prés où il élève les lapins), les bois réservés à la chasse et aux bois de chauffage et d'œuvre ;*
- *domaine concédé : il est affermé à un ou des censiers (fermiers) qui payent une redevance de location (le cens* et la censive*). Les récoltes sont partagées à mi-fruit* ;*
- *Un domaine de communaux (la vaine pâture*) : le seigneur met à disposition des chaumes sur lesquelles le cheptel des habitants de Villejoubert peut paître.*

¹³⁷ Cahier de doléances Tiers-État 1789 Villejoubert, Archives départementales de la Charente.

Les propriétaires du domaine sont toujours des propriétaires exploitants, très impliqués dans la gestion du domaine. Ils n'ont pas d'intendant. Le XVIII^e siècle fait en partie exception : les propriétaires sont militaires et confient la gestion du domaine à un frère ou un allié, tout en pilotant à distance leur domaine. C'est le cas de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde (1716-1802) devenu seigneur du domaine en 1771 qui en confie la gestion – lors de ses absences – à son frère François Duboys de La Brune (1721-1798),¹³⁸ par ailleurs en charge de la forêt voisine de Boixe pour le compte du duc de La Rochefoucauld.¹³⁹

« En Charente, le maître de la terre est plus un exploitant qu'un rentier ».¹⁴⁰



bail et reconnaissance de dette entre Jean Horric, seigneur de La Barre et d'Andone et Jean de Massacré, pour des terres sises à Montignac, 10 mars 1659

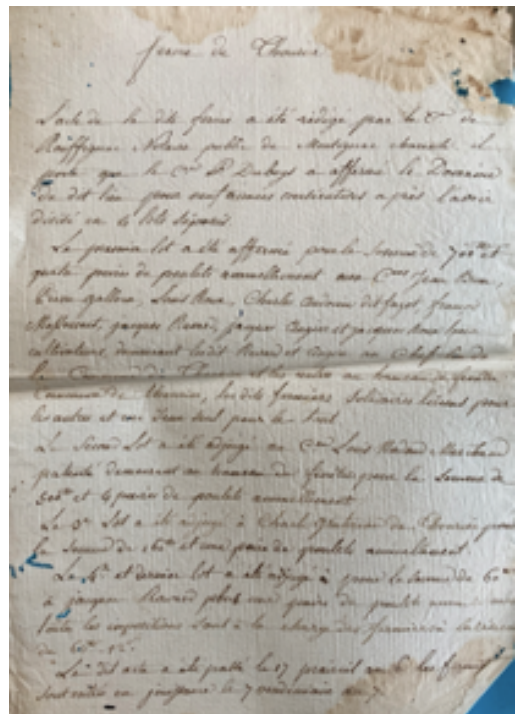
Jusqu'au XVIII^e siècle, le seigneur du domaine afferme ses terres à deux ou trois colons (métayers avec qui le seigneur partage les récoltes) et à quelques laboureurs et bordiers (fermiers qui louent une terre au seigneur).

Pour exploiter son *domaine retenu*, le seigneur de La Barre dispose – en plus de sa domesticité* – d'une main d'œuvre à la tâche : journaliers* et bordiers* pour les labours, les moissons, les vendanges, le fanage, et les corvées* de bois. Pour les banalités*, un meunier gère sans doute le four alors qu'un domestique s'occupe du pressoir et du chai.¹⁴¹

Pour ce qui est du *domaine concédé*, le bail des *métayers** est, pour les emblavures et prés, de 7 à 9 ans à mi-fruit*, et, pour les vignes que le seigneur veut contrôler, à *complant** ou prix fait. Les métayers partagent le croît des bestiaux avec le seigneur. Ils lui fournissent également des produits potagers, et des volailles. Les colons-métayers sont logés dans une maison intégrée à l'enceinte du château.

Le seigneur fournit aux colons les semences et le cheptel vif* (bœufs, moutons pour l'essentiel). Il assure les investissements matériels (cheptel mort*). Il entretient les dépendances conjointement avec les métayers.

Les autres terres sont louées à des *laboureurs* qui s'acquittent du cens et d'un loyer en argent-métal et en volailles .



Attestation de l'attribution de 4 lots avec bail pour 8 ans octroyés par le citoyen Jean Hélie Duboys à différents laboureurs et concernant la « ferme de Thouriers » (Tourriers). Les terres de Jean-Hélie n'ont donc pas été toutes vendues par adjudication révolutionnaire ! 4 prairial an VI (23 mai 1798)

Pendant le XVIII^e siècle, ce système se transforme partiellement : le seigneur de La Barre se réserve une grande partie du vignoble, la garenne, les prés, les bois et quelques jardins. La totalité des terres *labourables* est affermée à des *métayers* et des agriculteurs (cf. annexe 22).

¹³⁸ Différentes correspondances, Archives familiales.

¹³⁹ Lettre de Jean-Hélie à François de La Brune, 1773.

¹⁴⁰ Julien-Labruyère (François), *paysans charentais*, Ed. Rupella, 1982.

¹⁴¹ Attestés dans un livre de comptes (1781).

Pendant la période révolutionnaire et jusqu'en 1803, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, alors âgé et contraint par la séquestration de ses terres, loue ses terres à vil prix à son neveu Pierre Duboys-Labernarde (1756-1834) – nouveau propriétaire temporaire du domaine. Il contractualise ainsi avec son neveu la fourniture de vivres, vin, javelles, bois et foin nécessaires à son train de vie personnel, le tout à livrer à Angoulême où il réside désormais. Il a obtenu des autorités de garder pour lui un tiers des productions (cf. annexe 22).



Registre des parcelles attribuées à différents laboureurs pour les fiefs de Thouriers, de La Faye et de Fenestre, établie par le régisseur du domaine de La Barre en 1778. Chaque ligne recense : le nom du laboureur, le genre de culture (vigne, « terre »), la description des limites de la parcelle (ex : au levant du chemin de Fenestre à Tourier. Au couchant à Rémi Allard, au midi, aux haies de Louis Papot, au nord à Pigalloux) et la contenance (en journaux et carreaux)

Aux XIX^e siècle, les successeurs de Louis-Robert de Labarre maintiennent une gestion en métayage, se réservant le vignoble. Ce sont trois puis, au XX^e siècle, un seul métayer qui exploitent le domaine. Une partie du corps du logis est mis à disposition d'un des métayers.¹⁴²

• Un domaine en polyculture-vignoble

La répartition des terres est approximativement la suivante :

- Avant 1750 : un mixte de vignes, de terres labourables, et de prairies permanentes avec une superficie importante de bois ;

- Aux alentours 1750 : sur 75 ha, 20% en prairies permanentes, 40 % en terres labourables, 15% en vigne (en progression), 25% en bois ;

- Aux alentours de 1780 : sur 95 ha, 30 % de terres labourables, 35 % de vignes, 25% de prés et prairies artificielles, 10% de bois ;

- Avant la crise du phylloxera : sur 90 ha, 30% de terres labourables, 40 % de vignes, 20% de prairies, 10% de bois ;

- Après la crise du phylloxera : sur 85 ha, 55% de terres labourables, 5 % de vignes, 30% de prairies, 10% de bois ;

- Après 1950 : sur 75 ha, 60 % de terres labourables, 25 % de prés, 15% de bois ; une petite vigne subsiste jusqu'en 1985.

L'arrivée en 1771 de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde bouleverse quelque peu la vocation de l'exploitation. Il développe le vignoble et les prairies artificielles.

Faisons une analyse par productions :

➤ *En matière de culture céréalière et végétales :*

Jusqu'à la moitié du XVIII^e siècle, les emblavures¹⁴³ se répartissent entre :

- froment, et avoine, alimentation privilégiée des chevaux du domaine ;

- baillorge, c'est à dire de l'orge ou étymologiquement de *l'orge qui baille* (l'orge qui donne beaucoup !) ;

- le bled (blé d'Espagne i.e. maïs) qui est introduit à la fin du XVII^e siècle ;

- le seigle, important surtout au XVII^e siècle, qui s'efface progressivement ;

- certaines parcelles sont semées avec de la méture (mélange blé, avoine, seigle et légumineuses, appelé aujourd'hui méteil, souvent utilisé en fourrage), les laboureurs constatant un meilleur rendement au XVIII^e siècle.

Les rendements varient entre 6 quintaux/ha et 10 quintaux/ha, ce que l'on peut comparer avec les rendements actuels qui peuvent aller jusqu'à 80 quintaux/ha en Charente.

¹⁴² Ludovic de Labarre prête la tour, qu'il a conservée pour son usage, à des familles alliées pour leurs vacances. Ce sera le cas de ses cousins de Fursac, dans les années 1930 (anecdote racontée par Anne Callon).

¹⁴³ Différentes feuilles volantes de comptabilité de productions mi-fruit trouvées dans les archives familiales.

Jusqu'en 1771, les emblavures s'effectuent majoritairement dans le cadre de l'assolement biennal*.

L'arrivée de Jean-Hélie en 1771 opère trois changements majeurs : l'introduction de l'assolement quadriennal¹⁴⁴ – bénéfique pour la fertilisation des sols et supprimant la jachère – une mécanisation progressive et la mise en place de productions fourragères.

Le Chanvre¹⁴⁵

« Le chanvre est une très ancienne culture française, antérieure au Moyen-Âge. Chaque ferme possédait sa chènevière, située sur les meilleures terres qui bénéficiaient d'une partie des engrais organiques, pour les besoins personnels des exploitants.

Tout était utilisé dans cette plante, cultivée dans toutes les régions : la graine (chènevis) pressée donnait de l'huile pour l'éclairage, la fabrication de glu, de savon et plus tard de peinture (son utilisation alimentaire a toujours été très localisée) ; le tourteau résiduel servait à l'alimentation animale ; la tige, défibrée, produisait de la filasse permettant la fabrication de ficelles et cordages ou, après filage et tissage, la confection de toiles plus ou moins fines.

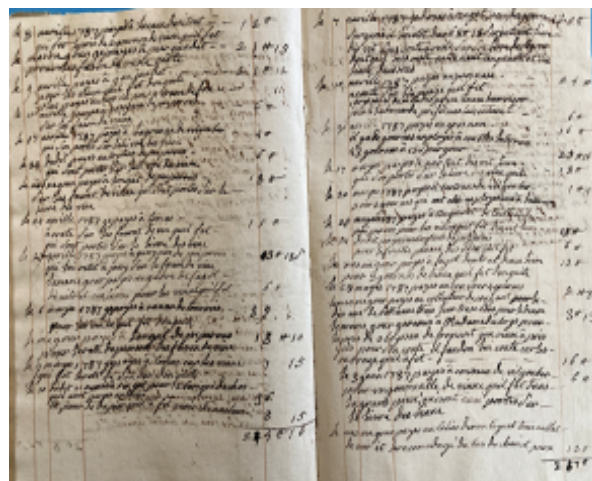
La marine à voile et les armées furent les plus importantes consommatrices du chanvre (cordes, élingues, voiles, sacs, tentes, vêtements, colmatage des coques, filets de pêche, sellerie, etc.). La chènevotte, cellulose à pouvoir calorifique, située à l'intérieur de la tige, servait à aviver le feu de l'âtre des domiciles ou des ateliers ; elle permit la fabrication d'allumettes soufrées ». La corderie royale de Rochefort n'est pas loin du domaine.

Après la crise du phylloxera et après avoir arraché les vignes, les emblavures de blé, d'avoine puis de tournesol augmentent significativement.

On cultive également le chanvre et le lin. A titre d'illustration, une feuille de compte de 1785 indique que huit femmes sont embauchées pour, après rouissage¹⁴⁶ – fait probablement dans des bassins en aval d'une des sources du domaine – teiller¹⁴⁷ et filer 550 livres de chanvre (soit 180 kg de fil). On apprend que Jean-Hélie troque avec un tisserand du fil de chanvre et de lin

contre du tissu en retour pour son usage personnel : le domaine est décidément autarcique.

On cultive le Tabac comme en témoigne un livre de comptes tenu par le régisseur du domaine en 1789 et précisant notamment les paiements en nature (vin, tabac, blé...) aux journaliers ou ouvriers (terrassiers bûcherons) .



Livre de compte journalier tenu par le régisseur du domaine de La Barre, 1787 (archives familiales)

➤ En matière de vignoble :

A partir de 1771, Jean-Hélie augmente significativement la part de ses terres consacrées au vignoble et transforme le domaine en exploitation viticole. Après la crise du phylloxera, le domaine se recentre progressivement sur l'élevage, la production de lait et de céréales. Un chapitre spécifique est développé infra.

➤ En matière d'élevage :

Jusqu'au XVIII^e siècle, l'élevage se pratique sur les prés et prairies dont bénéficie le domaine au droit des sources du domaine. Les jachères et les chaumes sont plutôt le domaine du mouton, les herbages communs sont celui de la vache, des bœufs et du cheval.

Des origines du domaine jusqu'à la crise du phylloxera, l'élevage est tourné vers le bovin à viande et le mouton. La vache laitière représente une part résiduelle du cheptel, essentiellement pour satisfaire les besoins en lait du domaine et produire quelques veaux. On note que le domaine produit son beurre et son fromage.

¹⁴⁴ L'assolement quadriennal, en introduisant la culture de plantes fourragères, permet de contourner le problème de la jachère et d'assurer une culture continue.

¹⁴⁵ Extrait de : Ségalen (Henri- Alain), *Le Chanvre en France*, Ed. du Rouergue.

¹⁴⁶ Rouissage : macération du chanvre dans l'eau.

¹⁴⁷ Teillage : broyage des tiges de chanvre rouies pour séparation et obtention de filasse.

Jean-Hélie écrit ainsi à son frère François de La Brune : « *Exhorte nos dames à élever bien de la volaille et à faire du beurre et du fromage* ».



Ludovic de Labarre et ses poules en 1934

Jean-Hélie Duboys de La Bernarde transforme d'ailleurs notablement l'élevage des bestiaux au domaine. Il conjugue assolement quadriennal, limitation des jachères, culture fourragères, prairies artificielles, sélection des bestiaux, techniques de conservation des fourrages et des pailles, utilisation raisonnée du fumier... Il en fait un véritable activité dont il tire des revenus substantiels.

N'oublions pas les cochons ! Ils vaquent aux abords des communs et du pigeonnier. Ils s'abritent sous un *toit*. L'engraissement devient plus intensif à l'automne : on mène alors les porcs à la Motte d'Andone pour la glandée, réglementée par le droit de panage*. On élève encore des porcs de plein air en 1980, en leur offrant pour abri le pigeonnier.

Quant aux moutons : Ils peuvent se nourrir sur les chaumes, les communaux et les jachères. Les bourgeois d'Angoumois s'intéressent à ces moutons et aussi à leur laine. Le domaine en produit beaucoup : par exemple, 123 moutons,

brebis et agneaux sont achetés ou vendus en 1807.

Enfin, les bœufs de trait et les chevaux de trait et de monte. Les seigneurs assurent un petit croît. Ils achètent des veaux qu'ils revendent dans l'année. Le cheval de trait arrive dans le domaine au XVII^e siècle mais sa présence est renforcée à partir de 1771 en lien avec l'extension du vignoble.

➤ *En matière de fourrages :*

Dès son arrivée au domaine, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde s'intéresse au foin et au sainfoin. Il en fait une production à part entière en cultivant des prairies artificielles. Le sujet des fourrages est traité infra.

➤ *En matière de pomme de terre :*

La pomme de terre n'est pas en reste, même s'il s'agit sans doute d'une production marginale : un bail de 1787 prévoit la fourniture à l'un des métayers de 15 sacs de plants de patates, alors qu'inversement un bail de 1798, prévoit la livraison de 4 sacs de pommes de terre à la résidence de Jean-Hélie à Angoulême. Ce sujet est traité infra.

➤ *Autres productions :*

Des jardins légumiers et deux vergers complètent ces productions. Ils ont un rôle déterminant dans l'autonomie alimentaire du domaine et, dès 1771, pour y faire la culture de la pomme de terre. Les seigneurs s'y promènent et en font une extension du jardin réservé. Les métayers, cultivent ces jardins et vergers à mi-fruit.

Toutefois, ce sont les propriétaires qui décident des mises en culture. A titre d'exemple, on a retrouvé une note¹⁴⁸ à l'intention du M. Gaillard (le métayer) énumérant les semis à faire pour l'année 1806 : pomme de terre, choux de Bruxelles, milan petit hâtif, nain d'Angleterre, piments forts, piments doux, fraises, melons, cantaloups précoces, framboisier, boule de siam, cantaloups noirs de hollande, pastèques et melons d'eau ...

Un premier petit jardin d'agrément est créé au XVIII^e siècle.

Enfin, n'oublions pas la basse-cour. Deux *toits* à poules existent sur le domaine. Ils accueillent les nombreux poulets, oies, poulardes ... que

¹⁴⁸ Sans doute rédigée par l'épouse de Louis-Robert, Marie de La Loubière.

livrent les métayers et cultivateurs affermés au domaine, comme cela est stipulé dans les baux d'affermage (cf. annexe 22). En 1782, cela représente 90 poulets, 20 oies, quelques dindons et 80 poulardes. De quoi nourrir les résidents du domaine ... et en faire commerce.

Les aïeux de Ludovic de Labarre (1862-1941) lui auraient-ils ainsi donné la passion des poules ? Vers 1920, il invente un système à poulies qu'il peut manœuvrer depuis son lit pour ouvrir le poulailler et distribuer les grains du matin.¹⁴⁹

➤ *Les bois :*

Les deux bois, et la garenne qui forme la butte d'Andone, sont réservés au seigneur (de l'ordre de 15 ha). Il y chasse et y prélève du bois de construction, du bois de chauffage (ainsi que sur les haies délimitant des parcelles). Après une fort déboisement au XVI^e siècle, les parcelles de bois sont progressivement étendues au cours des siècles puis stabilisées à 15 ha.

On notera un fort re-emboisement entre 1950 et 2000, des parcelles de maquis ayant été reboisées par Etienne de Labarre

• Le domaine de La Barre investit dans les techniques agricoles du moment

Nous disposons de trois inventaires sommaires du matériel dressés lors de l'adjudication du domaine en 1796, de la succession d'Herminie de Labarre en 1887, et de celle de Ludovic de Labarre en 1941.

En comparant ces trois inventaires, il est clair que le domaine de La Barre :

- avant 1796 et jusqu'à la crise phylloxérique, est spécialisé en viticulture ;
- après 1880, se recentre sur les productions céréalières, l'élevage et le lait ;
- après 1920, se modernise et développe ses capacités de production céréalière.

1796

Cheptel mort : 3 brettes, 3 charrettes, 4 charrues, des instruments aratoires, 1 alambic, 1 pressoir, 200 tonneaux, cuves, tire vin, banc à traire et futailles, 1 semoir, 1 batteuse

1887

Cheptel mort : 2 semoirs, 1 pressoir, 4 charrues, 4 charrettes, 1 alambic, 2 tombereaux, 2 batteuses ;

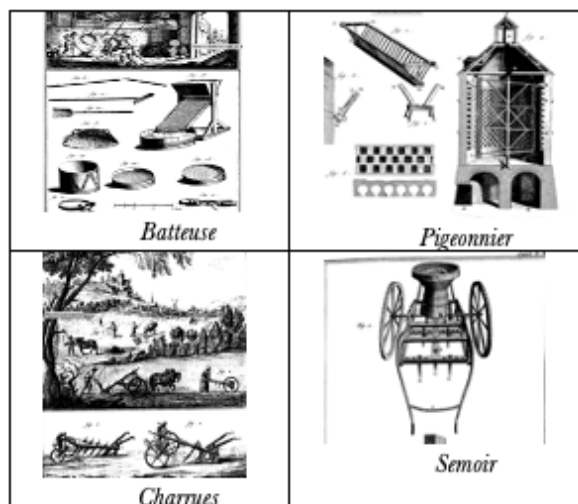
Cheptel vif : 3 paires de bœufs, 3 juments et 2 chevaux, 12 vaches, 90 moutons, 1 taureau

1941

Cheptel mort : 3 charrettes à cheval, 1 charrette à âne, 1 tombereau à cheval, 1 tombereau à bœufs, 2 charrettes à bœufs, 2 rouleaux, 1 moissonneuse lieuse, 1 faneuse, 3 râtaux à cheval, 1 rouleau de fer, 1 houe, 4 faucheuses à 1 ou 2 chevaux, 1 herse, 2 charrues Brabant, 2 charrues vigneronnes, 1 coupe racines, 1 cultivateur, 1 tonne à purin, 1 trieur, 1 moulin, 1 semoir, 1 pulvérisateur ;

Cheptel vif : 3 chevaux, 1 taureau, 2 paires de bœufs, 15 vaches, 6 génisses, 5 veaux, 60 moutons, 7 porcs, 1 âne

Les inventaires indiquent également que les propriétaires dotent le domaine d'outils agricoles modernes et de leur temps.



outils agricoles du domaine de La Barre vers 1782, d'après encyclopédie Diderot (1775)

Avant 1796, deux lourdes charrues servent aux labours profonds. Deux charrues, légères et dites vigneronnes, conviennent bien aux façons du vignoble. Elles sont plus maniables, surtout avec une traction par un cheval, introduites par Jean-Hélie Duboys de La Bernarde à la fin du XVIII^e siècle.

¹⁴⁹ D'après une anecdote, vécue enfant, racontée par Anne Callon, sa petite-fille.



tombereau (cliché Didier Roy)

- Un domaine ouvert à l'échange extérieur

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les productions sont commercialisées sur les marchés de proximité. Les seigneurs n'assurent pas la vente de leur part de production (le mi-fruit) qu'ils confient à leurs colons.

Le croît du cheptel, les moutons, les cochons et les poulets sont vendus eux-aussi sur les marchés locaux, ainsi qu'aux marchés de Rouillac et d'Angoulême.

Les différentes comptabilités (cf. annexe 23) trouvées dans les archives laissent supposer que les propriétaires de La Barre, avec leurs métayers, font profession de quasi marchands de bestiaux. Dans le bilan de l'année 1811 dressé par Louis-Robert, on note des transactions (vente/achat) de 29 paires de bœufs, 20 veaux, 1 poulain, 156 agneaux moutons et 8 cochons. Étaient-ils des maquignons ?¹⁵⁰

La question du commerce des fourrages et du vin est traitée infra.

Le domaine vend enfin du bois de chauffage à des marchands et aubergistes (Montignac, Tourriers, etc.). En 1813, un chantier de coupe est concédé à un marchand de bois et produit 45.000 bûches, 260 cordes de bois, 800 baliveaux et des fagots.

Il vit en autarcie pour satisfaire les besoins de l'exploitation : fourrages, semences, engrais et fumier. On note que Jean-Hélie vend son foin avec une clause de retour de fumier.

¹⁵⁰ Photos, Didier Roy, *Ballades*, Ed. Sépulchre, 1975.

Les marchés de proximité

Accordés par lettre patente royale ou seigneuriale, ils sont le seul horizon d'ouverture des campagnes. Ils se tiennent entre cinq et dix fois par an. Villejoubert et le domaine de La Barre bénéficient de quatre marchés proches : Tourriers et Montignac-Charente (avec accès au fleuve Charente), Mansle (spécialisé grains) et La Rochefoucauld. Des ventes de bestiaux du domaine sont identifiées sur les marchés d'Angoulême et de Rouillac.

Les acheteurs de grains et de vin ou de bétail y convergent, ainsi que les bouilleurs de vins. On y va plus rarement, pour vendre son croît de cheptel, acheter sa paire de bœufs ou trouver de la draperie, de la mercerie, de la quincaillerie et de la poterie.

Les premiers boulangers arrivent vers 1860, un épicier, remplaçant ceux des foires, vers 1880, et un boucher rural vers 1920.

- Le domaine sait évoluer et s'allier

L'histoire du domaine est marquée par :

- des défrichements importants au XV^e et au XVIII^e siècle. A la fin du XV^e siècle, ils sont encouragés par les droits spéciaux accordés par le baron de La Rochefoucauld et en 1766 par un Édit royal qui autorise d'augmenter la surface des terres cultivées et d'implanter des vignes ainsi que des prairies artificielles ;

- la construction ¹⁵¹ à la fin du XVIII^e siècle d'un *grange neuve* à foin et de bâtiments agricoles extérieurs à l'enceinte du château (aujourd'hui disparus), la transformation de certaines dépendances pour répondre au développement viticole de l'exploitation (chai, alambic, pressoir) et l'agrandissement de l'écurie ;

- Un accroissement progressif du vignoble, du XVIII^e siècle jusqu'à la crise du phylloxera en 1880, qui en fait un domaine viticole ;

- à partir de 1880, une transformation en exploitation céréalière et laitière.

Trois particularités doivent être mentionnées : elles marquent durablement le domaine.

¹⁵¹ Devis et descriptif datés de 1783, établis par Jean-Hélie et contresignés par le maçon-charpentier.

➤ Jusqu'en 1796, l'alliance avec trois autres fiefs.

De la moitié du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle, les seigneurs de La Barre sont propriétaires de quatre fiefs frères dont ils mutualisent la gestion : le Chatelard à Montignac/Saint-Amant-de-Boixe, Pouillac (fief non noble), La Faye-Fenestre à Tourriers et La Barre à Villejoubert.

De 1685 jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les Seigneurs de La Barre contrôlent environ 295 ha, dont 95 ha (32%) pour le seul domaine de La Barre.

Il convient d'y ajouter des petits mas et tenures situés dans des communes proches (Vouharte, Vervant, Xambes, Coulgens, Balzac et Vars) mais aussi d'autres tenures indépendantes du domaine de La Barre à Saint-Amant-de-Boixe et Villejoubert, et ce pour 115 journaux au total (soit 40 ha environ). Ces dernières terres sont sans doute liées à des successions. Il existe d'autres terres repérées dans des baux que nous n'avons pu localiser et des « biens immobiliers » loués à Villejoubert, Tourriers, Vars ...

C'est dire qu'ils sont de *gros* propriétaires fonciers et tirent des revenus significatifs de leurs terres.

	La Barre	Chatelard	Pouillac	La faye-fenestre	Puyfrançais
en journaux	trois métairies	deux mas, quinze laboureurs	un mas, douze laboureurs	un mas, dix laboureurs	Trois métairies
vignes	92 ?		16	37	60
prés	60 ?		35 ?		175
terres	97 ?		102 ?		352
bois	41 ?		38 ?		154
chaumes	15 ?	?			18
jardin	9 ?		5	5	12
Total en jx	314	309	196	147	771
en ha	95	93	59	45	233

Sous l'ère (1771-1796) de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, le domaine est spécialisé en viticulture. Il draine l'ensemble de la production des vignobles des trois autres fiefs et du foin qu'il commercialise.

Si le domaine de La Barre est géré à mi-fruit* – et donc sous la responsabilité directe des propriétaires de La Barre avec trois métayers (métairies de La Barre, du Grand Pré et de Chazelle) – les autres domaines sont affermés à un grand nombre de laboureurs – souvent pour des tenures de moins de 5 ha – au travers de baux payables en argent et en œufs, poulets, oies ou poulardes ¹⁵².

Sur ces domaines frères, les seigneurs se réservent toutefois la vigne tout en en affermant une partie à complant* (mi-fruit). Jean-Hélie Duboys de La Bernarde installe des prairies artificielles et se réserve la production du foin,¹⁵³ - en laissant le regain aux tenanciers.

Les domaines de Pouillac, du Chatelard et de La Faye-Fenestre sont démantelés en 1796 après adjudication en tant que Bien national et font l'objet de ventes morcelées. Les petits mas et tenures complémentaires échappent aux ventes révolutionnaires. Si en 1803 Louis-Robert Duboys de Labarre, de retour de son émigration contre-révolutionnaire, parvient à reconstituer en quasi-totalité le domaine de La Barre, il ne parvient pas en revanche à reconstituer les domaines de Pouillac, de Tourriers et du Chatelard. Il n'en récupère qu'une partie.

➤ Dès 1771, l'introduction d'innovations agricoles

A partir de 1771, Jean-Hélie Duboys se lance dans des innovations qui révolutionnent le domaine. Ce point est traité infra.

➤ Au XIX^e siècle, l'alliance salutaire avec le domaine de Puyfrançais

A partir de 1809, le domaine de La Barre s'associe avec un autre domaine agricole, le domaine de Puyfrançais sur la commune voisine d'Anais. Ce domaine est racheté par Louis-Robert Duboys de Labarre en 1809 lors de la succession de sa belle-mère Guillemine de Guimard.

Les moyens de production, de transformation et de commercialisation – semences, charrois, équipements (moisson, battage), vin, eaux-de-vie etc. – peuvent ainsi être mutualisés.

¹⁵² Inventaires établis par Jean-Hélie en 1782 pour les terres louées à La Faye et à Pouillac (29 tenures pour 17 laboureurs).

¹⁵³ Différents baux passés en 1772, 1774, 1781 et 1798.



Domaine de Puyfrançais, avec ses terres de Fontgibaud, les Giraudières et les Momblières



Limites du domaine de Puyfrançais vers 1950 (environ 240 ha) (vendu lors de la succession de Ludovic de Labarre en 1954)

Le domaine de Puyfrançais fait environ 233 ha.¹⁵⁴ Ce domaine a une dominante céréalière importante, de nombreux prés en bord de rivière (l'Argence) et un beau vignoble. Il est doté de bâtiments d'exploitation plus importants que le domaine de La Barre, dont un moulin.

Le domaine de La Barre retrouve un mode d'exploitation mutualisé, comme cela avait été le cas avant la période révolutionnaire avec les domaines du Chatelard, de la Faye et de Pouillac.

On suppose que la désaffectation du château de La Barre en tant que résidence de ses propriétaires est liée à deux motifs :

- Le souci d'avoir un logis moderne et fonctionnel, permettant d'accéder à toutes les facilités d'un monde désormais plus bourgeois (logis de plain-pied, fumoir, bibliothèque, salles et cuisine adaptées à la domesticité, vrai salon de

réception, etc.). C'est ce qu'offre le logis de Puyfrançais que Louis-Robert restructure. C'est lui qui dessine le parc paysager tel qu'on l'observe aujourd'hui. Un oratoire et un billard sont aménagés vers 1860 par Léo de Labarre ;

- Le caractère plus robuste du domaine agricole de Puyfrançais, trois fois plus grand que le domaine de La Barre.

En 1868, Alcide Gaugué¹⁵⁵ écrit dans son inventaire de la commune d'Anais : « *N'oublions pas de mentionner le joli château de Puyfrançais admirable par sa position élevée, par ses prairies, ses champs bien cultivées et ses ruisseaux qui se jette dans l'Argence* ».

Le domaine de La Barre devient l'annexe viticole du domaine de Puyfrançais.

A partir de 1809, les propriétaires contrôlent 315 ha, dont 80 ha (25 %) pour La Barre. A la tête d'un double domaine prospère, Louis-Robert Duboys de Labarre continue à accroître le domaine foncier de La Barre en rachetant quelques parcelles à Saint-Amant-de-Boixe : 6 ha de la *Bouchaudière* à la lisière de la forêt de Boixe en 1843, 1845 et 1856 et 3 ha du *pré de Chazelle* attenant au domaine en 1841, sans doute pour y implanter des vignes.

A partir de 1879, la crise du phylloxera anéantit progressivement le vignoble du domaine. Il doit sa survie à son alliance avec le domaine de Puyfrançais et à la vente de quelques parcelles du domaine.

A la fin du XIX^e siècle, Léo puis Ludovic et Etienne de Labarre maintiennent une gestion en métayage. Ils s'inscrivent avec modération dans les différentes étapes de la révolution agricole du XIX^e siècle et de la modernisation de l'agriculture au XX^e. Ils entretiennent au minimum les bâtiments (clos/couvert, avec environ 1000 m² de toits), et mettent à disposition des métayers le logis et les dépendances.

On a retrouvé quelques baux agricoles à colonage paritaire du 18^{ème} siècle (bail de 1790-1810 bail avec Jean Ravaux chirurgien pour 6 journaux ; 1796-1803 bail avec Pierre Duboys Labernarde propriétaire; 1778- ? bail avec Jean Huet laboureur), et du 20^{ème} siècle (Alexis Perroteau 1924-1941, Jules Regnaud 1900-1920).

Certains « *anciens* » de la famille Labarre se souviennent en particulier de Léopold et Ginette

¹⁵⁴ Inventaire lors de la succession de Louis-Robert Duboys de Labarre en 1851.

¹⁵⁵ Gaugué (Alcide), *La Charente communale illustrée*, Ed. de la Tour Gile, 1868.

Lenoir (métayers de 1942- vers 1958), et de Mr et Mme Rocton (vers 1960-1994). Une des filles d'Etienne de Labarre indique : « *Mon père était très proche et avait développé une complicité agricole avec Léopold Lenoir. Pendant la guerre notamment, il arrangeait certaines difficultés et ne faisait pas toujours payer le métayage. De temps en temps, ma mère, (Jeanne de Labarre) venait en train à La Barre pour s'approvisionner en Lapins, œufs, poulets et autres victuailles que Ginette, si sympathique, et Léopold donnaient sans compter. Mr Lenoir préparait aussi des bûches qu'il apportait à Angoulême, nous permettant de ne pas avoir trop froid pendant les horribles hivers de 39 et 42.* »



Etienne de Labarre laboure et moissonne , vers 1930

- Une rente foncière significative

Les seigneurs de La Barre vivent essentiellement :

- du *domaine retenu* qu'ils exploitent eux-mêmes jusqu'à la révolution;

- des revenus issus de la location de leurs terres en mi-fruit, souvent payés en argent-métal et en volailles ;

- à partir du XVIII^e siècle, des importants revenus viticoles et fourragers ;

- des revenus complémentaires des droits seigneuriaux.

Le domaine produit une rente foncière significative. Elle connaît une progression régulière au cours du XVIII^e siècle. Les années centrales, de 1720 à 1770 sont de belles années permettant une hausse sûre et régulière des prix – prix des grains comme prix des loyers, ces derniers augmentant même sensiblement plus vite que les céréales.

Les droits seigneuriaux – les banalités, (four, pressoir), le cens* et surtout des lods-et-ventes* qui constituent une forme de taxe souvent importante lors d'une mutation de tenancier – sont fixes. Du coup, la forte inflation du XVIII^e siècle n'est pas répercutée et devient presque symbolique. Ces droits seigneuriaux sont exigés et payés comme à l'accoutumé et continuent à fournir de petits revenus. L'intérêt des droits seigneuriaux paraît donc souvent moindre et leur poids plus supportable pour le tenancier.

Jusqu'en 1796, les seigneurs de La Barre vivent également des revenus des trois autres fiefs frères et autres tenures dispersées. Les revenus de ces domaines sont moindres proportionnellement à ceux du domaine de La Barre.

L'ensemble des rentes foncières permet de faire vivre avec aisance une famille élargie et intergénérationnelle, avec sa domesticité. Les résidents transforment les produits de leur domaine et les consomment pour satisfaire une grande partie de leurs besoins alimentaires.

Les seigneurs vivent également de leurs charges ou de leurs pensions militaires – surtout au XVIII^e siècle – qui leur procurent des rentes permanentes et intéressantes. Les Horric et les Gourdin-Duboyes sont issus de lignées ayant des charges rémunératrices qui leur ont permis de constituer un patrimoine, ou font des alliances avec des bourgeois aisés.

Au XIX^e siècle, les Duboyes de Labarre vivent bien de la vigne jusqu'en 1880, et tirent parti de l'association des deux domaines de La Barre et de Puyfrançais.

On sait par ailleurs que Louis-Robert et Léo de Labarre font de belles alliances qui, lors d'héritages par leurs épouses, apportent de

nouvelles terres et donc de nouveaux revenus : des terres en Vendée, Charente-Maritime, en Limousin, en Picardie et à Livernant (sud Charente). Dans le cadre d'une affaire de saisie à Livernant concernant un beau-frère de Louis-Robert de Labarre – affaire qu'il aide à résoudre directement – une lettre retrouvée indique : « *Il apparaît que Labarre (Louis-Robert) s'est arrangé avec l'huissier. C'est un garçon des plus coopérants, heureusement qu'il est riche et qu'il a de quoi répondre* ».

On doit noter que le poids de la fiscalité avant la Révolution est important, surtout en matière de vin. Le cahier de doléances du tiers-état de la commune de Villejoubert (ainsi que de celui de l'ordre de la noblesse angoumoisine) est éclairant sur ce sujet. On note toutefois que l'Angoumois fait partie des provinces françaises où la pression fiscale des seigneurs est une des moins importantes.

➤ *Estimation des revenus du domaine de La Barre vers 1788*

Nous n'avons pas retrouvé de comptes consolidés des revenus pour La Barre. Des comparaisons peuvent permettre d'évaluer la rente foncière de La Barre, hors droits seigneuriaux.

Au XVIII^e siècle, certains marquis à la tête de plusieurs fiefs peuvent avoir une rente entre £140.000 (marquis de Romilly) ou £42.000 (comte de la Villehart). La majorité des seigneuries ont des rentes inférieures à £10.000. La seigneurie de Launay (150 ha) a une rente de £7.500, ou celle de Sion de £6.000. Les petites seigneuries, atteignent de l'ordre de £1.500 (Seigneur de Laye, 30 ha).

Pour La Barre, on a retrouvé un *reçu fiscal* de 1785 établi à 1/11^{ème} des revenus (£1.600) de certaines parcelles sises à Saint-Amant-de-Boixe, pour environ 6 ha. Par extrapolation, cela donnerait un revenu pour le domaine de l'ordre de £25.000 par an.

A la même époque, Les domaines du Chatelard, de Pouillac et de La Faye-Fenestre et des autres terres éparses pourraient compléter ces revenus à hauteur de £30.000.

Ces revenus – environ £55.000 – sont importants et s'expliquent par l'arrivée de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde avec des revenus nouveaux liés à la vigne et au fourrage. A ces

revenus, s'ajoutent à partir de 1771 les pensions pour charge militaire de Jean-Hélie. Nous avons quelques informations sur sa pension militaire ¹⁵⁶ entre 1762 et 1801 :

Année	Pensions *
1762	2.500 £
1763	1.800 £
1773	2.500 £
1778	6.000 £
1781	12.500 £
1788	14.500 £
1790	6.000 £ (retraite)**
1792	4.600 £
1801	2.600 Fr

(*) Avant prélèvements ; pension à laquelle s'ajoute la pension de chevalier de St-Louis (de l'ordre de 1.500£) ; (**) dont 4.000£ « en considération des services extraordinaires qu'il a rendus »

96 [Assemblée nationale.] ARCHIVES PARLEMENTAIRES. [31 avril 1790. — Pensions.]

NOYER.	NOMS.	AGE.	ANNÉES.	SOMMES détaillées.	TOTAL des PENSIONS.	NOTIFS ET OBSERVATIONS.
				Report.....	2,308,610	
G.	DUBOSC DE RADEPONT.	64	1775 1782	4,000 6,000	7,000	Maréchal de camp, ci-devant capitaine au régiment des gardes françaises. La première, en considération de ses services. La seconde, quand il a été fait maréchal de camp, et lorsqu'il a réuni sa compagnie.
M.	DU BOTDERU (Hyacinthe).	37	1762 1786	479 3,600	4,079	Brigadier des armées navales, retiré. La première, y compris 72 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services en qualité de lieutenant de vaisseau. La seconde, sans retenue, pour sa retraite, et en considération de ses services.
G.	DUBOYS DE LA BEZENARDE.	74	1762 1767	1,800 4,200	6,000	La première, en qualité de lieutenant-colonel de dragons, ci-devant réformé, à la suite du régiment d'Orléans. La seconde, en considération des services extraordinaires qu'il a rendus.

État nominatif des pensions (Archives parlementaires) 1790.

		£	Fr
		.1788	.1853
chandelle	livre		1,2
sucré	livre		1,5
œuf	douze	0,3	0,50
Beurre	livre	0,3	0,7
sel 1 picoton	2,5 litres	0,65	
pain blanc	livre	0,11	0,22
savon	livre	0,75	1,2
2 poulets		0,8	1,3
huile olive	bouteille	2,5	6
vin rouge	pinte	0,3	1
logement	ville		60
eau de vie	pinte	1,15	5
soulier		4,5	7
costume		22,5	
savon		0,75	1,2
pomme de terre			0,3
SALAIRES			
1journalier agricole			1,70/jour
maçon			2,30/jour
menuisier			3/Jour
vendangeur		0,33/jour	
lingère		0,30/jour	
femme de lessive		0,20/jour	
cuisinière nourrie logée			350/an
domestique nourri logé			500/an
facteur			600/an
ouvrier spécialisé			800/an
jardinier non nourri non logé			600/an

en 1853, famille (salaires père, mère, enfants = 1000 elle dépense 800 Fr pour nourriture logement, il rest 200 Fr pour lumière, feu, habits...

Le coût de la vie en 1788 et en 1853

Au XVIII^e siècle, les seigneurs de La Barre semblent aisés. Pas étonnant que Jean-Hélie ait pu racheter des terres, financer les études de son fils, investir dans ses exploitations, entretenir trois résidences et mener un train de vie parisien, tout en restant modeste dans ses pratiques de vie.

¹⁵⁶ Archives familiales et Archives parlementaires du 21 avril 1790, *pensions III^e classe*, où l'on trouve nommément Jean-Hélie Duboys.

Il est même généreux avec ses tenanciers : dans ses livres de comptes, il note les *lods et ventes* qu'il cède *gratis* en 1788 à nombre d'entre eux – avec don de sacs de pommes de terre. On a repéré d'autres *largesses* : dans une maison à Tourriers, « [...] J'y loge charitablement trois familles et j'y reçois les effets de la paroisse qu'on veut y loger. Le maire lui-même y a son foin [...] » ; don à l'hôpital de Lusignan ; « don à Catherine Massonnet (la nourrice de son fils) de Villejoubert avec une rente de 30 £ par an depuis 1777 » ; « Remise de rentes pour Martial et Besson, insolubles » ; « don de chevaux aux gendarmes ».

Un domaine agricole et viticole qui innove

Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle – et ce dans toute la France – des gentilshommes agronomes expérimentent des techniques innovantes.¹⁵⁷ Ils participent à la création de sociétés d'agriculture et rédigent des traités d'agronomie. Voltaire se moque de cette élite : « [...] Vers l'an 1750, la nation rassasiée de vers, de romans, d'opéras, se mit enfin à raisonner sur les blés. [...] On écrit des choses utiles sur l'agriculture, tout le monde les lit, excepté les laboureurs. »

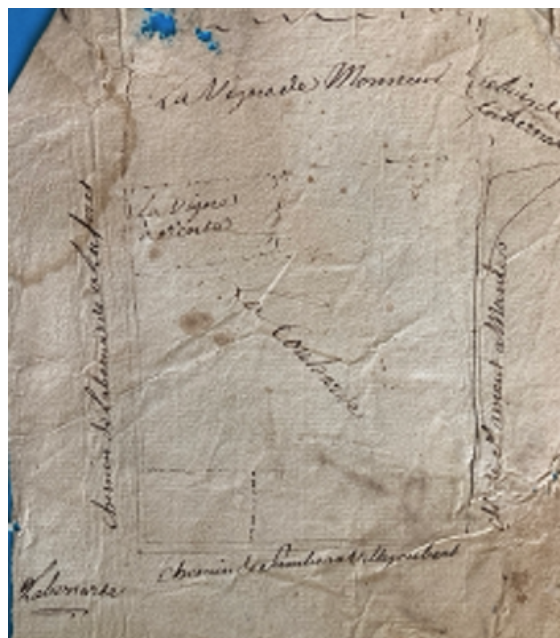
Malgré toutes les réformes techniques qu'il introduit au domaine, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde ne s'identifie pas à cette élite. D'ailleurs, il conseille ainsi son fils : « N'imitiez pas cette foule de docteurs en agriculture qui, d'après leur savantes expériences faites à la surface d'un pot à fleurs, nous ont inondés de leurs brochures. Ne bornez point vos spéculations à l'enceinte de la capitale où l'immense concours de vertus et de vices des intérêts particuliers sont confondus dans la masse de l'intérêt général et, luttant sans cesse contre elle, forment un cahot difficile à débrouiller. Parcourez les provinces, les campagnes et ne vous laissez pas de vérifier, d'interroger, de réfléchir pour vous assurer de la vérité ».

De fait, il ne s'inscrit pas vraiment dans l'attitude ambivalente de la noblesse face aux questions agronomiques. « Si dans les salons, dans les esprits, on est souvent favorable aux innovations et aux changements agraires, il semble que l'on soit beaucoup moins empressé dans la pratique. On espère surtout des revenus nouveaux mais on n'ose pas prendre le risque de bousculer les habitudes anciennes. Ceux qui le font sont plus souvent des individus aux origines ou aux parcours

*atypiques parmi la noblesse, anoblis récents, officiers, parlementaires ou autres ».*¹⁵⁸

Pourtant, s'il n'y consent pas par posture conservatrice et par opposition de principe aux idées nouvelles, il s'avère en fait un *authentique et averti* agronome et il innove dans la conduite de l'exploitation de ses terres.

Au titre de ses missions militaires, il a acquis une connaissance experte sur la question des fourrages des bestiaux. Dans ce cadre, il a lui-même écrit – pour l'armée et finalement pour lui-même – des traités d'agriculture opérationnelle.¹⁵⁹ Il en tire parti dans sa vie civile. Dans les archives familiales on retrouve d'ailleurs des publications agronomiques du XVIII^e (fumure, prairies artificielles et conservation des fourrages).



Plan d'une pièce de terre de La Bernarde dressée par la main de Jean-Hélie et dédiée à la vigne et aux essais de pommes de terre. 1767

Jean-Hélie modifie sa pratique assez précocement, sans doute à l'occasion de sa période de repos forcé entre 1763 et 1773. Il fait des expérimentations sur les terres de son père à La Bernarde, qu'il prolonge sur ses terres du domaine de La Barre à partir de 1771. Il s'intéresse à la culture de la pomme de terre et du sainfoin, à la traction attelée, et à la transformation d'une partie de ses terres en prairies artificielles et en vignoble.

¹⁵⁷ Baudrillard (Henri), *Gentilshommes ruraux de la France*, Ed. Firmin-Didot, 1890.

¹⁵⁸ Vidier (Nadine), *Élites et progrès agricoles XV^e - XX^e siècles*, Ed. PUR, 2009.

¹⁵⁹ Cf. biographie de Jean-Hélie chapitre 4.

Mais ne surestimons pas le côté innovateur de Jean-Hélie. Il souhaite avant tout améliorer le patrimoine foncier de son fils tout en s'inquiétant des disettes répétitives dans sa région.¹⁶⁰ Il est concerné par la bonne exploitation de ses domaines agricoles, qu'il a confiée à son frère François Duboys de La Brune pendant ses périodes militaires actives. Il veille avec beaucoup d'attention à ses récoltes, à la bonification de ses terres et à l'accroissement de ses revenus.

Il reste aussi assez proche de ses métayers et de ses tenanciers, avec qui il trouve toujours des arrangements en cas de difficultés.¹⁶¹

Jean-Hélie opère quatre grandes réformes dans la conduite de l'exploitation agricole de ses domaines.

- La production et la commercialisation de fourrages

Nous l'avons dit dans le chapitre consacré à Jean-Hélie Duboys de La Bernarde : pendant ses campagnes en Allemagne, Il est devenu expert en fourrage, ainsi qu'en gestion et approvisionnement des chevaux et bestiaux.

Dans un de ses traités sur les fourrages, il s'intéresse à la gestion des pâtures et à la culture des prairies artificielles (fourrage vert ¹⁶²), à l'approvisionnement en fourrage sec et en paille, aux conditions de conservation des stocks de fourrage lors des campagnes et déplacement des troupes, et au rationnement des chevaux. Dans le cadre des réquisitions auprès des paysans locaux, il est amené vers 1759 à étudier leur système de culture et à organiser un prélèvement intégrant les besoins de leurs propres cheptels.

Il rédige également des instructions militaires d'intendance, comme *les devoirs des préposés aux distributions des vivres* qui ont pour but d'organiser et de réglementer la gestion des bestiaux (vaches, veaux, moutons, poulets), tout au long de la filière : leur achat, leur pacage, leurs rations, la transformation par les bouchers, la gestion des abats, et la distribution aux troupes, ainsi que les *opérations de bureau* (comptabilité, statistiques). On y apprend notamment que l'armée, même en

campagne militaire, récupère les peaux et le suif, et les revend.

Jean-Hélie met en œuvre ces pratiques dans son domaine et en transforme le système d'exploitation : organisation de la production et du stockage du foin, de la paille et du fumier sur l'exploitation, amélioration de l'alimentation des bestiaux, etc.

Les deux sources présentes sur le domaine irriguent des prairies permanentes de qualité (16 ha) et offrent des points de breuvage faciles pour le cheptel – peut-être étaient-ils accessibles aux laboureurs de la paroisse. C'est déjà un bel avantage dans ce pays « sec ».

D'abord pour des raisons agronomiques, Jean-Hélie introduit la culture de prairies artificielles, la gestion des regains d'herbage – complétant utilement l'alimentation des bestiaux – et la production de foin et de pailles de litière. Sur les prairies artificielles, Jean-Hélie développe la culture du sainfoin qui est bien adapté aux terres de La Barre. De plus, c'est une légumineuse qui apporte de l'azote aux sols.

Enfin et surtout, en introduisant ces nouvelles pratiques, il peut mettre en place progressivement un assolement quadriennal.

«¹⁶³ Pour supprimer les jachères, il faut des engrais. Pour se procurer des engrais, il faut des bestiaux. Enfin pour nourrir les bestiaux, il faut des prairies, soit naturelles soit artificielles. Tel est le cercle de l'économie rurale. C'est par analogie avec la révolution industrielle que la notion de révolution agricole a vu le jour. Elle concerne l'introduction des fourrages artificiels qui supprimèrent peu à peu les jachères, et l'utilisation des engrais qui permirent une forte élévation des rendements. Les deux phénomènes ne sont d'ailleurs pas liés l'un à l'autre dans l'histoire agricole : les fourrages artificiels ont précédé les engrais dans le temps, mais c'est leur conjugaison qui transforma radicalement l'agriculture ».

Mieux que tout commentaire, ce texte paru dans la *Feuille du Cultivateur* à la fin du XVIII^e siècle, exprime que la suppression des jachères et leur substitution par un assolement quadriennal – facilitées par la culture de prairies artificielles et l'élevage de bestiaux – sont les facteurs déterminants de la modernisation agricole observée au XIX^e siècle.

¹⁶⁰ Archives familiales, inventaire des lods année 1788 vendus gratis et avec dons de sacs de pomme de terre.

¹⁶¹ Archives familiales. Cahiers de *comptes de la métairie et de la domesticité de La Barre*.

¹⁶² Fourrage vert : les prairies, les prés ; fourrage sec : le foin.

¹⁶³ Texte repris de X. Julien-Labruyère, *Paysans charentais*, Ed. Rupella, 1982.

Jean Hélie s'avère être donc bien un agronome et un précurseur, même si, en apparence, il ne veut pas y consentir !

Il s'avère aussi être un bon entrepreneur : non content d'améliorer la qualité et la productivité de ses terres ainsi que d'assurer un croît significatif de son cheptel, il tire des revenus significatifs de la commercialisation du foin ainsi que de la paille de litière.

Le marché des fourrages et des pailles est en plein essor sur la région – on est à proximité de la nouvelle route Turgot Poitiers-Angoulême-Bordeaux. Jean-Hélie saisit l'occasion.

Ainsi, à partir de 1775, la vente importante de rations de foin – souvent couplée avec des barriques de vins et d'eaux de vie et avec des boisseaux d'avoine – peut atteindre des proportions importantes : en 1783, pour une vente à un aubergiste, cela représente 15.000 rations (soit environ l'alimentation quotidienne de 35 chevaux pour une année) ou, en 1810, 12.000 rations. On note aussi une vente *livrée* de foin, paille et avoine, avec *reprise du fumier* par le domaine, aux « *gendarmes de Churet pour leurs trois chevaux* ».

Ce commerce se fait essentiellement avec des aubergistes de proximité, à Tourriers, notamment et auprès de transporteurs sis à Port l'Houmeau- Angoulême – en lien avec le transport fluvial et les chevaux de halage.

- La traction attelée

Jusqu'en 1770, les labours et charrois s'effectuent essentiellement à l'aide de paires de bœufs dans le domaine (cf. annexe 24).

Dans son traité sur les fourrages, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde s'intéresse en particulier aux questions de la traction attelée, bien évidemment aux chevaux ainsi qu'aux techniques spécifiques de harnais par rapport au joug des bœufs. Ses connaissances lui permettent de renforcer l'utilisation du cheval de trait sur ses domaines, que cela soit pour le labour ou pour la traction attelée – sans doute utilise-il des

mulassiers poitevins ¹⁶⁴, race locale appréciée des négociants de vin. Il agrandit son écurie en conséquence.

Dans la région, cette pratique est encore rare au XVIII^e siècle. On y préfère le bœuf bien sûr, l'âne, le mulet éventuellement.

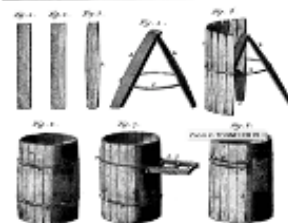
Dans les années 1950, M. Rocton, le métayer ¹⁶⁵, accueille au domaine des chevaux de courses, ce qui pouvait le « *mettre en pétard* ».

- La vigne

« Dieu n'avait fait que l'eau, l'homme a fait le vin » Victor Hugo ¹⁶⁶

Au domaine, on vinifie beaucoup et on produit des eaux-de-vie, et même du *vin doux* (pineau des Charentes ¹⁶⁷). On produit du vin rouge et du vin blanc. On fabrique des tonneaux.

Le vignoble du domaine de La Barre s'agrandit entre le XV^e siècle et au cours du XVIII^e. En 1686, le fief de La Barre bénéficie d'une extension de ses droits octroyés par le duc de La Rochefoucauld avec un droit *de prendre dans la forêt de Boixe les bois nécessaires à faire piquets, barriques, cuves et tonneaux*.



(Encyclopédie Diderot et cliché Didier Roy)

En 1782, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde rachète différentes parcelles contiguës au domaine, pour environ 15 ha. Ces parcelles sont décrites dans un dénombrement et un acte d'anoblissement négocié en 1782 avec la duchesse d'Enville, ¹⁶⁸ sa suzeraine. Il y plante

le pineau été né. Il ne sera commercialisé qu'à partir de 1921.

¹⁶⁸ Duchesse d'Enville (1716 - 1797) : Fille du duc Alexandre de La Rochefoucauld. L'absence de descendance mâle obligea le duc à négocier auprès du roi et du pape, la possibilité de faire reporter sur ses filles les droits et titres que ses fils auraient dû recevoir. Ces faveurs n'étaient que très rarement

¹⁶⁴ Race de cheval décrite annexe 14.

¹⁶⁵ Anecdote racontée par Chantal Rocton.

¹⁶⁶ ... Et les charentais ont inventé le cognac !

¹⁶⁷ Attesté dans une feuille de comptes de 1785. Le pineau est fruit du hasard : vers 1590, un vigneron versa du vin dans une barrique contenant encore de l'eau-de-vie. Lorsque la barrique fut ouverte plus tard,

des vignes. Leur production rejoint celle en cours sur le domaine pour 20 ha.

35 ha de vignes, c'est environ 37 % du domaine à la veille de la Révolution.

Jean-Hélie dispose du matériel nécessaire à la vinification : alambic, pressoir, barriques et tonneaux,¹⁶⁹ avec par exemple 200 barriques identifiées dans un bail de 1798.

En développant une viticulture de qualité, Jean-Hélie tire parti de l'augmentation du prix du vin et de l'essor du commerce des eaux-de-vie en Angoumois au XVIII^e siècle. Il commercialise son vin à des aubergistes, à des marchands de vin et à des négociants en eaux-de-vie. Des ventes sont repérées à Aigre (la famille Gauthier y est un important négociant implanté depuis le XVII^e siècle) ainsi qu'à Jarnac et à Port l'Houmeau (Angoulême).

Au XIX^e siècle, la production viticole du Domaine est amplifiée par les successeurs de Jean-Hélie, et ce jusqu'à la crise du phylloxera. Ceux-ci développent la commercialisation directe de leur eau-de-vie. En 1812, à titre d'exemple, Louis-Robert Duboys de Labarre achète cent futs en châtaignier et cinquante en chêne. Cette production viticole est gérée conjointement avec celle du domaine de Puyfrançais. C'est toutefois le domaine de La Barre qui assure la vinification.

On présente en *annexe 25* quelques statistiques sur la production viticole du domaine. On remarque que le domaine de La Barre vend sa propre *marque* (le *cognac La barre ou Puyfrançais ?*), sans doute marginalement, comme en témoignent des factures d'achat de bouteilles et d'expédition datées de 1862.

A noter que jusqu'en 1789, les vendanges sont fixées par le seigneur qui en annonce le *ban*, ou plus exactement lève le *ban*, c'est à dire lève l'interdiction de commencer à cueillir le raisin. Ce *ban* de vendange permet au seigneur de contrôler la perception de ses droits seigneuriaux et d'assurer ses propres récoltes en priorité, en utilisant le premier les équipes de vendangeurs

accordées, car en France la tradition salique voulait que seul le fils aîné reprenne le flambeau du père.

¹⁶⁹ Livres de comptes de Jean-Hélie, *succession de Louis-Robert Duboys*, baux de 1782/1798.

¹⁷⁰ Anecdote rapportée par Ludovic de Labarre au début du XX^e siècle, document dactylographié archives familiales.

¹⁷¹ On peut l'imaginer : Antoine Parmentier, 1737 - 1813, pharmacien dans l'armée de Hanovre alors que

étrangers, alors que les autres vignobles sont exposés aux risques de pluie ou de pourriture. Après 1800, C'est le préfet qui annonce le ban.

- La pomme de terre à La Barre ¹⁷⁰

« *La pomme de terre, le légume de la cabane et du château* », Louis de Cussy

En 1762, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde revient en Angoumois pour se reposer de ses campagnes de la guerre de Sept Ans. Comme Antoine Parmentier – qu'il a peut-être rencontré en Allemagne ¹⁷¹ –, Jean-Hélie rapporte des pommes de terre (kartoffel) dont il ravitaillait les troupes du Roi postées en Allemagne.

Dès son retour, il expérimente la culture des pommes de terre d'abord sur ses terres de La Bernarde, et, à partir de 1771 également sur le domaine de La Barre. En août 1773, il écrit à son frère François Duboys de La Brune : « *Fais-moi le plaisir d'aller à La Barre voir si Ravaré (un de ses métayers) a bien pris soin de chausser mes pommes de terre et de tenir en bon guéret* ¹⁷², et dis-moi si elles sont belles ».

Il partage ses expériences avec le comte de Broglie, installé en ses terres de Ruffec et dont il est un proche.

Alors que la disette sévit en 1770 dans la région, le comte admoneste son curé et lui écrit le 6 avril 1770 : « [...] *Je suis véritablement touché, Monsieur, de ce que vous me mandez de la misère du peuple de nos cantons. [...] et suis très étonné que vous n'ayez pas imaginé de moyens de suppléer aux pommes de terre qui vous manquent. M. d'Angoulême, à qui elles manquent également, est parvenu à en faire à Vars, pour en donner tous les jours à 300 personnes. Cela valait bien la peine que vous y fîssiez un voyage pour connaître sa méthode. Voyez donc à aller à Vars et à faire le plus tôt possible tout ce qui se pourra pour le soulagement des pauvres* ». ¹⁷³

Était-ce aussi sur les terres que possède Jean-Hélie à Vars ?

Jean-Hélie est officier d'intendance en charge notamment des vivres et de l'approvisionnement de l'armée.

¹⁷² Guéret : terre qu'on a laissée se reposer pendant un an et que l'on laboure.

¹⁷³ Repris d'Alain Mazère, *Charles de Broglie, un ruffécois, espion de Louis XV et promoteur de La Fayette*, éditions Douin 2022.

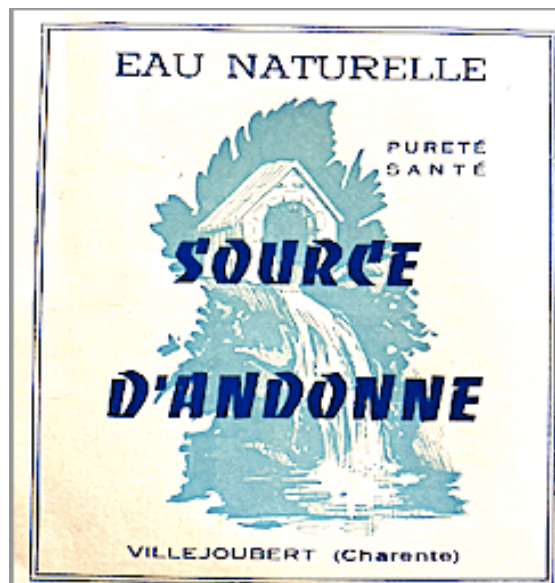
Le comte de Broglie – identifié ¹⁷⁴ comme ayant introduit la pomme de terre en nord-Angoumois – et Jean-Hélie Duboys de La Bernarde semblent bien à l'origine de la culture de ce tubercule dans la région. « [...] *Convenons que les deux militaires aux champs furent ensemble les précurseurs de l'implantation en Angoumois du fameux tubercule [...]* ». ¹⁷⁵ On sait en tout cas que cette culture a mis du temps à s'implanter en Angoumois et qu'au mieux, elle servait en priorité à nourrir les cochons (*cf. annexe 26*).

Au domaine de La Barre, on met de l'eau en bouteille !

Le domaine de La Barre héberge deux sources, dont la source d'Andone. Cette dernière est au droit du Château à cent mètres. Un puits existait encore en 1868, comme le décrit Alcide Gaugué. ¹⁷⁶

Vers 1960, Etienne de Labarre entreprend de valoriser cette source et fait des essais de production d'eau naturelle en bouteille. Son décès met fin au projet. Il en reste quelques

étiquettes. On ne peut s'empêcher de faire un rapprochement avec le blason de la famille Duboys de Labarre : deux colombes se désaltérant dans un calice.



étiquette d'une bouteille d'eau « La Barre » « Andonne »

¹⁷⁴ Roze (Ernest), *histoire de la pomme de terre traitée aux points de vue historique, biologique, pathologique, cultural et utilitaire*, Ed. Rothschild, 1898 (p.117-201).

¹⁷⁵ Alain Mazère, *Op. cit.*

¹⁷⁶ Gaugué (Alcide), *la Charente communale illustrée*, Ed. de la Tour Gile, 1868.



vers 1914, familles Duboys de Labarre et Rogues de Fursac au château de La Barre (on y reconnaît Ludovic de Labarre sur la gauche, sans doute Hubert et Henri de Fursac en costume clair). La source d'Andone est à 50 m du Château sur la gauche de la photo



(cliché Didier Roy)

CHAPITRE 7

Pierre DUBOYS de LA MOLIGNIERE (1752 - ca.1820), *globe-trotter* de Saint-Domingue et Alexandrie à Saint-Pétersbourg

« On ne va jamais aussi loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va »
Christophe Colomb

Avertissement : Ce chapitre doit en partie à Jean-Claude PALLAS qui m'a autorisé à reprendre des éléments de ses deux articles consacrés à François de La Molignière et parus dans la revue Jadis en 2015 et 2016. Je le remercie pour nos échanges nourris.

François Duboys de La Molignière (1752-ca.1820)¹⁷⁷ est le fils aîné de François Duboys de La Brune (1723-1798) (frère du Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, le chef du clan Duboys) et de Catherine Hériard (1719-1757).

Le 3 février 1785, il épouse à Melun Marie-Antoinette Bon (ca. 1762 Melun - 1821 Auxerre)¹⁷⁸. Ils ont une fille, Antoinette Adèle, (1788-1815) qui n'aura pas de descendance. En 1810, Adèle suit des cours de solfège et de préparation au chant au Conservatoire de musique de Paris, créé en 1795 et situé dans le 9^e arrondissement de Paris.

François Duboys de La Molignière fait des études de droit à Paris. Il semble avoir été avocat au parlement de Paris.¹⁷⁹ Il est qualifié d'écuyer dans certains actes retrouvés.

En 1776, à l'âge de 24. ans et sous l'entremise du comte de Broglie, il est nommé au conseil supérieur de Port-au-Prince à Saint-Domingue, où il s'intéresse de près à l'indépendance des États-Unis (voir chapitre 4) En 1801, On le trouve à Alexandrie où il est nommé par Bonaparte commissaire de la Marine et directeur des Cultures et Fabriques d'Égypte. Il se rend ensuite à St-Pétersbourg où il enseigne les belles-lettres et le française. Son destin est original.

Séjour à Saint-Domingue¹⁸⁰

En 1775, son Oncle Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, proche du comte de Broglie, le recommande pour un poste de conseiller au Conseil souverain¹⁸¹ de Port-au-Prince à Saint-Domingue. (Cf. annexe 14).

Le 1^{er} novembre 1775, le comte de Broglie écrit à la Molignière « [...] vous trouverez ci joint un titre de M. de Sartine¹⁸² et le brevet de conseiller au conseil souverain de Port au Prince que ce ministre a bien voulu vous accorder. J'ai été très flatté qu'il ait eu égard à ma recommandation et à la bonne opinion que j'ai tâché de lui inspirer de vos talents. ... je vous conseille de partir le plus tôt possible afin de pouvoir arriver et être acclimaté avant les grandes chaleurs qui commencent de bien bonne heure dans la patrie que vous allez habiter ». Est jointe la lettre de M. de Sartine du 24 octobre 1775 : « [...] Sur le compte que j'ai rendu de votre zèle et de vos talents, sa Majesté a bien voulu vous agréer pour remplir un office de conseiller au Conseil Supérieur de Port au Prince. Je vous envoie le brevet (daté du 18 octobre 1775) en vertu [...] Je vous conseille de partir le plus tôt possible afin de pouvoir arriver et être acclimaté avant les grandes chaleurs qui commencent de bien bonne heure dans la patrie que vous allez habiter ».

La Molignière s'embarque en février 1776, à bordeaux pour rejoindre Saint-Domingue et son poste de conseiller.¹⁸³

¹⁷⁷ 8 février 1752 à Villoroux – entre 1820 (dernière trace) et 1826 en Russie: (in dossier de succession : « Mme Emart (la nièce de son épouse) n'a pas souhaité donner d'informations sur son oncle depuis 1826 »). La Molignière pourrait être une déformation de « La Moulinière », lieu-dit situé au sud de Villoroux.

¹⁷⁸ Fille de Louis-Pierre Bon, bourgeois de Paris, et de Catherine-Jacquette Martin. On dit qu'« elle était fort riche, belle et instruite ».

¹⁷⁹ Doctorat en droit, avocat au parlement de Paris : titres qui figurent sur la publication de son « Ode à l'Impératrice Marie... », en 1807 à Saint-Pétersbourg.

¹⁸⁰ Cette île des Grandes Antilles était la plus florissante des colonies de la monarchie. On y

comptait près de 600 000 habitants (dont 500 000 esclaves noirs) travaillant sur 7 800 plantations de cannes à sucre, de café et de coton.

¹⁸¹ institution judiciaire spécifique des régions conquises par Louis XIV et des colonies.

¹⁸² Antoine de Sartine, comte d'Alby (1725 - 1801), Secrétaire d'État à la marine 1774 - 1780.

¹⁸³ on note que La Fayette, en lien avec le comte de Broglie, prépare son 1^{er} voyage vers l'Amérique en 1776 (officiellement vers Saint-Domingue) qu'il rejoindra en fait avec le vaisseau *la Victoire* depuis Bordeaux un an plus tard en 1777.

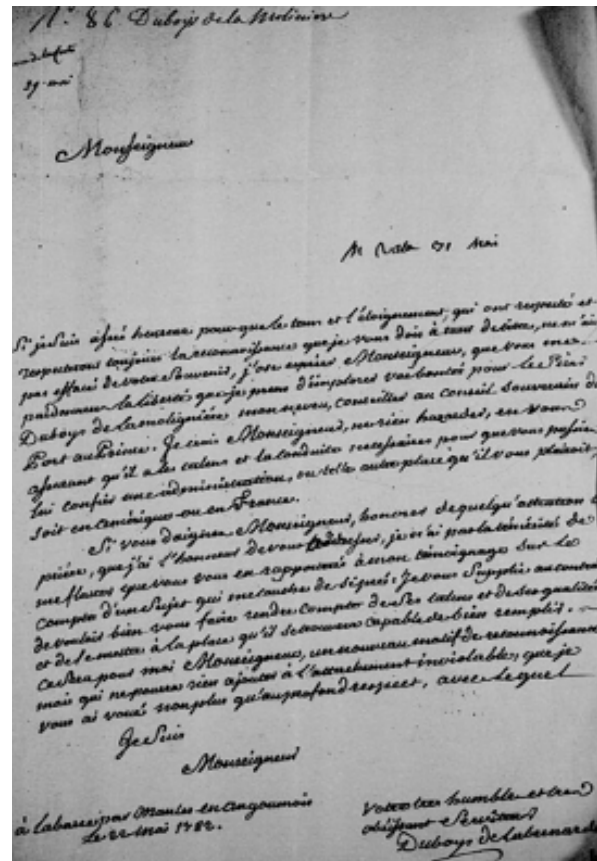
C'est Jean-Hélie Duboys de La Bernarde qui facilite l'installation de son neveu sur l'île. Une lettre de 1776 de Jean-Hélie au père de La Molignière indique qu'il a été recommandé à un certain M. d'Hémery. « [...] *Le service que M. d'Hémery a rendu à ton fils est autre chose que de l'avoir fait recevoir Conseiller. Ainsi fais lui bien entendre que s'il doit à M. d'Hémery, il ne manque pas de le rembourser le plus tôt qu'il pourra. [...] S'il trouve un mariage à faire dans ce pays-là, qu'il ne précipite rien, qu'il consulte M. d'Hémery qu'il fera bien de voir souvent [...] PS : Je crains fort que la Molignière ne conserve la fureur de versifier et qu'il n'adresse par reconnaissance de méchants vers à M. d'Hémery qui ne l'en estimera pas davantage, au contraire* ».

Ce « M. d'Hémery » serait-il François Olivier d'Hemery¹⁸⁴ (1742-1829), picto-charentais et capitaine au corps royal d'artillerie (régiment d'Auxonne) ? Ce dernier combattit et fût blessé en 1781 à la bataille de Yorktown, bataille qui signe la défaite certaine de la Grande-Bretagne dans la guerre pour l'indépendance américaine.

En mars 1779, suite à la promulgation de deux édits, une Sénéchaussée et une Amirauté sont créées aux Cayes,¹⁸⁵ elles ont pour juridiction les paroisses des Cayes, de Torbec, du Port-Salut, des Coteaux et du Cap Tiburon. Le 9 décembre suivant François Duboys de La Molignière procède à leurs installations et est nommé commissaire¹⁸⁶. Dans cette nouvelle fonction il est assisté par M. Piémont, substitut du procureur général, et par un greffier. Il semble cependant que François ait conservé ses activités de Conseiller au Conseil Supérieur de Port-au-Prince car il est toujours désigné ainsi dans les documents conservés. La Molignière procède à leurs installations et est nommé commissaire.

Les conditions climatiques à Saint-Domingue étaient difficiles pour les nouveaux arrivants en raison de maladies endémiques, de fièvres... On se souvient de l'hécatombe provoquée par la fièvre jaune au sein du corps

expéditionnaire de 20.000 hommes¹⁸⁷, envoyé fin 1801 par le Premier Consul pour pacifier¹⁸⁸ l'île soulevée par Toussaint-Louverture. Le général Leclerc, époux de Pauline Bonaparte, qui assurait le commandement de cette troupe, succomba lui-même à cette épidémie, le 2 novembre 1802, dans l'île de La Tortue.



Lettre de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde adressée à « Monseigneur » pour solliciter une faveur pour son neveu Molignière. 22 mai 1782

Dès 1782, La Molignière souhaite quitter St-Domingue ; sans doute est-ce en lien avec la mort du comte de Broglie, son « protecteur ». Datée du 22 mai 1782, une lettre de son oncle Jean-Hélie Duboys de La Bernarde adressée à « Monseigneur » (sans doute Gabriel de Castries, ministre de la Marine, que Jean-Hélie a fréquenté lors de la guerre de Sept ans)

¹⁸⁴ Il est le neveu d'Olivier Mathurin d'Hémery (1716 - 1779), seigneur de l'Abrégement dépendant de la baronnie de Verteuil (proche de Ruffec et des terres de La Barre), militaire lié au comte du Muy et au comte de Broglie comme Jean-Hélie Duboys de La Bernarde.

¹⁸⁵ Les Cayes : au sud-ouest de la capitale, 3^e port de la colonie après Cap-Français et Port-au-Prince.

¹⁸⁶ MOREAU DE SAINT-MERY, Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie

française de l'Isle de Saint-Domingue, Philadelphie, Paris, Hambourg, 1798.

¹⁸⁷ Dont un certain nombre de Charentais, en particulier Jacques Laborde, aide de camp du général Watrin, né à Gourville (ancien canton de Rouillac) le 03.09.1774 et mort lui aussi de la fièvre jaune le 06.10.1802 (14 vendémiaire an XI) ainsi que le général Watrin.

¹⁸⁸ Et aussi pour rétablir l'esclavage.

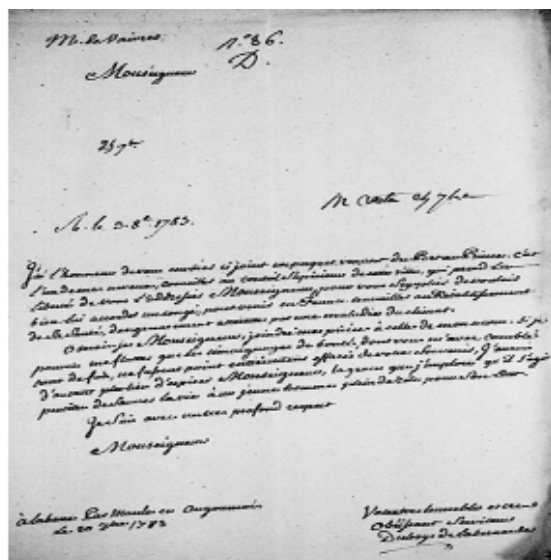
témoigne indirectement de son désir d'une autre affectation : « si je suis assez heureux pour que le temps et l'éloignement qui ont respecté et respecteront toujours la reconnaissance que je vous dois à plus d'un titre, ne m'ai pas effacé de votre souvenir, j'ose espérer, Monseigneur, que vous me pardonneriez la liberté que je prends d'implorer vos bontés pour le sieur Duboys de Lamolignière mon neveu, conseiller au Conseil souverain de Port-au-Prince. Je crois Monseigneur, ne rien hasarder, en vous assurant qu'il a les talents et la conduite nécessaires pour que vous puissiez lui confier une administration ou telle autre place qu'il vous plairait soit en Amérique ou en France. »

Cette demande n'aboutira apparemment pas. On sait que La Molignière eut à souffrir d'une maladie de peau (dartres) qui nécessita son retour en France. Au début de l'année 1783, il adresse un mémoire¹⁸⁹ à « Monseigneur », pour solliciter un congé d'une année et il précise qu'il « ... est affecté depuis longtemps d'une maladie endémique à Saint-Domingue. Les progrès en sont rapides ... de lui faire délivrer un congé d'une année à compter du jour où il arrivera en France ». Probablement peu après il fait établir un certificat médical¹⁹⁰ faisant ressortir son état de santé : « Nous médecin du Roy et de l'hôpital militaire du Port-au-Prince, soussigné, certifions que M. Duboys de La Molignière conseiller au Conseil supérieur du Port-au-Prince, porte depuis longtemps des dartres qui ont résisté aux remèdes les plus éprouvés ; nous estimons qu'il n'est point d'autres moyens pour obtenir la guérison de cette maladie cutanée (que l'on peut regarder comme endémique à Saint-Domingue) que de passer en France où le climat seul suffit quelquefois pour guérir cette maladie. En foy de quoi nous lui avons donné le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit. Au Port-au-Prince ce 9 mai 1783 ».

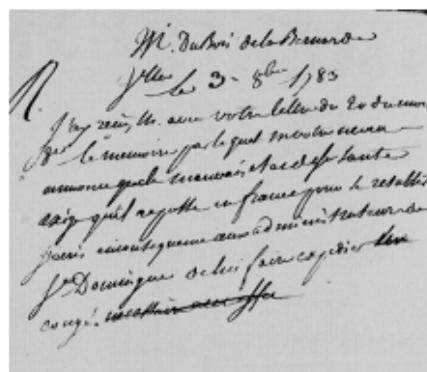
Ainsi La Molignière projette de quitter Saint-Domingue.

Il fait intervenir son oncle Jean-Hélie qui par correspondance du 3 oct. 1783 implore (sans doute soit Antoine de Sartines¹⁹¹, soit Gabriel de

Castries¹⁹², alors ministre de la Marine), d'accorder un congé à la Molignière « [...] pour venir en France et pour travailler au rétablissement de sa santé dangereusement atteinte par une maladie du climat... il s'agit peut-être de sauver la vie à un jeune homme plein de zèle [...] ». « Monseigneur » répond à Jean-Hélie : « J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 20 du mois d'octobre et le mémoire par lequel M. votre neveu annonce que le mauvais état de sa santé exige qu'il repasse en France pour le rétablir. J'écris en conséquence aux administrateurs de St Domingue de lui faire expédier un congé. » (3 novembre 1783).



oct. 1783, Lettre de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde (ANOM)



Note retrouvée dans le dossier militaire de François de La Molignière à l'adresse de Jean-Hélie, signée « Monseigneur » 3 novembre 1783 (ANOM)

¹⁸⁹ ANOM (Archives nationales d'outre-mer), malheureusement sans date (on peut estimer celle-ci au début 1783 d'après le contexte) et on ne connaît pas le nom du destinataire simplement désigné « Monseigneur ». A cette époque le Secrétaire d'État à la Marine n'était plus de Sartine mais Charles de La Croix, marquis de Castries (de 1780 à 1787). Dans ce Mémoire, La Molignière parle de lui-même à la troisième personne.

¹⁹⁰ ANOM (Archives nationales d'outre-mer).

¹⁹¹ Antoine de Sartine (1729-1801), lieutenant général de police, Ministre de la Marine sous Louis XVI, très proche de la cause Etats-Unienne et du comte de Broglie. Jean-Hélie est en lien avec lui depuis la guerre de 7 ans.

¹⁹² Gabriel de Castries (1727-1801), Lieutenant général pendant la guerre de 7 ans (Jean-Hélie Duboys de La Bernarde le fréquente alors), secrétaire d'État à la Marine de 1780 à 1787.

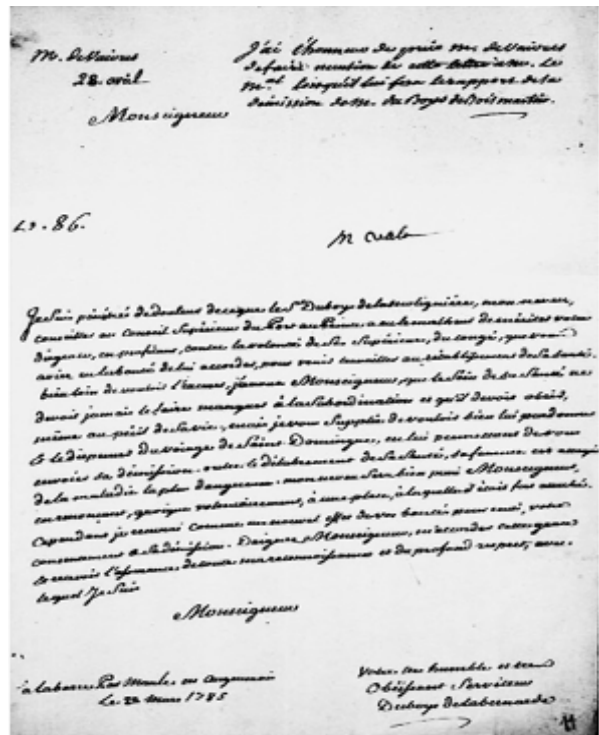
Début 1784, François de La Molignière revient donc à Paris pour un séjour de convalescence au cours duquel il se marie.

Durant ce séjour « François Duboys de Lamolignière, de la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption de Port-au-Prince, écuyer, conseiller au Conseil supérieur du Port-au-Prince, Isle de Saint-Domingue » se rend en Seine-et-Marne où il prend pour épouse Marie Antoinette Bon, mineure âgée d'environ 23 ans¹⁹³, le 3 février 1785¹⁹⁴, à Melun, paroisse Saint-Etienne. Marie Antoinette « était, paraît-il fort riche, belle et instruite¹⁹⁵ ». Aucun membre de sa famille n'assiste à ce mariage, probablement en raison de l'éloignement de Melun par rapport à la Charente. Son père lui cède à cette occasion un domaine¹⁹⁶ à La Bernarde contre une rente de 3.280 livres. Hélas les problèmes vont s'accumuler pour François. Aux difficultés dues à son propre état de santé vont s'ajouter celles liées à la maladie de sa jeune¹⁹⁷ épouse. De ce fait François ne peut rejoindre son poste à Port-au-Prince ce qui est très mal perçu par sa hiérarchie et entraîne son discrédit.

Un nouvelle fois son oncle intervient¹⁹⁸ « Je suis pénétré de douleur de ce que le sieur Duboys de La Molignière, mon neveu, conseiller au Conseil supérieur du Port-au-Prince, a eu le malheur de mériter votre disgrâce, en profitant, contre la volonté de ses supérieurs, du congé, que vous aviez eu la bonté de lui accorder, pour venir travailler au rétablissement de sa santé. Bien loin de vouloir l'excuser, ... Monseigneur, que le soin de sa santé ne devait jamais le faire manquer à la subordination et qu'il devait obéir, même au péril de sa santé, mais je vous supplie de vouloir bien lui pardonner et le dispenser du voyage de Saint-Domingue, en lui permettant de vous envoyer sa démission. Outre le délabrement de sa santé, sa femme est attequée de la maladie la plus dangereuse¹⁹⁹. Mon neveu sera bien puni Monseigneur, en renonçant, quoique volontairement, à une place, à laquelle il était fort attachée. Cependant je recevrai comme un nouvel effet de vos bontés pour moi, votre consentement à sa démission ».

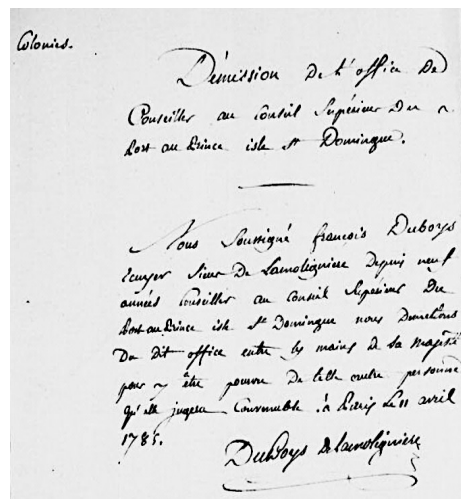
Il fut donc contraint à donner sa démission qui sera acceptée. Il retournera cependant à Saint-Domingue car, comme nous

allons le voir, François n'était pas présent lors de la naissance de sa fille.



lettre du 28 mars 1785 de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde proposant à « monseigneur » une solution de démission pour son neveu (ANOM)

La Molignière est donc contraint à donner sa démission en qui est acceptée en 1785.



lettre de démission de la Molignière, 11 avril 1785 (ANOM)

¹⁹³ L'acte de mariage n'indique ni la date, ni le lieu de naissance de Marie Antoinette.

¹⁹⁴ Un contrat de mariage avait été établi la veille, 2 février 1785, recherches en cours.

¹⁹⁵ Alain DUBOYS de LABARRE, *Histoires de famille* (p. 48).

¹⁹⁶ Ibid.

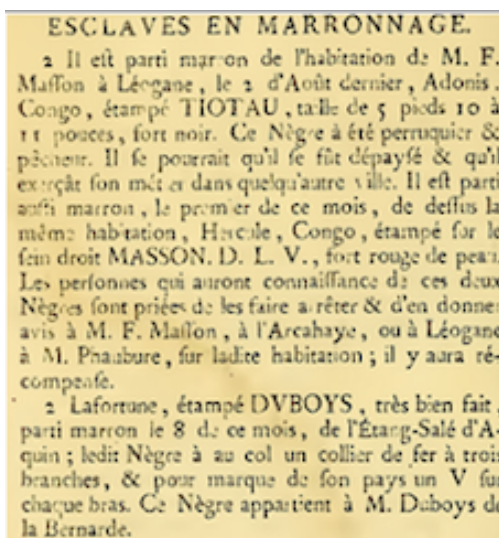
¹⁹⁷ L'acte de mariage n'indique pas son âge mais précise qu'elle était mineure.

¹⁹⁸ ANOM (Archives nationales d'outre-mer), lettre du 28.03.1785 de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, écrite à La Barre.

¹⁹⁹ À ce jour cette « maladie la plus dangereuse » (en 1785) reste mystérieuse.

Un « Duboys » à Saint-Domingue peut en cacher un autre (et même deux !)
 François Duboys de La Molignière n'est pas le seul Duboys à avoir résidé à Saint-Domingue. Un de ses cousins, François Duboys de La Bernarde (ca. 1760 - 1834)²⁰⁰, dit l'Américain, séjourne et réside quelques décennies à Saint-Domingue. Repéré d'abord à Cayenne, on le retrouve à Saint-Domingue en tant que colon dans la commune d'Aquin. Il y est propriétaire d'une cotonnerie à l'Étang-Salé, d'une habitation non cultivée aux Carcasses et d'une autre sans désignation de culture aux Palmes. Certaines sources indiquent qu'il aurait pu être receveur de l'octroi de Cayes, mais nous n'en avons pas la preuve.

Il épouse, sans doute à Saint Domingue, Marie Félicité de Saintard, fille d'un colon, commandant de Milices. Il est en contact avec La Molignière et réside toujours à Saint-Domingue en 1789.²⁰¹



En 1791, alors qu'en métropole on tergiverse sur l'abolition de l'esclavage – maintenu en mai puis aboli en sept –, il fait publier une petite annonce dans la Gazette de Saint-Domingue de 1791 décrivant les caractéristiques physiques d'un de ses esclaves en marronnage (en fuite).

Alors que la guerre civile sur l'île s'intensifie en 1792, il participe à la lutte contre révolutionnaire, joue le jeu des anglais et comme beaucoup de colons se réfugie à New-York.

On sait qu'il part de New-York le 23 décembre 1795 et débarque au Havre le 1^{er} janvier 1796.

Il retourne à Saint-Domingue en 1801, peu avant l'arrivée du général Leclerc²⁰² chargé par Napoléon de restaurer l'esclavage et l'autorité de la France dans cette colonie.

Elle est transformée en un État pratiquement autonome par le général noir Toussaint Louverture. Duboys « l'Américain » avait sans doute à cœur de retrouver ses propriétés.

On ne sait quand François de Labernarde retourne en Charente, où il meurt en 1834.

Il avait été préalablement indemnisé²⁰³ en 1831 en tant que colon spolié, ainsi que sa femme Félicité en tant qu'ayant-droit de sa mère, ancienne propriétaire d'une cafétéria à Petit Goaye et d'une indigoterie à l'Anse de Veau.

Un troisième Duboys a fréquenté Saint-Domingue. Il s'agit de François Sauteraud, fils de Hélié Sauteraud de Leriget et de Marie Duboys (tante directe de Jean Hélié Duboys de La Bernarde). Il débarque à Saint-Domingue en 1746 en tant qu'officier d'infanterie, donnant une procuration à son cousin François Duboys de la Brune pour gérer ses biens pendant son absence. Il meurt en 1765 sans descendance.

Son intérêt pour l'indépendance des Etats-Unis

Le 27 juillet 1783 François Duboys de La Molignière, écrit depuis Port-Au-Prince à Benjamin Franklin²⁰⁴, en copie à Georges Washington : « [...] Il se présenta à l'un des premiers rois de Rome une sibille avec trois volumes d'oracles qu'elle ne vouloit soumettre à aucun examen et dont elle exigeoit un prix énorme. Sur les premiers refus de ce prince elle en brula deux et le détermina ainsi à donner pour le volume qui lui restoit le prix demandé pour les trois. Ce ne sont pas de vains oracles, que j'ai l'honneur de proposer à Votre Excellence, et qui sont indiqués dans le discours imprimé que vous trouverez ci joint, et je m'estimerai trop récompensé si le projet de Législation dont je m'occupe depuis sept ans peut mettre le Sceau à la liberté d'un peuple que vous avez déjà presque opérée. J'ai enoyé des exemplaires de ce Discours à Messieurs le Général

²⁰⁰ Il est le fils de Pierre Duboys de Godefroy (1723 - 1793), marié à Marie-Catherine Gratreau, frère de Jean-Hélié le maréchal et de son père.

²⁰¹ Il est appelé à témoigner lors du procès de son cousin à Port-au-Prince en 1788, comme le relate les minutes du jugement.

²⁰² Charles Leclerc (1772 - 1802), général de la Révolution, époux de la sœur de Napoléon.

²⁰³ État détaillé des liquidations opérées par la Commission chargée de répartir l'indemnité attribuée aux anciens colons de Saint-Domingue (1828 - 1834).

²⁰⁴ Benjamin Franklin (1706 - 1790) est l'ambassadeur officieux des États-Unis en France (à Versailles, de 1776 à 1785) qui signe le 3 septembre 1783, en tant que représentant des États-Unis, avec John Adams (1735 -1826) et John Jay (1745-1829), le traité de Paris qui met un terme à la guerre d'indépendance des Etats-Unis.

Washington, le président Henncoff et Mr. Thompson Secrétaire du Congrès. Le chef de ma famille, Mr. Duboys de La Bernarde brigadier des armées du roi est au surplus le seul à qui j'en aye adressé. Il est d'ailleurs absolument ignoré [...] »²⁰⁵

From — Duboys de Lamoligniere (unpublished)

Au Port au Prince le 27 juillet
1783.

Monsieur

Il se présenta à l'un des premiers rois de Rome une Sibille avec trois volumes d'oracles qu'elle ne vouloit soumettre à aucun examen et dont elle exigeoit un prix enorme. Sur les premiers refus de ce prince elle en brula deux et le détermina ainsi à donner pour le volume qui lui restoit le prix demandé pour les trois. Ce ne sont pas de vains oracles, que j'ai l'honneur de proposer à Votre Excellence, et qui sont indiqués dans le discours imprimé que vous trouverez ci joint, et je m'estimerai trop recompensé si le projet de Legislation dont je m'occupe depuis sept ans peut mettre le Sceau à la liberté d'un peuple que vous avez déjà presque opérée.

J'ai envoyé des exemplaires de ce Discours à Messieurs le General Washington, le président henncoff et Mr. Thompson Secrétaire du Congrès.

Le chef de ma famille, Mr. Duboys de La Bernarde brigadier des armées du roi est au surplus le seul à qui j'en aye adressé. Il est d'ailleurs absolument ignoré. Je suis avec un profond respect Monsieur De Votre Excellence Le tres humble et tres obeissant serviteur

Du Boys de La
moligniere
Conseiller au Conseil
Supérieur

Endorsed: Dubois de Lamolignieres 27 Juillet 1783

640032 = 040-u121.html

Lettre de Duboys de la Molignière à B. Franklin, 27 juillet 1783

Il écrit à peu près la même lettre à Georges Washington²⁰⁶ : « *Je vous envoie ci-joint un discours au peuple dont la liberté est le fruit de votre travail. Ce discours dicté par les circonstances peut servir de préface à un ouvrage important d'un projet de législation auquel j'ai quelque temps travaillé. Je ne suis pas législateur et par conséquent ce n'est pas ma propre gloire que j'ai en vue mais uniquement le bonheur de la nation qui l'adoptera. L'offrir à l'Amérique, ce sera (s'il est approuvé) l'offrir au monde entier, et mon devoir envers mon pays, que j'ai l'ambition d'accomplir à tous égards, ne sera pas omise. Je m'estimerai surtout sans reproche, si un homme plus grand que Brutus, et plus heureux et désintéressé qu'aucun homme depuis le prince d'Orange, en jugeait ainsi. J'adresse une copie de mon discours à [...]* ».

Quel lyrisme ! Malheureusement ni le discours mentionné, ni le projet de Législation n'ont été retrouvés.

Georges Washington lui répond²⁰⁷ le 1^{er} octobre 1783 de Rocky Hill, State of New

Jersey : « [...] J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 27 juillet et le discours qui l'accompagnait et je vous prie Monsieur d'agrèer mes remerciements aussi bien pour cette marque de votre attention que pour le plaisir que m'a procuré la lecture de vos performances. L'intérêt que vous prenez au bonheur futur de cette république réclame la reconnaissance de tout Américain, et je suis persuadé que tous, à qui votre discours sera communiqué, se joindront à moi dans cette estime avec laquelle j'ai l'honneur [...] ».

1783] A DISCOURSE AND ODE 173

To DU BOIS DE L'AMOLIGNIÈRE²⁴

Rocky Hill, State of New Jersey,
October 1, 1783.

Sir: I have had the honor to receive your Letter of the 27 July²⁵ and the Discourse which accompanied it and I beg you Sir to accept my thanks as well for this mark of your attention as for the pleasure I have received from the perusal of your performance.

The interest you take in the future happiness of this Republic, claims the gratitude of every American, and I am persuaded that all, to whom your discourse shall be communicated, will join me in that esteem with which, I have the honor, etc.²⁷

²⁴ Councillor of the Superior Council at Port au Prince, Haiti.

²⁵ Not now found in the *Washington Papers*, but a translation of it by Walker, under date of July 27, 1783, is indorsed by him, "With a book," presumably the "Discourse," copies of which seem to have been also sent to John Hancock and Charles Thomson.

On October 1 Washington wrote to Sivetau de Lepinay in Philadelphia a brief note of thanks for forwarding L'Amolignière's letter and Discourse. This draft is in the *Washington Papers*.

On doit s'interroger sur l'audace de La Molignière qui, simple conseiller à Saint-Domingue, ose écrire à des personnalités engagées dans la création des Etats-Unis.

Deux détails interpellent : La Molignière dit travailler depuis 1776 (date de son arrivée à St Domingue) sur un projet de Constitution des Etats-Unis. De même, il cite comme caution morale son oncle Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, dont on sait la grande proximité avec le comte de Broglie – dès 1763, grand partisan et acteur de la cause de l'Indépendance des colonies anglaises en Amérique et chef du Secret du Roi qu'il motive pour engager la France dans cette cause.²⁰⁸

Mais un indice est beaucoup plus intrigant : le 26 juillet 1780, de La Molignière écrit à Antoine de Sartine, toujours ministre de

²⁰⁵ « *The papers of Benjamin Franklin* » *The American Philosophical Society and Yale University Digital Edition by The Packard Humanities Institute*
<https://franklinpapers.org/framedVolumes.jsp>

²⁰⁶ George Washington (1732-1799) chef d'état-major de l'armée continentale pendant la guerre d'indépendance (1775-1783) puis premier président des États-Unis (1789-1797).

²⁰⁷ Writings of George Washington from the original manuscript sources, 1745-1799; direction of the United States George Washington Bicentennial Commission, Ed. Congress 1931, p. 173.

²⁰⁸ Réf : Mazère (Alain), *Charles de Broglie, Un ruffécois espion de Louis XV et promoteur de La Fayette*, Éditions Douin 2022 et Perrault (Gilles), *le Secret du Roi*. Ed. Fayard 1996.

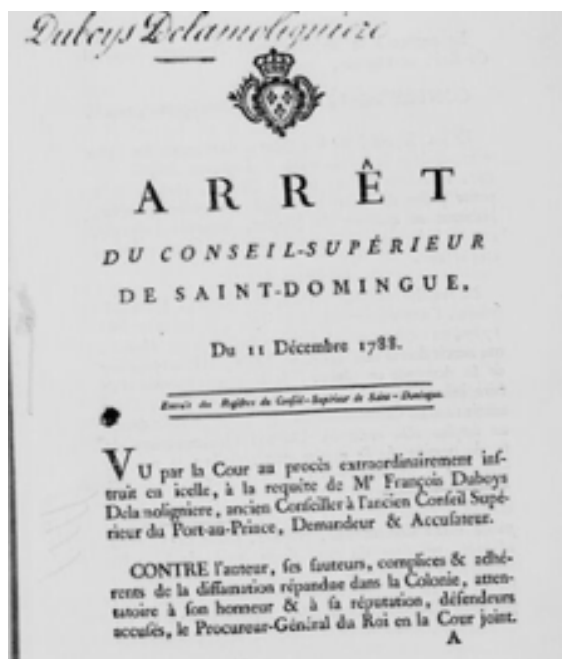
complet n'a pas été retrouvé. Ces ouvrages n'ont, semble-t-il été conservés dans aucune bibliothèque. Ces publications lui valent un procès²⁰⁹ pour diffamation.

En 1788, Il participe ainsi au jugement correspondant du Conseil supérieur de Port-au-Prince. Il a engagé une longue procédure judiciaire²¹⁰ pour « *laver son honneur et réparer les diffamations répandues dans la colonie* ». Il perd ce procès.

Le jugement de 1788 est sévère : La Molignière est condamné à

- « *lacérer devant la principale porte du palais les titres et volumes qu'il a écrits* » ;
- « *réparer la diffamation qu'il a commise en demandant publiquement pardon aux diffamés* » ;
- « *payer au trésor le quadruple de la somme de 1.200£ par lui indûment reçue, avec amende de 3£ envers le Roi* ».

Le juge déclare par ailleurs la Molignière incapable de ne jamais à l'avenir posséder aucune charge de magistrature et lui fait défense de prendre à l'avenir la qualité d'ancien conseiller au Conseil supérieur de Port-au-Prince.



Magistrat semble-t-il corrompu, jouant sur des conflits d'intérêt entre ses fonctions de

magistrat et d'avocat, La Molignière est marqué par une forme de sceau d'indignité.

C'est sans doute cela qui le motive à quitter définitivement Saint-Domingue et à rechercher une nouvelle affectation.

Il retourne en Charente. En 1800, il lui est proposé une affectation en Égypte. On ne sait comment il l'a obtenu. Cela est peut-être dû au changement de régime avec le Consulat qui entraîne des changements importants d'hommes.

Au début de l'année 1801 alors qu'il se trouve à Paris, François Dubois de La Molignière publie un *journal*²¹¹ dont il parle à son frère cadet Pierre Dubois-Labernarde (1756-1834) : « [...] Vous devez en ce moment avoir reçu un exemplaire de mon journal. J'en ai destiné quelques-uns à mes amis et voisins qui en ont demandé. J'en ai en outre donné une douzaine à Hériard (NDLR : son oncle Hériard, sieur de Pigolet) pour être remis au libraire d'Angoulême. Ce qu'en produira la vente vous tiendra lieu de dinde aux truffes ».

Ainsi, on apprend qu'il publie son *Journal*. Il publie également une traduction – remarquée – du latin vers le français des *Satires de Juvénal*²¹² et de *Perse*²¹³, dont certaines expressions sont passées à la postérité comme : « *panem et circenses* » : du pain et des jeux et « *mens sana in corpore sano* » : un esprit sain dans un corps sain. Dans le courant de l'année 1802 ces traductions feront l'objet de critiques, pas toujours élogieuses, dans divers journaux.

Il indique ainsi dans une lettre de début 1801 « [...] Marquez moi ce que vous pensez de ma traduction. Elle se vend assez bien. Aucun journal n'en a encore rendu compte, mais tous l'ont annoncée. Mercier m'a dit qu'il était chargé de l'article qui paraîtra dans la *Revue philosophique*. L'inclément Clément me cite aussi dans son tableau annuel. C'est l'homme de Paris à qui je crois le goût le plus sûr. On me dit que la *Gazette de France* m'avait un peu maltraité ». La Molignière prépare ainsi son affectation en Égypte.

²⁰⁹ Ce procès pourrait être le motif de son retour à St-Domingue.

²¹⁰ Arrêt du Conseil supérieur de Saint-Domingue du 11 déc. 1788.

²¹¹ Journal dont on ne connaît ni le titre ni le contenu et qui fut vendu chez un libraire d'Angoulême.

²¹² Juvénal, poète latin de la fin I^{er} siècle et du début du II^e siècle après JC.

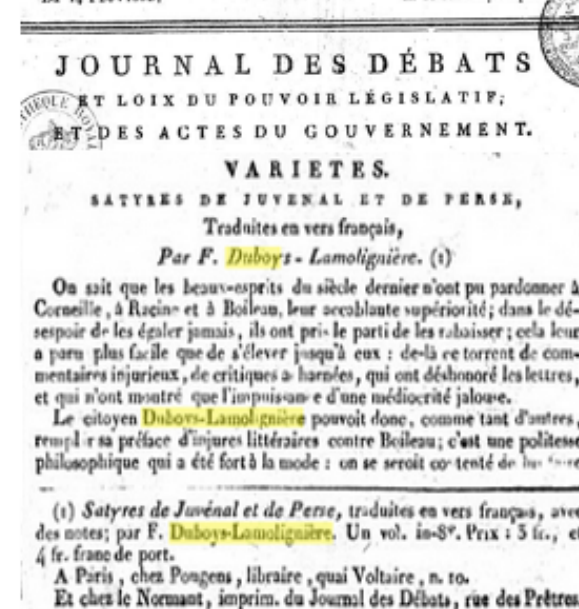
²¹³ Perse (en latin *Aulus Persius Flaccus*) auteur latin du I^{er} siècle après JC.

Une critique in journal des débats et loix du pouvoir législatif et des actes du gouvernement 3 fév. 1802, rubrique Feuilleton du journal

« On sait que les beaux-esprits du siècle dernier n'ont pu pardonner à Corneille, à Racine et à Boileau, leur accablante supériorité ; dans le désespoir de les élever jamais, ils ont pris le parti de les rabaisser ; cela leur a paru plus facile que de s'élever jusqu'à eux. De là, ce torrent de commentaire injurieux, de critiques acharnées, qui ont déshonoré les lettres, et qui n'ont montré que l'impuissance d'une médiocrité jalouse. Le citoyen Duboys-Lamolignière pouvait donc, comme tant d'autres, remplir sa préface d'injures littéraires contre Boileau ; c'est une politesse philosophique qui a été fort à la mode : on se serait contenté de lui faire observer [...]

Avouons qu'on trouve ici toute la vigueur de Perse, avec bien plus d'harmonie et un sens bien plus net. Tout bien examiné, je crois qu'il vaut mieux tâcher de faire des vers comme Boileau, que d'en dire du mal ».

De 14 FLEUVIOSE; an 10 de la République



générosité qui a toujours distingué le peuple anglais. M. Wall avoit les bras attachés comme de coutume, ses regards étoient baissés, et il ne sembloit faire aucune attention aux objets qui l'environnoient. Il a dit quelques mots au chapelain. Cinq minutes se sont à peine écoulées depuis le moment où il est sorti de la prison jusqu'à son execution. Il a paru éprouver de grandes souffrances avant de mourir, et a levé plusieurs fois les mains. Il avoit eu la veille une dernière entrevue avec sa femme, leurs adieux ont été déchirans.

Extraits journal des débats et loix, (Gallica)

Une critique plus positive dans le Journal Général de la littérature, des sciences et des arts 1^{er} mars 1802

N^o. 14. Du 10 Ventôse an 10 (1 Mars 1802).

JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS,
Précédemment rédigé par L. A. FONTENAI,
et maintenant par M. N. S. GUILLON.

VI. SATYRES DE JUVENAL ET DE PERSE, traduites en français, avec des notes, par F. DUBOIS LAMOLIGNIÈRE, 1 vol. in-8°. avec cette épigraphe : *Dulcia non meruit, qui non gustavit amara.*

Les poètes médiocres, disait-on à Perrot d'Ablancour, rendent bien mal les auteurs, lorsqu'ils se mêlent de les traduire : « Vous avez raison, répondit-il ; n'ayant ni assez d'adresse, ni assez de feu pour fondre la matière, ils se contentent de la souder grossièrement, et la soudure paraît ». N'y a-t-il que les poètes mé-

« A certains égards, le c. La Molignière avoit droit à l'honneur d'être l'interprète de Juvenal. Son style a quelquefois l'énergie et la véhémence de Juvenal, quelquefois la rapidité et la précision de Perse; l'auteur qui a fait ces vers :

*Sous le chaume jadis nos pères vertueux
Voyaient dans leurs moitiés, des épouses,
des mères,*

*Toutes à leurs devoirs, aimables et sévères,
Et qui, lorsqu'Annibal assiège ailleurs leurs
maris,*

S'occupaient noblement à filer leurs habits.

n'est assurément pas un poète médiocre; je me hâte d'ajouter qu'il y en aurait beaucoup d'autres encore à citer ; mais il faut convenir aussi que l'on ne rencontre point partout ce choix sévère d'expression, cette harmonie et cette noblesse dans le style, cette savante combinaison de mots rapprochés avec art.

Nous croyons encore qu'une des causes principales du peu de succès qu'a obtenu cette traduction, est dans la légèreté des accusations portées par l'écrivain contre Boileau. Ces déclamations contre le législateur du Parnasse, sont passées de mode. Les traits lancés contre lui ne sauraient l'atteindre, et retomberont toujours sur les imprudentes mains qui les lancent. »

Commissaire de la Marine et directeur des cultures et fabriques d'Égypte

Alors que son frère Pierre Duboys-Labernarde l'a sollicité pour emmener avec lui en Égypte leur jeune neveu Hériard-Pigolet, La Molignière lui répond au début de 1801 :

« [...] Lorsque le ministre de la Marine a proposé au Premier Consul de me donner mes premiers ordres,

Bonaparte a eu la bonté de répondre que le sort de l'Égypte n'était pas assez assuré et qu'il ne fallait pas envoyer un galant homme de plus à un danger possible. Du coup il m'était bien défendu de laisser percer les craintes du Gouvernement. Aujourd'hui tout a changé de face. Jamais l'Égypte n'a paru plus sûrement devoir nous demeurer et j'espère bien pouvoir me mettre en route [...] ». Il a déjà recruté deux personnes et indique « [...] Vous vous y prenez un peu tard, j'ai déjà beaucoup de monde et il y a déjà au moins sept personnes qui ont pris les devants. Que votre jeune homme attende donc quelque temps et s'applique à bien connaître la fabrique de l'eau-de-vie ».

Après avoir embarqué à Toulon, on le retrouve à Alexandrie, le 22 mars 1801, comme commissaire de la Marine²¹⁴ et directeur des cultures et fabriques d'Égypte, sans savoir exactement en quoi consiste cette dernière fonction.

Fin 1801, on le sait à Paris. Son séjour en Égypte a été écourté : avec la perte de la flotte française coulée par Nelson à Aboukir, les Français se rendent aux Anglais et doivent quitter l'Égypte à partir du 30 août 1801 – les Anglais réquisitionnent alors les découvertes des savants français envoyés par Bonaparte et notamment l'une des plus importantes, la pierre de Rosette.

Le 22 février 1802, il revend à son frère Pierre la part d'héritage qui lui revient de son père, décédé le 22 octobre 1798 (1^{er} brumaire an VII) au logis de La Bernarde, si bien qu'à partir de cette date il ne possède plus aucun bien en France (en Charente).

Départ en Russie

Fin 1802, François de La Molignière quitte la France et part pour la capitale impériale de la Russie.

Le 15 janvier 1803, François entre à l'Université de Saint-Petersbourg où il enseigne pendant huit ans comme Professeur de français.²¹⁵ Depuis le milieu du XVIII^e siècle la langue française était devenue la seconde langue de la noblesse de Russie et les livres français prédominaient dans les bibliothèques.

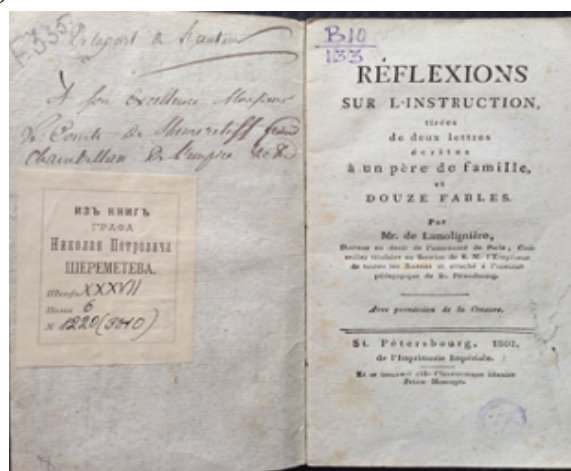
²¹⁴ Officier exerçant des actions de police commerciale et maritime, d'administration technique et financière de ports, de justice.

²¹⁵ Alla N. Polosina Mme, responsable des archives du musée Tolstoï à Iasnaïa Poliana (Russie), communication du 2 mai 2015 à JP Pallas.

²¹⁶ François-Adrien Boieldieu (1775-1834) compositeur français d'opéras. En 1803, il est nommé

En 1804, il écrit à sa famille : « [...] Il y a quinze ans, on pouvait facilement faire des affaires à Saint-Petersbourg, Riga et Moscou avec un petit capital, mais actuellement il y a au moins 9.000 étrangers qui n'arrivent à rien. Pour réussir il faut avoir au moins 100.000 écus ou du talent. Ainsi, mon ami Boieldieu²¹⁶, charmant musicien compositeur vient d'obtenir une place de 15.000 francs dans la Chapelle de l'Empereur ».

Toujours en 1804, il compose une Ode à sa Majesté l'Impératrice Marie sur le mariage de la grande duchesse, sa fille, avec son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc de Saxe-Weimar²¹⁷ qui sera publiée en 1807, année durant laquelle est également édité par l'Imprimerie impériale de Saint-Petersbourg ses *Réflexions sur l'instruction tirée de deux lettres écrites à un père de famille et douze fables*.



F A B L E 7.

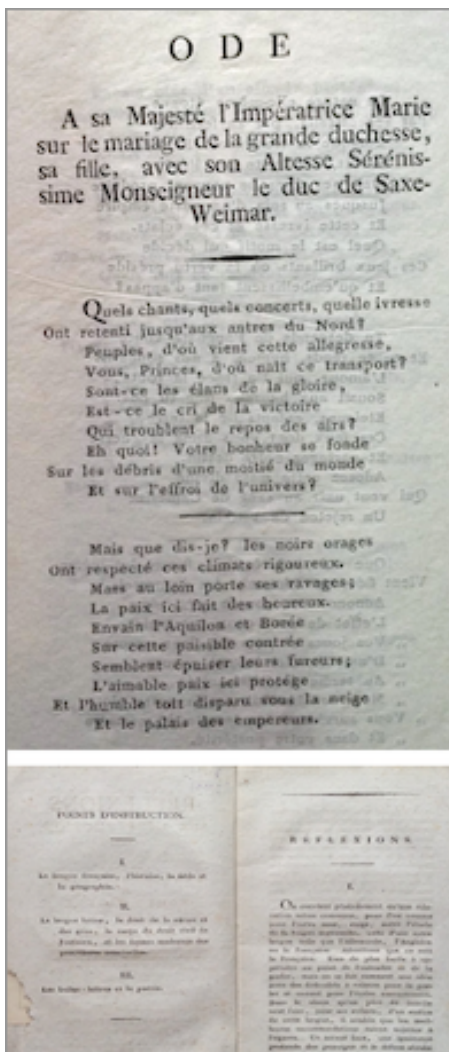
LA CORNEILLE ET LE ROSSIGNOL.

UNE corneille sans cervelle,
Jeune, et qui ne comptait tout au plus que cent
ans,
Plaignait la tendre Philomèle,
De voir à peine dix printemps.
Hélas ! lui répondit l'aimable solitaire,
Pour qui réfléchit peu ; deux siècles ne sont rien ;
Et que deux lustres, au contraire,
Offrent une immense carrière
Au savant, au héros, à l'homme qui vit bien !
J'y pourrais ajouter, à l'amante offensée ;
Il n'importe l'espace : on vit par la pensée.

PAR DUBOIS-LAMOLIGNIÈRE.

par l'Empereur Alexandre I^{er}, maître de chapelle et compositeur.

²¹⁷ Le mariage de Marie Pavlovna (1786-1859) et du grand-duc Frédéric-Charles de Saxe-Weymar-Eisenach (1783-1853) a lieu le 3 août 1804. L'impératrice Marie était la seconde épouse du tsarevitch Paul Petrovitch, empereur de Russie en 1796.



Un exemplaire a été conservé à la Bibliothèque nationale russe, à Saint-Pétersbourg, avec la dédicace de François « *À son Excellence Monsieur le comte de Cheremeteff*,²¹⁸ *Grand Chambellan de l'Empire* », François y est déclaré *docteur en droit de l'université de Paris, Conseiller titulaire au service de S.M. l'Empereur*²¹⁹ de toutes les Russies et attaché à l'Institut pédagogique de Saint-Pétersbourg.

En 1808, il rédige un *Abrégé de grammaire française à l'usage de l'Université de Saint-Pétersbourg* qui sera publié par l'Imprimerie Frédéric Drechsler, cet ouvrage figure dans le catalogue de la Bibliothèque Nationale Russe.

En 1810, il reçoit le titre²²⁰ de *Professeur à l'Institut pédagogique de Saint-Pétersbourg*.

Le 4 janvier 1811, il donne sa démission à l'Université de Saint-Pétersbourg.

On le retrouve à Saint-Pétersbourg comme *professeur de belles-lettres françaises du comte Tolstoï*.²²¹ Il est logé et payé 6.000 francs pour un cours de sept heures deux fois par semaine. « *Plus tard le comte Tolstoï lui offrira logement, nourriture, deux domestiques, une voiture pour causer quelques fois avec lui* ».

Le 19 octobre 1815 sa fille Antoinette Adèle décède en France, à Cadillac, en Gironde. Elle n'avait que 27 ans. Étant séparé de son épouse il n'en fut probablement pas informé. Entre fin 1809 et fin 1810 Antoinette Adèle, alors âgée de 21/22 ans, suit des cours de solfège et de préparation au chant au Conservatoire de musique de Paris qui venait d'être créé en 1795 et qui s'était installé le 22 octobre 1796 dans l'ancien Hôtel des Menus-Plaisirs, près de la rue Bergère dans le 9^e arrondissement

En 1818, l'Imprimerie du département de l'instruction publique publie encore un petit ouvrage de 48 pages : *Fables nouvelles, mises en vers, M. F. Duboys de Lamolignière*.

Après 1818 on perd la trace de François Duboys de La Molignière qui décède très probablement en Russie.

Le 2 novembre 1821, son épouse Marie Antoinette BON, décède à Auxerre, à 59 ans. Son acte de décès nous apprend simplement qu'elle était « *rentière et femme séparée de M. Dubois de la Molignière* » et qu'elle demeurait à Auxerre.

En 1850, des neveux héritiers de François de la Molignière et de son épouse (Mrs Duboys, de Prémont (Alexis), Arlin-Lacroix, Mayaud, et Mme Emard) écrivent au préfet de la Charente puis à un ministre pour essayer de retrouver trace de leur oncle et indiquent « *qu'ils ont appris de source sûre que La Molignière a laissé un bien d'une certaine valeur et ont un grand intérêt à justifier de son décès et pensent qu'il aurait laissé quelque fortune en Russie où il occupait une position à la fois fort honorable et lucrative* ».

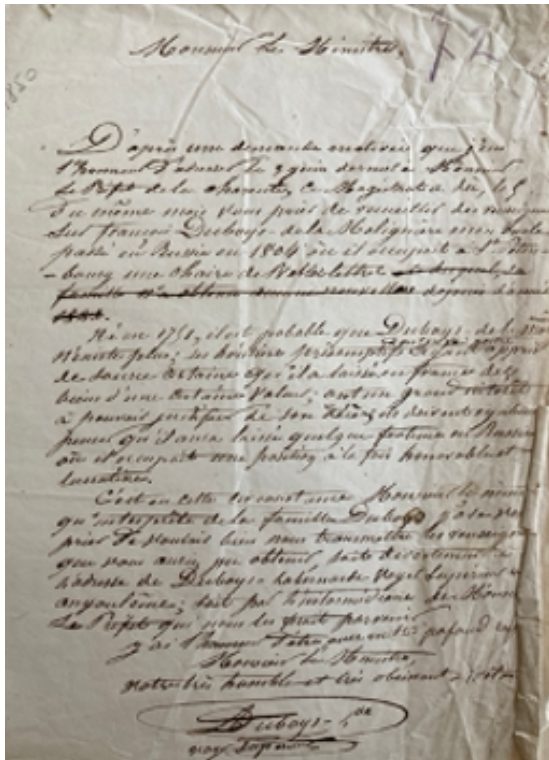
En juillet 1851, l'avocat Pellegrini, mandaté par ces mêmes neveux, demande des renseignements au Ministère de l'Éducation de Russie, concernant le service et la date de la mort de leur oncle.

²¹⁸ Il s'agit de Nikolaï Petrovich (1751-1809). La famille Cheremeteff était l'une des plus riches de Russie.

²¹⁹ Il s'agit d'Alexandre I^{er} (1777-1825), empereur en 1801 suite à l'assassinat de son père Paul I^{er}.

²²⁰ In Archives historiques d'État à Saint-Pétersbourg.

²²¹ Pas identifié, ce n'est pas le père de l'écrivain Léon Tolstoï.



Lettre de Duboys, au nom des héritiers, au Ministre des affaires étrangères pour obtenir des informations sur la mort de La Molignière 1850

Par ces deux démarches, les héritiers n'obtiennent aucune information.

En 1854, ceux-ci engagent toutefois une procédure auprès du tribunal de Rambouillet pour régler la succession des biens situés en France de leur oncle La Molignière et de son épouse. Un acte indique que La Molignière serait mort avant 1826 en Russie.

Les héritiers s'affrontent par avocats interposés. Tenant compte de la modestie des biens à partager et la posture *pingre* de certains, un des héritiers écrit, après avoir proposé un arrangement : « *je réitère ma proposition et je persiste dans ce que j'ai dit, non pas qu'il y ait à la campagne grand nombre de personnes honorables qui comprennent et pratiquent largement les idées généreuses et les sentiments de piété filiale, mais je le soutiens et par expérience. C'est à la campagne où j'ai trouvé le plus de gens qui comme on le dit se feraient couper en quatre pour un sol et ne comprennent pas un sacrifice pécuniaire* ».

²²² En fait, c'est son oncle Jean-Hélie Duboys de La Bernarde qui finance ce prêt.

Un « globe-trotter » endetté et un avocat procédurier

En 1775, à l'âge de 24 ans, La Molignière a besoin de financer son installation à Saint-Domingue.

Il contracte alors un emprunt de 6.500£ auprès de son père²²² « [...] *pour les effets et argent comptant qu'ils ont été obligés d'emprunter en grande partie pour faciliter son voyage et son établissement à Port-au-Prince...* ». Son oncle Jean-Hélie Duboys de La Bernarde – c'est lui en fait qui finance en sous-main le prêt – s'inquiète de sa propension à s'endetter, notamment quand il écrit au père de La Molignière en 1776 : « [...] *S'il (La Molignière) faisait le métier d'emprunteur tout irait mal. D'ailleurs ce qu'il a le mieux à faire, c'est de s'occuper à s'instruire dans son état. Il en a le plus grand besoin.*

Qu'il songe surtout à régler sa dépense, à y mettre beaucoup d'économie et à vivre avec simplicité. C'est le seul moyen de réussir.

Il semble que la Molignière n'ait guère suivi ces conseils, car, à partir de cette époque, tout en liquidant progressivement de significatifs héritages (en 1770, 1786, 1798), il fait de nouveaux emprunts qu'il ne peut rembourser.

Toujours à cours d'argent, Il vend rapidement la maison qu'il avait achetée à Saint-Domingue alors qu'il intente un certain nombre de procès à des membres de sa famille pour des questions d'héritage.

Les procès qu'il intente, ses déboires judiciaires et la manière dont il plaide les causes de clients dont il est défenseur à Saint-Domingue témoignent aussi de son côté procédurier, et même corrompu, acceptant apparemment des pots de vin.

Une succession à l'image de La Molignière : procédurière et « intéressée ».

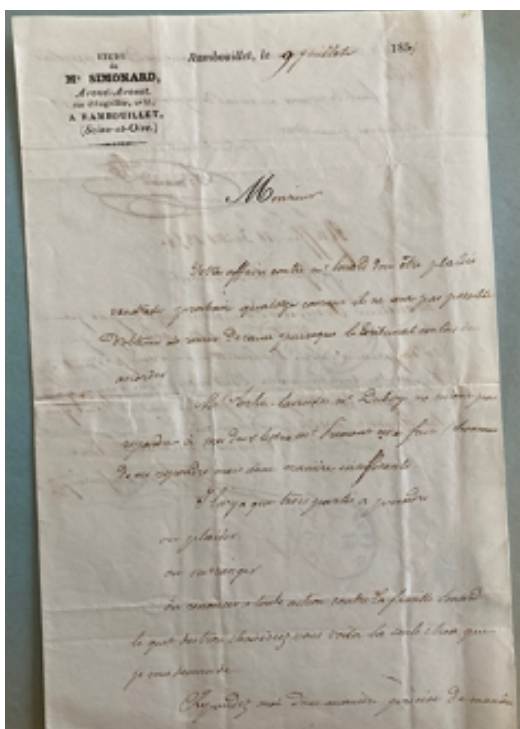
* * *

Poète, juriste, écrivain, globe-trotter, troupercé, procédurier, pédagogue, insouciant et utopique quelquefois, audacieux, François Duboys de la Molignière apparaît complexe et opportuniste, comme en témoigne ses « adresses » à G. Washington ou au Tsar.

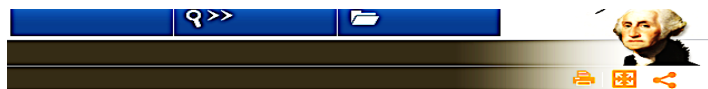
Le profil parfait d'un aventurier, peu soucieux de ses racines charentaises et s'arrangeant avec ses valeurs morales, mais prêt

à prendre des risques, à voyager et à tenter, sans le vouloir ou le savoir, des aventures hors normes.

Et, qui sait, un aventurier au point d'être un *honorable correspondant* du comte de Broglie ?



*Lettre de Maître Simonard (Rambouillet) du 9 octobre 1855
proposant une stratégie de plaidoirie à Mr Arlin-Lacroix*



TO GEORGE WASHINGTON FROM DU BOIS DE L' AMOLIGNIERE, 27 JULY 1783

EARLY ACCESS DOCUMENT

EARLY ACCESS DOCUMENT

Translation
Sir

Port au Prince 27 July 1783

I send inclosed a discourse to the people whose liberty is the fruit of your labour this discourse dictated by circumstances may serve as a preface to an important work a project of Legislation, at which I have been some time working—I am no legislator and therefore it is not my own glory that I have in view, but solely the happiness of the Nation who shall adopt it—to offer it to America will be (if it is approved) to offer it to the whole World—and my duty towards my Country, which I am ambitious to fulfill in every respect, will not be omitted—I shall above all esteem myself without reproach, if a Man, who is greater than Brutus—& more happy and disinterested than any Man since the Prince of Orange, shall judge me so.

I address a Copy of my discourse to Mr President Hancock—Deputy Franklin in france & Mr Thompson Secretary of Congress. I am with profound respect Sir Your very humble & very obedient Servant

Du Boys d' Lamoligniere
Counsellor of the Superior Council

DLC: Papers of George Washington.

From — Duboys de Lamoligniere (unpublished)

Au Port au Prince le 27 juillet 1783.

Monsieur

Il se presenta à l'un des premiers rois de Rome une Sibille avec trois volumes d'oracles qu'elle ne vouloit soumettre à aucun examen et dont elle exigeoit un prix enorme. Sur les premiers refus de ce prince elle en brula deux et le determina ainsi à donner pour le volume qui lui restoit le prix demandé pour les trois. Ce ne sont pas de vains oracles, que j'ai l'honneur de proposer à Votre Excellence, et qui sont indiqués dans le discours imprimé que vous trouverez ci joint, et je m'estimerai trop recompensé si le projet de Legislation dont je m'occupe depuis sept ans peut mettre le Sceau à la liberté d'un peuple que vous avez déjà presque opérée.

J'ai envoyé des exemplaires de ce Discours à Messieurs le General Washington, le président henncoff et Mr. Thompson Secretaire du Congress.

Le chef de ma famille, Mr. Duboys de La Bernarde brigadier des armées du roi est au surplus le seul à qui j'en aye adressé. Il est dailleurs absolument ignoré. Je suis avec un profond respect Monsieur De Votre Excellence Le tres humble et tres obeissant serviteur

Du Boys de La moligniere
Conseiller au Conseil Supérieur

Endorsed: Duboys de Lamolignieres 27 Juillet 1783

Lettre adressée à Benjamin Franklin par Duboys de la Molignière 1783 (Franklin paper), où Jean Hélie Duboys de La Bernarde est nommé.

CHAPITRE 8

Le « citoyen » Pierre DUBOYS (de) LABERNARDE révolutionnaire modéré et homme politique

« En pareil moment, refuser de servir, c'est faire passer son intérêt personnel avant l'intérêt général », Roger Martin du Gard

DUBOYS-LABERNADE (Pierre), notable charentais de la Révolution et de l'Empire (Saint-Groux 1756 - Saint-Amant-de-Boixe 1836). Prêtre du diocèse d'Angoulême et desservant de la paroisse de Beaulieu avant 1789, il est élu maire constitutionnel

de la commune en 1790. En novembre 1792, une autre élection le place au conseil général du département et il y siège jusqu'aux changements de l'été 1793 dans le prolongement de la chute des Girondins. Il est repris dans l'administration départementale lors de la mise en place des autorités de l'an III, c'est-à-dire le régime du Directoire. Il y reste de 1795 à 1797 et c'est le coup d'État de fructidor an V qui lui fait perdre sa fonction. Autrement dit, ce révolutionnaire modéré, qui avait quitté l'état de prêtrise en 1793 et s'était marié, a été écarté des responsabilités administratives au niveau du département chaque fois que les révolutionnaires les plus avancés sont venus au pouvoir : la Montagne en 1793-1794, la gauche fructidorienne en 1797-1799 et cela en fonction de décisions collectives qui frappaient le personnel en place, sans mettre en cause leur gestion administrative. En l'an VIII (1800), avec la mise en place de l'administration préfectorale, on n'a pas manqué de faire appel à cet homme fort capable et qui avait fait ses preuves dans le passé, indépendamment des idéologies. Il est nommé conseiller de préfecture pour la durée de l'Empire et pendant les Cent Jours. Il lui arrive de remplacer le préfet, lors des intérim et des changements. C'est lui, par exemple, ancien prêtre, qui est chargé, en 1802, de rendre au culte la cathédrale d'Angoulême, désaffectée depuis 1793. En mai 1815, il est élu représentant de la Charente à la Chambre des Cent Jours en même temps qu'il préside la délégation de la Charente au

Champ de Mai, au cours de laquelle il remet à l'Empereur une adresse dithyrambique, ce qui devait mettre fin définitivement à toute chance d'être repris par la Restauration. Franc-maçon depuis l'Empire, électeur censitaire après 1815, Duboys-Labernade est l'exemple même du changement d'une destinée par la Révolution française. Voir J. Jézéquel*, *Grands Notables du Premier Empire*. JJ

Centre de recherche historique, les grands notables du 1^{er} Empire, EHSS, CNRS, (1986), Jézéquel, Jean (1922-2001).

Pierre Duboys de La Bernarde (23 déc. 1756 à la Bernarde - 4 sept. 1834 à Angoulême) est le fils cadet de Catherine Hériard et de François Duboys de La Brune (1721-1798), frère de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde (1716-1802), le chef du clan Duboys. Il fait des études à Paris et embrasse l'état ecclésiastique (on le

retrouve curé de la paroisse de Beaulieu-sur-Sonnette en 1785).

Curé défroqué en 1795, il est souvent nommé *citoyen Dubois* (ou *Duboys-Labernarde*) marquant ainsi ses engagements révolutionnaires de jeunesse. Il s'adapte aux différents régimes qui se succèdent jusqu'en 1834 et met sa brillante carrière administrative et politique au service du département de la Charente et ... de sa famille.

Un prêtre révolutionnaire, promu administrateur du département de la Charente

En 1790, le citoyen Pierre Duboys-Labernarde adopte les idées nouvelles et prêche serment à la Constitution.

Le 1^{er} juin 1790, il devient président de l'Assemblée primaire de Saint-Amant-de-Boixe, i.e. le maire constitutionnel. Il fallut six journées pour la mise au point de cette élection, les 860 membres actifs convoqués faisant l'apprentissage de la démocratie.

En novembre 1792, une autre élection le place au conseil général du département de la Charente et il y siège jusqu'aux changements de l'été 1793 dans le prolongement de la chute des Girondins.

Le 27 juillet 1794, il prononce un discours²²³ très engagé où il prend nettement position en faveur de la Constitution : « [...] Membres souverains, nous exerçons les droits en acceptant ou en rejetant l'ouvrage présenté à notre sanction. La hache du despotisme, de la terreur et de l'anarchie n'est plus suspendue à nos têtes. [...] Mais, citoyens, si la liberté est essentielle dans les délibérations publiques, il n'est pas moins essentiel qu'elles soient dirigées et muries par la réflexion, la prudence, la sagesse et l'amour du bien public. [...] Ce pacte social est le plus parfait qui soit encore sorti de la main des hommes. Chacun de nous a fait l'épreuve douloureuse de ce qu'était la Révolution. Il me serait pénible de me persuader qu'il existe un seul individu qui voulût dans le cours de sa vie éprouver les chances de

²²³ Archives familiales.

plusieurs Révolutions. L'acceptation de l'acte constitutionnel est le terme de la Révolution. [...] Neuf thermidor, jour mémorable et fortuné, tu nous as délivré de la honte de vivre sous l'empire du crime et des tyrans, et la liberté entourée de vertus publiques a présidé à la confection de l'acte constitutionnel [...] ». (cf. annexe 19). Le lendemain Robespierre est guillotiné.



Brouillon, discours Pierre Duboys, 1794

Cette même année 1794, rompant avec ses vœux ecclésiastiques, Pierre Duboys-Labernarde épouse Louise Poumeau, fille de Jean Poumeau, chirurgien, et de Jeanne Suraud. Il s'installe à Angoulême rue des cordeliers. Le couple a deux enfants, Émilie qui épouse le docteur Alexis (de) Prémont²²⁴ (installé à Saint-Amant de Boixe, il sera le médecin de son cousin Léo de Labarre, 1819-1905 et de la famille d'Eugène Delacroix), et Élise, qui épouse en 1842 son cousin Amédée Duboys du Vignaud (Cf. chapitre 12).

En 1795, Il est repris dans l'administration départementale lors de la mise en place des autorités de l'An III. il est nommé administrateur du département de la Charente. Il y reste de 1795 à 1797

Très lié à son oncle Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, le citoyen Pierre Duboys rachète le domaine de La Barre et celui de Pouillac lors de leurs adjudications révolutionnaires en 1796 et les rétrocède à son cousin Louis-Robert de Labarre en 1803.

C'est le coup d'État de fructidor an V (4 sept. 1797) qui lui fait perdre ses fonctions d'administrateur « [...] Ce révolutionnaire modéré a été écarté des responsabilités administratives chaque fois

que les révolutionnaires les plus avancés sont venus au pouvoir : la Montagne en 1793-1794, la gauche fructidorienne en 1797-1799, et cela en fonction de décisions collectives qui frappaient le personnel en place sans mettre en cause leur gestion administrative ». ²²⁵

Un conseiller de Préfecture respecté et bon « conseiller »

Le 16 germinal an VIII (4 août 1800), Pierre Duboys-Labernarde est nommé membre du conseil de préfecture, en quelque sorte un sous-préfet : « [...] la réputation de probité, de civisme et de capacité dont vous jouissez par vos concitoyens a déterminé le choix du premier magistrat de la république [...] ».

On a pu retracer quelques-unes de ses actions.

C'est lui, par exemple, ancien prêtre, qui est chargé en 1802 de rendre au culte la cathédrale d'Angoulême désaffectée depuis 1793.

Fin 1808, Napoléon obtient des succès importants mais non décisifs contre les anglais dans sa campagne d'Espagne, alors qu'il doit préparer une intervention contre l'Empire d'Autriche qui aboutira à la guerre de la Cinquième Coalition (avril - juillet 1809) avec la victoire française de Wagram. En Espagne toutefois, les troupes françaises s'enlisent et de nouveaux contingents sont envoyés²²⁶.

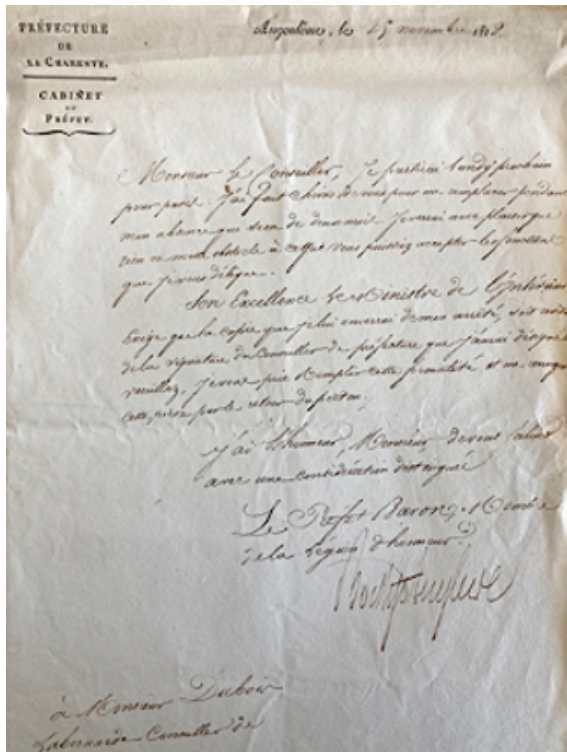
Pierre est ainsi mis à contribution pour aider au ravitaillement des troupes transitant en Charente. Le 2 mars 1809, Le préfet écrit à Pierre Duboys : « [...] les avis qui me sont parvenus sur les passages des troupes dans ce département nécessitent des mesures promptes et efficaces pour l'approvisionnement des magasins de fourrage dans les différents gîtes d'étape. Je vous invite à me transmettre sans délais les renseignements à me donner sur les ressources qu'offrent les communes de votre canton et tous les lieux qui vous avoisinent, soit pour la fourniture en foin, soit celles de la paille et de l'avoine. Je vous prie de ne vous arrêter sur aucune considération locale ou particulière et de n'envisager que l'urgence du service et les

²²⁴ Alexis de Prémont, 1794 - 1776, Docteur en médecine faculté de Paris 1816, légion d'honneur, Président du Conseil d'arrondissement d'Angoulême. Cousin de Léo Duboys de Labarre.

²²⁵ Dictionnaire biographique des Charentais et de ceux qui ont illustré les Charentes, Ed. Le Croît-Vif, 2005.

²²⁶ En 1809, le contingent des troupes en Espagne s'établit à plus de 190 000 hommes des meilleures troupes françaises, contingent qui sera continuellement renforcé jusqu'à dépasser les 350 000 hommes en 1811.

dangers auxquels vous vous exposeriez ». Tâche dont s'acquitte parfaitement Pierre Duboys-Labernarde.



Le préfet de la Charente à Pierre Duboys pour le remplacer 25 novembre 1812

Cette anecdote révèle à sa façon le génie d'intendance militaire de Napoléon. On note que c'est la campagne d'Espagne qui motive en 1808 Napoléon à décider de faire construire le premier pont sur la Garonne à Bordeaux (pont qui est construit de 1810 à 1822) afin de faciliter le franchissement de ce large fleuve.

Ayant désormais une position bien assise, Pierre Duboys-Labernarde est souvent sollicité, par exemple en 1810 par le préfet de Rennes, en 1812 par la famille d'Eugène Delacroix ou en 1814 par Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie, intéressé au rachat de la forêt de Boixe (cf. chapitre 9).

Il lui arrive de remplacer le préfet durant ses absences, comme en témoigne une lettre du 25 nov. 1812 où le préfet écrit « [...] je partirai lundi prochain pour Paris. J'ai fait le choix de vous pour me remplacer pendant mon absence qui durera deux mois ».

Un notable politique caméléon, estimé et soucieux de son clan

En 1814 avec le retour de la Monarchie de Louis XVIII, Pierre Duboys-Labernarde, ayant adhéré avec enthousiasme au nouveau régime, reste conseiller de Préfecture et il est informé le 19 septembre 1814 par le Maire d'Angoulême « [...] que M. le Duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du Roi, annonce que sa majesté a daigné vous accorder la décoration de la Fleur de Lys que vous êtes autorisé à porter ».

En 1815, nouveau revirement de Pierre Duboys. Le 13 mai 1815, il est élu représentant à la Chambre des Cent Jours, au collège de département de la Charente, avec 97 voix sur 145 votants.

Il est en même temps élu président de la députation de la Charente, et, en cette qualité, il remet à l'Empereur une adresse où il écrit : « [...] Les Français veulent maintenir leur indépendance au dehors et leur liberté à l'intérieur. Ils savent que Votre Majesté peut seule, par son puissant génie, leur confirmer ces biens précieux acquis par tant de sacrifices et par vingt-cinq années de combats. Si l'étranger ose attaquer Votre Majesté, tous les bras s'armeront pour le repousser, et vous conduirez, sire, l'armée française à de nouveaux triomphes... Puissent les rois ligués écouter les conseils de la sagesse, et ne pas mettre Votre Majesté dans la nécessité de combattre de nouveau ! ».²²⁷ (Cf. annexe 19).

Pierre Duboys prend part aux Invalides à Paris à l'auguste cérémonie où l'Empereur renouvelle le pacte qui unissait irrévocablement ses destinées à celle du peuple, ce qui lui vaut d'être chargé par Carnot, ministre de l'Intérieur, de présenter les aigles donnés par l'Empereur au champ de Mars, à la Garde Nationale du Département de La Charente. Pour le récompenser de son zèle, Napoléon le fait chevalier de la légion d'honneur. Il en est avisé le 14 juin 1815, quelques jours avant la défaite de Waterloo.

²²⁷ Adolphe Robert et Gaston Cougny, *dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889*.



Adresse de Pierre Duboys à l'Empereur (brouillon)

A partir de 1815, sa carrière politique semble s'être ralentie.

On a retrouvé quelques correspondances, souvent envoyées par des députés. L'une d'entre-elles mérite d'être soulignée. Le 8 décembre 1828, M. Thibaud, député de la Charente et chargé d'organiser un *banquet du Souverain*, écrit à Pierre Duboys-Labernarde :

« [...] C'est avec bien du plaisir que j'ai appris par votre lettre que vous vous proposiez d'assister à notre banquet. Dans la réunion qui a eu lieu tantôt pour la désignation des diverses personnes qui doivent porter la parole, on a pensé qu'il serait convenable de vous charger de celle des électeurs des députés. Votre âge, l'estime qu'inspire votre caractère, les honorables fonctions que vous avez occupées, enfin la confiance des électeurs qui dans un autre temps vous ont appelé à représenter leur intérêts, voilà les titres qui vont ont fait déférer cette tâche. Nul mieux que vous, Monsieur, ne peut exprimer à nos députés les vœux de leurs commettants et surtout leur rappeler que votre premier besoin est une organisation municipale appropriée aux localités et aux institutions nouvelles ».

Les banquets républicains, selon les périodes également appelés *banquet du Souverain*, *repas républicains* ou *repas civiques*, sont des repas publics et politiques organisés depuis la Révolution française. Lors de ces repas, souvent tenus en plein air dans des lieux populaires, l'accent est mis sur l'égalité des participants et sur les toasts portés aux fondamentaux de la République (la liberté, la constitution etc.) ou à l'actualité politique.

L'interdiction par Guizot²²⁸ d'un banquet réformiste, celui du 12^e arrondissement de la

capitale – décision apparemment anodine – est la cause immédiate de la Révolution de février 1848.

Il meurt en 1834 « en emportant l'estime et les regrets de ceux qui l'avait connu ».²²⁹

Mémoire du banquet d'Angoulême
auquel assiste Pierre Duboys-Labernarde
le 15 décembre 1828 ²³⁰

« [...] En 1828, les électeurs de la Charente, qui offrirent un banquet à tous les députés du département, avaient voulu que le préfet le présidât. Celui-ci retenu à Bordeaux, le conseiller de préfecture qui assurait l'intérim accepta l'invitation, après s'être fait communiquer les toasts et avoir vérifié qu'ils n'avaient rien d'hostile au gouvernement.

Les instigateurs de la réunion, comme la grande majorité de l'assistance, étaient en effet libéraux. Mais, comme tous les députés.

Mais, comme tous les députés, quelle que soit leur opinion, avaient été invités, celle-ci devait perdre tout caractère d'affirmation politique.

Pour en persuader le ministre, le conseiller de préfecture notait avec satisfaction que « quelques fonctionnaires se sont efforcés de répondre afin de décolorer par leur présence la couleur prononcée de la réunion ».

Le banquet fut un succès, et l'enthousiasme fut à son comble lorsqu'un électeur porta une dernière santé qui n'avait pas été prévue, Aux députés absents ! Ce toast qui sonnait comme un appel à la concorde générale fut accueilli par un tonnerre d'applaudissements et des cris de Vive le Roi, Vive la famille royale !

Sans doute, commentait le conseiller de préfecture, « les moteurs de cette réunion ont manqué dès le principal de ce tact que donne l'expérience indispensable lorsqu'on veut réunir sous la même bannière des hommes dont les principes politiques ne sont pas encore entièrement identiques ».

Le sens de l'opération et ses difficultés étaient ainsi clairement dégagés : un appel à la réconciliation et à la concorde, autour de la représentation du département tout entière et du gouvernement du roi. Croyant en la possibilité d'un compromis, les libéraux acceptaient la dynastie sans réserve.

²²⁸ François Guizot (1787-1874), homme d'État, président du Conseil en 1847.

²²⁹ Gaugué (Alcide), 1868. Op. cit.

²³⁰ Robert (Vincent), *Le temps des banquets, 1818-1848*, Éditions de la Sorbonne, 2010

<https://books.openedition.org/psorbonne/58969>.

Le banquet d'Angoulême s'ouvre par le toast au roi, suivi de la santé du dauphin, de la famille royale et du duc de Bordeaux, avant les toasts aux forces vives de la nation, c'est-à-dire la magistrature, les armées de terre et de mer, l'agriculture, le commerce et l'industrie, suivi du discours de Pierre Duboys-Labernarde, ancien conseiller de préfecture, personnalité respectée et estimée de tous [...] ».

* * *

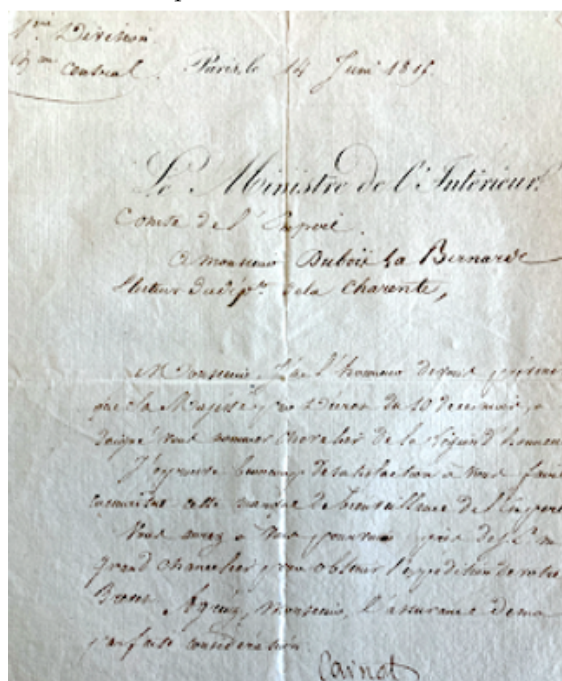
Franc-maçon depuis l'Empire, électeur censitaire après 1815, Duboys-Labernarde « est l'exemple même du changement d'une destinée par la Révolution française ».

Pendant la Révolution, Pierre Duboys n'oublie pas d'aménager les difficultés subies par certains de ses parents en tirant parti de ses fonctions révolutionnaires et administratives. C'est en particulier grâce à lui que le domaine de La Barre reste dans la famille Duboys de Labarre à l'issue de la Révolution.

D'ailleurs, toute sa vie durant, il s'implique pour aider son clan familial : intervention auprès de son réseau administratif ou politique pour aider un neveu à suivre des études ou à obtenir un emploi, aide financière ou juridique pour résoudre des problèmes de succession ou des mauvaises passes de parents proches, négociation auprès de tiers ou des autorités, ...

On dira que sa conscience a su gérer quelques conflits d'intérêt pour la bonne cause !

On observe que le citoyen adhère sans état d'âme aux différents régimes successifs parcourant le début du XIX^e siècle. Et comme le disait Michel de Labarre en 1992 : « [...] Pierre Duboys fut un sympathique caméléon, qui fut curé, puis girondin, habile lors de la Révolution, puis lors de la Restauration (il est décoré de la fleur de lys), et enfin lors des Cent jours (légion d'honneur). Il ne fut pas double, mais au moins triple ».

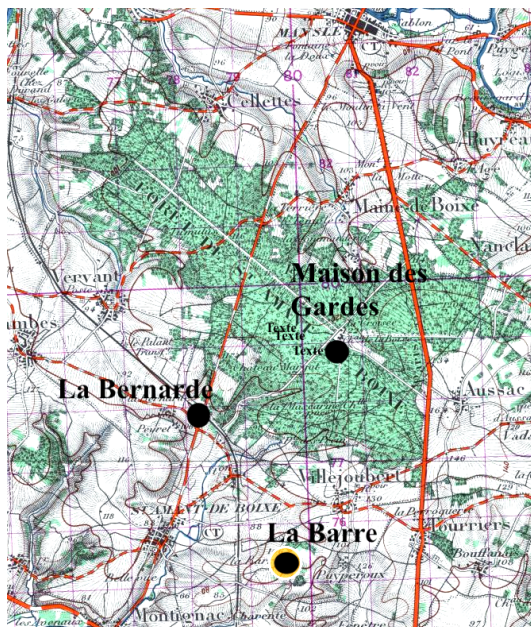


promotion légion d'Honneur, signée Carnot, 1815

CHAPITRE 9

PETITE HISTOIRE des DROITS FÉODAUX en FORÊT de BOIXE

« La connaissance des pratiques féodales est la raison pour laquelle je fus peut-être le plus redoutable fléau de la féodalité », Gracchus Babeuf.



forêt de Boixe : la Maison des Gardes (Vermiac/Delacroix) est à 2 km du domaine de La Barre (IGN Géoportail)

La forêt de Boixe est un massif boisé de la Charente, aujourd'hui d'une superficie de 2.300 ha. Située à 20 km au nord d'Angoulême, elle est à la jonction de plusieurs communes : Cellettes, Aussac-Vadalle, Villejoubert, Saint-Amant-de-Boixe, Vervant, Maine-de-Boixe et Villognon. On peut y voir un dolmen, témoignage du patrimoine préhistorique celtique de la région, ainsi qu'une chapelle du XII^e siècle, la Macarine, souvenir de l'ancienne appartenance de la forêt aux évêques d'Angoulême. C'est un lieu de promenade et un terrain de chasse.

Composée de maigres taillis, elle reste tout de même une forêt exploitée dans une région où les massifs forestiers importants sont rares.

La paroisse de Villejoubert, à laquelle est attaché le fief de La Barre, est créée au XI^e siècle par Gausbert, forestier de Boixe. C'est dire l'importance que revêt la forêt de Boixe pour le domaine de La Barre.

Au XV^e siècle, la forêt de Boixe est achetée par la famille de La Rochefoucauld, baron de Montignac et de Tourriers. Cette famille la conserve jusqu'à la Révolution. Elle est vendue par adjudication en tant que Bien national en 1796. Avant 1805, elle est rachetée en partie

(environ 1300 ha) par le père d'Eugène Delacroix.

Pendant l'Ancien Régime, la forêt de Boixe est bien évidemment le domaine privilégié de la pratique de la chasse des seigneurs de La Rochefoucauld, résidant au château de Verteuil.

Elle fait surtout l'objet d'une triple exploitation :

- une exploitation forestière classique tout d'abord : exploitée en haute futaie, on en extrait des bois de haute tige, des bois de construction et d'autres bois – notamment pour fabriquer tonneaux, piquets et barriques.

- une exploitation des houppes et bois mort au travers de droits concédés : elle fournit du bois de chauffage, du bois pour les fours banaux et sans doute du bois pour le charbon – sources stratégiques d'énergie pendant toute la période précédant la révolution industrielle.

- une exploitation agricole au travers de droits concédés aux laboureurs : pacage (droit d'envoyer son bétail paître dans des pâturages) glandée (droit d'amener les cochons en forêt pour se nourrir des glands) ainsi que forestage (droit pour faire passer des charrettes dans la forêt et y faire paître des bêtes).

C'est sous l'angle de ces droits exceptionnels accordés aux nobles-vassaux, laboureurs et populations des paroisses sièges de cette forêt, que nous allons raconter l'histoire de la forêt de Boixe.

L'histoire des seigneurs de La Barre (Villejoubert) et celle de la Famille Duboys de La Bernarde (Saint-Amant-de-Boixe), dont l'un des membres, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde (1716-1802), devient seigneur de La Barre en 1771, sont intimement liées à l'histoire de la forêt de Boixe.

***Au moyen-âge, des droits
généreux concédés aux usagers
de la forêt de Boixe***

Après la guerre de Cent Ans, la reconquête agricole des paroisses attachées à la forêt de Boixe se fait par de nombreux défrichements. C'est la période au cours de laquelle est construit le château de La Barre.

Les comtes de La Rochefoucauld concèdent alors aux laboureurs des tenures perpétuelles – transmissibles à leur descendants – et leur accordent – ainsi qu'aux populations des paroisses – *des droits de pacage, de forestage*, de bois mort*, mors bois* et de bois de chauffage, et des droits de prélever des bois nécessaires à la construction de maisons.*

Malgré quelques péripéties judiciaires et adaptations, certains de ces droits perdurent jusqu'à la Révolution – et même au-delà sous une autre forme. L'exercice de ces droits perpétuels est accordé moyennant redevance.

Plusieurs exemples ²³¹ concernent les laboureurs ayant défriché des terres acquises à partir de 1448 par la famille Duboys :

- En référence à un acte de 1448, Jean Pajoleau se voit confirmer les droits « [...] *qui lui avaient été faits de prendre bois propres à bâtir maison et toutes autres choses nécessaires à son exploit comme l'avaient les autres hommes et que les représentants du dit Pajoleau devaient jouir des droits qui lui avaient été concédés [...]* » ;

- Par acte du 16 juillet 1469, Jean Mangin et Jean Crouzat, laboureurs à Saint-Amant-de-Boixe, obtiennent des tenures de 30 journaux et de 25 journaux avec droit de « [...] *pacage, de bois mort et de bois de chauffage, droit de bâtir et édifier au dedans des dites terres une bonne maison avec de bonnes murailles, de bons chapeaux et de prendre tout bois nécessaires pour faire le bâtiment là où il lui sera marqué et ordonné par le dit seigneur et ses officiers, et de prendre des exploits en forêt de Boixe et y aller avec ses bêtes [...]* et de chasser en garenne et d'utiliser toute chaume [...] » ;

- Par acte de 1474, Jean Pigier, paroisse de Tourriers, a droit de « [...] *prendre dans ladite forêt le bois nécessaire pour construire une maison de quatre travées, prendre le bois pour bâtir et coiffer* ²³² *dans tout lieux avec le droit à bruler et à faire piquets et tonneaux et le passage des bestiaux gros et menus [...]* ».

Les seigneurs de La Rochefoucauld accordent également des droits complémentaires et particuliers à certains de leurs vassaux, notamment aux seigneurs de La Barre :

« [...] *droit de chasse dans l'étendue de la forêt de Boixe aux lièvres, renards et chevreuil, d'y prendre et houpper tout bois de ligues vert ou autrement pour son chauffage en quelque lieu qu'il fit résidence et tout autre bois pour bâtir et coiffer où il lui plaira dans l'étendue de la baronnie de Montignac ainsi que le droit de pacage et pasturage pour les bestiaux gros et menues et tout ce qui lui être nécessaire [...]* » ²³³

Un aveu de 1686 étend ces droits à « *Prendre dans ladite forêt le bois nécessaire à faire piquets, cuves et tonneaux* », signe du développement du vignoble au domaine de La Barre.

***1669 : les effets du nouveau
code forestier ordonné par
Colbert***

Entre le XV^e et la fin du XVII^e siècle, la forêt de Boixe fournit à toute une population une grande quantité de bois pour construire maisons, pour la fournir en bois de chauffage, et pour approvisionner les fours banaux, et sans

²³¹ Archives familiales. On ne sait quels sont les liens exacts entre les Duboys et les ayant-droits indiqués. Parenté ? héritage ? rachat ? Les dates de ces droits sont en tout cas repris dans de nombreux actes notariaux en notre possession, dont une copie d'un

acte de 1505 liant la famille Duboys à ces ayants droits.

²³² Coiffer : mettre un toit (*une coiffe*) sur un bâtiment.

²³³ ; *Aveu de 1413, droits renouvelés par les aveux de 1487, 1520, 1536*, archives familiales.

doute des forges. Elle subit aussi de nombreux pacages, souvent anarchiques.

Une carence de gestion pendant deux siècles, le maintien de défrichements continus au bénéfice de l'agriculture, les exploits²³⁴ et pacages – qui sont pour la forêt des ennemis plus redoutables que l'agriculture – appauvrissent considérablement la forêt.

Dès 1661, Colbert initie une politique forestière royale contraignante (la « grande Réformation ») qui conduit en 1669 à l'ordonnance royale sur le fait des eaux et forêts, ancêtre du code forestier français.

Cette ordonnance met en place une conduite forestière reposant sur quelques principes généraux comme la création d'un plan d'aménagement avec la distraction d'un quart de la superficie en réserve, la coupe à blanc étoc du bois avec réserve de 16 baliveaux à l'arpent et un âge minimum d'abattage fixé à 10 ans, la mise en place de cantonnements et l'obligation de demandes d'autorisation de coupe. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, cette ordonnance a permis la restauration des hautes futaies et l'indépendance du Royaume en matière de bois de marine

En 1669, un arrêt oblige le duc de La Rochefoucauld à mettre sa forêt en coupes réglées, afin d'en renouveler la production. Le bois de futaie est alors exploité au bénéfice de la Marine royale, dont les vaisseaux sont construits aux chantiers navals de Rochefort, à 100 km de la forêt de Boixe.

L'invention de l'Arsenal de Rochefort²³⁵

La ville de Rochefort, posée sur l'embouchure du fleuve Charente, apparaît aujourd'hui comme une ville-nouvelle, une ville-arsenal – où fut construite la flotte de guerre royale pensée pour insérer la France dans le jeu et prendre place dans l'équilibre des puissances maritimes alors dominées par l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne. Elle est marquée par l'écrivain Pierre Loti, par le pont transbordeur de Gustave Eiffel et récemment par la construction de la copie du vaisseau « l'Hermione » de La Fayette.

Rochefort est créée par Colbert entre 1662 et 1670, décennie décisive en matière de marine française et qui marque l'aube du règne de Louis XIV. Attardons-nous sur l'histoire de sa création.

Vers 1635, Richelieu recherche un lieu pour que les vaisseaux de la flotte royale puissent hiverner et être réparés.

Le fleuve Charente est repéré. En 1663, Colbert entreprend une vaste enquête pour identifier un site propice en France. Brest, Toulon, Dunkerque, le Havre, Port-Louis, Brouage sont en lice mais ne remplissent pas tous les critères de sélection. Les rivières de Seudre et Charente attirent particulièrement l'attention et deviennent les sites d'études finales. En 1665, on hésite entre bassin artificiel sur la Seudre, creusement sur les terres de Soubise ou de Tonnay ... hésitation qui conduit à choisir le site de Rochefort. Malheureusement, suite à un coup de vent, un vaisseau se brise entre l'île d'Aix et l'île Madame et finalement Colbert choisit Brest.

Toutefois, Colbert s'attarde sur les critères de choix. « Les vaisseaux de guerre se distinguent des autres navires par leur très fort tirant d'eau, leurs approvisionnements imposants, la masse de leurs équipages, leurs coûts de construction et d'entretien. Il fallait donc trouver un site répondant, au mieux, à ces contraintes et à ces exigences. »

On en revient ainsi à Rochefort, malgré un éloignement de 20 km de la côte. « Trente vaisseaux peuvent y rester à l'amarre sans toucher le lit du fleuve même à marée basse. L'éloignement de la côte est considéré comme une bonne protection naturelle pour un site stratégique, que la présence des nombreux marais, infranchissables à pied, renforce. »

La suite de l'histoire est connue. Elle est marquée par le déploiement monumental des infrastructures nécessaires aux besoins.

Aux côtés de l'établissement royal s'ébauche le groupement urbain et apparaissent les premiers tracés d'une occupation urbaine.

Une ville est née.

les chantiers de construction et la Corderie royale - véritable établissement industriel qui engouffre de grandes quantités de chanvre –, motivent un approvisionnement conséquent en matières premières (bois ..., en particulier des Charentes et du Limousin), que le fleuve Charente peut facilement acheminer.

Cent ans plus tard, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde participe à cette aventure ... en fournissant du chanvre à la Corderie royale.

Du fait du mauvais état du massif observé en 1680 et du cycle de production d'une forêt, le renouvellement de la capacité de production de la forêt de Boixe n'est effectif que beaucoup plus tard. Ainsi au début du XVIII^e siècle, cette forêt

²³⁴ Droit de prendre du bois.

²³⁵ d'après Martine Acerra dans 17^e siècle, 2011.

ne produit toujours que des bois médiocres. Vers 1720, Jean Gervais ²³⁶ écrit :

« [...] L'Angoumois étoit autrefois fort couvert de bois. Il fut dans la suite défriqué, et presque entièrement mis en culture. Il y avoit encore, dans les derniers temps, plusieurs bois de futaie, mais ils ont été quasi tous épuisés depuis l'établissement du port de Rochefort, et pour en tirer le merrain ²³⁷, dont la quantité des vignes nouvellement plantées a causé de si grandes consommations qu'il ne reste plus que des bois de chauffage aux particuliers ; et l'on peut dire qu'il n'y a que le seigneur de la Rochefoucauld qui en ait d'une autre qualité et de beaux, dans les parcs de ses châteaux. La forêt de Boixe est d'une grande étendue. Mais, si on en distrait le bois appelé des Moines, dépendant de l'abbaye de Saint-Amant, qui se coupe journellement, tant par les exploits d'un grand nombre d'usagers qu'autrement, le reste, qui est assis sur un terrain sec et pierreux, se trouve ne produire que des arbres d'une médiocre grosseur, dont on ne peut pas faire grand usage pour la construction des vaisseaux, ni pour les charpentes de quelque importance, et encore moins pour les bois merrains. Son bois n'est ordinairement employé qu'à des rais et autres ouvrages d'un service commun, où sa fermeté le rend utile, quoique le long temps nécessaire pour le mettre en œuvre et les peines extraordinaires des ouvriers qui le travaillent en diminuent le prix [...] ».

C'est sans doute ces constats et l'ordonnance de Colbert qui conduisent le duc de La Rochefoucauld à s'intéresser davantage à la productivité de sa forêt.

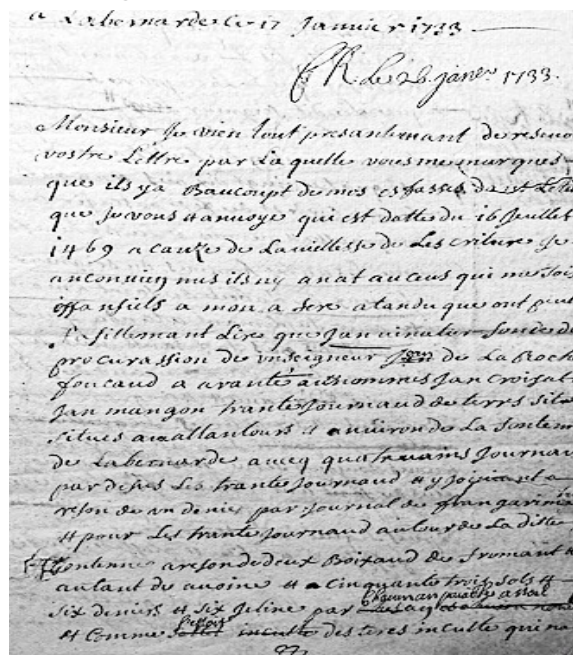
1730 : des droits concédés reformés, mais enfin rentables

Entre 1730 et 1740, Alexandre 1^{er}, cinquième duc de La Rochefoucauld (1690-1766) remet en cause les droits concédés par ses ancêtres au XV^e siècle. Cela donne lieu à de nombreux procès. Les ayants-droits se battent pour conserver leurs droits et il n'est pas sûr que le duc ait mesuré l'impact de son initiative sur ses relations avec les habitants. Ce combat dure dix ans. La famille Dubois de La Bernarde en est.

²³⁶ Gervais (Jean) 1668-1733 lieutenant-criminel au présidial d'Angoulême, *Mémoire sur l'Angoumois*, publié d'après le manuscrit de la bibliothèque impériale, 1864, Histoirepassion.eu.

²³⁷ Merrains : lattes rectangulaires issues du fendage du bois. Le merrain est la matière première principale

● En 1730, le duc de La Rochefoucauld réforme les droits d'usage ... d'une main ferme



brouillon (avec peu de ratures !) de la lettre de Pierre Dubois adressée au duc de La Rochefoucauld janvier 1733

Par une correspondance ²³⁸ datée de 1733, le sieur François Dubois de La Bernarde (ca. 1682-1764, le père de Jean-Hélie) fait valoir ses droits. Il rappelle que « [...] comme les autres hommes du seigneur, sa famille, depuis 1505, paye 10 boisseaux de froment, 2 boisseaux d'avoine, 4 gelines et 53 sols d'argent pour bénéficier des droits accordés le 16 juillet 1469 de prélever bois de construction, bois mort et mort bois* et autres choses à eux nécessaires comme cela est consigné dans le trésor de l'abbaye de la Boixe [...] » et demande à ce qu'il ne soit pas sanctionné.

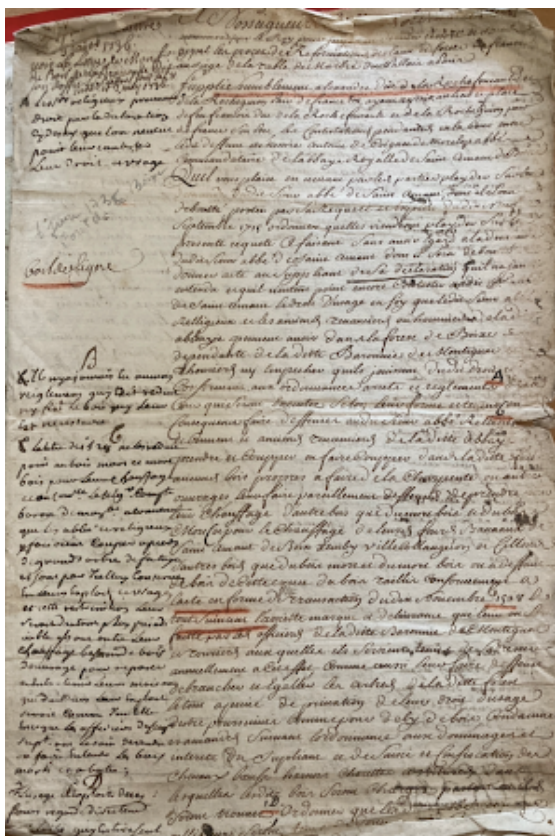
De même, le 6 juin 1735, le vicaire de l'abbaye royale de la Boixe adresse, au duc de La Rochefoucauld une requête ²³⁹ pour « [...] les religieux de l'Abbaye pour qu'ils puissent toujours bénéficier de leurs droits d'usage dans la forêt ainsi que les tenanciers de la paroisse : bois propres à faire charpente, bois morts et mors bois, prendre coupe et faire coupe pour le chauffage, conformément à la charte de transaction de 10 novembre 1528, faite par les officiers de la Baronnie de Montignac [...] ». Il précise qu'il est d'accord

du tonnelier. Ce mot apparaît dans le droit en 1624, défini comme « bois fendu en planches » ; « propre à différents ouvrages ».

²³⁸ Brouillon d'une lettre conservée dans les archives familiales.

²³⁹ Rendu du jugement du 6 juin 1735.

« [...] pour amendes et obligations mais de ne pas faire saisir les bestiaux ce qui serait arbitraire [...] ».



mémoire, Abbaye de Boixe au duc, 1735, archives familiales

- En 1740, le duc intente un procès à François Duboys de La Bernarde, que le duc perd et qui fait jurisprudence un siècle durant ...

Le duc engage une procédure contre plusieurs habitants des communes de Vervant et de Saint-Amant-de-Boixe, dont le sieur François Duboys de La Bernarde.

En 1740 et après deux jugements rendus par le tribunal d'Angoulême, – puis par celui de Bordeaux – déboutant le duc, le duc les porte en cassation auprès du siège général de la *Table de marbre du palais de justice de Paris* (juridiction supérieure en matière d'eaux et forêts). L'ultime jugement alors rendu « [...] donne droit au sieur Duboys et confirme le droit de pacage de ses bestiaux en la forêt de Boixe et de prendre du bois pour son chauffage ».

Une lettre d'un fils du sieur François Duboys, qui concerne une autre affaire intentée en 1792 par la duchesse d'Enville rappelle l'issue du procès : « [...] Plusieurs sentences ont été rendues par

différents juges. L'affaire intentée contre François Duboys est alors portée devant du siège général de la *Table de marbre du palais* à Paris. Les juges rendirent en l'année 1740 un arrêt qui ordonne que l'acte du 16 juillet 1469 sera exécuté selon sa forme et teneur et en conséquence les droits du sieur Duboys sont maintenus avec obligation faite au sieur Duboys de La Bernarde de payer l'arriéré de 1740 [...] ».

Comme nous le verrons plus loin, ce jugement de 1740 fait jurisprudence dans le royaume et ses attendus seront systématiquement utilisés dans les procès qui suivront, notamment au XIX^e siècle.

- ... mais qui permet au duc d'améliorer sa rente foncière

Dans son combat perdu, le duc obtient toutefois une avancée bénéfique pour exploiter sa forêt et pour contrôler les droits concédés. Le jugement du 2 juin 1740 prescrit l'application d'un règlement forestier. Les nouvelles obligations d'exercice des dits-droits sont désormais les suivantes : ²⁴⁰

- Le propriétaire de la forêt de Boixe doit annoncer chaque année « [...] dans un délai de six mois par des publications et affiches à l'issue des messes paroissiales les lieux où il y aurait des prétendants aux droits d'usage dans la forêt à l'effet que les dits particuliers fussent tenus de comparaitre en la justice de Montignac pour faire leur déclaration des maisons usagères » ;
- Les particuliers font « [...] déclaration affirmée par tenant et aboutissant, des maisons auxquelles le droit d'envoyer paître dans la forêt appartient » ;
- Les particuliers font « [...] déclaration de la quantité, nature et qualité actuelles des terres dépendantes originaires des dites maisons et usagers et le nombre d'hommes servant à l'exploitation des dites terres » ;
- Ils font « [...] une pareille déclaration du nombre et de la qualité des bestiaux que les prétendants aux droits possédés dans leurs héritages ».

Les articles 9 et 10 du règlement, précise que cet exercice doit se faire sous contrôle d'officiers forestiers, qui assignent des cantons et des zones de parcours à chaque bénéficiaire.

En cas de non-respect, l'article 3 précise : « [...] laquelle déclaration ils (les ayants-droit) seront tenus d'affirmer sans frais et icelle renouvelée tous les ans devant le juge (de Montignac), sinon et à faute de faire ladite déclaration, les dits usagers ne pourront jouir de leurs droits d'usage et où ils seraient trouvés en usant sans

²⁴⁰ D'après un avis à la population placardé par le maire de Villejoubert en 1833, archives familiales.

avoir faite ladite déclaration, pourront être punis par amende arbitraire la première fois et en cas de récidive par privation de leur droit [...] ».

De même, le duc est autorisé à dresser procès-verbal d'un mauvais usage des cantons assignés et à engager des poursuites selon les mêmes conditions que l'article 3.

C'est d'ailleurs malheureusement ce qui arrive à François Duboys de La Bernarde en 1741. On a retrouvé une transaction²⁴¹ devant notaire relative à des « Dégagements par ledit sieur Duboys, ses enfants et ses domestiques dans la forêt de Boixe ». Cette transaction lui maintient ses droits, mais avec l'obligation de payer les arriérés et une amende arbitraire particulièrement lourde (1.600 livres). Cela oblige François Duboys à s'endetter.

Grâce au règlement forestier qui découle du jugement de 1740, le duc peut respecter les attendus de l'ordonnance Colbert de 1669. Mais Il apparaît qu'il souhaite aussi – et peut-être avant tout – améliorer le rendement de sa rente foncière jusqu'alors erratique. Le cas de la transaction ci-dessus pourrait en être un indice.

Le duc applique avec rigueur les attendus du jugement et engage des transactions avec les communautés paroissiales à qui il avait concédé des droits. C'est le cas de la paroisse de Villejoubert. On retrouve trace de ces transactions postérieure au procès Duboys dans un arrêt du 20 mai 1833 de la Cour de cassation de Paris : « [...] Le duc de La Rochefoucauld régla l'exercice des droits d'usage des dits habitants (de la commune de Villejoubert) sur la forêt de Boixe et les conditions auxquelles leur jouissance serait soumise. Cette transaction accorda aux habitants le droit de faire pacager leurs bestiaux dans la forêt à la charge par chaque propriétaire de bestiaux de payer au duc une redevance annuelle d'un boisseau de froment bon, loyal et marchand, mesure de Montignac. Les habitants renoncèrent à tous droits de chauffage ». Ce renoncement démontre la cupidité du duc.

En 1761, Etienne Munier, intendant du Roi de la généralité de Limoges dont dépend alors l'Angoumois a, sans doute, à l'esprit cet enjeu de valorisation de la rente quand il écrit « [...] La forêt de Bouesse contient 3.000 journaux d'étendue et appartient à la Maison de La Rochefoucauld. Elle

contient des chênes et des hêtres dont les fruits engraisent des élevages de dindes à Aussac et que les faînes pourraient servir à faire de l'huile ». ²⁴²

Mais c'est un mémoire ²⁴³ de l'administration de la forêt de Boixe datant de 1772 – certainement commandé par la duchesse d'Enville ²⁴⁴ et son fils le sixième duc de La Rochefoucauld ²⁴⁵ – qui l'exprime le mieux.



mémoire de l'administration de la forêt de Boixe 1772

Ce mémoire constate à l'évidence que la forêt de Boixe a retrouvé sa productivité. Il indique que « [...] sa majeure partie est en bois de haute futaie de plus de 150 ans [...] le reste de la forêt est de taillis de 40 à 50 ans » : C'est une bonne nouvelle et cela acte que les initiatives de reformation du duc ont produit leurs effets forestiers.

Avec insistance, ce mémoire milite pour maintenir un droit de *pacage* et de *bois mort* dans la forêt. Il identifie les effets bénéfiques de ces pratiques : source de rente, de fertilisation et d'amélioration de l'exploitation de la forêt. (cf. annexe 27). Il y est même précisé que les mesures proposées « [...] répondront aux besoins d'approvisionnement des fours banaux utiles aux populations, calmeront les plaintes continuelles de plusieurs usagers et feront le bien-être des tenanciers ».

Preuve à demi-mot que la duchesse aurait tout intérêt à se réconcilier avec la population. Tout semble en ordre, la rente de la forêt ducale rétablie et la paix civile reconquise.

²⁴¹ Archives familiales.

²⁴² Citation in *l'Angoumois à la fin de l'Ancien Régime*, 1761, Ed. Bruno Sépulchre 1981.

²⁴³ Archives familiales.

²⁴⁴ Duchesse d'Enville (1716-1797) : Fille du duc Alexandre de La Rochefoucauld.

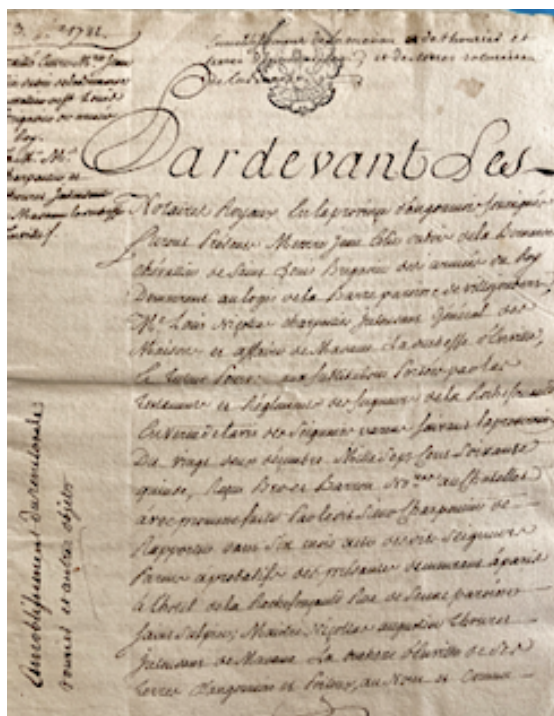
²⁴⁵ Louis-Alexandre Ier (1743-1792).

- En 1780, les ducs reprennent le « combat de la rente »

Sans doute conseillée par son intendant, la duchesse d'Enville souhaite rentabiliser encore plus que son père les droits concédés depuis le XV^e siècle.

Dans un premier temps, elle s'attaque aux droits concédés à certain de ses vassaux. Cela s'opère assez facilement. On est *entre soi* et des transactions – onéreuses et au bénéfice de la duchesse – sont toujours possibles.

Ainsi en juillet 1780, le marquis Bernard d'Asnières²⁴⁶ fait un échange avec la duchesse d'Enville. Le marquis « [...] abandonne alors les droits d'usage qu'il a dans la forêt de Boixe et en retour, la duchesse lui cède le droit qu'elle a sur les eaux et la pêche sur la Charente appelée les petites eaux de tapis ». ²⁴⁷ Le marquis paye 4.000 livres de transaction et s'engage à payer les redevances de ses nouveaux droits.



anoblissement d'un mas (15ha) à Thouriers, 1782. Duchesse d'Enville et Jean-Hélie Duboys de La Bernarde

C'est aussi le cas de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde. En 1782, il rachète 15 ha²⁴⁸ détenus par sa belle-mère en lisière de son fief

noble de La Barre, ainsi que d'autres terres en lien avec son autre fief noble de Tourriers. Il fait une transaction²⁴⁹ avec la duchesse pour faire anoblir ces nouvelles terres, ce qu'il obtient, après un plaidoyer très argumenté. Il bénéficie d'un droit « [...] d'utiliser une sablière, de prendre pierres et faire carrière et de prélever par an six arbres des plus beaux dans la forêt de Boixe et son bois de chauffage ».

Cet accord se fait « [...] à foy et hommage de la baronnie de Montignac lesdites menses et agris au devoir d'une rose à chaque mutation de seigneur et de vassal ». Une rose pour une duchesse, cela va de soi ! L'âme de poète de Jean-Hélie est sans doute flattée.

La duchesse d'Enville est bienveillante, même si elle impose à Jean-Hélie de déporter les droits anciennement attachés aux terres ainsi anoblies. Le déport de son droit de pacage ne contraint pas trop Jean-Hélie, il a désormais des prairies artificielles. Il a surtout obtenu des bois et carrières de pierres pour réaliser ses projets de construction de bâtiments agricoles et ses tonneaux. Jean-Hélie paye 3.000 livres pour la transaction, alors que les redevances s'élèvent à 100 livres par arbre prélevé et – pour l'ensemble de ses terres – à deux boisseaux d'avoine, sept sols d'argent, deux chapons et une gélive. Il semble conserver le droit de chasse attaché à ses anciens fiefs.

Cette transaction est sans doute facilitée du fait de la qualité de Jean-Hélie, mais surtout du par François Duboys de La Brune (1721-1798), frère de Jean-Hélie. Depuis 1780, il est au service de la duchesse en qualité de responsable des chasses de la forêt de Boixe.

En 1791, le nouveau duc de La Rochefoucauld s'attaque encore aux ayants-droit. Il n'en aura pas pour son argent ...

Un jugement de 1792 et concernant la fratrie Duboys contre le duc confirme les droits de pacage et de forestage concédés. L'arrêt fait référence à l'arrêt de 1740 et « [...] ordonne l'exécution de l'acte du 16 juillet 1469, en ce qui concerne les seuls pacages de bestiaux et chauffage ». Un reçu de l'intendant du duc, daté du 4 février 1792 et relatif « [...] à l'arréage du droit de forestage payé par

²⁴⁶ Un des membres de la famille du Marquis, Robert d'Asnières, épouse en 1686 Anne Prévéraud, elle-même liée aux Duboys. Il est seigneur de Lugérat et de Nitrat (hérité des Prévéraud, famille de l'épouse de Léo de Labarre), voisin de La Barre.

²⁴⁷ Chevalier de Courcelles, *histoire généalogique et héraldique des Pairs de France*, 1824.

²⁴⁸ Archives familiales : dénombrement de 1782.

²⁴⁹ Acte notarié du 23 mars 1782 passé entre Jean-Hélie Duboys de La Bernarde et La duchesse d'Enville, acte établi au domaine de La Barre. Archives familiales.

les frères Duboys La Bourrée, Godefroy, La Brune, sous forme d'un tiers de boisseau de blé froment mesure d'Angoulême », en atteste.

Cet arrêt précise qu' « Il est réputé que le duc de La Rochefoucauld a maintenu le droit des usagers puisqu'il a validé l'arrêt de cantonnement [...] même si l'abolition du droit antérieur rend certaines formalités de l'ancien système inapplicable (déclaration auprès du duc, aveu). L'arrêt de 1740 maintenant les droits de pacage et chauffage est conditionné au fait que l'ayant-droit paye une redevance au propriétaire. Toutefois se pose la question de savoir si ces redevances ne sont pas abolies car sont considérées comme féodales. La référence prise dans les arrêts de l'Ancien Régime utilise bien le mot concession féodale ».

Le tribunal se montre d'une grande mansuétude et indique « [...] ne pas vouloir faire preuve d'une rigueur extrême par rapport à l'abolition du système féodal ». Il maintient les droits des usagers mais évoque une nécessité d'équité qui maintient la rémunération des propriétaires.

A la même date, Jean-Hélie est lui-même confronté à des problèmes dans ses propres bois. Il s'insurge auprès de la commune de Tourriers contre des laboureurs – sans doute libérés par l'esprit révolutionnaire – qui ont fait des dégâts et des coupes à l'arrachée sur ses bois de la Faye. Pas sûr qu'il ose intenter un procès.

1792 ! Certains droits féodaux auraient-ils donc toujours cours après l'abolition des du système féodal lors de la nuit du 4 août 1789 ?

Épilogue : le droit féodal survit en partie à la Révolution !

La Révolution abroge le droit féodal. Le droit de propriété est au cœur du droit nouveau.

Après 1809, de nombreux conflits entre les nouveaux propriétaires de la forêt de Boixe et les anciens ayants-droit se multiplient. La famille Duboys de La Bernarde en est.

Les procès sont souvent réglés – et perdus – par les nouveaux propriétaires en référence au jugement du 2 juin 1740. Ce jugement fait jurisprudence pour de nombreux jugements rendus au XIX^e siècle par la Cour de cassation de Paris.

Continuité du droit, donc, et en quelque

sorte maintien des droits acquis antérieurement à la Révolution ... contre redevances bien évidemment.

La forêt de Boixe est séquestrée en 1793 et mise en vente en 1798. Elle appartient alors à la comtesse de Castellane-La Rochefoucauld ²⁵⁰ et fait l'objet de nombreuses convoitises, comme c'est le cas pour les grandes forêts françaises après la Révolution.

En 1794, un mémoire des habitants de Maine de Boixe milite pour que la forêt de Boixe « [...] ne soit pas vendue en tant que Bien national, au mépris des droits acquis par les habitants depuis 1559 pour pacage, bois morts, bois à bâtir. S'il est juste que les Biens de la Nation soient conservés dans leur intégrité, la même justice commande de respecter la propriété des citoyens afin que la Nation ne puisse profiter de rien à leur préjudice ». ²⁵¹

D'ailleurs, des candidats à l'acquisition s'interrogent sur les perspectives de rentabilité de la forêt de Boixe.

Le 19 avril 1811, Le vice-roi d'Italie ²⁵², intéressé au rachat de la forêt, écrit à Pierre Duboys-Labernarde (1776-1834) en sa qualité d'administrateur du département de la Charente et de propriétaire de terres en lisière de la forêt. Il lui demande de bien vouloir « [...] lui transmettre quelques éclaircissements sur la situation de la forêt de Boixe, connaître son appréciation sur la valeur de cette forêt et pensant qu'il y a eu vol, d'avoir son avis pour pouvoir régler les différends et les usages à continuer dans la forêt de Boixe ».

En bon fonctionnaire « politique », Pierre Duboys s'empresse de demander « confidentiellement » des informations sur la forêt de Boixe au service qui s'occupe des eaux et forêts . Le préfet écrit ainsi le 10 mai 1811, sous la plume de son conseiller.

Pierre Duboys répond de son côté dans une de ses lettres ²⁵³ qu'« [...] il est vrai que mes propriétés sont limitrophes avec cette forêt. Mais ce n'est pas une raison pour que je puisse en connaître la valeur réelle. Je voudrai ne pas vous induire en erreur. Je vous recommande de vous adresser à l'administration des forêts sachant que cette magnifique et grande propriété, qui nécessite amélioration, est un des joyaux de la Couronne [...] Je ne pense pas que la forêt de Boixe puisse produire de tel revenu. Cette acquisition serait avantageuse pour celui à

²⁵⁰ Mémoire pour Madame la comtesse de Castellane contre les sieurs Blanchet, Bonnard, Plaignaud et Boissier, rédigé par de Verninac, en tant que fondé de pouvoir de la comtesse, non datée (sans doute 1818).

²⁵¹ Archives familiales, copie manuscrite du mémoire.

²⁵² Eugène de Beauharnais, Vice-Roi d'Italie (1781-1824), fils adoptif de Napoléon

²⁵³ Archives familiales, brouillon de la réponse de Pierre Duboys.

- le baron Roger²⁵⁵ (lot acquis avant 1805 et propriétaire au-delà de 1834) ;

- Charles Delacroix²⁵⁶ – père du peintre Eugène Delacroix – puis, à sa mort en 1805 Victoire²³⁷, son épouse assistée par son beau-fils Raymond de Verninac de Saint-Maur²⁵⁷, et ses enfants : un lot de 1300 ha de forêt avec la Maison des gardes (lot acquis avant 1805, revendu en 1824) ;

- En 1813, le baron Boucher vend quelques lots à Madame Delacroix ainsi que le bois de la Macarine au sieur Larue.

Les nouveaux propriétaires engagent des actions pour remettre en cause les anciens droits de pacage et de bois de chauffage. Ils veulent rester maîtres chez eux. Verninac n'est pas conciliant avec les ayants-droit contre qui il engage des procès. In fine et face à son incapacité à récupérer ses droits par la voie légale du fait de la jurisprudence du 2 juin 1740, il rachète les droits à beaucoup d'ayants-droit. Dans de rares cas, comme pour les Duboys, il leur loue des parcours de pacage et les autorise à prélever du bois.

En parallèle, le baron Roger, la comtesse de Castellane²⁵⁸ et Raymond de Verninac sont confrontés à des problèmes de légitimité de propriété, d'usurpation de terrains et de coupes abusives, en particulier dans le bois de la Macarine. Raymond de Verninac joue un rôle déterminant pour les procès en jeu, notamment en tant que fondé de pouvoir de la comtesse. Sa mort en 1822 ne lui permet pas de conclure ses procès charentais.

Nous tairons les tenants et aboutissants de ces procès qui durent près de 20 ans. Ils entraînent la ruine de la famille Delacroix.

Mais dans certains mémoires de défense établis par Raymond de Verninac, on retrouve là encore référence aux droits féodaux et au jugement du 17 juin 1740.²⁵⁹

Ainsi, un mémoire en défense R. de Verninac contre Hériard et Viguière de la commune d'Aussac, évoque le problème « [...]

des désordres et dévastation que les sus nommés avaient introduit dans la forêt et rappelle le jugement de 1740 qui indique qu'on ne peut couper du bois que si l'on a une permission du propriétaire, qu'il ne sera délivré aucun bois à bâtir sauf avis d'experts forestiers et en lien avec l'état des travaux à faire dans leur maisons et que ces bois à bâtir ne seront donnés qu'à ceux qui auraient une autorisation délivrée antérieurement ».

Dans un souci d'apaisement, Verninac se montre conciliant et propose d'autoriser des prélèvements en bois de chauffage contre redevance, mais pas ceux pour bâtir. Cela ne suffit toutefois pas à arrêter le procès qui est porté en Cour de cassation.

Ce sont d'ailleurs des arrêts de la Cour de cassation²⁶⁰ qui consacrent l'idée que certains droits féodaux ont encore cours après la Révolution.

C'est le cas quand, en 1818, la Cour de cassation arrête une jurisprudence sur la question de savoir si un propriétaire de forêt peut faire valoir la prescriptibilité des droits acquis avant l'abolition du régime féodal. La Cour répond par la négative et, pour étayer son arrêt, prend l'exemple du cas de la baronnie de Montignac et du jugement de 1740.

De nombreux arrêts de la Cour de cassation relatifs à d'autres régions françaises sont dans la même veine.

Daté de 1819, un « *mémoire* (de défense auprès de la Cour royale) *de réfutation des derniers moyens employés par les héritiers de Lesmery dans la cause entre eux et Mr de Verninac* » fait « [...] valoir au regard de l'abolition du droit féodal et de différents exemples issus de différentes coutumes que le droit de passage et de forestage acquis en 1740 et 1469 n'est pas valable et que le propriétaire peut user comme il veut et remettre en cause les contrats passés ». Raymond de Verninac conclut que « *Ce droit n'est pas féodal et donc que la prescriptibilité du système féodal ne peut être invoqué* ». Ces arguments ne seront pas retenus par la Cour qui, au contraire, acte que les droits liés à l'Ancien Régime sont acquis sans limitation de temps.

²⁵⁵ Roger, Baron Jean-François, (1788-1849), avocat, politicien, gouverneur du Sénégal.

²⁵⁶ Charles Delacroix (1741-1805), ambassadeur, préfet, et Victoire Delacroix, née Oeben (1759-1814), fille du célèbre ébéniste de Louis XV.

²⁵⁷ Raymond de Verninac (1861-1822), diplomate, premier préfet du Rhône sous le Consulat. Il épouse

en 1797 Henriette Delacroix, dont Jacques-Louis David fait un portrait en 1799.

²⁵⁸ Comtesse de Castellane (1763-1838), née Rohan Chabot La Rochefoucauld, héritière de la Boixe.

²⁵⁹ Baudrillard, *recueil chronologiques des règlements forestiers*, Ed. Baudrillard, Paris 1821.

²⁶⁰ *Jurisprudence générale du royaume en matière civile...*, Ed. Dalloz, 1825.

Ainsi, si le principe de propriété est consacré par la Révolution, il reste entravé par les jugements de l'Ancien Régime. Les droits féodaux ont la dent dure.

Pour épiloguer avec impertinence, on pourrait dire que les droits féodaux de pacage et de chauffage ont perduré après la Révolution, en Charente et au-delà, grâce aux Duboys et au jugement favorable qui leur a été rendu en 1740. Une vraie jurisprudence !

En aparté, on s'est étonné de retrouver, dans les archives familiales, autant de documents – certains remontant au XV^e siècle – relatifs aux droits concédés en forêt de Boixe. Preuve qu'il s'agit à l'évidence du *grand sujet* qui préoccupe la famille Duboys des générations durant.

Au domaine de La Barre, on chasse !

Jusqu'à la Révolution, la chasse (au grand gibier) est un privilège royal. Il est surtout partagé avec les nobles puisqu'il s'agit d'une autorisation exclusive accordée aux propriétaires terriens détenteurs de fiefs nobles. L'objectif est d'éviter les prélèvements excessifs qu'un droit ouvert de chasse n'aurait pas manqué de provoquer. Le braconnage, quant à lui, est sévèrement puni. La chasse au petit gibier par les laboureurs est tolérée.

La forêt et les bois sont les domaines privilégiés et emblématiques de la chasse.

Le domaine de La Barre est doté de deux bois, et de la butte boisée d'Andone. Les seigneurs de La Barre y chassent pour deux raisons :

- la nécessité de limiter les dégâts des sangliers et des colombes du pigeonier sur leurs terres cultivées ;

- la pratique d'un loisir qu'ils exercent en fait essentiellement dans la forêt de Boixe, ayant obtenu dès 1413 un droit de leur suzerain à « *Chasser, avec chiens, dans l'entièreté de la forêt de Boixe, aux lièvres, renards et chevreuils* ».

Nul doute que les seigneurs de La Barre ont à cœur d'exercer ce droit de chasse en forêt de Boixe, comme les douze possesseurs de fiefs nobles de sa baronnie à qui a été concédé ce droit.²⁶¹

D'ailleurs, Jean IV Horric de La Barre en paye le prix fort. En 1648, le duc de La Rochefoucauld engage un procès relatif à l'exercice du droit de chasse accordé au seigneur de La Barre. Ce procès aboutit à une saisie féodale* en 1677. Cela conduit la veuve de Jean Horric et ses héritiers à vendre le fief de La Barre en 1685. Toutefois, il apparaît que ce procès n'ait pas entraîné le retrait du droit de chasse attaché au fief de La Barre.

Jean-Hélie Duboys de La Bernarde chasse lui aussi, que cela soit à La Barre, à la Faye ou à Pouillac où il possède un bois de plus de 30ha.

Il chasse en forêt de Boixe bien sûr. Son frère, François Duboys de La Brune y est sans doute pour quelque-chose : il est responsable des chasses de la duchesse d'Enville – propriétaire de la forêt – qui, avec son fils le jeune duc, ne tarissent pas d'éloge à son égard. Ainsi une lettre du duc en avril 1780 :

« [...] *Je vous suis obligé du compliment que vous voulez bien me faire sur mon mariage. Ma mère trouve bon que vous chassiez les fauves dans la forêt de Boixe comme vous le lui avez demandé* » ou encore en décembre 1782 : « [...] *Je vous remercie des souhaits que vous voulez bien me faire ainsi qu'à madame de La Rochefoucauld. Je lui ai dit et à ma mère le présent que vous leur réserviez de votre biche. Elles m'ont chargé de vous en remercier* ».

L'administrateur des propriétés du duc écrit à François de La Brune en mars 1781 :

« [...] *J'ai écrit à Madame la duchesse sur le choix qu'il y avait à faire de deux gardes à la forêt de Boixe. J'attends la réponse. Je suis persuadé que l'homme que vous m'indiquez à toutes les qualités requises pour remplir une place et que vous ne voudriez pas tromper Madame la duchesse. Je vous connais trop attaché à ses intérêts* ».

Nul doute que Jean-Hélie peut en toute confiance chasser dans la forêt de Boixe, ce qu'il fait jusqu'en 1790. Son frère en garantit l'organisation et la mesure.

Pour chasser, il faut des fusils. Le droit de porter des armes est réglementé dès 1659 par Louis XIV qui interdit le port d'arme à ceux qui ne sont pas dûment autorisés à chasser.

Jean-Hélie Duboys de La Bernarde a une belle armurerie. Alors que les autorités révolutionnaires sont venues réquisitionner ses armes, Jean-Hélie écrit dans une lettre du 29 juillet 1792 : « [...] *Vous m'avez enlevé, Messieurs, les armes que vous avez trouvées chez moi, mais pour obéir à*

²⁶¹ Melle Mouroux, institutrice à St-Amant-de-Boixe,

| *Mémoire : La forêt de Boixe, 1923.*

la loi, je suis obligé de vous déclarer qu'il m'est resté deux pistolets que vous n'avez pas aperçus quoiqu'ils fussent sur ma table dans deux fourreaux ». Une attitude pleine d'ironie, qui aura l'avantage qu'il récupère ses armes. Cette lettre révèle qu'il possède au moins quatre fusils et pistolets.

La Révolution met à bas le privilège seigneurial de la chasse, « [...] l'une des caractéristiques les plus odieuses du régime féodal exercée par la scandaleuse classe seigneuriale », comme ont dit certains. Et M. Championnière ²⁶² de préciser que « [...] La chasse, vu par la noblesse, était une invention de Dieu, mais était aussi une représentation de la guerre et donc l'occupation par excellence des grands seigneurs ».



Etienne de Labarre, descendant de Jean-Hélie, apprend à tirer, vers 1910

Le privilège de chasse est ainsi parmi les tous premiers privilèges féodaux abolis par la Révolution française. Le décret du 11 août 1789 de l'Assemblée nationale avalise la majeure partie des décisions prises dans la nuit du 4 août et entérine donc la fin du régime féodal. Son article 2 abolit le privilège de la *fuite* et l'article 3 celui de la chasse. Ils figurent en têtes des 19 articles du décret ! Cela ne surprend pas, quand on sait que l'immense majorité des 40.000 cahiers de doléances exprimaient clairement la nécessité d'abolir le privilège de chasse.

²⁶² M. Championnière, avocat à la Cour royale de Paris, *Manuel du chasseur*, Paris, 1844.

²⁶³ Victoire Delacroix meurt en 1814, transmet alors sa propriété à Eugène Delacroix et sa fratrie, ce qui entrainera de grandes difficultés financières pour le

En fait, la Révolution accorde à chacun le droit de chasse, mais à condition qu'il soit possesseur ou qu'il ait obtenu le consentement du propriétaire des terres sur lesquelles il souhaite chasser. Le droit de chasse devient un attribut du droit de propriété.

La forêt de Boixe, genèse d'une relation artistique ?

Nous l'avons vu, le père d'Eugène Delacroix achète la Maison des Gardes et une partie de la forêt de Boixe. Il meurt en 1805 sans avoir fini de payer sa propriété charentaise, partiellement hypothéquée. Mme Delacroix ²⁶³ confie à Raymond de Verninac – son beau-fils et beau-frère du peintre Eugène Delacroix – le soin de gérer une situation successorale délicate. Celui-ci, qui « *se croyait du génie* » achève de ruiner la famille Delacroix. Cette propriété est occupée par Henriette et Raymond de Verninac alors que, ruinés, ils sont obligés de quitter Paris. Après la mort de R. de Verninac en 1822, Henriette Delacroix et son frère Eugène vendent la propriété en 1824. ²⁶⁴

Dès 1809, Verninac engage une procédure pour abroger des droits d'usage exercés dans sa forêt par la famille Duboys. Le logis de La Bernarde et le domaine de La Barre sont en effet voisins de la propriété des Delacroix. Les deux propriétés sont à deux kilomètres de distance. Louis-Robert Duboys de Labarre (1773-1802), père de Léo (1819-1905) le peintre, et son cousin Pierre Duboys-Labernarde, sont propriétaires de nombreuses terres auxquelles sont attachés de tels droits.

En 1818, un accord dérogatoire officialise une entente officieuse de 1813 avec Raymond de Verninac : la famille Duboys peut exercer ses anciens droits. Quelques documents retrouvés dans les archives familiales illustrent une chronologie des relations juridiques entre les deux familles :

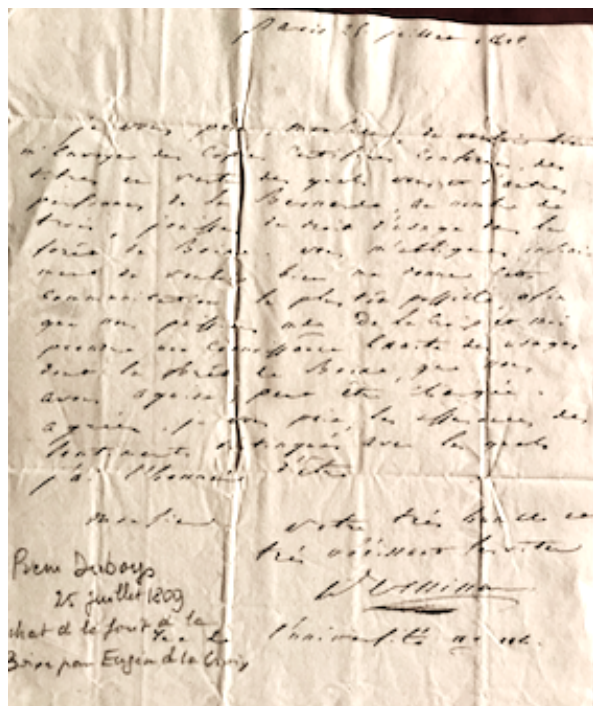
- lettre du 25 juillet 1812 de Verninac à Pierre Duboys-Labernarde : « [...] Suite à l'achat de la Boixe par Mme Delacroix, je vous demande respectueusement de bien vouloir me produire les titres

peintre, du fait de nombreux procès perdus et relatifs à cette propriété.

²⁶⁴ Mazère (Alain) dans *Peindre en Charentes*, Edition Douin, 2022.

concernant les trois propriétaires de La Bernarde et relatifs au droit d'usage et de pacage de la forêt de Boixe » ;

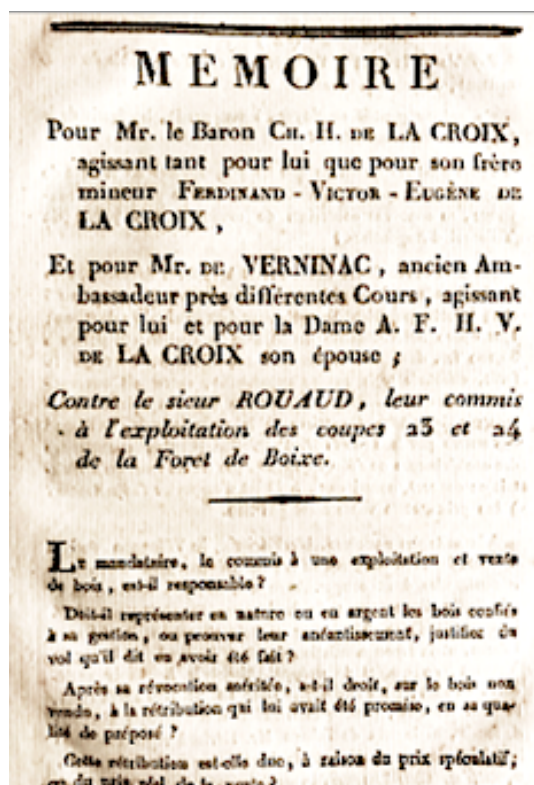
- lettre du 13 mars 1813 de Verninac à Louis-Robert Duboys de Labarre : « [...] Je vous demande de bien vouloir nommer un expert pour identifier les droits et proposer une mise en œuvre de droits de pacage ». Il précise que c'est « [...] dans un souci d'apaisement et pour éviter de mélanger les voleurs et les honnêtes gens » ;



Lettre de Raymond de Verninac à Pierre Duboys relative aux droits sur la forêt de Boixe des résidents de La Bernarde
25 juillet 1809

- pour les années 1818 à 1823, série de quittances signées par le fondé de pouvoir de Raymond de Verninac, Jean Albert,²⁶⁵ sur lesquelles il est précisé : « Quittance de la redevance des droits acquis en 1741 par la famille de François Duboys et prend acte de l'autorisation pour faire pacage et forestier dans la forêt de Boixe ». Il confirme la concession pour les années 1812 à 1818, et quittance pour arrérage de 81 francs ;

- 27 février 1819, déclaration devant le tribunal civil d'Angoulême par Pierre Duboys du nombre d'animaux pouvant faire pacage en forêt de Boixe ;



Mémoire « forêt de Boixe », rédigé par Ch. de Verninac pour le compte du Baron Delacroix et pour son frère Eugène Delacroix,
1818

- Cette pratique se prolonge au-delà de 1823 avec le baron Roger qui a racheté la propriété des Delacroix. On retrouve une série de reçus concernant Pierre Duboys et Louis-Robert Duboys de Labarre signés par Jean Albert pour les années 1824 à 1833 ;

- 13 janvier 1826 : lettre du Baron Roger adressée au maire de St-Amant-de-Boixe, lui demandant d'informer les usagers pour qu'ils fassent leur déclaration ;

- 28 février 1828, suite à saisine du sieur Duboys, réponse du sous-inspecteur des Eaux et Forêts de la Charente qui, après avoir vérifié l'état de la forêt, autorise le dit-sieur à aller couper du bois dans les mêmes quantités que l'année passée.

Ainsi, Raymond de Verninac se montre bienveillant avec la famille Duboys. Là encore, l'entre-soi joue. Personnage important du département, Pierre Duboys-Labernarde²⁶⁶ est un allié potentiel pour traiter les affaires de Verninac. Louis-Robert Duboys de Labarre est son voisin châtelain, un notable en vue, et chef

²⁶⁵ Jean Albert, garde de chasse de la forêt de Boixe avant 1807 et au-delà de 1833. Il joue un rôle important pour Léo de Labarre avec qui il noue une relation de voisinage.

²⁶⁶ Pierre Duboys-Labernarde, proche cousin de Louis-Robert Duboys de Labarre.

d'état-major de la Garde nationale du département de la Charente.

Se nouent alors des relations de bon voisinage. Cette fréquentation est facilitée par Pierre Hériard de Boisrecloux,²⁶⁷ neveu de Louis-Robert Duboys de Labarre et ami²⁶⁸ proche de Raymond de Verninac comme ce dernier le qualifie.

Le rapprochement est encore facilité par d'autres alliés de Louis-Robert. Le maire de St-Amant-de-Boixe, Pierre Joseph Bouniceau, est un allié familial alors qu'Alexis (de) Prémont – cousin par alliance de Léo de Labarre et médecin à Saint-Amant de Boixe – est le médecin de famille de Raymond et Henriette de Verninac.

La famille Duboys de Labarre est invitée à chasser sur les terres des Delacroix et réciproquement. La famille Delacroix, comme les Duboys, aime chasser.

En 1818, 1819 et 1820, le peintre Eugène Delacroix (1798-1863) séjourne à la Maison des Gardes. Il chasse volontiers le perdreau et les sarcelles en compagnie de son neveu Charles de Verninac, d'amis, de voisins ou avec Jean Albert, le garde forestier. Il écrit en 1819 à son fidèle ami Achille Piron²⁶⁹ « [...] Nous devons aller demain chez un aimable voisin chasser sur la Charente aux sarcelles. » ou encore « La chasse est agréable et j'en profite un peu. Les invitations se multiplient comme pour me faire regretter le pays ».

Une lettre d'Eugène Delacroix de 1822 nous informe que son neveu chasse des loups dans la forêt de Boixe.



« Chalet de Boixe » reconstruit en 1864 par Elie de Montardy (grand-père de Jeanne de Labarre, née Beaucé) en lieu et place de la Maison des Gardes des Verninac-Delacroix, lieu-dit alors dénommé La Croisée (carte postale)

Si Delacroix est sensible à la beauté des paysages charentais et à leurs couleurs changeantes, cela ne semble pas l'inspirer, même s'il y peint certaines de ses premières œuvres dont un portrait de son neveu choyé, Charles de Verninac²⁷⁰, dont il est question au chapitre 10.

Ainsi, Louis-Robert Duboys de Labarre chasse avec la famille Delacroix et avec le jeune Eugène, peintre en devenir. Il est le père de Charles-Emmanuel-Léo Duboys de Labarre, lui aussi futur peintre.

Deux « peintres » à un kilomètre de distance. Coïncidence ou effet d'une proximité charentaise et cynégétique ?

Le chapitre suivant éclaire cette question.

²⁶⁷ Neveu de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde : lors de la Révolution, il rachète des terres séquestrées de La Barre en 1796 puis les rétrocède à Louis-Robert en 1803.

²⁶⁸ Cité dans le *mémoire pour la comtesse de Castellane contre les sieurs Blanchet, Plaignaud et Boissier*, signé par R. de Verninac, fondé de pouvoirs de la comtesse. Imprimé à Angoulême, 1818.

²⁶⁹ Achille Piron 1798-1865, entre au lycée impérial (Louis-le-Grand aujourd'hui) en 1806 en même temps

que Delacroix et devient son « grand ami ». Légataire universel et rédacteur de la première biographie en 1865 du Maître. Il joue un rôle dans la carrière littéraire d'un neveu de Léo de Labarre, Jean du Boys.

²⁷⁰ Le portrait de Charles de Verninac (1803-1834) peint par Eugène Delacroix vers 1818 est au centre d'une énigme impliquant Léo de Labarre. cf. chapitre 10.



vue aérienne : la butte-castrum d'Andone au 1^{er} plan, le château de La Barre en 2^{ème} plan, à l'horizon le village de Villejoubert et la forêt de Boixe (cliché André Debord, 1974, avec l'aimable autorisation de Luc Bourgeois)



carte de Cassini (1766) - La Barre (inscrit et dessiné avec le symbole château) au nord, "Puyfrançais" (inscrit) au S-E



(Antoine Nivelle)

CHAPITRE 10

LÉO de LABARRE, un ÉLÈVE d'EUGÈNE DELACROIX ?

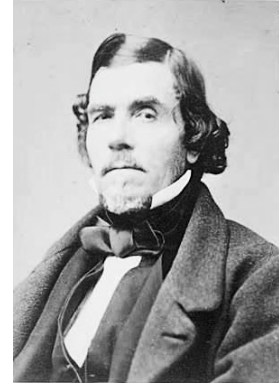
« Les écoles, les coteries ne sont autre chose que des associations de médiocrités, pour se garantir mutuellement un semblant de renommée qui, à la vérité, est de courte durée mais qui fait traverser la vie agréablement », Eugène Delacroix, Journal.



autoportrait de Léo de Labarre, 1838



Léo de Labarre vers 1850



Eugène Delacroix (cliché Félix Nadar, 1857)



Laure Prévraud de Chambonnaud et, son époux, Léo Duboys de Labarre vers 1860

Charles Emmanuel *Léo* Duboys de Labarre naît le 24 mars 1819 à Angoulême et meurt le 9 juillet 1905 en son logis de Puyfrançais à Anais.

Il est le cinquième et dernier enfant de Louis-Robert de Labarre (1773-1857) et de Marie de la Loubière (1776-1848).

A 32 ans, Il épouse le 14 octobre 1851 Marie Radegonde Félicité *Laure* Prévéraud de Chambonnaud (11 mars 1831 à Fontenille - 11 mars 1893 à Puyfrançais/Anais). Ils ont cinq enfants. Sa sœur Aline, née en 1808, meurt en 1844 et son frère Charles-Emmanuel, né en 1806, en 1851. Leur fils Yvan, né en 1856, meurt à l'âge de 21 ans alors qu'il est élève à l'école militaire spéciale de Saint-Cyr.

En 1857, Léo hérite du Logis de Puyfrançais acquis par son père Louis-Robert, où il réside avec sa famille toute sa vie durant. En 1887 au décès de sa sœur Herminie, restée sans descendance, il rachète le domaine de La Barre, fief historique de sa famille, qu'il a géré pour le compte de sa sœur depuis 1857.

Il semble assez aisé, même s'il vit modestement.

Agriculteur, il développe la vocation viticole de ses domaines de Puyfrançais et de La Barre, qu'il gère en bon père de famille. Il dirige cinq métairies réparties sur 290 ha dont 50 ha de vignes jusqu'à la crise du phylloxera. Il commercialise ses eaux-de-vie sous sa propre marque. Son beau-frère, Adrien de Montleau²⁷¹ écrit plusieurs traités agricoles remarquables et est président de la société d'agriculture de la Charente. Léo en est lui-même membre. Il est conseiller municipal à Anais.

En 1893, il transmet ses domaines à son fils cadet, Ludovic de Labarre (1862-1941).

Somme toute, Léo de Labarre est un notable rural. Hobereau viticulteur, il est le reflet de la petite noblesse terrienne.

Son mode de vie s'inscrit dans des traditions liées à sa condition sociale : engagement dans la vie locale et les institutions agricoles, vie de famille, religion, importance de sa parentèle, fréquentation des gens de son milieu et

recherche d'alliances positives pour ses enfants – qu'il souhaite voir embrasser des carrières militaires ou gérer ses domaines agricoles. Son épouse, quelques fois avec enfants et époux, fait des séjours à Luchon ou Cauterets.²⁷²

Pourtant Léo a une originalité : il exerce une activité de peintre et il aménage un atelier de peinture dans son logis de Puyfrançais.

En 1868, Alcide Gauguier²⁷³ écrit : « [...] *Le propriétaire du château de Puyfrançais, M. Léo de Labarre, allié à l'honorable famille Chambonnaud, ne s'est pas contenté d'être un agriculteur intelligent ; il consacre ses loisirs à la peinture. Il nous a été permis de visiter son atelier et de constater qu'élève d'Eugène Delacroix, il rappelait le genre du Maître. Nous avons remarqué surtout des dessins anatomiques, fruits de longues études* ».

Léo serait donc artiste et peintre *dilettante*, élève de Delacroix.

Léo ne cherche ni à percer en tant que peintre ni à en faire une activité reconnue. Il s'adonne pourtant à cette pratique artistique jusqu'à la fin de sa vie comme en témoigne un *fauteuil roulant de peintre*, conservé dans la famille et fabriqué alors qu'il devient handicapé à un âge très avancé.

Une notice familiale confirme les propos d'Alcide Gauguier. Elle indique que, de 1842 à 1844, Léo *fréquente l'atelier Delacroix* à Paris. Il aurait donc été élève de Delacroix. Mais nous n'en avons pas la preuve directe.

Différentes sources répertorient les élèves-peintres ayant fréquenté l'atelier du Maître. Ces sources sont le fruit de recoupements indirects et souvent lacunaires. Aucune liste exhaustive n'existe. Léo Duboys de Labarre n'y figure pas. Aux dires de spécialistes, le Maître n'aurait pas eu d'élèves, mais plutôt des assistants.

Marqué par le romantisme* et peintre dans sa jeunesse, hobereau-agriculteur et peintre *à ses heures* dans sa vie mature : nous allons décrypter le parcours artistique de Léo Duboys de Labarre et démontrer qu'il a bien fréquenté l'atelier d'Eugène Delacroix.

²⁷¹ Adrien de Terrasson, marquis de Montleau (1802-1884). Outre ses traités d'agronomie, il écrit (1871) un manifeste d'allégeance à Henri V, intitulé *l'appel au Droit*, attestant sa fidélité à la couronne de France.

²⁷² Archives familiales : carnet de comptes établi par Laure, sans doute pour rendre compte à Léo.

²⁷³ Gauguier (Alcide), *La Charente communale illustrée*, 1868, Ed. de la Tour Gile.

Eugène Delacroix

“La couleur est par excellence la partie de l'art qui détient le don magique. Alors que le sujet, la forme, la ligne s'adressent d'abord à la pensée, la couleur n'a aucun sens pour l'intelligence, mais elle a tous les pouvoirs sur la sensibilité.”
Journal, Eugène Delacroix.

Eugène Delacroix (1798-1863) est aujourd'hui l'un des peintres français les plus connus. Célèbre de son vivant, il est le peintre emblématique du XIX^e siècle, quelque part entre classicisme et modernité féroce. Delacroix commence en 1816 dans l'atelier de Guérin et très tôt il se montre hostile à l'académisme de son Maître qu'il considère d'un ancien temps. Ses premières œuvres reflètent l'influence de l'Italie de la Renaissance et du XVII^e. Mais dès 1822, c'est de Géricault qu'il se rapproche avec la présentation de la Barque de Dante au Salon. Sa participation y devient régulière et deux ans plus tard en 1824, Le massacre de Scio fait de lui le chef de file incontesté des Romantiques.

En 1832, il ramène de son voyage au Maroc tout un monde de couleurs et d'Orient fantasmé : l'Orientalisme est en marche et encore une fois, c'est lui, Eugène Delacroix, le fer de lance de ce mouvement.

Il devient l'artiste que l'on s'arrache, passant tous les régimes pour lesquels il exécute ensembles décoratifs, notamment sous l'impulsion de Thiers : la Salon du Roi au Palais Bourbon (1833-38) ; la bibliothèque du Sénat (1840-46) ; la Galerie d'Apollon au Louvre (1850-51) ; la Comédie Française (1852-53).

Delacroix rompt avec le classicisme. Il s'affirme avec le mouvement et privilégie la fougue éclatante de la couleur libérée. C'est le champion de la couleur.

Cette « déraison » artistique rend Delacroix difficilement classable et lui vaudra une reconnaissance tardive des critiques officiels.

Si certains critiques, comme Charles Baudelaire, y voient la preuve d'un génie artistique, nombreux sont ceux qui se perdent dans les explorations du peintre. Non seulement il remet en question les conventions de représentation académique, mais il s'intéresse à tous les sujets et tous les genres, créant l'incompréhension face à une œuvre protéiforme.

Il faudra attendre le Salon de 1848, et surtout l'Exposition universelle de 1855 à Paris, pour que les consciences esthétiques reconnaissent le génie de Delacroix dans sa pluralité.

Son œuvre influence de nombreux peintres : Paul Signac, Vincent Van Gogh, Henri Fantin-Latour, Paul Cézanne, Degas, Maurice Denis et les nabis ... On parle de lui comme un des pères de l'art moderne.

Delacroix aurait aimé être un homme de lettres. Son journal est à lui seul une somme.

On lui doit un tableau emblème de La France : La liberté guidant le peuple.

Il change souvent d'atelier. Le dernier accueille depuis 1928 le musée Eugène Delacroix-Louvre.

La littérature indique que Delacroix avait surtout des élèves pour l'aider à réaliser ses grandes toiles et ses fresques, à l'image de grands Maîtres de la Renaissance, ou la peinture s'assimilait davantage à un artisanat. Léo de Labarre fréquente un de ses ateliers dédié uniquement à ses élèves : de 1836 à 1846, cet atelier se situe rue Neuve Guillemain, dans le 6^{ème} arrondissement.



la Liberté guidant le peuple, Delacroix, 1830, (musée du Louvre)

Une vocation artistique en forme de point d'interrogation

Nous ne connaissons pas grand-chose de l'itinéraire artistique de Léo de Labarre. Son activité de peintre est apparemment marginale dans sa vie malgré la mention *artiste-peintre* reprise dans les quelques éléments biographiques consultés.

Les archives familiales ne sont pas très *bavardes* sur les années d'apprentissage et la pratique de la peinture de Léo. Aucun carnet de croquis ou d'études et pratiquement aucun matériel de peinture n'ont été conservés.

En 1992 et 2001, les premiers travaux de Michel et Alain de Labarre, arrière-petits-fils de Léo, ont permis de dresser un premier inventaire des toiles de Léo encore existantes et dispersées dans la famille.

Les peintures de Léo sont donc restées familières pour certains de ses descendants. Chacun peut, ou a pu, voir un de ses tableaux accrochés dans un salon (ou ailleurs quand il s'agit d'une vieille croûte), sans pour autant en connaître l'origine. Les plus anciens savent encore que « *c'est l'aïeul Léo* » qui les a peints. Mais quand un plus jeune leur demande « *qui était donc cet ancêtre ?* », rares sont ceux qui peuvent encore répondre, comme un titre de gloire, « *Il était élève d'Eugène Delacroix !* ».

L'affirmation gratifiante de cette filiation avec le grand Maître de la peinture du XIX^e siècle – celui-là même qui, *champion de la couleur*, a ouvert la voie de la peinture moderne – reste une chimère tant que nous n'aurons pas résolu l'énigme de Léo : était-il un élève de Delacroix ?

L'enquête ! les 7 indices qui font preuve

La vie artistique de Léo est donc peu référencée et faite d'énigmes. Ce chapitre vise à enquêter sur son parcours artistique et à essayer de résoudre des énigmes artistiques familiales et ... charentaises.

Cette enquête a débuté en 2018. J'ai alors pu rencontrer Madame de Font-Réaux, directrice du musée Delacroix-Louvre à Paris, qui a eu la gentillesse de me recevoir. Elle m'a

fourni quelques indices spécifiques. Elle a confirmé les liens, officiellement ténus et non artistiques, entre Eugène Delacroix et Léo de Labarre. Elle n'a pu confirmer que Léo ait été élève du Maître. Elle m'a motivé pour poursuivre l'enquête. Je la remercie vivement de cet échange.

Voici 7 indices récoltés après un an d'enquête.

- **Une relation de bon voisinage entre les Duboys et les Delacroix**

A la suite de procédures relatives au maintien de servitudes qui lient les propriétés voisines des Delacroix - Verninac et de la famille Duboys, des relations de bon voisinage se nouent entre les deux familles : on s'invite à chasser chez l'un ou chez l'autre, on y associe des cousins comme Pierre Duboys-Labernarde proche de Raymond de Verninac ou Alexis de Prémont, médecin des Verninac-Delacroix et cousin *affectueux* des Duboys de Labarre. (*cf. chap. 9*).

Dans une lettre du 23 février 1823 adressée à Henriette Delacroix-Verninac – lettre envoyée un an après qu'Alexis ait accompagné Raymond de Verninac les « *trois derniers jours* » avant son décès à la Boixe et relative au règlement de ses honoraires –, Alexis de Prémont²⁷⁴ (1794 - 1876) exprime sa compassion amicale : « *vous n'avez cessé de donner au malheureux défunt tout ce temps* » et « *le caractère et la résignation que vous avez montrés dans ces moments difficiles m'ont forcé d'un juste respect et de l'admiration qu'on doit à la dignité du malheur* ». (*cf. annexe 28*). Pour le défraiement de ses honoraires, il souhaite une transaction de gré à gré en acceptant « *le mobilier qu'un préliminaire jugement m'autorise à faire saisie et qui paraît appartenir à votre frère* (Eugène Delacroix). *J'ignore encore si dans ce cas je pourrais le faire de cette manière à défaut de votre frère d'avoir payé le montant de la vente au premier créancier* » et ainsi « *éviter des débours d'un coût qui ne produirait aucun résultat avantageux* (pour Henriette Delacroix, alors ruinée) ».

Dans sa réponse datée du 6 mars 1823, Henriette Delacroix-Verninac insiste pour payer Alexis tout en indiquant qu'elle ne peut accepter un paiement par le mobilier. « *Il n'y est malheureusement pas question de conserver vos droits sur le mobilier mais j'ai désiré connaître ce qui vous est dû*

²⁷⁴ Alexis de Prémont (1798-1876), cousin par alliance de Louis Robert de Labarre, Médecin à Saint-Amant-de-Boixe, Conseiller d'Arrondissement de 1833 à

1876, Président du Conseil d'arrondissement, directeur du centre départemental de vaccination.

ainsi qu' aux autres médecins afin de faire établir au cahier des charges les dettes privilégiées et que la personne qui achètera la forêt soit tenue de les acquitter ». Le ton de cette lettre témoigne d'une forme de proximité. (cf. annexe 28).

Handwritten letter from Alexis de Prémont to Henriette Verninac-Delacroix, dated 1823. The text discusses the acquisition of a forest and the payment of debts. It mentions 'le cahier des charges' and 'dettes privilégiées'. The signature is 'Alexis de Prémont'.

Handwritten note from Henriette Verninac-Delacroix to Alexis de Prémont, dated 1823. It expresses appreciation for his conduct in a specific circumstance. The signature is 'Henriette Verninac-Delacroix'.

Handwritten letter from Alexis de Prémont to Henriette Verninac-Delacroix, dated 1823. It discusses the acquisition of a forest and the payment of debts. The signature is 'Alexis de Prémont'.

Lettre d'Alexis de Prémont à Henriette Verninac-Delacroix, et note d'honoraires 1823

Elle y écrit « Je sais apprécier la délicatesse de votre conduite dans cette circonstance et je suis vivement

touchée » puis « je vous prie de croire à toute ma reconnaissance et de transmettre mes sentiments d'estime et d'amitié à Mr. Duboys (de Labarre) ». Elle ajoute un post-scriptum « mon fils (Charles de Verninac) est bien sensible à votre bon souvenir et il me charge de vous prier de recevoir son compliment affectueux ».

Handwritten letter from Henriette Verninac-Delacroix to Alexis de Prémont, dated 6 March 1823. It expresses appreciation for his conduct in a specific circumstance. The signature is 'Henriette Verninac-Delacroix'.

Handwritten letter from Henriette Verninac-Delacroix to Alexis de Prémont, dated 6 March 1823. It expresses appreciation for his conduct in a specific circumstance. The signature is 'Henriette Verninac-Delacroix'.

Lettre en réponse de Henriette Verninac Delacroix 6 mars 1823

Alexis de Prémont est un personnage très épris de peinture. On a retrouvé dans les archives familiales de longues lettres – quasiment des dissertations reflet de son savoir et de sa sensibilité – par lesquelles il échange sur l'art de la peinture, notamment avec son cousin Bouniceau, maire de Saint Amant de Boixe.

Aurait-il eu des échanges artistiques avec le jeune Eugène Delacroix ?

Lors de ses séjours à la Maison des Gardes entre 1818 et 1820, Eugène Delacroix participe à quelques parties de chasse en compagnie du père de Léo de Labarre, d'Alexis de Prémont et de Pierre Duboys-Labernarde. (cf. chapitre 9).

Léo de Labarre et Eugène Delacroix sont donc des *familiers*, par famille et chasse interposées. Ils ont en partage des souvenirs de jeunesse en Charente, même s'ils ne s'y sont pas connus, Léo étant né en 1819 et Eugène ne fréquentant plus la Charente dès 1822.

Cependant, ces liens charentais n'expliquent pas la vocation artistique de Léo. En revanche, ils sont à l'origine d'échanges entre les deux artistes, dont il est question plus loin.

- Des lettres qui révèlent un talent artistique prometteur

Léo de Labarre fréquente dans ses jeunes années (1832-1841) le collège de Pontlevoy (Indre-et-Loire), ancienne école militaire réputée par ses méthodes pédagogiques innovantes. Il y fait l'apprentissage de la peinture sous la direction du peintre Frédéric de Lanoë.

Léo y lit les auteurs romantiques. Ses maîtres d'école le sensibilisent au monde des arts et lui apprennent à dessiner.

« [...] La période de la Restauration est traversée de courants contradictoires : les conquêtes de la Révolution et de l'Empire sont remises en cause, le moderne s'oppose à l'ancien, et en art, le classique s'oppose au romantique*. Perdue entre les deux, la jeunesse est plongée dans le mal du siècle, fuit le présent et la réalité en se réfugiant dans le passé, dans la religion, dans l'inconnu. Elle hisse l'imagination au rang de reine des facultés et regarde l'art comme le seul moyen de faire face ». ²⁷⁵ Voilà sans doute une perception du nouveau siècle qui aurait parlé à Léo.

Son père, Louis-Robert Duboys de Labarre, lui raconte ses campagnes contre-révolutionnaires et cet ancien temps où le grand-père de Léo régnait sur le domaine de La Barre.

Ce père, loin d'être un patriarche conservateur – comme pourraient le laisser penser sa carrière militaire et ses origines terrienne – a été marqué par son éducation

ouverte sur le monde au collège de Sorèze. Il a goûté aux romantiques et s'est imaginé poète. ²⁷⁶ Il n'hésite pas à guider les lectures de son fils et à le sensibiliser aux mouvements littéraires de son temps. Sans doute lui fait-il lire les *Illusions perdues* de Balzac (son roman « angoumoisain », publié dès 1837) : le jeune Léo se rêve-t-il un destin parisien à la Lucien de Rubempré ? Son oncle Alexis de Prémont lui parle d'art.

Le Collège de Pontlevoy



Léo suit ses études au collège de Pontlevoy entre 13 et 21 ans, institution d'avant-garde pour l'époque qui met en avant l'intérêt des sciences nouvelles, une éducation globale intégrant les langues étrangères, l'initiation à des pratiques artistiques et sportives.

Ce collège (Loir-et-Cher, il existe toujours), créé en 1196 dans une abbaye de bénédictins, est transformé en 1776 par Louis XVI en école militaire, puis se transforme en collège libre de la Révolution à 1824, puis vit une période de prospérité de 1825 à 1905, associant humanités, arts (dont peinture), sports et vie sociale.

Cet établissement d'enseignement existe toujours. Il se situe à 230 km du château de La Barre (environ 2 jours de voyage en 1838).

Dans ce cadre, Léo montre précocement de réelles aptitudes à la peinture qu'il éprouve grâce à son premier Maître de peinture, Frédéric Delanoë.

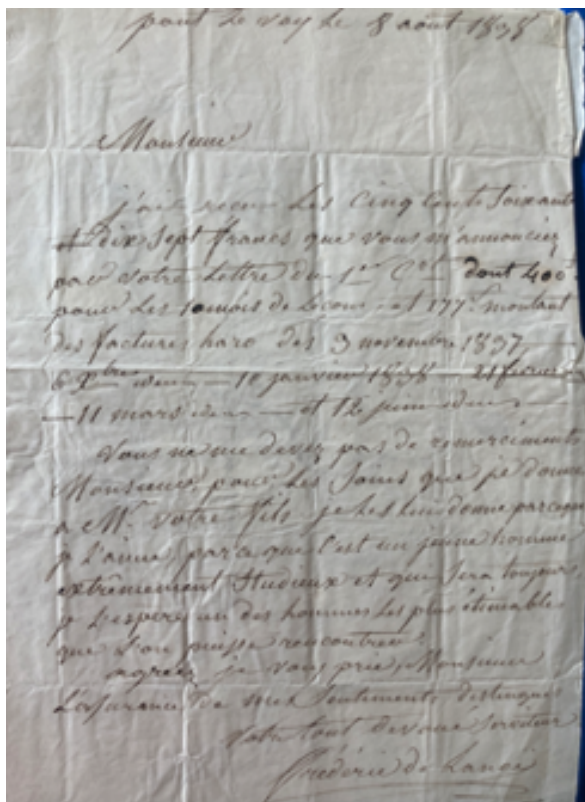
Cela motive Léo pour suivre les cours de peinture de Frédéric Delanoë. Il aime étudier le dessin et peindre. Il bénéficie de la bienveillance de son père.

Deux correspondances de Frédéric Delanoë adressées au père de Léo montrent à elles seules toute l'attention qu'il porte à son

²⁷⁵ Dorbani-Bouabdellah (Malika), *Mal du siècle et révolution romantique*, Ed. web l'Histoire par l'image, 2011.

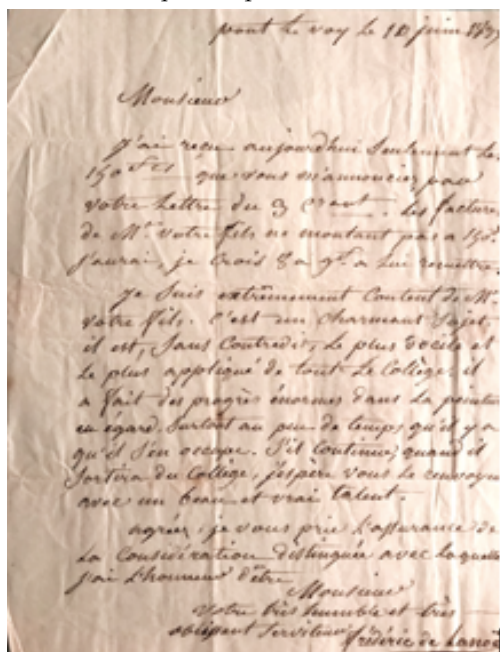
²⁷⁶ Voir annexe 11.

élève. Il s'évertue à convaincre le père de Léo d'encourager les talents de son fils.



Lettre Delanoë à Louis Robert Duboys de Labarre, 8 août 1838

Le 8 août 1838, Delanoë écrit : « [...] Vous ne me devez pas de remerciements, Monsieur, pour les soins que je donne à M. votre fils. Je les lui donne, parce que je l'aime et parce qu'il est un jeune homme extrêmement studieux et qui sera toujours, je l'espère, un des hommes les plus estimables que l'on puisse rencontrer ».



lettre de Delanoë à Louis-Robert de Labarre, 10 juin 1839

Puis le 10 juin 1839 : « [...] Je suis extrêmement content de M. votre fils. C'est un charmant sujet. Il est, sans contredit, le plus docile et le plus appliqué de tout le collège. Il a fait des progrès énormes dans la peinture, eu égard surtout au peu de temps qu'il y a qu'il s'en occupe. S'il continue, quand il sortira du collège, j'espère vous le renvoyer avec un beau et vrai talent ».

Louis-Robert Duboys de Labarre ne s'oppose pas à ce que son fils continue à suivre ses cours de peinture. Léo semble avoir un bon potentiel artistique. C'est un peintre qui le dit, de surcroît un peintre confirmé, ayant fréquenté un cercle de peintres de renom et exposé à plusieurs reprises au Salon du Louvre.

Frédéric Delanoë, peintre

Doué pour le dessin, Frédéric Delanoë (ou de Lanoë, 1800-1870). devient l'élève de David. Il signe d'ailleurs une pétition des anciens élèves du Maître à Louis XVIII pour demander le retour en France du peintre émigré, sans résultat.

Peintre d'histoire, il expose au Salon de Paris de 1822 à 1838. En 1830 il quitte Paris au moment de la Révolution de juillet qui voit la chute de Charles X et s'installe à Pontlevoy près de sa belle-mère. De 1835 à 1846, il est professeur de dessin au collège de Pontlevoy et a laissé plusieurs fresques dans la chapelle de l'établissement.

Cet emploi ne suffit pas à nourrir sa famille. De retour à Paris, il habite rue d'Enfer (où se trouve l'école des Mines boulevard Saint-Michel) et obtient la charge de commissaire du Gouvernement aux chemins de fer de Sceaux en 1848.



Frédéric Delanoë : le mariage de Tobie, exposé au Salon de 1822 (vendu 10.000 € aux enchères en 2010), (coll. part)

Frédéric Delanoë a été élève de Jean-Jacques David que l'on sait avoir peint en 1798 Henriette de Verninac, la sœur de Delacroix. Delanoë et Delacroix tous deux ont été influencés par David, grand peintre d'Histoire*.

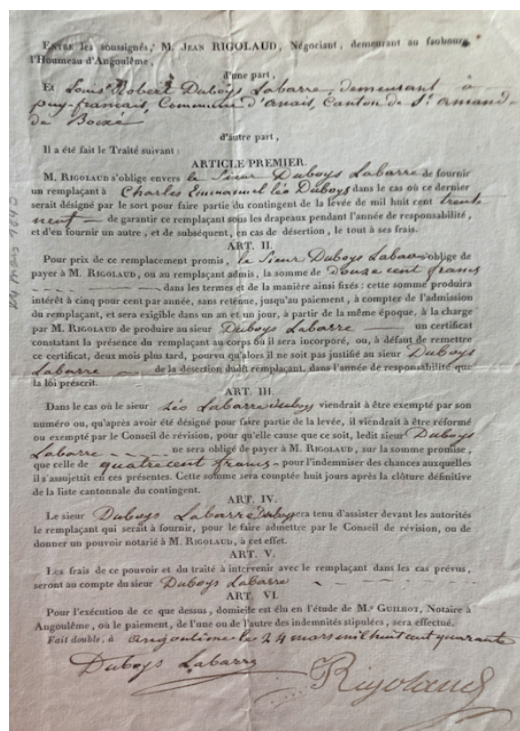
Ils sont de la même génération. On suppose qu'ils se sont fréquentés jeunes, dans des cercles artistiques parisiens.

Delanoë a de solides relations artistiques à Paris. Il encourage Léo à suivre une formation dans un atelier de peinture parisien. Il est un peintre académique, mais reste attentif au mouvement représenté par Géricault et Delacroix. C'est peut-être cet entretient qui ouvre les portes de l'atelier Delacroix à Léo.

Frédéric Delanoë a une influence déterminante sur Léo. Jusqu'où le professeur prend-t-il en charge l'avenir artistique de son élève ? Est-ce lui qui motive Léo à aller à Paris, à éprouver son talent et à exposer au Salon du Louvre en 1844 ?

- Bientôt Paris ! (ou les recettes de Léo)

Comme une révélation, Léo de Labarre se met à penser que l'art de peindre *doit* être son affaire. Il veut aller au bout de ses inclinaisons.



« Traité » entre Jean Rigolaud, négociant, et Louis-Robert Duboys de Labarre engageant Rigolaud à « fournir un remplaçant à Léo de Labarre dans le cas où ce dernier serait désigné par le sort pour faire partie du contingent de la levée de 1839... » prix 1.200 F. 24 mars 1840.

Dès 1841, Léo caresse l'idée de satisfaire son envie de peindre. *Monter* à Paris – capitale du romantisme – le séduit. Ce peut être l'occasion de s'affranchir de l'autorité paternelle. Quelques années auparavant, son père avait abandonné ses projets militaires pour son fils : en 1839 et pour 1.800 Fr, il finance l'indemnisation d'un remplaçant pour que Léo évite la conscription.²⁷⁷

Il ne lui reste plus qu'à obtenir l'accord de son père. Louis-Robert hésite. Mais il a constaté les capacités artistiques de son fils au travers de ses premiers tableaux : son propre portrait et une peinture du château de La Barre, peints entre 1837 et 1839.

Son père finit par céder. Fort de son appui, Léo peut *monter* à Paris.

A ce stade de l'enquête, nous supposons qu'il vise l'atelier Delacroix. Connaissant la renommée de son ancien voisin, Louis-Robert facilite certainement des contacts avec le Maître, en souvenir de cette période de fréquentation avec la mère de Delacroix et avec son gendre R. de Verninac.

Léo sait également que les relations paternelles avec les familles de Bayers-La Rochefoucauld²⁷⁸ pourront l'introduire dans la société parisienne.

Il ne sera pas seul à Paris : certains de ses coreligionnaires de Pontlevoy montent comme lui à Paris. Il y a ce jeune Jules de La Bérudière de Saint-Laon, de deux ans son cadet, rencontré au cours de Delanoë à Pontlevoy. Ce dernier part lui aussi fréquenter l'atelier Delacroix.

Léo a 22 ans quand il rejoint Paris. Il ne reviendra qu'une ou deux fois par an chez ses parents. Il doit apprendre à être autonome. Jusqu'alors, il bénéficie de l'aisance d'une famille bourgeoise campagnarde dont l'intendance est prise en charge par une domesticité.

Quand il sera à Paris, comment pourvoir à ses besoins quotidiens ? Comment fabriquer soi-même des produits d'hygiène ? ... Telles sont certaines des questions qu'il se pose.

²⁷⁷ En 1798, une loi met en place un système de conscription (ancêtre du service militaire). Après tirage au sort, les conscrits désignés peuvent acheter un remplaçant. Cela fait l'objet de véritables contrats passés devant notaire, mais cela demande des

sommes inaccessibles pour la majorité des Français. Ce système perdura jusqu'en 1872.

²⁷⁸ On a retrouvé le nom et l'adresse de Mme de Bayers sur le livre de compte de Léo.

Pour y répondre, il rédige une sorte de *manuel de survie*²⁷⁹. Il recueille auprès de ses parents des *recettes* adaptées à ses futurs besoins. Au début du XIX^e siècle, il y a peu de produits manufacturés. Souvent, il appartient à chacun de produire, à partir d'ingrédients élémentaires correctement dosés et associés, des produits hygiéniques ou ménagers.

Léo rédige en 1841 ce *carnet de recettes* (cf. *annexe 29*) dont le contenu peut être trié par genre :

- recettes de peinture;
- recettes pour la vie domestique (cirage, nettoyage de bijoux en or, etc.) ;
- recettes de blanchisserie (nettoyage de divers types de taches, des gants, etc.) ;
- recettes pour l'hygiène (pommade pour les cheveux, eau pour les dents, eau de Cologne) ;
- Recettes pour la santé (blessures d'armes à feu, infection des plaies, etc.) ;
- Recettes culinaires (conservation du bœuf, des pommes de terre, des œufs, etc.) ;
- Recettes pour faire des alcools (vin de quinquina, vin de raisins, etc.).

Bref, le parfait manuel d'un provincial pour vivre, pour ne pas dire survivre, dans la capitale.

Ce manuel est plein d'enseignements. Son existence elle-même surprend. Reflet d'une personnalité prévoyante et posée : Léo est un jeune homme ordonné.

Ce manuel révèle l'intimité d'un fils de gentilhomme campagnard dans la première moitié du XIX^e siècle. On découvre qu'il est habitué à faire attention à son hygiène, à se parfumer, à prendre soin de ses cheveux. Cela en dit un peu sur sa sociabilité et son souhait de s'adapter à une vie mondaine : sorties culturelles, rencontres amicales.

Mais ce sont les recettes de peinture qui nous intéressent le plus (cf. *annexe 29*). Léo a pris soin d'y consigner quelques procédés liés à l'art de la peinture : colle à rentoiler, entoilage de tableaux, pommade à retoucher, peinture à l'huile sur plâtre etc.

La recette visant un *moyen de préserver les appartements de l'humidité selon le procédé de M. Darcet et M. Thenard* mérite d'être commentée.

Louis-Jacques Thenard et Joseph d'Arcet publient en 1828 un mémoire sur « *L'emploi des*

corps gras comme hydrofuge, dans la peinture sur pierre et sur plâtre, dans l'assainissement des lieux bas et humides, dans les citernes et réservoirs destinés à contenir les liquides, pour la conservation des statues et bas-reliefs exposés aux injures de l'air ».

Ce procédé est utilisé par Eugène Delacroix pour la grande fresque murale du salon du Roi à l'Assemblée nationale que lui a commandée Adolphe Thiers en 1833. Avant même d'être officiellement chargé de réaliser cette fresque, le Maître écrit à M. Cavé, Chef de la Division des Belles Lettres « *afin d'obtenir, par son intermédiaire l'autorisation de faire préparer le plafond [...] d'après le procédé de M. Darcet, contre l'humidité. Toute celle qui avait été absorbée antérieurement est encore dans les plâtres puisqu'elle a reparu après cinq couches successives de peinture* ».²⁸⁰

Une autre recette peut être pointée : *peinture à l'huile sur pierre et sur plâtre*.



Léo de Labarre livre de comptes 1844 et carnet de recettes 1841

Enfin, dans le livre de comptes de Léo, on note l'achat de *papier pour Panorama*. Le *panorama* est une peinture à 360 degrés de grande

²⁷⁹ Archives familiales : petit carnet de 20 pages regroupant une quarantaine de *recettes*.

²⁸⁰ Lettre conservée à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

dimension, dont la production s'étend essentiellement entre la toute fin du XVIII^e et le début du XX^e siècle, développée sur le mur intérieur d'une rotonde et donnant l'illusion de la réalité par des effets de perspective et de trompe-l'œil. Delacroix a utilisé cette technique de préparation pour ses fresques.

Ces trois *procédés* indiquent que Léo s'intéresse aux fresques murales. Delanoë lui a sans doute appris à traiter l'humidité, ce mal de la peinture murale – il avait lui-même réalisé des fresques au collège de Pontlevoy. peut-être Léo l'a-t-il assisté ? Léo, informé des pratiques du Maître, a peut-être préparé son apprentissage à l'atelier où il devra travailler sur certaines des fresques commandées au Maître.

Voilà donc deux indices qui confortent l'affirmation : *Léo, élève – voire assistant – de Delacroix.*

• A moi Paris ! (ou le porte-monnaie qui parle !)

Léo de Labarre tient un livre de comptes de 1842 à 1844. Il y note toutes ses dépenses (cf. *annexe 30*).

Ce livre commence le 26 décembre 1842 par des dépenses d'un voyage Angoulême-Paris. Léo revient des Charentes après avoir passé les fêtes de Noël en famille. Il met deux jours, en diligence, pour rejoindre la Capitale, comme cela est consigné dans son compte de voyage. « *Parti le 26 à 6 h du soir, je suis arrivé le 28 à 8 h du soir à Paris* ».

Léo dîne le 27 à Châtellerauld où « *me rejoint Jules* ». ²⁸¹ Le 28, les deux compères déjeunent à Orléans et dînent à Estampes. C'est sans doute ce Jules de la Beurrière de Saint-Laon, condisciple de l'atelier Delacroix. L'éloge funèbre ²⁸² du malheureux Jules confirme qu'il a bien été élève du Maître.

La liste des dépenses pour les jours suivants indique que Léo a déjà ses habitudes à Paris :

- Il a déjà un logement : le 4 janvier *déménagement 2,20 Fr* ; on sait qu'il habite au 81 rue des Saints Pères début 1844 ;

- Il fréquente déjà un atelier : le 4 janvier *étrennes au portier de l'atelier ; mois d'atelier, 26 Fr* – il s'agit peut-être d'un atelier de travail personnel et non de l'atelier Delacroix ;

- Il peint : entre le 4 janvier et le 10 janvier *papier à dessin, 0,50 Fr ; pointes et semences 0,20 Fr ; huile grasse-térébenthine 0,60 Fr ; trois toiles réimprimées ; jaune de Naples, noir d'ivoire, blanc, sanguine, 1 Fr ;*

- Il maîtrise déjà *l'art de la copie* de Maîtres* : le 14 janvier *payé à M. Haro* ²⁸³ *122,25 Fr de l'année dernière pour un châssis à clef pour le Massacre (de Scio ?)*.

Léo est *monté* à Paris bien avant décembre 1842 – certainement dès le début de 1842 – où une chambre l'attendait dans un premier temps dans un hôtel particulier d'amis de son père.

Ce livre sert à rendre compte de ses dépenses à son père qui lui fait envoyer 500 à 750 Fr tous les trois mois. 700 Fr par trimestre, c'est une somme très confortable pour un étudiant à Paris – entre 1837 et 1845, le salaire moyen masculin d'un ouvrier, à Paris, est de 800 Fr ... par an.

L'analyse de ses comptes nous renseigne sur la vie parisienne et artistique de Léo.

On le découvre gourmand – alors qu'il se nourrit dans une pension plus souvent qu'il ne fait sa cuisine. Il s'habille en dandy, se soigne, fume.

Sa pension lui permet de s'offrir des extras, de fréquenter des tavernes et salons de thé, de faire de l'escrime et ... de prendre des cours de danse. Elle l'autorise à voyager autour de Paris et de visiter des musées, souvent avec des camarades de l'atelier : Léo s'aventure à Versailles, à Sceaux, à Sèvres, à Saint-Germain-en-Laye ou aux Gobelins, en utilisant d'ailleurs quelquefois les premiers trains parisiens. On note des visites organisées avec *Louis*, peut-être s'agit-il de Louis de Planet ou Louis Saint-Ange, tous deux élèves de Delacroix à la même époque que Léo.

Sa vie culturelle est nourrie. Léo fréquente une à deux fois par mois l'Opéra, des salles de concerts ou de théâtre (Palais-Royal, Odéon,

²⁸¹ Le prénom Jules est écrit dans le livre de compte de Léo : « *Eau-de-vie partagée avec Jules après chargement de ses effets dans la diligence* ».

²⁸² Souvenir français de Loudun. *Éloge funèbre du Père de Jules de Saint-Laon en 1868* : « ... *Élève de Delacroix, musicien hors ligne, artiste accompli, son*

fil promettait de devenir aussi un administrateur d'un grand mérite. ».

²⁸³ M. Haro, marchand de couleurs : *Génie des Arts, Haro*, à Paris 26, rue des Petits Augustins et rue du Colombier, Fg St Germain.

sans doute bien accompagné puisque ses comptes révèlent qu'il achète souvent deux billets). Il achète les Contes d'Hoffmann, figure du romantisme allemand. Il s'avère aussi un mélomane. Il assiste à un spectacle du clown Bobino, qui donnera plus tard son nom à la célèbre salle de concert parisienne.

Léo fréquente une bibliothèque. Il achète des livres du moment comme ceux de Victor Hugo ou de Chateaubriand et des classiques (Voltaire, Dante, Ossian ou Shakespeare) qu'il fait relier pour certains.

Mais surtout, Léo finance ses activités d'étudiant ... en peinture.

Léo se fournit en matériel (chevalet, matériel à gravure, pinceaux, brosses, poupées, cheval écorché, châssis, entoilements etc.) et en matières et couleurs. Il paye ses abonnements pour ses séances de copie au musée du Luxembourg – qui expose les peintres dits modernes – ou au musée du Louvre – qui expose les grands Maîtres – où il loue ses chevalets.

Léo s'offre les services de modèles (dont Fanny, sans doute le modèle de sa peinture *Madeleine* en 1844) et suit des cours d'anatomie. Il fait graver une estampe de Murillo, sans doute le *Jeune mendiant* ou la *Vierge immaculée* dont il peint une copie. Il moule des plâtres.

Il finance ses cours en atelier à moins que le libellé de son livre de compte ne corresponde à la location d'un atelier personnel, peut-être partagé.

Bref, le voilà un apprenti-peintre. Léo fréquente un atelier. Il se forme aux différentes facettes des arts plastiques et se cultive sur l'histoire de l'art. Il vit, non pas une vie de bohème, mais une vie de jeune dandy, studieux (son livre de compte montre qu'il s'approvisionne au moins une fois par semaine en matériels et produits de peinture) et reste assidu à ses cours et aux séances de copie au Louvre ou au Luxembourg.

Nous voilà rassurés. Léo a bien été élève dans un atelier privé. Est-ce celui de Delacroix ou celui d'un autre Maître ?

• Le tableau « portraits de seize jeunes hommes » : la preuve cardinale

Une toile de Léo Duboys de Labarre représente seize portraits accolés de jeunes hommes. Elle est non signée ni datée. Originale dans sa composition, elle est de bonne facture. Le nom de chacun des jeunes hommes est

mentionné sur chaque portrait ainsi qu'au dos du tableau. Léo n'y représente aucune femme, alors que trois femmes fréquentent l'atelier Delacroix entre 1843 et 1845.



Portraits de seize jeunes hommes - Léo de Labarre, 1843



Charles Bengy de Puyvallée	Henri de Courcival	Jules de St Laon	Anatole de Bompard
Gatien de Fontaine	Jules Lefevre	Gustave de Bonnault	Jean Ringade
Etienne de Faure	Paul de Marc	Firmin Carles de Carbonnière	Louis Guyot
Louis St Ange Guenecault	Octave de Père	Zephyrin Bonnemain	Léon Jacquard

Une notice retrouvée dans les archives familiales hésite entre deux alternatives : s'agit-il de camarades de Léo avec qui il a fait ses études à Pontlevoy ou s'agit-il de ses condisciples de l'atelier Delacroix ?

Au dire de spécialistes, la notion d'élèves fréquentant un atelier Delacroix fait question.

Dans une bibliographie du Maître, on note que Delacroix « [...] ouvre en 1841 un atelier avec des élèves qui doivent adopter l'écriture du Maître dans une

abnégation totale. Ils sont chargés de réaliser des fonds et grisailles. En 1838 l'atelier qui accueille un cours se situe rue neuve Guillemain à Paris 6^{ème}, que Delacroix transfère rue neuve Breda en 1846 ».

Une autre note affirme : « Or, dans le cas de Delacroix, qui ne fonda pas d'atelier comme le fit Paul Delaroche (1797-1856) ou même Thomas Couture (1815-1879), ses rares élèves furent avant tout des auxiliaires dans ses entreprises murales ».²⁸⁴

Les élèves de Delacroix seraient donc plutôt des assistants. Avec ses *recettes de peinture*, Léo semble armé pour assumer ce genre de mission. Peut-être a-t-il assisté le Maître dans la réalisation de la *Salle de lecture du Sénat*, que Delacroix finit en 1846 ?

La revendication de la qualité d'élève de Delacroix est donc regardée avec circonspection par les spécialistes. Pour eux, le Maître n'aurait eu que cinq ou six *élèves*, ceux-là même qui, comme à la Renaissance, préparaient en petite-main, sous la direction d'un Maître, ses fresques et immenses tableaux.

Encore faudrait-il s'entendre sur la notion d'élève. Certains sites dédiés à Delacroix repèrent de nombreux élèves du Maître, leur liste n'étant jamais exhaustive.

C'est Paul Duro qui a fait l'étude la plus sérieuse en repérant l'ensemble des élèves de Delacroix au Musée du Louvre,²⁸⁵ après dépouillement des *registres de cartes d'études délivrées aux élèves du Louvre de 1838 à 1865*,²⁸⁶ les autorisant ainsi à faire des *copies*. Ces élèves auraient été recommandés par Delacroix. Les élèves devaient en effet inscrire leur Maître d'atelier sur le registre. Paul Duro dénombre plus de 150 noms, sans que sa liste ne soit exhaustive (nous avons trouvé d'autres noms). On peut donc imaginer que Léo de Labarre en est (cf. *annexe 31*).

Nous n'avons pu analyser le registre du musée du Luxembourg – peut-être est-ce le même que celui du Louvre. C'est dans ce musée que Léo a fait des copies du *Massacre de Scio* de Delacroix et du *Radeau de la Méduse* de Géricault, peintures exposées à l'époque dans ce musée. Le musée du Louvre possède d'ailleurs un *Massacre de Scio d'après Delacroix* peint par Louis de Planet

²⁸⁴ Cauchi-Fatigue (Virginie), *Eugène Delacroix et la critique dans les années 1840 : L'affirmation d'un Maître classique*, dans *La critique d'art de la Révolution à la monarchie de Juillet*, actes du colloque organisé à Paris le 26 novembre 2013, Paris, site de

(1815-1875), élève de Delacroix en 1840-1843, et daté de 1842. De même, Léo peint la même œuvre en 1842. Le fait qu'un élève de Delacroix et Léo copient la même année une peinture du Maître n'est sans doute pas dû au hasard.

Parmi les *seize portraits*, notre enquête présentée en *annexe 32* a permis d'identifier sept noms qui sont liés à la peinture. La consultation de sites généalogiques, des registres des cartes délivrées aux étudiants du Louvre des Archives nationales, des travaux de Duro et d'hommages nécrologiques a permis de préciser six noms avec la mention *élève de Delacroix* et ayant fréquenté son atelier entre 1842 et 1845. Ces six jeunes hommes et condisciples de Léo sont :

- Anatole Gasselin de Bompard (1820-1886) ;
- Henri de Courcival (1825-1867) ;
- Charles de Puyvallée (1821-1878) ;
- Jules de la Berrudière de Saint-Laon (1822-1868) ;
- Léon Faure (1819-1887) ;
- Louis Saint-Ange Guenecault.

Cela fait beaucoup d'indices. Il n'y a pas d'hésitation possible : ce tableau représente bien des élèves familiers de Delacroix ou fréquentant son atelier. Mais ils ne sont pas les seuls : on repère ainsi Léon Jacquard (1826-1886), futur violoncelliste, ou Firmin de Charbonnières (1824-1903), poète, sans doute amis de Léo et de ses condisciples de l'atelier Delacroix.

Ces jeunes gens sont provinciaux, comme Léo. L'un d'eux pourrait être hollandais.

Le tableau *Portrait de seize jeunes hommes* est notre carte maîtresse pour confirmer la fréquentation de l'atelier Delacroix par Léo.

• « Madeleine » prend le thé au Salon et puis s'en va

En 1844, Léo Duboys de Labarre vit son heure de gloire artistique. Il est programmé pour exposer au musée Royal dans le cadre du Salon au Louvre, où la sélection est rude. L'exposition ouvre ses portes le 15 mars 1844.

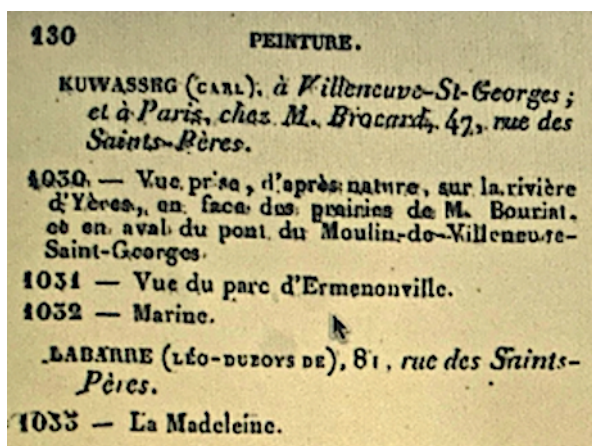
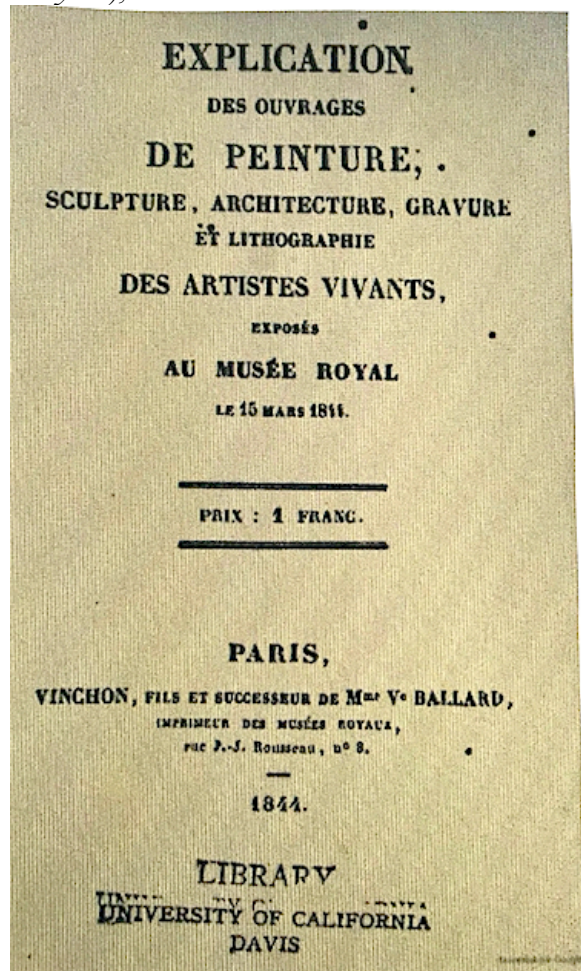
Léo décide de réaliser une *Madeleine*. Tableau à dimension religieuse donc.

l'HICSA.

²⁸⁵ Duro (Paul), *Les élèves de Delacroix au musée du Louvre* in *Archives de l'Art français* v.26 pp 259-265.

²⁸⁶ il existe aussi des registres des *cartes délivrées aux artistes et copistes* que nous n'avons pu consulter.

Dans le catalogue de l'exposition édité par Vinchon, le tableau de Léo est référencé sous le numéro 1033, avec la mention « *Labarre (Léo Duboys de), 81 rue des Saints-Pères* ».



catalogue du Salon - Musée royal
peinture n°1033, *la Madeleine* par Léo de Labarre, 1844

Ce Salon est l'événement annuel du monde de la peinture. Eugène Delacroix, Gustave

Courbet, Fantin-Latour exposent eux-mêmes quelques toiles au salon de 1844. Ils sont en compétition avec Léo !



la Madeleine, Salon 1844
peinture n°1033 par Léo de Labarre

Au XIX^e siècle, pour se faire connaître, un artiste doit exposer au Salon. Le Salon est convoité des artistes en raison de son succès tant critique que populaire. Il peut assurer à celui qui y est exposé de nouvelles commandes, et faire décoller une carrière.

Son nom provient du Salon Carré du Louvre où se tiennent, entre 1725 et 1848, ces expositions. L'admission au Salon est soumise à l'approbation d'un jury. Tous les artistes n'y sont donc pas nécessairement admis.²⁸⁷

Or pour exposer au Salon, en tant que peintre, il faut répondre à des exigences académiques. Si les œuvres présentées aux membres du jury sont jugées trop originales, provocantes ou indignes d'intérêt, ne répondant pas aux critères de la tradition académique, elles sont exclues. Léo franchit cette étape de sélection.

A ce stade, on peut interroger les motivations de Léo à concourir au Salon de 1844. Avant 1848,²⁸⁸ les ateliers sont en quelque

²⁸⁷ Ces textes sont pour beaucoup repris du dossier de l'enseignant : *les salons d'art au XIX^e siècle*, musée Fabre (Montpellier).

²⁸⁸ Après le Salon de 1848, on assiste à d'importants bouleversements artistiques. Dominant encore largement la création artistique, le courant

sorte des *écoles préparatoires* pour accéder à l'école des Beaux-Arts. L'atelier Delacroix ne s'inscrit pas dans cette perspective.

D'ailleurs Léo envisage-t-il vraiment une carrière artistique ? Il devine sans doute qu'il lui sera difficile de s'affranchir de sa destinée charentaise. Mais sa vie parisienne lui plait. Ce n'est pas pour rien qu'il tente l'aventure du Salon, affronte la concurrence, entreprend un énorme travail pour peindre sa toile. Peut-être rêve-t-il encore et surtout espère une forme de reconnaissance.

On n'a pas retrouvé le nom du Maître ou de l'atelier qui l'a introduit dans cette aventure. On suppose qu'il s'agit d'Eugène Delacroix ou de Frédéric Delanoë, son professeur mentor depuis huit ans.²⁸⁹

2.493 tableaux sont présentés au Salon de 1844. Certains peintres y exposent plusieurs œuvres. Excusez du peu. Imaginez les grands murs du Louvre recouverts de tableaux sans qu'aucun centimètre carré des murs ne soit vide. La bataille de l'accrochage peut être féroce. Celui qui est présenté tout en haut d'un mur aura moins de chance d'être repéré.

Le livre de comptes de Léo révèle qu'au premier trimestre 1844, il se concentre sur son travail de création. Il doit finir son tableau avant début mars, sans doute avant pour passer les étapes de sélection. L'achat de couleurs et de matériel s'accélère. Il n'a pratiquement plus d'activités culturelles : il va quand même à des spectacles divertissants pour décompresser. Il ne fait plus de sorties mondaines.

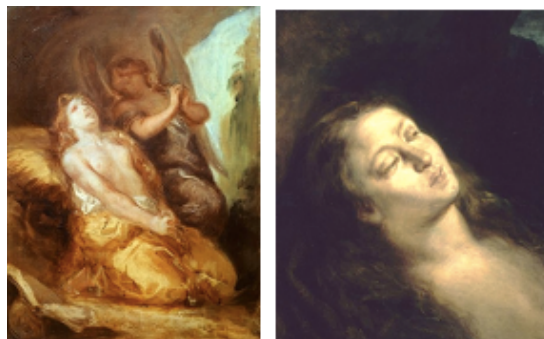
Léo a loué un atelier pour réaliser son œuvre. Il reçoit sans doute les conseils du Maître, qui, très certainement, le visite, comme le raconte le peintre-élève de Delacroix, Louis de Planet,²⁹⁰ dont le livre reste le seul témoignage des méthodes de Delacroix pour enseigner la peinture.

Le Maître s'intéresse d'ailleurs lui aussi à

académique qu'incarne l'enseignement prodigué à l'École des Beaux-arts est progressivement remis en cause. L'année 1863 est historiquement la plus sévère : plus de 3 000 tableaux sur les 5 000 proposés par les artistes sont refusés. Pour la première fois, Napoléon III autorise, sous l'impulsion de Gustave Courbet et ses amis – grand militants de la cause moderne en peinture – que les peintres refusés soient exposés dans un salon spécifique, le « Salon des Refusés ». Ainsi libérée du joug académique, l'école

Sainte-Madeleine. En 1844-1845, Il peint une *Madeleine en prière* et il lui donne une place remarquable dans la *Pietà* qu'il peint au sein de l'église parisienne de Saint-Denys-du-Saint-Sacrement. C'est surtout son chef d'œuvre *la Madeleine dans le désert* qui retient l'attention. Il l'expose deux fois, au Salon de 1845, puis à l'Exposition Universelle de 1855. Elle était une des œuvres de Delacroix préférées du poète-critique Charles Baudelaire.

On ne peut s'empêcher de se poser des questions : Thème partagé et discuté entre le Maître et l'élève ? Hasard ? Y a-t-il une complicité entre les deux peintres ? Nous n'en avons pas la preuve, mais *La Madeleine* paraît avoir une place signifiante entre Delacroix et Léo.



"Madeleine en prière" et « Madeleine dans le désert », Delacroix, 1845, (Musée Delacroix)

En mars 1844, Léo gratifie « un garçon d'une pièce pour sa toile au Louvre ». Ca y est, il va présenter son tableau au public !

Lors de ce salon, il semble que Léo n'a été ni repéré ni critiqué. Était-il critiquable ? Un parmi plus de 2.400 tableaux ! il a osé ! Il a 24 ans.

Ce sont les critiques d'art, qui, au XIX^e siècle, font ou défont un peintre. L'augmentation du nombre d'œuvres exposées aux Salons tout au long du XIX^e siècle suscite le besoin de mieux comprendre les tableaux. La critique fait œuvre de médiation, et permet également au public de se forger un goût.

des Beaux-arts peut alors s'ouvrir à de nouveaux types d'enseignements.

²⁸⁹ Une explication a été avancée : Delacroix n'étant pas bien vu par le monde académique, Léo aurait été présenté par un autre Maître afin de ne pas être barré.

²⁹⁰ Planet (Louis de) 1814-1875, *souvenirs de travaux de peinture avec Eugène Delacroix*. 1929.

Marquée peu à peu par les conflits d'intérêt ou d'ego, la critique d'art devient la cible des caricaturistes, ce dès 1830 : « *Si l'Art est noble, la critique est sainte : la critique est au-dessus de l'Art ! - Qui dit cela ? - La critique !* ». ²⁹¹

Les textes de la critique sont publiés dans les comptes rendus des Salons puis font l'objet d'une presse spécialisée. La presse généraliste leur ouvre aussi ses colonnes, si bien que des journalistes se spécialisent dans ce domaine. Les hommes de lettres et poètes, les historiens de l'art participent également à cette activité de façon plus ou moins régulière.

Voilà une série d'indices captivants. Léo n'est plus un apprenti. Il est peintre, en tout cas c'est l'avis des institutions académiques.

- Livres de référence et copies de tableaux de Maîtres : des indices accessoires ?

➤ *Dante, Shakespeare, Byron, Ossian*

Osons ! Le livre de compte de Léo de Labarre nous informe qu'il achète des volumes de Shakespeare, Ossian, Byron et Dante.

Delacroix se nourrit lui aussi de ces auteurs : « *Déjà gagné, grâce à Madame de Staël, au drame philosophique allemand (Faust de Goethe), au roman anglais (Walter Scott), à la poésie lyrique (lord Byron), Delacroix trouve chez Dante, Shakespeare ou Ossian une source d'émotion nécessaire à son art* ». ²⁹²

Au Salon de 1822, Delacroix présente sa peinture *La barque de Dante* ou *Dante et Virgile aux enfers*. Cette toile révèle le peintre, malgré de vives controverses. Il a 24 ans. Influencé par Gericault, cette œuvre est déterminante pour Delacroix et s'inscrit dans le contexte d'une rupture amoureuse. Exemple même de l'art inspiré, cette œuvre exprime – par la couleur, la lumière et le geste – le drame de la souffrance et le désespoir. *Dante et Virgile aux Enfers* donne le signal de la révolution romantique.

Le professeur d'anglais de Delacroix, Charles Soulier, et surtout son voyage en Angleterre en 1825, lui font découvrir l'énergie des personnages shakespeariens. Entre 1824 et

1859, le peintre consacre à Shakespeare une vingtaine de peintures dont la moitié traitent d'Hamlet. La suite lithographique que Delacroix consacre à *Hamlet* entre 1834 et 1843 constitue le témoignage le plus complet de l'admiration que le peintre a portée toute sa vie à l'œuvre de Shakespeare.

Léo lit donc les œuvres de référence du Maître. Faut-il y voir une coïncidence, une simple influence, ou les injonctions pédagogiques du Maître ?

➤ *De l'importance de copier les grands Maîtres pour libérer son art*

Delacroix a une relation très positive avec la tradition et l'exercice de la copie* de Maîtres anciens. Pour lui, il convient d'imiter mais de ne pas être imitateur. Au-delà des copies qu'il a pu peindre, nombreuses sont ses œuvres qui sont inspirées par ou empruntent aux Maîtres de la Renaissance et du XVII^e siècle. Rubens et Michel-Ange en particulier. Il trouve chez les Anciens des inspirations, s'évertue d'interpréter leurs œuvres et en fait des références. Il se confronte à eux et cherche à les dépasser.

Dargenty, ²⁹³ présente des citations de Delacroix les concernant. Elles révèlent leur influence déterminante pour le Maître :

Sur Rubens : « *Cette puissance du je-ne-sais-quoi est étonnante dans Rubens ; ce que son tempérament - vis poetica - ajoute à une composition, sans qu'il semble qu'il la change, est prodigieux ... La façon est tout, le fond est peu en comparaison. Il vous impose ces prétendus défauts qui tiennent à une force qui l'entraîne lui-même et nous subjugue, en dépit des préceptes qui sont bons pour tout le monde, excepté pour lui ... En se permettant tout, il vous porte au-delà de la limite qu'atteignent à peine les plus grands peintres ; il vous domine, il vous écrase sous tant de liberté et de hardiesse* ».

G. Dargenty commente ainsi la place de Rubens pour Delacroix : « *Par certains côtés Delacroix est un fils de Rubens. Il est fils impressionné, sentimental et vibrant, de cette famille d'artistes grands, féconds, indépendants, qui ne relèvent que d'eux-mêmes, et dont la nature se réfléchit dans le miroir d'un art franc, expression directe de leur tempérament et de leur génie* ».

²⁹¹ « *Voici la fameuse tête de la Madeleine renversée, au sourire bizarre et mystérieux et si naturellement belle qu'on ne sait pas si elle est auréolée par la mort ou embellie par les pâmoisons de l'amour divin* » : Baudelaire (Charles) 1821-1867, *Curiosités*

esthétiques, recueil de critiques d'art du poète publié posthument en 1868.

²⁹² Dorbani-Bouabdellah (Malika), *Mal du siècle et révolution romantique*, l'Histoire par l'image, 2011.

²⁹³ Dargenty, G. (1832-1919), *Eugène Delacroix par lui-même*, 1885.

Sur Raphaël, Delacroix écrit : « *Le nom de Raphaël rappelle à l'esprit tout ce qu'il y a de plus élevé dans la peinture. ... Raphaël n'a pas plus qu'un autre atteint la perfection [...] mais lui seul a porté à un aussi haut degré les qualités les plus entraînant et qui exercent le plus d'empire sur les hommes, un charme irrésistible dans son style, une grâce vraiment divine, qui respire partout dans ses ouvrages, qui voile les défauts et fait excuser toutes les hardiesses [...] Tout ce qu'il touche, il le relève et le fait vivre d'une vie nouvelle* ».

Sur Véronèse : « *Dans le festin de Véronèse, je vois des hommes comme je les rencontre autour de moi, de figures et de tempéraments variés, qui conversent et échangent des idées, le sanguin près du bilieux, la coquette près de la femme indifférente ou distraite, enfin la vie et le mouvement. Je ne parle pas de l'air et de la lumière, ni des effets de la couleur, qui sont incomparables* ».

Sur Murillo : « *Quelle supériorité dans les sujets qu'il emprunte à l'histoire ! Quelle hauteur, quelle vigueur dans ces mâles Romains, qui sont vraiment des hommes ! Qu'on est loin de ces héros de théâtre, qui semblent n'avoir que l'habit !* ».

Sur Léonard de Vinci et Titien. : « *Il est des talents délicats qui ne peuvent facilement se satisfaire. Attentifs à captiver l'esprit, ils s'adressent à lui par tous les moyens dont l'art dispose : ils refont cent fois un morceau, ils sacrifient la touche, l'exécution savante qui fait ressortir plus ou moins les détails, à l'unité et à la profondeur de l'impression. Tel est Léonard de Vinci, tel est Titien. Il est d'autres talents comme Tintoret, mieux encore comme Rubens, et je préfère ce dernier parce qu'il va plus avant dans l'expression, qui sont entraînés par une sorte de verve qui est dans le sang et dans la main* ».

Léo de Labarre peint de nombreuses copies de Maîtres, que cela soit dans ses années parisiennes ou plus tard quand il est en Charente. Parmi celles qui nous sont parvenues ou dont les anciens de la famille ont mémoire, on trouve des copies de trois Murillo, trois Raphaël, un Titien, un Caravage, un Géricault, trois Delacroix, un Poussin, un Véronèse, un Rubens. C'est à dire des Maîtres qui font référence pour Delacroix.

Que Léo, élève de Delacroix, peigne des œuvres du Maître et de Géricault, cela ne surprend pas. Qu'il ne copie pas de Maîtres modernes tels que Ingres, Gros ou David, c'est que Delacroix n'en est pas fêru.

C'est dire l'influence du Maître sur Léo.

Et après l'atelier parisien ? les 6 indices manquants

Léo Duboys de Labarre a donc fréquenté

l'atelier Delacroix. Les 7 indices présentés supra en sont la preuve.

Mais apprendre à peindre est une chose. Peindre en est une autre. Que va donc faire Léo des enseignements d'Eugène Delacroix ?

Un événement inattendu affecte la famille de Labarre et Léo : la mort le 8 octobre 1844 de sa sœur bien aimée, Aline. De 10 ans son aînée, elle est très proche de Léo. Il en est très affecté. Sa mort intervient alors qu'il vient de présenter sa *Madeleine* au Salon du Louvre.

Il ne souhaite pas poursuivre l'apprentissage de la peinture. Il n'a pas assez confiance en son talent et en sa capacité créative. La mort de sa sœur le plonge dans une forme de mélancolie.

De retour en Charente, Léo s'installe alors chez ses parents au logis de Puyfrançais, sans beaucoup d'allant. Il a rapatrié quelques trente toiles (voire plus) de Paris. Elles sont pour lui les témoins de ses deux années parisiennes.

Ses penchants nostalgiques le conduisent à retrouver une vie de nature, de chasse et d'occupations dans les domaines de son père. L'idée d'embrasser une carrière de peintre s'éloigne progressivement.

Cet état d'esprit est décisif pour son avenir. Son père propose à Léo de reprendre la direction de ses domaines. D'ailleurs, son frère aîné, Charles-Emmanuel, a déjà embrassé une carrière militaire et montre peu d'appétence pour s'installer en Charente. Ce frère meurt en 1851, alors que Léo convole en justes noces avec Laure de Chambonnaud.

Différents événements lui offrent cependant la possibilité de reprendre une activité artistique. Il se forge une vie d'agriculteur-peintre à ses heures et reste en contact avec Eugène Delacroix.

En voici les 6 indices.

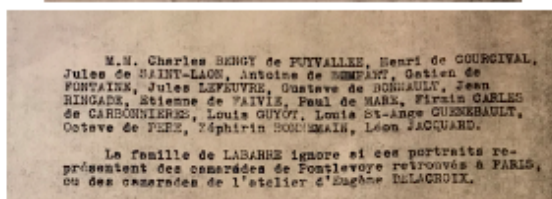
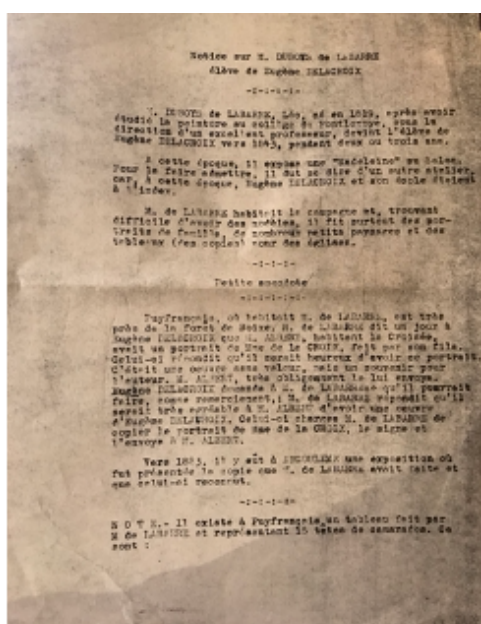
• L'énigme du portrait de Charles de Verninac : une copie peinte par Léo et signée par Delacroix ?

Une notice – ni datée, ni signée – relative à *M. Duboys de Labarre, élève de Delacroix* a été retrouvée dans les archives familiales. Elle est dactylographiée après 1930, soit au minimum 25 ans après le décès de Léo de Labarre. Elle pourrait avoir été rédigée par Ludovic de Labarre, le fils cadet de Léo, fêru de généalogie.

Cette notice, sans doute rédigée en 1937 suite à une demande d'information de la

fondation Rothschild (cf. infra), consigne une anecdote originale. En voici quelques extraits :

« [...] M. de Labarre dit un jour à Eugène Delacroix que M. Albert (Pierre, habitant la Croisée, avait un portrait de Mme Delacroix fait par son fils. Eugène Delacroix répondit qu'il serait heureux d'avoir ce portrait. C'était une œuvre sans valeur, mais un souvenir pour l'auteur. M. Albert très obligeamment le lui envoya. Eugène demande alors à M. de Labarre ce qu'il pourrait faire comme remerciement. M. de Labarre répondit qu'il serait très agréable à M. Albert d'avoir une œuvre d'Eugène Delacroix. Celui-ci chargea M. de Labarre de copier le portrait, le signa et l'envoya à M. Albert. Vers 1883, il y eut à Angoulême une exposition où fut présentée la copie que M. de Labarre avait faite et que celui-ci reconnut. ».



Notice dactylographiée indiquant que Léo a été élève de Delacroix et a peint un portrait de Charles de Verninac reconnu lors d'une exposition à Angoulême en 1883

On note qu'aucun portrait de madame Delacroix – décédée en 1814 – n'est référencé dans les catalogues officiels des travaux du Maître. Cette anecdote concerne en fait un portrait de Charles de Verninac,²⁹⁴ neveu d'Eugène Delacroix (1803-1834).

Delacroix est très attaché à son neveu. Ils ont partagé des moments sensibles et avunculaires, que cela soit en Charente ou à Paris dès 1819. Charles habite alors chez son oncle qui supervise ses études au Lycée impérial à Paris.

En 1834, Charles meurt aux Etats-Unis d'une fièvre jaune, alors qu'il est en poste diplomatique. Le 20 juillet 1834, Delacroix écrit à son ami Soulier : « [...] J'ai appris la fin prématurée de mon bon Charles, de mon bon neveu, seul reste de ma triste famille et qui devait être mon dernier ami dans l'ordre de la nature. Tu as un peu connu, toi, cet être excellent sur qui j'espérais tant pour l'âge où souvent les affections se relâchent peu à peu. Tu peux donc apprécier ce que j'ai perdu ».

Le seul neveu et dernier représentant de la famille Delacroix. Le Maître est très affecté par cette perte. Retrouver cette toile est pour lui une vraie et intense émotion.

Ainsi sur demande du Maître, une copie d'un de ses tableaux aurait été peinte par Léo de Labarre, puis signée par le Maître ? Ce serait un scoop artistique et ... charentais !

Plusieurs indices permettent de confirmer cette thèse. Comme Sherlock Holmes, nous avons enquêté et interrogé les archives et les écrits sur Delacroix :

1^{ère} question : Léo de Labarre a-t-il un lien avec le portrait du jeune Verninac peint par Delacroix ?

Plusieurs sources évoquent ce lien.

C'est tout d'abord un article d'Émile Biais²⁹⁵ paru en 1891, qui donne une première réponse à cette question.

Il y évoque les premiers travaux d'Eugène Delacroix, alors âgé de 13-18 ans qui prenait

²⁹⁴ Delacroix a peint trois portraits représentant son neveu. Celui dont il est question dans cette note le représente sans doute à quinze ans et est peint à la Boixe vers 1818. Un autre tableau, récemment vendu 200.000 \$ dans une vente aux Etats-Unis, le représente en futur diplomate. Il est peint en 1826, alors que Delacroix loge son neveu et en est son tuteur parisien.

²⁹⁵ Biais Émile (1840-1932), dit Biais-Langoumois, *Note sur Delacroix*, article XXXIV p. 618-623, paru in *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements*, Ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts, quinzième session, Paris, Ed Plon - Nourrit et Cie. Émile Biais est alors archiviste de la Ville d'Angoulême, conservateur du Musée archéologique, et correspondant du Comité de la-dite société des Beaux-Arts des départements.

facilement pour modèles les domestiques de la Maison des Gardes « jusqu'aux différents pensionnaires de la basse-cour qui fournirent à son étude des figures différentes et des types variés ». E. Biais rajoute « il aimait distribuer autour de lui ses premiers ouvrages : la gouvernante en tapissait sa chambrette et les gardes surtout, qui se plaisaient à lui reconnaître du coup d'œil, étaient flattés de se voir mis en tableaux par ce jeune homme ».



Émile Biais par Léonard Jarraud (1837)

C'est alors que E. Biais évoque le portrait de Charles de Verninac : « Malheureusement ces premières peintures sont ou dispersées ou détruites et c'est à peine si des indications très vagues nous ont permis naguère d'en retrouver quelques-unes aux murs d'un logis villageois, comme nous l'avions conjecturé. Dans le nombre des portraits primitifs peints par Eugène Delacroix en ce temps-là, on doit mentionner le portrait de Charles de Verninac, en buste, de grandeur naturelle, avec un habit bleu et d'une tonalité sombre ».

Serait-ce Léo de Labarre qui aurait indiqué l'existence de ces toiles primitives du Maître auprès d'E. Biais. On sait que Léo était membre de différentes sociétés savantes ou agricoles charentaises et fréquentait les notables angoumoisins, dont, sans doute, E. Biais.

D'ailleurs, Émile Biais reproduit une lettre d'Eugène Delacroix datée du 4 mars 1846 : « [...] J'apprends par M. Dubois de Labarre, que vous consentiriez à me céder le petit portrait que vous avez de mon pauvre neveu Charles de Verninac. Laissez-moi vous

en remercier bien vivement et vous assurer en même temps que je vous en enverrai une copie aussi exacte que possible. Vous devez concevoir combien je vous serai reconnaissant de cette obligeance puisque j'ai le malheur de n'avoir presque point de souvenirs qui me le rappellent exactement. Je me souviens toujours avec bien du plaisir de la forêt et si mes occupations me le permettaient je serais bien heureux de la revoir ».

C'est également une mention dans l'édition du journal de Delacroix de Michèle Hannoosh (*Journal de Delacroix*, 2 volumes, 2009, Ed. José Corti, 2009) qui donne une deuxième réponse. Cette édition est complétée d'un répertoire consacré aux personnalités ayant fréquenté le Maître ou nommées dans son journal. On trouve à la lettre « D » :

« Duboys de Labarre Charles-Emmanuel-Léo (mai 1819, après 1862) : Propriétaire demeurant au logis de Puyfrançais à Anais, en Charente. C'est par son intermédiaire que Delacroix prit possession en 1846, du portrait de Charles de Verninac qui appartenait à Monsieur Albert. ».

Enfin, le site internet *correspondances de Delacroix* (CNRS - musée du Louvre) met à disposition un certain nombre de manuscrits du Maître.

Il présente une « *Biographie de M. Albert : Garde forestier de la forêt de Boixe, près Mansle, au centre de laquelle les Delacroix avaient une propriété. Delacroix avait connu (Jean Albert) dans sa jeunesse, quand il vivait à la Maison des Gardes, à la fin des années 1810. Il en conserve, semble-t-il, un excellent souvenir. Parlant de la Dordogne, il écrit dans son Journal : "La ressemblance de ce pays avec ma chère forêt réveille encore des souvenirs délicieux. En traversant des parties de bois, je crois être avec mon cher Charles et le bon Albert quand nous allions chasser par la rosée sous les bois et dans les vignes. Point de description pour de si douces pensées"* ». ²⁹⁶



²⁹⁶ *Journal de Delacroix*, 17 septembre 1855.

Louis-Robert Duboys de Labarre connaissait bien Jean Albert et sa famille. C'est avec lui qu'il traitait le prélèvement de bois et le pacage des bestiaux de ses métayers dans la forêt de Boixe. C'est aussi avec lui que Louis-Robert organisait des chasses avec la famille de Verninac. Nul doute que, quelques années plus tard, le jeune Léo a fréquenté Jean Albert et sa famille et qu'il a pu retrouver, dans un « logis villageois » (sans doute celui de Pierre Albert) les tableaux évoqués par Émile Biais, dont le tableau de Charles de Verninac.

La biographie poursuit : « [...] Deux lettres de Delacroix sont destinées à Pierre Albert (le neveu de Jean). Dans la première, datée de mars 1846, il le contacte, par l'entremise de Charles-Emmanuel-Léo Duboys de Labarre (1819-1905), un de ses anciens élèves, au sujet de la restitution d'un portrait de son neveu Charles de Verninac qu'il avait réalisé. En échange, Delacroix promet au garde forestier de lui faire une copie aussi exacte que possible de ce tableau. La reproduction ne lui sera envoyée que trois ans plus tard ».²⁹⁷

On relève que non seulement Léo y est mentionné, mais aussi qu'il y est qualifié « d'élève de Delacroix ».

On doit aussi s'interroger sur la motivation de Léo à signifier à Eugène Delacroix l'existence et la découverte dans un logis villageois en pays de Boixe d'un portrait de son neveu Charles de Verninac : Léo avait-il connaissance du lien singulier du Maître avec son neveu ? Cela pourrait être le signe d'une proximité particulière entre le maître et Léo de Labarre.

En tout état de cause, Léo de Labarre est donc le médiateur de la restitution du portrait de Charles de Verninac à Eugène Delacroix.

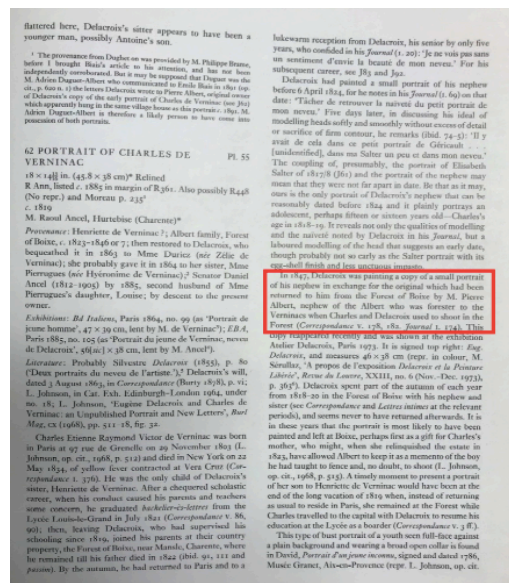
2^{ème} question : une copie du portrait de Charles de Verninac existe-elle ?

Dans la deuxième lettre identifiée sur le site « correspondance de Delacroix », datée du 19 avril 1849, Delacroix écrit : « [...] Je suis bien honteux d'avoir tardé si longtemps, bien contre mon gré, de vous faire l'envoi que vous aviez droit d'attendre plutôt, d'après l'extrême complaisance que vous aviez eue pour moi. [...] J'espère que vous ne serez pas mécontent de l'exactitude que j'ai fait mes efforts pour mettre à reproduire exactement le portrait de mon neveu Charles de Verninac dont vous conservez encore un bon souvenir. Je

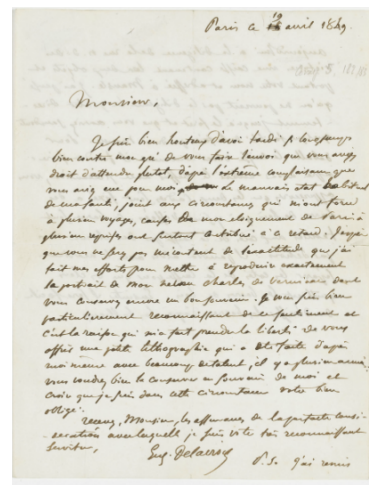
vous suis bien particulièrement reconnaissant de ce sentiment et c'est la raison qui m'a fait prendre la liberté de vous offrir une petite lithographie qui a été faite d'après moi même avec beaucoup de talent, il y a plusieurs années : vous voudrez bien la conserver en souvenir de moi et croire que je suis dans cette circonstance votre bien obligé ».

Une copie du portrait de Charles de Verninac existe donc bien et le nom de Léo Duboys de Labarre y est associé.

Le catalogue²⁹⁸ raisonné des œuvres de Maître précise : « En 1847, Delacroix a peint une copie du tableau de son neveu en échange de l'original qui lui avait été retourné par M. Pierre Albert ».



Catalogue raisonné des œuvres d'Eugène Delacroix



lettre d'Eugène Delacroix à Pierre Albert, 1849, in correspondances Delacroix (CNRS Musée Louvre)

²⁹⁷ Correspondances d'Eugène Delacroix, site créé à l'initiative de l'Université de la Sorbonne, du Louvre, du Musée Delacroix et du CNRS.

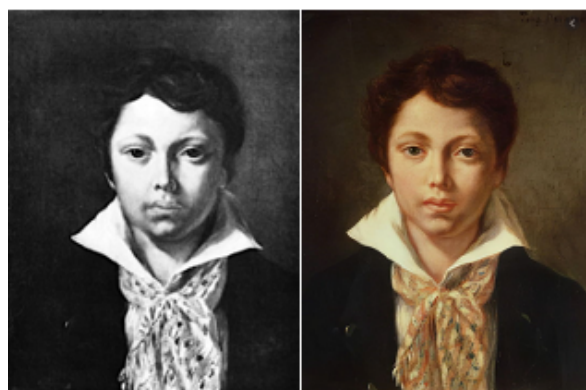
²⁹⁸ Catalogue raisonné des œuvres de Delacroix, vers 1980, en anglais, Bibliothèque du musée Delacroix.

3^{ème} question : Cette copie est-elle fidèle à l'original ?

Les deux tableaux « Charles de Verninac » appartiennent à des collections privées et ne sont pas accessibles. Nous avons toutefois réussi à retrouver leur représentation et en particulier celle de la copie, malheureusement en noir et blanc²⁹⁹.

Comparons la copie à l'original.

La ressemblance et la qualité de la copie est évidente. Mais on note des différences : les motifs du foulard, le regard, le menton et la bouche, la frange, les ombres du col ... Même pour un non connaisseur, la copie n'a pas la délicatesse et la fraîcheur de l'original. Le visage y est durci et quelque peu renfrogné.



portrait de Charles de Verninac , vers 1846, la copie (col. Part.)

portrait de Charles Verninac, Eugène Delacroix, 1819, l'original (col. Part.)

Détail	Original (Delacroix, 1819)	Copie (vers 1846)
Regard	Vivant, humide, regard animé par un reflet lumineux témoignant d'une profondeur psychologique.	Regard figé, pupilles sombres, sans nuance — perte de la vibration intérieure.
Bouche	Lèvres charnues, légèrement entrouvertes, ombre délicate suggérant la respiration.	Lèvres fines et serrées, expression fermée, privé de toute intention vivante.
Col de chemise	Plis souples, rendu aérien, impression de fraîcheur du tissu.	Traits rigides, plus graphiques que picturaux, pli rendu de manière mécanique.
Foulard et motifs	Motifs colorés (pois orangés), touche libre, texture subtile et souple.	Motifs schématiques, rigides, sans profondeur ; texture aplatie.
Franges du foulard	Détails fins, vibrants, presque impressionnistes, donnant l'illusion de fils séparés.	Trait uniforme, peu précis, traité en masse, perte du raffinement tactile.
Cheveux	Chevelure bien modélisée, avec reflets et masses souples.	Mèches simplifiées, uniformément noires, sans nuance ni éclat.
Lumière	Claire émotionnelle : rasante, chaleureuse, sculpte les volumes. Inspirée des Vénitiens.	Lumière franche, contraste dur ; absent du dégradé subtil, aplatit les volumes.
Expression générale	Émotion romantique, intimité, tension intérieure.	Solennité commémorative, figée, détachée — une image plutôt qu'une présence.

Dans l'original, le visage éclaire toute la jeunesse romantique par la couleur et la vibration du regard. Delacroix livre une peinture où affleurent déjà ses qualités futures : vigueur de la touche, subtilité chromatique, lumière chaude modelant les traits. Le regard humide, les lèvres entrouvertes donnent au

visage une vie intérieure saisissante, annonçant le romantisme psychologique qui fera sa renommée.

La copie reprend fidèlement l'original. Mais les contrastes se durcissent, le foulard se simplifie, la bouche se ferme : l'expression devient plus funèbre, plus commémorative.

²⁹⁹ Johnson (Lee), *Eugène Delacroix and Charles de Verninac : an unpublished portrait and new letters*,

The Burlington Magazine, Sep. 1968, Vol. 110, No. 786.

Moins vibrant que l'original, ce portrait atténue la richesse chromatique et la vibration psychologique.

Pourtant, ce portrait est esthétiquement important pour le Maître. Il écrit en 1824, alors qu'il prépare un autre portrait : « *Retrouver la naïveté du petit portrait de mon neveu* ». Il rajoute quelques années plus tard – alors qu'il discute sur ses modèles idéaux de portraits* – que, pour lui, il convient de peindre sans excès de détails et en traçant des formes floues : « *Il y avait de cela dans ce petit portrait de Géricault [...] et dans celui de mon neveu* ».



dessin préparatoire, Eugène Delacroix, vers 1818
(musée du Louvre)

Eugène Delacroix peut-il avoir fait une copie si éloignée de cette naïveté qu'il recherche tant ?

4^{ème} question : est-on certain que Delacroix lui-même a peint cette copie?

Le catalogue raisonné des œuvres de Delacroix rapporte une polémique intervenue en 1885, relative à l'authenticité de la copie du jeune Verninac. « *Il fallut faire authentifier la signature, qui ne fut confirmée que par une inscription au dos de la toile reprenant le nom et l'adresse du dernier propriétaire officiel de la « copie »*.

La posture de Delacroix vis-à-vis de ses élèves.

L'article d'Anne Larue analyse une correspondance inédite entre Delacroix et l'un de ses anciens élèves, Gustave Lassalle-Bordes, qui accuse le maître d'avoir exploité son travail sans reconnaissance. Lassalle-Bordes affirme avoir réalisé l'essentiel de la coupole de la Bibliothèque du Luxembourg, tandis que Delacroix s'en attribuait tout le mérite. Cette querelle révèle un conflit profond entre conception (idée) et exécution (réalisation), et remet en question la hiérarchie traditionnelle maître/élève dans l'art du XIX^e siècle.

Une relation fondée sur un modèle ancien

Eugène Delacroix conçoit la relation maître-élève selon un modèle hérité de la Renaissance, où le maître est l'inventeur de l'œuvre et l'élève, un simple exécutant. Dans cette structure hiérarchique, la conception intellectuelle (l'invenzione) prime, tandis que l'exécution matérielle reste subalterne. Delacroix ouvre son atelier en 1838, non pour transmettre un savoir académique comme David à l'École des Beaux-Arts, mais pour trouver des aides pour ses chantiers décoratifs, comme la bibliothèque du Palais-Bourbon ou du Luxembourg. Il ne cherche donc pas à former des artistes au sens noble, mais des assistants efficaces.

Des élèves devenus des « bras »

Les élèves de Delacroix ne sont pas des disciples dans un sens égalitaire. Il les recrute pour peindre à sa place, en suivant ses croquis ou ses directives. Delacroix est souvent absent des chantiers (notamment pour raisons de santé), et délègue beaucoup.

Il formule lui-même cette relation dans une formule révélatrice : « Je serai la tête, vous serez le bras. ». L'élève devient une extension du corps du maître, sans autonomie artistique reconnue.

Deux types d'élèves : l'élève soumis et l'élève révolté

Deux figures opposées ressortent :

Louis de Planet – élève modèle, respectueux, humble, docile. Il note scrupuleusement les conseils du maître et accepte son autorité sans remise en question. Il est l'archétype de l'élève classique.

Lassalle-Bordes³⁰⁰ – élève doué, mais critique et révolté. Il revendique une part d'auteur dans les œuvres qu'il a exécutées (notamment la coupole du Luxembourg). Il accuse Delacroix de l'avoir exploité et d'avoir refusé de lui reconnaître publiquement ses mérites.

Une querelle révélatrice : invention vs exécution

La querelle entre Delacroix et Lassalle-Bordes dépasse la simple dispute personnelle. Elle soulève une question essentielle :

L'auteur d'une œuvre est-il celui qui l'a pensée ou celui qui l'a faite ? Pour Delacroix, la réponse est claire : seul compte le concepteur. Mais pour Lassalle-Bordes, l'exécution est aussi une forme de création, d'autant plus quand elle est techniquement complexe et esthétiquement déterminante.

Une relation en décalage avec l'époque

Cette hiérarchie maître-élève que Delacroix continue de valoriser est en contradiction avec l'esprit romantique des années 1830, fondé sur l'individualité, la liberté créatrice et l'égalité entre artistes. Au lieu d'une « fraternité des arts », Delacroix finit par reproduire un modèle vertical, presque féodal. Ce retour à un système ancien participe de sa volonté de s'intégrer aux institutions officielles (Académie, commandes d'État) et de se détacher de ses débuts romantiques, plus anarchiques et égalitaires.

Conclusion

Chez Delacroix, la relation maître-élève est profondément marquée par un déséquilibre de pouvoir : il attend de ses élèves fidélité, silence et efficacité, mais leur offre peu en retour, ni en reconnaissance, ni en autonomie. Cela explique la fracture dramatique avec Lassalle-Bordes, qui, au-delà d'un ressentiment personnel, incarne une critique politique et idéologique du système artistique du XIXe siècle.

On doit imaginer que Léo de Labarre s'est conformé à la posture de Delacroix et qu'il a peint la copie de Ch. de Verninac.

Dans un article sur le peintre Jacques-Louis David daté de 1949, l'historien de l'art Douglas Cooper met en doute lui aussi l'authenticité du portrait, tout en indiquant que ce portrait « continue la tradition davidienne, sans aucun doute modifiée par l'influence de Gros et de Géricault ».³⁰¹

Ces doutes étaient-ils liés aux différences de graphie des signatures, les deux tableaux ayant été signés à vingt ans d'intervalle avec une

graphie marquée par le temps ? Ou en raison de la qualité de l'exécution de la copie ?

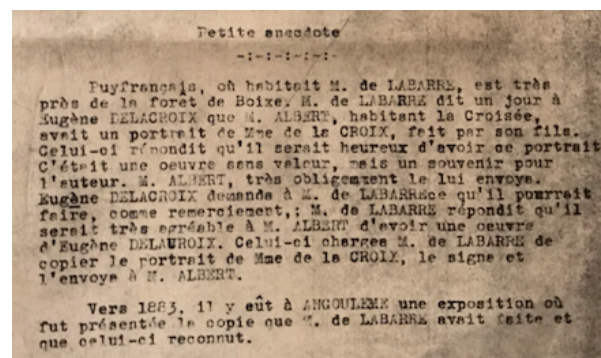
Le portrait est donc copié entre 1846 -1847 alors qu'Eugène Delacroix finit la réalisation de la fresque de la salle de Lecture du Sénat, il expose « l'Enlèvement de Rebecca », envisage une grande exposition personnelle et que d'autres commandes l'attendent. Il sort par ailleurs d'une période de maladie. Il a déménagé son atelier de la rue Neuve-Guillemain à la rue Notre-Dame-de-Lorette. A-t-il vraiment le temps ou l'énergie de faire cette copie ? On note enfin qu'il n'a pratiquement jamais peint de copie de ses œuvres. Il est donc vraisemblable que la copie ait été confiée à un proche ou à un copiste de son atelier, sous sa supervision.

Il y a un loup, dirait toute grand-mère !

On peut vraiment douter, comme les experts du XIXe et du XXe siècle, de l'authenticité de la copie signée par Delacroix. Léo en serait-il l'auteur ?

Un article d'Anne Larue paru en 1996 dans la revue *Romantisme*³⁰² remet en cause l'image glorieuse du maître et qualifie d'une réalité nouvelle ses relations avec ses « élèves ». Cela conforte la véracité de l'anecdote du tableau de Charles de Verninac peint par Léo de Labarre.

5ème question : l'anecdote notant que Léo serait le copiste de ce portrait signée par le Maître est-elle vraisemblable ?



Note dactylographiée retrouvée dans les archives familiales : anecdote sur le portrait de Charles de Verninac, sa copie par Léo, et sa présentation lors d'une exposition à Angoulême vers 1880

Enfin, et au-delà des indices précédents plutôt convaincants, deux remarques :

³⁰⁰ Lassalle

-Borde Gustave (1812-1886), peintre, collaborateur d'E. Delacroix.

³⁰¹ Burlington magazine, XCI p.54, 1949.

³⁰² Larue Anne. Delacroix et ses élèves d'après un manuscrit inédit. In: *Romantisme*, 1996, n°93. Arts et institutions. pp. 7-20.

L'anecdote de « *la copie de Charles de Verninac par Léo* » n'a pu être inventée depuis la *petite province charentaise*, alors même qu'elle relate des détails convergents avec le statut officiel de la copie du portrait de Ch. de Verninac.

En 1885, cette histoire de l'existence d'une copie d'une œuvre de Delacroix n'est sans doute connue que des spécialistes parisiens. Léo (ou ses descendants) n'a pu l'inventer et il n'y a aucune raison d'imaginer que Léo soit un affabulateur. C'est un homme qui n'a plus rien à prouver – il a 65 ans –, responsable, peu soucieux de son ego, modeste dans son art de peindre et sans souci de renommée ou de commerce.

Ce secret est livré par Léo à sa famille après 1883, soit, a minima, vingt ans après la mort de Delacroix (1863). Quelle extraordinaire discrétion et respect pour son Maître de peinture !

L'anecdote de « *la copie peinte par Léo et signée par le Maître* » retrouvée dans les archives familiales est d'ailleurs écrite dans un style rédactionnel particulièrement distant avec « l'énormité » de la révélation : cette note ne laisse aucune place à un souci de revendication par Léo quand il a raconté cette anecdote à ses proches.

Quand on connaît les quelques portraits retrouvés et réalisés par Léo et la *simplicité* du portrait copié, on peut imaginer qu'en faire une copie était à sa portée.

Notre conviction est que la copie du « *Portrait de Charles de Verninac* » a été réalisée par Léo et signée par la Maître.

Les indices sont nombreux et convergents.

Mais cette thèse est nouvelle. Notre ambition, à ce stade, est de la soumettre aux spécialistes. Si elle était confirmée, cette hypothèse témoignerait d'une relation de confiance entre Eugène Delacroix et Léo – confiance acquise quand le Maître a remarqué le talent de Léo lorsqu'il était son élève à Paris, quelques années auparavant.

6^{ème} question : l'anecdote relative à une exposition du portrait à Angoulême vers 1883 est-elle vraie ?

³⁰³ Le catalogue de cette exposition nous a été transmis par M. QUITTET, descendant d'Émile BIAIS, conservateur à Angoulême et grand collectionneur. Qu'il en soit remercié.

Il a fallu enquêter sur le point relatif à une exposition à Angoulême où aurait été présenté le portrait vers 1883, tel qu'indiqué dans l'anecdote posthume de Léo. Travail difficile que d'en retrouver trace dans la presse locale.

Nous avons retrouvé³⁰³ trace d'une telle exposition, mais datée de 1877. Elle a été organisée par la *mairie d'Angoulême* en lien avec la *Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente*. L'avant-propos du catalogue de cette exposition précise : « *L'Exposition des Beaux-Arts d'Angoulême, ouverte le 13 de ce mois, est la première qui ait eu lieu jusqu'à ce jour en cette ville, depuis la création des Concours régionaux agricoles. Instituée par M. le maire BROQUISSE, organisée par les soins d'une Commission nommée à cet effet, elle a été installée dans le local de l'ancienne Mairie, restauré et approprié pour sa nouvelle destination. Le Catalogue de cette Exposition, que nous publions aujourd'hui, se divise en six sections, dont les articles sont imprimés dans l'ordre successif des salles où les collections sont placées, savoir :*

- 1- *Meubles anciens et Objets d'Art divers (salles a, b, g)*
- 2- *Peinture ancienne et moderne, Gravure, Dessin et photographie (salles b. d. e. f. g. h. i.)*
- 3- *Ethnographie (salle g.)*
- 4- *Archéologie (salles g. h.)*
- 5- *Manuscrits, Bijoux, Dentelles, Bronzes, Emaux, Ivoires, etc. (salles h. b.)*
- 6- *Céramique ancienne et moderne (salles g. h.)*

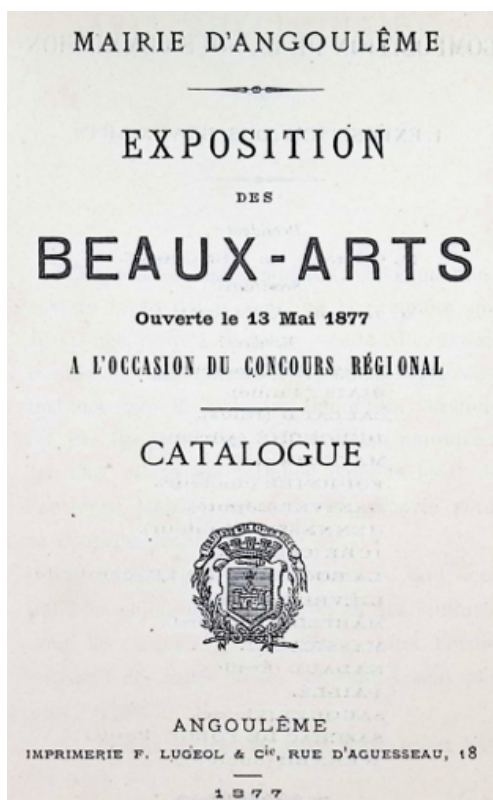
On trouve à la section 2 (dans sa première partie : « ouvrages anciens ou modernes » exposés par les amateurs) trois tableaux appartenant à *Mr ALBERT, propriétaire* :

- 1- *Portrait d'enfant par Delacroix (B)*
- 2- *Portrait d'homme par Delacroix (E)*
- 3- *Portrait de Delacroix, par Gigoux³⁰⁴, lith. (F)*



Delacroix par Gigoux (lithographies 1832 et après 1850). Laquelle a été exposée à Angoulême ?

³⁰⁴ Jean Gigoux (1806-1894), peintre lithographe, collectionneur.



1ere de couverture du catalogue de l'exposition des Beaux-Arts d'Angoulême 1877 et début de la liste des tableaux exposés

Le Journal *La Charente* du 13 mai 1877 s'en fait l'écho.

Voilà un indice très sérieux.

Le « *portrait d'enfant par Delacroix* » appartenant à Mr ALBERT (neveu du dit Albert ayant réceptionné en 1847 la copie du portrait Charles de Verninac a priori peint par Léo de Labarre) a bien été exposé à Angoulême en 1877 : cela corrobore

l'anecdote rapportée selon laquelle « Vers 1883, il y eut à Angoulême une exposition où fut présentée la copie que M. de Labarre avait faite et que celui-ci reconnut. ».

Le titre « *portrait d'enfant ... appartenant à Mr ALBERT* » ne laisse aucun doute sur le tableau : ce ne peut être que le *portrait de Charles de Verninac* confié à ALBERT par Delacroix en 1847.

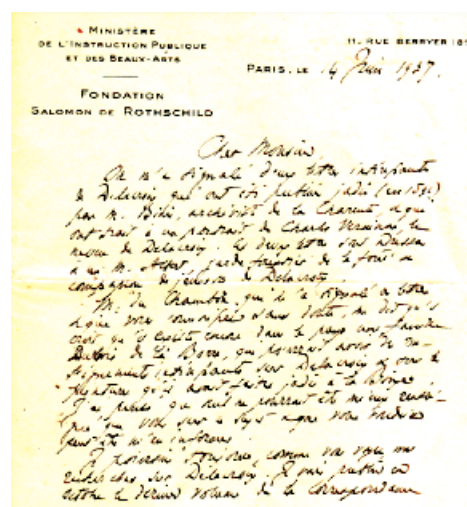
Certes, l'année de l'Exposition diverge de 5 ans : l'anecdote est confiée par Ludovic de Labarre, dernier fils de Léo, vers 1935 (à 73 ans), alors qu'il n'avait que 15 ans en 1877.

Il est donc très peu probable que la dite anecdote ait été « *inventée* ». Très peu probable ? nous n'utilisons ce qualificatif que pour rester dans une posture de chercheur ayant besoin de preuves définitives (voir les arguments de la 5^{ème} question).

• Une lettre inédite de la fondation de Rothschild

Le 4 juin 1937, la fondation Salomon de Rothschild, dépendant du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, écrit à Elie de Montardy, ³⁰⁵ alors propriétaire de la Maison des Gardes en forêt de Boixe, celle-là même où résidait la famille Delacroix :

« [...] L'archiviste du département de la Charente m'a signalé deux lettres intéressantes de Delacroix qui ont trait à un portrait de Charles de Verninac. On me dit qu'il existe encore dans le pays une famille Duboys de Labarre qui pourrait avoir des informations intéressantes sur Delacroix et sur cette peinture qu'il avait faite jadis à la Boixe ».



³⁰⁵ Lettre manuscrite transmise par Hugues de Montardy. Elie de Montardy est le grand-père de Jeanne de Beaucé, épouse d'un petit-fils de Léo.

Voilà un autre témoignage *officiel* de liens existants entre Léo Duboys de Labarre, Eugène Delacroix, et le portrait de Charles de Verninac. Nous ne connaissons malheureusement pas la réponse qu'aurait faite Elie de Montardy ou les échanges qui auraient pu intervenir entre la fondation et Ludovic de Labarre – fils de Léo et beau-père d'une petite-fille d'Elie de Montardy.

Cette correspondance est peut-être à l'origine de la notice dactylographiée retrouvée dans les archives familiales et évoquée plus haut.

- Léo sous l'influence religieuse de son épouse (ou merci le train !)

Mariés en 1851, Léo de Labarre et Laure Prévéraud ont cinq enfants en dix ans.

Dès son installation au domaine de Puyfrançais, l'épouse de Léo s'avère très pieuse. Elle reprend la tradition familiale et devient un pilier de la paroisse d'Anais. Les Duboys de Labarre ont un *banc réservé* à l'église. Ses beaux-parents, Louis-Robert Duboys de Labarre et son épouse, Mimi de La Loubière, ont été des bienfaiteurs de la paroisse : ils ont financé la rénovation de l'église.³⁰⁶

L'influence de Laure de Labarre est déterminante. Elle motive son époux pour qu'il reprenne une activité de peinture et peigne des *images pieuses* qui pourraient trouver leur place dans les églises du canton.



La « pieuse » Laure Prévéraud de Chambonnaud vers 1890

C'est à sa demande que Léo peint des portraits des membres de leurs deux familles et de leurs enfants. La parentèle de Laure est particulièrement présente dans la vie sociale du

³⁰⁶ Archives familiales : lettres et discours de Louis-Robert.

couple : les familles alliées Touzalin (par la mère de Laure) et Rogier entretiennent une correspondance nourrie avec le couple et participent à de nombreuses réunions de famille. Alexis de Prémont, époux d'Émilie Duboys de La Brune – une cousine de Léo – est le médecin de famille de Léo. On a retrouvé des *portraits* de ces alliés peints par Léo.

C'est à la demande de Laure que Léo cède des peintures à caractère religieux, peintes pendant ses années parisiennes comme une *vierge immaculée* (1842, église d'Anais, d'après Murillo) ou nouvellement peintes comme un *Saint-Michel terrassant un dragon* (après 1851, commune de Fontenille, d'après Raphaël).

En 1868, Alexis Gauguier précise dans sa monographie de la commune d'Anais : « *M. de Labarre a doté de ses œuvres presque toutes les églises du canton, c'est faire noble emploi de son talent* ». Une enquête mériterait d'être engagée pour découvrir d'autres tableaux de Léo donnés aux églises du canton de Saint-Amant-de-Boixe.

C'est encore à la demande de Laure que le couple dote la paroisse de mobiliers, statuaire et autres éléments utiles à la vie paroissiale. Un inventaire du curé de la paroisse d'Anais établi en 1890, fait état d'une liste impressionnante de dons en nature.³⁰⁷ Léo et Laure de Labarre auront leur place *là-haut* !

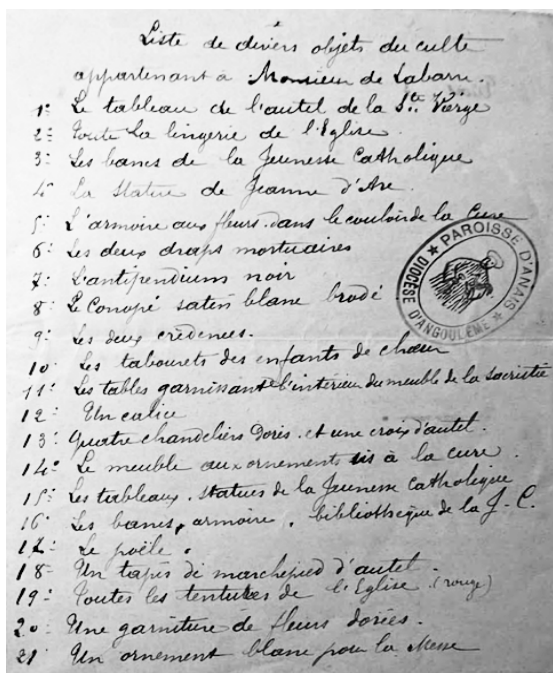
Sur un calice en vermeille de belle facture, il est gravé l'inscription suivante : « *Donné à l'église d'Anais par Léo Duboys de Labarre à l'occasion du mariage de sa fille Marie avec Léon Dumujys, le 4 octobre 1877* ». Ce calice est un témoignage de l'implication de Léo et Laure de Labarre dans la paroisse d'Anais.



³⁰⁷ Archives familiales : inventaire des dons à la paroisse par Léo de Labarre, signé du curé d'Anais en 1890.



calice offert à la paroisse d'Anais à l'occasion du mariage de Marie Duboys de Labarre avec Léon Dumuyjs -1877 (avec la gravure)



liste des "objets appartenant à M. et Mme de Labarre dans l'église d'Anais : tableaux, statues, candélabres, bannières, ornements sacerdotaux, drapeaux, oriflamme, drap mortuaire, costumes rouges des enfants de cœur, système d'illumination, couvertures d'autel, les bancs de la jeunesse catholique, toute la lingerie de l'église, meubles de la sacristie, le poêle. Archives familiales, certificat de 4 pages, 1890

Il faut dire que Laure est active dans un mouvement national initié par quelques grands aristocrates, soucieux de faire jouer à l'aristocratie son rôle traditionnel de protectrice de l'Église.

En 1857, un prêtre et une aristocrate ³⁰⁸ fondent *l'Œuvre des campagnes*. ³⁰⁹ Cette institution, qui existe toujours, est destinée à mobiliser la noblesse contre le délitement du catholicisme dans les campagnes. L'esprit du siècle des lumières, de la Révolution et de l'Empire a fait œuvre de déchristianisation, dans les villes d'abord mais aussi dans les campagnes – la conscription napoléonienne y est aussi pour quelque-chose.

Par ses dons et en privilégiant l'action locale et pastorale plutôt que le combat politique, ce mouvement doit favoriser le retour de la foi dans les paroisses.

Ainsi, avec d'autres femmes de la noblesse rurale charentaise, Laure s'engage avec le curé d'Anais pour faire revenir à la foi les ouailles du canton de Saint-Amant-de-Boixe.

Enfin, c'est Laure qui, en 1862, fait aménager un oratoire dans le logis de Puyfrançais que l'évêque d'Angoulême accompagné de l'Abbé Journy, curé d'Anais, bénit « [...] sous l'invocation de Marie l'Immaculée [et] autorise lesdits sieur et dame Duboys de Labarre à y faire célébrer la sainte messe par tout prêtre approuvé de nous ou de ses successeurs ». Toute la parentèle du couple assiste à la messe célébrée par l'évêque à cette occasion. Les murs de cet oratoire sont couverts de tableaux de Léo. Il en reste un au logis de Puyfrançais.

Léo sera donc *religieux* et peintre au service de sa famille et des paroisses de son canton. Les églises se parent de couleurs pieuses signées Léo.

L'arrivée du train en Charente en 1853 facilite bien les affaires de Léo de Labarre. Il peut désormais rejoindre Paris en 8 heures et y faire de courts séjours sans nuire à ses activités agricoles et à sa vie de famille.

Il s'accorde alors des escapades à la Capitale pour copier *des tableaux de Maîtres*. Cela lui permet de retrouver quelques camarades,

³⁰⁸ Le Père Jean-Marie Vendel et la comtesse de Rochejacquelein, en lien avec le curé d'Ars et la Compagnie de Jésus.

³⁰⁹ Mention-Rigau (Éric), *Le donjon et le clocher : nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, Ed.

Plon, 2003. S'appuyant sur une vaste documentation, cette étude de l'alliance du château et du presbytère, permet la relecture globale d'un siècle et demi de relations entre les élites nobiliaires et le clergé rural.

connus pendant ses années parisiennes, et de garder contact avec Eugène Delacroix.

Certains de ses tableaux datés confirment ses escapades parisiennes et nous renseignent sur le rythme de ses séjours à Paris. Il réalise ainsi en 1852 une copie des *Noces de Cana* de Véronèse, en 1858 une étude académique, ainsi qu'en 1865 une œuvre décrivant le *Martyr de Sainte-Blandine* dont nous n'avons pas trouvé le Maître.

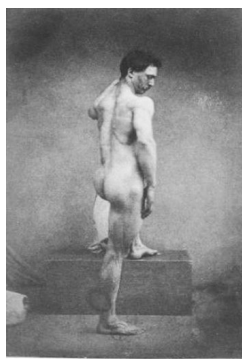
Quelques inscriptions sur l'envers de certaines toiles datées de 1856 et 1858 indiquent que certaines ont pu être exposées et que des châssis ont été achetés à Paris (*Génie des Arts, Haro*, à Paris 26 rue des Petits Augustins et rue du Colombier, Fg St Germain, *marchand de couleurs ; Delarue*, 46 rue de l'Arbre-sec Paris 1^{er}, *marchand de couleurs* identifié dès 1823).

- Une étude académique d'un nu masculin ... troublante

Une étude académique d'un nu masculin vu de dos a été conservée. Elle est signée *Léo de Labarre, 1854*. Cette étude est à l'origine de mon enquête. Venu pour un diner amical, un ami conservateur du patrimoine observe cette étude et s'enthousiasme sur l'énigme familiale en lien avec Delacroix. Il me motive pour enquêter.



nu masculin Léo de Labarre 1854



nu masculin, (cliché album Durieu, 1854

Sa similitude (modèle, décor, posture) avec une photo de *l'Album Durieu*,³¹⁰ interpelle. Si l'angle de vue n'est pas le même, on peut imaginer que Léo et le photographe étaient à des places différentes pendant la même séance de pose.

³¹⁰ Aubenas (Sylvie), *Eugène Durieu, haut fonctionnaire, photographe et faussaire, études photographiques 2015*. Durieu est en 1851 avec Delacroix l'un des membres fondateurs de la Société héliographique, 1^{ère} société destinée avant tout à

Eugène Delacroix s'est intéressé très tôt à la photographie. Il interroge les relations entre la photographie et la peinture et l'usage qu'il pourrait en faire dans son art de peindre. Dès le début des années 1850, il s'intéresse au travail de Durieu (1800-1874). Il lui commande ainsi une série de photographies de modèles nus (féminin, masculin, mixte)³¹¹.

Ces photographies sont réalisées *de nuit* en 1854 chez Durieu. De nuit ! Le modèle dessiné par Léo n'a donc pas posé dans l'atelier de Delacroix où Léo aurait pu le saisir in vivo. Peut-être Léo a-t-il fréquenté un autre atelier en 1858 qui aurait utilisé le même modèle que Durieu et Delacroix – sachant que les modèles étaient rares et que les ateliers se les arrachaient. Mais cette hypothèse tient difficilement, Léo maîtrise depuis longtemps le dessin.

Une enquête complémentaire est nécessaire.

- En 1859, Eugène Delacroix annote le nom de Léo sur son journal !

Au revers d'une page de son journal, le Maître note entre le 21 mai et le 4 juin 1859 le nom de Léo³¹² « *M. Duboys de Labarre, à Anais, Charente (s'arrêter à Angoulême)* ».

Delacroix doit s'arrêter à Angoulême pour voir Léo, preuve qu'Eugène Delacroix, parisien, attache de l'importance à ce rendez-vous !

Léo est donc toujours en contact avec le Maître. Quel pouvait en être le motif ?

Nous formulons une hypothèse. Elle n'est pas liée à une préoccupation artistique, mais à une préoccupation littéraire. Lors de son retour en Charente, Léo s'est attaché à l'un de ses neveux, Jean Duboys du Vignaud (1836-1873, alias Jean du Boys). Une amitié sensible se construit. Léo le sensibilise à la littérature, aux romantiques. Léo devient son mentor charentais. Jean est doué, il écrit bien, il compose des pièces de théâtre, il prose ...

Ce neveu, sous le nom de plume de Jean du Boys, devient homme de lettres, directeur de publications journalières ou hebdomadaires et auteur dramatique dans les années 1860. Il

promouvoir le développement de la photographie sur papier.

³¹¹ Sous la direction de Christophe Leribault, *Delacroix et la photographie*, Ed. musée du Louvre 2008.

³¹² Hannoosh (Michèle), *Journal de Delacroix*, op.cit.

monte à Paris vers 1856 (il a 20 ans), et fréquente le milieu bohème. (cf. sa biographie chapitre 12).

En 1868, Alcide Gaugué note dans la monographie de Saint-Amant-de-Boixe : « Citons le jeune écrivain de talent, Jean Duboys, à qui les succès dramatiques tout récents ont fait une place honorable parmi les poètes de notre époque ».

Notre hypothèse est que Léo n'hésite pas à être son mentor de jeunesse. Léo connaît l'intérêt littéraire du Maître. Lors de ses études à l'atelier, Léo a sans doute fréquenté des cercles littéraires dont les portes lui ont été ouvertes par Delacroix. Il souhaite aider son neveu à s'engager dans une voie littéraire.

Ainsi, vers 1856, il met peut-être son jeune neveu Jean en relation avec des amis qu'il avait fréquentés dans des cercles artistiques pendant ses années parisiennes.

Cette sollicitation est fructueuse. Jean est introduit dans un cercle littéraire parisien et va y faire sa place.

Il rencontre Achille Piron.³¹³ Ce dernier est un grand ami et futur légataire universel d'Eugène Delacroix. Achille Piron témoigne de son attachement au neveu de Léo au travers de deux lettres retrouvées dans les archives familiales : l'une félicite Jean du Boys de son succès théâtral au théâtre de l'Odéon à Paris, l'autre est une lettre d'excuse amicale pour ne pas avoir pu répondre à une invitation à une Première.³¹⁴



Jean du Boys (caricature par André Gil), 1869

Achille Piron est peut-être la clé de l'avenir

³¹³ Achille Piron (1798-1865), entre au Lycée Impérial (Louis-le-grand aujourd'hui) en 1806, en même temps que Delacroix. Il rédige la première biographie du Maître en 1865.

³¹⁴ Archives familiales.

³¹⁵ Voir le bel article de Dominique de Font-Réaulx, *Dumas biographe de Delacroix : fantasmes et tensions*

du jeune Jean et ... un chaînon qui lie Jean Duboys du Vignaud, Léo de Labarre et Eugène Delacroix.

Dès son arrivée à Paris, Jean du Boys se lie avec Alexandre Dumas fils, et on doit imaginer qu'il a rencontré Alexandre Dumas père : Jean du Boys écrit d'ailleurs son œuvre majeure, *la comtesse de Monte-Cristo* en référence à Alexandre Dumas père. On sait également qu'Alexandre Dumas père est un grand ami de Delacroix. En 1864, ce dernier prononce une conférence biographique dithyrambique dédiée au Maître qui révèle une admiration enthousiaste et consacre sa vieille amitié avec le Maître ³¹⁵. Delacroix aurait-il été à l'origine de cette deuxième rencontre parisienne de Jean ?

Nous avons trouvé dans les archives familiales d'autres lettres adressées à Jean du Boys, quelques extraits de presse, ainsi que des poésies, des textes en prose et trois manuscrits de pièces de théâtre : *la volonté, la comédie de l'amour, Cadet-Roussel*.

La conservation de ces documents dans les archives familiales surprend mais cela n'est sans doute pas dû au hasard : mort en 1873, Jean les aurait-il transmis à son oncle mentor ?

Il conviendrait de vérifier s'il existe des liens directs entre Jean du Boys et Delacroix.

Ultime et posthume reconnaissance

Léo Duboys de Labarre, certes peintre à ses heures, ayant très peu produit, fait toutefois l'objet de mention dans quelques ouvrages traitant de la peinture du XIX^e siècle. Il a exposé dans des salons, comme en témoignent des numéros inscrits sur certaines toiles.

C'est une mention dans un *dictionnaire des peintres en Charente*.³¹⁶ La page consacrée à notre artiste familial est ainsi rédigée :

« Charles-Emmanuel-Léo Duboys de Labarre naît à Angoulême d'une très ancienne famille. Son père avait émigré. Il fut député de la Charente en 1815 conseiller général et maire d'Anais. Artiste peintre, Duboys de

d'une relation sous le signe de l'Éros, In : *Dumas amoureux : Formes et imaginaires de l'Éros dumasien* Caen, Presses universitaires de Caen, 2020.

³¹⁶ Wiehn (François), *Dictionnaire des peintres de Charente*, Ed. Geste éditions, 2016.

Labarre travaille dans l'atelier de Delacroix. Il épouse Laure Prévéraud de Chambonnaud, dont la famille était bienfaitrice de l'église de Fontenille, village près d'Anais où Léo possède sa propriété, le logis de Puyfrançais. C'est probablement à l'occasion de la lourde restauration de l'église dans les années 1850, qu'il peint le grand tableau représentant Saint-Michel terrassant le dragon ».

DUBOYS DE LABARRE Charles Emmanuel Léo

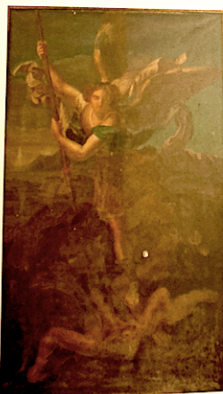
24 mars 1819, Angoulême – 9 juillet 1905, Anais.

Charles Emmanuel Léo Duboys de Labarre naît à Angoulême d'une très ancienne famille. Son père avait émigré; il fut député de la Charente en 1815, conseiller général et maire d'Anais.

Artiste peintre, Duboys de Labarre travaille dans l'atelier de Delacroix. Il épouse Félicité Prévéraud de Chambonnaud, dont la famille était bienfaitrice de l'église de Fontenille, village près d'Anais où Duboys de Labarre possède sa propriété, le logis de Puyfrançais.

C'est très probablement à l'occasion de la lourde restauration de l'église dans les années 1850 qu'il peint le grand tableau représentant saint Michel terrassant le dragon.

Église de Fontenille (Charente).



Saint Michel
terrassant
le dragon
Huile sur toile
Église de Fontenille

Enfin, une posthume et ultime reconnaissance ! Deux œuvres de Léo de Labarre ont été inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, section objet. Il s'agit d'un *Saint-Michel terrassant un dragon*, d'après Raphaël, que possède la commune de Fontenille (ISMH 2002). C'est également une *Assomption de la Vierge*, d'après Murillo, dans la commune d'Anais (ISMH 2014).

Deux œuvres *religieuses* reconnues œuvres d'art d'intérêt : juste retour de l'influence religieuse de l'épouse de Léo : le nom de (Léo) de Labarre n'est pas perdu !

C'est le moment sans doute de raconter une expérience émouvante.

La commune d'Anais a retrouvé dans son clocher un tableau représentant *une vierge* dans un état pitoyable, signé *Léo de Labarre 1842*, ancien résident dont le village d'Anais a encore la mémoire.

Avec les autorités culturelles du département, l'association *Anais et son patrimoine* et la commune d'Anais ont entrepris de restaurer ce tableau et de le faire inscrire à l'inventaire des monuments historiques.



Vierge immaculée (d'après Murillo), Léo de Labarre, 1842, église d'Anais

En juillet 2018, ils décident d'inaugurer le retour de ce tableau dans le cœur de l'église. La *branche ainée* de la famille de Labarre ayant aidé l'association dans ses recherches, est très gentiment conviée à cet événement. Ce sont quelques cousin-e-s qui participent à la cérémonie. Ils n'ont, modestement, que l'ambition de témoigner de la fidélité de la famille de Labarre au village d'Anais. Le logis de Puyfrançais est encore dans sa mémoire, avec une dizaine de tombes familiales qui reposent dans le cimetière communal.



Le président de l'association, Patrice, Nathalie, Vincent de Labarre et M. Le Maire d'Anais

Grande surprise ! Le Maire de la commune a la délicatesse de proposer à un des membres Labarre de l'accompagner pour couper le ruban

et pour dévoiler la grande œuvre ! Désignée par ses pairs, Nathalie Diers de Labarre, animant avec son mari une galerie d'art, en sera pour de jolies rougeurs.

Quelle sympathique journée. Elle fut comme un pèlerinage, l'association ayant pris soin de faire visiter les lieux de mémoire de la famille et d'organiser des rencontres avec quelques habitants du village qui avaient joué et fréquenté certains de nos aînés dans les années 1930-1940. Ils nous ont raconté des anecdotes drôles et émouvantes.

Ce fut aussi l'occasion de faire connaissance avec les membres de l'association. Quel travail remarquable pour retrouver et faire revivre le patrimoine rural de la commune. Qu'ils soient ici remerciés pour ce travail et pour leur accueil chaleureux.



Devant le porche du logis de Puyfrançais

Conclusion provisoire

Nous voilà au bout de l'enquête.

Une aventure qui nous a permis de découvrir Léo Duboys de Labarre (1819-1905), hobereau-peintre et de l'accompagner dans son parcours artistique et dans ses hésitations, espoirs, admiration, et renoncements artistiques.

Une enquête artistique où Eugène Delacroix occupe une grande place. De 1812 à 1859 (quatre ans seulement avant la mort d'Eugène), la fréquentation entre les deux artistes et entre leurs familles, est riche de nombreux événements.

Il n'y a plus de doute sur la consistance du travail artistique de Léo de Labarre et sur ses relations avec Eugène Delacroix. Léo de Labarre a bien fréquenté l'atelier du Maître Eugène Delacroix. Il a même peut-être été un de ses assistants.

Une enquête qui apporte des preuves et des indices concrets, quelquefois encore sous forme d'hypothèses à valider.

Sur demande d'Eugène Delacroix, Léo de Labarre a peint une copie du portrait de Charles de Verninac que Delacroix a signée : cette affirmation reste une hypothèse malgré des indices sérieux.

Certains seront sceptiques. Nous leur répondrons qu'*absence de preuve n'est pas preuve d'absence*. Comme disait Clémenceau, « *Une commission d'enquête, pour être efficace, ne doit compter que trois membres, dont deux sont absents* ». Léo de Labarre et Eugène Delacroix ne sont plus là pour témoigner.

L'enquête doit donc se prolonger.

On peut s'interroger enfin : qu'a donc transmis de son art Eugène Delacroix à Léo ? Il serait bien évidemment intéressant de faire parler ses toiles sous l'angle de l'influence du Maître. En tout cas, Léo a lui-même transmis. On a repéré des talents artistiques dans sa descendance et pour certain un intérêt pour l'art. Il y a même des artistes plasticiens et une restauratrice de tableaux. On a aussi retrouvé une boîte à peinture offerte par Léo à son fils Ludovic en 1872. Cette boîte a été transmise de génération en génération comme un talisman.

Bien sûr, Il a transmis une quarantaine de tableaux, dignes rescapés d'une œuvre très modeste dont ni l'ampleur ni la destination ne sont connues (*cf. chapitre 11*). Quarante tableaux qui mériteraient d'être réunis pour être expertisés et qui pourraient nourrir une actualité sur Eugène Delacroix.

Il est temps ! En 2019, le bicentenaire de la naissance de Léo n'a pas été célébré. Nous caressons l'idée de réparer cet oubli et lui rendre un modeste hommage. A quand une exposition « Mémoire », en Charente bien évidemment ! Et Pourquoi pas au musée d'Angoulême autour *des vitrines d'Andone* ou au château de La Barre ?

* * *

Ce chapitre a été soumis en 2021 au musée national Eugène Delacroix - Louvre (Paris).

Mme Lyne Penet, conservatrice, que je remercie pour le temps passé à sa lecture, indique que ce recueil « [...] permet d'avancer dans l'étude des élèves de Delacroix, sujet sur lequel tout reste à faire. Certains arguments semblent un peu fragiles pour rapprocher Léo Duboys de la Barre de Delacroix, mais d'autres, comme le portrait des 16 jeunes hommes, sont convaincants. ».

Elle m'a signifié « tout l'intérêt que porterait le musée à une poursuite des travaux de recherche,

notamment sur l'histoire du tableau Charles de Verminac [...] ».

Avec toute la prudence qui prévaut pour une institution nationale garante du caractère scientifique et avéré d'informations sur Eugène Delacroix, Léo de Labarre est donc quasi confirmé comme un des élèves de Delacroix et comme « ayant fréquenté l'atelier de Delacroix ».

Il ne reste plus qu'à poursuivre cette recherche.

CHAPITRE 11

Une GALERIE d'ART CHARENTAISE

Rétrospective raisonnée 1837-1880 - Léo de Labarre

Une quarantaine de toiles de Léo Duboys de Labarre a traversé le temps.

Malheureusement, de nombreuses toiles conservées par la famille ont été détruites ou volées – en particulier des copies (vues et manipulées par des anciens de la famille) d'après des œuvres de Delacroix, de Géricault, de Rubens ou de Poussin. Une toile (représentant une vierge), donnée à l'école catholique pour filles Chavagnes a été détruite lors du bombardement d'Angoulême en 1944³¹⁷. Elles sont souvent dans un mauvais état.

Un premier inventaire a été réalisé en 2001 par Michel de Labarre. Un inventaire complémentaire a été entrepris récemment et a permis de retrouver 7 toiles. Il se poursuit.

La production de Léo semble avoir été rythmée en trois temps :

- les œuvres de jeunesse entre 1837 et 1841 : c'est le temps du dessin, de l'apprentissage au collège de Pontlevoy et de ses premières œuvres personnelles ;

- les années d'études parisiennes 1842-1844 : les œuvres d'atelier, où l'on retrouve des nus académiques, des copies d'œuvres de Maîtres peintes sous la direction d'Eugène Delacroix, et sa peinture *La Madeleine* exposée au Salon du Louvre de 1844 ;

- entre 1851 jusqu'à sa mort : la période des portraits de famille et des tableaux d'église dont des copies d'œuvres de Maître peintes lors d'escapades à Paris.

Nous ne savons pas s'il a peint pour des tiers étrangers à sa parentèle ou vendu des toiles.

Au dire d'amateurs de la peinture du XIX^e siècle, sa production est d'une facture correcte, s'inscrit dans les canons de production de la période académique du début du XIX^e siècle. Ses peintures témoignent d'une bonne maîtrise du dessin. Les copies réalisées d'après des œuvres du

Louvre ou du musée du Luxembourg sont honorables.

Léo est un bon copiste. Léo est un bon portraitiste. Mais il n'est que cela. Il n'a apparemment pas peint d'œuvres personnelles ni d'œuvres *inspirées* ... si ce n'est pour la cause religieuse. La créativité, l'inspiration, ne sont pas dans le langage de sa peinture.

Modeste production donc, à l'image de la modestie de Léo.

Léo de Labarre n'a malheureusement que très rarement daté ses œuvres. La rétrospective raisonnée qui suit s'est appuyée sur quelques indications notées dans son livre de comptes, où il lui est arrivé de préciser l'œuvre ou la gravure pour laquelle il faisait un achat, sur une appréciation de l'évolution de sa manière de peindre, et sur les quelques œuvres datées. Pour les portraits, le nom des personnes peintes et leurs dates de naissance ont permis de situer la période de création.



Autportrait de Léo de Labarre en uniforme du collège de Pontlevoy, vers 1838, 40x30 (version couleur en 4^{ème} de couverture)

³¹⁷ Souvenir d'Anne Callon, petite fille de Léo de Labarre.

Œuvres de Pontlevoy et de jeunesse 1837 - 1841



Portrait de M. de Bellefond (copie d'un tableau XVIII^e), (55x46), 1837, Léo de Labarre



Portrait « homme au gilet jaune », (64x54), 1837, Léo de Labarre



Jeune homme en uniforme du collège de Pontlevoy ?, (55x45), 1838



Portrait de M. de Belmont, (55x43), 1838, Léo de Labarre



« Femmes au lavoir », (33x25), vers 1839, Léo de Labarre



Voyageurs adossés à un rocher, (33x25), vers 1839, Léo de Labarre



Jeune Femme aux anglaises (Herminie jeune ?) vers 1840, Léo de Labarre



Portrait de Louis-Robert de Labarre (père de Léo), vers 1838, Léo de Labarre



Le château de La Barre, (27x32), vers 1837, Léo de Labarre



Scène champêtre avec un officier décoré, (40x45), vers 1838, Léo de Labarre



Mimi de LaLoubière, 1840, Léo de L



*Scène de pardon en bord de mer, (27x34), vers 1838,
Léo de Labarre*



Scène champêtre, (40x45), vers 1838, Léo de Labarre

L'atelier d'Eugène Delacroix : 1842 – 1844

Seize portraits de jeunes hommes, (130x110), 1842 ou 1843, Léo de Labarre

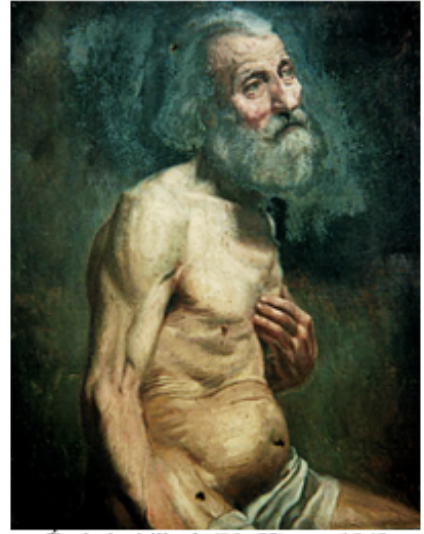




Étude de nu masculin, (21x29), vers 1842



Étude de nu masculin, (81x65), vers 1842



Étude de vieillard, (81x65), vers 1842



Étude de nu féminin, (51x81), vers 1842, Léo de Labarre



Étude de nu masculin, (84x53), vers 1842, Léo de Labarre

Copies de Maîtres : Atelier Eugène Delacroix : 1842 - 1844



*Femme au turban rouge, copie d'après Delacroix, (44x34), 1843,
Léo de Labarre*



*« Jeune mendiant », copie d'après Murillo, (46x38), 1843,
Léo de Labarre*



*Femme au turban rouge, copie d'après Delacroix, (44x34), 1843,
Léo de Labarre*



*« Jeune mendiant », copie d'après Murillo, (46x38), 1843,
Léo de Labarre*



« La Vierge et l'Enfant avec Saint-Etienne, Saint-Jérôme et Saint Maurice », copie d'après Titien, (38x46), vers 1843, Léo de Labarre



« La Vierge et l'Enfant avec Saint-Etienne, Saint-Jérôme et Saint-Maurice », Titien, (150x110), vers 1520 (musée du Louvre)

*« L'immaculée conception », copie d'après Murillo, église d'Anais, (200x140), inscrit MH 2014, 1842
Copie d'après Delacroix, vers 1842, Léo de Labarre*



« L'immaculée conception », Murillo, (270x190), 1678, Tableau échangé en 1940 par la France avec un Velázquez (musée du Prado)



scène orientale, d'après Eugène Delacroix, Léo de Labarre

Copies d'œuvres de Maîtres connues par les descendants de Léo, mais volées



« L'Assomption de la Vierge », Nicolas Poussin, (57x40) 1650 (copie vers 1843) (musée du Louvre.)



« Massacre de Scio », Delacroix, (354x 419), 1824 (Léo en fait une copie vers 1843, (dimension de mémoire 90x110) (musée du Louvre)



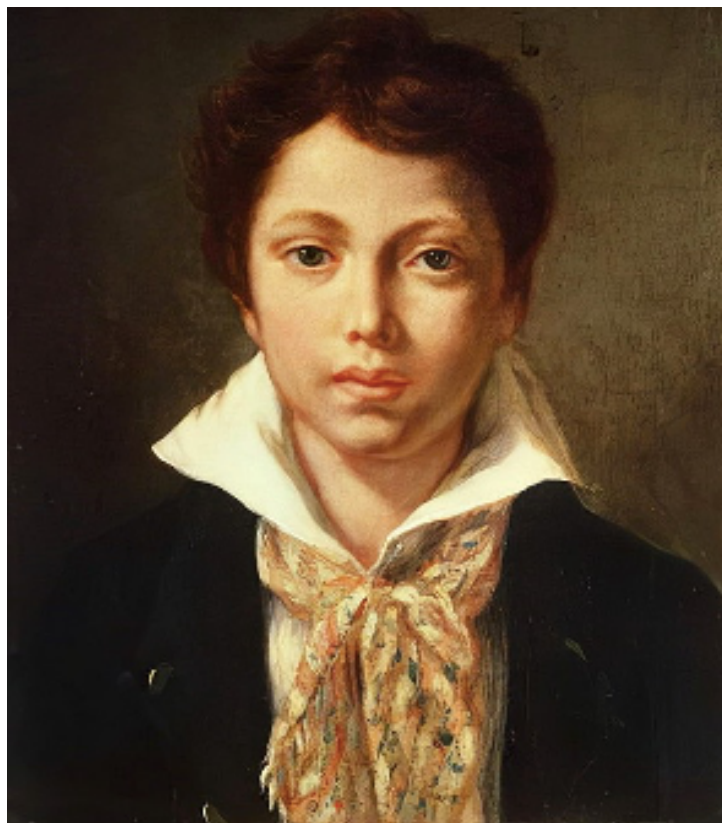
« Le Radeau de la méduse », Géricault, (491x716), , 1819. Léo en a fait une copie vers 1843 (dimension de mémoire d'ancien : 250x170) (musée du Louvre)

L'œuvre exposée au Salon du Louvre en 1844



« La Madeleine », exposée au Salon du Louvre de 1844, N° 1033, (150x115), 1844, Léo de Labarre

Les années de remise en cause : 1845 – 1851



*« Portrait de Charles Verninac », Eugène Delacroix, 1819, l'original
(coll. part.)*



*copie du « Portrait de Charles de Verninac », vers 1846 « Copie
officielle » (coll. part)*

Les portraits « de famille » : 1851 – 1880



Herminie de Labarre, (70x65), vers 1853, Léo de Labarre



Portrait de Femme (55x46), n°10 au dos, œuvre exposée, vers 1855, Léo de Labarre



M de Touzalin (Adolphe), beau-frère de Léo, (70x65), vers 1855, Léo de Labarre



Alexis Prémont, cousin de Léo, (70x65), vers 1855, Léo de Labarre



*Laure Prévéraud de Chambonnaud
(épouse de Léo) n°15.F au dos (55x46),
vers 1860, Léo de Labarre*



*... vers 1885 (60x50), vers 1855, Léo de
Labarre*



Le petit chien ? (47x57), ?



*Portrait de Marie-Jeanne Dumuys,
(fille de Léo), (57x46), vers 1860, Léo de Labarre*

Les escapades parisiennes 1851-1880



Étude de nu masculin, (92x75), 1858, Léo de Labarre



Photo, Album Durieu, 1854



*« La Charité », copie d'après Del Sarto,
(46x35), vers 1860, Léo de Labarre*



*« La Charité », Andréa des Sarto,
, (185 x 137), 1518, (musée du Louvre)*



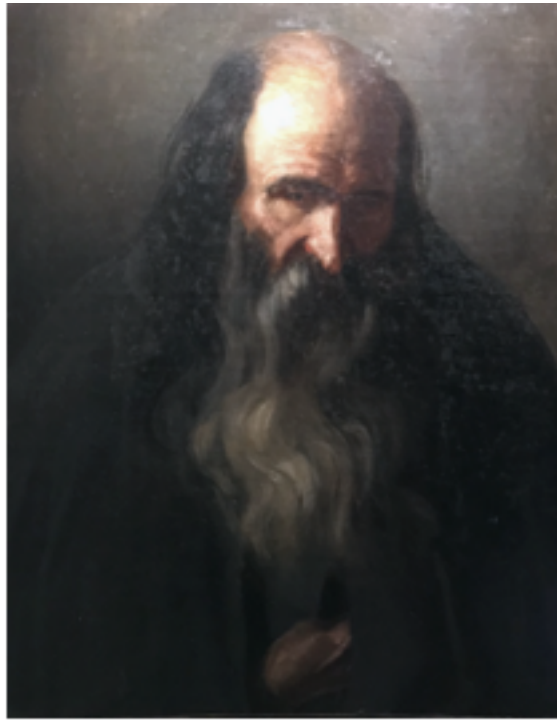
Les Noces de Cana copie d'après Véronèse, signé (100x135), 1852, Léo de Labarre (musée du Louvre)



*« Les Noces de Cana », Véronèse,
salle de la Joconde, (677x994), 1563
(musée du Louvre)*



*« Ste Blandine dans la fosse au lion », copie d'après ?, (113x82),
vers 1865, Léo de Labarre*



*« Saint-Joseph », (63x53) vers 1860
sans doute copie (Rembrandt ?), Léo de Labarre*



*« Assomption de la Vierge », copie d'après Raphaël ?,
160x80, Puyfrançais vers 1860, Léo de Labarre*



Copie de « Saint-Michel terrassant le Démon », (260x190 avec cadre), inscrit MH 2002, vers 1851, Léo de Labarre (Eglise de Fontenille)



« Saint-Michel terrassant le Démon » ou « le Grand Saint-Michel », Raphaël, (268x161), 1518 (musée du Louvre)



château de La Barre, 47x37, non daté, non signé,



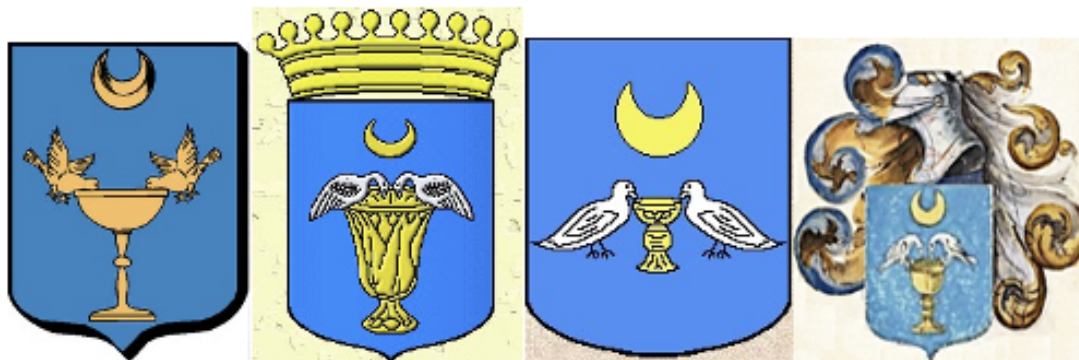
Château de La Barre, Léo de Labarre, (100x70), 1893



*château de La Barre, 50 x37,
aquarelle non signée 1976*



copie (2021 avec colorisation), Louis Robert Duboys de Labarre, (coll. part. Bernard Kuin et Sandra Lourens)



blasons Gourdin et Duboys (de La Bernarde) de Labarre

DIRECTEUR EN CHEF
F. VOGEL
 Rédaction
 10, rue de la Harpe
 Paris
 BUREAU DE LA VENTE
 10, rue de la Harpe
 Paris

L'ECLIPSE

Abonnements
 Paris
 Départements
 Étranger
 Annonces
 Réclames
 Tirages
 Prix de la copie
 10 centimes

MAISON FONDÉE PAR **VICTOR COCHINAT & JEAN DU BOYS** — par GILL



Les Pieds qui chatouillent — ou la Mort par le rire — ou les barbes bleues de 1868... Horribles détails !!!

Victor Cochinat et Jean du Boys : « Les pieds qui chatouillent – ou la mort par le rire – ou les barbes bleues de 1868 ... horribles détails !!! » Caricature de Gill, Journal L'Eclipse, 1868, (Musée Carnavalet)

CHAPITRE 12

Jean DUBOYS (du VIGNAUD), alias Jean du BOYS homme de lettres

« Par quel mystère ces Charentes si diverses constituent-elles une source d'inspiration littéraire si féconde ?
Impossible de répondre. C'est la vie qui est féconde, partout, plus ou moins.
A moins que le ciel et la lumière n'engendrent les écrits comme ils font des raisins et des tournesols charentais. »
Jean Louis Berthet (in *les Charentes et la littérature*, 2018, Ed. le Croît-Vif)
« Ce n'est pas la crainte de la folie qui nous forcera à laisser en berne le drapeau de l'imagination » André Breton

je souhaite vivement remercier Jean-Didier Wagneur, historien, professeur d'Université, associé à la BNF, historien spécialiste des « bohèmes », qui m'a conseillé et m'a permis d'accéder à ses archives personnelles.

Homme de lettres d'origine charentaise et membre de l'honorable famille Duboys, Jean Charles Anatole Duboys de Labernarde du Vignaud³¹⁸ naît à Angoulême le 6 novembre 1836, et meurt à La Couronne (Charente) le 23 janvier 1873.

Sous le nom de plume de Jean du Boys, Jean Duboys du Vignaud mérite un détour.

Sa biographie n'a donné lieu à aucun travail de recherche. Certes, on trouve une présentation « a minima » dans Wikipédia alors que, en 1868, Alcide Gauguier note dans sa monographie de Saint-Amant-de-Boixe³¹⁹ : « Citons le jeune écrivain de talent, Jean Duboys, à qui les succès dramatiques tout récents ont fait une place honorable parmi les poètes de notre époque ».

Dans les archives familiales, nous avons trouvé des correspondances adressées à Jean du Boys, quelques extraits de presse, ainsi que des poésies, des textes en prose et trois manuscrits de pièces de théâtre : *la volonté, la comédie de l'amour, Cadet-Roussel*.

A notre grande surprise, ses romans ou pièces de théâtre sont quasi introuvables en France. Si la BNF a établi une notice, il a fallu une exploration intense via internet pour retrouver quelques textes in extenso, souvent issus de sources américaines.

Plusieurs sources littéraires du XIX^e siècle (Daudet, Catulle-Mendès), des caricatures parues dans la petite presse ainsi que de rares travaux contemporains (Jean-Jacques Lefrère³²⁰, Bernard Teysse³²¹) permettent de documenter partiellement son œuvre.

A la suite de nos recherches, Jean Du Boys doit être considéré comme une figure représentative de la bohème littéraire du Second Empire. Auteur dramatique, romancier populaire, dramaturge et journaliste d'origine charentaise, il a connu un important succès avec "La Comtesse de Monte-Cristo", diffusée en France et plus encore aux États-Unis.

Son œuvre témoigne des pratiques éditoriales et culturelles du roman-feuilleton sous Napoléon III. Il est également l'un des co-auteurs du « Parnassiculet contemporain », satire du mouvement parnassien, et participe à la fondation du théâtre alternatif « Erotikon Theatron ». Il s'inspire de l'Angoumois pour ses romans.

Il est ami d'Alphonse Daudet³²², Constant Coquelin³²³, Alexandre Dumas fils³²⁴, André Gill³²⁵, Paul Arène³²⁶, Charles Bataille³²⁷, François Coppée³²⁸, Amédée Rolland³²⁹, Achille Piron (légataire universel d'Eugène Delacroix), Louis Lemerrier de

³¹⁸ 6 novembre 1836 à Angoulême - 23 janvier 1873 à la Couronne - Charente. En fait, son nom d'État civil est Duboys. Son père, sieur du Vignaud, signait Duboys-Labernarde. On retrouve couramment l'usage de *Vignaud* ou de *Duboys du Vignaud* dans des correspondances, certains contrats et des sources biographiques relatives à la Famille Duboys (on parle de branche Duboys du Vignaud par ex).

³¹⁹ Gauguier (Alcide), *la Charente communale illustrée 1868*, Ed. la Tour Gile, réédition de 1997.

³²⁰ Jean-Jacques Lefrère (1954-2015), hématologue, écrivain spécialiste d'auteurs de la fin du XIX^e siècle.

³²¹ Teysse Bernard (1930-2021), philosophe, écrivain.

³²² Alphonse Daudet, 1840-1897, écrivain, provençal.

³²³ Constant Coquelin, 1814-1909, acteur.

³²⁴ Alexandre Dumas fils, 1824-1895, écrivain.

³²⁵ André Gill, 1840-1885, caricaturiste, chansonnier.

³²⁶ Paul Arène, 1843-1890, écrivain, journaliste, poète provençal.

³²⁷ Charles Bataille (1828-1868) journaliste, chansonnier, poète, romancier et auteur dramatique, comparse d'Amédée Rolland, de Nadar et Carjat.

³²⁸ François Coppée, 1843-1908, écrivain, très populaire en son temps.

³²⁹ Amédée Rolland, 1829-1868, écrivain, poète, auteur dramatique.

Neuville³³⁰, Jules Moineaux³³¹, et fréquente tout ce que ce Paris littéraire effervescent des années 1860 contient.

Certaines de ses œuvres sont représentées au théâtre impérial de l'Odéon (en 1858, 1862 et 1869 et après sa mort).

C'est un homme de lettres au talent contrasté, avec quelques succès.

Voici quelques éléments biographiques.

Jeunesse et formation

Jean Duboys du Vignaud est l'arrière-petit-fils de Pierre Duboys de Godefroy (1723-1793) – un frère du chef de clan et protecteur de la famille Duboys – le Maréchal de camp Jean-Hélie Duboys de La Bernarde (1716-1802) (cf. chapitre 4).

Son père, Charles Alexandre, dit Amédée, Duboys de Labernarde (du Vignaud) (1806 - ??)³³² se marie en 1830 avec Marie Catherine Lacombe (*le couple a deux garçons, dont l'ainé meurt en bas âge*) qui meurt le 14 avril 1840 – Jean a alors quatre ans. Amédée se remarie en 1840 avec sa cousine Élise Duboys de La Bernarde. C'est elle qui élève Jean à Saint-Amant-de-Boixe et à Angoulême.

Jean Duboys poursuit des études brillantes à Bordeaux, où il obtient le baccalauréat, puis devient professeur de mathématiques avant de se tourner vers la médecine (qu'il part étudier à Paris) ... et finalement la littérature. « *Le premier livre qu'il a lu, c'est Don Quichotte, et il ne demanderait pas mieux que de faire des romans comme Cervantès.* » (la *Petite Presse*, article de Tony Révillon 23 avril 1867).

Les parents de Jean sont proches de leur oncle Louis-Robert Duboys de Labarre et fréquentent volontiers leurs cousins et leurs domaines de Puyfrançais (Anais) et de La Barre (Villejoubert).

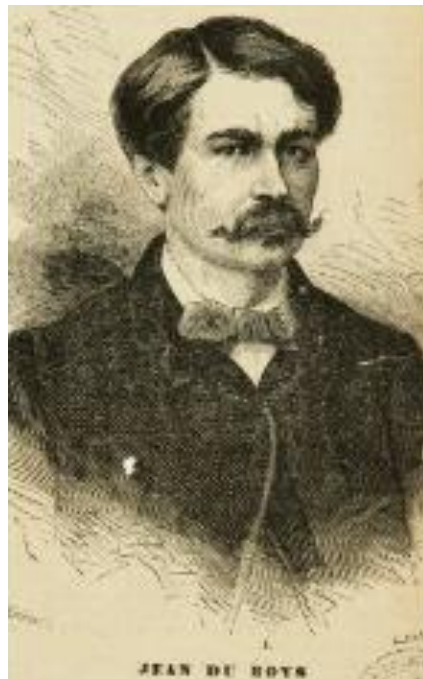
Très jeune, Jean Duboys du Vignaud est attiré par le théâtre et la littérature. Son oncle au 2^e degré, Léo Duboys de Labarre – (1819 -

1905, élève d'Eugène Delacroix, lui-même petit-fils de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde - cf. chapitres 10 et 11) – l'accueille volontiers à Puyfrançais, le prend sous son aile dès 1844 et vers 1856 l'introduit dans des cercles littéraires parisiens qu'il a fréquentés dans sa jeunesse.

Achille Piron³³³, grand ami et futur légataire universel d'Eugène Delacroix, témoigne de son attachement au neveu de Léo au travers de deux lettres retrouvées dans les archives familiales : l'une félicite Jean du Boys de son succès théâtral au théâtre de l'Odéon à Paris, l'autre est une lettre d'excuse amicale pour ne pas avoir pu répondre à une invitation à une Première.³³⁴

Achille Piron est peut-être la clé de l'avenir du jeune Jean et ... un chaînon qui lie Jean Duboys du Vignaud, Léo de Labarre et Eugène Delacroix.

De même un autre de ses oncles, Alexis de Prémont,³³⁵ Médecin à Saint-Amant-de-Boixe, lui donne le goût de la littérature.



Jean du Boys gravure par Etienne Bocourt (Archives Départementales de la Charente)

³³⁰ Louis Lemercier de Neuville (1830-1918) marionnettiste, auteur, journaliste.

³³¹ Jules Moineaux (1815-1895) humoriste, auteur.

³³² Charles dit Amédée : 29 janv.1806 à la Bernarde/St-Amant-de-Boixe - ??

³³³ Achille Piron (1798-1865), entre au Lycée Impérial (Louis-le-grand aujourd'hui) en 1806, en

même temps que Delacroix. Il rédige la première biographie du Maître en 1865.

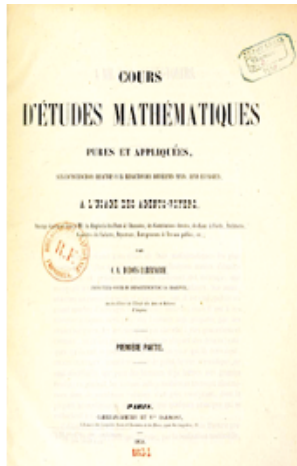
³³⁴ Archives familiales.

³³⁵ Alexis de Prémont, 1794 - 1776, Docteur en médecine faculté de Paris 1816, légion d'honneur, Président du Conseil d'arrondissement d'Angoulême. Cousin de Léo Duboys de Labarre.

Un inventeur-mathématicien chez les Duboys

Le père de Jean du Boys, Charles Duboys-Labernarde (du Vignaud), fait ses études à l'École royale d'arts et métiers d'Angers. Il est agent voyer du département de la Charente, sa mission – sous le contrôle du préfet – étant d'équiper le territoire rural de réseaux routiers et de ponts. Il est voyer-supérieur en 1850. Dans une lettre de 1845, il explique son choix : « *La science n'a pas besoin de tribunes ni de médailles. Elle a seulement besoin d'hommes patients et de temps pour progresser.* »

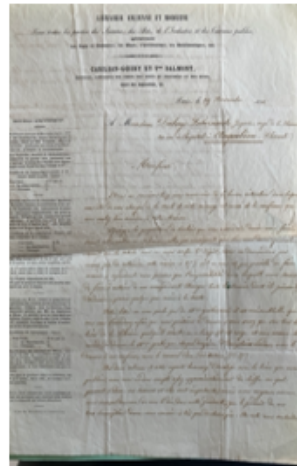
En 1851, il publie un ouvrage de 500 pages en 2 volumes avec un cahier de 47 planches intitulé « *cours d'études mathématiques pures et appliquées, suivi d'instructions relatives à la rédaction des différents plans, devis, et projets à l'usage des agents voyers* ». Cet ouvrage est édité à Paris par Carilian Goeur³³⁶ et vendu 20 Fr. Il est vendu à plus de 500 exemplaires, et a été réédité en 2000.



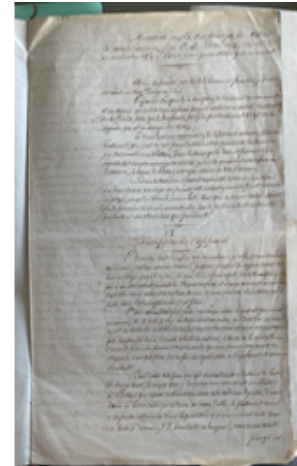
Cours de Mathématiques, Amédée Duboys Labernarde 1851



Planches de référence pour construire des routes



Lettre du Carilian Goeur, précisant l'état des ventes du cours de Mathématiques



Extrait du mémoire sur l'invention de son ouvrage sur les mathématiques d'Amédée Duboys

Une invention d'Amédée Duboys de Labernarde qui aurait pu être révolutionnaire ?

En 1859, il dépose une demande de brevet d'invention, enregistrée le 15 déc. 1859 sous le numéro 42779. Il obtient un titre de propriété pour 15 ans relatif à une invention d'un « *moteur atmosphérique par le tube de Torricicelli³³⁷ modifié au moyen de liquides n'ayant aucune action sur le fer à la température ordinaire* ».

Un mémoire de présentation nous est parvenu et précise les nombreux avantages et applications industrielles. Simple, efficace, peu encombrant, il produit une énergie mécanique peu dispendieuse.

Dès mai 1860, the Inventors Exchange – G Dixon and co de Londres (bourse des inventeurs) engage des négociations avec Charles pour lui acheter son invention et l'intéresser à son développement. La nombreuse correspondance (mai - sept. 1860) se conclue par une demande auprès de Charles pour qu'il fournisse un moteur prototype. On ne sait quelle suite a été donnée.

Entre Jean du Boys et son père :

une admiration mutuelle, mais une incompréhension artistique

Amédée considère la littérature comme un passe-temps, alors que Jean veut en faire son métier. Il apprécie les récits historiques et les romans documentés, mais se méfie des œuvres trop sentimentales ou critiques envers la société. Il soutient son fils sur le plan financier, mais ne comprend pas vraiment sa passion pour le théâtre et le feuilleton.

Dans Les Femmes de Province, Jean du Boys décrit un notable qui ressemble à son père : « *Un homme qui aimait l'ordre, mais qui trouvait que le progrès allait parfois trop vite. Il regardait les machines avec admiration, mais les banquiers avec méfiance.* »

Dans une lettre de 1866, Jean du Boys écrit à un ami : « *Mon père trouve que mes pièces sont bien écrites, mais il préférerait que j'écrive des traités de physique plutôt que des comédies.* »

³³⁶ Libraire des corps royaux des Ponts et chaussées et des mines et de l'architecture civile et hydraulique.

³³⁷ Autrement dit le baromètre au mercure, inventé en 1644 et dont les principes ouvrent au XIX^e siècle la voie à de nombreuses applications industrielles.

Anecdote paternelle³³⁸

« **Petits Mémoires littéraires** » Charles Monselet,³³⁹– Paris : G. Charpentier et E. Fasquelle, 1892

« Dans notre monde de lettrés d'autrefois, nous nous souvenons encore de Jean Du Boys. Il faisait partie, avec Charles Bataille et Amédée Rolland, de cette petite bande qui s'était emparée de l'Odéon, sous la première direction de M. de la Rounat, et qui y faisait représenter des drames bâclés en collaboration et en trois semaines. Entre temps, on acceptait de menus travaux qui faisaient « aller la marmite ». Ce fut ainsi qu'un ministre éperdu demanda un jour une cantate à Du Boys. C'était alors la mode des cantates on célébrait l'empire et l'empereur, et l'on touchait pour cela une médaille en or de six cents francs environ.

Philoxène Boyer, qui n'avait aucune espèce de conviction en dehors de la poésie, s'est souvent miré dans ces médailles-là.

Avant de s'exécuter, Du Boys prit conseil de ses amis, qui, vu l'importance de la somme, furent d'avis qu'il y avait lieu à faire céder momentanément ses principes. Il les reprendrait plus tard.

Le jour où Du Boys vit le coursier d'un dragon s'abattre, blanc d'écume, à son seuil, en lui apportant la magique médaille d'or, ce jour-là fut un beau jour pour la petite bande. Il fut résolu, séance tenante, qu'on mangerait ce disque éclatant, ce qui était le seul moyen d'en atténuer la signification politique. Cependant Du Boys souleva timidement quelques objections.

Son père, son excellent père d'Angoulême, lui avait écrit pour lui demander de lui envoyer la médaille, dont il voulait orner son salon. Il laissait entendre, le digne père, qu'il lui renverrait la valeur en argent. Ne devait-il pas, lui, Jean Du Boys, obéir à ce vœu respectable, qui ne lésait d'ailleurs en rien ses intérêts ? La petite bande garda le silence. Le sentiment de la famille n'était pas entièrement étouffé en elle. Seul, un familier éleva la voix en ces termes

- Écoutez-moi, dit-il, je sais un moyen de tout concilier et de tirer deux moutures de ce seul sac. Du Boys peut avoir à la Monnaie une très fidèle reproduction en cuivre de sa médaille, qu'il envoie cette reproduction à l'auteur de ses jours. Quant à l'original, je l'engage fortement à en opérer le lavage chez le premier orfèvre venu. Il sait ensuite ce qu'il lui reste à faire ».

La petite bande éclata en applaudissements.

- C'est un dieu qui a parlé par cette voix dit Lemerrier de Neuville attendri.

Il fut fait comme il avait été décidé. Le père de Jean Du Boys reçut sans méfiance une copie resplendissante du glorieux trophée, tandis que le trophée lui-même fit les frais d'une exquise ripaille. Puis vint la chute du gouvernement impérial et la dispersion de la petite bande. Passons. M. Du Boys existe toujours, il a perdu son enfant, mais il a gardé sa médaille. Il ne la regarde jamais sans entrer en fureur contre les gens de l'empire.

Tous escrocs, s'écrie-t-il, tous voleurs ! Voyez plutôt ! n'avaient-ils pas donné à mon pauvre Jean une médaille en cuivre au lieu d'une médaille en or ?

Honte et bassesse. Je m'y suis trompé longtemps moi-même, jusqu'au jour où la rouille et le vert-de gris s'y sont mis. C'est un voisin qui m'en a fait apercevoir... Je l'avais payée six cents francs à mon fils. Oh les coquins de l'empire ! les filous ! »

Entrée dans la bohème littéraire parisienne

Jean du Boys s'installe à Paris vers 1856 (peut-être avant pour commencer des études de médecine), dans un hôtel meublé du quartier latin, et s'attache à Charles Bataille et Amédée Rolland. Il est compagnon de bohème d'Alphonse Daudet pendant les années 1858-65. « Nous nous ressemblions au point qu'on nous prenait pour des frères ; nous chantions dès l'heure où

l'aube naît, Et le soir devant Dieu, notre père et notre bête, sous le ciel étoilé nous restions côte à côte ! Oui nous partageons tout. Puis enfin arriva l'heure triste où chacun de son côté s'en va ».

La bohème littéraire³⁴⁰

Ce terme désigne mode de vie libre, marginal, communautaire et artistique. Elle s'oppose aux normes bourgeoises et valorise la précarité assumée, la création et la rupture sociale.

³³⁸ Anecdote transmise par Jean-Didier Wagneur

³³⁹ Charles Monselet (1825-1888) écrivain, journaliste, critique gastronomique. C'est un familier d'A. Rolland, Delvau, du Boys, Bataille... Il contribue au Parnassiculet.

³⁴⁰ D'après Jean-Didier Wagneur et Wikipédia

Le terme « bohème » se généralise après la parution du « *Prince de la Bohème* » de Balzac (1840), qui décrit une bohème aristocratique et dandy.

Issus des classes modestes, rendue possible par l'instruction et les idéaux démocratiques, ces jeunes, cultivée et sans débouchés, tentent de vivre de leurs talents dans un contexte d'industrialisation du champ littéraire. Bien que moquée dans la presse, *la bohème* devient une force de travail indispensable aux petits journaux et participe ainsi à la transformation du monde littéraire.

C'est Henri Murger, dans « *Scènes de la vie de bohème* », - œuvre mêlant romantisme, humour et mélodrame inspirée de sa propre vie et de ses amis artistes (Champfleury, Nadar...)-, qui donne à *la bohème* sa forme mythique. Le Second Empire transforme la bohème en phénomène de mode. *La bohème* devient un cliché culturel mais aussi une figure de résistance dans un monde dominé par la marchandise et la presse. Elle perdure à travers des figures comme Verlaine, qui en fait une figure du *poète maudit* ou l'opéra *La Bohème* de Puccini (1896), qui lui donne une renommée internationale.

De Montmartre (*le Chat Noir*) à Montparnasse, *la bohème* accompagne la modernité artistique. Elle traverse les frontières (Allemagne, Italie, États-Unis) et traduit l'éternel dilemme de l'artiste : « *vivre de son art ou vendre son âme à l'industrie* ».

Un journal (le Figaro du 13 mars 1773), lors de sa mort en 1873, parle de la jeunesse de Jean du Boys en ces termes : « *Le troisième* (nota : écrivain appartenant à une bande associant Bataille et Rolland) *est notre Angoumois. Celui-là est moins avancé dans la vie. Sera-t-il médecin? Il hésite. Le premier livre qu'il a lu, c'est don Quichotte, et il ne demanderait pas mieux que de faire des romans comme Cervantes. Mais il voit Bataille et le journalisme le tente; il cause avec Rolland, et la gloire de Molière l'attire. Ce qu'il veut absolument, c'est la popularité et la fortune. Mais il les veut, comme on les veut à vingt ans, vaillamment. Il travaillera, il luttera, il surmontera tous les obstacles. Rien ne saurait l'arrêter.* »

³⁴¹ Jacques-Henry Bornecque (1910-1995, universitaire, spécialiste de la littérature du XIXe siècle), *les années d'apprentissage d'Alphonse Daudet*, , librairie Nizet, 1951.

³⁴² Pierre Jean Dufief, « Les forêts d'Alphonse Daudet », in *la forêt romantique*, édité par Victor Caillet, Presses Universitaire de Bordeaux, 2013.

Le journal précise : « *Ils étaient, en outre, très Parisiens d'esprit, de vie et de mœurs.* »

Jean du Boys fréquente ainsi le milieu de la bohème artistique et littéraire. *La bohème* mêle jeunes auteurs, journalistes, caricaturistes et acteurs, vivant entre les cafés du quartier Latin de Paris, les revues satiriques, les lectures publiques et des « super-théâtres ». Elle se veut libre, anticonformiste, souvent en marge des institutions officielles et du goût bourgeois.

Ils vivent parfois ensemble dans une « colonie » à Clamart, aux portes de Paris.

La colonie de Clamart

Dans sa jeunesse, en 1863, Alphonse Daudet loue à Clamart, au 46 rue de Sèvres (actuelle rue P.V. Couturier, ancienne maison d'Eugène Delacroix), une maison de la cité des Pavillons surnommée « *La Communauté de Clamart* » qu'il partage avec des amis. Pendant cette période, il écrira les treize premières *Lettres de mon Moulin*, recueil de nouvelles publiée en volume à partir de 1869.

« *Daudet fait partie de ce que Jacques-Henry Bornecque³⁴¹ désigne sous le nom de « colonie de Clamart », un phalanstère champêtre où cohabitaient de jeunes poètes rustiques : Du Boys, Bataille. Daudet...* »³⁴².

« [...] Daudet y rencontre Alfred Delvau, Charles Bataille et Jean Duboys, amis de la brasserie des Martyrs. Ils deviennent suffisamment intimes pour que les jeunes gens vivent ensemble en banlieue dans ce que l'on baptisa la colonie de Clamart ».³⁴³

On peut avoir un aperçu de son mode de vie de jeunesse, quand Alphonse Daudet parle de sa *bande de Clamart* dans ses mémoires *30 ans de Paris* ³⁴⁴ :

« *On travaillait surtout à courir les routes forestières, cherchant des rimes fraîches et des champignons à gros pieds [...] Je les ai rencontrés au bon moment, à l'heure fraîche des amitiés de jeunesse, quand la terre molle s'ouvre à toute semence pour des moissons de tendresse et d'admiration. J'étais campagnard à l'époque, campagnard de banlieue, hirsute, velu, chevelu, botté*

³⁴³ Cabanès, Jean-Louis et Saïdah Jean-Pierre, *La fantaisie post-romantique*, Presses universitaires du Mirail, 2003.

³⁴⁴ Daudet (Alphonse), *Trente ans de Paris*, recueil autobiographique, Ed Marpon et Flammarion, 1888.

comme un tzigane, coiffé d'un tyrolien, logeant entre Clamart et Meudon.

Nous vivions là quatre ou cinq dans des paillotes, Charles bataille³⁴⁵, Jean Duboys, Paul Arène, qui encore ? On s'étaient réunis pour travailler et l'on travaillait surtout à courir les routes forestières, cherchant des rimes fraîches. Entre temps une bordée sur Paris, toute la bande. Chaque fois la nuit nous surprenait, après l'heure des trains et carrioles, attardés aux lumières des terrasses avant de nous lancer, bras dessus, bras dessous, et chantant des airs de Provence dans le noir des mauvais chemins. On faisait tous les cafés de poètes ; et le pèlerinage finissait régulièrement au petit estaminet de Bobino, lequel était l'arche d'alliance de tout ce qui rimait, peignait, cabotinait au quartier latin [...].

C'est aussi le critique Valère qui écrit dans le *Bien Public* en 1873 : « Nous étions bien une quinzaine de gaillards, y compris deux ou trois gredins, venus du Nord et du Midi, tous de valeur et d'origines diverses, fils de bourgeois, ou fils de paysans, réunis par les hasards de la vie de collègue, et qui n'avions trouvé rien de mieux que de nous associer pour changer la face du monde. Que de rêves et que de sincérité et de sérieux dans ces premiers essais de la vie ! Comme nous nous étions, sans sourciller, distribué les rôles pour le grand drame que nous voulions jouer ! Tel, qui est aujourd'hui un parfait notaire, était alors le conspirateur de la bande : tel autre qui devait faire fortune pour tous, a filé en Amérique après n'avoir fait que la sienne. - et Dieu sait comment ! tel autre enfin, qui rêvait de république universelle, s'est contenté d'être ministre sous l'empire, quand je le rencontrais parfois par hasard, il s'excusait en souriant et me disait : « J'avais espéré mieux. »

L'Erotikon Theatron : théâtre libre et provocateur

La pornographie n'est pas nouvelle au sein de la culture théâtrale française, comme l'observe Jean-Jacques Pauvert qui parle même d'une « spécialité française »³⁴⁶. Après avoir été l'apanage de la noblesse masquée, l'érotisme se transforme en divertissement d'une bourgeoisie intellectuelle qui veut pousser bien au-delà des cocottes de *Chez Maxime*, remplissant scènes et

pages de bordels, de prostituées, de serviteurs et de maquerelles.

Un des lieux réputés de ce genre de spectacle a été, entre 1862 et 1863, un théâtre de marionnettes situé aux Batignolles. Il a été baptisé « *Erotikon Theatron* »³⁴⁷, ou *Théâtre des marionnettes amoureuses* ou *Théâtre érotique de la rue de la Santé*, en référence à la maison de l'écrivain Amédée Rolland qui accueille ce nouveau théâtre au 54 de la rue de la Santé (devenue rue Saussure depuis 1867), où il réside avec ses amis Edmond Wittersheim, Jean Duboys et Camille Weinschenck.



Amédée Rolland et Jean du Boys, publié dans le journal le Boulevard en 1862 (caricature de Carjat)

C'est ainsi que Jean du Boys participe à la création du *Erotikon Theatron*, nom qui est emprunté au sulfureux ouvrage de Mirabeau « *Eroticon Biblion* ». Ce théâtre est fermé à l'hiver 1863 à l'occasion du déménagement d'Amédée Rolland.

Dans son ouvrage « *Histoire du Théâtre érotique* », Henry Monnier³⁴⁸ explique ainsi le contexte qui a présidé à la création de ce théâtre : « *Le bourgeoisisme envahissant, la vie de café,*

³⁴⁵ Charles Bataille, 1828-1868, journaliste, romancier, chansonnier.

³⁴⁶ Pauvert, Jean-Jacques, *Théâtre érotique*, vol. I, Paris, La Musardine, 2001.

³⁴⁷ Dervau, Alfred, *le Théâtre érotique français lors du bas empire*, Ed. Pincebourse.

³⁴⁸ Henry Monnier, 1799-1877, Illustrateur, dramaturge, acteur. Il fréquente Delacroix, A. Dumas, H de Balzac.

le besoin incessant de faire de la copie n'ont pu discipliner entièrement la bande des hommes de lettres vivaces et des artistes en qui le sang des aïeux circule malgré tout. A de certains moments, la gent irritable sent ses nerfs agacés et veut à toute force protester, fut-ce entre quatre murs et dans le fond d'une cave contre la tyrannie des soirées officielles et des réunions où les peintres sont mêlés aux boursiers et les poètes aux journalistes graves ».

Ce théâtre libre « où la fantaisie se donnerait carrière », sert de « prétexte à réunir dans un souper semi mensuel une vingtaine de gens d'esprit ». Ce groupe, *bohème*, est quelque peu provocateur et pratique volontiers l'art du pastiche. L'Erotikon Theatron, mélange farce, érotisme discret et critique sociale.

Lemercier de Neuville en est le directeur, l'architecte, le peintre et le directeur. Jean Duboys en est le régisseur général et Camille Weinschenck le « lampiste, machiniste, en un mot toutes les fonctions viles ».

Au-dessus de la porte est inscrit une maxime de Prud'homme « sans ordre on arrive à rien ».

Une inauguration officielle est organisée le 27 mai 1862 à laquelle participent notamment Alphonse Daudet, Rops, , Charles Bataille, Darjou, Duranty, Albert Glatigny, Théodore de Banville, Henry Monnier, Etienne Carjat, Coco Mal Perché³⁴⁹ (l'éditeur des *fleurs du mal*), Champfleury,³⁵⁰ Théodore de Banville³⁵¹...

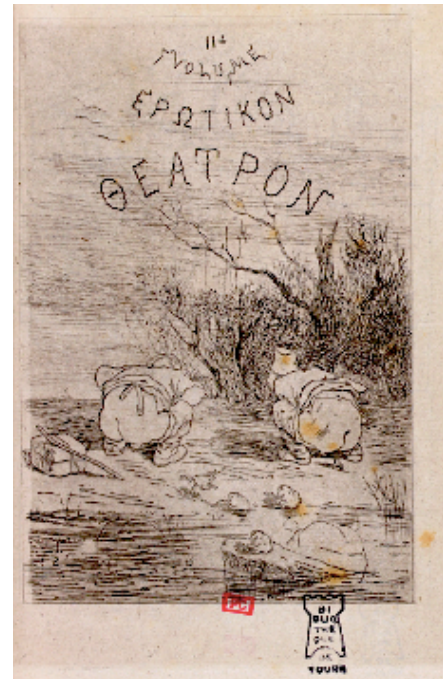
On y retrouve également deux femmes, mesdemoiselles Guimond et Antonia Sari, ainsi que Tronquette, personne de mœurs légères et proche d'Amédée Rolland.

Jean du Boys y est à l'honneur : il écrit le prologue « à qui il fait dire des vers charmants » et sa pièce *Signe d'argent* y est jouée. Il bénéficie « d'un fort grand succès malgré la longueur des entre-actes ».

Une autre pièce de Jean du Boys, le *Bout de l'an de la Noce*, écrite en collaboration avec Lemercier de Neuville, est jouée en 1863.

Ce théâtre de marionnettes amoureuses, à la fois pastiche et satire des institutions théâtrales, est un manifeste de la culture bohème. Ce théâtre libre, fréquenté par des figures comme Daudet, Félicien Rops ou

Henry Monnier, incarne l'esprit provocateur de la bohème littéraire.



L'affiche apposée sur la porte des « lieux » du théâtre, avec une inscription « parlez à Porson »



Affiche très suggestive de l'Erotikon theatron, eau-forte de Félicien Rops

³⁴⁹ Auguste Poulet-Malassis, nommé Coco mal-perché par Baudelaire, 1825-1878, éditeur.

³⁵⁰ Félix Husson, alias Champfleury, 1821-1889, écrivain, ami de Victor Hugo et de Gustave Flaubert.

³⁵¹ Théodore de Banville, 1823-1891, poète, dramaturge, critique, surnommé le *poète du bonheur*.

Si une eau-forte très érotique illustre une affiche du théâtre, le journal *le Boulevard*³⁵² précise le 4 juin 1862 dans son compte rendu de la soirée inaugurale du 27 mai 1862 : « *Encore un nouveau théâtre ! un théâtre d'intimes ! Ce qui veut dire théâtres des marionnettes amoureuses. Rassurez-vous, tout s'y passe le plus convenablement du monde, les coups de bâton y sont toujours protecteurs de la morale et si la mère ne peut y conduire sa fille, en revanche le plaisir y attire peintres et littérateurs de talent* ».

Carrière Théâtrale

Dès son arrivée à Paris, Jean du Boys publie de nombreuses pièces de théâtre. Il connaît ses premiers succès parisiens au théâtre, souvent en collaboration avec Amédée Rolland, chez qui il réside. Il écrit principalement des Comédies en vers et des vaudevilles, Ses pièces sont jouées à l'Odéon, à la Comédie Française et à l'Ambigu :

Quelques œuvres :

- *Le marchand malgré lui*, comédie en 5 actes en vers par Amédée Rolland et Jean du Boys, Paris, créé le 7 septembre 1858 au théâtre de l'Odéon à Paris ; Ed. Michel-Lévy frères, libraires-éditeurs, Paris, 1858 ;

- *Signe d'argent*, vaudeville en trois actes par Amédée Rolland et Jean du Boys, créée à l'occasion de l'inauguration de l'Érotikon Theatron le 27 mai 1862 ;

- *Cadet Roussel*, drame en 7 actes dont un prologue en 2 actes par Amédée Rolland et Jean du Boys, (et Auguste Anicet-Bourgeois) créée le 16 octobre 1862 au théâtre de l'Ambigu à Paris ; (Ed. Michel-Lévy frères, 1863 et ; réédition chez Paris Calmann-Lévy s. d) ;

- *Cadet-Roussel* suivi de *La bourse ou la vie* : opéra-comique en vers, drame en sept actes, dont un prologue en deux actes / par Amédée

Rolland et Jean Du Boys ; librettiste M. Galoppe d'Onquaire (1805-1867) / Paris Michel-Lévy frères DL 1865 ;

- *Le mariage de Vadé*, comédie en 3 actes et en vers, précédé d'un prologue en collaboration avec Amédée Rolland, créé le 8 octobre 1862, au théâtre de l'Odéon à Paris ; E. Dentu, éditeur, Paris, 1862 ;

- *La jeunesse amoureuse*, Paris E. Dentu 1863 ;

- *La comédie Italienne* (citée par Tony Révillon dans la Petite Presse du 24 avril 1868 ;

- *Toucher de la merde, c'est signe d'argent !* vaudeville en 3 actes, en association avec Amédée Rolland, créé en 1862, (Ed Partout et nulle Part, 1883) ;

- *la volonté*, comédie en 4 actes et en vers, créé le 31 août 1864 à la Comédie Française à Paris (Paris Ed. E. Dentu, 1864, réédité en 1874, et Paris Ed. le Manteau d'Arlequin 1864) ; « *Enfin il avait fait jouer à la Comédie-Française une grande pièce intitulée : la Volonté ; bien que manifestée en vers exécrables, cette pièce m'imposait, à moi qui en manquais tellement.* » (A. Daudet) ;

- *Les Comédies de l'amour : Daphnis et Chloé* Texte imprimé / [S. l.] 1864 ;

- *La Comédie de l'amour*, comédie en 1 acte et en vers, créée le 22 janvier 1869 au théâtre de l'Odéon, à Paris ; Paris : E. Dentu éditeur, 1869 ;


- *Le bout de l'an de noce, parodie du « Bout de l'an de l'amour » de M. Théodore Barrière en collaboration avec Louis Lemercier de Neuville* (Partout et Nulle Part [s. n. ?] 1883) ;

Nous avons par ailleurs retrouvé quelques manuscrits, dont certains sont inachevés ou non publiés :

³⁵² *Le Boulevard*, journal hebdomadaire créé en 1861, dont Jean du Boys est collaborateur.

VOLONTÉ
 COMÉDIE EN QUATRE ACTES ET EN VERS
 Représentée pour la première fois à la Comédie-Française
 le 21 août 1804


PAR
M. JEAN DUBOYS.



PARIS
 E. DENTU, ÉDITEUR
 LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
 PALAIS-ROYAL, 47 ET 49, SACRÉE VILLETTE
 1804

CADET-ROUSSEL
 DRAME EN SEPT ACTES
 DONNÉ EN PROLOGUE EN DEUX ACTES

PAR
AMÉDÉE ROLLAND ET JEAN DU BOYS



PARIS
 MICHEL LEVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
 RUE VIVIENNE, 2 BIS, EX SOUS-SIGNÉ DES FRÈRES, 45
 À LA LIBRAIRIE NOUVELLE
 1863
 Tous droits réservés

LE
BOUT DE L'AN DE LA NOCE
 PARODIE DU BOUT DE L'AN DE L'AMOUR
 DE
M. THEODORE BARRIÈRE
 PAR
MM. LEMERCIER DE NEUVILLE ET J. DU BOYS



PARTOUT ET NULLE PART
 MAIS DANS L'ARRIÈRE-BOUTIQUE DE TOUTS LES LIBRAIRES

LE MARIAGE
DE VADÉ
 COMÉDIE EN TROIS ACTES ET EN VERS
 PRÉSENTÉ EN PROLOGUE

PAR
MM. AMÉDÉE ROLLAND ET JEAN DU BOYS

Représentée pour la première fois au Théâtre de France,
 le 6 octobre 1804



PARIS
 E. DENTU, ÉDITEUR,
 LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
 Palais-Nap., 47 et 49, quai d'Orléans,
 Et à la Librairie Nouvelle, rue Vivienne, 45.

1804
 Tous droits réservés.

LE
MARCHAND
 MALGRÉ LUI
 COMÉDIE
 EN CINQ ACTES EN VERS

PAR
MM. AMÉDÉE ROLLAND ET JEAN DU BOYS



PARIS
 MICHEL LEVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
 RUE VIVIENNE, 2 BIS
 1859
 ———
 Représentation, reproduction et publication interdites.

SZTUKA
HANDEL,
 Komedya w trzech aktach z prologiem,
 z muzyką francuzką i polską.

Wydawnictwo Kozłowski.

WARSZAWA
 W KSIĘGARNI S. KOSZYŃSKIEGO I S. WOLFFA
 1861.

*Au bout de l'an de noce
 Varsovie 1861*

TOUCHER DE LA MERDE
 d'est
SIGNE D'ARGENT!
 VAUDEVILLE EN TROIS ACTES

PAR
MM. AMÉDÉE ROLLAND ET J. DUBOYS



Q6 838
 A-6081081

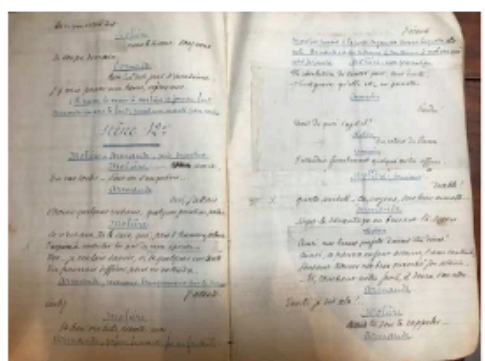
PARTOUT ET NULLE PART
 MAIS DANS L'ARRIÈRE-BOUTIQUE DE TOUTS LES LIBRAIRES
 En l'an de Jule 1865.

CADET-ROUSSEL
 DRAME EN SEPT ACTES
 DONNÉ EN PROLOGUE EN DEUX ACTES

PAR
AMÉDÉE ROLLAND ET JEAN DU BOYS



PARIS
 MICHEL LEVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
 RUE VIVIENNE, 2 BIS
 1863



Manuscrit « cadet Roussel » (archives familiales)



le mariage de Vadé, illustration Théâtre de l'Odéon, 8 oct. 1862

- La revanche d'Arnolphe : pièce à 5 personnages, seul l'acte I est en notre possession ;
- Les palimpsestes du cœur (quelques feuillets) ;
- Julienne Noleau (quelques feuillets) ;
- La cantatrice (quelques feuillets) ;
- La volonté, manuscrit ;
- La comédie de l'Amour ;
- La Morgatte, drame en 5 actes et 7 tableaux (quelques feuillets) ;
- Le devoir, seul l'acte I nous est parvenu ;
- Le petit savoyard de Paris ;
- L'embarras des richesses, non parue, pièce en I acte et 26 scènes ;
- Une pièce sans titre, qui se passe chez Molière, dans laquelle Corneille et Molière sont mis en scène ;
- Histoire d'une âme ;
- Francine ou mémoire d'une prostituée ;
- Amour de vingt ans ;
- Cadet Rousselle (ou Roussel).

Les collaborations littéraires de Jean Duboys

Jean du Boys est un habitué d'œuvres à quatre mains (voire plus), surtout à ses débuts littéraires.

Collaboration avec Amédée Rolland (1829-1868). Amédée est à la fois un ami, une forme de mentor et un complice des aventures « bohèmes » de Jean du Boys. Il écrit avec lui :
Toucher de la merde, c'est signe d'argent Cadet Roussel (1862)
Mariage de Vadé (1862)
Le marchand malgré lui (1858)
Erotikon theatron (1862)

Collaboration avec Louis Lemercier de Neuville (1830-1918) : c'est également un compagnon de bohème, impliqué comme Jean du Boys dans la création de l'Erotikon Theatron

Le bout de l'an de Noce, parodie sur l'œuvre de Mr Théodore Barrière

Collaboration avec Auguste Anicet Bourgeois (1806-1871)

Cadet Roussel (1862)

Son talent n'est sans doute pas à la hauteur des théâtres qui le programment, comme l'Odéon ou la Comédie Française, comme s'en étonnent certains journaux.

On a ainsi repéré deux critiques assez significatives de ce point de vue :

Critique de B. Jouvin³⁵³ :

« La comédie (de l'Amour) de M. du Boys a des qualités de vigueur, et je ne sais quelle sève âpre et généreuse; mais elle manque d'élévation et de portée. A force de vouloir donner dans sa pièce raison à la raison, prendre la vie, les hommes, la société, dans ce milieu d'idées courantes où le bon sens ne se dégage pas assez de la vulgarité, le poète est descendu un peu bas. Dans ses tirades les plus heureuses et le plus chaleureusement applaudies, il me fait toujours l'effet d'entonner la Marseillaise de la Médiocrité. Sa théorie de la volonté est excellente; mais, selon moi, il en a méconnu l'application. : Sursum cordam ».

Critique par G. d'Heylli³⁵⁴ 1864 :

« ... lorsque la Comédie-Française accueillit d'emblée son second ouvrage. Et cependant elle n'ouvre d'ordinaire ses portes aux jeunes auteurs que sur bonne recommandation et seulement à quelque petit ouvrage en un acte, le tout pour faire voir qu'elle n'est point trop sévère ni trop dure pour personne, et elle s'est jadis montrée bien plus revêche pour des hommes et pour des œuvres de plus haute valeur littéraire que M. Jean du Boys et la Volonté, MM. Augier, Ponsard, Bouilhet, dont elle a repoussé fièrement les premières pièces et auxquels elle n'a ensuite fait des avances qu'après leurs triomphes répétés à l'Odéon. La nouvelle pièce ne méritait cependant pas ce tour de faveur exceptionnel et inusité. Elle n'offre qu'un médiocre intérêt ... Elle n'offre qu'un médiocre intérêt... Quant à la poésie de M. du Boys, elle n'est pas sans valeur et quelques-unes de ses tirades humanitaires, sociales ou critiques, ont été justement applaudies. Mais elles ne sont en général que des hors-d'œuvre brillants qui pourraient être retranchés de la pièce sans que l'auditeur s'en aperçût. La distribution de la pièce est en général sans éclat. M. Coquelin joue certainement avec beaucoup de verve et d'intelligence le rôle de Philippe, mais il n'est pas fait pour représenter les amoureux.

La volonté n'a été jouée que douze fois. La distribution était lors de la création :

- *B. Coquelin (1841-1909) : L'un des comédiens les plus notoires de son temps, il a notamment créé le rôle de Cyrano de Bergerac ;*
- *Henri Polydore Maubant (1821-1902) : sociétaire de la Comédie-Française ;*

³⁵³ Jean-Baptiste-François Jouvin, dit Benoît Jouvin, 1810-1886 journaliste et critique musical et théâtral.

³⁵⁴ Georges d'Heylli, né Edmond-Antoine Poinot, (1833 – 1902), publiciste.

- Zèkia Ponsin (1843-1845) : sociétaire de la comédie française, créatrice d'un prix théâtral « pour les femmes ».

Journaliste et rédacteur en chef

Sous le second Empire autoritaire émerge la petite presse.³⁵⁵ La surveillance politique³⁵⁶ et la censure qui pèsent sur la presse, renforcent la tendance des petits journaux à se nourrir de l'effervescence factice de l'ordre bourgeois, à s'intéresser à la vie mondaine, à rendre compte des échos du boulevard et des foyers des théâtres, et à caricaturer les personnalités de la vie artistique (Daumier,³⁵⁷ Gill ...), bien plus qu'à commenter les grands événements de la vie nationale.

La presse connaît alors une floraison spectaculaire de journaux bon marché (le « journal à un sou ») qui proposent feuilletons, caricatures, faits divers et théâtre. Ces publications influencent l'imaginaire populaire et diffusent une culture de masse nouvelle. Ces journaux deviennent les plus solides relais de cette mondanité en marge du grand monde dont les journalistes se font les chroniqueurs en même temps que les acteurs.

Dès son arrivée à Paris, Jean du Boys est journaliste puis rédacteur en chef ou directeur de différentes publications littéraires.

Ses 1^{ères} collaborations identifiées sont datées 1857, avec deux textes intitulés « A Madame *** » (20 mars 1857) et « Réverie à propos d'une cigarette » (5 avril 1857), parus dans la *Tribune des Poètes*. Il signe alors Anatole Duboys.

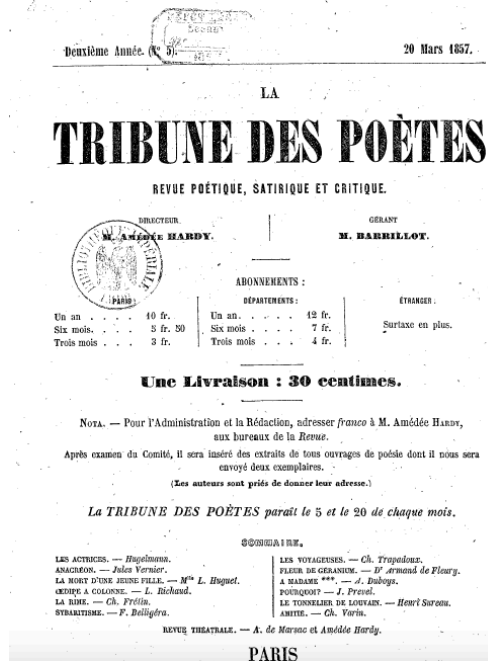
³⁵⁵ *La Petite presse* : terme générique utilisé à la fin du XIX^e pour définir les journaux populaires à 1 sou qui fleurissent à Paris et en Province avec un format modeste mais en général un tirage important.

³⁵⁶ Notons que la loi libérale sur la presse du 11 mai 1868 a supprimé l'autorisation préalable.

³⁵⁷ Honoré Daumier, 1808-1879, caricaturiste, peintre et sculpteur. Dessinateur prolifique, il est connu pour ses caricatures d'hommes politiques et ses satires du comportement de ses compatriotes.

³⁵⁸ *La Tribune des poètes* : revue satirique et poétique paraissant deux fois par mois, gérant : Barrillot, numéro 1 du 22 janvier 1857.

³⁵⁹ Journal *Jean Diable*, créé en 1862 par Paul Féval. Collaborateurs repérés : Carjat, Charles Bataille, A. Rolland.



Il collabore ou dirige notamment :

- *Le Boulevard*, revue hebdomadaire littéraire
- *Jean Diable*,³⁵⁹ créé par Paul Féval³⁶⁰ (1862)
- *Le Gaulois*³⁶¹, en 1861
- *Nouvelle revue de Paris* en 1864
- *La Petite Presse*³⁶²
- *Le Monde illustré* en 1865
- *Le Boulevard*, revue hebdomadaire littéraire
- *Chérubin*, journal pour enfants
- *Le Voleur*, revue de presse littéraire
- *La Revue de Paris*³⁶³, publication prestigieuse où il publie ses feuilletons
- *L'Eclair*

³⁶⁰ Paul Féval (1816-1887), écrivain, auteur prolifique presque équivalent de Balzac ou Dumas, auteur du Bossu avec la fameuse réplique « si tu ne viens pas à Lagardère, Lagardère ira à toi ».

³⁶¹ Journal *le Gaulois* (1858-186), auquel collabore Charles Bataille, Carjat, Cochinat, Alfred Dervau, Amédée Rolland (amis de Du Boys). Journal Satyrique, précurseur à produire des caricatures, il est interdit à partir de 1861 par la Censure. Un autre journal Gaulois est créé en 1868.

³⁶² Journal *La Petite Presse* paru de 1866 à 1914, fondé par Adolphe de Balathier-Bragelonne.

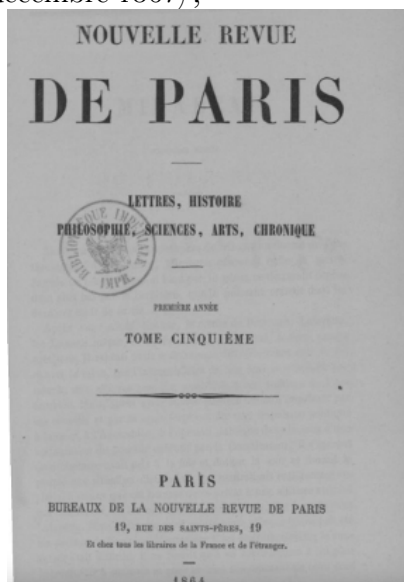
³⁶³ *Nouvelle Revue de Paris, revue littéraire* (1829-1970) concurrente de la Revue des Deux Mondes, fondé par L. D. Veron sous le titre revue de Paris. Honoré de Balzac, G. Flaubert y a publié madame Bovary, Alexandre Dumas..

- *Paris Magazine* : grand journal³⁶⁴

Il écrit pour La *Petite Presse*, où il publie ses feuilletons, qui font les beaux jours de ce format alors très populaire. « *Les lecteurs raffolaient des romans-feuilletons. [...] Le public jubile. Il aime le crime et les paillardises.* » (*La Petite Presse*, mai 1868).

Quelques feuilletons repérés ici ou là :

- Les amours de Chatte Blanche (*le Gaulois* 1861) ;
- La Berrichonne (*le Figaro* déc. 1862) ;
- La dame en or (*le Figaro*, mars 1862), correspondant à des extraits d'un futur roman à paraître sous le titre « la bohème aux champs » ;
- Le bouquet de Violettes ET la comédie de l'Amour (*Nouvelle Revue de Paris* aout 1864) ;
- Les petits grands hommes, (journal Jean Diable nov. 1862) ;
- Mon Oncle Claude (9 déc. 1865) ;
- Nos grands-pères (*le Figaro* en aout 1866) ;
- Combe boire (*la petite presse*) ;
- Les sœurs du refuge (*La Petite Presse*, 19 novembre 1868) ;
- L'Homme aux quatre femmes (*La Petite Presse*) (avril 1868) ;
- La comtesse de Monte-Cristo de octobre 1867 à 1868 ;
- Théâtre de Landernau (*L'éclair, journal littéraire*) (08 décembre 1867) ;
- Histoire véridique de Riquet à la Huppe , conte (décembre 1867) ;



source gallica.bnf.fr / BNF)

³⁶⁴ *Paris Magazine*, revue hebdomadaire parue de 1866 à 1869, rédacteurs en chef B. Jouvin et H. de Villemessant.

TABLE DES MATIÈRES

DU CINQUIÈME VOLUME.

Table des matières listing authors and page numbers, including entries like 'Le Bouquet de volutes (nouveau)' and 'Les Comédies de l'amour'.



Textual content from the journal 'LE BOULEVARD', including various articles and notices.

source gallica.bnf.fr / BNF



Source jean Didier Wagner, Gallica BNF



source gallica.bnf.fr / BNF

source gallica.bnf.fr / BNF



(source gallica.bnf.fr / BNF)



(source gallica.bnf.fr / BNF)

De 1861 à 1863, Jean du Boys collabore au journal *le Boulevard* d'Etienne Carjat.³⁶⁵ Un

³⁶⁵ Etienne Carjat, 1828-1906, journaliste, caricaturiste photographe, poète.

³⁶⁶ Jules Barric, 1825-1905, illustrateur.

portait d'Amédée Rolland et Jean du Boys est publié dans le numéro 43 du 26 octobre 1862.

Il est directeur de publication et dirige, de 1865 à 1870, une revue pour enfants – *Chérubin*, premier journal bimensuel pour enfants de cinq à douze ans fondé en 1860 par Jules Baric³⁶⁶.

Puis il est rédacteur en chef d'une revue littéraire en vue fondée en 1828 – *Le Voleur*, sous-titrée « *Journal littéraire de Paris : gazette des journaux français et étrangers* ». La publication paraît toutes les semaines et emprunte à des écrivains comme Honoré de Balzac. Le journal est aussi composé d'articles repris d'autres journaux. Il a paru de 1828 à 1909.

Et enfin il dirige (de 1866 à 1869) la *Revue de Paris*, revue littéraire française fondée par Louis-Désiré Veron³⁶⁷ en 1829, et qui parut jusqu'en 1970. Créée pour faire concurrence à la *Revue des Deux Mondes*, elle accueille de grandes plumes.



(source gallica.bnf.fr / BNF)

³⁶⁷ Louis-Désiré Veron, 1798-1867, journaliste, homme politique, directeur de l'Opéra de Paris (1831-1835).



Le rédacteur en chef, JEAN DU BOYS.
(source gallica.bnf.fr / BNF)

Feuilletoniste écrivain

En plus d'être un auteur dramatique et un rédacteur en chef, Jean du Boys est aussi un écrivain. Il écrit des romans populaires et d'amour, des récits d'aventure et des séries-feuilletons, souvent inspirés de sa vie provinciale angoumoisine, par exemple :

- *Les Femmes de province*, (Paris, Ed. Edouard Dentu, 1862) ;
- *La jeunesse amoureuse, 1863, Paris E. Dentu*
- *Anne-Marie et Marie Anne*, ?;
- *Les Mariages de province*, (Paris, et Leipzig : Jung Treuttel, 1864 ; Paris ed. E Dentu, 1864) ;
- *Combe-Noire*, Paris (Dubuisson, 1866) ;
- *Mon Oncle Claude* (Paris, Librairie centrale, 1868) ;
- *La comtesse de Monte-Cristo* (Paris, Ed. E Dentu, 1869) ;
- *L'Homme aux 4 femmes ou Le Barbe-bleue* de 1820, drame judiciaire paru sous forme roman feuilleton dans la *Petite Presse* paru du 26 avril 1868 au 21 juin 1868. Un poème au sujet de ce drame judiciaire est publié à la fin du récit. « *le nouveau Barbe-Bleue, l'infâme Claude Chevalier, exerce ses lubricités sadiques sur Jeane Debira nue et sans défense* » (1868) (Bernard Teyssède wordpress.com 2011) ;
- *Les sœurs du Refuge*, feuilleton paru dans la *Petite Presse* du 19 nov. 1868 au 20 février 1869.

Seules quelques œuvres ont été retrouvées, souvent sous forme de publication électronique ou sur Gallica. Les œuvres de Jean du Boys ne sont plus référencées dans des bibliothèques, sauf quelques bibliothèques universitaires étrangères.

Inventaire partiel des écrits de J du Boys traduits et publiés dans des pays étrangers

Librairie Nationale de Pologne :

La Comtesse de Monte-Cristo ; traduction de Stanisław

Miłkowski. (1842-1907) ; Éditeur Grodek : 1904 ;

Une Volonté Forte : Comédie en quatre actes traduction Goszczyński, Seweryn (1801-1876) ;

Art et Commerce : comédie en trois actes avec prologue, adaptée par Kazimierz Kaszewski ; musique du prologue et du troisième acte de l'œuvre d'Ignacy Dobrzyński. 1861 Varsovie : G. Gebethner et R. Wolff ;

Librairie nationale de la République Tchèque

La Dame aux trois visages et le mari empoisonné, ou

l'héritage fatal À Prague Publié par klara Trachty, 1900

Comtesse de Monte Cristo : Vienne ; Pest ; Leipzig : A Harleben's Verlag, 1871 ;

La Comtesse de Monte-Cristo : roman librement traduit par J. Ty À Prague : Publié par Klara Trachty 1872 ;

NACO Library of congress, USA

The Countess of Monte-Cristo;

Publié : P.F. Collier and Son, New York, 1904 ;

Publié : T.B Peterson et frères Philadelphie, 1884 ;

Publié : J. W. Lovell company, New York, 1887 ;

Publié : N. L. Munro, New York, 1884;

Publication en Russie :

La Comtesse de Monte-Cristo / Roman de « La Femme de

Diébou » en quatre parties ; premier roman du poète

fantastique. Publié par Isakova, Cherksova, Popova,

Bazunova et Volafa ; par Kolchugina, Mamontova,

Soloveva, Volafa et Salaeva, à Moscou, 1876 ;

RERO Library network of western ; Swizerland ;

ICCU :

Institut central pour le catalogue unique des bibliothèques italiennes et pour l'information bibliographique ;

Mac-Gill Library, Montréal Québec ; Université de Waterloo, Ontario, Canada

Bibliothèque de l'Université de Madrid ; The British Library, St Pancras, London ; Yale University state USA ; Ohio University State USA

On a repéré de récentes rééditions de son roman *Comtesse de Monte-Cristo* (aux Etats-Unis) et de quelques pièces de théâtre.

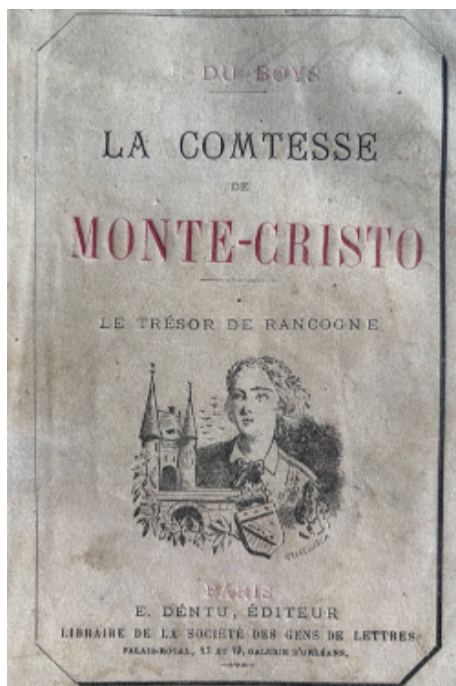
La comtesse de Monte-Cristo : un succès international

La Comtesse de Monte-Cristo, roman inspiré de Dumas et publié de son vivant, devient un best-seller en France et surtout aux États-Unis, où il a été publié à maintes reprises dans différentes traductions (anglais, espagnol).

Ce roman³⁶⁸ est publié initialement en feuilleton à partir du 27 octobre 1867 dans le

³⁶⁸ Référence : www.pastichesdumas.com, Kstudio.

journal *La Petite Presse*, avant d'être repris à partir du 1er octobre 1869, toujours en feuilleton, dans *Le Voleur*, dont Jean du Boys est directeur.



La comtesse de Monte-Cristo, Ed E. Dentu, 1869

Aux États-Unis, ce roman est publié en feuilleton, d'abord en français dans le journal *Le Messenger franco-américain*, puis en anglais dans différents journaux comme le *New York Herald* ou le *New York Evening Telegram*.

Il est salué comme un best-seller aux États-Unis, notamment dans le *New York Herald* et le *New York Evening Telegram*. Si l'on en croit son éditeur et préfacier américain, T.B. Peterson, c'est « indiscutablement le plus merveilleux roman de notre époque », « il n'a aucun équivalent, même pas le chef-d'œuvre du grand Dumas ».

Un critique américain écrit en 1870 dans *the New York Tribune* : « Si le comte de Monte-Cristo est une symphonie magistrale, la comtesse de Monte-Cristo en est l'écho habile, captivant et parfois même supérieur dans son audace psychologique. ».

En revanche en France, certains critiques restent sceptiques. Dans *Le Figaro*, un chroniqueur ironise en 1869 : « M. Du Boys nous offre un Monte-Cristo en jupon ! Ce qui, certes, est une idée charmante pour un vaudeville, mais peut-être pas pour un roman de cette ambition ». Il est aussi moqué par la presse satirique, notamment *L'Éclipse* d'André Gill.

Si le roman disparaît progressivement des catalogues français après la mort de Jean du

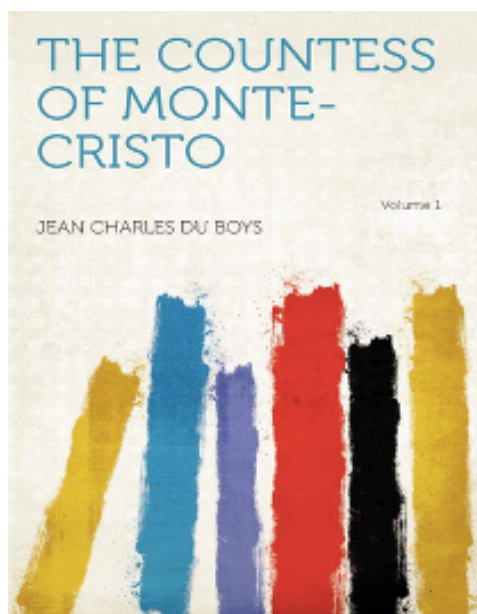
Boys en 1873. Paradoxalement, il continue d'être réédité aux États-Unis tout au long du XX^e siècle, parfois attribué à Alexandre Dumas lui-même, et où Jean du Boys est totalement oublié, renforçant ainsi la confusion autour de son origine.

Dans une étude récente sur les *faux Dumas*, un chercheur américain note : « il existe en Amérique une tradition fascinante où tout roman d'aventure et de vengeance écrit au XIX^e siècle finit, d'une manière ou d'une autre, attribué à Alexandre Dumas. La comtesse de Monte-Cristo en est l'un des plus étranges exemples. ».

L'histoire de *La comtesse de Monte-Cristo* reprend certains thèmes du *comte de Monte-Cristo*, vengeance, identité secrète, trahisons et coups de théâtre, mais avec une perspective féminine et une approche plus feuilletonnesque et dramatique. Cependant, loin d'être une simple imitation, *La comtesse de Monte-Cristo* propose une variation originale, en centrant son intrigue sur un personnage féminin. L'auteur, lui, brouille les pistes.



Édition américaine 1869



Hardpress publishing, réédition Août 2012

Une rivalité avec Alexandre Dumas ?

Jean du boys, qui connaissait Alexandre Dumas fils, n'a jamais revendiqué officiellement un lien avec Dumas père pour légitimer son roman. Toutefois, dans « l'envoi » de l'édition de 1869, Jean du Boys écrit « A mon cher Maître Alexandre Dumas » et continue ainsi :

« Depuis le jour où j'ai commencé la publication du livre qui se plaçait, par son titre même, sous la protection de votre immense et populaire talent, je n'ai eu qu'un regret, mon cher Maître, c'est de n'avoir pu mettre votre nom en tête de ces pages, et je ne me suis résigné à cette nécessité qu'en pensant que je pourrais l'inscrire à la fin.

La comtesse de Monte-Cristo, en effet, vous appartient comme la branche entée sur l'arbre finit par lui appartenir ; elle vous appartient tellement qu'en vain je chercherais à mon œuvre un autre titre que celui-ci : - la comtesse de Monte - Cristo.

Hélène de Rancogne, comme votre Dantès, a subi toutes les tortures qui peuvent affaïsser une âme ; on lui a tué son mari, son frère, sa fille, victime d'une injustice sociale immense ; comme Dantès toujours, elle s'est trouvée tout à coup armée de la force toute puissante de l'argent. Le point de départ est identique, il devait l'être, et je n'ai cherché en rien à dissimuler cette identité voulue.

Mon but, en effet, était d'étudier une autre face du problème humain que vous aviez posé dans votre beau livre: le comte de Monte-Cristo.

Dantès est un païen, une incarnation impitoyable du Fatum antique, un justicier implacable, et son code ne contient qu'une loi : Le Talion. J'ai voulu, moi, que le code de mon Dantès féminin ne contint qu'un mot : Miséricorde.

L'un est un vengeur, l'autre une rédemptrice.

Pardonnez-moi donc, cher maître, d'avoir osé toucher à votre œuvre, irrévérence dont j'aurais été certainement puni par le sentiment de ma faiblesse, si je n'avais été soutenu par la conviction que je ne le faisais qu'avec tout le respect que vous doit quiconque se sert d'une plume. »

Certaines sources rapportent que Dumas père, informé du succès du livre, aurait accueilli la nouvelle avec un mélange d'amusement et d'agacement. Selon une anecdote rapporté par Edmond de Goncourt dans son journal : « Dumas, entre deux gorgées de son éternelle carafe de rhum, a haussé les épaules en découvrant la comtesse de Monte-Cristo et dit 'encore un qui croit pouvoir piller ma caverne d'Ali Baba. Mais qu'ils se servent, tant qu'ils savent raconter ». Certains biographes estiment que Dumas ne voyait pas ce roman comme une menace, mais plutôt comme une preuve de l'influence durable de son œuvre.

En 1869, il publie un avant-propos où il évoque un « hommage » à l'œuvre de Dumas, mais ne cache pas son intention de séduire un large lectorat avec une intrigue sensationnelle et pleine de rebondissements.

La Comtesse de Monte-Cristo est une réécriture féminine du roman de Dumas. En plaçant la miséricorde au cœur de l'action plutôt que la vengeance, Jean du Boys dresse le portrait d'une héroïne forte, digne, et profondément humaine. Le roman mêle drame familial, héritage, amour impossible et enjeux sociaux dans un style feuilletonesque propre au XIX^e siècle.



La Comtesse de Monte-Cristo, Illustration de l'Édition américaine de 1902, Jean Du Boys, New York, P.F Collier and Son

Les principaux personnages :

- **Hélène de Rancogne** : héroïne de l'histoire, veuve noble et courageuse, symbole de miséricorde.
- **Georges de Rancogne** : mari d'Hélène, homme altruiste, fondateur d'une usine qui fit revivre toute une région.
- **Octave de Rancogne** : frère cadet de Georges, ancien amoureux d'Hélène, exilé et pourchassé.
- **Hercule Champion** : homme manipulateur, prétendument loyal, mais moteur du complot.
- **Matifay et Toinon** : associés de Champion dans la spoliation des Rancogne.
- **José** : jeune garçon fidèle aux Rancogne, dépositaire du secret du trésor.
- **Biassou** : vieux tonnelier considéré comme fou, mais qui révèle l'existence du trésor.
- **Rose** : jeune fille dévouée à Hélène, témoin de nombreux événements.

Thèmes principaux :

- **La vengeance vs. la rédemption** : contrairement à Dantès, Hélène agit par bonté, non par vengeance.
- **La noblesse du cœur** : le roman insiste sur la loyauté, l'honneur et la vertu morale plus que sur le sang ou la fortune.
- **La transmission et l'héritage** : le testament de Georges est un appel à la continuité par l'amour et la responsabilité.
- **Le secret et le mystère** : un trésor caché, des complots souterrains, des identités dissimulées...

Voici un petit résumé de l'histoire :

Dans une région reculée du Limousin, l'ancien château de Noirmont est devenu une usine prospère sous l'impulsion de Georges de Rancogne. Son épouse Hélène de Rancogne³⁶⁹ se retrouve brutalement frappée par le destin : son mari, homme juste et généreux, est victime d'un complot orchestré par des hommes avides (Champion, Matifay, et le docteur Toinon). Ces derniers convoient la fortune des Rancogne et manipulent les événements pour s'en emparer. Georges meurt prématurément, laissant Hélène enceinte. Avant de mourir, Georges a fait jurer à Hélène d'épouser Octave pour la protéger ainsi que leur futur enfant.

Octave, ancien amoureux secret d'Hélène et frère de Georges, revient clandestinement. Il est poursuivi pour sa participation à l'insurrection légitimiste de la Vendée. Informé du vœu de son frère, Octave est ému, mais pense

son amour révolu et ne peut se marier avec Hélène. Il promet de devenir le protecteur de l'enfant à naître.

Alors que le danger guette Hélène un espoir surgit : José, jeune homme courageux, reçoit le secret d'un trésor caché dans les ruines de l'ancien château de Rancogne, que seul le vieux tonnelier Biassou connaissait. Ce trésor pourrait sauver la famille de la ruine.

Hélène accouche d'un garçon. La joie est de courte durée car les dangers s'intensifient : Octave est recherché, les conspirateurs veulent hâter leur mainmise sur l'usine et le mystère du trésor devient central. Octave et José cherchent à déjouer les plans de Champion. Grâce à la découverte du trésor, José peut aider Hélène et sauver Noirmont. La justice finit par triompher et Hélène, Octave et l'enfant peuvent espérer un avenir serein.

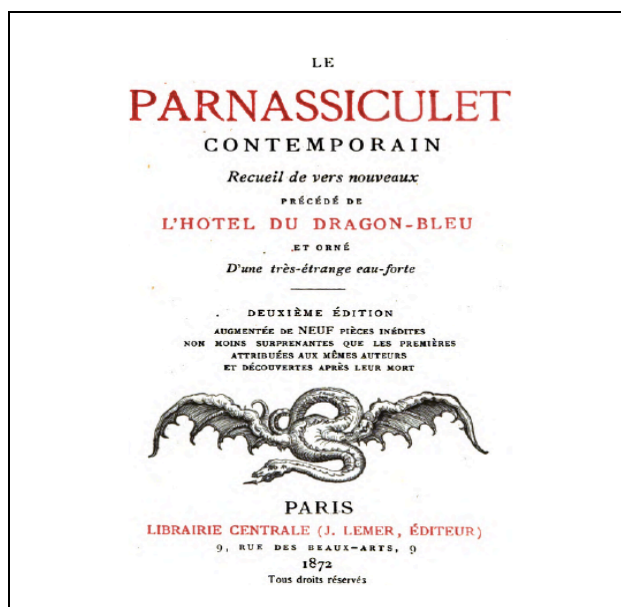
Un « non » - parnassien

En 1866, émerge le mouvement parnassien. Ce mouvement tire son nom des trois recueils poétiques *Le Parnasse contemporain* publiés entre 1866 et 1876. Il est fortement critiqué. A cette époque, la mode est au vaudeville, à l'opéra-comique, au roman-feuilleton, au café-théâtre ... Et la critique pourfend ces *parnassiens* qui remettent en cause l'ordre établi en matière d'Arts. Le premier recueil *Le Parnasse contemporain* fut accueilli par certains avec un humour cinglant.

Ainsi en 1867, Paul Arène, Alphonse Daudet, Alfred Delvau, Albert Glatigny³⁷⁰ et Jean du Boys publient *Le Parnassiculet contemporain* (librairie centrale, Paris, J. Lemer éditeur), où ils ridiculisent allègrement, en les parodiant, les valeurs nouvelles auxquelles aspirent les parnassiens. Un poème d'Alphonse Daudet notamment y fait l'objet d'une parodie « bouffonnante ». Ce *Parnassiculet* constitue toutefois une fantaisie sans méchante humeur, les auteurs – adeptes de parodies et de provocations – ne voulant que s'amuser. Jean du Boys est l'auteur de la préface de ce *Parnassiculet*, ainsi que des chapitres *L'Automate*, *Panthéisme* et *Tristesse de Narapatisséjou*, comme l'indique Catulle Mendès. Cette opposition s'inscrit dans une volonté de défendre une littérature post-romantique et populaire, proche du théâtre de boulevard et du roman-feuilleton.

³⁶⁹ Rancogne : ce nom est sans doute emprunté par Jean du Boys à la Charente : on trouve deux lieux-dits « Rancogne » à proximité de St Amant de Boixe.

³⁷⁰ Albert Glatigny, 1839-1873, écrivain, comédien.



Le titre complet est *le Parnassiculet contemporain, recueil de vers nouveaux, précédé de l'Hôtel du Dragon bleu ; orné d'une très étrange eau-forte*. Cette dernière, qui représente une femme nue, ivre de narguilé, avec un chat noir et une inscription grecque « *La muse (Ailowiki)* » est décrite dans *l'Hôtel du Dragon bleu*, satire des Parnassiens qui ont besoin d'opium ou de haschich pour avoir de l'inspiration et qui cultivent un goût prononcé pour l'exotisme.

³⁷¹ d'après Wikipédia et extraits du site blog de JF Thomas, universitaire.

³⁷² Charles Cros, 1842-1898, poète, inventeur (télégraphe automatique, photographie couleur).

³⁷³ Catulle Mendès (1841-1909), poète et homme de lettres français, *la légende du Parnasse contemporain*, Bruxelles A. Brancart 1884.

Selon Catulle Mendès, « [...] *le Parnasse est né d'un besoin de réaction contre le débraillé issu de la queue de Mürger, Charles Bataille, Amédée Rolland, Jean du Boys. Le Parnassiculet contemporain a été une riposte de ces « bohèmes ». Plus tard, quand le moment des frasques de jeunesse fut révolu, le public auquel s'est adressé Du Boys, au théâtre comme dans ses feuilletons, c'est celui qu'on appelle populaire et qui est en réalité petit-bourgeois, avec son gros bon sens et son rire gras tout à fait étrangers aux raffinements élitaires du Parnasse* ».

Le mouvement parnassien³⁷¹

Le Parnasse est un mouvement poétique apparu en France dans la seconde moitié de XIX^e siècle. Le mouvement parnassien apparaît en réaction au lyrisme subjectif et sentimental du romantisme. Ses principes sont la valorisation de l'art poétique par la retenue, l'impersonnalité et le rejet de l'engagement social ou politique. L'art n'aurait pas à être utile et le but en serait uniquement la beauté et a pour slogan « l'art pour l'art » de Théophile Gauthier, considéré comme précurseur. Ce mouvement réhabilite aussi le travail acharné et minutieux de l'artiste. Si aujourd'hui le terme parnassien a mauvaise presse, ayant une connotation d'académisme et d'histoire littéraire poussiéreuse, à l'époque de sa force, le mouvement était constitué de jeunes gens innovateurs, frondeurs et talentueux. L'esthétique parnassienne, comme tant d'autres, est née dans les salons, ceux de Théophile Gautier, Théodore de Banville et Leconte de Lisle notamment. Ce salon avait comme piliers Charles Cros³⁷², Villiers de l'Isle-Adam et Catulle Mendès.³⁷³ Ce salon recevait non seulement des écrivains, comme François Coppée, Stéphane Mallarmé, José Maria de Heredia,³⁷⁴ Émile Zola, Alphonse Daudet, Charles Baudelaire, Théophile Gautier, Leconte de L'Isle, mais aussi des peintres, des compositeurs et des hommes politiques comme Edouard Manet, Edgar Degas, Hector Berlioz ou Léon Gambetta.

Jean du Boys, s'il est attentif au mouvement parnassien s'affirme post-romantique, proche

³⁷⁴ José-Maria de Heredia (1842 Cuba -1905) est un grand-oncle de Jeannie et Trèzette de Labarre. Nous avons tous appris une de ses poésies : *les conquérants*.

d'Alphonse Daudet et d'Alexandre Dumas, enclin à écrire des romans populaires. Il peut être qualifié de non-arnassien.

Zoom sur une œuvre de théâtre « historique » de Jean du Boys

On peut faire un zoom sur la pièce *La comédie de l'amour* de Jean du Boys, qui est au cœur de joutes littéraires entre arnassiens et post-romantiques.

La **comédie de l'amour**, jouée le 22 janvier 1869 au théâtre de l'odéon, est sans doute l'œuvre de Jean du Boys qui a suscité le plus de réactions.

Présentée en lever de rideau avant « un passant » de François Coppée, cette comédie en un acte et en vers cristallise les tensions entre post-romantiques et arnassiens, au point de devenir un événement marquant de la vie littéraire parisienne.

Une salle comble et une tribu poétique en effervescence

Dès l'annonce de la programmation, la pièce attire l'attention du monde littéraire. La salle de l'Odéon est bondée et, comme le note le jeune critique Edmond Lepellet dans le *Nain Jaune*³⁷⁵ : « la salle était admirablement composée d'un public sympathique et lettré la tribu poétique était au grand complet ». Tous les représentants du mouvement arnassien sont présents ce soir-là, Catulle Mendès, François Coppée, Leconte de Lisle, Théodore de Banville, mais aussi des écrivains plus proches du post-romantisme comme Alphonse Daudet et Paul Arène.

Un duel artistique entre arnassiens et post-romantiques

La confrontation entre les deux œuvres jouées ce soir-là est révélatrice de l'évolution du théâtre de l'époque.

- *Un passant* de François Coppée, pièce arnassienne, privilégie un style sobre et

raffiné, avec une écriture maîtrisée mais distanciée.

- *La comédie de l'amour* de Jean du Boys, en revanche, revendique une approche plus théâtrale et sentimentale, ancré dans la tradition du théâtre de vaudeville et du romantisme populaire.

Cette représentation remporte un vif succès, soutenu par une *claque peut-être trop visible* (tous les arnassiens sont présents).

Elle est mémorisée comme la « *soirée des vilains bonshommes* ». Victor Cochinat³⁷⁶, chroniqueur du journal satirique *Le nain Jaune*, commente ainsi cette soirée théâtrale : « *Ah ! C'était une belle réunion composée de bien vilains bonshommes !* »³⁷⁷. Saisissant l'occasion, le groupe arnassien visé s'approprie l'expression par dérision et revendique le titre.

Des critiques assassines : un « imbroglio confus »

Si la pièce de Jean du Boys rencontre un certain succès auprès d'une partie du public, la critique ne lui fait pas de cadeaux.

Jules Barbey d'Aurevilly³⁷⁸ dans le *Nain Jaune* se montre particulièrement cinglant : « [...] *Le pauvre critique dramatique n'a pas grand-chose à grignoter aujourd'hui. Semaine blanche. – et sur cette semaine blanche, – comme sur un abat-jour de lampe deux petites silhouettes qui grimacent, – seulement deux grimaces de pièces, jouées à l'Odéon, le soir même ! Cela s'appelle un lever de rideau et cela mériterait de s'appeler un baisser de rideau. Puisque j'y suis forcé par mon emploi, puisque, galérien du compte-rendu, je suis obligé de traîner le boulet qui pèse le plus – le boulet du rien, – je vais faire à ces deux grimaces de pièces ma grimaces de critique* ».

Barbey assassine Jean Dubois d'un revers de manchette : « [...] *cet homme d'esprit, mais pas très-gai et à figure mélancolique, s'est fait, à mon grand étonnement, le ouistiti de Beaumarchais. Je conçois qu'il imite, à ses moments perdus, pour en faire des moments gagnés, ce grand batteur de monnaie ... et de savate, M. Ponson du Terrail, mais Beaumarchais !* », estimant que son imitation du maître du théâtre comique est maladroite.

³⁷⁵ le *Nain Jaune*, journal satirique et littéraire édité de 1863 à 1876. Concurrent du *Figaro* de l'époque.

³⁷⁶ Cochinat Victor, 1819-1886, avocat, puis écrivain, critique et secrétaire d'Alexandre Dumas père.

³⁷⁷ *Vilains Bonshommes* est le nom d'un groupe d'artistes qui s'est formé à Paris, de 1869 à 1872. Le groupe se retrouvait lors des *dîners* qui se tenaient

périodiquement en différents lieux. Le passage de Rimbaud dans cette assemblée en 1871 et 1872 a donné aux Vilains Bonshommes une grande renommée.

³⁷⁸ Jules Barbey d'Aurevilly, 1808-1889, surnommé le « *Connétable des lettres* », romancier, critique littéraire, poète, polémiste, journaliste, dandy.

Plus loin, Barbey rajoute « [...] *La Comédie de l'amour n'est tout simplement qu'un imbroglio, mêlé comme un paquet de ficelles, de rendez-vous sous les grands marronniers du Mariage de Figaro, devenus des manches à balai, comme les jambes de l'actrice qui jouait le Chérubin de ce soir. C'est du chérubinisme en rase-pet.* ».

Victor Cochinat enfonce le clou avec un sarcasme mordant : « *Les Parnassiens qui ont applaudi le mémorable spectacle du 14 janvier 1869 à l'Odéon n'étaient nullement les admirateurs de Duboys* ». Et il rajoute : « *maigre festin, hélas ! Pour les affamés d'alexandrins dramatiques ! La comédie de l'amour n'est qu'un imbroglio confus et vieillot. Duboys vise l'originalité, mais il la confond avec l'afféterie. Sa peur d'être banal lui fait perdre tout naturel.* ».

Une représentation qui marque l'histoire littéraire

Malgré ces critiques acerbes, *la comédie de l'amour* joue un rôle dans la recomposition du paysage littéraire parisien. La soirée de l'Odéon marque une rupture entre les partisans du théâtre populaire post-romantique et les défenseurs d'un art plus raffiné et impersonnel, tel que le revendiquent les parnassiens.

Avec cette pièce, Jean du Boys s'affirme comme un dramaturge au talent contrasté, capable de capter l'attention du public mais en butte aux critiques de ses contemporains les plus exigeants. Son œuvre restera emblématique de l'effervescence artistique des années 1860-1870.

C'est aussi le début de l'éclatement du mouvement Parnassien.

Armand Sylvestre³⁷⁹ donne un témoignage posthume de cette représentation dans la *Revue Générale* (*Revue Libérale*) n°5 du 1^{er} mars 1887 : « *On en avait ajouté un autre, sur l'affiche, de ce pauvre Du Boys, et celui-là fut joué le premier. Il était, s'il m'en souvient, plein de détails agréables, et ne passionna pas les spectateurs ... nous non plus !* »

Un article récent de J.D. Wagner³⁸⁰ précise : « *Du Boys était une grande figure du petit journalisme des années 1855-1870. Ami d'Amédée*

*Rolland, de Charles Bataille, de Lemercier de Newville, il figure à juste titre dans les derniers bohèmes de Firmin Maillard*³⁸¹. » (article « *Quand Rimbaud comparaisait devant les Vilains Bonshommes* » de Jean-Didier Wagner, revue *Parade Sauvage*, No. 14 (Mai 1997), pp. 55-58).

Un personnage caricaturé et « biographié »

Jean du Boys fait l'objet de caricatures dans des publications en vue, où il est en bonne place aux cotés de figures du monde des arts.

En particulier, Jean du Boys est l'objet d'une illustration de pleine couverture du journal *l'Eclipse*³⁸² du 10 mai 1868. Le caricaturiste Gill y dessine une caricature raciste et négrophobe de l'avocat et journaliste noir Victor Cochinat. Cette affiche présente Cochinat, qualifié de *Bamboula*, à demi-nu dans une pose tribale. Jean du Boys y est dessiné aux cotés de Cochinat. (*voir introduction du chapitre*).

Cette illustration n'est pas à l'avantage des deux « comparses ». *Bamboula* « *le nègre* », et Jean du Boys « *le blanc* », traités de barbes bleues. Il s'agit d'une paillardise – empreinte d'un racisme ordinaire qui prévaut en France à l'époque de l'expansion colonial et faisant référence aux personnes des colonies exhibées lors des expositions coloniales à Paris.

Jean du Boys est mis en scène par Gill sans doute pour ses positions anti-esclavagistes et anticoloniales.

Jean du Boys publie en même temps son feuilleton *la comtesse de Monte-Cristo* dans le journal *la Petite Presse*. Voilà une belle publicité ! Jean du Boys embrouille les abonnés, « *Le public jubile. Beau succès ! Ses confrères voudraient bien l'imiter* ».

³⁷⁹ Armand Sylvestre (1837-1901), polytechnicien, écrivain, critique d'art, parnassien, ami de Guy de Maupassant.

³⁸⁰ Jean Didier Wagner, journaliste, éditeur, écrivain contemporain (Fayard, Libération, BNF), spécialiste du mouvement bohème et parnassien.

³⁸¹ Firmin Maillard (1832-1908), journaliste, écrivain, bibliophile, auteur de *Les Derniers Bohêmes – Henri Murger et son temps* (Paris, Librairie Sartorius, 1874).

³⁸² *l'Eclipse* journal satirique hebdomadaire créé en 1868.



« Messieurs du roman », journal Charivari, mai 1869 par. On y retrouve Dumas père et fils, les frères de Goncourt, ... et Jean du Boys (en haut de la pyramide avec barbe) (caricature par Gill, source gallica.bnf.fr / BNF)



revue l'Eclipse, 9 février 1868. Jean du Boys (en haut à droite, au-dessus d'Alexandre Dumas) (caricature par Gill, source gallica.bnf.fr / BNF)

Dans son édition du 24 avril 1868, le journal la Petite Presse fait paraître une biographie de Jean Duboys dans sa rubrique « les romanciers de la Petite Presse ». L'article est signé Tony Révillon.



Il commence son article en précisant d'une manière lyrique que Jean du Boys était très lié à son père et à sa belle-mère, ayant été orphelin de mère à 4 ans. Puis il se lance dans une description d'Angoulême et « compare » Jean à Lucien de Rubempré ...

« Nous le (Jean du Boys) retrouvons, deux ans après, à Angoulême, chez son père. J'ai vu Angoulême. Angoulême ne se décrit pas. Sa position seule est une merveille. Figurez-vous une colline qui s'arrête brusquement. Une ville est bâtie sur cette extrémité : des vallées s'étendent au-dessous. C'est une presqu'île de pierres, de dômes, de clochers, dont les remparts forment les falaises. En bas, au lieu de la mer, s'étend un immense faubourg, l'Hommeau ; puis apparaissent, dans l'éblouissement du lointain, des prés, des taillis, des routes, des fleuves, des villages, une mosaïque de tons diaprés, verts, rouges, jaunes, bronze, sur lesquels passent de temps en temps des frissons de lumière... Une féerie. Sur le prolongement de la colline qui relie la presqu'île à la plaine s'allonge la route de Périgueux. C'est de cette cité que la tradition gouvernementale a voulu développer la ville, à l'étroit dans sa vieille enceinte. Mais le commerce, protestant contre le

pouvoir, a créé l'Hommeau, au pied du rocher, au bord de la Charente. Une sorte de division de la ville s'est faite ainsi d'elle-même. Dans la plaine, le faubourg industriel; vers la route de Périgueux, le quartier général officiel. Autour de la cathédrale, ad sud-ouest, le faubourg Saint-Germain; enfin, au centre, la cité des petits marchands et des bourgeois, fière de son admirable hôtel-de-ville, dont le beffroi domine tout. »

Et Voilà Honoré de Balzac appelé comme figure tutélaire du petit Jean du Boys : « *Mais, pour le voyageur, la ville, ô toute-puissance du livre, - c'est le cadre du roman de Balzac : Les deux Poètes. Et, tout de suite, on entre par la place des Mûriers dans la rue de Beaulieu. Ici se trouvent l'imprimerie et la maison de David Sèchard. Les deux premières lettres du titre du journal se lisent encore sur le mur. C'est à croire que les héros du livre ont vécu. Et, sous le coup de cette réalité, on suit la rue du Minage, passe devant la cathédrale, et l'on descend les rampes de Beaulieu, par lesquelles Lucien de Rubempré retournait à l'Hommeau, en rêvant à Madame de Bargeton. Oh les beaux jardins en escalier ! Les beaux horizons entre les arbres ! les adorables vieilles maisons ! ... Comment rendre ces effets de décors, ces carrefours des rues qui descendent, d'où partent d'autres rues qui montent, ces parapets, ces bornes, ces pierres, ces fers, toutes ces choses du passé dont Paris s'est défait, et qu'on retrouve encore en province, dans les villes comme Nancy, Dijon, Poitiers, Fougères, Angoulême...* » « *Ici, l'on naît poète, ou on le devient. C'est un poète qui partit en 1853 d'Angoulême, pour aller passer son baccalauréat à Bordeaux* ».

Tony Réveillon a bien révisé sa leçon et a sans doute interviewé avec beaucoup de bienveillance son protégé, sachant toutefois que Jean du Boys a été le directeur de la publication du journal *la Petite Presse*. Il continue :

« *1857. Nous sommes à Paris, dans un hôtel meublé du quartier latin. Trois jeunes gens ont l'habitude de passer ensemble leurs soirées.*

L'un grand, mince, la tête hardie, l'œil clair; la parole vibrante, est un journaliste qui jette à tous les vents de l'aire parisienne sa jeunesse, sa passion et les éclats de son talent. Ses enthousiasmes varient; mais il est toujours enthousiaste. Il peut se tromper, on excusera tout, on sent chez lui du cœur. Il se nomme Charles Bataille.

Le second, gros garçon pensif, à l'œil bleu rêveur, aux longs cheveux plats, est le fils d'un épicier de Paris. Tout jeune, un hasard l'a transporté sur les bords de la Loire; et, voilà qu'en face du fleuve et des arbres, il s'est senti pris de l'envie de faire des vers. Il est revenu dans sa ville natale, et il y a publié un petit volume, le Fond du verre, où l'on sent l'indigence de la Touraine, patrie de Rabelais. Là-haut, près du Luxembourg, il respire les lilas, et il aspire à l'Odéon, On l'appelle Amédée Rolland.

Le troisième est notre Angoumois. Celui-là est moins avancé dans la vie. Le bachelier de Bordeaux est devenu professeur de mathématiques, à La Rochefoucauld. Puis, le professeur de mathématiques est venu étudier la médecine à Paris. Sera-t-il médecin? Il hésite. Le premier livre qu'il a lu, c'est Don Quichotte, et il ne demanderait pas mieux que de faire des romans comme Cervantes. Puis il voit Bataille, et le journalisme le tente, il cause avec Rolland, et il se dit qu'être Molière n'est pas à dédaigner. Ce qu'il veut absolument, c'est la popularité, c'est la gloire, c'est la fortune. Mais il les veut, comme on les veut à vingt ans, vaillamment. Il travaillera, il luttera, surmontera tous les obstacles. Rien ne saurait l'arrêter. Au près des deux autres, c'est encore un enfant. Petit, brun, sans tourmure, on ne devine ses belles ambitions qu'aux éclairs que lance parfois son œil noir, à demi fermé au repos. Ses amis sont heureux de lui apprendre Paris, de l'encourager, de l'associer à leurs projets et à leurs rêves.

Un jour, Rolland, qui faisait des absences mystérieuses, revint avec un air vainqueur. - Mes enfants, s'écria-t-il, j'ai lu ma pièce au directeur de l'Odéon. il l'a refusée ! La consternation se peint sur les visages ; - Oui. Mais il m'en a commandé une autre. Seulement, il faut que cette autre soit terminée dans trois semaines ; - Nous la ferons, dit nettement l'Angoumois. Au bout de trois semaines, en effet, le Mariage de Vadé était terminé.

Nos trois compagnons partirent pour la campagne. Il faisait un beau soleil, et les robes claires commençaient à apparaître dans les avenues du bois de Meudon. Le journaliste courait après les robes claires. Les deux (dont Jean Duboys) poètes travaillaient : ils faisaient une seconde pièce. La pièce achevée, ils la portèrent, comme l'autre, à l'Odéon, et, comme elle était meilleure, le directeur décida qu'elle passerait la première. Le 1^{er} septembre 1858, en effet, le Marchand malgré lui fut représenté et accueilli par un succès universel. Charles Bataille fut le premier à apprendre au public le nom des auteurs. Ils se nommaient Amédée Rolland et Jean du Boys...

Jean Du Boys a brillamment réussi en effet. Je nomme ses étapes: Cadet Rousselle, joué à l'Ambigu, La Volonté, jouée au Français, La Comédie italienne, que va donner l'Odéon... Voilà pour le théâtre. En librairie, revoyez tous ces titres connus: Les Femmes de province, Les Mariages de province, La Jeunesse amoureuse, Mon oncle Claude, Combe-noire, Anne-Marie et Marie-Anne, enfin La Comtesse de Monte-Cristo.

L'enfant d'Angoulême est aujourd'hui un jeune homme. Le talent et le succès lui ont donné l'autorité. L'avenir qu'il rêvait dans sa petite chambre de l'hôtel Regnard est devenu une réalité. Il n'a fallu pour cela que dix ans, mais dix ans bien employés, dix ans voués tout entier à l'étude et au travail... Cette courte biographie n'est-elle pas la meilleure préface à ce drame saisissant de L'Homme aux quatre femmes que commercera demain notre ami Jean Du Boys ? ».

Une mort jeune

Au début des années 1870, malade, Jean Duboys du Vignaud retourne vivre à Saint-Amant-de-Boixe chez ses parents, qui le font interner à l'asile pour aliénés de Breuty (La Couronne, Charente), aujourd'hui centre hospitalier Camille Claudel. Il y meurt le 23 janvier 1873.

Grâce à Jean-Didier Wagneur, on a pu consulter des faire-part du décès de Jean du Boys dans les rubriques « nécrologiques » parues dans des journaux parisiens. Son destin d'écrivain y est clairement rapporté dans une forme de triumvirat complice qui l'associe durablement à Amédée Rolland et Georges Bataille.

Ainsi Valère écrit dans le *Bien Public* du 13 mars 1863 : « ils nous ont fait remarquer que Jean du Boys était le dernier survivant d'un groupe littéraire formé par Alphonse Duchesne, Charles Bataille, Alfred Delvau et Amédée Rolland. Des membres de ce cénacle qui, sans atteindre à la gloire, avaient du moins eu à peu près chacun une heure de réputation, pas un n'a survécu aux luttes premières de la vie, pas un n'est arrivé à la pleine maturité de l'âge et du talent... Je ne sais pas si ces braves jeunes hommes laisseront quelque trace dans l'histoire littéraire de notre époque; mais ils ont laissé à coup sûr un souvenir dans l'esprit de la jeunesse studieuse qui a vécu à côté d'eux, et rencontrait sans cesse, eux ou leurs œuvres, dans les journaux, dans les théâtres, chez les libraires.... Jean du Boys ne laisse pas de nombreuses œuvres derrière lui. L'inévitable volume de poésies mêlées, un roman qui obtint un honorable succès (*la Comtesse de Monte-Cristo*), et deux ou trois pièces de théâtre en collaboration avec Amédée Rolland, forment tout son bagage. C'est peu. Mais, dans ces travaux, on trouve des qualités réelles; et l'une de ces pièces, le *Mariage de Vadé*, jouée à l'Odéon il y a quelque dix ans, est marquée au bon coin... Mais au milieu de bien des travers, pour lesquels nous ne saurions être sévères, il y avait dans tous ces esprits deux qualités qui méritent qu'on en parle avec estime. Tout d'abord une grande finesse du sens critique, un instinct sur qui les poussait vers les chefs-d'œuvre vraiment français, et un soin tout particulier dans l'étude intime des écrivains qui les faisait les dignes disciples de Sainte-Beuve; puis une passion

vraie de la nature, qui ne se traduisait parfois que par des tentatives malheureuses, comme l'*Usurier de village*, mais qui suffirait à donner à leurs œuvres une bonne odeur de terroir et de vérité... ».

C'est aussi ce que laisse entrevoir le journal *la République Française*³⁸³ du 13 mars 1873 : « Les collaborateurs habituels de du Boys, Amédée Roland et Charles Bataille, étaient morts il y a quelques années, l'un d'une maladie de cœur, l'autre d'un transport au cerveau. Le même groupe littéraire y perdu vers la même époque Lavis Bouilhet, Alphonse Duchesne, Delvau, etc. C'est toute une génération arrivée à la vie dans les premières années de l'Empire, qui s'est trouvée stérilisée et mortellement frappée. »

Le même refrain est repris par le *Journal le Corsaire – les Nouvelles du Jour* du 13 mars 1873 : « il faisait partie d'un petit groupe d'hommes de lettres qui tous s'en sont allés avant l'âge : Bataille est mort à quarante ans, Rolland à trente-neuf, du Boys meurt à trente-sept. »

C'est encore le propos du journal *le Petit Moniteur Universel*³⁸⁴ du 13 mars 1873 : « Jean du Boys, homme de lettres a eu son heure de grande et légitime popularité... Disciple de l'école des Delvau, des Roland, des Bataille et des Duchesne, Jean du Boys avait publié d'abord des vers dans la *Tribune des poètes*. »

L'*Avenir National* quant à lui intitule son article : « les trois amis » et précise « *L'Avenir national esquisse les physionomies des trois littérateurs : Bataille, Rolland, du Boys, les trois Inséparables que la mort vient de réunir.* »... « Ses amis lui apprennent Paris, l'encourage, l'associent à leurs projets et à leurs rêves » ... « *Après des deux autres, c'est encore un enfant : Petit, brun, sans tournure, on ne devine pas ses belles ambitions qu'aux éclairs que lance parfois son œil noir* ».

En 1885, alors qu'il apprend le décès de son ami André Gill, Alphonse Daudet écrit « [...] Pour moi, ce fut une stupeur et une épouvante. Gill était le troisième de notre petite bande que la folie me prenait : Charles Bataille, Jean Duboys, morts aux aliénés, presque sous mes yeux ».

Points de repère charentais

Comme Tony Révillon, l'écrivain Alphonse Daudet évoque dans ses mémoires

³⁸³ *La République Française* journal quotidien (1871, 1924) fondé par Léon Gambetta.

³⁸⁴ *Le Petit Moniteur Universel* ((1789-1901). Ce journal de propagande fut longtemps l'organe

officiel du gouvernement français, chargé notamment de la transcription des débats parlementaires.

l'attachement de Jean du Boys à ses racines provinciales : « *Jean avait dans le cœur cette mélancolie des terres d'angoumois, ces paysages austères où l'histoire pèse sur chaque pierre* ».

Les romans et feuilletons de Jean du Boys puissent largement dans ses origines familiales, et dans ses souvenirs de jeunesse en pays de Boixe ainsi que plus encore dans l'histoire, notamment révolutionnaire, et la sociologie de l'angoumois.

1 - La société et les mœurs de province

S'il ne se revendique absolument pas « *écrivain régionaliste* », Jean du Boys est un auteur dont les œuvres reflètent souvent la vie provinciale et les mœurs de son époque. Ses romans, tels que *les femmes de province* et *le mariage de Vadé*, s'inspirent effectivement de la vie quotidienne et des interactions sociales qu'il a observées dans sa propre région, notamment à Angoulême et dans le département de la Charente.

Ses œuvres traitent en grande partie des tensions sociales au sein de la bourgeoisie provinciale, un sujet qu'il connaissait bien étant lui-même issu de cette classe. Il a su capturer les dilemmes moraux, - souvent liés à l'amour, au mariage ou à la gestion de leur patrimoine -, les ambiguïtés et les hypocrisies de la société de son époque, à travers des personnages pris dans des situations où les valeurs traditionnelles et les aspirations sociales se heurtent. Leur dilemme, tout en étant profondément personnel, est aussi un reflet des normes sociales qui prévalaient dans les petites villes de province

La critique sociale et l'hypocrisie bourgeoise :

Dans une petite ville ou un village comme ceux de la Charente, où tout le monde se connaît, il devient impossible de cacher ses affaires privées ou de dissimuler ses ambitions. Cela donne lieu à des intrigues où les personnages, dans leur quête de statut, sont souvent poussés à des actions qui révèlent la petitesse des relations sociales et des préoccupations provinciales.

Les œuvres de Jean du Boys, loin de simplement raconter des histoires locales, révèlent une société en pleine transformation et un monde qui lutte pour se libérer des contraintes traditionnelles tout en étant profondément enraciné dans des pratiques anciennes.

La condition féminine :

Dans *les femmes de province*, par exemple, Jean du Boys explore la condition féminine et les rôles traditionnels assignés aux femmes dans la société provinciale. Ce roman révèle les désirs, les frustrations et les luttes des femmes face à un cadre social souvent restrictif. À travers des portraits de femmes de différentes classes sociales, Jean du Boys offre une critique subtile des conventions de son temps.

Le roman *Les mariages de province* illustre bien la façon dont la société provinciale organise encore ses relations à travers des alliances familiales, des mariages arrangés, et des préoccupations de statut social. Jean du Boys dresse un portrait détaillé de la manière dont les jeunes femmes de province sont souvent perçues comme des « *objets à marier* » pour améliorer ou consolider le statut social de leurs familles.

Quelques personnages à titre d'exemple :

Claude Champin dans *le marchand malgré lui* est un riche négociant d'Angoulême, qui rêve d'anoblissement et force sa fille à épouser un aristocrate ruiné pour gagner un titre de noblesse. Il incarne les nouveaux notables charentais, qui cherchent à imiter la vieille noblesse tout en s'en moquant en privé. Dans une scène clé, maître bréchet explique à un jeune homme désargenté : « *mon garçon, l'argent est le seul sang bleu qui ne sèche jamais. Soyez un bon époux, et je ferai de vous un noble. Le reste n'est qu'une question de signatures* ».

Madame de ... dans « *les femmes de province* » est une femme mariée à un notable froid et pragmatique, qui rêve d'un grand amour romantique mais reste enfermé dans une vie monotone. Elle correspond à un archétype de la bourgeoisie féminine d'Angoulême, où les jeunes filles lisaient les romans parisiens mais étaient rapidement confrontées à la réalité du mariage arrangé.

Le rôle modérateur des prêtres :

Dans plusieurs de ses romans, Jean du Boys met en scène des prêtres intelligents et observateurs, souvent plus réalistes que véritablement pieux.

Dans *les femmes de province*, l'abbé Fournier est un prêtre qui écoute les confessions des femmes désabusées, et qui comprend mieux que personne les hypocrisies de la société.

C'est aussi le cas dans *La comtesse de Monte-Cristo*. Lors de l'agonie de Colonel Fritz : Lilius, Hortense ou Mme de Puisaye fréquentent avec esprit pieux un jeune vicaire « *presque un adolescent; — avec ses longs cheveux blonds bouclés, ses yeux bleus, brillants d'une foi qu'aucun doute n'avait encore éprouvée ni troublée ... ce jeune apôtre semblait véritablement un missionnaire de clémence et de pardon* », ou un prêtre, « *grand vieillard à figure ascétique, qui semblait une image vivante du renoncement et de l'austérité chrétienne* ».

Cadet Roussel et *Mon oncle Claude* mettent également en scène des personnages typiques de la province, souvent en proie à des conflits internes et sociaux. Les intrigues de ces œuvres sont souvent teintées d'un humour mordant et d'un regard critique sur les travers de la société.

2- L'influence directe de sa famille charentaise, notamment avec leurs histoires révolutionnaires

Bien que ses œuvres ne soient pas autobiographiques, elles contiennent des éléments autobiographiques et des personnages qui pourraient être basés sur des personnes réelles de son entourage. Du Boys dépeint souvent des personnages typiques de la bourgeoisie provinciale et de la petite noblesse provinciale, ce qui permet de supposer qu'il a puisé dans ses propres expériences et observations pour créer ses récits.

On sait l'influence de son Oncle Léo Duboys de Labarre, propriétaire et peintre élève de Delacroix (et de son père Louis-Robert), et d'Alexis de Prémont, dont l'épouse a contribué à son éducation, médecin à Saint-Amant de Boixe et conseiller d'arrondissement. Ils ont influencé la sensibilité artistique et littéraire de leur neveu, l'amenant à développer un regard esthétique sur le monde et à nourrir une écriture riche en descriptions picturales.

Ces oncles lui ont raconté des histoires révolutionnaires de son grand-père François Duboys de Godefroy, de ses grands-oncles Louis-Robert Duboys de Labarre, - père de Léo, contre révolutionnaire, conseiller général commandant de la Garde Nationale et maire d'Anais -, et de Pierre Duboys-Labernarde, - révolutionnaire, député, conseiller de préfecture, beau-père d'Alexis de Prémont -, et de leurs expériences durant la Révolution et l'Empire ou en Vendée chouanne.

Ainsi, Jean du Boys met en scène sans doute, des aristocrates vieillissants, souvent ruinés, qui tentent de conserver leur dignité malgré la disparition progressive de leur monde. comme ses grands-oncles Louis Robert Duboys de Labarre ou Jean Hélie Duboys de La Bernarde.

On les retrouve dans « *Combe Noire* », « *le comte de Monte-Cristo* », « *Le marchand malgré lui* », « *Signe d'Argent* » ...etc. ...

A titre d'exemple, il écrit une nouvelle dans le journal *Le Figaro* du 30 août 1866 intitulée « *Nos grands-pères* ». Il y est question d'un chevalier, Tancrede, ayant servi l'armée de Condé pendant la Révolution, prototype du petit noble angoumois qui ressemble particulièrement à son oncle Louis-Robert Duboys de Labarre contre évolutionnaire engagé dans l'armée de Condé ...

Ce trait autobiographique est confirmé quand on lit : « *le petit bonhomme Carette n'avait pas émigré, il avait même, disait-on, un peu tripoté dans les Biens Nationaux mais il pensait si bien. Puis à la fin de la Révolution, il s'était signalé par un de ses actes de vertu facile qui consistait à rendre à son ancien propriétaire quelques mesures achetées et payées à la Nation ...* ». L'histoire est identique de son autre oncle Pierre Duboys-Labernarde qui a racheté le château de Labarre en 1796 pour le rendre à Louis Robert Duboys de Labarre (son cousin) en 1803 à son retour d'émigration contre-révolutionnaire.

Parmi les romans de Jean du Boys, *Combe-Noire*, publié en 1866, occupe une place particulière. Ce récit, inspiré de l'histoire de la Vendée sous la révolution, s'inscrit à la fois dans la tradition du roman historique et dans une démarche régionaliste, influencée par les origines charentaises de l'auteur. L'intrigue de *Combe-Noire* se déroule pendant la révolution française, et met en scène les affrontements entre les républicains et les chouans, ces royalistes qui menèrent une résistance armée contre la république, notamment en Vendée et en Charente.

Plusieurs passages « agricoles » de *Combe Noire* font penser au Maréchal Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, et à ses pratiques agronomiques ainsi qu'à son fils Louis-Robert Duboys de Labarre, contre-révolutionnaire, et propriétaire avisé.

Quelques phrases relevées in texto :

« Ce qui tue le pays d'ici, qui n'est point tant mauvais, n'est le manque de pâture, le fumier, c'est le blé... Terre bien fumée, Bonne Moissonnée. Or sans prairie, point d'engrais. Dans la grange, gros tas de foin, dans le fumier fait son purin, dans le grenier gros tas de grains ».

« Le bonhomme Gaurin est un vieux malin qui en sait long. Il ferait pousser des chènevières dans des cailloux et avec deux bras solides pour le seconder, on établirait une bonne maison et de bonnes saisons de récoltes », alors que la Zéville déguisée en cuisinière raconte « quelquefois lorsque on trouvait la pomme de terre, on la faisait cuire sous les cendres en plein champ, à la façon des bergères et nous nous amusions bien ».

Ces extraits « agricoles » reflètent la science agronomique de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde (cf. chapitre 4) et sa « passion » pour la pomme de terre dès 1762.

De même, Léo Duboys de Labarre apparaît en filigrane dans plusieurs œuvres de Jean du Boys, notamment sous les traits de personnages « artistes bohème, aristocrates solitaires et de mentors discrets ». C'est par exemple Octave dans *le marchand malgré lui*, jeune peintre bohème, en décalage avec le monde bourgeois, auquel Jean du Boys prête cette réplique : « le succès est un bruit qui s'efface, l'art est un silence qui demeure ». Léo pourrait être aussi le narrateur dans *les femmes de province*, personnage détaché, observateur ironique mais plein de tendresse pour les âmes enfermées dans leurs conventions, rappelant ainsi Léo Duboys de Labarre, qui refusait les mondanités mais aimait analyser les comportements humains.

Enfin, le père de Jean du Boys, Amédée Duboys de Labernarde (du Vignaud) a sans doute servi de modèle pour certains de ses personnages de roman, notamment dans *Le Marchand Malgré Lui*.

3- Les lieux charentais

Les lieux que fréquente Jean du Boys, que cela soit à Angoulême où il réside avec son père et sa belle-mère, ou à La Bernarde, fief historique de sa famille, situé dans la commune St Amant de Boixe, inspirent ses récits.

Les lieux charentais réels de ses romans ajoutent une dimension locale et authentique à ses écrits. Ils sont présentés avec une grande

précision, ce qui donne un sentiment d'authenticité.

Jean du Boys pose le Limousin comme décor de *La comtesse de Monte-Cristo*. A y « lire de plus près », les paysages, certains noms de lieux et de rivières, les descriptions ressemblent tous aux paysages de la Charente et de la Charente Limousine.

Angoulême

Du Boys utilise souvent des paysages, des rues et des lieux emblématiques d'Angoulême pour ancrer ses récits dans un contexte géographique spécifique. Cela permet aux lecteurs de ressentir le climat culturel et social de la région.

Jean du Boys décrit souvent Angoulême comme une ville à la croisée des chemins, entre traditions rurales et influences parisiennes.



La Charente à l'Houmeau, Angoulême, Boucard Gaston 1865
(©Alienor.org Musée des Beaux-Arts d'Angoulême)

Dans *les femmes de province*, la ville est décrite comme un lieu où l'on rêve de Paris sans jamais oser le rejoindre, où les salons bourgeois tentent d'imiter les cercles littéraires parisiens mais restent enfermés dans des conventions rigides. Certains passages moquent la difficulté des jeunes charentais à échapper aux carcans familiaux et sociaux, une réalité que Jean du Boys a lui-même connue en quittant sa région pour Paris.

Son portrait d'Angoulême rappelle celui qu'en a fait Honoré de Balzac dans *les Illusions perdues*, où la ville est présentée comme un espace de frustrations pour ceux qui aspirent à plus de grandeur et se heurtent à la petitesse d'esprit locale.

Le pays de Boixe



Saint-Amant de Boixe © Abbaye St Amant de Boixe

Jean du Boys passe en partie son enfance à Saint-Amant-de-Boixe, un petit village situé au nord d'Angoulême, marqué par la présence de l'abbaye de Saint-Amant, un édifice roman imposant. Il fréquente Villejoubert (château de Labarre), Anais (le domaine de Puyfrançais), la forêt de Boixe avec Aussac, Mansle. De ces refuges d'enfance, il en fait un décor romanesque pour ses romans.



Le château de La Barre vu depuis le bas de la Motte d'Andone

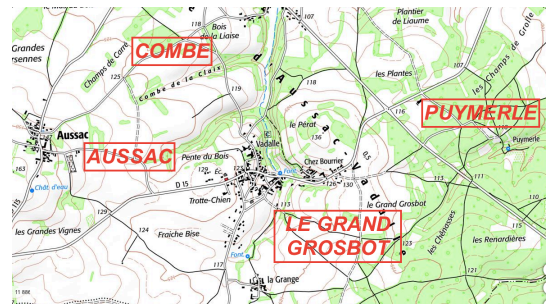
Saint-Amant de Boixe et son abbaye, ou La Macarine, chapelle au milieu de la Forêt de Boixe, apparaissent dans plusieurs de ses œuvres sous des noms fictifs. un monastère en ruine servant de cachette à des nobles royalistes poursuivis par les républicains.

Dans *Combe-Noire*, il décrit en particulier un château avec à ses côtés une ruine féodale posée sur un promontoire qui font fortement penser au domaine de La Barre et la Motte d'Andone.

D'ailleurs *Combe Noire* pourrait apparaître comme une monographie du village d'Aussac (aujourd'hui commune d'Aussac-Vadalle), proche de la commune de Villejoubert et de la forêt de Boixe). Le chalet d'Eugène Delacroix, que fréquente la famille Duboys, est situé au milieu de la forêt de Boixe sur la commune

d'Aussac. Jean du Boys y met en scène les chouans et leur lien avec la petite noblesse dans un terroir partagé entre « *Auverde, plaine aride, Puymerle qui est le vin et Mirouer qui est la famine* », trois noms de lieux-dits de la commune d'Aussac.

À *Puymerle* (commune d'Aussac dans la forêt, on trouve encore une petite chapelle qui faisait l'objet de frairies, le 22 mai, fête patronale. C'est le « *Grand Grosbot* », lieu-dit de la commune d'Aussac-Vadalle, qui dépendait sans doute de l'abbaye de *Notre-Dame de Grosbot* en Charente.



Carte Aussac (Géoportail.gouv.fr)

« *Combe* » est souvent un toponyme utilisé dans la région en particulier à Aussac, Saint Amant de Boixe autour de La Bernarde ou à St-Amant de Nouère, ancien fief de La Barre au moyen âge, alors que l'on a repéré une *Combe Noire* proche du hameau de l'Haumont sur la commune de Dignac.

Jean du Boys décrit souvent les plaines de l'angoumois, ses vignobles, ses vallées, les paysages mélancoliques, les bois isolés qui marquent la région charentaise. Ces paysages servent souvent de cadre aux errances de ses personnages, qu'ils soient jeunes aristocrates désabusés ou femmes rêvant d'ailleurs. Il insiste sur le contraste entre la beauté naturelle de la Charente et la pesanteur des traditions sociales qui y règnent.

Dans plusieurs de ses romans, les rivières de Charente et les forêts profondes deviennent des refuges pour des personnages en quête de liberté. Dans *la Comtesse de Monte-Cristo*, les rivières « charentaises » de la *Tardouère* (*Tardoire*) ou de la *Touvre* sont évoquées.

On trouve également, dans *Combe Noire*, une référence à la fonderie de Ruelle : la « Forge à canons » de *Ruelle sur Touvre* fut créée à partir de 1751 par René, Marc, Marquis de Montalembert (1714-1800). Ce dernier (propriétaire d'un manoir à Villejoubert et relation de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde)

est un cousin de la grand-mère paternelle de Jean du Boys, Françoise de Montalembert. Jean du Boys écrit : « et bien que le vieux seigneur fût fait marquis par le Roi, il établit la fonderie des canons de Chalazot, laquelle fut plus tard confisquée au profit de l'État... ».

Enfin, Jean du Boys a nommé la Comtesse de Monte Cristo marquise de RANCOGNE, nom que l'on retrouve fréquemment en Charente : il y a par exemple la commune (et son château du XVI^e siècle) de *Rancogne sur Tardoire*, village au sud de *La Rochefoucauld* ou même un *Rancogne* proche de *Marcillac-Lanville* commune voisine de *Vouharte* et de *La Chapelle*, lieux de résidence de certains de ses grands-Oncles.



Vouharte vers 1900

On finira ce premier inventaire de lieux charentais par la commune de Vouharte, lieu central du feuilleton « *les sœurs du refuge* », paru dans *la Petite Presse* du 19 novembre 1868 au 20 février 1869. La description qu'en fait Jean du Boys dans son « prologue » (qu'il sous-titre « **les îles de Vouharte** ») est particulièrement intéressante et charentaise !

Les Sœurs du Refuge
Prologue - **les îles de Vouharte**

Les errants de nuit (extraits)

Les amoureux du pittoresque vont chercher bien loin des beautés qu'ils rencontreraient sans peine au bout de leur jardin, ainsi que le prouve l'admirable école de paysagistes qui peut inscrire sur son livre d'or des noms tels que ceux de Troyon, de Corot, de d'Aubigny. Ces grands peintres, à quelques lieues au-dessous des fortifications, ont découvert des contrées que l'Italie et la Suisse peuvent égaler, mais ne dépassent point.

N'avons-nous pas de même vu récemment ; des Anglais voyageurs inventer l'Auvergne et le Dauphiné, que nous traversons avec indifférence, pour aller nous extasier de confiance devant des sites vulgarisés par la gravure et qui ne nous offraient qu'un intérêt, celui de se trouver sur un sol étranger ?

Si jamais un proverbe a bien défini l'esprit d'une nation, c'est celui-ci, applicable à la France : « Nul n'est prophète en son pays. » Notre chauvinisme ne s'exerce qu'à rencontre des étrangers, et nous dédaignons assez volontiers entre nous ce que nous défendons avec opiniâtreté vis-à-vis d'un Anglais ou d'un Allemand.

Il est, dans un des départements du centre, un bassin, ignoré du touriste, où jamais ne fut dressé un chevalet, de peintre ou une tente de photographe, qui, à travers la magie du souvenir, se retrace à mon esprit comme une de ces vallées dont on dit en les traversant : « C'est ici que je voudrais vivre et mourir. »

Le fond de ce bassin occupe une plaine oblongue, longeant la Charente avant qu'elle ne soit devenue navigable à Angoulême, et dès lors réunie en un seul canal. De quel point que l'on se place sur la crête-des cōpines -chargées de vignobles rampants, selon, l'usage de la contrée, en n'aperçoit de toutes parts qu'un, vaste tapis vert coupé en son milieu par des massifs d'arbres, à travers lesquels scintille par intervalles un éclair d'acier poli, qui est le fleuve.

Contemplé de cette hauteur, pour la grandeur sévère des lignes, la limpidité calme du ciel et des eaux, cet admirable paysage ne le cède en rien aux rives si vantées de la Loire ; mais lorsqu'on a saisi l'ensemble grandiose contenu dans le cadre et que l'on descend aux détails, que de découvertes !

C'est ainsi qu'un jour, accompagné d'un ami cher, j'ai découvert Vouharte et ses îles.

Figurez-vous au bas d'un coteau abrupt dont les terres argileuses, d'un jaune d'ocre, revêtent au printemps leur belle robe de pampres que roussit l'automne, un amas de maisons blanches accroupies.

Le soleil rit gaîment sur leurs tuiles rouges et cannelées, dans les rigoles desquelles verdissent des lichen et poussent une foule de jardinets aériens de giroflées jaunes et de gueules de lion ponceau.

De ci de là, la verdure presque noire des arbres fruitiers, les têtes rondes des cerisiers, égayées par des pendeloques de pur corail, coupent la monotonie des murs blanchis à la chaux.

Enfin, pour que rien ne manque à l'ensemble complet de cette scène, on entend monter jusqu'à soi, atténués par la distance, le clairon sonore des coqs et les beuglements mélancoliques des bœufs.

Par-dessus les toits se développe la prairie, coupée de lignes symétriques de peupliers, allongeant sur le sol d'un vert clair de gigantesques ombres semblables aux dents d'un râteau. Tout au bout de la plaine enfin, voici un massif confus de saules, d'ormes, de peupliers d'Italie, agitant leurs immenses palmes, dont la verdure intense peut seule révéler de loin l'existence d'un cour d'eau.

Dévalons la côte raide ! traversons le pâturage d'un bond, élançons-nous vers cette oasis qui promet à notre imagination les délices fabuleuses de la pastorale Tempé.

Les promesses seront encore dépassées.

Nous nous trouverons alors sur le bord même des eaux vives, aussi transparentes que le cristal et jasant mélodieusement sur un lit de cailloux blancs, bruns et veinés de rose. — Vite ! détachons le bateau plat dont se servent les indigènes, poussons-le hardiment à la perche; égarons-nous à travers les méandres capricieux de cent étroits canaux enchevêtrés les uns dans les autres, comme le peloton qu'une ménagère négligente a laissé emmêler par un matou joueur. Chaque tournant nous arrachera un cri de joie et de surprise.

Partout des remous, luttant en sens contraires forment des torrents en miniature. L'eau jaillit en larmes argentées semblables à des franges par-dessus de légers barrages, si rudimentaires qu'on pourrait les croire construits par des castors. — Tout en effet éveille l'idée d'un pays vierge. Les arbres poussent au hasard embarrassés de lianes, laissant tomber de leurs hautes branches des cascades de lierre et les longs fils des volubilis étoilés de distance en distance par leurs délicats cornets blancs, roses et violets-pâles.

Dans les bassins plus profonds, les langea feuilles des nénuphars s'étalent autour de leurs fleurs semblables à des camélias, ou jaunes comme de l'or natif.

Plus d'horizon, du vert partout, à droite, à gauche, devant, derrière un fouillis inextricable de roseaux, de lianes, de branches trempant dans le courant, sur lesquelles l'eau, en les entraînant, se dissémine en blanche écume ou, en écheveaux scintillants pareils à des faisceaux de verre pilé.

Le soir, au tomber de la nuit, le paysage devient moins joli peut-être, mais, par contre, se fait plus grand et plus saisissant : alors de vastes nappes d'ombres grises s'étaient comme des linceuls sur le vert trop brillant des herbes, le vague du crépuscule augmente les distancât en estompant les contours trop précis des objets.

Les masses d'arbres, noires comme des taches d'encre, empruntent une mystérieuse terreur au bruit d'eau qui résonne derrière ; tous ces clapotements réunis, en effet, se font clameur, la somme de toutes ces cascates, produit le mugissement d'une cataracte.

Et quand la nuit est tout à fait tombée, quand, à l'horizon, à la base des collines, s'est éteinte la dernière étoile rouge qui, à travers les vitres, indique l'existence de l'homme, oh! c'est alors qu'il fait bon errer parmi les pâturages ras dans la lueur diffuse d'une belle nuit d'été.

Pas d'autre bruit que le craquement de l'herbe sèche sous le pied, accompagné en mineur par le lointain murmure du courant. Parfois aussi le glou mélancolique d'une rainette ou le trot sourd d'un bœuf effrayé qui, soudain, devant vos pas, surgit et s'élance comme une vision gigantesque à travers la pénombre.

4 - Des pastiches et des hommages inspirés de la vie de province et du milieu social de Jean du Boys :

Au moins quatre œuvres de Jean du Boys sont des pastiches d'œuvres ou hommages à des écrivains ou dramaturges. En dehors de *La comtesse de Monte Cristo*, pastiche assumé du comte de Monte Cristo décrit plus haut, on a repéré le *Marchand malgré lui*, *Cadet Roussel* et le *Mariage de Vadé*.

***Le Marchand malgré lui* : un hommage à Molière et à la comédie classique**

Dès son titre, *le marchand malgré lui* fait écho à Molière, notamment à son célèbre *Médecin malgré lui*. Jean du Boys et Amédée Rolland s'inspirent de la tradition de la comédie de caractère, où un héros malgré lui se retrouve pris dans une situation absurde et cocasse.

***Cadet Roussel* : un drame historique et patriotique reprenant la célèbre chanson populaire.**

Créée en 1862, *Cadet Roussel* est une pièce historique en sept actes, incluant un prologue en deux actes, écrite par Jean du Boys en collaboration avec Amédée Rolland.

Cette œuvre, inspirée du personnage réel Joseph Roussel (1743-1807), plus connu sous le surnom de Cadet Roussel, mêle histoire, satire et aventure, en dressant le portrait d'un homme à la fois burlesque et témoin des bouleversements de la Révolution française. Cette pièce par ses dialogues enlevés, ses moments de bravoure, procure des clins d'œil humoristiques à la chanson populaire « *Cadet Roussel a trois maisons* », qui fait alors partie du patrimoine oral français.

Ce ton patriotique et mordant participe à la popularité de la pièce, à une époque où la mémoire révolutionnaire est encore très vivace sous le second empire.

***Le Mariage de Vadé*, un hommage à l'univers de Joseph Vadé et à la tradition du théâtre populaire et du vaudeville poissard**

Inspirée par l'univers du poète et dramaturge Jean-Joseph Vadé (1720-1757)³⁸⁵, la pièce *le Mariage de Vadé* rend hommage à la tradition du théâtre populaire et du vaudeville *poissard* tout en y apportant une touche de modernité et de satire sociale propre à Jean du Boys.

Jean-Joseph Vadé est connu pour ses vaudevilles *poissards*, un genre de théâtre comique mettant en scène des personnages issus du peuple, avec un langage vif et souvent argotique, et les mœurs du *bas peuple* des halles, notamment les vendeuses de marée, dites *poissardes*.

³⁸⁵ Jean-Joseph Vadé (1720-1757), chansonnier, dramaturge, appelé « le corneille des Halles ».

Jean du Boys et Amédée Rolland s'inspirent de cette tradition en créant une intrigue où le comique de situation et les jeux de langage dominant.



Jean Joseph Vadé

Un auteur au talent contrasté

Bohème, épris de poésie et franc-tireur dans sa jeunesse, la carrière littéraire de Jean du Boys est dense.

Il navigue entre plusieurs genres. Il est aussi exigeant et s'essaye à écrire des œuvres empreintes d'idéalisme qu'il ne publiera pas. Il sait mettre à profit ses fonctions de directeur de publication pour jouer dans la cour littéraire.

Son talent littéraire n'est toutefois pas à la hauteur des exigences de son temps.



Alphonse Daudet vers 1858-1860 (du temps de l'amitié avec Jean du Boys) (cliché Nadar)

Laissons son ami Alphonse Daudet parler de cet auteur et de son « talent ». Alphonse Daudet consacre à Jean du Boys quelques paragraphes dans *30 ans de Paris*.³⁸⁶ Ils se rencontrent lors de leur arrivée à Paris. Dans son autobiographie, Daudet dresse un portrait tendre, mais sans concession, de son ami (souvenirs vers 1866, alors qu'Alphonse Daudet écrit *Le petit chose*) :

« [...] J'allai m'installer chez un ami, dans la petite chambre que Jean Duboys occupait alors à l'entresol de l'hôtel Lassus, place de l'Odéon.

Jean Duboys, à qui ses pièces et ses romans donnaient quelque notoriété, était un bon être, doux, timide, au sourire d'enfant dans une barbe de Robinson, une barbe sauvage, hirsute, qui ne semblait pas appartenir à ce visage. Sa littérature manquait d'accent ; mais j'aimais sa bienveillance, j'admirais le courage avec lequel il s'attelait à d'interminables romans, coupés d'avance par tranches régulières, et dont il écrivait chaque jour tant de mots, de lignes et de pages. Enfin il avait fait jouer à la Comédie-Française une grande pièce intitulée : *la Volonté* ; et, bien que manifestée en vers exécrables, cette volonté m'imposait, à moi qui en manquais tellement. Aussi étais-je venu me serrer contre son auteur, espérant gagner le goût du travail au contact de ce producteur infatigable.

Le fait est que, pendant deux ou trois mois, je piochai ferme, à une petite table voisine de la sienne, dans le jour d'une fenêtre cintrée et basse qui encadrait l'Odéon et son portique, la place déserte, toute luisante de verglas. De temps en temps Duboys, qui travaillait à je ne sais quelle grande machine à surprises, s'interrompait pour me raconter les combinaisons de son roman ou me développer ses théories sur « le mouvement cylindrique de l'humanité. Il y avait en effet chez ce méthodique et doux bureaucrate des tendances de visionnaire, d'illuminé,

³⁸⁶Daudet, Alphonse, *Trente ans de Paris*, op.cit.

comme il y avait dans sa bibliothèque un rayon réservé à la cabale, à la magie noire, aux plus bizarres élucubrations.

Dans la suite, cette fêlure de son cerveau s'agrandit, laissant la démence entrer. Et le pauvre Jean Duboys mourut fou à la fin du siècle, sans avoir terminé son grand poème philosophique Enceldonne³⁸⁷, où toute l'humanité devait évoluer sur son cylindre. Mais qui se fût douté alors de la triste destinée de cet excellent garçon, tranquille, raisonnable, que je regardais avec envie noircissant de sa fine écriture régulière les innombrables pages d'un roman de petit journal et s'assurant, les yeux à la pendule d'heure en heure, s'il avait bien fait toute sa tâche ? [...] ».

C'est aussi le journaliste Valère qui en rangeant du Boys dans la catégorie des Poetae Minores, lui rend un hommage élogieux : « Les Poetae minores du dix-neuvième siècle, puiseront à pleines mains chez Jean du Boys, chez Bataille, chez Delvau, et le public constatera une fois de plus combien il faut que nous soyons riches en France pour laisser, à peu près inconnus de la foule, des hommes d'un tel mérite. Les poètes du second empire, violemment éloignés des choses de la politique et des idées générales, repliés sur eux-mêmes, intimes ou sceptiques, n'eurent pas le grand souffle lyrique de leurs prédécesseurs. La lyre et la harpe semblaient brisées par quelque grand vent de tempête ; le luth et le théorbe restaient seuls en leurs mains. Mais quelle grâce exquise chez bon nombre d'entre eux ! Ceux-là même qui ont le plus mésusé de leur talent, comme M. Albert Glatigny, ont çà et là des chants que ne désavoueraient pas les maîtres. Ils sont presque tous recherchés et prétentieux, mais libres dans leur allure compliquée, et parfaitement ennemis de l'ennui et des pédants. « Je vous en prie, disait Beroalde de Verville, ne vous amusez pas à ces messieurs les gens de lettres, qui sont si très savants, qu'ils en sont tous sots. Vous les verrez hallebardant avec de grands mots de latin, effarouchant les fauwettes. Nos petits poètes ne sont pas tombés dans ce travers, le pire de tous et le plus fréquent aux époques d'où la grande inspiration est absente. Ils ont chanté tout doucement, sans « effaroucher les fauwettes. ».

Voici un portrait poétique de Jean du Boys par son ami Charles Bataille paru dans la revue *le Masque* du 16 mai. 1867 :

« LE ROMANCIER JEAN DU BOYS

Il arrivait de son pays
Ardent, fin d'attaches, allègre,

³⁸⁷ Des feuillets épars ont été trouvés dans les archives familiales.

Le minuscule Du Boys

Pétulant comme un chevreau maigre.

Pension : cent écus par mois,

Ecus trébuchants. - Des richesses
Que l'on ne voit qu'en Angoumois
Terre classique des duchesses.

Tous les voisins ouvraient les yeux

En magots narquois d'étagère,

Au carillon délicieux

De cette musique étrangère.

Ceux de Jean, vifs, embuissonnes,

Sous des paupières en broussaille,

Luisaient noirs et passionnés,

J'y lisais : « Travaille ! travaille ! »

Et, là-dessus, il maçonnait

En de violents amalgames,

Le grec, l'algèbre, le sonnet,

La loi des Corps, la loi des Ames.

il avait surtout dans son lot,

Sous une apathie affichée,

La patience du mulot

Qui ne lâche point sa tranchée.

Il creusait l'aride sillon

Sans répit, tenant son haleine.

Puis, soudain, gai comme un grillon

Il surgissait : - « A moi, la plaine ! »

Alors, superbe et conquérant,

Il devenait parfois acerbe,

Mettant toute chose à son rang

Et Dieu le Père après le Verbe !

C'était une confusion !

La politique, la grammaire !

Le droit et la religion !

La Vénus et la Vierge mère !

Il jetait aux vents d'alentour

Six mois d'ardeur inassouvie,

Disant aux dames : - « Mon amour,

Prenez mon bras, c'est beau la vie ! »

La fin ? - Après avoir crié

Aux échos, l'horrible anémie

Qui suit l'amour avarié,

Il revient à l'astronomie.

Lequel de nous n'a son roman

Intime, bizarre, excentrique ?

Celui du camarade Jean

Est la passion cylindrique ;

Un chapitre du cœur humain

Qu'on voit pivoter sur un axe.

L'amant prépare un examen

L'amoureuse est forte en syntaxe.

Il dit: « Je t'aime! ». Elle: « Je crois !! »

Et le résultat du problème

Est qu'on part deux, qu'on revient trois

Tel est l'axe de tout système.

Edmond de Goncourt ³⁸⁸ quant à lui ne porte pas en haute estime le talent de Jean du Boys. Il rapporte dans son Journal que Daudet lui « [...] peignait l'admiration superlativement bête de son Excellence le ministre des Affaires étrangères écoutant une pièce de Duboys ». Il raconte l'anecdote des « trois chapeaux verts » que « [...] Daudet avait achetés à Munich en 1866 et donnés à trois de ses amis qui tous trois moururent fous, André Gill, Charles Bataille et Jean du Boys ».

En somme, l'œuvre de Jean du Boys est une plongée dans la vie provinciale du XIX^e siècle, mêlant des éléments autobiographiques avec une observation aigüe de la société et des références à la Charente . Ses récits mettent en lumière la dynamique sociale, les relations familiales et les aspirations des personnages issus de la bourgeoisie locale.

Son écriture, riche et nuancée, offre une valeur historique et littéraire certaine qui devrait intéresser les lecteurs (charentais !) et les chercheurs aujourd'hui.

³⁸⁸ Edmond de Goncourt, 1822-1896, écrivain, fondateur de l'Académie Goncourt.

*Le Logis de Puyfrançais
(commune d'Anais, Charente)*



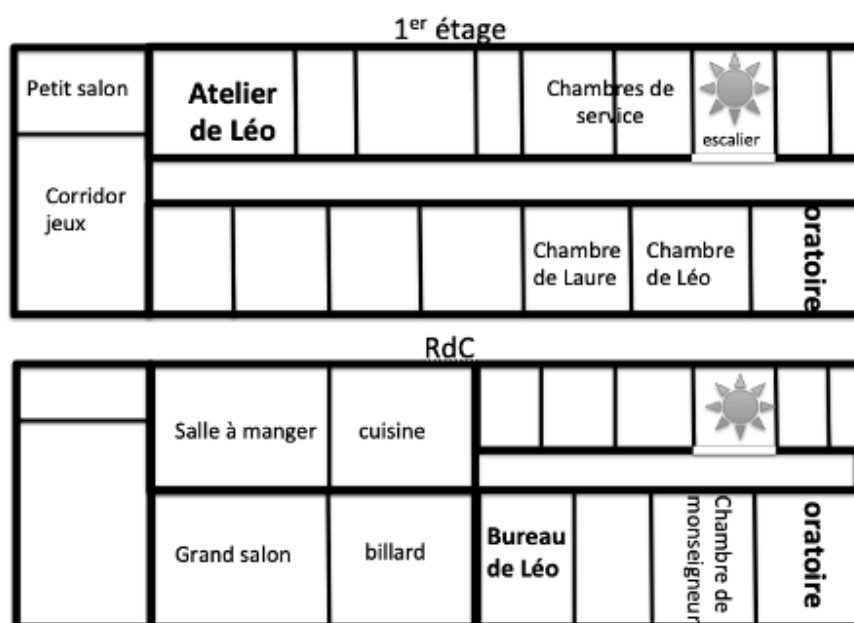
logis de Puyfrançais et son parc (Ed. Bruno S  pulchre)



*bo  te    couleur offerte par L  o    son fils
Ludovic vers 1875*



fauteuil roulant du peintre L  o



plan   tabli de m  moire par Michel de Labarre, 1986

CHAPITRE 13

La DESCENDANCE de Léo de LABARRE FAIT SOUCHE

L'unique enfant de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde (1716-1802) et de Marie-Thérèse Bourée de Villement de Balzac (ca. 1736-1773), Louis-Robert Duboys de Labarre (1773-1857), épouse en 1803 Marie de la Loubière (1776 -1848). Ils ont 5 enfants :

- Charlotte (1804-1900) qui épouse en 1827 Adrien de Terrasson de Montleau (1802-1884). Ils ont 4 enfants (Caroline, Louise, Albéric, Henry) dont descendent : Terrasson de Montleau, Roux de Reihlac, Marchand d'Auteville, Rogues de Fursac, Durand du Repaire, Jean, Bourgeois de Lavergne, Bopart de La Jacodière, Tessier-Huort, Brou de Laurière, Malavoy, Yahl, de Bideran de Bèraud, Honorat, Lacheisserie. Ils forment la « *branche Montleau* ».

- Charles Emmanuel (1806-1851) qui épouse N. Badin du Maine Charnier, sans descendance ;

- Aline (1808-1844), célibataire ;
- Herminie (1809-1887), célibataire ; elle hérite de La Barre en 1857. Son frère Léo en est le gérant jusqu'en 1887.

- Léo de Labarre (1819-1905) qui épouse en 1851 Laure Prévéraud de Chambonnaud (1831- 1893, fille de Marie-Pauline de Touzalin 1801-1876, château des Deffends, Fontenille en Charente). Ils ont 5 enfants

* * *

(Roger, Marie-Jeanne, Yvan, Ludovic, Marthe) dont descendent : Morand du Puch, Renouard, Dumuÿs, Stalla-Bourdillon, Bernard de La Gatinais, Briot de La Crochais, Elting, Manoncourt, Callon, Pellerin, de Labarre). Léo rachète La Barre en 1887 lors de la succession de sa sœur. Ils forment le « *branche Labarre* ».

C'est Roger de Labarre qui *invente* le concept de « *branche Labarre* ». Il dit « *Léo a une particularité : pour la première fois dans l'histoire des Labarre, il a deux fils, qui donnent ainsi deux branches : la branche aînée et la branche cadette* ».

Un peu d'arithmétique : en 2021, Léo et Laure ont eu 400 descendants directs :

- génération - 1 (2^{ème} moitié du XIX^e) = 5
- génération - 2 (fin XIX^e) = 18
- génération - 3 (1^{ère} moitié du XX^e) = 22
- génération - 4 (2^{ème} moitié du XX^e) = 67
- génération - 5 (fin du XX^e) = 149
- génération - 6 (début XXI^e) = 139 à ce jour !

En 2022, 30 descendants masculins et 28 descendantes féminines portent encore le nom Duboys de Labarre.

Des arbres généalogiques simplifiés sont présentés en fin du recueil.

Le logis de Puyfrançais (commune d'Anais, Charente)

Louis-Robert Duboys de Labarre s'installe en 1811 au logis de Puyfrançais qu'il a racheté en 1809 aux héritiers de la seconde épouse de son père, Guillemine Guimard de Couziers. A sa suite, Léo de Labarre, son petit-fils Ludovic, et son arrière-petit-fils Etienne y élisent résidence principale. Beaucoup de *Labarre* naissent, se marient ou décèdent au logis de Puyfrançais.

Le logis de Puyfrançais est situé sur la commune d'Anais, distant de 7 km du domaine de La Barre. Fief identifié dès le XV^e siècle³⁸⁹ sous le nom de "Puy-François",

il s'agit d'un fief noble comme en témoigne la présence d'un moulin, ancienne banalité. Au XVIII^e siècle, cette seigneurie appartient à Jean Anne Guimard, écuyer, seigneur de Couziers, Puyfrançais et les Giraudières.

Louis-Robert reconstruit le logis en 1810 et en dessine le parc, comme en témoignent un plan à main levée conservé.

Alcide Gaugué indique en 1863 : « *sur les terres mêmes dépendant de ce riche domaine, on trouve des vestiges de maisons romaines, des briques plus dures que le béton, posées comme un sol d'habitation, des tuiles, quelques vieilles monnaies et médailles. Nous pensons que ce pouvait être une station romaine pour halte des troupes* ».

Posé sur une colline dominant un vaste paysage, ce manoir est un logis classique

³⁸⁹ Revue nobiliaire, héraldique et biographique, Angers, 1865 : Le Puy-François, paroisse d'Anais ; au devoir d'une paire d'éperons dorés estimée à demi-

écu. Possesseur, en 1598, Antoine Martin, sieur de Montgoumard, marchand et bourgeois d'Angoulême.

charentais, rectangulaire, toit à quatre pentes et tuiles romaines. C'est une grande demeure dotée de 30 pièces, dont un billard et un grand oratoire aménagé par Léo de Labarre.

Le parc est clos de murs avec une « pelouse ronde, une charmille et un tennis réservé aux adultes (installé par Ludovic de Labarre) ». On trouve aussi autour des dépendances : le chai du nord, la scierie, le logement du jardinier, devenu l'atelier du peintre Léo de Labarre.

Plus loin les trois métairies (*Puyfrançais, Fontgibauld, les Giraudières*), les grands bois (*le bois de Puyfrançais 50 ha*) et les petits bois qui portent de jolis noms : *bois de Cordes, bois dans l'Avenue, la Petite Mare*.

En 1850, le domaine agricole faisait plus de 250 ha. Il était spécialisé en vignes et polyculture élevage avec de riches prairies permanentes le long de la rivière de l'Argence.

Comme dit Michel de Labarre (1926-2015) « [...] J'ai en mémoire une vie à la fois très simple et très protocolaire. Grand-père (Ludovic de Labarre) dirigeait avec Oncle Etienne l'exploitation ainsi que le domaine de La Barre, mais surtout il se passionnait pour l'élevage des poules pondeuses Leghom. Très bricoleur, il avait réussi à leur ouvrir le matin et à les ravitailler dans deux poulailiers distants de deux cents mètres grâce à un mécanisme qu'il activait depuis sa chambre. Il recevait dans le billard, sur un fauteuil-trône. Il faisait face, comme un monarque, aux fauteuils des visiteurs disposés sur deux rangs en fer à cheval. C'est lui qui indiquait à chacun sa place. Pour passer à la salle à manger, il donnait le bras à l'invitée de marque ».

Après la mort de Ludovic de Labarre, le domaine agricole est démantelé en 1949 et le logis est vendu en 1954 à une œuvre caritative animée par le Père Le Bideau,³⁹⁰ (1890-1978), ami de la famille.

Cinq générations de « Labarre » ont vécu à Puyfrançais de 1809 à 1954.

³⁹⁰ Missionnaire montfortain, créateur en 1941 de « Marie, mère des pauvres » (aide aux enfants). Il protège des enfants juifs lors de la rafle de 1942.

Le Père Le Bideau (1890-1978)

Arrivé à Angoulême en 1933, dans la communauté Montfortaine d'Obezine, le Père Jean-Baptiste Le Bideau anime un patronage pour les enfants de quartiers défavorisés où vivent des familles dans une grande pauvreté. Dès le début de la guerre, le patronage prend de l'ampleur. Devant le flux des enfants égarés, abandonnés, orphelins suite à la débâcle, la « Petite Œuvre », comme on l'appelle alors, s'installe d'abord dans diverses maisons jamais assez grandes, puis dans les baraquements militaires de Chanzy.

Lors de la grande rafle des Juifs en Charente, dont 85 enfants de moins de 8 ans, le 2 octobre 1942, le Père Le Bideau va tout faire pour sauver ces enfants. Pour son action, il sera reconnu Gardien de la vie en 2009.

En 1945, l'œuvre s'installe aux Trois chênes, puis crée une maison pour les enfants à Puyfrançais en 1954.

A Sa mort, son œuvre devient l'Association Père Le Bideau (APLB), toujours active en Charente et dans les départements limitrophes. Son but est d'accueillir, reconforter, nourrir, former et donner aux enfants la possibilité de réussir leur vie. En prenant garde de ne jamais se substituer aux familles lorsque les enfants en ont encore une.



Jean-Baptiste-Le-Bideau

Etienne et Jeanne de Labarre

Ludovic de Labarre (1862-1941)³⁹¹ épouse en 1889 Clotilde de Cantillon de Lacouture (1867-1949).³⁹² Jeune, elle vit à Parzac (manoir de Govalet), en Charente limousine à 30 km de Puyfrançais, propriété où naissent les trois premiers enfants du couple. Ils ont quatre enfants (Hélène 1890, Robert 1891, Léo 1895, Etienne 1899). Ludovic hérite des domaines de Puyfrançais et de La Barre en

³⁹¹ Marie Henri Ludovic : 13 juillet 1862 Puyfrançais/Anais - 21 déc. 1941 à Puyfrançais.

³⁹² Marie Julienne Clotilde : 27 août 1867 à Bordeaux - 25 sept. 1949 à Angoulême..

1893 et transmet La Barre en 1941 à son fils Etienne.

Etienne de Labarre (1899-1967)³⁹³ est donc un des petits-fils de Léo de Labarre le peintre, qu'il connaîtra. Il épouse en 1922 à Paris Jeanne Martin de Beaucé (1902 – 1986)³⁹⁴.

Vers 1860, le grand-père maternel de Jeanne de Beaucé, Elie de Montardy de la Palurie (1835-1923, achète la *Maison des Gardes* de la forêt de Boixe, ancienne propriété d'Eugène Delacroix. Il la reconstruit en 1864. Sa fille Yvonne (1879-1959) – épouse de Louis de Beaucé (1860-1936), et mère de Jeanne – passe son enfance au *château de Puyrobert* en Dordogne construit par son père. Ce château est voisin des grottes de Lascaux et héberge en 1940 l'abbé Henri Breuil – *le pape de la préhistoire* – afin qu'il conduise ses investigations sur les peintures rupestres. L'union de Jeanne et d'Etienne est fruit de la proximité de leurs propriétés charentaises, comme ce fût le cas de la rencontre du grand-père Léo avec Eugène Delacroix.



Etienne de Labarre, vers 1908



J de Beaucé, vers 1905



Etienne de Labarre, vers 1964



Etienne et Jeanne de Labarre, vers 1950

Hélène (1891-1959) – unique sœur d'Etienne et aînée de la fratrie – s'occupe de son petit frère et en est proche. Elle quitte très tôt Puyfrançais et migre en Bretagne après son mariage en 1912 avec Yves Bertrand de La Gatinais (1886 - 1945) . Elle s'installe au château de Thaumatz, à plus de 400 km – une terre très lointaine pour l'époque. Ce départ affecte le jeune Etienne.

La famille Labarre passe des jours heureux en Charente et fait de nombreuses virées en France comme en témoigne une série de cartes postales (entre 1910 et 1930). En particulier, elle accueille facilement sa nombreuse parentèle ou amis à Puyfrançais ou à La Barre : les familles Magnan, de la Villebouanest, de Braquilanges, Robinet de Plas, de Montardy, de Montleau, de Lacouture, de Gardenal, de Laage de Meux.

Le château de La Barre est souvent mis à disposition de cousins pour des vacances. C'est le cas de la famille Rogues de Fursac qui

³⁹³ Jean Marie Etienne de Labarre : 3 janv. 1899 à Puyfrançais/Anais - 15 mars 1967 à Angoulême.

³⁹⁴ Nicole Marie Jeanne Martin de Beaucé : 22 sept. 1902 à Puyrobert/Montignac sur Vézère - 30 août 1986 à La Celle St Cloud.

personnifie le château par un « *ce cher La Barre* » et précise vers 1913 « *on s'y sent libre et on s'y amuse* ». Eugène de Fursac, époux d'une cousine d'Etienne, est commandant de la place militaire d'Angoulême en 1914.

C'est à La Barre que les deux familles apprennent la déclaration de guerre avec l'Allemagne en 1914.³⁹⁵ Ainsi, Lucie de Fursac, cousine d'Etienne de Labarre, écrit à son mari Eugène le 2 août 1914 depuis La Barre : « *La nouvelle de la mobilisation arrivée hier soir m'a trouvée prête, j'étais faite à cette idée depuis deux jours et les journaux étaient très pessimistes. [...] Les femmes de Saint-Amant et de Villejoubert sont tristes et déprimées. [...] Le ??, qui garde les trois ponts, est établi à La Barre. Aussi dès 7 heures sont arrivés les territoriaux, équipés plus ou moins militairement* ».

• Etienne de Labarre pendant la Première Guerre mondiale

Etienne s'engage soldat volontaire fin 1917.

Il est affecté dans la 1^{ère} armée et combat de mars à novembre 1918 en Picardie. Il participe à une série de batailles qui s'inscrivent dans *l'offensive des Cents jours* – contre-offensive des alliés qui facilitera la rupture de la ligne Hindenburg et la victoire des alliés. Il est combattant à la 2^{ème} bataille de Picardie (bataille de l'Avre), à la seconde bataille de la Somme et à la bataille d'Amiens au cours de laquelle il est blessé et gazé le 18 août.

Il reprend du service fin septembre 1918. Il participe alors aux batailles de Savy-Ballon, de Saint-Quentin, du Mont d'Origny et de la Serre. Il vit l'Armistice du 11 novembre 1918 alors qu'il combat en Thiérache et à Guise, où l'on dénombre encore de nombreux morts et blessés le jour même de l'Armistice.

Etienne est alors affecté à la 20^{ème} Section des Secrétaires d'État-Major et de Recrutement des armées.

En mai 1919, il rejoint le Corps d'Armée d'Orient à Salonique. Il combat dans les Balkans, et on le retrouve aussi à Constantinople. De nouveau blessé, il est rapatrié fin juin 1920 et est démobilisé le 17 septembre 1920.³⁹⁶

³⁹⁵ Anecdotes racontées par Carole de Fursac.

³⁹⁶ Informations tirées du carnet militaire d'Etienne de Labarre – archives des armées – et de son *Journal*

Nommé caporal en déc. 1919, il est promu maréchal des logis le 14 juin 1920. Il est décoré de la Croix de Guerre et de la Croix du Combattant volontaire. Avec humour, il dit : « *Engagé volontaire à la fin de la guerre, j'eus cependant le temps de me battre, d'être atteint par les gaz et de recevoir la Croix de Guerre* ».



Etienne, Robert et Léo de Labarre, 1917

Ses deux frères ont eux aussi combattu pendant la Grande Guerre :

• Robert (1891-1951) est incorporé en 1910 et fait l'ensemble des campagnes de la guerre 14-18. Il est blessé en 1917 et décoré de la Croix de Guerre deux étoiles ;

• Léo (1895-1977) s'engage en 1914. Il est cité à l'Ordre de la Nation et décoré de la Médaille militaire. Résistant pendant la guerre 39-45, il est maire de Najac en 1945.

Leurs cousins sont eux aussi mobilisés. La *branche aînée* est très meurtrie : Henry meurt le 25-10-1914 à St-Nicolas - 62 (classe 1905, sergent, Régiment des Tirailleurs Sénégalais) et Yvan le 28-08-1914 à Raucourt et Flaba/Ardennes (classe 1910, sergent 78^e Régiment d'Infanterie, nécropole Sedan-Torcy). alors que Guy (15 août 1898 - 11 août

des Marches et opérations de ma campagne contre l'Allemagne 1918.

1989), seul garçon restant, s'engage volontaire en 1916, devient lieutenant, est décoré de la Croix de guerre et intègre l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, promotion de la Dernière. Il est officier de la Légion d'honneur.

Les neuf petits-enfants « garçons » du peintre Léo de Labarre sont mobilisés pendant la guerre 14-18 et cinq meurent au front.

Guy de Labarre est très proche d'Etienne. Ils nouent une relation d'amitié. Guy est né en 1898 : il est l'aîné d'un an d'Etienne. Comme dira en 1978 son fils Roger en plagiant l'écrivain : « *Le XIX^e siècle avait deux ans quand naquit Victor Hugo, mais Guy de Labarre n'avait pas deux ans quand naquit le XX^e siècle* ». Pratiquant le tennis, il invente dans les années 1970 un ping-pong d'entraînement pour pongiste solitaire !³⁹⁷



Etienne, Jeanne (née Beaucé), Guy et Simone (née Glavany) de Labarre

- un agriculteur engagé pour le département de la Charente

Dès son renvoi dans ses foyers en 1920, Etienne de Labarre entreprend des études de droit. Il est licencié en droit.

Très vite (et avant le mariage d'Etienne en 1922), son père en fait son bras droit pour gérer ses domaines. Il dirige le domaine de Puyfrançais jusqu'en 1954 et hérite du domaine de La Barre en 1941. Il y entreprend

une modeste modernisation du mode d'exploitation de ses deux domaines, gérés en partie en métayage.

Etienne de Labarre prend assez vite des responsabilités dans l'agriculture départementale. Il est secrétaire de la Fédération de la propriété agricole de la Charente, vice-président de la Chambre d'agriculture du département de la Charente, et du syndicat des communes électrifiées de la Charente, et est membre de la Corporation paysanne.³⁹⁸

Il est aussi administrateur délégué de l'office départemental d'HLM de la Charente et directeur de la Caisse d'allocations et de vieillesse des commerçants et industriels de la Charente.

Etienne s'engage pour l'intérêt général en se faisant élire en 1925 conseiller municipal d'Anais. En 1949, il est élu Conseiller général du canton de Saint-Amant-de-Boixe et en 1953 conseiller municipal de Villejoubert, mandats pour lesquels il se fait réélire jusqu'à son décès en 1967. Dès 1948, il noue une relation politique avec le sénateur Marilhacy,³⁹⁹ conseiller général du canton de Jarnac, qui le prend comme suppléant au Sénat.

On trouvera en annexe 37 ses professions de foi liées à son « matériel » de campagne électorale. On y relève quelques constances :

Il énonce clairement les actions concrètes qu'il veut conduire pour les « gens » dans son canton (contrairement à ses concurrents qui insiste sur les politiques et jeux politiques nationaux).

Il revendique son indépendance politique, estimant notamment que les élections cantonales se doivent de défendre les intérêts locaux sans approche idéologique et respectant les libertés de chacun.

Il s'affirme comme un défenseur du monde agricole et rural, du fait de son expérience, et promeut le travail collectif, le syndicalisme comme source de progrès.

³⁹⁷ Guy de Labarre mettra au point un système pour redresser à la verticale une moitié de la table ping-pong et en faire un mur de retour.

³⁹⁸ Corporation paysanne : créée en 1940, c'est l'organisation corporatiste mise en place par la volonté du maréchal Pétain pour servir de point

d'appui dans le monde agricole à la *Révolution nationale*.

³⁹⁹ Pierre Marilhacy (1910-1987) : avocat, sénateur de la Charente (1948-1980), conseiller général de la Charente (Jarnac), candidat aux élections présidentielles de 1965, membre du Conseil Constitutionnel.

indépendance politique, pour ne pas dire le non-politique

Campagne de 1949 : « Je resterai à la disposition de tous les électeurs et de toutes les électrices du canton qui pourront avoir besoin de mes conseils ou de mon appui sans me préoccuper de leurs opinions politiques; cela ne m'intéresse pas. Mes chers électeurs et électrices, si vous voulez donner à ce scrutin un sens politique, ne votez pas pour moi; je ne suis pas votre homme. Si, au contraire, vous pensez comme moi, qu'il faut rechercher ce qui unit et non ce qui divise, apportez-moi votre suffrage. »

Campagne de 1955 : « Vous n'attendez certainement pas de moi une profession de foi politique. Je ne suis affilié à aucun parti car j'estime pouvoir prendre seul les décisions qui s'imposent à ma conscience sans avoir à obéir à un chef de file. D'ailleurs, dans l'administration d'un département, la politique n'a aucun rôle à jouer. » « Mes chers électeurs et électrices, si vous voulez donner à ce scrutin un sens politique, ne votez pas pour moi; je ne suis pas votre homme. Si, au contraire, vous pensez comme moi, qu'il faut rechercher ce qui unit et non ce qui divise, apportez-moi votre suffrage. »

Campagne de 1961 : « Comme par le passé, je ne suis affilié à aucun parti politique. Je suis trop attaché à mon indépendance pour l'aliéner au profit de quiconque. Je respecte assez la liberté d'autrui pour ne jamais donner, quoi qu'on en dise, aucune consigne politique. Chacun a sa conscience qui lui dicte sa conduite. D'ailleurs dans cette élection la politique ne doit avoir aucune part. Il s'agit seulement pour vous de désigner celui que vous jugerez le plus digne de participer à l'administration du département. » « De nombreux candidats sollicitent vos suffrages. Si vous préférez être représentés par un fonctionnaire en exercice, vous avez le choix... »

La défense du monde agricole et rural

Campagne de 1955 : « Dans le domaine strictement agricole les modalités de l'échange blé-pain devront être aménagées de manière que la victime ne soit pas toujours l'agriculteur. Un moyen bien simple serait la suppression de toutes les taxes qui frappent le blé d'échange. Car, si les paysans se laissent faire, il n'y a pas de raison qu'on ne leur demande pas un jour de payer des taxes sur le vin ou le porc qu'ils ont récolté ou produit et qu'ils consomment.

C'est dans l'union et la coopération que les paysans trouveront leur salut. La mobilisation contre le percepteur, organisée par les artisans et les commerçants, a été certainement utile en obligeant les Pouvoirs Publics à se pencher de nouveau sur le problème de notre fiscalité tracassière et injuste dénoncée par les fonctionnaires eux-mêmes qui sont chargés de l'appliquer. Mais ce remède, s'il est enfin trouvé, sera insuffisant. Chacun ne pourra sauver seul « sa petite affaire ». Les isolés seront écrasés. C'est cet esprit de syndicalisme que je m'efforcerai toujours de faire prévaloir car, depuis 33 ans déjà que je milite dans les organisations agricoles, j'ai acquis la conviction que c'est l'unique voie du progrès.

Campagne sénatoriale 1959 Marcihac : « mon ami ÉTIENNE DE LABARRE reprendrait le flambeau mettant à votre service, outre ses capacités juridiques et administratives, sa connaissance des problèmes agricoles auxquels depuis des années il est attaché. »

Campagne de 1961 : « Voici bientôt 40 ans que je milite dans les organisations syndicales agricoles. J'ai fait mes premières armes, en 1922, comme secrétaire du Syndicat agricole du canton de St-Amant-de-Boixe. C'est dire que je connais les besoins des ruraux et que je m'efforcerai toujours de défendre leurs intérêts, avec plus ou moins de succès, mais avec persévérance. »

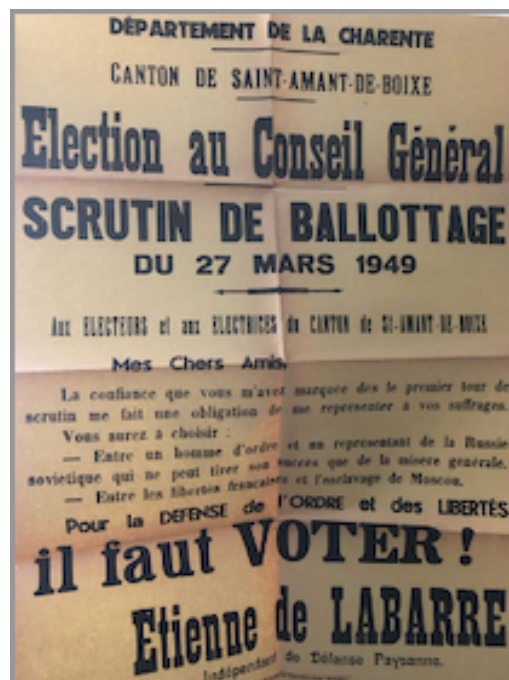
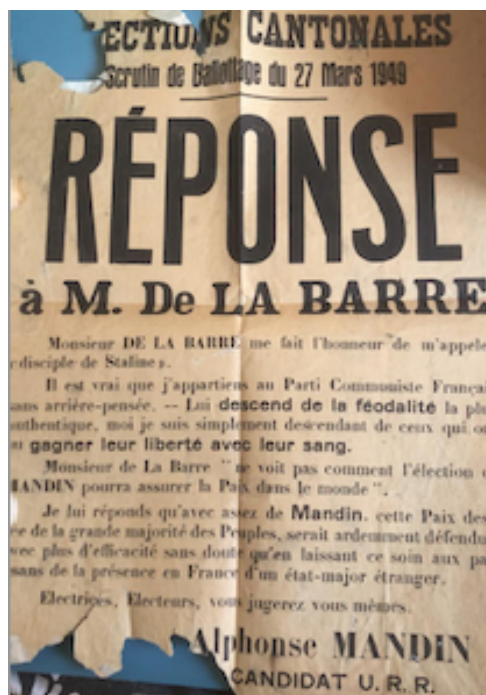
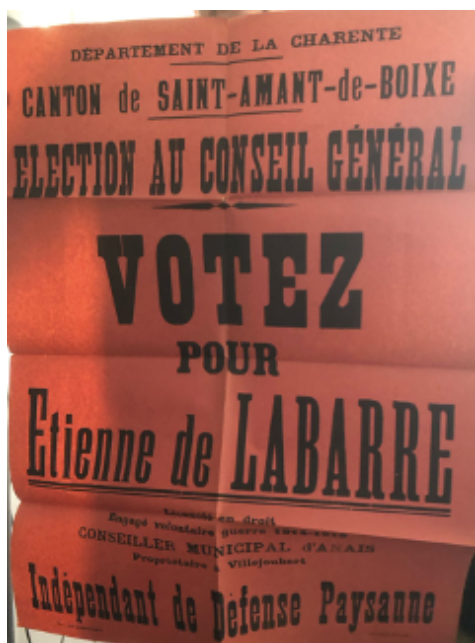
On connaît mal ses affiliations politiques, même si on sait qu'il est été sensible dans sa jeunesse à l'Action Française entre 1920 et 1930.



« certificat Action Française » de reconnaissance adressé à Etienne de Labarre, 30 octobre 1926.

Mais non engagé politiquement avant la guerre 39-45, il aurait pu être alors proche de *Défense Paysanne*⁴⁰⁰. Il se déclare *indépendant de Défense paysanne* en 1949, puis rejoint le centre national des indépendants et paysans en 1951 (CNIP). Certains auteurs le rattache au RPF (Rassemblement pour le Peuple Français) créé par le général de Gaulle en 1947. Il est surtout défenseur de la cause paysanne et rurale. Il est capable de nouer des relations politiques solides avec Pierre Marcilhacy (CNIP et Républicains Indépendants) ou Félix Gaillard (Républicain radical, radical de Gauche).

Ses adversaires politiques, en particulier Alphonse Mandin ou Roux, s'émeuvent quelquefois de ses « variations d'alliance » : « *De ce fait et volontairement je me retirais de la compétition, lui apportant ainsi la totalité des voix gaullistes qui à l'époque étaient nombreuses. Malheureusement si M. DE LABARRE fut élu en temps (NB: sic!) qu'indépendant R. P. F. dès les élections passées et son succès assuré, il oublia rapidement cette étiquette complémentaire, et remisa sa croix de Lorraine au rayon des accessoires* » ; « *Cette escroquerie électorale, dont les soi-disant Indépendants, amis de M. DE LABARRE furent les complices va être jugée. Là encore c'est maintenant aux électeurs de parler.* »⁴⁰¹



Affiches pour les élections cantonales 1949
(voir annexe 37)

Il est promu chevalier de la Légion d'honneur en 1955.

⁴⁰⁰ (Comités de) Défense paysanne : parti politique antiétatique, anti parlementariste, anti communiste, tenté par l'autoritarisme. Ce mouvement milite pour

la défense de la ruralité, de la famille et constitue un lobby au service des chambres de l'agriculture.

⁴⁰¹ Élections cantonales de 1955, profession de foi de Maurice Roux (*battu*).



Lors de son décès en 1967, le journal *la Charente libre* écrit un article qui reflète sa personnalité : « [...] M. de Labarre déployait sans compter une grande activité toute empreinte de cette bonté qui était l'un des traits dominants de sa personnalité, avec une courtoisie parfaite et une inaltérable bonne humeur [...] Sa serviabilité, son urbanité, sa dignité de vie, son dévouement à sa commune et à son canton lui ont valu l'estime de tous, aussi bien de ses ennemis politiques que de ses amis, estime qui se manifesta naguère dans la dure épreuve qu'il subit lors du décès tragique de son fils (Jacques) ».

Pour cerner la densité du personnage, laissons parler certaines personnalités qui, sans doute avec lyrisme étant donné les circonstances, lui rendent un hommage lors de ses obsèques en 1967.

Pierre Marcihacy prononce un discours empreint d'amitié : « [...] *Qu'était-il cet homme discret, à la silhouette haute, toujours en train de rouler quelque cigarette ? Il était d'abord et avant tout un authentique gentilhomme, passionnément attaché à son Dieu, à sa famille, à son pays et à sa terre. [...] Impliqué dans son métier qu'il accomplit avec tant d'exactitude et d'intelligence, il avait aussi voué son existence à la terre charentaise, à la défense de ces ruraux qu'il connaissait et aimait, car, en véritable gentilhomme, il se reconnaissait pour l'un d'entre eux. Et ces hommes de la terre lui décernaient le plus authentique des compliments : « Monsieur Etienne n'est pas fier, disaient-ils. Il est toujours le premier à nous serrer la main ».* [...] *Votre mari était un exceptionnel ami, celui qui ne mentait jamais, celui qui ne marchandait jamais son appui ou son dévouement, [...] avec son sens de l'honnêteté qui était chez lui comme une seconde et inséparable nature [...]* ».

Le préfet du département de la Charente, avec qui Etienne coopérait fréquemment, rajoute : « [...] *Le sentiment du devoir et du bien public qui animait M. de Labarre était l'aboutissement d'une tradition familiale. Mais la sérénité et la simplicité avec lesquelles il s'engageait traduisaient des qualités profondes propres à l'homme d'intelligence, de bonté et de dévouement qui empruntaient leur élan autant au cœur qu'à l'esprit. [...] Prenait-il part à l'action agricole, il avait le courage d'affronter ses opinions à d'autres, non dans un combat d'idées mais dans le souci réaliste d'être utile sur la base de ce à quoi il croyait fermement. [...] Faisant confiance à l'homme, parce qu'il était lui-même humain, faisant confiance à la terre parce qu'il savait de quelles vertus elle trempe ceux qui y vivent. Il s'appuyait sur l'homme et la terre cherchant à ne jamais diviser ce que le destin lui semblait avoir voulu réunir pour leur bien commun. [...] Stature d'un homme au cœur généreux, soucieux de ne pas trahir le patrimoine moral dont il avait hérité [...] Allier la générosité à l'économie, les convictions à l'efficacité sont les signes d'un caractère noble qui mérite respect et reconnaissance [...]* ».

Ou encore M. de Reilhac, Président de la chambre d'agriculture : « [...] *attaché à sa terre charentaise, il s'est consacré à la défense des intérêts de ceux qui l'habitent en apportant dans cette tâche toutes ses nombreuses qualités. [...] Toujours modeste, sa bonté, son souci du service, son sens de l'humain et de la*

justice en ont fait bien souvent l'arbitre de situations difficiles. [...] Aussi bien à la corporation paysanne qu'à la propriété agricole, il a toujours défendu les causes de ceux qu'il représentait et plus particulièrement à la chambre d'agriculture où ses avis faisaient autorité. [...] C'est avec émotion que je viens dire le dernier adieu de la population agricole charentaise à celui qui fut son ami le plus fidèle et combien efficace par la largeur de son esprit et l'étendue de ses connaissances [...]

Enfin, Félix Gaillard,⁴⁰² ancien Président du Conseil des ministres, écrit : « M. de Labarre avait été parmi les premiers à m'accueillir avec sympathie il y a plus de vingt ans et depuis, j'avais mesuré ses qualités d'amitié, son dévouement au bien public, son efficacité particulière toute empreinte de discrétion et de modestie. En particulier il avait été pour moi le plus précieux des adjoints au sein de l'office HLM ».

En particulier, depuis bientôt dix ans, il avait été pour moi le plus précieux des adjoints au sein de l'office HLM.

Je visais avec une peine très grande, une disparition si brusque et vous prie de croire à toute la part que je prends à votre grand deuil.

Veuillez être mon interprète auprès de tous les vôtres pour leur présenter mes très sincères condoléances et accepter pour vous-même, l'expression de mes hommages respectueux et affectueux.

Félix Gaillard

lettre adressée à Jeanne de Labarre par Félix Gaillard, 1967

• Une vie modeste

Jeunes mariés, Etienne et Jeanne résident à Puyfrançais où leurs parents leur laissent une partie du logis – juste au-dessus du billard⁴⁰³ – tout en partageant une vie commune intergénérationnelle.

⁴⁰² Félix Gaillard, 1919-1970, résistant, européen, député de la Charente, ministre, Président du Conseil 1957-1958.

⁴⁰³ souvenir d'Anne Callon et d'Alain de Labarre, ses enfants.

Leurs enfants ont encore le souvenir de parties de tennis, de pétanque ou de croquet dans le parc arboré – parties que gagnait souvent leur grand-mère Clotilde, même si certains la soupçonnaient de tricher⁴⁰⁴. En 1935, Ils s'installent à Angoulême pour faciliter les études de leurs enfants.

Pendant la guerre 39-40, il arrive à Etienne et Jeanne de Labarre d'accueillir des réfugiés à Angoulême, alors que le château de La Barre, occupé par un métayer et dans un état indigent, ne peut pas être mis à disposition. Ils s'y installent toutefois pendant de nombreux mois, hiver comme été. En 1945, alors qu'une de ses sœurs a gagné au loto, leur fils aîné Jacques leur écrit à en avril 1944 « [...] pourquoi ne pas consacrer cette somme à La Barre ? qu'en pense mes frères et sœurs ? [...] » et le 29 janvier 1945 « [...] j'espère que vous n'aurez pas trop froid à La Barre ».

Etienne et Jeanne vivent modestement mais toujours le cœur sur la main et prêts à accueillir leur nombreux petits-enfants à Angoulême ou à La Barre. La générosité d'Etienne va même jusqu'à contraindre le train de vie de sa famille pour pouvoir donner aux plus pauvres⁴⁰⁵.

Ils aiment aller à La Barre malgré l'inconfort du logis. Des relations respectueuses et cordiales se tissent avec les fermiers qui résident dans le corps du logis – seule la tour et deux pièces étant réservées au propriétaire du lieu. Etienne s'essaye à produire de l'eau en bouteille, mais surtout entreprend de restaurer le château malgré ses faibles moyens.

• Zoom sur deux des enfants d'Etienne et Jeanne de Labarre : Jacques et Alain

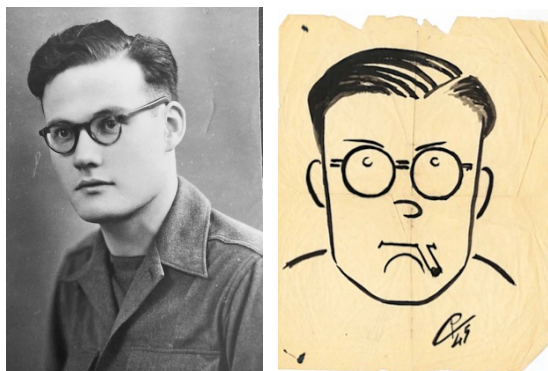
Etienne et Jeanne de Labarre ont six enfants, dont marguerite (1931-1940) qui meurt à 9 ans d'une encéphalite fulgurante.

Jacques de Labarre, l'aîné de la fratrie, est né à Puyfrançais le 24 mai 1923. Sa naissance est difficile et en résulte des lésions neurologiques de son bras droit générant une amyotrophie handicapante.

⁴⁰⁴ Souvenir d'Alain de Labarre et Anne Callon, ses petits-enfants.

⁴⁰⁵ Anecdote racontée par Anne Callon.

Après des études au collège Saint-Paul d'Angoulême, il intègre l'Essec (École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales) dont il sort diplômé en 1945, tout en suivant des études de droit.



Jacques de Labarre, 1944 et sa caricature, 1945

Le 27 septembre 1947, à Angoulême, il épouse Marie-Thérèse Decressac (1925 - 2020),⁴⁰⁶ fille d'un médecin d'Angoulême. Ils ont cinq enfants. Ils résident à Paris, Chaville, Strasbourg, la Celle-Saint-Cloud et Angoulême.

Après un début de carrière aux *Acieries du Nord*, il rejoint le *Fédération des papiers cartons et cellulose* à Strasbourg puis le *groupe Rey* (devenu *Aussedat-Rey*) où il organise l'approvisionnement en bois et sa transformation dans les usines du groupe. Il développe des échanges avec la Scandinavie tout en privilégiant un approvisionnement local proche des usines du groupe. En 1960, il devient le bras droit du Président du groupe, Jacques Calloud, avec qui il noue une relation d'amitié.



Jacques de Labarre, vers 1960

Jacques de Labarre décède le 4 mars 1963 dans un accident de voiture alors qu'il allait inaugurer une machine ultra moderne pour l'époque dans l'usine papetière de Saillat (Dordogne).

En 1969, de retour à Angoulême, Marie-Thérèse de Labarre – surnommée Trèzette ou Maya –, est professeur d'histoire-géographie et, à l'âge de 80 ans, obtient un doctorat d'État en histoire de la littérature (*Théorie des pratiques de pouvoir dans l'œuvre de François de Salles : l'administrateur épiscopal, université de Limoges*).



Trèzette de Labarre, 2005

Alain de Labarre, quant à lui, est né le 20 novembre 1924, lui aussi au domaine de Puyfrançais.

Après deux ans de maquis et d'engagement militaire, il envisage une carrière militaire en tentant Saint-Cyr, s'aperçoit qu'il n'a pas de vocation militaire, puis est admis à l'école spéciale des Travaux Publics en 1946. Il rejoint la SADE (Société d'Adduction Des Eaux) et y fait toute sa carrière. Il en est un des dirigeants. Alain développe notamment les activités africaines de son groupe.



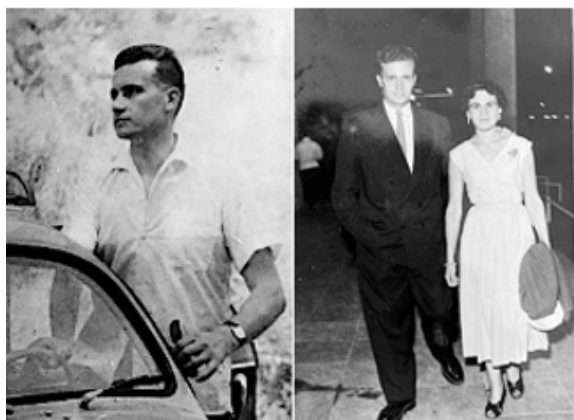
Alain de Labarre, 2018

⁴⁰⁶ Marie-Thérèse : 9 nov.1925 Angoulême - 5 juillet 2020, Bordeaux).

Le 8 août 1947, il épouse Jeanne-Marie Decressac (1928-2008)⁴⁰⁷ aux Grands Chézeaux (87) surnommée Jeannie et sœur de Marie-Thérèse. Deux sœurs épousant deux frères ! Ils ont 7 filles. Ils habitent successivement à Aix-en-Provence, Rennes, Arras, Rouen, Versailles.



deux sœurs Decressac épousent deux frères Labarre, vers 1965



Alain (1950) et Jeannie de Labarre, (1954)

Alain décède Le 28 septembre 2019 à l'âge de 95 ans. C'est grâce à cet oncle et en sa mémoire que j'ai entrepris la rédaction de ce recueil.

Les deux jeunes couples passent de nombreuses vacances à Saint-Cast (Côtes d'Armor), à Royan (Charente Maritime – où ils restaurent chacun des maisons-fermes qui deviennent leurs résidences secondaires à Charosson, toujours propriétés de leurs descendances) et dans une propriété de la famille Decressac aux Grands-Chézeaux (Haute-Vienne). Jacques, y plante des

marronniers en vue d'organiser une production de marrons glacés avec certains habitants.



Alain, Jeannie (1950), Jacques, Vincent, Marie-Thérèse Christine (1961) de Labarre

Deux jeunes « étudiants » pendant la Guerre 39-45.⁴⁰⁸

Des lettres écrites entre 1939 et 1946 par Jacques de Labarre à ses proches donnent un aperçu des engagements des deux frères pendant la guerre 39-45.

En 1943, Alain de Labarre rejoint la résistance à l'âge de 18 ans, puis les Forces Françaises de l'Intérieur, et combat jusqu'en 1945.

Dès 1943, Alain de Labarre se rend en zone libre à vélo depuis Angoulême pour participer modestement à des actions de résistance. Il s'emploie aussi à éviter d'être envoyé en Allemagne pour le STO.⁴⁰⁹

C'est lors de la célébration du mariage d'une de ses petites nièces au château de Vertillac qu'Alain de Labarre raconte avec émotion une anecdote – alors enfouie dans des souvenirs de plus de soixante ans : « Avec mon frère Jacques, nous avons traversé la ligne de démarcation au droit du château de Vertillac, propriété d'amis de nos parents et dans lequel nous avons fait halte avant de franchir la ligne de démarcation [...] Plus que de faire de petites missions pour la résistance, nous allions en zone libre pour être bien nourris chez notre grand-mère de Beaucé au Château de Vallay. Et puis la fille du propriétaire du château de Vertillac était très

⁴⁰⁷ Jeanne Marie : 29 octobre 1928 Angoulême - 25 août 2008, Royan).

⁴⁰⁸ Certains éléments sont repris du recueil familial *Ceux d'après* (Bernard Decressac), avec transcription d'interviews d'anciens de la Famille Decressac ayant vécu ces périodes.

⁴⁰⁹ STO : Service du Travail Obligatoire est durant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie, la réquisition et le transfert vers l'Allemagne de centaines de milliers de travailleurs français contre leur gré, afin de participer à l'effort de guerre allemand.

accueillante et courageuse : elle nous accompagnait pour nous aider à traverser la rivière et pour faire le guet ».

150 km à vélo ! Pour traverser une rivière !

Début 1944, Alain de Labarre combat activement dans le maquis du Périgord sous le commandement de Gallot-Lavallée. Il est affecté à la brigade R.A.C (pour Rodolphe Charles Cézard, chef du maquis).

Il participe à la libération de Périgueux (19 août 1944), d'Angoulême (1er septembre 1944) et de Saintes (4 septembre 1944). Intégré aux Forces Françaises de l'Ouest sous le commandement du Général Edgard de Larminat, Alain participe alors au long siège de la Poche de Royan, Il mène des opérations notamment dans le secteur de Saujon et de Mornac-sur-Seudre.



plan du siège de la poche de Royan, 1944-1945
(c-royan.com)

Le 2 déc. 1944, son frère Jacques écrit à sa mère « [...] je viens de voir un officier américain qui m'a donné beaucoup de détails sur l'occupation en Allemagne et principalement à Aix-La-Chapelle. Ils doivent faire attention car les gens leur tirent dans le dos. J'ai rencontré dans le train par hasard un officier : il était dans un compagnie à côté de celle d'Alain. Il m'a dit qu'il avait souvent entendu parler de l'aspirant « malabar ». J'arriverai peut-être en voiture car je connais un FFI du régiment Z qui doit aller à Ste Foy ».

Jacques de Labarre arrive à Paris en 1942, à 19 ans. Il est étudiant. Quelques extraits de ses lettres permettent d'apprécier la posture d'une jeunesse alors bien éloignée de l'esprit de résistance.

En 1942, il écrit ainsi à mère : « Ce matin vers 11h un camarade arrive au cours en disant que le maréchal est à Notre-Dame et qu'il paraîtra sur la terrasse de l'hôtel de ville. Je m'y rends. Malgré ma grande taille, je me faufile et j'ai pu le voir tout à mon aise. J'ai été pris plusieurs fois par les cinéastes. Je crois bien que je paraîtrai au cinéma. Ne manquez les échos. J'étais assez proche de lui et, quand il est sorti, j'ai vu Henriot, Bridoux et de loin Laval... J'ai pu aller me voir avec Barruel au cinéma. On me voit tellement bien que tous les gens d'Angoulême vont me reconnaître ! »,

Et quelques mois plus tard, il écrit à sa grand-mère « comment va Xavier (son frère) ? c'est quelqu'un d'important maintenant puisque son collègue l'envoie à des réunions à Périgueux. il pense un peu trop aux autres et s'oublie ou plutôt oublie un peu son travail. Enfin s'il devient jésuite ... ! ».

Voilà un jeune encore insouciant, catholique et qui manie un humour avec un brin d'ironie. Ainsi, fidèle au conservatisme catholique et à l'anticommunisme de sa famille, Jacques reste encore, comme la majorité des français, légitimiste par rapport à Pétain. La mise en place du STO en février 1943 change sans doute la donne.

En 1943, il s'engage alors – plus modestement que son frère – dans la résistance : il privilégie, semble-t-il, ses études tout en manifestant son désir de combattre. Peut-être est-ce lié à son handicap.

A partir de 1943, lors de ses séjours en Dordogne, au château de Valay chez ses grands-parents, Jacques accomplit des missions de renseignements pour le FTP⁴¹⁰.

Au printemps 1944, Jacques, toujours étudiant à Paris s'engage dans des missions de secours bénévoles lors de bombardements parisiens.

En avril, Jacques écrit à sa mère « [...] Je suis allé voir les désastres du bombardement près du Sacré-Cœur. On était encore en train de déblayer. Le Sacré-Cœur a échappé par miracle. J'ai vu une maison où, paraît-il, il y avait encore des gens. Quant à la rue du chevalier de La Barre, elle en a pris un sale coup. Je suis allé rejoindre une équipe de secouristes [...] ». ou encore à son père « [...] il paraît que ce fut le plus formidable bombardement qui ait eu lieu sur Paris. Je vous avoue que nous avons eu chaud. Nous avons une DCA, bref toutes les attractions possibles et imaginables.

⁴¹⁰ FTP : Francs-Tireurs Partisans, maquis d'obéissance communiste.

Je vais aller déblayer dans les 18^e et le 19^e arrondissements. Nous sommes coupés du nord, et il n'y a plus que la gare de Lyon qui marche. On parle beaucoup du débarquement, espérons qu'il puisse avoir lieu, je verrai alors ce qu'il y a lieu de faire ».

Voici une anecdote *chanceuse*. En juin 1944, il est chargé par les FTP de contacter un réseau de Résistance à Montauban. Il part à bicyclette. Pris en charge par un camion transportant des abricots, il est arrêté quelques km plus loin par un barrage allemand. Sueurs froides, dans les sacoches de son vélo se trouvent des papiers compromettants et des renseignements sur le maquis. Fouille des hommes, fouille du camion, les sacoches sont oubliées ! Il apprend plus tard que les allemands qui l'ont arrêté arrivaient de Tulle où ils avaient exécuté 99 otages et se dirigeaient vers Oradour-sur-Glane. C'était la tristement célèbre division *das Reich*.

De retour à Paris, Jacques de Labarre cherche à rejoindre la division Leclerc, comme l'indique une lettre à sa mère : « [...] *serait-il possible de voir l'oncle Magnan et savoir s'il est possible de me prendre. Je voudrais avoir la faculté au bout de quelques temps de coudre un petit galon sur ma manche ! Jacques de Gastines (un camarade de l'Essec) s'est engagé dans la division Leclerc et je serai heureux de la rejoindre ».*

Le 15 janvier 1945, il écrit à son père :

« [...] *Le père Donjon a reçu une lettre du ministre pour lui présenter une liste avec adresse des élèves de la Classe 43 et je voudrais bien être pris. J'ai appris la mort d'un de mes camarades, le 5^{ème}. Les parisiens sont affolés par la réduction du gaz et de l'électricité et la suppression des trains. Difficile de se chauffer sauf dans le métro où beaucoup passe l'après-midi. Il fait 4° dans le bureau d'oncle Elie. Reçu un paquet pour tante A. Dans quelques jours, bien que cela ne soit pas très juridiques, je m'en attribuerai la propriété. Dans un an et un jour, ces denrées ne seraient pas de grande utilité pour tante A. J'ai assisté à une conférence de d'Ormesson sur le problème européen : le monde sera partagé entre deux mondes, Amérique et Russie, et le rôle de la France se bornera à maintenir l'accord entre les deux puissances. Un agent de liaison en quelque sorte [...] J'ai dîné avec lui et le cardinal. il aime manger et son accent est tordant ».*

⁴¹¹ Général Pierre Koenig (1898-1970), maréchal de France, commandant des FFI, gouverneur militaire de Paris 1944-1945. En Avril 1945, Il est chargé

Début 1945, Jacques est intégré aux FFI (Forces françaises de l'intérieur) et devient secrétaire du Général Koenig. ⁴¹¹

Il écrit à sa grand-mère le 25 mars 1945 :

« [...] *Me voilà secrétaire du général Koenig. Je ne sais pourquoi on m'a choisi. Je vais essayer de me montrer digne de cette mission de confiance. Il me passe entre les mains toutes les décisions du ministre du général de Gaulle avec la mention très confidentiel. En toute simplicité, je me crois devenu un homme important. Je considère l'Hôtel des Invalides comme mon domaine, je visite tout, je me promène partout. En un mot je suis chez moi. Peut-être sera ce ma demeure plus tard ... ; à moins que cela ne soit le panthéon ! J'ai pu assister à la remise du cordon de grande croix à Montgomery. Au milieu de tous ces généraux, je crois, bien que 2^{ème} classe, que je ne déparais pas trop, enfin je ne m'en suis pas aperçu », et quelques jours plus tard à ses parents « [...] *me voilà un peu planqué, mais je vais essayer de rejoindre les armées pour l'Allemagne ».* ⁴¹²*

Jacques et Alain, résidant dans l'appartement vide de leurs grands-Parents Beucé cité Vanneau à Paris, hébergent des réfugiés – quelquefois des religieuses envoyées par leurs grands-parents.

Jacques écrit ainsi, avec un humour presque irrévérencieux, à sa *Bonne-Maman* (Yvonne de Beucé) :

« [...] *Mon entrée au couvent s'est bien passée ! Couvent pas bien terrible, puisque ses règles ne changent rien à nos manières de vivre. Je crois que mon petit stage chez les bénédictines durera 15 jours. Je vis donc en compagnie de trois bonnes religieuses. Je dis bien je vis ... Les queues étant très à la mode, je ne vous étonnerai pas en vous disant que j'ai fait la queue pour le cabinet de toilette. J'assiste tous les matins à une séance des plus amusantes : la rencontre dans le corridor de ces braves religieuses en tenue plutôt légère, rougissant à mon passage et se faufilant précipitamment dans l'ombre d'une porte. Ce sera pour moi un souvenir ineffable ... et je crois pour elles aussi. Elles occupent les trois plus belles chambres de l'appartement ».*

Le « trio de cousins » : Alain, Michel et Roger de Labarre

Alain (1924-2019, fils d'Etienne) et Michel (1927-2014, fils de Robert) de Labarre sont

d'arrêter le maréchal Pétain et de le transférer au fort de Montrouge.

⁴¹² Lettre de Jacques de Labarre à sa grand-mère Beucé, 1943 et à ses parents 1944.

cousins. Ils ont en commun des souvenirs d'enfance à Puyfrançais. Ce sont deux *compères*.

Roger de Labarre (1928-2022, fils aîné de Guy de Labarre) invente et revendique avec humour le concept de « branche aînée » des Labarre et rejoint ses deux cousins dans leur pastorale pour consacrer un esprit de famille élargie.

A eux trois, ils s'évertuent – et réussissent – à créer « l'esprit et le modèle Labarre », en cultivant la mémoire d'une famille. Ils s'imposent comme chefs de clan, l'un avec autorité, bienveillance et ironie, l'autre avec panache, humour et savoir universel et le dernier avec générosité, empathie, sagesse et modestie comme se le doit tout « aîné ».

Bien évidemment, ils en profitent pour inventer les mythes et légendes d'une famille charentaise, mais aussi pour l'incarner en rassembleurs et avec prodigalité. En 1992, Alain organise une *cousinade historique* au château de La Barre qui rassemble plus de 250 descendants de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde (cf. *l'épilogue chapitre 13*). Seul sportif et benjamin du trio, passionné de voile, Roger organise à sa suite une annuelle « *Labarre golf cup* » prétexte pour entretenir la culture d'un clan *Labarre* reconstitué.

Ils font références. Attentifs à leur descendance et à leur famille élargie – et soutenus avec clairvoyance et vigilance par leurs épouses, Jeannie, Zabeth et Brigitte – ils personnifient, toutes les belles facettes de ce qu'est – et devrait continuer à être – un *authentique* (ou une) *Labarre* !



Elisabeth et Roger de Labarre, 2018



Michel de Labarre, vers 1995



Alain de Labarre (en « chef de Clan »), 2018

Qu'ils soient remerciés pour ce qu'ils ont accompli et pour avoir révélé et ressuscité les traces de ceux qui les ont précédés. En 1978, lors d'une réunion de famille pour fêter l'anniversaire de son père Guy, Roger de Labarre dit à ses petits-enfants et neveux alors que ces derniers qualifient de « très vieux » leur grand-père Apère : « [...] *Un grand-père, c'est sans doute un homme d'un autre temps. Pensez plutôt que c'est un peu de vous-mêmes venant d'un passé qui vous paraît lointain, tout comme vous êtes un peu de lui-même*

projetés dans un avenir qui lui paraît incertain». ⁴¹³
Belle manière de rendre hommage aux anciens.

Et nous pourrions compléter la devise inventée par Michel de Labarre : « Continuons ... dans leurs traces ». En espérant que le relais soit pris par ... une représentante de la famille.



Jeannie et Trèzette de Labarre (nées Decressac), 2006

Souvenirs d'enfance

Le rédacteur de ce recueil ne peut éviter une parenthèse personnelle. Les cousins de ma génération ont passé des vacances estivales au château de La Barre entre 1960 et 1980. Une foule de souvenirs est attachée à ces escapades charentaises.

C'est par exemple la découverte d'une vie agricole aujourd'hui définitivement révolue et dont certains pourraient être nostalgiques. C'était encore le temps d'une certaine autarcie sur le domaine : la traite des vaches à la main, le cochon ou le veau que l'on saignait dans la cour, les corridas incertaines pour rentrer les cochons dans la porcherie (le pigeonnier !), ou ces bouses de vache dont nous savions qu'elles nous porteraient chance si nous y marchions involontairement ... du pied gauche.

Ce sont aussi ces échappées équestres sur une *gigantesque* jument grise, en retraite et nommée Marguerite : nous montions à cru avec mon frère, une cousine ou une fille de monsieur Rocton, le métayer. En découvrant les *dowes* d'Andone, nous nous prenions pour Ivanhoé et Jeanne d'arc.



Marguerite, vers 1965 (cliché Mme Rocton)

C'est encore la découverte du bricolage avec mon grand-père, Etienne de Labarre : ma petite taille d'enfant me permettant de m'engouffrer dans un grenier situé au-dessus de la Chambre de justice de la tour, il m'apprit à planter des clous (j'avais 6 ans). Quelle déception quand, en 2020 j'ai découvert que *mon* plancher avait disparu !

Ce sont moult mariages – dont celui d'oncle Robert et tante Babeth, Antoinette et Denis et autres cousines et sœur – chasses au trésor, camps scouts à Andone, et autres jeux que nous osions faire du haut de la tour et que la décence ne permet pas de raconter.

Ce sont les montées-descentes dans l'escalier à vis de la tour pour compter les marches – et sans doute ainsi apprendre ses tables de calcul – et se disputer car nous n'étions jamais d'accord sur leur nombre.

Ce sont ces méchantes orties qu'il fallait arracher, ces allées en petits cailloux qu'on nous sommait de sarcler avec une binette hors d'usage, et ces cages à lapins qu'il fallait nettoyer au risque de se faire mordre.

Ce sont les moissons, la paille qui, par miracle, se transformait en botte carrée, les grains de blés dont nous faisons des chewing-gums, les bleuets, coquelicots et autres aubépines dont nous faisons des bouquets pour notre grand-mère.

C'est le vin *de curé* que nous allions tirer dans la cave, mais pas que ... C'est la source d'Andone où nous n'avions pas le droit d'aller.

Ce sont des *chasses au trésor* organisées par notre grand-mère, Jeanne de Labarre : sa

⁴¹³ Discours pour l'anniversaire de Guy de Labarre en 1978.

chevalière, transformée en pendule magique, était censée révéler un trésor dans les cavités de la tour. Mais jamais ni perle ni écus.

Ce sont les *îles-flottantes* – souvent cuisinées par sa fidèle Maria – et les citronnades de notre grand-mère, dégustées dans le jardin sous le poirier dont les fruits nous désaltéraient avec délice – surtout quand nous transgressions l'ordre qui nous était donné de ne jamais grimper dans l'arbre. Ce sont les *pêches de vigne* aux formes si étranges dans la petite vigne du grand-père.

C'est la dernière barrique d'eau-de-vie du château dont la *part des anges* était une énigme. C'est un four à pain, perdu dans le jardin et qui se transformait en boulangerie fictive où nous achetions des bonbons fictifs.

Ce sont ces parties de pétanques que notre grand-père ne gagnait jamais, en modeste et bienveillant maître du jeu qu'il était. Ce sont ces *échappées bleues* qui nous amenaient à Montignac : *le fleuve Charente était notre piscine*.

C'était bien sûr ce grand-père plein d'humour, prêt à toute facéties avec ses petits-enfants, adepte de bons mots qu'il puisait quelquefois dans *l'almanach Vermot*⁴¹⁴ et que nous ne comprenions pas toujours. Avec le recul, il rivalisait avec les bons mots de Pierre Dac⁴¹⁵. Il avait quelquefois des élans de magicien ou de farceur.

C'était cette grand-mère, à la fois pleine d'abnégation, de courage et de sérénité, qui faisait régner une harmonie bienheureuse au logis. Elle savait séduire ses petits-enfants avec quelques gourmandises et organiser des soirées à faire des puzzles ou à jouer au bridge. Avec *sa 2CV*, elle avait quelquefois l'air d'une *comtesse dans son carrosse*, surtout quand elle emmenait ses *pages et jeunes damoiselles* avec elle pour prendre un thé chez ses amies. Une occasion pour elle de nous laisser faire là – plutôt qu'au château – des bêtises avec les *pages* de ses amies et finalement d'éviter de nous gronder.

C'est ce conte répétitif, *le chaperon rouge*, que nous racontait notre grand-mère le soir en nous

accueillant sur son lit – *conte-prétexte* pour, en fait, nous raconter les bêtises que faisaient nos pères ou mères quand ils étaient petits. Sans s'en douter, elle nous donnait des armes pour se rebeller contre les injonctions éducatives parentales.

C'est la bonbonnière en faïence Rouillet-Renoleau⁴¹⁶, remplie de délices charentais par le grand-père et qu'il perchait haut sur une étagère du salon marocain. Celui (ou celle) qui, un jour de gourmandise irréprouvable, la brisa fut vite pardonné.

Ce sont ces armées de *gendarmes* aux blasons *rouge et noir* dessinés sur leur dos qui peuplaient l'allée de tilleuls et que nous observions des heures pour en repérer un que nous pourrions déclarer *chef des armées*.

Ce sont ces malles de costumes et autres nippes d'un temps passé – remises dans un grenier plein d'araignées – robes de gala, redingotes ou chapeaux haut-de-forme dont nous nous travestissions pour nous transformer en Cendrillon ou en comte de Monte-Cristo.

C'est le tabac à rouler *Bergerac* du grand-père et les balades champêtres au cours desquelles nous allions écouter les trains qui passaient au loin.

C'est le boucher de Montignac, chez qui nos grands-parents avaient leurs habitudes – y compris pour approvisionner leur résidence d'Angoulême – et le souvenir d'un savoureux jambon cru et de pâtés artisanaux.

Ce sont ces offices religieux du dimanche dans l'impressionnante abbaye de Saint-Amant-de-Boixe – celle dont on nous disait que le chœur était incliné sur la gauche comme le christ en croix –, offices qui systématiquement se concluaient par une visite à un centre d'accueil social accolé à l'église et dirigé par un ami des grands-parents.

Ce sont des tableaux, grands comme dans un musée, qui étaient accrochés dans le salon : ils étaient presque effrayants. Nous apprîmes plus tard qu'il s'agissait de copies du *Radeau de la Méduse de Géricault* et du *Massacre de Scio d'Eugène*

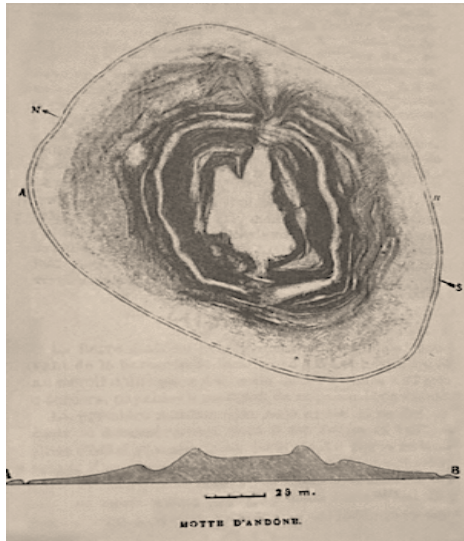
⁴¹⁴ L'Almanach Vermot est une publication annuelle éditée depuis 1886. Il contient notamment des blagues et calembours et caricatures.

⁴¹⁵ Pierre Dac (1893-1975), humoriste, créateur du journal *l'os à moelle* en 1930, inventeur du schmilblick. Souvent en duo avec Francis Blanche

(1921-1974), figure emblématique de la scène et du cinéma français des années 1950 et 1960.

⁴¹⁶ Rouillet-Renoleau : faïenciers angoumoisins depuis 1750, connus pour leurs spectaculaires faïences naturalistes inspirées de Bernard Palissy.

Delacroix. Au passage, on nous parlait de cet ancêtre qui les avait copiés, et qui n'était autre que le peintre Léo Duboys de Labarre – ce Léo que notre propre grand-père avait connu, celui par qui le château était dans la famille.



*les douves et la motte d'Andone (A-F Lièvre, 1884)
où nous chevauchions et faisons des fouilles*

Ce sont ces fouilles de la motte d'Andone, pour lesquelles nous jouions les transporteurs

de terre et apprenions à manier truelle, balayette et pinceaux. Mais ces derniers n'étaient pas ceux de l'ancêtre peintre ! Des cousines passaient leurs journées avec la famille du professeur Debord et des étudiants. L'ambiance était joyeuse. De vrais trésors étaient mis à jour : des morceaux de poteries, des pièces d'or, des restes d'armures et d'éperons, et des pièces de jeux moyenâgeux. L'année suivante, André Debord (l'archéologue historien) montrait, en artiste pédagogue, les photos des poteries reconstituées. Il y avait aussi des dents et des os, qu'une des cousines passionnée, rapporta chez elle. Cela fit d'elle la star de son collège et du cours de sciences de la vie et de la terre.

Enfin, alors élève-ingénieur agronome (j'avais 20 ans), c'est ce rêve utopique de m'installer à La Barre et de créer, en mémoire de mon père, une exploitation hélicicole (élevage d'escargots) dont le nom aurait été « Delabarre père & fils ». Une histoire de cagouilles charentaises en quelque sorte.

ÉPILOGUE(S)

Premier acte :

En 1992, Alain de Labarre entreprend, avec maestria, de réunir la descendance élargie de ses ancêtres au domaine pour y fêter les 500 ans de La Barre. C'est l'occasion pour lui de présenter un recueil *d'histoires de familles*, s'appuyant sur un admirable travail généalogique et paléographique de quatre familles clés de l'histoire des Duboys de Labarre.

Un article du 17 juillet 1992 de la *Charente Libre* titre « La dynastie retrouvée. [...] Sur la commune de Villejoubert, à deux pas du site archéologique d'Andone, 250 descendants de la lignée Labarre se sont retrouvés dans le château de leur ancêtre [...] ». Il poursuit : « [...] Au milieu des fleurs de tournesol, La Barre pointe avec ses trois tourelles. Château de la fin du XV^e, qui a traversé les âges, tout juste remanié au cours des siècles. Un pigeonnier octogonal unique en Angoumois veille à l'entrée de la cour d'honneur où règne une animation inaccoutumée [...] »



« [...] Le passé ressurgit d'un mètre cube d'archives miraculeusement conservées [...] Deux années de travail laborieux pour déchiffrer une infime partie de l'histoire d'une famille dont le destin reste lié à celui de la nation, à celui de l'art ... Une recherche magistrale à l'initiative d'Alain de Labarre transcrite dans un livre intitulé 'Histoire de familles' [...] En remontant les lignées, Alain de Labarre contacte tous ces cousins et organise une messe de famille suivie d'un banquet au château, toujours propriété familiale. 250 personnes sont présentes, certaines découvrant avec émotion des racines, une particule, des cousins. [...] Ambiance chaleureuse. Journée extraordinaire pour Alain de Labarre qui dévoile là au pied du château de son enfance le fruit de ses découvertes, certain que ces archives recèlent bien d'autres trésors. Affaire à suivre ».

Michel de Labarre profita de cette fête pour inventer la devise qui manquait à la famille : « Continuons ! ».

Deuxième Acte :

Les nouveaux propriétaires successifs – en 1994, Vladimir Ashkenazi, puis, en 2018, Bernard Kuin et Sandra Lourens – engagent des travaux de rénovation impressionnants. Le logis retrouve une nouvelle jeunesse et une allure moyenâgeuse. Il se transforme occasionnellement en domaine d'accueil artistique et touristique. L'avenir du château est serein.

Troisième Acte :

En 2019, la commune d'Anais inaugure la restauration d'un tableau classé à l'Inventaire du patrimoine historique national que Léo Duboys de Labarre avait peint et donné à l'église d'Anais en 1860. Un hommage posthume à l'un des propriétaires du domaine de La Barre !



La *Charente Libre* titre le 19 juillet 2019 « [...] Le tableau de Léo de Labarre retrouve l'église » et précise : « En ce jour de fête du patrimoine, le tableau de la Vierge, qui avait été offert à la paroisse par le peintre Léo de Labarre a retrouvé une place de choix dans le chœur de l'église d'Anais. Léo de Labarre, originaire de Puyfrançais, avait fréquenté Eugène Delacroix et s'était inspiré des peintures italiennes et espagnoles. [...] L'œuvre avait souffert des outrages du temps et il y a cinq ans. L'Association Anais et son patrimoine a lancé un projet de restauration. [...] Une des descendantes de Léo de Labarre a coupé le traditionnel ruban tricolore [...] ».

Arbre photographique des descendants de Jean Hélié et Marie Thérèse DUBOYS de LA BERNARDE, ayant donné une postérité



ND

Jean Hélié et Marie Thérèse DUBOYS de LA BERNARDE



Louis Robert et Mimi DUBOYS de LABARRE



Léo et Laure de LABARRE



Adrien et Charlotte de Montleau



Gabrielle et Pierre d'HAUTEVILLE

ND
ND
Louise et Henri ROUX de REILHAC



Lucie et Eugène de FURSAC

ND
Adrien et Marthe ROUX de REILHAC



Albéric et Aline de MONTLEAU



Henri et Isabelle de MONTLEAU

ND
ND
Guy et Elisabeth de Montleau
ND
ND
Maxence et Thérèse de MONTLEAU
ND
ND
René et Mathilde de MONTLEAU



Roger et Suzanne de LABARRE



Gaston et Marie du PUCH

ND
ND
Pierre et Marguerite RENOARD



Guy et Simone de LABARR



Léon et Marie DUMUÏS



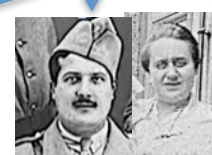
André et Jeanne DUMUÏS



Ludovic et Clotilde de LABARRE



Helene et Yves de ILA GATINAIS



Robert et Yvonne de LABARRE



Etienne et Jeanne de LABARRE



Ludovic et Clotilde de Labarre, 1940 ?



Ludovic, Etienne, Hélène et Jeanne de Labarre et leur enfants, 1937



Clotilde, Etienne, Hélène, le curé d'Anais, Ludovic et Guy de Labarre 1920



Jacques et Alain de Labarre, A de Fursac 1926



Jacques, Alain, Xavier, Anne, 1931



Idem et Manie de la Gatinois, 1929



Idem, 1932



Ludovic et Clotilde de Labarre et leurs petits-enfants, 1926 ?



Alain, Xavier, Anne et Marguerite de Labarre, 1934



Marguerite, Jacques, Anne, 1936



Jacques et Trèzette de Labarre 1947



Les trois fils de la « famille » (Xavier, Alain, Jacques), leurs épouses Marie-Andrée et Jeannie, Etienne et Babeth de Labarre, 1955

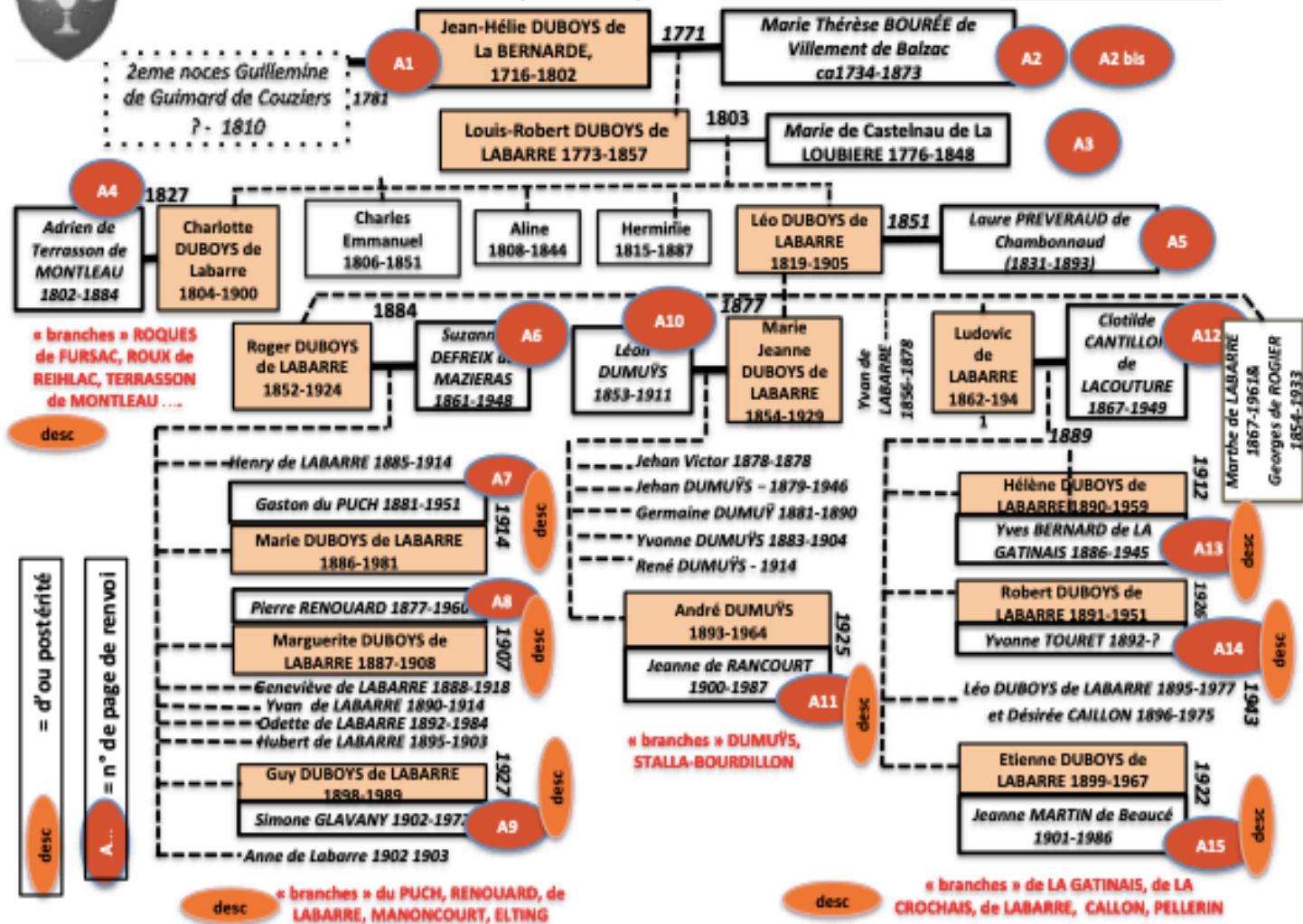
La branche cadette : Ludovic et Clotilde de Labarre et leurs petits-enfants

Arbres généalogiques simplifiés liés à Jean-Hélie Duboys de La Bernarde (1716-1802) et à Thérèse Bourée de Balzac (1734-1773)

Les arbres généalogiques qui suivent ne respectent pas les conventions de la science généalogique. On a globalement privilégié les lignées masculines pour faciliter une lecture schématique. Ils ont été construits à partir des bases de données Roglo, Généanet, Armorial charentais (JM Ouvrard), Histoire de quatre familles (Alain de Labarre), archives familiales, consultation d'actes de naissance et de décès. Nous n'avons pas utilisé la codification SOSA. *Une galerie de portraits figure en début de chaque branche ou sous-branche (quand nous en avons retrouvés).*



descendance de Jean-Hélie DUBOYS de LA BERNARDE (1716-1802) et Marie-Thérèse BOURÉE de BALZAC (1734-1773)
TABLEAU de RENVOI



Liste des noms citées dans le Recueil (personnes, lieux, ...)

A

Abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, 14, 17, 41, 100, 144, 161, 237, 259, 389
Albert, Jean, garde forestier de la maison des gardes (Boixe), 153, 154, 172, 173, 174, 227
Alexandrie (ville), 131
Aliénor (d'Aquitaine), 18
Allemagne, 35, 38, 39, 74, 75, 78, 88, 118, 120, 247, 254, 255, 256, 316, 353
Anais (commune), 3, 9, 14, 23, 39, 40, 42, 47, 68, 69, 73, 105, 113, 114, 157, 173, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 211, 244, 245, 246, 248, 261, 263, 269, 388
Andone (fief), 2, 3, 4, 16, 17, 19, 24, 29, 30, 41, 42, 50, 51, 52, 53, 68, 105, 106, 110, 111, 121, 151, 186, 258, 260, 261, 268, 389
Andone, castrum, 2, 3, 4, 14, 16, 17, 18, 19, 24, 29, 30, 31, 32, 34, 41, 42, 50, 51, 52, 53, 68, 105, 106, 107, 110, 111, 121, 151, 186, 258, 260, 261, 268, 388, 389
Angleterre, 23, 45, 74, 80, 81, 84, 94, 97, 105, 110, 143, 170, 265, 319, 350, 351, 353
Angoulême, (ville), 4, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 22, 23, 29, 30, 32, 33, 34, 38, 39, 41, 42, 66, 67, 68, 69, 71, 73, 74, 92, 106, 108, 110, 112, 119, 120, 130, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 144, 145, 148, 153, 154, 157, 165, 172, 177, 178, 179, 182, 183, 184, 186, 187, 210, 211, 231, 232, 234, 236, 238, 244, 245, 246, 247, 252, 253, 254, 255, 259, 264, 265, 267, 268, 269, 313, 314, 315, 388, 389
Angoumois, 2, 3, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 26, 29, 31, 32, 43, 45, 51, 58, 85, 88, 92, 95, 96, 105, 110, 116, 120, 121, 144, 146, 234, 237, 261, 264, 265, 269, 316, 317, 350, 388
Anicet-Bourgeois, Auguste, 217, 219
Anjou (d'), duc, 20, 67, 96
Arcet (d') et Thenard, chimistes, 164
Arène, Paul, 210, 215, 227, 229
Arvert (presqu'île), 20, 264
Ashkenazy, Vladimir, 2, 41
Asnières (d'), marquis, Bernard, 147
Aubenas, Sylvie, historienne, 182
Aussac, (commune), 42, 141, 146, 150, 237
Autriche, (guerre de succession), 74, 94, 137, 350

B

Babaud de Praisnaux, Jean, 21
Bainville (de), Théodore, poète, dramaturge, 216
Balzac (de), Honoré, 4, 23, 50, 161, 215, 223, 232, 236, 338
Balzac, (château ou fief), 34, 42, 67, 73, 113, 340
Balzac, Guez de, 269
Banville (de), Théodore, poète, dramaturge, 216, 228, 229
Barbey d'Aurivilly, Jules, 229
Barric, Jules, illustrateur, 223
Bataille, Charles, romancier, 210, 214, 215, 228, 233, 242, 338, 339
Baudelaire, Charles, 158, 169, 170, 228
Baudet, Jacques, historien, 16, 20, 21, 264, 388, 389
Baudrillard, Henri, 117, 150, 388
Bayers-La Rochefoucauld (de), marquis, 100, 163
Beauharnais (de), Eugène, Vice-Roi d'Italie, fils adoptif de Napoléon, 138, 148

Bengy de Puyvallée, Charles, élève de Delacroix, 166, 167, 321
Berlioz, Hector, 228
Bernard de La Gatinais, (famille), 246, 263
Biais, Emile, conservateur, archiviste charentais, 172, 174
Bideran de Béraud, (famille), 244
Bompart (de), Anatole, élève de Delacroix, 166, 321
Bon, Marie-Antoinette, épouse de La Molignière, 123, 126, 129, 133
Bonnault, Gustave (de), élève de Delacroix, 166, 321
Bopart de La Jacobière, (famille), 244
Bordeaux, (ville), 22, 69, 84, 92, 123, 138, 139, 140, 145, 245, 269, 350, 388
Bourée de Villement de Balzac, Marie-Thérèse, 14, 29, 33, 34, 35, 73, 269, 355
Bourgeois de Lavergne, (famille), 244
Bourgeois, Luc, historien, archéologue, 16, 17, 155, 388
Bourrée de Villement de Balzac, 14, 29, 33, 148, 269
Bourrée de Villement de Balzac, Marie-Thérèse, 14, 29, 33, 34, 35, 73, 148, 269, 355
Boyer, Charles, 39, 300, 388
Brétigny, (traité), 18
Breuil, Henri, 73, 246
Briot de La Crochais, (famille), 244
Broglié (de), comte Charles-François, 14, 23, 73, 74, 75, 83, 84, 85, 92, 95, 96, 97, 100, 101, 120, 121, 123, 129, 134, 271, 274, 276, 278, 283, 317, 388
Broglié (de), maréchal-duc Victor-Marie, 34, 35, 73, 78, 80, 81, 82, 86, 95, 96, 97, 278
Broglié (de), maréchal-duc, François-Marie, 74
Broglié (de), Victor, duc, prince, 97
Brou de Laurière, (famille), 244, 246
Brunswick (de), duc, 75
Bujeaud, Victor, chroniqueur du protestantisme charentais, 21, 31
Byron, lord, 170

C

Callon, (Anne, famille), 108, 111, 187, 244, 252, 389
Calvin, Jean, 20, 264, 265
Cantillon de Lacouture, Clotilde, 245, 246
Caravage, 171
Carjat, Etienne, caricaturiste journaliste, 210, 215, 216, 223
Carles de Carbonnière, Firmin, élève de Delacroix, 166, 321
Cassel, (siège de), 75, 91, 95, 388
Castellane (de), comtesse, née Rohan-Chabot, Charlotte-Sophie, 148, 150, 154
Castries (de), Gabriel, marquis, 80, 125
Cauterets, (station thermale), 157, 316
Cent ans, guerre de, 15, 17, 18, 19, 41, 45, 51, 52, 53, 106, 142, 264, 349
Championnière, avocat à la cour, 152
Charente, 2, 3, 4, 9, 14, 15, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 29, 30, 35, 38, 40, 42, 43, 44, 45, 48, 50, 51, 56, 65, 68, 87, 88, 92, 100, 105, 106, 107, 109, 112, 114, 116, 121, 126, 127, 130, 131, 133, 136, 137, 138, 139, 141, 143, 147, 148, 151, 153, 154, 157, 161, 171, 172, 173, 179, 182, 183, 184, 186, 210, 212, 232, 233, 234, 236, 237, 238, 242, 243, 244, 245, 246, 248, 251, 252, 254, 259, 261, 264, 265, 316, 317, 349, 388, 389, 390
Charente limousine, 349

Charente, fleuve, 14, 17, 21, 22, 68, 112, 259, 265, 316
 Charente-Libre, journal régional, 261
 Charles VII, 19, 351
 Charles X, 40, 162, 296
 Château de Labarre, 2, 3, 4, 11, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 23, 24, 31, 33, 35, 39, 40, 41, 44, 45, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 58, 60, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 80, 100, 106, 107, 112, 114, 120, 121, 122, 141, 142, 157, 161, 163, 181, 186, 190, 246, 252, 254, 255, 258, 259, 260, 261, 315, 321, 353, 361, 388, 389
 Chateaubriand (de), François-René, 95, 166, 320
 Chatelard ou Chastelar (fief), 4, 9, 29, 31, 32, 34, 42, 67, 105, 113, 114, 116, 269
 Chevreuse de Lafont (de), René ou Mme, née Prévéraud, cousine de Jean-Hélie Duboys, 69, 92, 296, 327
 Choiseul (de), duc, Etienne François, 80, 271, 321
 Clément XIV, pape, 93
 Cochinat dit Bamboula, Victor, secrétaire d'Alexandre Dumas, journaliste, 209, 229, 230
 Cognac, (ville ou eau-de-vie), 2, 21, 22, 23, 106, 119, 120, 265, 316
 Colbert, Jean-Baptiste, 21, 29, 142, 143, 144, 146, 352
 Coligny (de), amiral, 20
 Comédie Française, 158, 217, 240
 Corse, (île), 74, 85, 86
 Courbet, Gustave, 168, 169, 353
 Courcival (de), Henri, élève de Delacroix, 166, 167, 320, 321
 Cros, Charles, 228
 Crouzat, Jean, 142

D

Dante, 158, 166, 170, 320, 354
 Dargenty, G, Journaliste, critique d'art, sculpteur, 170, 388
 Daudet, Alphonse, 210, 213, 214, 216, 227, 228, 229, 233, 240, 242, 388
 Daumier, Honoré, 220
 David, Jacques-Louis, 150, 162, 171, 321, 353, 354
 Debord, André, médiéviste, archéologue, 16, 17, 18, 19, 24, 51, 52, 155, 260, 388
 Decressac, 258
 Delacroix, Eugène, 1, 2, 3, 4, 11, 14, 23, 37, 40, 53, 69, 95, 100, 133, 138, 141, 150, 152, 153, 154, 156, 157, 158, 159, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 191, 193, 210, 211, 246, 260, 261, 320, 321, 353, 354, 388, 389
 Delacroix, Victoire, mère d'E. Delacroix, 150, 152
 Delanoë ou de Lanoë, Frédéric, peintre, 161, 162, 163, 165, 169
 Delisle, madame, 39
 Dervau, Alfred, poète, 215
 Douart, Christel, universitaire, 52
 du Boys, Jean, 11, 44, 154, 183, 184, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 219, 220, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 337, 339
 Duboys de Belleplaine, François, 44, 277, 278, 327, 328
 Duboys de Godefroy, (famille), 41, 44, 127, 148, 211, 235, 326, 328
 Duboys de La Bernarde, Samuel, 44
 Duboys de La Bernarde, Jean-Hélie, 2, 3, 4, 11, 14, 20, 21, 22, 27, 31, 34, 35, 36, 37, 38, 41, 42, 44, 45, 46, 63, 64, 67, 69, 72, 73, 74, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 100, 101, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 123, 125, 127, 129, 136, 137, 142, 143, 144, 147, 148, 151, 152, 154, 211, 235, 238, 244, 268, 269, 270,

274, 279, 284, 285, 303, 304, 313, 314, 315, 325, 355, 390
 Duboys de La Broue, François, 44
 Duboys de La Brune, François, 11, 16, 44, 67, 69, 80, 81, 91, 96, 97, 98, 100, 101, 107, 110, 117, 118, 120, 123, 127, 136, 147, 148, 151, 180, 276, 277, 282, 284, 321, 324, 325, 327, 328
 Duboys de La Molignière, François, 11, 44, 84, 85, 97, 100, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 133, 134, 283, 284, 388
 Duboys de La Plaine, 44
 Duboys de Labarre, 182
 Duboys de Labarre, Alain, 3, 24, 45, 73, 159, 252, 253, 254, 255, 261, 263, 355, 389
 Duboys de Labarre, Etienne, 4, 11, 14, 16, 17, 24, 27, 40, 42, 47, 51, 58, 64, 68, 114, 121, 152, 245, 246, 247, 248, 249, 251, 252, 258, 331
 Duboys de Labarre, Guy, 248, 257, 258
 Duboys de Labarre, Herminie, 40, 111, 157, 189, 244
 Duboys de Labarre, Jacques, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 263, 389
 Duboys de Labarre, Léo, 1, 2, 3, 4, 11, 14, 20, 24, 27, 37, 40, 46, 47, 64, 69, 88, 95, 105, 114, 115, 137, 147, 152, 153, 154, 156, 157, 158, 159, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 174, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 192, 196, 197, 211, 236, 244, 245, 246, 247, 248, 260, 261, 316, 318, 319, 320, 321, 354, 361, 390
 Duboys de Labarre, Louis-Robert, 2, 3, 4, 11, 14, 21, 23, 27, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 46, 47, 64, 67, 68, 69, 73, 74, 88, 89, 95, 100, 105, 108, 110, 112, 113, 114, 115, 120, 137, 152, 153, 154, 157, 161, 162, 163, 174, 180, 189, 235, 244, 269, 270, 287, 296, 313, 315
 Duboys de Labarre, Ludovic, 3, 14, 24, 27, 40, 47, 64, 69, 108, 111, 114, 120, 122, 157, 171, 180, 186, 244, 245, 263, 316, 361
 Duboys de Labarre, Michel, 3, 4, 11, 33, 140, 187, 245, 257, 258, 261, 352
 Duboys de Labarre, Roger, 2, 256, 257, 361
 Duboys du Vignaud, Amédée, 137, 210, 211, 212, 217
 Duboys-Labernarde, Pierre, 23, 35, 36, 37, 38, 39, 45, 96, 100, 108, 114, 130, 131, 136, 137, 138, 139, 140, 148, 152, 153, 154, 173, 210, 284, 302, 303, 314, 317
 Dumas, Alexandre (père), 91, 183, 210, 225, 226, 229, 231
 Durieu, Eugène, photographe, 182, 388
 Duro, Paul, 167, 320, 388

E

Edit de Nantes, 21, 264, 349
 Egypte, 130, 131, 319
 Elting, (famille), 244
 Enville (d'), duchesse, 98, 119, 145, 146, 147, 151
 Estienne, Charles, 65

F

Fantin-Latour, Henri, 158, 168
 Faure (de), Léon, musicien, 166, 167, 321
 Fenestre (fief), 4, 9, 32, 33, 34, 42, 269
 Flandres, 74, 316
 Floris, Philippe, association Promotion Patrimoine, 51, 56
 Fontenille (commune), 157, 180, 184, 244, 388
 Font-Réaulx (de), Dominique, conservatrice du patrimoine, historienne de l'art, 159, 183, 389
 Forêt de Boixe, 4, 11, 14, 17, 19, 23, 30, 31, 41, 44, 45, 53, 58, 63, 68, 98, 101, 107, 114, 119, 138, 141, 142, 143,

144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154,
173, 174, 179, 237, 246, 265, 268, 269, 317, 328, 352,
389

Franklin, Benjamin, 85, 127, 128, 135, 284

Fronde des princes, 21, 350, 351

G

Gaillard, Félix, 110, 252

Gambetta, Léon, 228

Gauguié, Alcide, historien XIXe, 17, 20, 44, 48, 56, 57, 64,
65, 114, 121, 139, 157, 180, 183, 210, 244, 388

Gauthier (négociant cognac), 120

Gauthier, Théophile, 228

Géricault, 158, 163, 167, 171, 176, 187, 259, 354

*Gervais, Jean, lieutenant criminel au Présidial
d'Angoulême*, 144, 388

Gill, André, caricaturiste, 209, 210, 220, 225, 230, 233,
242

Glatigny, Albert, écrivain, 227

Goncourt (de), Edmond, écrivain, 226, 231, 242

Gourdin, 4, 32

Gourdin de Fenestre, François, 32, 33, 105

Gourdin de La Faye, 4, 14, 17, 29, 32, 33, 34, 43, 63, 67,
105, 269

Gourdin, (différentes branches), 33, 208, 266, 269, 355

Gourdin, Jean, 4, 31, 32, 63, 265, 269

Guibert (de), Jacques-Antoine, comte, 94

Guimard de Couziers (de), Guillemine, 39, 73, 113, 244,
269

Guy de Livernant, (famille), 39, 116

Guyenne, (duché), 18

H

Hannoosh, Michèle, biographe de Delacroix, 183, 388

Hemery (d'), Olivier-Mathurin, 84, 85, 124, 284

Henri IV, 14, 265, 349, 351

Heredia (de), José-María, poète, 228

Hériard de Boisrecloux, Pierre, 37, 100, 154

Hériard du Rondeau, Catherine, 100

Hesse (région d'Allemagne), 75, 77, 78, 79, 87

Hollandais, 265, 316

Honorat, (famille), 244

Horric (famille), 3, 4, 11, 14, 19, 20, 21, 29, 30, 31, 32, 43,
50, 58, 59, 107, 115, 151, 265, 269

Hugo, Victor, 14, 119, 166, 248, 320

I

Ingres, 171, 354

J

Jarnac (ville ou comte), 17, 20, 32, 44, 106, 120, 248, 264,
265, 316

Jarnoux, Philippe, universitaire, 66, 388

Jeanne d'Arc, 19

Johnson, Lee, critique d'art vers 1968, 175

Journy, Abbé d'Anais, 182

K

*Koenig, Pierre, Général, commande les FFI sur Paris en
1944*, 256

Kuin, Bernard, 2, 24, 41, 261, 388, 389

L

*La Berrudière de Saint-Laon (de), Jules, élève de
Delacroix*, 163, 165, 167

La Faye (fief), 4, 29, 31, 32, 42, 113, 114, 148, 151, 269

La Fayette (de), Gilbert, marquis, 84, 95, 97, 120, 123, 129,
143

La Loubière de Bernac (de), Marie, 39, 45, 46, 110, 157,
244

La Rochefoucauld (de), (Gui, baron, comte), 19, 20, 21,
31, 44, 68, 112, 141, 142, 264, 268

La Rochefoucauld (de), duc (3e, 4e, 5e, 6e), 21, 31, 41, 44,
98, 101, 107, 119, 143, 144, 146, 147, 148, 150, 151,
269, 328, 329

La Rochefoucauld, (ville), 14, 20, 36, 112, 232, 238, 264,
287, 288, 293, 301, 330, 339, 389

La Rochelle, (ville ou généralité), 15, 21, 74, 264, 301, 350, 388

La Sudrie (de), Magdelaine, 32

Lacheisserie, (famille), 244

Larminat (de), général, 255

Lassalle-Borde, Gustave, assistant de Delacroix, peintre,
177

Leconte de l'Isle, 228, 229

Léonard de Vinci, 171

Leribault, Christophe, conservateur du patrimoine, 182

Ligue catholique, 21, 351

Limoges, (généralité), 15, 21, 22, 32, 92, 146, 267

Limoges, (ville), 253, 302

Loubière de Bernac (de), Marie, 180, 190

Louis XIV, 21, 123, 143, 151, 264, 270, 350, 352

Louis XV, 22, 69, 73, 74, 80, 84, 86, 87, 91, 95, 97, 120,
128, 138, 150, 161, 162, 270, 313, 350

Louis XVI, 22, 80, 84, 86, 87, 95, 138, 161, 162, 270

Lourens, Sarah, 24, 261, 389

Louvre, musée, 31, 69, 158, 162, 163, 166, 167, 168, 169,
171, 173, 174, 182, 186, 187, 197, 319, 320, 388

Luchon, (station thermale), 157, 316

Lugérat (de), château, 388

Lugérat (de), seigneur, 147

Lusace (de), comte, Prince de Saxe, Xavier, 80, 350

Luther, 20, 264

Luxembourg, (musée), 69, 166, 167, 187, 319, 320

M

Macarine, chapelle en forêt de Boixe, 41, 58, 141, 150

Maine-Blanc, logis, Angoulême, 32, 42, 67, 269

Maine-de-Boixe, (commune), 43, 52, 53, 56, 148

Malavoy, (famille), 244

Mallarmé, Stéphane, 228

Manase, Viviane, conservatrice du patrimoine, 52

Mangin, Jean, 142

Manoncourt, (famille), 244

Mansle, (commune), 14, 26, 106, 112, 173, 237, 264, 265

Marc de Rogier, (famille), 180

Marchand d'Auteville, (famille), 244

Marcilhacy, Pierre, 248, 250, 251, 331

Marennes (commune), 42, 350

Martin de Beaucé, Jeanne, 42, 51, 179, 246, 254, 256

Massacré de l'Abrègement (de), 107

Massonet, Catherine, nourrice de Louis-Robert Dubois,
88, 117

Maurepas (de), Jean Frédéric, 80

Mazarin (cardinal), 21

Mazère, Alain, écrivain, 84, 95, 97, 120, 121, 128, 389

Mendès, Catulle, homme de lettres, 227, 228

Mention-Rigau, Eric, historien, 181

Mergey (de), Jean ou sa fille Anne, 31, 269

Michelet, Jules, 14

Molière, 232, 239, 320, 339, 343
Montalembert (de), 30, 36, 41, 237
Montardy de la Palurie (de), Elie, 154, 179, 180, 246
Montignac-Charente (commune), 14, 17, 19, 20, 21, 22, 29, 30, 31, 41, 42, 44, 53, 68, 73, 98, 105, 106, 107, 112, 113, 142, 144, 145, 146, 147, 150, 246, 259, 264, 268, 328, 330, 352
Moscou (ville), 132
Mouroux, Melle, historienne de St Amant de Boixe, 151
Munier, Etienne, intendant du Roi de la généralité de Limoges, 146
Murillo, 166, 171, 180, 184, 319, 320
Muy (du), chevalier Nicolas d'Ollières, 80, 96, 273

N

Napoléon I, 127, 137, 138, 148
Napoléon III, 169, 210, 351
Napoléon-Bonaparte, 94, 131, 265, 296
Niort, (ville), 39, 264, 299
Normandie, 74, 80, 97, 269

O

Odéon, théâtre, 165, 183, 211, 217, 218, 229, 230, 232, 240, 339
Ossian, 166, 170
Ouvrard, Jean-Marie, Historien, 30, 32, 45, 73, 355, 388

P

Palais-Royal, (musée), 165, 319
Pallas, Jean-Claude, 11, 45, 131, 388, 389
Pape Clément XIV, 93
Paris (ville), 11, 22, 23, 29, 35, 39, 65, 67, 69, 71, 79, 80, 86, 88, 91, 101, 123, 126, 127, 130, 131, 132, 136, 138, 145, 146, 148, 152, 157, 158, 159, 162, 163, 165, 167, 171, 172, 178, 182, 183, 186, 187, 211, 213, 214, 215, 217, 223, 224, 229, 230, 232, 236, 240, 246, 253, 254, 255, 256, 270, 277, 284, 286, 302, 311, 318, 321, 328, 339, 351, 353, 388
Parmentier, Antoine, 120, 317
Pellerin, Elisabeth, famille, 17, 24, 41, 244, 389
Périgord, (régiment du), 74
Périgord, (région), 26, 58, 255
Pigier, Jean, 142
Piron, Achille, légataire universel de Delacroix, 154, 183, 210, 211
Planet (de), Louis, élève de Delacroix, 165, 167, 169, 176, 320, 388
Plantagenêt, Edouard, le Prince Noir, 18
Poitiers (généralité), 15
Poitiers, (ville), 14, 22, 119, 277, 327
Pologne, (guerre de succession), 73, 74, 80, 100, 350
Pompaire (commune), 39
Pons-Saint-Maurice (de), comte, secrétaire d'Etat à la Guerre, 74, 75, 272, 325
Pontlevoay, collègue militaire, 69, 161, 162, 163, 165, 166, 187, 188, 321, 390
Port-au-Prince (ville), 84, 85, 123, 124, 125, 126, 127, 129, 134, 283
Pouillac (fief), 4, 9, 32, 34, 40, 42, 67, 105, 113, 114, 116, 151, 269
Poussin, Nicolas, 171, 187, 319, 320
Prémont (de), Alexis, 133, 137, 154, 159, 160, 161, 180, 211, 235, 317, 318
Prévéraud (famille), 147
Prévéraud de Chambonnaud, (Laure, famille), 31, 46, 157, 171, 180, 184, 244, 388

prince de Condé, 20, 23, 35, 38, 264
Puch (du), (famille), 85, 244
Puyfrançais (fief), 246
Puyfrançais, résidence des Labarre en Charente, 3, 9, 14, 15, 23, 24, 39, 42, 64, 68, 73, 105, 114, 115, 120, 157, 171, 180, 184, 211, 243, 245, 248, 252, 257, 316, 389
Puyvallée (Bengy de), Charles, élève de Delacroix, 321

R

Rambaud de Néville, Madame, 39, 301
Raphaël, 171, 180, 184, 319, 320
Réforme (protestante), 31, 264
Renaissance, 41, 67, 158, 167, 170
Renaudin, Hélène, chercheur, 43, 52, 53, 56
Renouard, Pierre, 244
Réorteau, Dame de La Barre, 31, 32, 265
Réorteau, Pierre, Seigneur de la Rochetolay, 32, 43
Révillon, Antoine, journaliste, 211, 231, 233, 339
Révolution française, 11, 14, 15, 22, 23, 29, 34, 40, 85, 91, 98, 105, 106, 116, 120, 127, 136, 139, 140, 141, 142, 148, 150, 151, 152, 154, 161, 162, 167, 181, 248, 296, 350, 354, 388
Richelieu (de), (cardinal), 21, 143, 350
Richelieu (de), Louis, Maréchal de France, duc, 313
Rigat de la Rénière, Guillaume, 100
Rocton, (famille), métayer du domaine de La barre, 119, 258, 388
Roger, Jean-François, baron, avocat, 150, 153
Rogues de Fursac, (famille), 108, 122, 244, 246, 247, 361
Rolland, Amédée, écrivain, 210, 213, 215, 217, 219, 223, 228, 230, 232, 239, 240, 339
Romilly (de), marquis, 116
Rothschild (fondation), 121, 179, 317, 388
Rouillac (commune), 24, 112
Rouillet-Renoleau, faïenciers, 259
Roussel, Joseph, 239
Roux de Reilhac, (famille), 251
Roux, Maurice, maire de La Chapelle, 250, 333
Roy, Didier, photographe, 2, 64, 112, 388
Roze, Ernest, 121, 317, 388
Rubens, 170, 171, 187
Ruelle-sur-Touvre, (ville), 22, 34, 41, 73, 237
Ruffec (ville ou marquis de), 14, 20, 21, 22, 23, 69, 73, 84, 96, 97, 100, 120, 264, 315, 350
Russie, 123, 131, 132, 133, 256, 350

S

Saint-Amant-de-Boixe (commune), 11, 14, 16, 19, 20, 23, 24, 29, 30, 31, 40, 42, 44, 45, 66, 67, 68, 73, 105, 113, 114, 116, 136, 141, 142, 145, 154, 181, 182, 183, 210, 211, 233, 247, 248, 332
Saint-Ange (de), Louis, élève de Delacroix, 165, 166, 167, 321
Saint-Domingue (île), 127
Saint-Germain (de), comte, Claude-Louis, 80, 88
Saint-Pétersbourg, 123, 133
Salamagne, Alain, historien, 57
Sartine (de), Antoine, comte d'Alby, 123, 125, 283
Sartine (de), Antoine, comte d'Alby, 123
Sazerac de Forges (famille), 42, 67, 269
See, Henri, historien, 86, 269
Sept Ans, guerre de, 74, 80, 84, 87, 88, 100, 120, 350
Shakespeare, William, 166, 170, 320
Sorèze, collègue militaire, 69, 88, 89, 161, 270

T

Taillefer, Guillaume, comte d'Angoulême, 17, 32, 33
Talleyrand-Périgord (de), Charles-Maurice, 39, 73
Terrasson de Montleau (de), (famille), 36, 246
Terrasson de Montleau (de), Adrien, marquis, 157, 244
Tessier-Huort, (famille), 244
Tharaud (frères), Jean et Jérôme, écrivains, 14
Titien, 171
Tolstoï, comte, 131, 133
Toulon (ville), 131, 143
Tourriers (commune), 9, 14, 17, 22, 32, 34, 42, 66, 67, 68, 69, 98, 105, 112, 113, 117, 119, 141, 142, 147, 148, 268, 269, 316
Touzalin (de), (famille), 180, 244
Triquot, (Jean, famille), 3, 4, 14, 19, 29, 30, 31, 41, 50, 52, 58
Turenne (de), Maréchal, 38
Turgot, Anne Robert Jacques, 14, 22, 68, 69, 71, 119, 269

V

Vadé, Jean-Joseph, écrivain dramaturge, 239
Valois, (rois de France), 18, 31, 264, 351
Vars (commune), 42, 113, 120
Vaussieux, (camp de Bayeux, Normandie), 22, 78, 80, 81, 82, 83, 85, 87, 98, 279
Vendée, 23, 42, 116, 227, 235, 296, 350
Verninac (de), Charles, neveu de Delacroix, 11, 154, 160, 171, 172, 173, 174, 175, 178, 179, 180, 185, 186
Verninac (de), Henriette, sœur de Delacroix, 150, 152, 154, 159, 160, 162, 317
Verninac (de), Raymond, beau-frère de Delacroix, 148, 150, 152, 153, 154, 159, 163
Verninac (de), Raymond, beau-Frère de Delacroix, 152

Veron, Louis Désiré, journaliste directeur de l'Opéra de Paris, 223
Véronèse, 171, 182
Verteuil, (commune), 14, 18, 19, 20, 21, 44, 141, 328, 389
Vervant (commune), 44, 113, 141, 145
Vidier, Nadine, chercheur, 117
Vignet, Anaël, conservateur du patrimoine, 58
Vigny (de), Alfred, 23
Villefagnan (commune), 20, 21, 69, 92, 264, 265, 388
Villehart (de), comte, 116
Villejoubert, (commune), 9, 14, 16, 19, 22, 29, 32, 35, 36, 41, 42, 50, 52, 68, 69, 73, 92, 105, 106, 112, 113, 116, 117, 141, 142, 145, 146, 155, 211, 237, 247, 248, 261, 389
Villognon (commune), 42, 69, 141
Vinci (de), Léonard, 171
Voltaire, 74, 117, 166, 270, 320, 351
Vouharte, (commune), 113, 238

W

Wagneur, Jean-Didier, historien, 230
Washington, Georges, 22, 81, 85, 127, 128, 134, 284
Wiehn, François, 184

X

Xambes (commune), 42, 44, 113

Y

Yahl, (famille), 244
Young, Arthur, 14, 105

Bibliographie incomplète

- Association Anais et son patrimoine, *Leo Duboys de Labarre*, bulletin N° 4, septembre 2018
- Augustin (Jean-Marie), *La Révolution française en Haut-Poitou et Pays charentais*, Coll. Histoire contemporaine, 1908
- *provincial de la Révolution française*, 1989
- Baudet (Jacques), *Le château de Lugérat du XIIème à nos jours*, Ed. le Croit Vif, 2014
- Baudrillard (Henri), *Gentilshommes ruraux de la France*, Ed. librairie Firmin Didot, 1893
- Baudrillard, *recueil chronologiques des règlements forestiers*, Ed. Baudrillard, paris 1821
- Bijaud (Victor), *Chroniques protestantes en Angoumois*, 1860
- Boyer (Marc), *La maison de campagne XVIII^e XXI^e siècle une histoire culturelle de la résidence de villégiature*, Ed. Autrement, 2007
- Bureau (Abbé Pierre), *Les émigrés charentais 1791-1814*, Ed. Presses Universitaires de Limoges, 2003
- Cercle des auteur charentais à Paris, *Peindre en Charentes*, Ed. Douin, 2022
- du Colombier (Pierre), *Le château en France son histoire sa vie ses habitants*, librairie Ed. A. Fayard, 1960
- sous la direction de Jean Combes, *La Charente de la préhistoire à nos jours*, Revue d'histoire moderne Ed. Bordessoules, 1986
- Dargenty (G), *Eugène Delacroix par lui-même*, 1885.
- Daudet (Alphonse), *30 ans de Paris*, Ed. Marpon et Flammarion, 1888
- Decressac (Bernard), *Ceux d'Après*, autoédition 1999
- Debord (André), Bourgeois (Luc), *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil, le castrum d'Andone*, Ed. CRAHM, 2009
- Delacroix (Eugène), *Journal 1822 à 1863*, Ed. Plon
- *Delacroix et la photographie*, album Durieu, Ed. musée du Louvre, 2005
- Duro (Paul), *Les élèves de Delacroix au musée du Louvre in Archives de l'Art français v.26*
- Gauguïé (Alcide), *la Charente communale illustrée 1868*, Ed. la Tour Gile, réédition de 1997
- Gervais (Jean) 1668-1733, *Mémoire sur l'Angoumois*, publié d'après le manuscrit de la bibliothèque impériale, 1864,
- Hannoosh (Michèle), *Journal de Delacroix*, 2 volumes, 2009, Ed. José Corti, 2009
- Jarnoux (Philippe), *la noblesse au XVIII^e siècle*, PUR
- Julien-Labruyère (François), *Paysans charentais*, Ed. Rupella La Rochelle, 1982
- *Jurisprudence générale du royaume en matière civile...*, Ed. Dalloz, 1825
- Labarre (Alain de), *Histoires de familles*, 1992 et *Histoire des Prévérault de Chambonnaud*, 1990
- Lièvre (Auguste François), *exploration archéologique du département de la Charente*, Ed. SAHC, 1884.
- Sous la direction de Loris (Philippe), *châteaux manoirs et logis la Charente*, association promotion patrimoine, Ed. Patrimoines et Médias, 1993
- Maillard (Brigitte), *Les campagnes de Touraine au XVIII^e siècle*, Ed. Presse Universitaire de Bretagne
- Martin-Fugier (Anne), *Les romantiques 1820 1848*, Ed. Pluriel, 1998
- Martin-Fugier (Anne), *la vie d'artiste au XIX^e*, 2008 Ed. Fayard, *les romantiques 1820-1848*, Ed. Fayard 2009
- Mension-Rigau (Éric), *Le donjon et le clocher nobles et curés de campagne de 1850 à nos jours*, Ed. Plon
- Pallas (Jean-Claude), *François Duboys de La Molignière*, revue Jadis (2 articles) 2016 2017
- sous la direction de (France) Nerlich et Alain Bonnet, *Apprendre à peindre les ateliers privés à paris 1780-1863, perspectives historiques*, Ed. presses universitaires François Rabelais, 2013
- *Paris romantique 1815-1848*, petit palais, musée de la vie romantique
- *Peintre et son atelier les refuges de la création paris XVII^e XX^e*, Ed. Parigramme, 2006
- Planet (Louis de) 1814-1875, *souvenirs de travaux de peinture avec Eugène Delacroix*. 1929.
- Prindl (André), *Du haut des remparts d'Angoulême*, Ed. le Croit Vif, 2007
- Raymond (René), *le XIX^e siècle 1815-1914*, points histoire, Ed. Seuil, 1974
- Reclus (Onésime), *la France à vol d'oiseau*, 1908
- Rejalot (Michel), *Le vignoble de Bordeaux dans l'interface viticole atlantique du Sud-Ouest européen : un paradoxe identitaire*, Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, 2013
- Robert (Vincent), *Le temps des banquets*, 1818-1848, Editions de la Sorbonne, 2010
- Roze (Ernest), *histoire de la pomme de terre*, Ed. Rothschild, 1898
- sous la direction de Pierre Duboug-Noves, *Histoire d'Angoulême et de ses alentours*, Ed. Privat, 1989
- Sée (Henri), *la vie économique et les classes sociales en France au XVII^e*, 1924
- Sée (Henri), *la portée du régime seigneurial au XVIII^e*,
- Studeny (Christophe), *La révolution des transports et l'accélération de la France (1770-1870)*, Open Edition
- Vaille-Sommière, baron, *Journal de la défense de la ville de Cassel*, Ed. Henry Louis Broenner, vers 1770 – Gallica.
- Weber (Eugen), *la fin des terroirs la modernisation de la France rurale 1870 1914*, Ed. Plon, 1976
- White (Harrison et Cynthia), *La carrière de peintre au XIX^e siècle*, Ed. Champs Arts, 1965
- **Sites Web** : Histoirepassion, Villefagnan, Cairn info, Hal archives ouvertes, Persée, Openedition, Correspondances d'Eugène Delacroix, Gallica, Armorial charentais, Geneanet, Roglo, Ruralia, Wikipédia, Universalis, open Internet Archives, BNF ; Archives de France, Archives d'Outre-Mer, Archives des Armées, Archives départementales de la Charente et d'Angoulême,
- Archives familiales
- **Photos-illustrations** : Alcide Gauguïé, Tête-en-ciel (David Bourdau), Didier Roy (Ballades), IGN, Archives Départementales de la Charente, la Charente-Libre, Musée du Louvre, Luc Bourgeois, Histoirepassion.eu, Bernard Kuin, Sandra Lorens, Wikipédia, JM Ouvrard (armorial Angoumois), Chantal Rocton, encyclopédie Diderot, Michel Rejalot, Association Anais Patrimoine, Vincent de Labarre, Brigitte de Labarre, Nathalie Diers de Labarre, Editeurs de cartes postales, Musée Delacroix, communes d'Anais et de Fontenille, archives et photos familiales

Remerciements



Alain de Labarre en visite à Puyfrançais, 80 ans après avoir quitté sa maison d'enfance, 2018

En mémoire de ceux qui m'ont précédé et en particulier des *chiffonniers* de vieux papiers remisés dans quatre malles.

En mémoire de mes grands-parents qui m'ont accueilli à La Barre, et d'Alain, Jeannie, Roger, Michel, Jacques et Maya de Labarre à qui je dois tant.

à Zabeth de Labarre, Anne Callon, Babeth et Robert Pellerin et J, F, K.

Pour leurs conseils bienveillants et leurs contributions complices, remerciements à Brigitte de Labarre, Clotilde Lefèvre, Bernard de Franssu, Gaétane de Lansalut, Jacques Baudet, Thierry

Diers, François Roman, le musée national Delacroix – Dominique de Font-Réaulx et Lyne

Penet –, Alain Mazère, les responsables de la revue Jadis – Monique Guérin-Simonnaud, Jean-Louis Jonquet –,

Jean-Claude Pallas, Carole Rogues de Fursac Constance de Willencourt et Joshua Mainprize.

à mes sept *sœurs d'en face* et Geoffroy Vallet, gardiens des malles au trésor « La Barre »,

à ma fratrie, à ma famille élargie et à ceux qui les suivent et les entourent,

Je remercie tout particulièrement Bernard Kuin et Sandra Lourens, propriétaires du château de La Barre depuis 2018. Ils ont entrepris une restauration complète du château pour lui redonner ses allures moyenâgeuses. Leur travail est impressionnant.

Ils m'ont motivé pour poursuivre un travail de dépouillement des archives familiales, engagé par Alain de Labarre, et écrire ce recueil. Ils m'ont

surtout ouvert les portes de leur nouvelle résidence charentaise et m'ont conquis par leur ambition et par leur affection pour le château de La Barre. Ils ont généreusement aidé pour l'édition de ce recueil. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Deux gîtes du logis-château de La Barre – récemment rénovés – sont disponibles à la location toute l'année comme maison de vacances et peuvent accueillir tous les amoureux de la nature et de la vie à la campagne. Voilà une bonne occasion de découvrir les secrets du castrum d'Andone et le charme du logis-château de La Barre. Ces gîtes peuvent servir de base pour découvrir tous les trésors dont recèle la Charente, en particulier dans les environs immédiats du logis de La Barre : le fleuve-Charente, les châteaux de Verteuil et de La Rochefoucauld, l'abbaye de St-Amant-de-Boixe, la forêt de Boixe, et la ville couronnée d'Angoulême.

Souhaitons leur bon vent pour cette belle entreprise. Un site web permet de découvrir les services offerts et de faire des réservations.



informations : <https://www.logisdela barre.nl>

contact : info@logisdela barre.nl

Château de Labarre, 1017 rue de La Barre 16560 Villejoubert



Alain de Labarre, Martine de Labarre et Bernadette Vallet « Pèlerinage » à La Barre, 2018



Vincent et Alain de Labarre, Marie de Willencourt, 2014



Le château de La Barre tel qu'il pouvait être vers 1520 (dessin, Joshua Mainprize)

ISBN 979-10-699-9956-5

Imprimé en novembre 2022 par l'imprimerie Poisneuf, 56120 Josselin,
imprimerie-poisneuf.com
non commercialisable

vdelabarre@live.fr

il est possible d'avoir accès aux archives présentées en illustration en demandant
facilitant leur lecture après agrandissement

une version électronique

Illustrations de 4^e couverture :

Autoportrait de Léo de Labarre en uniforme du collège militaire de Pontlevoy, vers 1838
Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, maréchal des camps et des armées du Roi, vers 1788, anonyme
Localisation du domaine de La Barre dans le département de la Charente (carte-2-farncce.com)
« Le château aux tournesols », Sandra Lourens et Bernard Kuin



500 ans d'histoire
 + l'Angoumois + la Charente + la Forêt de Boixe
 + des domaines agricoles et viticoles associés
 + deux dynasties de seigneurs
 + un maréchal, protégé du comte de Broglie
 + un peintre, élève d'Eugène Delacroix
 + un galerie d'art + un politique caméléon
 + un globe-trotter + un homme de Lettre,
 ami d'Alphonse Daudet
 + un agriculteur charentais engagé
 = le domaine de La Barre
 en Angoumois – pays de Boixe

n° ISBN : 979-10-699-9956-5

